This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# RECUEIL DES TRAVAUX

DE

# LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

---

*Ce volume se trouve*

**A ÉVREUX**

Chez M. LEBIGRE, libraire.

Et toutes les publications de la Société,
chez M. le Secrétaire perpétuel.

---

Digitized by Google

# RECUEIL DES TRAVAUX

DE

# LA SOCIÉTÉ LIBRE

## D'AGRICULTURE

## SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

## DE L'EURE

FONDÉE EN 1807

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 11 JUIN 1832

---

VIII• SÉRIE

TOME QUATRIÈME

ANNÉES 1926-27

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

1928

Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

Manifestation de sympathie en l'honneur de M. le chanoine Porée, à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur. Discours prononcés par MM. Join-Lambert, député de l'Eure; le comte Dauger, président de la section de Bernay; Herbert, maire de Bernay, et le chanoine Porée . . . . . 1
Séance générale du 13 juin 1926 . . . . . 29
— Discours de M. Albert-Petit, président de la Société . . 29
— Extrait du procès-verbal . . . . . 33
— Une guerre de village sous la Terreur, l'abbé Decaux, 1793, par M. Jacques Hérissay, président de la section des Beaux-Arts . . . . . 38
— Le Monachisme dans l'Eure, des origines au XIVe siècle, par M. Etienne Deville, membre de la Société . . . . . 61
Excursion de la Société aux Andelys, Écouis, Lyons-la-Forêt, Mortemer et Rosay, le 20 juin 1926. Compte rendu. . . . 83
Concours agricole départemental de Thiberville, tenu les 12 et 13 septembre 1926 . . . . . 86
— Compte rendu et Banquet. . . . . 86
— Palmarès des récompenses . . . . . 89
Séance générale du 16 janvier 1927. . . . . 94
— Discours de M. Albert-Petit, président de la Société . . 94
— Extrait du procès-verbal . . . . . 108
— Rapport général sur la situation et les travaux de la Société en 1926, par M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel . . . . . 112
— Rapport de M. Joseph L'Hopital, président de la section des Lettres, sur l'ouvrage de M. Jacques Hérissay, les *Pontons de Rochefort* . . . . . 127
— Un bénédictin normand, émule de Bossuet : Dom Le

Digitized by Google

Gallois (1640-1695), par M. l'abbé DESDOUITS, membre de la Société . . . . . 137
Conférences de la Société libre en 1927. . . . . 161
— Section d'Evreux (du 2 mars au 6 avril 1927). . . . . 161
— Section de Bernay (du 9 janvier au 6 mars 1927) . . . . 174
Séance générale du 8 mai 1927. . . . . 180
— Discours de M. LAIGNEL-LAVASTINE, président de la Société. 180
— Extrait du procès-verbal . . . . . 189
— Notice biographique sur M. Paul DUCHEMIN, homme de lettres, par M. Jacques HÉRISSAY, président de la section des Beaux-Arts . . . . . 194
Concours spéciaux de la race bovine normande, tenus à Evreux du 25 au 29 mai 1927. . . . . 209
Expositions annexes. . . . . 214
Nominations d'officiers et de chevaliers du Mérite agricole . 216
*Congrès des Sociétés normandes*, tenu à Evreux, les 30 et 31 mai, 1er et 2 juin 1927 . . . . . 217
— Compte rendu des séances du Congrès par M. Marcel BAUDOT, archiviste départemental de l'Eure, . . . . . 217
— L'art de la ferronnerie en Normandie ; le Musée Le Secq des Tournelles, par M. PAULME, conservateur du Musée d'art normand de Rouen. . . . . 231
*Séance d'études du mardi 31 mai* . . . . . 244
— L'inscription runique de la châsse de Mortain, par M. MAGNUS OLSEN, professeur à l'Université d'Oslo. . . . . 244
— Différence entre l'histoire des Wikings, racontée par les chroniqueurs irlandais et par les chroniqueurs franco-normands, par M. CHRISTIANSEN, folkloriste. . . . . 247
Séance d'honneur du mardi 31 mai. *Discours de M. Laignel-Lavastine*. . . . . 257
— Les institutions norvégiennes et la Normandie, par M. HALVDAN KOHT, professeur à l'Université d'Oslo. . . . 259
— *Sommes-nous Danois ou Norvégiens ?* par M. le marquis de SAINT-PIERRE . . . . . 265
*Réception du Ministre de Norvège. Banquet. Toast de M. Laignel-Lavastine* . . . . . 290
— Discours de M. TOURNOUER, président de la Fédération. . 291
— Discours de M. le baron de WEDEL-JARLSBERG. . . . . 295
*Séance d'études du mercredi 1er juin*. . . . . 298
— Neuf ans d'enseignement aux étudiants norvégiens, par M. G. DIARD, professeur au lycée de Rouen . . . . . 299

Digitized by Google

*Séance d'études du jeudi 2 juin*. . . . . 305
— Rapport de M. Léon Le Clerc, secrétaire général de la Fédération . . . . . 306
*Excursion du vendredi 3 juin, à Conches, Beaumesnil et Beaumont-le-Roger*. . . . . 312
— Discours de M. Albéric de Mare, conseiller général de l'Eure . . . . . 312
— Télégramme à Sa Majesté le roi de Norvège . . . . . 314
— Télégramme de M. le Ministre de Norvège à M. Tournouër. 314
Compte rendu de l'Exposition rétrospective d'art normand, par M. le chanoine Bonnenfant, membre de la Société . . 315
Séance générale du 11 décembre 1927. . . . . 321
— Extrait du procès-verbal . . . . . 321
— Bossuet en Normandie, par M. l'abbé Desdouits, membre de la Société. . . . . 326
— L'église Saint-Taurin d'Evreux, de M. le chanoine Bonnenfant, par M. Joseph L'Hopital, président de la section des Lettres. . . . . 350
— Les influences météorologiques et la culture du blé, par M. Charles Lecœur, secrétaire de la section d'Agriculture. 358
— Les ruines romaines de Noyers-sur-Andelys, par M. Léon Coutil, ancien président de la Société. . . . . 361
Séance générale du 11 mars 1928. . . . . 368
— Discours de M. Laignel-Lavastine, président de la Société. 368
— Extrait du procès-verbal . . . . . 381
— Rapport général sur la situation et les travaux de la Société en 1927, par M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel. . 385
— Notice biographique sur le peintre Albert Lebourg, par M. Robert Duquesne, ancien président de la section de Pont-Audemer . . . . . 405
Conférences de la Société libre de l'Eure en 1928 . . . . . 411
— Conférences à Evreux du 23 février au 28 mars 1928 . . 411
— Conférences à Bernay du 8 janvier au 26 février 1928. . 426
— Conférences à Pont-Audemer du 29 mars au 10 mai 1928. 437
Bibliographie. . . . . 438
Nécrologie . . . . . 439
Liste des membres de la Société . . . . . 441

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

# MANIFESTATION DE SYMPATHIE

EN L'HONNEUR DE

# M. LE CHANOINE PORÉE

A L'OCCASION DE SA NOMINATION

DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

A l'occasion de la nomination de M. le chanoine Porée au grade de chevalier de la Légion d'honneur, la Société libre de l'Eure avait organisé à Bernay, le dimanche 25 avril 1926, une manifestation qui fut vraiment touchante et parfaitement réussie. Si la pluie ne cessa de tomber, elle n'arriva point cependant à rafraîchir l'enthousiasme et, autour du vénéré légionnaire, ce ne fut qu'une ambiance de sympathie respectueuse qui ne fit que s'accentuer au fur et à mesure que la manifestation se déroulait.

La Société libre de l'Eure avait d'ailleurs eu l'excellente idée de choisir pour centre de cette manifestation la ville natale du prêtre érudit autant que modeste qu'elle entendait fêter.

Ce fut d'abord, à 10 heures, dans l'église Sainte-Croix, superbement parée, où, enfant, il fut baptisé ; où, jeune prêtre, il chanta sa première grand'messe solennelle sur le magnifique maître-autel provenant de l'abbaye du Bec-Hellouin ; où, vénérable jubilaire, il célébra en 1922 sa messe d'actions de grâces, que ses compatriotes et amis étaient conviés à un office solennel que Mgr Chauvin, évêque d'Evreux, avait voulu rehausser de l'éclat de sa présence.



Digitized by Google

Un orchestre excellent dirigé par M. Lemalle y exécuta des chants liturgiques et des morceaux que la très nombreuse assistance put apprécier.

Après l'Evangile, Mgr Chauvin monta en chaire et développa ce texte : *Sacerdos alter Christus*, en l'appropriant, avec une discrétion qu'imposait le lieu, mais que tous comprirent, au héros de la fête.

Après l'office, on se rendit à l'Hôtel de Ville, dans la salle des fêtes, fort aimablement prêtée par M. Herbert, maire de Bernay. Devant une salle remplie de personnalités qui devaient se retrouver au banquet, M. Join-Lambert, député de l'Eure et vice-président de la Société libre de l'Eure, prit la parole.

Dans une allocution émue, — car M. Join-Lambert avait été choisi par M. le chanoine Porée pour son parrain dans l'ordre national — le sympathique député rappela, aux applaudissements de tous, quel acte de justice était la reconnaissance officielle, par le gouvernement de la République, de mérites incontestés.

Parlant du beau livre, du chef-d'œuvre de M. le chanoine Porée, l'*Histoire de l'abbaye du Bec*, il dit avec justesse qu'il a « ressuscité pour nous un passé qu'il est indispensable de connaître, si l'on veut comprendre notre peuple de France, ses défauts, les extraordinaires qualités qui font sa force ». Et cependant, il ne s'est point cantonné dans cette œuvre si importante. Son inlassable curiosité — « qui est la vertu primordiale des historiens, à condition qu'elle soit accompagnée d'une inflexible impartialité » — l'a conduit à explorer la région bernayenne, à étudier ses anciens habitants, à raconter leurs aventures, et à étendre ses investigations à la Normandie tout entière. Il a « ranimé le passé récent ou déjà ancien et tracé des portraits d'historiens contemporains comme le duc de Broglie, M. Boivin-Champeaux, M. Malbranche, Auguste Le Prévost ou plus lointains, comme le bon curé de Menneval, Gabriel Dumoulin, dont la double vocation de pasteur et d'historien normand semble avoir été le modèle de la vôtre ».

De plus, le gouvernement n'a-t-il pas voulu honorer encore,

Digitized by Google

en plus du travail considérable, opiniâtre et le talent du chanoine Porée, l'élévation et la solidité de la pensée, la patience dans les recherches, l'impartialité dans les jugements, qualités que le vénérable légionnaire attribuait au président Boivin-Champeaux. Et tout le monde fut de cet avis, applaudissant chaleureusement au moment où M. Join-Lambert donna à son filleul l'accolade réglementaire.

Puis, on s'en fut à l'Hôtel du Lion d'Or, où un banquet fort bien composé et non moins bien servi par M. Célos, groupait autour du chanoine Porée de nombreux amis.

A la table d'honneur, présidée par l'évêque d'Evreux, nous avons pu noter à sa droite :

M. le chanoine Porée; M. Herbert, maire de Bernay; M. Lejuif, conseiller général de Thiberville; M. le vicaire général David ; M. Deshayes, trésorier de la Société libre de l'Eure (section de Bernay) ; M. l'abbé Blanquart, historien de la commission départementale des antiquités de Rouen ; à sa gauche, M. Join-Lambert, député; M. Georges Goyau, de l'Académie française; M. le chanoine Guéry, directeur de la *Revue catholique de Normandie;* M. Prentout, professeur d'histoire à l'Université de Caen ; M. R. Duquesne, homme de lettres, président de la Société libre de l'Eure (section de Pont-Audemer); M. de Mare, conseiller général.

En face de Mgr Chauvin, M. A. Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure, avait à sa droite, M. le comte Dauger, maire de Menneval ; Mgr Saudeur, vicaire général ; M. le chanoine Monsillon, archiprêtre de Bernay; M. Coutil, archéologue ; M. le maire de Bournainville ; M. Potier, secrétaire de la Société libre de l'Eure (section de Bernay) ; à sa gauche, M. le chanoine Bonnenfant; M. Lecœur, trésorier de la Société libre de l'Eure ; M. Baudot, archiviste départemental ; M. Ducy, maire de Saint-Denis-d'Augerons.

Et parmi les nombreux convives, nous avons été heureux de noter la présence de MM. Charles Morel, de la commission départementale des antiquités de Rouen ; Damien, vice-président de l'A. des Républicains de l'Eure ; le chanoine Dantu, de Brionne ; le doyen Philippe, de Thiberville ; le cha-

Digitized by Google

noine Gutin, d'Evreux; de Beaucourt; Méaulle, directeur de l'*Avenir de Bernay*, etc.

Une grande cordialité ne cessa d'animer ces agapes, et M. Albert Doucerain, à l'heure des discours, fit part des excuses de M. Petit, président de la Société libre de l'Eure; de M. le duc de Broglie, président de la section de Bernay; de MM. Omont, membre de l'Institut; Dr Coutan, de Rouen; Paul Harel, J. L'Hopital, chanoine Chevalier, abbés Bourienne, Treche, Hubin; MM. Maurice Durand, de Rouen; J. Hérissay, André Hallays, Josse, sénateur; Le Mire et A. Duval, députés; Loquet, conseiller d'arrondissement; Geoffrit, receveur des finances, etc.

Puis, au nom des amis de M. le chanoine Porée, il lui offrit « en témoignage d'affectueuse estime, de fervente admiration et de profond respect », l'*Histoire illustrée de la gravure en France*, par M. Courboin, cadeau qui fut très sensible au héros de la fête.

Au nom du duc de Broglie, M. le comte Dauger parla à son tour pour féliciter M. le chanoine non seulement en tant qu'historien, mais aussi en tant que rural, et but à la santé du prêtre savant, du moderne abbé Dumoulin.

Les applaudissements n'avaient pas cessé que Mgr Chauvin donnait la parole à M. Join-Lambert.

Le sympathique député de l'Eure est toujours écouté avec un grand plaisir, mais, après avoir remercié Mgr Chauvin d'avoir accepté la présidence de ce banquet et M. le maire de Bernay, philosophe et psychologue, il joua un bon tour à son vénérable filleul. Pouvait-il, en effet, mieux en parler qu'en le citant, et la tâche lui fut facile de prendre dans les livres que M. le chanoine Porée a écrits, matière à la louange de l'œuvre et de l'auteur. On rit beaucoup — et même M. le chanoine Porée — aux extraits que M. Join-Lambert lut du portrait des Normands chicaniers et procéduriers, mais avec quelle vigueur on applaudit sa conclusion lorsqu'il dit que la croix de la Légion d'honneur lui aurait été certainement décernée par ses contemporains parce qne non seulement il les a compris mais beaucoup aimés.

M. Coutil, l'archéologue estimé, rappela les débuts de M. le

Digitized by Google

chanoine Porée comme vicaire des Andelys, ses premières recherches et trouvailles.

Puis, M. Herbert, maire de Bernay et professeur de philosophie, se tailla un beau succès par l'hommage particulier qu'il apporta à l'enfant de Bernay.

A son tour, Mgr Chauvin se lève. Il ne peut pas ne pas parler, dit-il. Sa joie est grande. Si M. le chanoine Porée honore la science, il honore aussi le sacerdoce, l'Église sa mère et la nôtre ; il est fier de cette croix accordée à l'un de ses prêtres et heureux de dire sa fierté à tout son diocèse.

En termes délicats, il remercie la Société libre de l'Eure de cette manifestation ; M. le maire de Bernay de l'avoir si aimablement autorisée, et il termine par le souhait d'usage : *Ad multos, felices et uberrimos annos*, auquel tout le monde souscrit par de longs applaudissements.

Chaque orateur n'a pas manqué de souligner la grande modestie du chanoine Porée, mais il eût suffi de le voir et de l'entendre clôturer la série des toasts pour en être convaincu. On ne saurait, en effet, manquer de souligner ce trait de son caractère. Sa joie, hier, était très grande, assurément, mais il en reporta le mérite à la Société libre de l'Eure, à ses dévoués amis qui firent toutes les démarches. Et cela semblait, chez lui, chose si naturelle qu'il faut avoir la conviction personnelle de la valeur de son œuvre considérable et puissante pour ne pas s'y laisser prendre.

Monsieur le chanoine, c'est à vous surtout que vous devez cette éminente distinction et, pour reprendre la parole de M. le maire de Bernay, aujourd'hui, l'ordre de la Légion d'honneur, après la Normandie, peut se dire honoré de compter parmi ses membres un savant de votre valeur. C'est, croyez-le, sur cette impression que nous avons quitté cette superbe manifestation en votre honneur et dont nous conserverons le meilleur souvenir.

Digitized by Google

## REMISE DE LA CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR

# ALLOCUTION DE M. JOIN-LAMBERT

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE.

Monsieur le Chanoine,

Le 15 mars 1848, entrait dans cette mairie, accompagné de deux de ses amis, M. Adolphe Porée, qui venait déclarer la naissance d'André-Adolphe Porée, son fils. Dans cette même mairie que le chef de la municipalité de Bernay met aimablement à la disposition de la Société libre de l'Eure, M. le chanoine Porée, curé de Bournainville, archéologue, va recevoir la croix de la Légion d'honneur. M. Porée, s'il eût prévu quelle cérémonie devait abriter plus tard la mairie de Bernay, eût été à bon droit fier de son fils.

Enfin vont être reconnus officiellement les mérites d'une vie dont tous les instants laissés libres par un ministère paroissial exercé avec la plus haute conscience, ont été consacrés à la science, mérites que votre ville natale, votre département, votre province, la France entière, proclament depuis longtemps.

Quand vous avez exprimé, Monsieur le Chanoine, le désir de recevoir de ma main la croix que vous décernait le gouvernement de la République, j'ai accepté d'enthousiasme. C'est dire que je n'ai pas pris le temps de la réflexion. Tout de suite, j'ai donné la réponse que me dictaient mes traditions

Digitized by Google

familiales et, permettez-moi de vous le dire, la très respectueuse affection que je porte au curé de Bournainville. Depuis, la réflexion est venue, et je me suis senti bien indigne de l'honneur qui m'était fait. Certains savants illustres eussent été, bien mieux que moi, qualifiés pour vous remettre cette croix. Mais j'ai pensé que l'honneur allait beaucoup plus au vice-président de la Société libre de l'Eure qu'à moi-même, qu'en me choisissant pour parrain vous aviez fait un acte d'humilité digne d'un bon chrétien, et je n'ai pas regretté ma promesse.

Voilà pourquoi je me trouve maintenant devant vous, un peu ému, un peu embarrassé, mais surtout très content.

Très content, parce que j'ai l'impression nette qu'en vous donnant accès dans la Légion d'honneur, le gouvernement de la République a fait un acte de justice. Tous ceux qui sont ici, et qui vous connaissent bien, puisque vous ne les avez pour ainsi dire jamais quittés, pensent comme moi, qui ai aujourd'hui la conviction de parler au nom de l'unanimité des représentants de l'Eure. Tel est aussi l'avis du ministre de l'Instruction publique qui vous a proposé, et enfin de l'une des plus hautes autorités de l'Etat. Le Président de la Chambre lui-même, ayant parcouru, étudié notre province, a connu votre œuvre. Il a dit l'estime dans laquelle il la tient et s'est associé, je lui en dois ici le témoignagne, à l'acte de justice accompli aujourd'hui à l'égard de l'historien que vous êtes.

Je suis peu préparé, hélas, pour faire ressortir les rares mérites de cet historien. Les hommes politiques peuvent avoir l'illusion qu'ils vivent l'histoire, ils sont bien incapables de la juger. Je devrais, pour parler avec compétence de vos travaux, recourir à la science d'un autre, comme cela m'est arrivé il y a de longues années, quand j'ai donné lecture, dans cette maison même, devant la Société libre de l'Eure, d'une étude de mon frère Octave sur le beau livre que vous avez consacré à l'Abbaye du Bec. Je sais seulement que cet ouvrage est un véritable monument élevé à la mémoire des moines bénédictins auxquels notre région normande a dû, pendant une longue période, sa vie spirituelle. Vous

Digitized by Google

avez ressuscité pour nous un passé qu'il est indispensable de connaître, si l'on veut comprendre notre peuple de France, ses défauts et les extraordinaires qualités qui font sa force.

Mais vous ne vous êtes point cantonné dans une œuvre, si importante fût-elle. Votre inlassable curiosité, car la curiosité est la vertu primordiale des historiens, même sacrés, à condition qu'elle soit accompagnée d'une inflexible impartialité, votre inlassable curiosité vous a conduit à explorer notre région bernayenne, à étudier ses anciens habitants, à raconter parfois leurs aventures et à étendre vos investigations à la Normandie tout entière, dont vous ne dédaignez pas de sortir parfois, attiré par exemple par le talent d'un Robert Nanteuil.

Beaucoup d'entre nous vous doivent de mieux comprendre et par conséquent de mieux aimer leur pays. Vous faites revivre pour eux une foule de Normands sympathiques, distingués, parfois éminents : vous ranimez le passé récent ou déjà ancien, et excellez à tracer les portraits d'historiens contemporains, comme le duc de Broglie, M. Boivin-Champeaux, M. Malbranche, Auguste Le Prévost — ou plus lointains, comme le bon curé de Menneval, Gabriel Dumoulin, dont la double vocation de pasteur et d'historien normand semble avoir été le modèle de la vôtre.

Mais je crois que le Gouvernement n'a pas seulement voulu récompenser le travail considérable, opiniâtre et le talent — il a voulu honorer en vous les plus hautes qualités de l'historien. Parlant d'un autre, du président Boivin-Champeaux, vous les avez énumérées : ce sont « l'élévation et la solidité de la pensée, la patience dans les recherches, l'impartialité dans les jugements ». Vous me permettrez, Monsieur le Chanoine, puisque je puis pour un instant user de mon autorité de parrain et qu'il vous est interdit de protester, de vous les appliquer, ces qualités, interprétant ainsi non seulement les sentiments de tous vos amis, qui actuellement m'entendent et m'approuvent, mais du gouvernement de la République au nom duquel je vais épingler sur votre poitrine de prêtre, de savant et de patriote, la croix de la Legion d'honneur. »

Digitized by Google

Puis, aux applaudissements enthousiastes de l'assistance, M. Join-Lambert prononce la formule sacramentelle qui fait de M. le chanoine Porée un chevalier de la Légion d'honneur, lui épingle l'insigne sur la poitrine et l'embrasse affectueusement.

Après quelques instants de recueillement ému, M. le chanoine Porée prend à son tour la parole.

## RÉPONSE DE M. LE CHANOINE PORÉE

Monsieur le Député,

Je ne saurais trop vous remercier d'avoir bien voulu accepter d'être mon parrain dans la Légion d'honneur, et je suis vraiment heureux de recevoir la croix de votre main. Ce sera un lien de plus entre nous, qui resserrera encore, si c'était possible, la cordiale amitié qui nous unit depuis plus d'un quart de siècle.

C'est aussi pour moi une satisfaction toute particulière et bien vive, de recevoir l'insigne de la Légion d'honneur à Bernay, ma ville natale, où j'ai passé ma première jeunesse et fait mes humanités dans son vieux collège, dont je ne me suis guère éloigné au cours de ma vie déjà bien longue, et où, il me plaît de le dire en présence de cette assemblée nombreuse et distinguée, j'ai toujours rencontré les sympathies, et souvent l'amitié de mes compatriotes.

Je remercie M. le Maire de Bernay d'avoir bien voulu mettre gracieusement à notre disposition la salle des Fêtes, pour cette solennelle et tout amicale réunion.

Digitized by Google

# BANQUET

## DISCOURS DE M. LE COMTE DAUGER

PRÉSIDENT DE LA SECTION D'AGRICULTURE
DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE.

Monseigneur, Messieurs,

Plus qu'aucun de vous — soyez-en sûrs, — je mesure l'étendue de votre déception.

C'est un grand savant, membre de l'Académie des Sciences, comptant dans son ascendance plusieurs académiciens, qui devait vous apporter, — monsieur le Chanoine, — un hommage digne de vous, digne du Prélat qui a tenu à présider ces agapes, digne du « Cardinal vert » dont nous saluons, — et avec quelle fierté, — la première manifestation de son droit de cité bernayenne.

Or, hier soir, comme un coup de foudre, m'est arrivé l'avis téléphonique de notre si actif secrétaire général m'informant que l'absence de M. le duc de Broglie me valait le redoutable honneur d'ouvrir le flot des discours. Je soupçonne fort notre président d'avoir reculé devant l'embarras de célébrer M. le Chanoine, celui qui a écrit sur son grand-père une notice élogieuse.

Vous voudrez bien attribuer, avec votre indulgence habituelle, à cette quasi-improvisation les lacunes et les défail-

Digitized by Google

lances que vous sentirez derrière mes paroles..., vous vous rappellerez qu'il n'y a pas de bon tableau sans ombre..., je vais distribuer l'ombre à pleine bouche..., la lumière ensuite jaillira de lèvres qui vous distilleront l'éloquence.

Monsieur le Chanoine, vous nous appartenez à trois titres différents :

(A certains égards je revendique personnellement une part de propriété plus grande.)

D'abord vous êtes né à Bernay — (et moi dans le village qui, seul, prolonge la ville), j'en appelle au témoignage du chanoine Guéry, mennevalois comme moi.

Ensuite, vous n'avez pas quitté l'arrondissement de Bernay au cours de votre existence pastorale et vous êtes (comme moi) un rural.

Enfin, vous vous êtes fait l'historien de notre région — et ce qui me touche particulièrement — le biographe du curé de Menneval, Gabriel Dumoulin, qui éleva à la gloire des Normands le plus important monument que l'histoire leur ait consacré : *Les Conquestes et Trophées des Normands.*

Je ne m'étendrai pas sur les mérites de l'écrivain que nous fêtons aujourd'hui. La louange ne vaut que si elle sort d'une bouche qui a qualité pour la dire et je ne veux pas, Messieurs, vous donner le facile plaisir de constater mon insuffisance à vanter comme il convient le *fond* et la *forme* des œuvres du nouveau Légionnaire.

Laissez seulement un *enfant* du pays, un *agriculteur* qui aime passionnément son petit coin de terre, vous dire comme il trouve *grande* l'œuvre de ce pasteur attaché depuis un *demi-siècle* au *clocher* de son village et consacrant à une population qui revendique comme un *titre de gloire* d'être purement *paysanne*, les forces vives de son cœur de prêtre.

Ce n'est pas lui qui démentirait Gustave Le Bon disant que l'agriculture reste une des professions les moins considérées alors qu'elle exige des connaissances plus variées que la plupart des autres... Il approuverait aussi l'assertion de ce ministre anglais : « L'homme sachant diriger une *ferme* serait capable de gouverner *l'empire des Indes.* »

On chercherait en vain dans les travaux de l'historien

Digitized by Google

cette façon d'écrire l'histoire que Cideville qualifiait de : ramas de tracasseries qu'on fait aux morts ! (et Thiers ajoutait : « Si encore l'on s'en tenait aux morts, mais les vivants ne sont pas épargnés ! ») Son œuvre maîtresse : l'*Histoire de l'Abbaye du Bec,* a aussi servi à magnifier notre Normandie... Vous y verrez que d'Allemagne et d'Italie, malgré les difficultés des communications, on venait recevoir l'enseignement des Lanfranc, des saint Anselme, tous deux abbés du Bec avant d'être archevêques de Cantorbéry. Le pape Alexandre II s'assit sur ses bancs, et combien d'autres !

Le catholicisme était déjà alors ce qu'il est maintenant, ce qu'il sera toujours, le vrai *noyau d'Internationale !*

J'ai fini, Monsieur le Chanoine ! Au nom de la section de Bernay de la Société libre de l'Eure, au titre aussi des membres de la Légion d'honneur, et, — ma foi, — comme maire de Menneval qui eut pour Curé l'historien des Normands, je lève mon verre à la santé du prêtre savant, du moderne Gabriel Dumoulin par le ministère et par la science !

Dieu veuille le laisser encore longtemps à l'affection de ses ouailles et à la vénération de ses concitoyens !

Digitized by Google

# DISCOURS DE M. HERBERT

MAIRE DE BERNAY

Monsieur le Chanoine,

Vous êtes un bernayen de naissance, un ancien élève de notre vieux collège où vous eûtes comme condisciples quelques-uns de nos vieux amis hélas ! aujourd'hui disparus. Vous avez bien voulu accorder à la municipalité le concours hautement apprécié de votre savoir pour la direction de notre bibliothèque et de notre beau musée où figure en bonne place votre don généreux. C'est pourquoi le maire de Bernay estime qu'il est de son devoir de s'associer à la belle manifestation de sympathie dont vous êtes l'objet et qui, j'en suis sûr, ira droit à votre cœur.

Je veux m'y associer aussi, pour une raison qui, à mes yeux, prime toutes les autres : vous avez mérité la haute distinction qui vous a été conférée par le gouvernement de la République. La Légion d'honneur est trop souvent prostituée, je la vois briller chaque jour sur la poïtrine de gens sans honneur, elle brille aujourd'hui sur la poitrine d'un brave homme doublé d'un savant. Travailleur, probe et silencieux, vous avez cherché la vérité par amour pour la vérité, vous avez fait de la science désintéressée. Par-dessus tout vous êtes un modeste. Et c'est à cette modestie qu'on reconnaît le vrai savant.

« Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne sais rien », disait Socrate. La sagesse antique a trouvé en lui sa plus haute personnification. Et tous ceux qui ont des lettres con-

Digitized by Google

naissent l'allégorie de la caverne de Platon. Des hommes sont entraînés dès leur naissance, le dos tourné à l'entrée de la caverne, les yeux fixés sur la paroi du fond où ils voient se profiler comme sur un écran les ombres des choses et des êtres qui défilent devant l'entrée ; ils prennent ces ombres pour la réalité. Ainsi font les ignorants, les faux savants, les pédants dont l'horizon ne dépasse pas les parois de la caverne.

Le sage, c'est-à-dire le vrai savant, a réussi à briser ses chaînes, il est sorti de la caverne. Ses yeux accoutumés à l'obscurité ont tout d'abord été éblouis par les rayons de l'astre qui brille dans l'azur du ciel, ils se sont peu à peu familiarisés avec la lumière, et sa raison, sur les ailes de la dialectique, s'est élevée d'idées en idées jusqu'à l'idée suprême, principe de toute existence, c'est-à-dire jusqu'à l'infini.

A travers les fantaisies de sa puissante imagination, Platon laisse entrevoir la vérité. Le vrai savant est tout imprégné de la notion d'infini. Il connaît l'infinité de l'espace et aussi l'infinité du temps. Il a conscience de sa petitesse à lui, pauvre créature finie, et c'est pourquoi c'est un modeste.

Et vous, Monsieur le Chanoine, qui avez voulu rester un modeste curé de campagne, vous êtes de la pure race des savants.

Vous avez médité, observé ; pas à pas, vous avez fait l'ascension de la colline, vous avez peu à peu élargi votre horizon, vous avez scruté le passé qui séduisait par ses œuvres d'art votre âme éprise de beauté.

Et, chaque soir, vous vous endormez, la conscience tranquille, en répétant ce que disait Socrate : « Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne sais rien. » Vous aussi, Monsieur le Chanoine, vous êtes un sage.

Et c'est pourquoi, de tout mon cœur, je vous adresse mes félicitations.

---

Digitized by Google

# DISCOURS DE M. JOIN-LAMBERT

Vice-Président de la Société libre de l'Eure.

---

Monseigneur, Messieurs,

La Société libre de l'Eure a tenu à fêter aujourd'hui l'attribution de la croix de la Légion d'honneur à l'un des membres les plus éminents de sa section de Bernay, M. le chanoine Porée, l'un des doyens de cette section à laquelle il appartient depuis de longues années.

Elle a voulu souligner le sens de cette réunion en montrant que dans M. le chanoine Porée elle ne séparait pas de l'archéologue dont le gouvernement de la République vient de reconnaître les services rendus à la science, le prêtre qui pendant plus de cinquante années est resté fidèle à son diocèse et à ses paroissiens. Sachant, Monsieur le Chanoine, que rien ne pouvait être plus doux à votre cœur de prêtre que la présence du premier pasteur de ce diocèse qui avait eu l'amer regret de ne pouvoir prendre part à la cérémonie de vos noces d'or paroissiales, elle a prié Mgr l'Évêque d'Evreux d'accepter la présidence de ce banquet.

Il a bien voulu s'associer ainsi aux honneurs décernés à l'archéologie et à l'histoire en la personne d'un des prêtres les plus savants et les plus vénérables de son diocèse.

Je tiens ici, au nom de notre Société, à l'en remercier respectueusement.

Je veux aussi remercier la municipalité de Bernay, et son chef très particulièrement. Ce chef est un philosophe, un psychologue. Comme psychologue, il connaît mieux que tout

Digitized by Google

autre les sentiments humains, et mieux encore les sentiments de ses administrés. Il sait que ceux-ci sont fiers de l'enfant de Bernay, du savant historien de leur pays, et qu'ils sont tous heureux de voir leur premier magistrat municipal joindre son hommage à celui que rend au chanoine Porée M. le ministre de l'Instruction publique.

Ce m'est un devoir fort agréable de saluer les écrivains, les savants qui sont venus apporter à M. Porée leurs félicitations.

En eux, je reconnais des amis, des présidents de notre Société, anciens ou futurs. C'est un grand honneur pour elle que MM. Goyau, Coutil, M. l'abbé Blanquart aient bien voulu répondre à son appel.

Dois-je les remercier d'être venus? Je ne le crois pas. On ne remercie pas des historiens, des écrivains, des archéologues, des amis, de sacrifier à leurs passions, à l'histoire, aux lettres, à l'amitié. Je me réjouis simplement de les voir aussi nombreux autour de notre éminent ami.

Monsieur le Chanoine, l'idée ne pourrait me venir, après avoir protesté ce matin de mon incompétence, de parler de votre œuvre. Pour la juger, je vous donnerai la parole. Nos auditeurs ne s'en plaindront certes pas. Vous nous direz d'abord, je vous prie, comment vous concevez le rôle de l'historien. J'ai trouvé votre pensée sur ce sujet dans une brochure que vous avez consacrée à Auguste Le Prévost, lui-même enfant de Bernay :

« L'isolement prolongé stérilise l'étude, surtout l'étude de « l'histoire... Au philosophe, au mathématicien, il faut le « silence et la solitude pour atteindre à un résultat qui est « tout dans la perspicacité de leur entendement et la rigueur « de leurs déductions. Il en est autrement de l'historien dont « la pensée étreint, non pas une abstraction, mais des réalités « diverses, dont le regard embrasse, non pas un phénomène « particulier, mais la vie entière d'un homme ou les annales « d'un siècle. Par la nature de ses recherches, l'historien « devient le contemporain de tout un passé dont il étudie les « mœurs, les traditions, les monuments.

« L'histoire ne peut être faite qu'au moyen d'une sorte de

Digitized by Google

« mise en commun d'efforts individuels, vrai capital auquel « chaque travailleur apporte sa part de labeur en bénéficiant « lui-même du travail de tous. »

Vous écriviez ces lignes en 1881. C'était tout un programme. Vous l'avez respecté. Historien, vous êtes resté dans la vie active, suffisamment pour être en contact avec les réalités contemporaines, et puis, sans négliger vos paroissiens de Bournainville, vous avez voyagé, vous avez suivi les congrès des sociétés savantes, pris part à leurs travaux, apportant ainsi votre contribution de labeur, et bénéficiant en même temps du travail des autres. Cette association pour la production scientifique n'effraye pas l'homme politique que je suis, quelque conservateur qu'on puisse le croire. Vous avez placé à la base de vos travaux, Monsieur le chanoine, une mise en commun des moyens de production que j'approuve pleinement car elle ne tend point, comme d'autres associations, à bouleverser l'ordre social.

Puis, pour pénétrer les secrets du passé, vous vous êtes fait « une âme antique ». Dans l'introduction à l'*Histoire de l'Abbaye du Bec*, vous nous en expliquez clairement la nécessité[1] : « Si donc nous voulons nous faire une idée juste du passé, « nous devons faire abstraction le plus possible de nos idées « modernes. Le système représentatif, la liberté de la presse, « les chemins de fer, les téléphones, notre vie à outrance « nous préparent mal à étudier et à juger sainement l'époque « mérovingienne ou carlovingienne, la féodalité, le monar- « chisme, les croisades de l'art gothique. Notre âme est mo- « dèrne; aussi comprenons-nous à merveille notre siècle, « nous y marchons de plain-pied et son langage est le nôtre. « Mais quand il s'agit de remonter vers le passé, de pénétrer « dans sa vie, ses mœurs, ses institutions, il faut à tout prix, « selon l'expression de Tite-Live, se refaire « une âme antique » « et devenir les contemporains de nos vieux ancêtres. Littré, « Taine, et d'autres l'ont fait et s'en sont bien trouvés : fai- « sons de même. A ceux qui nous accuseraient de vouloir « faire l'apologie du moyen âge, nous répondrions qu'eux-

1. *Histoire de l'Abbaye du Bec.* Introduction, p. 12. Evreux, 1901.



Digitized by Google

« mêmes, en dédaignant de prendre la précaution que nous « indiquons, ne pourront jamais écrire autre chose qu'un « réquisitoire. Ils ne feront point œuvre d'historien, mais de « pamphlétaire. »

Non, vous n'êtes point un pamphlétaire, Monsieur le Curé de Bournainville, mais bien un historien, parce que, pour pénétrer les mobiles secrets des actes de nos ancêtres, vous avez commencé par les juger avec cette bienveillance qui seule permet de connaître les hommes. Vous estimez que « la seule règle qu'il convienne d'appliquer aux faits comme aux actes humains, c'est la moralité ; quant au reste, dites-vous, c'est chose assez subtile ».

Vous essayez donc, pour être équitable, de vous faire, autant que cela est possible, le contemporain de ceux dont vous écrivez l'histoire. Vous voulez non seulement connaître leurs actions mais encore en scruter les mobiles, et pour cela vous profitez des indices fournis par leur aspect extérieur et par leur physionomie. Robert Nanteuil a mérité votre gratitude parce qu' « au moyen de son burin délicat et ingénieux, dites-« vous, il a fait véritablement revivre tous les principaux « personnages du XVII^e^ siècle, étinceler dans leurs yeux, res-« plendir sur leurs traits l'esprit, la dignité, la bienveillance ». « A l'aide de ces fidèles images, continuiez-vous, un peu plus « loin, nous devenons contemporains du grand siècle ; nous « comprenons mieux son histoire, nous jugeons plus sûre-« ment ses grands hommes, et nous nous expliquons l'in-« fluence et le prestige qu'ils ont exercés autour d'eux. » Vous avez remercié Robert Nanteuil en écrivant sur sa vie et sur son œuvre une étude aussi pénétrante que complète[1].

Ainsi armé, le curé de Bournainville a exploré son pays natal, sa ville de Bernay à laquelle le rattachaient tant de souvenirs émouvants, les environs de la ville et le département de l'Eure. Il y a rencontré de vieux monuments, des ruines. Il les a étudiés, classés et puis, en évoquant ceux qui les ont construits, et qui y ont pour ainsi dire laissé une partie de leur âme, il semble qu'il ait rendu la vie à ces

1. *Robert Nanteuil, sa vie et son œuvre.* Rouen, 1890.

Digitized by Google

témoins du passé. C'est ainsi que, pour montrer des exemples à Bernay même, Monsieur le Chanoine, vous avez fouillé, reconstitué pour nous l'église de la vieille abbaye bénédictine dans laquelle nous avions la joie de vous recevoir ce matin.

A Sainte-Croix, cette église dans laquelle vous assistiez, il y a quelques instants au service divin et qui vous est chère à tant de titres puisqu'elle vit la formation et l'épanouissement de votre vie religieuse, depuis votre baptême jusqu'à votre première messe, vous avez distingué des trésors artistiques incomparables, les statues des apôtres et le maître-autel, enlevés à l'Abbaye du Bec. Bernay même nous est décrite dans une charmante brochure consacrée à un dessin inédit du XVIII^e^ siècle. Nous pouvons, grâce à vous, revoir la vieille ville, avec ses maisons de bois à parure gothique et sa Grande-Rue où des logis à colonnes offraient aux passants une galerie secourable, particulièrement précieuse dans un pays où la pluie n'est pas chose inconnue.

Mais je n'ai pas à faire connaître votre œuvre à vos amis. Aussi bien y faudrait-il quelques jours et quelques mois peut-être, car j'ai ici une liste de quelque 66 brochures signées de vous, et je crois bien ma liste encore incomplète.

En terminant, fidèle à mon plan, je vous rends la parole. Je demande seulement à vos amis de substituer au nom du curé de Menneval Gabriel Dumoulin dont vous avez écrit l'histoire, et qui vécut au XVII^e^ siècle, le nom du curé de Bournainville qui vit aujourd'hui et qui, nous l'espérons, vivra de nombreuses années encore au milieu de nous. Ils me pardonneront cette liberté prise avec l'histoire, parce que je ne suis pas un historien, mais un homme politique à qui, en ces matières, une certaine fantaisie n'est pas interdite, et que d'ailleurs, comme ils le constateront, cette liberté ne m'éloigne pas de la vérité.

« Chose vraiment remarquable », dites-vous dans cette biographie[1], « cet historien qui voit et juge de si haut, dont « le regard n'est point déconcerté par cette inextricable « mêlée d'intérêts, ce n'est ni un homme d'Etat, ni un par-

1. *Gabriel du Moulin, historien.* Bernay, 1890, p. 13.

Digitized by Google

« lementaire, ni un prélat mêlé à la politique : c'est un curé « de Menneval », j'allais dire de Bournainville.

« Il ne se contente pas de se placer à la hauteur voulue « pour dominer son vaste sujet et l'embrasser dans toute son « ampleur. Il sait que l'historien doit être véridique. Ayant « mission de dire la vérité, il voulut la connaître, et pour y « parvenir, il ne recula pas devant un énorme labeur.

« Ce n'est pas en froid chroniqueur, indifférent aux événe- « ments qu'il raconte, que Du Moulin tient la plume. Ce « prêtre avait le cœur aussi chaud que son esprit était judi- « cieux. Du Moulin aime son pays, et la fibre patriotique « vibre en maintes pages de son histoire. »

Vous aussi, Monsieur le Chanoine, vous aimez votre pays, vous aimez son sol et ses monuments.

C'est ce qui vous a d'ailleurs permis d'écrire ce livre remarquable, qui suppose tant de science et un jugement si sûr, l'*Art normand*.

Et puis, vous aimez les habitants de la terre normande. Vous les traitez avec cette bienveillance qui, nous le disions tout à l'heure, est nécessaire à l'historien. Écoutez, Messieurs, cette définition de l'esprit normand[1] :

« Si l'on en croyait une foule de dictons populaires et « même les assertions de bon nombre d'historiens, la Nor- « mandie aurait été jadis la terre classique de la chicane et « le paradis des procureurs. Devant un tel accord, — on « pourrait presque dire : une pareille unanimité, — il faut « bien admettre qu'il y a quelque chose de fondé dans cette « réputation de nos ancêtres; et cela s'explique. Au moyen « âge, notre province était, de toutes les contrées de la « France, celle où, relativement, le paysan était le plus heu- « reux; il devenait facilement propriétaire. Or, quand on a « longtemps travaillé pour acquérir et améliorer le champ « que l'on transmettra à ses enfants, on est tout disposé à « défendre énergiquement son bien contre les empiétements « du voisin. L'esprit processif des Normands n'a donc été, « à bien prendre, que l'excès d'une qualité, et sans doute

1. *Un cas de fraude normande en 1776*, p. 3. Evreux, 1900.

Digitized by Google

« aussi une preuve de leur confiance extrême dans la justice « et en ceux qui étaient chargés de la rendre. Ces bons sen- « timents ne paraissent pas avoir sensiblement diminué de « nos jours. Non seulement un Normand s'intéresse à ses « procès, — ce qui est tout naturel, — mais, par amour de « l'art, il s'intéresse également à ceux des autres. Il est des « gens pour lesquels entendre plaider est un régal, une jouis- « sance, — et aussi un profit. N'y a-t-il pas toujours quelque « chose d'utile à retenir dans les considérants d'un juge- « ment? »

Quelque ironie n'est peut-être pas absente de cette page : les Normands ne la craignent pas. Mais il y a aussi une indulgente compréhension de l'âme normande, de l'âme humaine. Or, écrire l'histoire, c'est comprendre le passé, pour le faire comprendre aux autres. Monsieur le Chanoine, décidément, même quand vous souriez, vous êtes un historien.

Il semble même que l'historien ait compris, aimé le passé d'autant mieux que le prêtre a compris, aimé le présent et a été secourable aux hommes de son temps. La croix de la Légion d'honneur que nos contemporains sont si heureux de voir sur votre poitrine, je crois bien que ceux dont vous avez écrit l'histoire vous l'auraient décernée eux aussi, si elle avait existé de leur temps, parce que vous les avez compris et aimés.

Digitized by Google

# DISCOURS DE M. LE CHANOINE PORÉE

Monseigneur,
Monsieur le Député,
Messieurs,

Je suis tout confus, et en même temps bien reconnaissant des paroles si aimables, mais vraiment trop élogieuses que je viens d'entendre. Je ne saurais les expliquer que par l'extrême bienveillance et l'affection des amis qui me les ont adressées.

Je vous avoue, Messieurs, que ce n'est pas sans émotion que je me trouve en présence de cette imposante manifestation de sympathie que Mgr l'Evêque d'Evreux, avec sa bonté accoutumée, a bien voulu venir présider, entouré de dignitaires de son clergé, et à laquelle se sont associés d'éminentes personnalités, des représentants des Sociétés savantes, M. le Maire de Bernay, des compatriotes, des amis.

Rien ne pouvait me toucher plus profondément, car je ne me suis jamais vu entouré comme je le suis aujourd'hui.

Je vois près de moi M. le député Join-Lambert, vaillant officier de la Grande Guerre, qui a gagné la croix d'Honneur sur le champ de bataille : il a été, à ma demande, officiellement désigné pour me remettre un insigne plus modestement mérité.

M. Georges Goyau, de l'Académie française, qu'il suffit de nommer, tant sont connues et admirées les œuvres du penseur, de l'apologiste catholique et de l'historien.

M. l'Archiprêtre de Bernay qui, par une délicate attention,

Digitized by Google

a fait coïncider sa fête du saint curé d'Ars avec la réunion d'aujourd'hui.

Mes chers amis, MM. Join-Lambert et Doucerain, promoteurs de ma candidature à la Légion d'honneur ; MM. les Sénateurs et Députés de l'Eure qui tous ont bien voulu l'appuyer ; les conseils municipaux de Bournainville et de Faverolles par leur vœu exprimé à l'unanimité et apostillé chaleureusement par M. le Conseiller général de Thiberville ; la presse régionale, notamment le *Journal de Rouen* et l'*Avenir de Bernay*, tous ceux, en un mot, qui se sont intéressés à ma nomination ont droit à ma reconnaissance. Je les prie d'en recevoir ici l'expression la plus sincère.

Dans ces remerciements, je dois faire une large part à la Société libre de l'Eure, sous les auspices de laquelle je publiais en 1901 mon *Histoire de l'Abbaye du Bec*, et à sa plus ancienne filiale, la section de Bernay. Nous regrettons très vivement l'absence de son président, M. le duc de Broglie, retenu loin de nous. Ce sont leurs distingués et dévoués secrétaires, M. Doucerain et M. Pottier, de concert avec M. le chanoine Bonnenfant, qui ont pris l'initiative de la souscription, grâce à laquelle la croix d'honneur-souvenir m'a été offerte tout à l'heure.

Toutefois, Messieurs, vous ne vous en êtes pas tenus là. Comme témoignage de votre sympathie, je pourrais même dire de votre affection, vous avez voulu m'offrir un splendide ouvrage qui consacrerait le souvenir de l'inoubliable journée que nous vivons aujourd'hui. C'est l'Histoire, très richement illustrée, de la Gravure en France, de Courboin, conservateur du Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale. Vous ne pouviez faire choix d'un ouvrage qui me plût davantage et répondît mieux à mes goûts ; il me rappellera que, jadis, je me suis beaucoup occupé du grand graveur de portraits, Robert Nanteuil, et de son œuvre.

Soyez-en vivement remerciés, Messieurs, ainsi que toutes les personnes qui ont pris part à la souscription, et recevez l'expression de ma gratitude pour ce geste généreux et délicat que vous avez accompli à mon égard.

Mais puisque nous sommes à Bernay, et que notre Section

Digitized by Google

de la Société libre de l'Eure tient une grande et juste place au milieu de nous, vous me permettrez d'évoquer un souvenir déjà bien lointain.

Je me reporte à l'année 1878, où je faisais ma première communication à la Section de Bernay, présidée par M. le duc de Broglie. Je me souviens toujours de l'accueil plein de bienveillance et de cordialité que je reçus de mes aînés, qui s'appelaient Malbranche, Boivin-Champeaux, Join-Lambert, Lerenard-Lavallée. En me demandant mon active collaboration, ils m'ouvrirent véritablement la voie que j'ai toujours suivie jusqu'ici; et il me plaît de dire que c'est grâce, en grande partie, à leurs encouragements, à leurs conseils, à leur exemple, que je me suis voué à l'étude de l'histoire et de l'archéologie normandes.

Mais tout cela, Messieurs, c'est de l'histoire ancienne, et nous sommes en 1926.

Cette preuve de votre estime et de votre sympathie que vous me donnez en ce moment est une des plus intimes joies que j'aurai ressenties au cours de ma vie, et ce témoignage de votre part vient doubler, croyez-le bien, l'honneur qui s'attache à la haute distinction dont j'ai été l'objet.

En terminant, je lève mon verre en l'honneur de M. le président de la République et de M. le ministre de l'Instruction publique qui ont signé mon brevet de chevalier de la Légion d'honneur.

Je le lève en votre honneur, Monseigneur, qui me donnez, à cette heure, un nouveau et bien précieux témoignage de votre paternelle affection.

En l'honneur de M. le député Join-Lambert, mon cher parrain; de M. Georges Goyau, de l'Académie française; de M. l'Archiprêtre, de M. le Maire de Bernay, de MM. les représentants des Sociétés savantes, de M. le comte Dauger, de M. Léon Coutil, de MM. Doucerain, Pottier, Deshayes, dévoués organisateurs de cette belle fête, de la presse régionale, et de vous tous, Messieurs, en toute effusion d'amitié et de reconnaissance.

Digitized by Google

NOTA. — Nous regrettons de n'avoir pu reproduire le texte intégral du discours du Mgr l'Évêque d'Évreux qui ne nous a pas été communiqué et dont la *Semaine religieuse* n'a reproduit que des fragments.

S. L.

Digitized by Google

# LISTE DES EXCUSÉS

Se sont excusés :

MM. ALBERT-PETIT, président de la Société.
le duc de BROGLIE, président de la Section de Bernay.
Henri OMONT, membre de l'Institut.
MM. le Dr MESNIL, de Bernay.
P. BILLAUD.
MM. PERROT.
HAREL Paul.
BARTHÉLEMY, d'Argenteuil.
Mme LAIR.

« Je vous prierai d'être mon interprète auprès de M. le chanoine Porée, pour lui adresser mes respectueux hommages et pour lui renouveler au jour de votre petite fête mes félicitations, heureuse de voir cette distinction honorer aussi bien le savant érudit que le bon pasteur si dévoué au troupeau que Dieu lui a confié. »

M. L'HOPITAL Joseph.

« J'aurais été très heureux d'apporter moi-même au nouveau légionnaire l'hommage de la Section des lettres de notre Société et de lui dire la joie que m'a causée personnellement la distinction si méritée et trop tardive dont il vient d'être l'objet. »

M. le chanoine CHEVALIER.

M. l'abbé URBAIN.

« J'aurai le regret de ne pouvoir me rendre le 25 à la cérémonie projetée en l'honneur de M. le chanoine Porée. Je veux du moins avoir la satisfaction de contribuer à l'achat du souvenir destiné à votre savant confrère. »

M. l'abbé MEUGNIER.

« Je serai avec vous de tout cœur par la pensée. »

M. l'abbé SIMON.

« Avec ses regrets que la distance et surtout la date du dimanche

Digitized by Google

ne lui permettent pas de prendre personnellement part à la manifestation à laquelle de loin il s'associera de grand cœur. »

M. Léo Bertin.

« Il ne me sera pas possible d'assister au banquet offert en l'honneur de M. le chanoine Porée, le digne prêtre de Bournainville, l'éminent historien de notre Société. Je le regrette d'autant plus que j'aurais été heureux de me joindre à ses nombreux amis et admirateurs et de lui serrer la main. »

M. Hunger.

« Par suite d'engagements antérieurs il me sera malheureusement impossible de me rendre à Bernay le 25 de ce mois, et j'en exprime mes excuses et mes très vifs regrets. »

MM. de Laval, de Saint-Quentin-des-Iles.
l'abbé Bourienne, de Hillon (Calvados).
M. le chanoine Trèche.

« Je regrette vivement de ne pouvoir assister au banquet. Je suis retenu en effet par des engagements antérieurs : je m'associe de tout cœur aux hommages rendus à M. Porée en l'honneur de sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur. »

M. Durand Maurice, avocat à la Cour d'appel de Rouen.
M. Lecacheux Paul, de Rouen.

« S'associe de tout cœur à la manifestation projetée en l'honneur de M. le chanoine Porée, il tient à l'assurer de sa respectueuse admiration pour le prêtre aussi savant que modeste qui a rendu aux études d'histoire normande des services éminents. »

M. Jore Edouard.

« Étant encore en grand deuil, je ne puis me rendre à Bernay, mais je tiens à donner un témoignage de sympathie à M. le chanoine Porée qui est un érudit et un brave curé de campagne. »

M. Hervey Maurice, vice-président du Sénat.

« De Rabat (Maroc), avec ses regrets de ne pouvoir se joindre aux amis de M. le chanoine Porée. »

MM. Morel, de Rouen.
Marais, d'Epinay.
de Longuemare, conseiller général du Calvados.
Mme Émile Picot.

« Vous ne doutez pas du plaisir que j'aurais eu à assister à la fête qui se prépare en l'honneur du cher chanoine Porée, j'ai attendu jusqu'au dernier moment pour vous dire que, hélas ! ma santé ne me permet pas d'entreprendre ce petit voyage : j'ai une grande affection pour le chanoine Porée qui m'avait fait l'honneur de me convier à sa fête de Bournainville, fête des plus touchantes, et c'est avec un profond regret que je renonce à être au milieu de vous. »

Digitized by Google

M. Hérissay Jacques.

« Avec tous ses regrets de ne pouvoir se rendre à Bernay le 25 avril et vous prie de transmettre avec ses excuses ses vives félicitations. »

M. Hallays André.

« Obligé de me trouver à Strasbourg je ne pourrai être à temps à Paris pour prendre dimanche matin le train de Bernay. Dans ces conditions il me sera impossible de fêter avec vous M. le chanoine Porée et je suis très contrarié de ne point rendre cet hommage au grand archéologue normand. Je vous demande de lui dire mes grands regrets et mes respectueux compliments. »

M. Fère, conseiller général.

« A mon très grand regret il m'est impossible de me rendre au banquet offert à M. le chanoine Porée à l'occasion de sa nomination dans la Légion d'honneur. J'ai des engagements pour cette date à Évreux où doivent se tenir, dans la matinée et dans la journée, des réunions de la Ligue des Patriotes. »

M. Lefèvre Cyrus, président des anciens élèves du collège de Bernay.

« La besogne qui nous est imposée à cette période d'échéance trimestrielle, doublée par le recouvrement des impôts Loucheur, m'ôte décidément toute possibilité de m'absenter. Vous me voyez désolé de ne pouvoir m'asseoir dimanche à votre table de banquet, et si je vous adresse aussi tardivement mes excuses c'est que jusqu'au dernier moment j'ai espéré pouvoir être libre au moins le dimanche. J'écris par ce même courier à M. Daniel Hervieu, vice-président de l'Amicale des Anciens Elèves du Collège, pour le prier de vouloir bien représenter l'association à la cérémonie organisée en l'honneur d'un des plus justement célèbres de nos camarades. »

MM. Marcel Geoffrit, receveur des finances ;
Loquet et Abaye Charles, conseillers d'arrondissement ;
le baron de Montigny ;
Tournouer, président de la Société historique de l'Orne ;
Le Mire et Alexandre Duval, députés de l'Eure ;
Josse, sénateur ;
l'abbé Toufet, curé de la Couture de Bernay, etc.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 13 JUIN 1926

# DISCOURS

DE M. ALBERT-PETIT,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

L'assemblée générale où le nouveau président inaugure ses fonctions se tient cette année à une date pour le moins anormale. Je suis vraiment confus de ce retard dont je suis cause, mais, mes chers collègues, permettez-moi de vous dire que vous partagez avec moi le poids de cette responsabilité. Pour remplacer notre éminent ami André Beaunier, disparu dans la plénitude de son talent et au seuil de l'Académie, vous avez eu l'imprudente idée de faire appel à un vieux professeur d'histoire, enclin aux longs voyages par métier et par goût, et à qui les loisirs de la retraite laissent désormais le temps de céder à sa manie ambulatoire. A l'heure où j'aurais dû ne songer qu'à l'honneur dont vous m'avez gratifié, — et dont je sens d'autant plus le prix que j'ai le remords de ne l'avoir justifié ni par mon assiduité à vos séances ni par ma collaboration à vos travaux, — je courais l'Afrique du Nord, pour me rendre compte à la fois des nouvelles fouilles dont les « Villes d'Or » ont été le théâtre et des progrès réalisés par « la France Nouvelle » dont Prévost-Paradol, il y a plus d'un demi-siècle, signalait l'importance vitale pour notre avenir. Excusez-moi de citer

Digitized by Google

Prévost-Paradol, qui n'était pas des nôtres : il est des miens. Il fut une des gloires de l'École normale et une des colonnes du *Journal des Débats*. Je ne vous apprendrai rien en vous disant que Beaunier et moi nous avons passé par la même filière. Beaunier, à peine sorti de la rue d'Ulm, avait débuté au *Journal des Débats*, alors qu'il était pensionnaire de la Fondation Thiers. Il y écrivit, pendant deux ans, sous le pseudonyme de Jean Rémi, des chroniques d'une grâce, d'une fantaisie remarquées dès le premier jour. Elles mériteraient d'être recueillies, et le seront assurément lorsqu'on réunira les œuvres complètes de notre brillant compatriote. J'étais déjà un vétéran quand mon jeune camarade faisait ainsi ses premières armes, et j'aurais été bien fier si l'on m'avait prédit que je lui succéderais à cette place, mais bien peiné si j'avais pu prévoir qu'il ne me transmettrait pas lui-même le fauteuil présidentiel.

Votre Société, Messieurs, porte un titre qui paraît long et dont pas un mot pourtant ne se pourrait retrancher. Nous sommes la Société libre d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres. Nous sommes une société libre, c'est-à-dire une société qui ne tire que d'elle-même sa raison d'être et qui ne demande qu'à elle-même ses moyens d'existence et d'action. Le Normand a la passion de l'indépendance, la fierté de se suffire. Il n'est pas frondeur comme le Parisien, mais il n'aime pas qu'on lui mette un collier. Nous n'avons pas de collier. Nous n'avons pas « le cou pelé ». Une société libre, où chacun est chez soi et où chacun garde ses idées personnelles sans entreprendre sur celles du voisin, c'est tout à fait dans notre caractère.

Et ce qui est encore plus dans notre caractère, c'est le souci d'assigner à chaque chose sa juste place. Nous mettons en tête l'agriculture parce qu'il faut d'abord vivre : *primum vivere, deinde philosophari*. « Je vis de bonne soupe, et non de beau langage », disait Chrysale. Ce vers est prosaïque, mais solide. Naguère, on pouvait s'y tromper, le pain quotidien paraissait hors de cause. Le spectre de la famine, ou même des restrictions, paraissait remisé dans les oubliettes du moyen âge. Nous savons maintenant qu'il y a une question

Digitized by Google

du blé et qu'il n'y a pas assez de gigots pour tout le monde. En magnifiant l'agriculture, en lui donnant le premier rang dans vos statuts et dans votre titre, vous faites preuve de bon sens, de prévoyance, de jugement. Vous ne prenez pas « la paille des mots » pour « le grain des choses ». Vous êtes du pays de sapience.

Au second rang vous mettez la science. C'est justice. La science pure ennoblit la vie, la science appliquée la facilite. La science, depuis un demi-siècle, a bouleversé pacifiquement la face du monde. Les hommes de ma génération ont vu l'époque où Louviers n'avait pas de gare de chemin de fer, ils ont vu pousser les poteaux télégraphiques le long des routes, ils ont vu ces routes elles-mêmes, mortes avec les diligences, renaître à la vie au contact de la bicyclette, puis s'effondrer au contact moins velouté de l'automobile. Ils ont vu la chandelle de nos pères céder le pas à la bougie des princes, la bougie s'effacer devant la lampe carcel, l'huile pâlir devant le pétrole, celui-ci baisser pavillon devant l'arc électrique. Et maintenant le télégraphe est vaincu par le téléphone, et le télégraphe comme le téléphone se passent de fil, comme les avions se passent du plancher des vaches et les sous-marins de celui des eaux. Les travaux ruraux seraient impossibles sans les engrais chimiques et sans les machines agricoles, l'humanité périrait d'inanition si nous n'avions pour traité d'agriculture que les *Géorgiques*. Soyez remerciés, Messieurs, pour avoir inscrit les sciences après l'agriculture, et avant les belles-lettres. Il faut, disait Richelieu, « dans un État bien réglé, plus de maîtres es arts mécaniques que de maîtres es arts libéraux ».

Il faut tout de même de ces derniers. Vous avez raison de les mettre au troisième rang, vous avez raison de ne pas les mettre à la porte, comme Platon bannissait les poètes de sa République. A ceux qui les aiment, les lettres et les arts assurent le charme de l'éternelle jeunesse. L'homme vit de pain, mais pas seulement de pain. L'alimentation intellectuelle et esthétique nous distingue de la brute. L'âge des cavernes lui-même avait déjà ses grottes décorées et sans doute ses chants liturgiques et profanes. En parcourant

Digitized by Google

les annales de votre Société, j'ai remarqué que vos présidents étaient non seulement des lettrés, mais souvent des professionnels de la littérature. Il doit leur arriver parfois de vous donner à sourire lorsque les exigences de leur charge les amènent à faire les honneurs d'un comice agricole. C'est un accident auquel votre président actuel n'ignore pas qu'il est fort exposé. Il s'en excuse d'avance. Je me rassure en pensant que les historiens ont moins de chance que l'astrologue de la fable de tomber dans un puits, parce qu'ils ne se perdent pas dans les nuées. Soyez certains en tout cas qu'un historien de la Normandie se sentira toujours chez lui quand il sera parmi vous, même s'il a conscience d'y occuper une place supérieure à ses mérites.

Dans mes souvenirs de collégien, je revois ce pavillon où nous sommes comme un palais des Muses devant lequel nous passions le jeudi et le dimanche avec un respect mêlé de beaucoup de curiosité. Quelle besogne mystérieuse pouvaient élaborer dans ce sanctuaire les personnages augustes qui en gravissaient la double marche, élevée par nos yeux de quinze ans à la dignité de perron ? Je le sais maintenant. Ils entretenaient le feu sacré. Mais j'aurais été bien étonné si l'on m'avait prédit alors que, dans ce petit temple grec, je tiendrais à mon tour, grâce à votre indulgente sympathie, le rôle de la Grande Vestale.

Digitized by Google

# SÉANCE GÉNÉRALE DU 13 JUIN 1926

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT-PETIT.

---

Etaient présents : Mmes Emile et Jacques Hérissay, Lefrançois, Lamiray, Haimet, Malaisée, Baudot ; MM. Albert-Petit, Join-Lambert, Doucerain, J. Hérissay, Thureau-Dangin, Guillemare, Lecœur, Gossart, Lamiray, Albert Hubert, chanoine Guéry, Hervieu, Dr Lerat, Coutil, Menu, Mentré, Malaisée, Filleul, Avenel, Huvey, Bionval, Duguay, Haimet, Deville, Billaud, Mathieu, Pihan, Le Sauvage, Couret, Leroux-Fergand, Davy, Agoutin, Baudot, de Prémonville, Sevin, Besnier, Gondard, Souty.

Se sont excusés : MM. Maurice Hervey, sénateur de l'Eure, et Alexandre Duval, député de l'Eure ; le chanoine Bonnenfant, Georges Anquetin, Pierre Préteux, Henri Allorge, l'abbé Louis Gauquelin, Leheurteur, Menon, P. Duchemin.

*Lecture du procès-verbal.* — M. Doucerain donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 février 1926, lequel est adopté sans observation.

*Manifestation en l'honneur du chanoine Porée.* — La Société libre de l'Eure avait pris l'initiative d'organiser, le dimanche 25 avril, à Bernay, une manifestation de sympathie en l'honneur de M. le chanoine Porée, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Cette manifestation, des plus réussies, malgré le temps déplorable dont nous fûmes gratifiés, consista dans la remise officielle des insignes de l'ordre à M. Porée, par M. Join-Lambert, son parrain, et dans un banquet de 80 couverts, présidé par Monseigneur l'Évêque d'Évreux, au cours duquel un souvenir fut offert au nouveau légionnaire au nom de tous ses amis. Ce souvenir était un ouvrage artistique



Digitized by Google

des plus renommés : *l'Histoire de la gravure en France*, par Courboin, en 3 volumes et 3 albums. Parmi les convives, on remarquait M. Georges Goyau, de l'Académie française. Le compte rendu de cette manifestation, qui contiendra tous les discours prononcés, sera publié en plaquette par les soins de la Société.

*Inauguration d'un monument à Villers-sur-Andelys en l'honneur de Nicolas Poussin.* — On sait que M. Léon Coutil, président de notre section des Andelys, a voué un culte fervent au grand peintre, Nicolas Poussin, né, comme lui, à Villers-sur-Andelys, à quelques mètres de sa propriété familiale.

Nicolas Poussin possède aux Andelys sa statue, érigée en 1851. à la suite d'une souscription dont la Société libre de l'Eure avait pris l'initiative. Il s'agissait, cette fois, de célébrer, dans son pays natal, le hameau de Villers, la mémoire du grand peintre, qui fut, pendant trois siècles, le chef incontesté de l'École française.

Ces fêtes furent très réussies. Elles consistèrent, le matin du dimanche 6 juin, dans l'inauguration à Villers, d'une stèle, sur laquelle était placé un médaillon représentant l'effigie de Nicolas Poussin, et l'inscription des *Bergers d'Arcadie* : « Et in Arcadia ego » ; et le soir, aux Andelys, dans une représentation théâtrale de *Psyché*, de Corneille, interprétée par des artistes de la Comédie-Française et de l'Odéon, après une conférence du maître Dorchain. A ces fêtes, nous devons signaler la présence de MM. Forain et Henri Rabaud, délégués de l'Académie des Beaux-Arts ; Auguste Dorchain, président de la Société des Poètes français, et Pierre Chirol, président de l'Académie de Rouen. La Société libre de l'Eure, qui avait participé à l'érection du monument, était représentée par MM. Léon Coutil, président de section, qui prononça un discours applaudi en votre nom ; Marcel Baudot, archiviste départemental, et votre secrétaire perpétuel.

*Excursion du 20 juin à Lyons-la-Forêt et à l'abbaye de Mortemer.* — La Société organise, le 20 juin prochain, une excursion en autocar à Lyons-la-Forêt et à l'abbaye de

Digitized by Google

Mortemer, dont le regretté Louis Régnier a tracé l'itinéraire dans une brochure parue en 1905, et extraite des *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise*. Nous verrons dans la matinée le Château-Gaillard, les églises du Grand et du Petit Andelys, la collégiale d'Écouis et l'église de Gisors.

Dans l'après-midi, après le déjeuner à Lyons-la-Forêt, à l'hôtel de la Licorne, nous verrons l'abbaye de Mortemer, le château de Rosay, Pont-Saint-Pierre, et nous rentrerons à Évreux par Pont-de-l'Arche et Louviers.

Nous engageons vivement nos confrères à prendre part à cette très intéressante excursion, dans une région peu connue des Ébroïciens.

*IV^e Congrès de la Fédération des Sociétés normandes.* — Le IV^e Congrès de la Fédération des Sociétés normandes se tiendra à Saint-Lô du mercredi 23 au dimanche 27 juin, et sera suivi les 28 et 29 d'une excursion au Mont Saint-Michel.

Organisé avec le concours de la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche et celui de la municipalité de Saint-Lô, qui se proposent de commémorer en même temps le huitième centenaire de la *Chanson de Roland*, dont l'auteur présumé était Avranchin, il comportera, entre autres manifestations, une journée canadienne où seront évoqués, en la présence de hautes personnalités, les souvenirs communs à nos deux pays et resserrés les liens qui nous unissent toujours à la Nouvelle France.

La Société désigne pour la représenter à ce Congrès :

M. Léon Coutil, ancien président de la Société ;

M. Charles Lecœur, secrétaire de la section d'agriculture ;

M. Jacques Hérissay, président de la section des beaux-arts ;

M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société.

*Centenaire de Léopold Delisle, à Valognes.* — La Société archéologique, artistique et littéraire de Valognes, reconnaissante à Léopold Delisle de la place qu'il a faite à la Normandie dans ses études et dans son œuvre, et désireuse de consacrer son souvenir dans sa ville natale par une inscription commémorative, a décidé de célébrer le centenaire de la

Digitized by Google

naissance de l'illustre savant, né à Valognes le 24 octobre 1826, par l'apposition d'une plaque sur sa maison natale.

La Société libre de l'Eure, qui ne saurait oublier que Léopold Delisle a été deux fois son président en 1867 et en 1881, et que c'est sous ses auspices qu'il a publié, en 1851, son grand ouvrage sur la *Condition de la classe agricole en Normandie*, a décidé de participer moralement et matériellement à cette manifestation d'octobre 1926.

Le Comité du centenaire de Léopold Delisle comprend trois de vos collègues : M. Join-Lambert, votre vice-président; M. le chanoine Porée, président de notre section des Lettres, à Bernay, et votre secrétaire perpétuel.

Le Conseil général de l'Eure a, sur ma demande, voté une subvention de 100 francs. La Société libre de l'Eure ne saurait faire moins. Une subvention de 100 francs est votée.

*Concours agricoles départementaux à Thiberville et à Évreux.* — La Société libre de l'Eure organise cette année deux concours agricoles départementaux, l'un à Thiberville, avec le concours de la section de Bernay, le dimanche 12 septembre, et l'autre à Évreux, avec le concours du Comice agricole des deux cantons d'Évreux, les 24, 25 et 26 septembre.

Les Sociétés agricoles du département faisant de plus en plus appel au patronage de la Société libre et à ses subventions pour l'organisation de concours départementaux, il y aurait lieu de prévoir une organisation plus rationnelle et plus spécialisée de notre section d'agriculture pour la préparation de ces concours. Un bureau spécial et complet devrait être envisagé pour la direction de la section d'agriculture, avec des cotisations plus élevées et des compétences particulièrement éprouvées.

Votre Secrétaire perpétuel ne saurait suffire à la tâche, même avec le dévoué concours de votre trésorier.

*Lectures à l'ordre du jour.* — L'ordre du jour appelle la lecture de M. Jacques Hérissay, président de la section des beaux-arts, sur *Une guerre de village sous la Terreur, l'abbé Decaux, 1793*.

M. le Président fait remarquer combien cette étude, après

Digitized by Google

d'autres, fait ressortir que la lutte entre les deux clergés, a été l'un des principaux aliments des exactions révolutionnaires.

M. Étienne Deville, conservateur de la bibliothèque de Lisieux, membre de la Société, donne ensuite lecture de son étude sur *Le Monachisme dans l'Eure*, des origines au XIVe siècle. M. Albert-Petit remercie, au nom de l'assemblée, M. Étienne Deville de sa remarquable étude sur le Monachisme. Il dit que si M. Jacques Hérissay a porté son regard sur un épisode de l'histoire révolutionnaire, M. Deville a brossé un tableau d'ensemble de la fondation des monastères dans notre département, ce qui témoigne de la variété et de l'éclectisme de nos études.

Il propose l'insertion dans le Recueil de 1926 des deux mémoires dont on vient d'entendre la lecture, ce qui est adopté à l'unanimité.

M. Jacques Hérissay fait part à l'assemblée du don généreux que la Société vient de recevoir pour son Musée de la part de Mme Pillot, qui a envoyé une belle marine de son regretté mari.

*Admission de nouveaux membres.* — M. le Président met aux voix les candidatures des personnes suivantes qui ont demandé à faire partie de la Société : Mlle Boudet, 37, boulevard Gambetta, à Évreux ; Mme Durieux, 18, rue des Authieux ; M. Roger Homberg, lieutenant au 7e chasseurs ; M. Leroux-Fergand, négociant, 88 rue Grande ; Mme Groussau, château d'Angerville-la-Campagne ; M. Jean Arlaud, directeur d'assurances, 22, rue Pasquier à Paris ; M. Georges Blais et M. Clarens, à Évreux ; M. Delloye, à Mantelle-les-Andelys, et M. Neveu, curé de Gouville.

*Tirage de la tombola annuelle.* — M. Jacques Hérissay, président de la section des beaux-arts, procède alors au tirage des vingt lots, peintures, aquarelles et gravures, de la tombola annuelle. Le lot des membres présents est gagné par M. Menu, inspecteur des contributions directes.

La séance est levée à 4 h. 30.

Digitized by Google

# UNE GUERRE VILLAGEOISE SOUS LA TERREUR

## L'ABBÉ DECAUX (1792-1794)

Par M. Jacques HÉRISSAY,
Président de la section des Beaux-Arts.

En plein plateau du Roumois, — cette plantureuse plaine, semée de bosquets et bordée de forêts qui s'étend entre la Risle et la Seine, qu'elle domine de ses hautes falaises, — le petit village de Brestot cache ses maisons sous les pommiers et les ormeaux, un peu à gauche de la route nationale de Rouen à Pont-Audemer, à quelques kilomètres de Routot, son chef-lieu de canton... A voir groupées autour du vieux clocher roman ces gaies demeures, dont beaucoup ont conservé leurs toits de chaume et leurs pans de bois fleuris de rosiers, qui pourrait se douter que cette calme bourgade fut, en 1793, le théâtre d'un drame navrant, — une de ces guerres acharnées, comme on en voit parfois dans les campagnes et qui eut, celle-ci, pour épilogue la condamnation à mort d'un malheureux ecclésiastique.

L'abbé François-Philippe Decaux, au début de la Révolution, vivait là avec sa vieille mère octogénaire et était, à côté du curé, sans recevoir aucune rémunération de l'État, titulaire d'une petite chapelle dépendant de la paroisse principale, à l'ombre de laquelle elle était bâtie, — la chapelle Saint-Nicolas, fondée en l'honneur de la Sainte-Trinité.

Digitized by Google

Né, le 20 août 1739, dans le village voisin de Rougemontiers, baptisé le lendemain par le vicaire Ducastel, dans la vieille église gothique qui reste encore debout, il était le troisième de onze frères et sœurs. Sa famille était de bonne bourgeoisie et riche : le père faisait valoir ses terres et se livrait en outre au commerce du fil ; la mère, née Catherine Pinchon, avait assez de s'occuper de l'éducation de sa nombreuse progéniture ; ensemble, ils étaient le type de ces ménages du tiers-état, qui formait l'armature de la vieille France. François-Philippe reçut dans ce milieu une éducation sévère, sérieuse, fondée sur de solides principes, — ces principes qui l'empêcheront plus tard de se laisser entraîner par le vent de folie révolutionnaire et en feront un martyr.

Où fit-il ses études? Nous n'avons pu le retrouver, pas plus que la date de son ordination ; de toute sa vie, jusqu'en 1789, nous savons seulement qu'il fut, en 1770, vicaire de Sainte-Croix-sur-Aizier, au diocèse de Rouen.

Quand la constitution civile du clergé fut promulguée, édictant l'obligation du serment pour tous les ecclésiastiques « fonctionnaires publics », M. Decaux n'eut pas à refuser ce serment, puisqu'il ne touchait aucun traitement de l'État... A Brestot, toutefois, il semble que personne ne se méprit sur les intentions réelles de l'ecclésiastique : tout de suite, en tout cas, il vit se dresser contre lui les « patriotes » de la commune, — et, au premier rang de ceux-ci, les Frezel, — le père et le fils.

Etranges et louches figures, celles de ces deux hommes, qui vont jouer un rôle de premier plan dans cette triste histoire... Ils étaient les régisseurs des propriétés appartenant, dans cette région, à M^lles^ de Becdelièvre, héritières du feu marquis de Cany ; en cette qualité, ils habitaient le château de Brumare, dont les hautes futaies rejoignent la forêt de Montfort... Est-ce par dévouement à leurs maîtresses et pour sauver leurs propriétés qu'ils se lancèrent dans le jacobinisme le plus violent? Est-ce par simple ambition personnelle?... Il est bien difficile, après tant d'années, et sur de seules pièces d'archives, d'élucider la psychologie de pareils per-

Digitized by Google

sonnages. Quoi qu'il en soit, ils s'affichent, dès 1792, comme ardents patriotes, et le père se vantera, à qui voudra l'entendre, d'avoir deux autres fils au service du Pays, — l'un parti comme volontaire à Dunkerque, l'autre curé constitutionnel de la paroisse de Fréquenne, dans la Seine-Inférieure; ils répondront largement à la contribution patriotique en versant 180 livres et clameront très haut la pureté de leur civisme. Leur crédit, en fait, restera tel qu'ils obtiendront sans peine, en novembre 1793, de la commission administrative provisoire du Département, fort jacobine, la levée des scellés apposés sur les biens de M^lles^ de Becdelièvre, soupçonnées d'émigration.

En 1791, Jean-Baptiste Frezel, le père, est maire de Brestot et son fils, Tranquille, secrétaire-greffier de la municipalité. A la fin de novembre de cette année, ils commencent sournoisement les hostilités contre M. Decaux et il est permis de voir, dans cette première escarmouche, un traquenard destiné à mettre le prêtre dans l'obligation de jurer.

Celui-ci, nous l'avons dit, était titulaire de la chapelle Saint-Nicolas; la fondation, passée devant le tabellion de Bourg-Achard, le 4 mars 1522, obligeait ce titulaire à dire trois messes au moins par semaine, une le dimanche, une le vendredi et une le samedi... Défense lui était faite de s'absenter plus de trois mois, sous peine de déchéance, et encore devait-il se faire, pendant ce temps, remplacer par un autre prêtre... La Révolution avait aboli les fondations et M. Decaux, par suite, était maintenant dégagé de toute obligation; il n'en avait pas moins continué à célébrer le Saint Sacrifice chacun des jours de la semaine, mais, volontairement, s'en abstenait maintenant le dimanche, — ceci afin d'éviter tous incidents. A la fin de novembre 1791, le curé de la paroisse, M. Laignel, continuait encore son ministère, sans avoir prêté le serment; le vicaire, en revanche, avait abandonné ses fonctions; il n'y avait plus par suite qu'une seule messe dominicale : les paroissiens s'en plaignaient, et ce fut l'occasion de la manœuvre tentée par les Frezel.

Le 27 novembre, ils profitèrent d'une réunion de la muni-

Digitized by Google

cipalité pour mettre l'affaire à l'ordre du jour : n'y avait-il pas lieu de requérir des administrateurs du Département, au besoin même de la Justice, l'ordre à M. Decaux de se conformer au titre de la fondation ?... Il était, en effet, « aussi étrange qu'inconcevable » de le voir dire sa messe les jours ouvrables et s'en abstenir précisément les fêtes et dimanches, surtout depuis que la paroisse était privée d'un vicaire... L'administration, représentant maintenant le fondateur, était toute désignée, en fait comme en droit, pour intervenir en cette matière, qui intéressait tous les paroissiens de Brestot.

Le conseil, présidé par le maire J.-B. Frezel, délibère longuement sur la question : on évoque le titre des fondations, on en pèse tous les termes, on constate la « résistance » de M. Decaux et on décide que le bureau s'emploiera sans retard à la briser, soit par des démarches amiables, soit par des voies légales, en en appelant à l'administration départementale et même à la justice ; on l'autorise en même temps à « prélever des avances sur les deniers de la fabrique » pour obtenir satisfaction.

Ici était le piège ? Voulu ou non, il était habilement tendu : si M. Decaux, en effet, acceptait un traitement, il devenait par suite fonctionnaire public et, comme tel, était astreint au serment... Quoi qu'il en fût, il ne s'y laissa pas prendre : pressé par les paroissiens, il accepta bénévolement de dire une messe le dimanche, sans pour cela aliéner sa liberté... Momentanément, les choses en restèrent là, mais le prêtre ne devait rien perdre pour attendre.

Peu à peu, les esprits se montaient, les autorités se faisaient plus exigeantes, la poursuite des ecclésiastiques s'organisait ; dans le département de l'Eure tout spécialement, sous l'impulsion de l'évêque jureur Thomas Lindet, le clergé conformiste prenait de l'autorité et excitait les passions contre les réfractaires. A Brestot, le curé, M. l'abbé Laignel, cessa d'exercer ses fonctions à la fin de juillet 1792 : toujours bénévolement, M. Decaux voulut bien le remplacer ; tous les baptêmes, les mariages, les enterrements furent célébrés par lui dans les mois qui suivirent ; par lui aussi, les actes de

Digitized by Google

l'état civil furent rédigés dans la vieille forme, déjà proscrite, où étaient mentionnés, tout au long, les cérémonies « de notre mère la Sainte Église » — et, chaque fois, M. Decaux n'oubliait pas d'ajouter qu'il avait officié avec « le consentement du pasteur légitime ».

On arriva ainsi au mois d'octobre 1792 : la Convention venait de se réunir et l'abolition de la royauté d'être décrétée... Il fallait bien saluer l'avènement de la République; à Brestot comme partout, on éprouva le besoin de prêter le serment civique en l'honneur du nouveau régime; les prêtres résidant sur la commune furent invités, le 7 de ce mois, à s'y soumettre; M. Laignel, quoique malade, obéit; moins sage, M. Decaux, tout en semblant l'imiter, adopta pour la circonstance cette formule, un peu moqueuse, mais traduisant bien ses sentiments intimes, qu'il fit transcrire et signa de sa main sur le registre de la municipalité : « 1° Je jure la liberté de faire le bien et non le mal ; 2° je jure l'égalité, sauf le respect et l'honneur dus aux puissances tant laïques qu'ecclésiastiques et à tous ceux à qui Dieu me le commande... »

Sur ces entrefaites, à la fin d'octobre, un prêtre jureur, le citoyen Charles de Saisy, vint s'installer dans la paroisse avec le titre de « vicaire » et entendit, dès lors, y exercer en maître le ministère... Conciliant, M. Decaux chercha d'abord à entretenir avec lui des relations cordiales; il alla même jusqu'à lui servir sa messe et chanter, certain dimanche, l'office paroissial pour le soulager, mais cette entente ne dura guère. Moins patients, les fidèles supportaient mal leur nouveau pasteur, refusaient de l'accueillir et, comme dans bien d'autres régions, ne voulaient pas recevoir les sacrements de ses mains; secrètement, on faisait appel à M. Decaux : bon homme, celui-ci n'osait refuser, mariait l'un, administrait l'autre, baptisait des enfants et, faute plus grave, consigna de sa main, deux fois, cette dernière cérémonie à la suite de l'acte officiel de naissance d'une petite Marie-Thérèse-Candide Trépouël, le 10 novembre 1792, et d'un jeune Louis-Jacques Michel, le 26 suivant... Vers le même temps, cette dernière famille déchaîna un vif incident : une femme Michel

Digitized by Google

étant venue à mourir, le mari, frère d'un officier municipal, chassa violemment M. de Saisy et fit célébrer l'inhumation par M. Decaux... On conçoit la colère du jureur à la suite de cet affront.

La politique ne tarda pas à s'en mêler et bientôt le village de Brestot fut violemment divisé entre deux partis, dressés l'un contre l'autre : d'un côté, autour de M. Decaux, les hommes sages, Normands posés et prudents, ennemis des violences : Jean-Pierre Godebout, qui avait un frère insermenté, Richard Hauchard, dont un cousin était également réfractaire, de braves propriétaires, comme P. Michel, J.- B. Martin, J.-B. Le Barbier, C.-B. Pépin, P.-D. Breton, J.-P. Cheminel... En face, autour du citoyen de Saisy, les violents, terroristes de demain, prêts à tous les excès révolutionnaires pour apaiser leur haine : les frères Motte, toiliers, les frères Callais, journaliers, excités en dessous par les deux Frezel.

Le renouvellement de la municipalité, en décembre 1792, fit naître les premières hostilités. Les électeurs avaient été convoqués le 9; ils se réunirent dans l'église paroissiale et il est saisissant d'évoquer cette scène dans le cadre resté pareil du vieux sanctuaire, avec la haute voûte de bois de la nef, l'abside aux nervures de pierre du XIII^e^ siècle, le ban seigneurial dans sa chapelle, l'autel surmonté d'un précieux rétable sculpté de statues et de guirlandes... M. Decaux et de Saisy se retrouvèrent là face à face ; les violences du jureur indignèrent les partisans du réfractaire, les deux factions se dressèrent l'une contre l'autre, on se lança force injures, on en vint aux voies de fait et l'intrus eut la honte d'avoir le dessous : ses adversaires l'attachèrent par la soutane à la grille du chœur, où il dut, un bon moment, rester exposé aux huées de la population. L'assemblée, finalement, dut se séparer sans avoir procédé aux élections...

Des plaintes, à la suite, furent portées contre M. Decaux et ses amis au District de Pont-Audemer, mais celui-ci donna une réponse dilatoire et se contenta de remettre une lettre pour le prêtre réfractaire, promettant que celui-ci quitterait sous trois jours le pays, — ce qu'il se garda bien de faire...

Digitized by Google

A cette date pourtant, il était déjà, de par la loi, considéré comme suspect : le 27 mai précédent, en effet, un décret avait ordonné la déportation non seulement des prêtres fonctionnaires publics, mais même de ceux qui, n'étant pas fonctionnaires, s'étaient refusés au serment, — et tel était son cas.

Les Frezel cependant ne cessaient d'attiser les passions. Au scrutin orageux du 9 décembre, le père, maire sortant, n'avait eu que quelques suffrages; sentant la majorité contre lui, il déclara bien haut qu'il n'accepterait pas la mairie, qu'il fallait, au scrutin prochain, élire les deux citoyens ayant, après lui, le plus de voix; habilement, il utilisa pour sa popularité, tout en s'en défendant, un grand banquet civique qui fut alors offert à la mère d'un volontaire, Baptiste Renard, « dont le courage avait coopéré à la prise de Mons ». Des calomnies en même temps étaient habilement répandues contre M. Decaux, dont les amis, en retour, ne cessaient de harceler le desservant de Saisy, distribuant contre lui un libelle, où on le déclarait sans pouvoir pour célébrer l'office divin... Ce libelle fut aussi transmis au district de Pont-Audemer qui renouvela sa promesse du prochain départ de l'insermenté.

Une seconde assemblée se réunit le 16 décembre; pour éviter tout esclandre, M. Decaux n'y parut pas, mais ses amis y furent en nombre et remportèrent la victoire : on nomma maire Pierre Godebout; procureur de la commune Hauchard; officiers municipaux Pierre-Jacques Michel, Pierre Callais, J.-B. Martin, Pierre Rouilly, Michel Callais... M. Decaux lui-même fut, malgré son absence, élu notable avec MM. Le Barbier, Pépin, Lécuyer, Couturier, Pollin, Breton et Rulley... Le procès-verbal des opérations put être dressé, clos, signé, à peu près dans le calme, — mais une protestation du parti vaincu partit, le soir même, pour le Directoire du District.

Les opposants ne s'en tinrent pas là; ils se rendirent trois jours après, le 19 décembre, à Pont-Audemer et y apportèrent de vive voix une nouvelle dénonciation contre M. Decaux; cette dénonciation fut consignée sur les registres et amena l'habituelle promesse que le prêtre quitterait sans retard la

Digitized by Google

commune : de Saisy et ses amis Frezel revinrent à Brestot convaincus qu'ils ne tarderaient pas à être débarrassés de cet adversaire odieux. Quelle ne fut donc pas leur fureur quand ils le virent, loin de songer à partir, prêter, le 23 décembre, comme membre de la nouvelle municipalité, le serment civique, — serment fort licite au point de vue religieux et n'ayant aucun rapport avec celui imposé par la Constitution civile du clergé.

Les quelques mois qui suivirent marquèrent une sorte de trêve dans cette lutte; la municipalité prêchait la paix, la concorde, et ses adversaires semblaient s'y résigner, mais ils ne constataient pas sans colère le rôle important joué par M. Decaux dans les affaires de la petite commune. A tort ou à raison, il passait pour l'inspirateur de tout ce qui se faisait; on prétendait qu'il avait imposé la nomination d'un officier public incapable, le citoyen Le Barbier, et qu'il rédigeait lui-même les actes de l'état civil, y insérant la mention illégale des cérémonies du culte catholique. De fait, bien que sa signature n'y figure plus, après octobre 1792, on semble bien retrouver son écriture dans les registres parvenus jusqu'à nous et tous les actes de naissance, jusqu'au 24 octobre 1793, tracés de sa main, portent en effet les mentions proscrites par la loi, l'indication des parrains. marraines, et la mention des cérémonies du baptême, administrées par le citoyen de Saisy, « desservant ».

Outre cela, on lui reprochait encore d'être le trésorier de la municipalité, ce qui mettait en quelque sorte le curé de Saisy sous sa dépendance, pour le paiement de son traitement, pour la répartition du blé, pour la surveillance des objets du culte... Le jureur en profitait pour se plaindre d'être, à tout propos, en butte à de continuelles chicanes; il prétendait ne pouvoir disposer, selon son droit, des ornements, du linge sacré, même des clefs de l'église... Il réclamait surtout certain calice, récemment acheté, et non encore béni, que s'obstinait à garder M. Decaux.

Un à un, les griefs s'accumulaient, excitant la haine de l'intrus : celui-ci se sentait humilié par l'insermenté; il le rendait responsable de cette méfiance générale dont il était

Digitized by Google

l'objet, il lui en voulait de plus en plus de le sentir toujours puissant auprès de ses ouailles dont, lui, ne pouvait arriver à se faire aimer... Un dernier incident mit le comble à cette animosité : un jour que M. Decaux était à délibérer à une séance du Conseil général de la commune, M. de Longuemare, un des principaux propriétaires du pays, vint le prier de venir auprès de son père expirant et qui implorait les secours de la religion; craignant de donner au desservant un nouveau prétexte de plainte, le prêtre refusa d'abord de s'y rendre, et s'y décida seulement sur l'assurance donnée que le citoyen de Saisy était absent... Celui-ci, en fait, se trouvait au cimetière, crut qu'on lui préférait son confrère et jura de tirer vengeance de cet affront... Les événements politiques n'allaient pas tarder à lui fournir cette occasion ardemment recherchée...

La journée du 31 mai 1793 amena la chute du parti girondin et la région eut à subir le contre-coup de cette crise; fidèles à leur député Buzot, séduits par la parole enflammée de Salles et de Gorsas, les membres de l'assemblée départementale se déclarèrent convaincus que la Convention n'était pas libre, décidèrent l'organisation d'une forte armée qui marcherait sur Paris, acclamèrent la fédération des départements normands, prêts à s'unir pour le salut public... Les communes, en même temps, furent priées de donner leur adhésion à ces mesures...

La réponse fut loin d'être unanime : Vernon, Les Andelys, Bernay surtout, patrie des frères Lindet, déclarèrent rester fidèles à l'Assemblée Nationale; Pont-Audemer au contraire imita Evreux et opina dans le sens de la résistance... Appelée à se prononcer, la municipalité de Brestot suivit cet exemple et chargea M. Decaux de communiquer aux habitants, hâtivement convoqués, l'arrêté départemental; le prêtre y ajouta, à en croire ses ennemis, de pressants commentaires, parla en faveur de l'adhésion, mais se heurta à la cabale bien organisée des Frezel et de Saisy; il fallut recommencer le dimanche suivant, à l'issue de la messe paroissiale; dans l'intervalle, une missive de l'évêque Thomas Lindet était arrivée, qui cherchait à ramener les esprits à la Convention; M. Decaux

Digitized by Google

d'abord se refusa à la faire connaître, mais, sur l'insistance de quelques-uns, il dut céder et lut l'épître en bredouillant, de manière à la rendre inintelligible, après avoir déclaré, avec son mépris de prêtre fidèle pour l'intrus : « Voilà la lettre de votre évêque... » Finalement, la commune donna son adhésion aux Girondins, — mais ce fut la dernière victoire du parti Decaux : le malheureux ecclésiastique, en participant à cet acte fédéraliste, avait ajouté une lourde charge de plus contre lui et hâté son arrêt de mort...

Quelques semaines après, le 11 juillet, les troupes girondines sont battues à Brécourt et la Montagne est décidément triomphante; Robert Lindet et Duroy, chargés par la Convention de réprimer la révolte, arrivent dans l'Eure et n'ont pas de peine à retourner leurs compatriotes; bientôt, leurs collègues Delacroix, Legendre et Louchet vont venir achever cette conversion, en remplissant les prisons d'Evreux de tous ceux qui ont trempé dans le mouvement insurrectionnel. L'occasion est belle pour de Saisy et ses amis : ils ne la laisseront point passer.

Un comité de surveillance révolutionnaire a été crée à Brestot et, bien entendu, toutes les fortes têtes s'y retrouvent avec les Motte et les Callais; prudemment, les Frezel et le desservant n'y figurent pas en nom, mais on les sent, dans la coulisse, exerçant leur action néfaste; par eux ou une de leurs créatures, — le registre conservé aux Archives de l'Eure ne dévoile pas l'identité du délateur, — le Comité est saisi du cas Decaux; deux fois de suite, sans succès, le scandale de la présence persistante de ce suspect est signalé aux « patriotes »; pour la troisième fois, le 28 juillet, le « membre » anonyme revient à la charge et son indignation éclate en ces termes : « Il est temps, citoyens, il est grand temps de prendre un parti vigoureux et décisif... Je demande que l'assemblée arrête si elle dénoncera Decaux ou non... » Comme on ne peut avoir confiance dans les autorités départementales qui se sont mises « à la tête d'une faction sacrilège », il n'y a qu'à dénoncer la conduite de ce suspect à la Convention Nationale elle-même. Ce grand nom de « Convention Nationale » en impose-t-il à ces braves paysans

Digitized by Google

quelque peu timorés?... Ce jour-là encore, la motion n'est pas adoptée et les adversaires même de l'ecclésiastique, à l'exemple du nommé Lormier, s'en tirent avec cette formule quelque peu obscure « qu'ils ne veulent pas poursuivre Philippe Decaux, vu que les dénonciateurs ne l'ont pas poursuivi... »

Maudit soit vraiment ce scélérat!... On ne s'en débarrassera donc jamais, puisque le comité de surveillance lui-même refuse son aide?... En désespoir de cause, après bien des hésitations, de Saisy, n'écoutant que sa haine, se décide enfin à engager lui-même la suprême bataille : le 2 septembre, il adresse au District à Pont-Audemer une requête tendant à ce que la municipalité de Brestot soit mandée « pour justifier de sa conduite sur la négligence qu'elle apporte à souffrir dans sa commune le sieur Decaux, prêtre insermenté, et de l'avoir pourvu de la qualité d'officier public et de trésorier de la fabrique... »

Les temps ont changé; l'échec du fédéralisme et le triomphe de la Montagne ont rendu prudentes les autorités, — surtout celles qui, comme à Pont-Audemer, ont beaucoup à se faire pardonner; jusque-là, le Directoire n'avait rien voulu savoir de cette histoire : maintenant, cela lui semble sérieux. Le 10, des explications pressantes sont demandées au maire de Brestot.

Justement, M. Decaux doit se rendre au chef-lieu du District : il a récemment acquis des biens nationaux ayant appartenu à la fabrique d'Eturqueraye[1] et certaines formalités sont à remplir; il en profitera pour aller, le 12, à Pont-Audemer avec son ami, le maire Godebout. Mal lui en prend : il s'y trouve nez à nez avec de Saisy qui, devant les autorités, renouvelle ses accusations, parle fort, menace, — si bien qu'on n'ose résister à un tel patriote. L'arrestation immédiate de M. Decaux est ordonnée, jusqu'à plus ample informé... Le maire a beau protester, force lui est de s'in-

1. Grâce à cet achat, une partie des biens de la fabrique d'Eturqueraye fut sauvée. Ce fut Louis-Pierre Decaux qui put les recouvrer après l'exécution de son frère François-Philippe et, par lui, ces biens rentrèrent dans le trésor de la fabrique.

Digitized by Google

cliner et il rentre au village où l'annonce de la mésaventure est accueillie avec une profonde émotion.

Dès le lendemain, la municipalité se réunit d'urgence; Godebout conte comment les choses se sont passées, évoque les services rendus par M. Decaux, rappelle le civisme parfait de ce bon et excellent républicain, stigmatise la conduite indigne du desservant jureur, signale les intrigues « des chefs de la faction désorganisatrice qui tiennent de si près aux ci-devant nobles et à leur régime », — il est facile de reconnaître ici les Frezel, — et il supplie ses collègues de protester contre cette arrestation arbitraire, « d'éclairer la religion » du District, de réclamer au Département, d'en appeler même à la Convention... « Indignée de la conduite tenue par le citoyen de Saisy, » l'Assemblée applaudit son maire, vote tout ce qu'il demande et le charge, avec le procureur de la commune Hauchard, de poursuivre, jusqu'à pleine satisfaction, les démarches utiles...

Le résultat est immédiat : vingt-quatre heures après, le 14 septembre, M. Decaux est relâché et rentre, triomphant, à Brestot.

Ses ennemis ne se tiennent pas pour battus : patiemment, ils travaillent le pays, s'assurent des complicités, montent un véritable complot contre l'infortuné : puisque la dénonciation du seul de Saisy ne suffit pas, un long factum sera dressé, signé de tous les « purs » du village, les deux Frezel en tête, puis les Motte, puis les membres du comité de surveillance : le secrétaire Pierre Coypel, Jean-François Lormier, Pierre Carrié, Jean Duval... Le 1er octobre, le réquisitoire, calligraphié par de Saisy, est dressé et envoyé au Directoire du District, — huit longues pages où sont, par le menu, narrés tous les incidents dont la commune a été le théâtre depuis 1792; M. Decaux, comme de juste, y est peint des plus noires couleurs, accusé des pires crimes, convaincu d'atroces desseins contre le desservant et les régisseurs de Mlles de Becdelièvre; comme conclusion à l'exposé de tels forfaits, les signataires demandent l'exécution des lois contre les réfractaires, « seul moyen de rétablir le patriotisme et la paix dans la commune de Brestot ».



Digitized by Google

Craignant que cela ne suffise pas, les mêmes individus renouvellent leur dénonciation, le surlendemain 3 octobre, et ils y ajoutent cet appel angoissé qui prêterait à sourire si les conséquences n'en devaient être lamentables : «... Nous sommes exposés aux vengeances du parti du Sr Decaux, vengeance qui s'annonce par des menaces sinistres, qui obligent les exposants à rester consignés chez eux... Ils vous supplient en conséquence de mettre fin à leur détresse, demandent appui et protection ; il est temps que la tyrannie et la rébellion cèdent aux lois... Venez à notre secours, citoyens, il n'y a pas de temps à perdre... »

Comment rester sourd à de tels accents?... Les autorités de Pont-Audemer, malgré tout ce qu'a pu dire le maire de Brestot, finissent par être émues : bien entendu, ce ne peut être que le réfractaire qui est dans son tort et il faut en finir avec lui. Le 7 octobre, une lettre comminatoire lui est adressée, signée des administrateurs Legrix, Savary, Le Reffait, Levavasseur et Bernier : il est « de la dernière importance » qu'il se rende sans retard au District pour y être entendu ; il devra s'y présenter le lendemain, à 4 heures de l'après-midi, et « on espère que cette comparution ne forcera pas à prendre contre lui des mesures qu'on veut lui épargner ».

Sagement, M. Decaux répond à cet appel : à l'heure dite, il est à Pont-Audemer, donne toutes les explications voulues, se justifie amplement de ces accusations... Le Directoire, composé de braves gens, ne demande qu'à être convaincu, répugne aux mesures graves, mais désire, avant tout, sa tranquillité : il invite donc le prêtre, dans un but d'apaisement, à quitter Brestot et à aller demeurer ailleurs.

M. Decaux s'y résigne ; laissant sa vieille mère, il transporte ses pénates dans le bourg voisin d'Éturqueraye où habite sa sœur Marguerite, mariée à M. Magin-Aubert, et il demande l'hospitalité au curé assermenté, — dont le civisme, comme tel, doit être insoupçonnable...

Ce départ n'apaise pas les esprits, et la guerre reprend de plus belle au village : de part et d'autre, on s'injurie, on s'accuse, on se menace, et les moindres dires sont déformés ;

Digitized by Google

ne prétend-on pas que « ceux qui ont dénoncé M. Decaux s'en repentiront »? N'affirme-t-on pas « qu'avant trois semaines, il sera seul dans la paroisse »? Et, lui, commet l'imprudence, un dimanche, de revenir à Brestot pendant les vêpres. Sur ces entrefaites, dans la nuit du 13 au 14 octobre, quatre gros pommiers appartenant à Mlles de Becdelièvre sont coupés à la scie : sûrement c'est le réfractaire qui a fait cela pour nuire aux régisseurs Frezel, — bien capables, au demeurant, d'avoir imaginé ce forfait pour en accuser leur ennemi. Maladroitement, la municipalité ne veut pas dresser procès-verbal du délit; bien plus, agressive à son tour, elle refuse de donner un local au comité de surveillance révolutionnaire, s'aliénant ainsi ceux de ses membres jusqu'ici indécis.

Autant de nouveaux griefs dont s'empare avec joie la faction de Saisy. Le 17 octobre, les deux Frezel et Michel Motte adressent une nouvelle dénonciation, plus pressante encore que les précédentes, au District, sommé d'en finir avec ce misérable prêtre : « Vous voyez, citoyens administrateurs, à quels excès peut se porter le parti du rebelle Decaux. Jetez un coup d'œil sur notre dangereuse position, et, nous n'en doutons pas, vous serez convaincus qu'il est grand temps d'y apporter remède. Nous vous demandons justice... »

Les administrateurs du Directoire, ainsi mis en demeure, n'osent plus résister à ces violents, qu'ils sentent capables de tout pour arriver à leurs fins. Le soir même, feignant d'admettre qu'il est bien « la seule cause du trouble et des vexations qu'éprouvent tant le citoyen de Saisy que les autres habitants patriotes de la commune », ils ordonnent l'arrestation de M. Decaux, comme suspect : le 20 octobre, celui-ci reçoit notification de cet arrêté, mais, sans doute protégé par de secrètes complicités, il trouve encore le moyen de rester en liberté.

La commission administrative provisoire, qui a remplacé l'Assemblée départementale suspendue à la suite de l'insurrection fédéraliste, a cependant été mise au courant de l'affaire : le 22, elle l'évoque dans une réunion tenue à Évreux. Les bons citoyens que sont les citoyens Thelot, Feugé, Milcent et Geanrot n'ont pas la moindre hésitation :

Digitized by Google

Decaux a commis des actes « liberticides », contre-révolutionnaires, attentatoires à la liberté et à l'égalité; il est prêtre insermenté et devrait déjà être parti pour la Guyane; le serment qu'il a prêté « doit être considéré comme une ironie plutôt que comme un serment » : le district de Pont-Audemer devra, en conséquence, si ce n'est déjà fait, l'arrêter sur l'heure, le transférer de brigade en brigade à Evreux, d'où il sera mené au tribunal révolutionnaire de Paris. En outre, vu « l'égoïsme de la municipalité et son indifférence pour l'exécution des lois, le maire, un officier municipal et le procureur de la commune devront se rendre, sans retard, auprès de la Commission pour y répondre de leur conduite... »

Ce dernier article de l'arrêté départemental reçoit aussitôt son exécution : le 25 octobre, Pierre Godebout, Pierre Michel et Richard Hauchard comparaissent à Evreux devant la Commission provisoire au grand complet, présidée par le citoyen Thelot. Minutieusement, on les interroge sur les incidents passés, et, de leur mieux, ils se disculpent, tout en innocentant M. Decaux... Sans doute, leur défense apparaît-elle satisfaisante, car on les laisse repartir sans les inquiéter...

D'Eturqueraye où il reste caché, M. Decaux ne perd pas courage; ce même jour, il adresse un long mémoire aux administrateurs du Département : confirmant les dires de ses amis, il répond point à point à toutes les accusations, dépeint la haine que lui ont vouée les de Saisy, les Frezel, les Motte, et il retrace le détail des persécutions dont il est l'objet. Cette pétition est apportée à Evreux par son jeune frère Jean-Baptiste, domicilié sur la paroisse de la Haye-Aubin, — la Haye-de-Routot actuelle : admis à l'audience du Directoire, celui-ci qui, jusqu'à la fin se dévouera, plaide de son mieux pour la victime de ces agissements et supplie les administrateurs de surseoir à son arrestation, jusqu'à ce qu'il ait pu présenter sa justification. Sans rien révoquer de leurs précédentes décisions, les magistrats condescendent à transmettre, pour avis, cette supplique au District. Ils en agiront de même à l'égard d'une seconde

Digitized by Google

adresse de M. Decaux, sur le même objet, qui leur parviendra le 29 octobre.

Une dernière fois, les élus de Pont-Audemer tentent de sauver le malheureux réfractaire : en réponse à la communication du Directoire départemental, ils prennent, le 30, un arrêté qui cherche à l'innocenter; la majeure partie de ce que dit M. Decaux est vraie; il n'y a guère à lui reprocher que la prestation un peu équivoque de son serment; généralement, il paraît s'être bien comporté; il suffirait, pour ramener la tranquillité dans Brestot, d'ordonner à l'ecclésiastique de se retirer à trois lieues au moins de cette commune et de venir habiter, par exemple, à Pont-Audemer, où il serait sous la surveillance des autorités...

Semblable résultat ne fait pas l'affaire du curé de Saisy et des Frezel... Leur rage ne connaît plus de bornes et ils la laissent éclater dans les démarches qu'ils ne tardent pas à reprendre. Par quelque compère, ils ont eu connaissance de l'habile défense présentée à Evreux par Godebout, Hauchard et Michel; le procès-verbal lui-même de cette séance de la Commission a dû leur être remis car, le 26 novembre, ils envoient au Département une réfutation, article par article, de tout l'interrogatoire, reprenant chaque réponse du maire, y apportant une riposte, traitant de mensongères ses moindres allégations. Et ce factum méchant se termine par une diatribe contre la municipalité entière : « Les patriotes qui osent se montrer sont continuellement tourmentés par elle et rien n'est plus instant que d'arrêter cette tyrannie qui enchaîne le civisme timoré et qui ne peut manquer d'avoir des suites pernicieuses et contraires aux mesures requises pour faire triompher la République... » Cette prose fielleuse est signée des mêmes adversaires irréductibles : les deux Motte, Jean Duval, Lormier, Coypel, Pierre Carré et les Frezel père et fils.

Ce sont toujours ceux-là qui dirigent la bataille, — et ils sont bien décidés à ne point s'arrêter tant qu'ils n'auront pas obtenu la tête de leur bête noire... Un de ces Frezel, — le père où le fils, n'importe, car ils se valent, — juge nécessaire, pour hâter la victoire, de faire le voyage d'Evreux :

Digitized by Google

est-il tolérable, en effet, qu'un rebelle comme Decaux continue ainsi de tenir en échec les autorités, jouisse, sans être inquiété, de son bénéfice, et puisse se promener aux environs de Brestot, alors que ses biens devraient être séquestrés et vendus au profit de la Nation ?... Le 27 novembre, il apporte au Département une nouvelle dénonciation, précise de vive voix ses accusations, remet les pièces qui doivent, pense-t-il, entraîner la suspension de la municipalité suspecte...

Huit jours après, le 6 décembre, il revient encore à la charge dans une lettre au Président du Directoire de l'Eure : il s'étonne de la lenteur des élus à solutionner cette affaire si pressante; leur patriotisme serait-il en défaut et ne seconderaient-ils pas les efforts « des républicains qui, quoique en petit nombre, ont été assez courageux pour braver tous les dangers », en poursuivant un réfractaire et des magistrats coupables ?... Les patriotes de Brestot en ont assez « d'être écrasés sous le poids de cette aristocratie »; l'administration, animée d'un véritable républicanisme, ne saurait tarder à les dégager d'un régime municipal contraire aux lois et au régime révolutionnaire... »

Tant d'acharnement finit par avoir sa récompense : le 13 décembre, le Directoire du Département rend un dernier arrêté, confirmant celui de la commission provisoire du 22 octobre et en ordonnant l'exécution immédiate.

Malgré l'ordre impératif de transférer sur l'heure le prêtre à Evreux, celui-ci restera pourtant encore quelques semaines dans le pays et il pourra ainsi assister aux derniers moments de sa vieille mère. Celle-ci, âgée de quatre-vingts ans, s'éteint doucement le 26 nivôse an II (15 janvier 1794), à 9 heures du matin, à l'ancien domicile de son fils, où elle a continué à demeurer depuis que celui-ci est parti pour Eturqueraye. Lui-même reparaît au village pour cette triste circonstance et fait en personne la déclaration de décès à la maison commune; deux voisins amis, J. Bouilly et M. Callais, l'assistent comme témoins; pour la dernière fois ainsi, son nom figure au registre de l'état civil de Brestot.

La partie n'en est pas moins perdue pour lui : il le sait et prend ses dernières dispositions en conséquence. Par un

Digitized by Google

acte de donation en règle, il laisse la plus grande partie de son mobilier à son frère Jean-Baptiste, avec charge de transmettre les objets cultuels qui lui appartiennent à un autre de leurs frères, Louis-Pierre : celui-ci aussi est prêtre et sera plus tard curé d'Éturqueraye, où il mourra en 1833. Son beau-frère, Magin-Aubert, reçut de son côté la garde des papiers; il en prendra possession, la Terreur passée, le 3 brumaire an V (24 octobre 1796).

A quelle date exactement et comment se fit l'arrestation de M. Decaux ?... Nous l'ignorons. Une pièce conservée aux archives de l'Eure nous apprend que ses biens, — sa chapelle, sa maison, quelques pièces de terre situées à Brestot et à Éturqueraye, — ont été, à la date du 22 décembre, mis sous séquestre pour être vendus; un autre document nous montre la municipalité restant encore, à la fin de janvier 1794, fidèle au malheureux prêtre; elle s'oppose à la dispersion de ses meubles et s'est emparée des clefs sans poser de scellés, sans mettre de gardien, ni faire d'inventaire, — ce qui indigne fort le comité de surveillance révolutionnaire, où les amis du desservant jureur sont toujours maîtres.

Jusque-là, M. Decaux a gardé la soutane, malgré la loi du 6 avril 1792 qui interdisait le port du costume ecclésiastique. Sans doute voulait-il ainsi montrer que prêtre il était et prêtre il entendait rester. Quand il lui fallut partir, il se décida à quitter l'habit et son frère Jean-Baptiste lui fournit des vêtements civils : un chapeau neuf, un habit, une veste et une culotte de « spengnolette » mauve, une « croisée à bas » de « spengnolette » blanche, une paire de bas « drapés » beige et un mouchoir rouge des Indes... Bien chaussé de souliers ferrés, la poche garnie de 1.200 livres en or, avancés aussi par Jean-Baptiste, il quitta enfin ce pays qu'il ne devait plus revoir et partit pour Evreux, où il fut écroué dans l'ancien Grand Séminaire, transformé en prison, — la vieille prison aux épaisses murailles de brique rouge qui a été démolie ces dernières années...

Il y reste quelques semaines et y reçoit, à deux reprises différentes, la visite de son frère. Celui-ci sait que le régime des détenus est précaire et il apporte chaque fois au prison-

Digitized by Google

nier des provisions de bouche : quelques livres de beurre, des douzaines d'œufs, de bons fromages de Livarot...

Hélas, l'heure fatale approche et le triomphe des Frezel va bientôt être complet : le 25 ventôse (15 mars 1794), les administrateurs « républicains » du Département de l'Eure transmettent le dossier de l'abbé Decaux à Fouquier-Tinville, l'accusateur public au tribunal révolutionnaire. L'inculpé quitte alors Eveux pour être conduit à Paris, où il arrive le surlendemain, 27 ventôse (17 mars) : « prévenu de propos anticiviques et contre-révolutionnaires », il est aussitôt écroué à la maison de Sainte-Pélagie, bondée, comme toutes les autres geôles de la capitale, de suspects qui attendent, anxieux, l'heure où ils comparaîtront devant le sanglant tribunal.

Notre homme n'y est pas longtemps oublié; dès la semaine suivante, le 9 germinal (29 mars), il est appelé au Palais et comparaît devant le juge Étienne Masson qui procède à son interrogatoire, noté au fur et à mesure par le greffier Noirot... L'affaire a été simplifiée et du fatras des accusations portées contre le prêtre, trois chefs seulement ont été retenus: son serment, estimé dérisoire, sa persistance à exercer son ministère, la part enfin qu'il a prise au mouvement fédéraliste... A quoi bon se disculper ?... M. Decaux tente pourtant de le faire et plaide sa bonne foi, la pureté de ses intentions, son civisme connu... Ses inutiles réponses sont consignées sur la minute et, la formalité achevée, on ramène le prisonnier à Sainte-Pélagie.

Pour Fouquier-Tinville, c'est une excellente affaire et il n'y a pas de raison de la laisser traîner : les charges sont formelles, la culpabilité est prouvée, les dénonciations sont abondantes... Pour plus de sûreté, on fera cependant venir les principaux témoins : à l'audience, leurs dépositions feront bon effet et, au cas improbable d'une hésitation des jurés, entraîneront sûrement leur verdict. Le citoyen Laignel, huissier au tribunal de Pont-Audemer, est chargé d'assigner pour l'audience du 2 floréal toute la clique de Brestot: le curé de Saisy, les deux Frezel, Michel Motte, Lormier, Coypel, — et aussi le maire Godebout, avec l'espoir peut-être que les

Digitized by Google

débats prouveront sa culpabilité et permettront d'obtenir deux têtes au lieu d'une.

Le 19 germinal (8 avril), le digne huissier remplit son ministère, et il en rend compte le surlendemain à Fouquier-Tinville : tous les témoins ont été touchés, sauf un, le maire Godebout, qui vient d'être destitué et a été mis en arrestation par le Comité révolutionnaire de sa commune... Le brave homme devra, sans doute, à cette incarcération momentanée, d'avoir la vie sauve...

La fin du drame approche : le 19 germinal an II (8 avril) sur réquisitoire de l'accusateur public, M. Decaux est transféré de Sainte-Pélagie à la Conciergerie, — antichambre de la guillotine. Il attend là, pendant quinze jours, dans un de ces sombres cachots qu'a dépeints Honoré Riouffe dans ses *Mémoires d'un détenu*, l'instant de sa comparution devant la juridiction impitoyable.

Le 2 floréal enfin (21 avril 1794), à 10 heures du matin, il est amené à l'audience que préside Claude-Emmanuel Dobsent, assisté des juges Étienne Foucault et Étienne Masson.

Maints récits, de nombreuses gravures ont popularisé le cérémonial de ce tragique tribunal : au siège, les magistrats ceinturés de tricolore, bicornes à plumes en tête, — à leurs côtés l'accusateur public, non moins empenné et ceinturé, — vis-à-vis le greffier, vêtu de noir, — en bas les jurés, sordides, crasseux, insensibles aux débats qui ne les intéressent pas, décidés qu'ils sont d'avance à voter la culpabilité, — en face d'eux, l'accusé, rarement seul, encadré de gardes nationaux, l'arme au bras...

Nul récit ne nous a été conservé de l'attitude qu'eut M. Decaux devant ses juges, aucune impression ne ressort de la sécheresse du procès-verbal officiel. Après le serment des jurés on procéda à son interrogatoire d'identité et lecture fut donnée de l'acte d'accusation dressé par Fouquier-Tinville, remplacé, ce jour-là, par son substitut Nicolas Gribouval... Les griefs de ses ennemis étaient retenus comme charges contre le malheureux prêtre : ce maudit « réfractaire » s'était montré, par sa conduite depuis la Révolution, « l'ennemi de la Liberté et le partisan du despotisme et de la tyrannie » ;

Digitized by Google

n'avait-il pas refusé le serment prescrit par la loi, et, en en prêtant un dérisoire, « jésuitique », montré « le mépris formel à la souveraineté du peuple et aux autorités constituées ». Des intrigues ne lui avaient-elles pas fait un « parti » à Brestot et n'y avait-il pas gagné les habitants « par les dehors spécieux du faux patriotisme »? Minutieusement, le réquisitoire retraçait les événements dont le village avait été le théâtre, — les élections de 1792, le rôle d'officier public tenu par l'inculpé, ses mentions, sur les registres communaux, des cérémonies religieuses abolies, son exercice d'un ministère interdit, son action au moment du fédéralisme : jamais il n'avait cessé « d'entretenir la haine et les dissensions parmi les habitants », de telle sorte que « les patriotes avaient toujours été vexés et opprimés par son fait... » Tout cela prouvait la lourde responsabilité de l'accusé, et le factum s'achevait sur cette conclusion : « Telle fut la conduite de Decaux, qui ne permet pas de douter qu'il ne soit un des agents les plus actifs de la faction liberticide et l'ennemi déclaré de la République... »

Que demander de plus?... A quoi bon entendre les témoins; de tous ceux convoqués, trois seulement avaient répondu à l'appel et, successivement, le curé de Saisy, puis les deux Frezel déposèrent... On s'imagine leur joie en voyant enfin leur ennemi abattu, amené par eux sur ce banc d'où l'on ne sortait guère que pour monter à l'échafaud.

Un avocat d'office avait été donné à M. Decaux: le citoyen La Fileutrie dit pour lui les quelques mots d'usage qui ne servaient à rien et le verdict qu'on attendait fut rendu, affirmatif sur les deux questions posées.

Conformément à la loi, la peine de mort fut prononcée contre l'accusé, déclaré coupable « d'avoir pratiqué à Brestot des manœuvres tendant à exciter des troubles parmi les citoyens et à les armer les uns contre les autres et ce, en prêtant un serment dérisoire et contraire aux lois, ainsi qu'en propageant les principes et les arrêtés fédéralistes... »

Une heure après, la charrette emportait le prêtre réfractaire vers la place de la Révolution et sa tête tombait au panier de Sanson, saluée des clameurs de la foule enthousiaste.

Digitized by Google

*
* *

La mort de M. Decaux ne devait guère être profitable à ses ennemis.

Le triomphe des Frezel fut de courte durée et il semble bien que leurs amis eux-mêmes furent heureux de trouver une occasion de les perdre... Ils avaient continué, jusqu'à la fin de la Terreur, d'habiter le château de Brumare et une perquisition qu'on y fit, le 6 thermidor an II (24 juillet 1794), permit de découvrir maints objets suspects dans la demeure dont ces « purs » avaient la garde : des plans de propriété ornés de fleurs de lis, des tableaux de famille armoriés « représentant les auteurs de la famille de Becdelièvre », des titres seigneuriaux, des croix, des chandeliers, des bénitiers portant « des marques de l'ancien régime ». Tout cela aurait dû, depuis longtemps, être détruit, conformément à la loi, et c'était un crime d'avoir conservé ces vestiges féodaux... L'agent national de Brestot dénonça donc les coupables et l'affaire fut déférée au juré d'accusation du district de Pont-Audemer. La chute de Robespierre avait changé toute l'orientation politique quand Frezel père fut appelé à comparaître devant ce juré, le 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794). Il fut acquitté, après une courte délibération. Il est vrai que ce qu'on avait pris pour des armoiries n'était que « des attributs de l'astronomie, de la musique, de la chasse à l'oiseau » et qu'on avait baptisé fleurs de lis de simples coquilles sculptées dans le bois des cadres... On ne pardonna pas pour cela au triste sire, pas plus qu'à son fils, d'avoir envoyé à l'échafaud l'abbé Decaux, cet homme de bien que tous aimaient et, aux élections suivantes, Godebout et Hauchard furent renommés, le premier maire, le second adjoint, tandis que les Frezel étaient exclus de la municipalité.

Qu'advint-il d'eux dans la suite?... Nous l'ignorons et nous ne savons rien non plus de M. de Saisy. Leurs noms ont disparu du pays et sont aujourd'hui oubliés... Le souvenir de M. Decaux, en revanche, a survécu et sa famille vénère sa mémoire comme celle d'un martyr... En place d'honneur,

Digitized by Google

dans le salon d'un de ses petits-neveux, son portrait reste accroché et nous permet de le revoir, tel qu'il était à la veille de sa mort, le front haut, le regard clair, les cheveux poudrés rejetés en arrière, des manchettes de dentelle aux manches, le rabat français au cou et, derrière lui, l'église de Brestot, bien reconnaissable à son clocher carré surmonté d'une haute flèche octogonale, se silhouette telle qu'elle existe encore aujourd'hui...

JACQUES HÉRISSAY.

---

## SOURCES

Archives nationales. W. 350 (710).

Archives départementales de l'Eure. Série L. *Registres du District de Pont-Audemer, de la Commission administrative provisoire, du Conseil Général du Département de l'Eure* et *du Comité de surveillance révolutionnaire de la commune de Brestot.*

Archives municipales de la commune de Brestot. *Registres de l'Etat Civil* (les registres des délibérations du corps municipal, sous la Révolution, n'ont pu être retrouvés).

Documents inédits provenant de la famille Decaux, aimablement communiqués par M. Henri Pellerin, petit-neveu du prêtre martyr et auquel nous ne saurions assez exprimer notre reconnaissance pour son aide précieuse.

Pierre Bliard. — *Insermentés et jureurs.* (Études, décembre 1907.) *Jureurs et insermentés.* Paris, 1910

---

Digitized by Google

# LE MONACHISME DANS L'EURE
## DES ORIGINES AU XIVe SIÈCLE

Par M. Étienne DEVILLE,
Membre de la Société.

---

Il est un fait qui ne peut manquer de frapper quiconque étudie l'histoire de l'Eglise ou même celle de la civilisation, c'est la place importante qu'y occupe l'ordre monastique.

C'est au début du VIe siècle que l'on voit s'établir les premiers monastères; l'impulsion se continue jusqu'à la fin de ce siècle puis s'arrête quelque peu. L'essor reprend au VIIe jusqu'au début du VIIIe, puis survient l'époque des invasions normandes où des ruines, au contraire, s'amoncèlent partout.

Arrive le XIe siècle, il se fait alors en Normandie un grand travail de christianisation. Des églises furent fondées partout jusque dans les plus humbles villages, et le mot si connu de Raoul Glaber : *rejecta vetustate, passim candidam ecclesiarum vestem indueret*[1] est vrai pour notre province qui secoua les derniers débris de ses ruines et se couvrit d'un blanc manteau d'églises.

Comment expliquer ces alternatives d'enthousiasme et d'indifférence pour le progrès des idées monastiques? Comment se fait-il qu'elles se soient réveillées, plus vigoureuses que jamais, au commencement du XIe siècle? Pourquoi la fin du XIIIe clôt-elle cette période de fondation des abbayes bénédictines dans notre région?

1. Rod. Glabri. *Histor.*, lib. III, cap. III, p. 62, édit. M. Prou.

Digitized by Google

Si l'on consulte avec soin les données de l'histoire, on arrive à dégager assez nettement les réponses à ces diverses questions.

On est frappé tout d'abord de l'épouvantable désordre qui accompagna la chute de l'empire romain en Occident.

Ce fut alors qu'apparaît saint Benoit avec sa fameuse règle qui a pu être, au point de vue philosophique, appelée le plus grand fait historique du moyen âge.

A partir du VIII^e^ siècle jusqu'au XI^e^ l'enthousiasme pour les institutions bénédictines s'arrête tout à coup. Charles-Martel et Pépin le Bref furent trop occupés par les guerres. Sous l'impulsion de Charlemagne, un regain d'espérance sembla vouloir se manifester, mais aucune fondation ne fut faite. Louis le Débonnaire entreprit bien de réformer à la fois l'administration, l'Église et les ordres monastiques, mais, incapable de réaliser ces projets, il ne parvint qu'à susciter contre lui d'innombrables haines. Et puis, notre province était alors en proie à des calamités dont les chroniqueurs nous ont retracé l'horreur : la peste, la famine, les dures intempéries des saisons et, par-dessus tout, les incursions des pirates du Nord, qui se renouvelèrent fréquemment, surtout à partir de 843.

Les rares monastères existant chez nous furent dévastés et pillés, et il fallut attendre l'établissement de Rollon pour mettre un terme aux exactions sanguinaires de ces barbares.

On a souvent écrit, et avec raison, que de la fin du X^e^ siècle date la résurrection des peuples, et en quelque sorte la création de l'Europe moderne. L'erreur des millénaires ayant infecté une foule d'esprits, on s'attendait généralement à voir le monde finir avec l'an mille. Mais, lorsque l'heure qui devait être fatale eut sonné, sans catastrophe, les hommes, animés d'une ardeur inaccoutumée, semblèrent apprécier davantage le bienfait de l'existence. L'état social était pourtant loin de favoriser une renaissance. Raoul Glaber et Fulbert ont gémi sur les tribulations de l'Église de France : *O desolata Galliarum ecclesia !*

Depuis le Tréport jusqu'au Mont-Saint-Michel, sur le littoral et dans l'intérieur des terres, on vit à cette époque une

Digitized by Google

quantité de monastères et d'églises que les ducs normands se plurent à enrichir de leurs libéralités. Les Normands apportèrent autant de zèle et de goût à la reconstruction des édifices qu'ils avaient mis autrefois d'acharnement à leur destruction. Personne n'était moins qu'eux préparé aux travaux de l'esprit; mais ils furent servis par de telles dispositions naturelles, qu'ils se distinguèrent dès le début dans les arts et dans les lettres. On eût dit qu'ils voulaient dédommager la civilisation des pertes qu'ils lui avaient fait subir.

« Les barons de Normandie, lisons-nous dans Orderic « Vital [1], voyant la grande ferveur qui animait leurs princes « pour la sainte religion, s'attachaient à les imiter, à « s'exciter, eux et leurs amis, à faire de pareils établisse- « sements pour le salut de leurs âmes. Chacun s'empressait « de prévenir les autres dans l'accomplissement des bonnes « œuvres et de les surpasser dignement par la libéralité des « aumônes. Il n'était pas d'homme puissant qui ne se crût « digne de la dérision et du mépris, s'il n'entretenait conve- « nablement dans ses domaines des clercs ou des moines « pour y former la milice de Dieu. »

Il semble qu'à cette époque où il y avait une grande unité de croyance en matière de dogme, le monachisme, mieux que le reste, permit à l'opposition des intelligences et à la différence des tempéraments de se manifester. L'Église ne se distinguait pas seulement de la société laïque ; dans ses rangs le clergé régulier s'élevait contre le clergé séculier ; et parmi les moines eux-mêmes apparaissaient sans cesse de nouvelles manières d'être. Ce monde chrétien était assez vivant pour avoir moins d'uniformité qu'il ne s'attribuait, ou même qu'il ne recherchait, et son élément le plus actif était alors le monachisme.

La pratique du XI^e^ siècle avait fait de l'abbé plus qu'un président de chapitre monastique et qu'un administrateur contrôlé et responsable de biens ecclésiastiques ; l'abbé détenait le plus souvent la plénitude de la puissance spirituelle et temporelle et était, au dehors, le seul représentant de sa congrégation.

1. *Hist. Eccles.* Edit. Le Prévost, t. II, p. 12.

Digitized by Google

A cette époque, l'exemption monastique était très fréquente, enlevant aux évêques l'autorité que l'ancien droit canonique leur avait conférée.

Le réveil des esprits se manifesta complètement au XII^e siècle par l'épanouissement des ordres religieux, et la rivalité qui s'établit entre les nouvelles communautés et les anciennes, éveilla l'émulation et lui donna une forte impulsion.

C'est alors que les Bénédictins, concentrés sous la forte direction de Cluny, luttent victorieusement contre les dangers du régime féodal, et l'ordre de Cîteaux, couronné par saint Bernard d'une splendeur sans rivale, devient l'instrument principal de la suprématie du Saint-Siège.

Au XIII^e siècle, la vie monastique a fait d'immenses progrès; les religieux se pressent en foule dans les cloîtres et l'extension que prend le monachisme lui permet d'avoir un rôle plus actif dans la vie de l'Église. Les ordres nouveaux institués par saint François, saint Dominique et leurs émules, maintiennent et propagent partout l'empire de la foi sur les âmes et les institutions sociales.

Les causes des fondations et des donations faites aux abbayes sont très diverses mais, le plus souvent, c'est un sentiment de piété qui provoque les libéralités, sentiment qui semble avoir été général chez les pauvres comme chez les riches; car si les largesses des grands sont nombreuses et magnifiques, il n'est pas rare aussi de voir les humbles, les petits, se dépouiller de leur modeste patrimoine, non seulement par piété, mais même par délicatesse de cœur, pour acquitter, par exemple, une dette de reconnaissance.

Mais, si le sentiment pieux qui inspire le donateur semble dériver d'une source unique, il est multiple dans son application et ce sont les formes diverses de son expression que nous allons demander aux chartes de nous faire connaître.

Il y a tout d'abord la terreur de la fin du monde annoncée comme prochaine. Les siècles chrétiens qui précédèrent l'an mille, se préoccupèrent vivement de l'approche de cette date qui, d'après certains interprétateurs de l'Apocalypse, et suivant la croyance populaire, devait être le témoin de la fin du

Digitized by Google

monde. Ce serait cependant une erreur de croire que ce sentiment d'épouvante prit naissance peu de temps avant cette époque ; on le trouve déjà exprimé dès le VI^e siècle.

Parfois, c'est la crainte du jugement qui inspire le donateur.

Un autre sentiment très humain, c'est le douloureux souvenir des défunts et le désir de les soulager par les mérites des bonnes œuvres et les suffrages de l'Église. Très nombreuses sont les chartes signalant des dons faits dans cette intention.

Quelquefois, il s'agit de racheter des torts ou de réparer quelque dommage.

Ailleurs, c'est une personne qui vient prendre l'habit monastique.

Pour répondre aux prescriptions de l'Église, au XI^e siècle en particulier, on voit les fondateurs insérer dans leurs chartes les textes de l'Écriture auxquels ils déclarent obéir.

Quelquefois venait se joindre un sentiment d'intérêt. Ainsi les croisades contribuèrent à enrichir les abbayes. Souvent, ces donations que l'on pourrait plutôt considérer comme des emprunts, étaient parfois inspirées par le besoin plus que par un sentiment pieux. Il arrivait même que la libéralité apparente cachait un mobile intéressé, dissimulé assez maladroitement.

Les dons prenaient encore, dans certains cas, la forme d'une restitution, à cause des scrupules que le possesseur pouvait avoir sur la légitimité de ses droits.

Quelquefois enfin, les dons étaient faits au moment de la mort : *appropinquante termino qui non potest transgredi.*

* * *

La circonscription administrative formant le département de l'Eure actuel comptait, au XIII^e siècle, 59 établissements monastiques, 54 d'hommes et 5 de femmes.

C'est naturellement l'ordre bénédictin qui tient la tête avec ses 26 abbayes et prieurés, plus 9 abbayes de Cisterciens, ce qui porte à 35 le nombre des communautés bénédictines dans



Digitized by Google

l'Eure au début du XIVe siècle. Puis, ce sont les chanoines de Saint-Augustin avec leurs 7 maisons ; les Prémontrés, les Jacobins, les Cordeliers.

L'importance du grand mouvement monastique suscité en Normandie au moyen âge, n'a pas échappé à la sagacité de nos anciens historiens.

Guillaume de Jumièges, dans *Gesta Normannorum Ducum*, qu'on peut étudier dans l'excellente édition critique donnée, en 1914, par Jean Marx, pour la Société de l'Histoire de Normandie; Orderic Vital, dans sa précieuse *Histoire ecclésiastique*, publiée par notre compatriote Auguste Le Prévost, pour la Société de l'Histoire de France[1] et traduite en français sous la direction de Guizot par Louis Du Bois[2], ont constaté cette éclosion merveilleuse d'abbayes et de prieurés.

Le travail le plus complet sur ce sujet est le curieux *Traité* de Robert de Torigni, sur les ordres monastiques et les abbayes normandes. Ce traité, que l'auteur considérait lui-même comme un appendice de sa *Chronique*, peut se diviser en deux parties. Dans la première, le docte abbé du Mont-Saint-Michel nous fait connaître les ordres religieux qui prirent naissance à la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe. Dans la seconde, il nomme les fondateurs et les abbés des monastères qui furent restaurés ou fondés en Normandie, du Xe au XIIe siècle. Robert composa ce *Traité* en 1154.

Malheureusement, les renseignements qu'on y trouve sont très sommaires et généralement sans date. Ce texte est pourtant très connu puisque nous en possédons neuf anciens manuscrits et cinq éditions. La meilleure est celle donnée par Léopold Delisle, en 1873, à la suite de son édition de la *Chronique de Robert de Torigni*, pour la Société de l'Histoire de Normandie[3].

Antérieurement à l'établissement des Normands, trois abbayes existaient dans notre région : Saint-Taurin d'Évreux, Pental et la Croix Saint-Leufroy.

1. Paris, 1838-1855. 5 vol. in-8.
2. Caen, 1826. 4 vol. in-8.
3 Tome III, pp. 181-206.

Digitized by Google

La première, dont l'existence est constatée vers la fin du VII^e^ siècle, à l'endroit où fut inhumé saint Taurin et où s'élève aujourd'hui la belle église abbatiale dont notre savant confrère, le chanoine Bonnenfant, a publié la luxueuse monographie couronnée par l'Académie française, eut à souffrir des invasions normandes et ne fut rebâtie qu'en 1026 par le duc Richard II[1]. Un essai sur l'histoire de cette abbaye, jusqu'au XIV^e^ siècle, a été publié par M. Debidour, en 1907, dans le *Recueil* de notre Société.

La seconde, Pental[2], serait un peu antérieure puisque certains auteurs en font remonter l'origine à la première moitié du VI^e^ siècle, à la suite d'une miraculeuse intervention de saint Samson qui aurait délivré le pays d'un monstrueux serpent qui le dévastait. Le roi Childebert, pour constater le miracle, voulut qu'un monastère fût fondé en cet endroit. De récents travaux, dus à nos confrères, le chanoine Porée[3] et Léon Coutil[4], et tout récemment M. J. Leroy[5], ont ramené l'attention sur ces ruines célèbres dont Le Prévost[6] et Rever[7] avaient été à même de constater l'importance.

La Croix-Saint-Leufroy remonterait à la fin du VII^e^ siècle, si nous en croyons la légende qui nous apprend que, vers

1. Voir *Gallia christ.*, t. XI, col. 626 ; Instr. col. 127 ; — *Neustria pia*, p. 360 ; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 127 ; — Le Prévost. *Mémoires et Notes*, II, 63 ; — Corde. *La Châsse de saint Taurin*, Evreux, 1866 ; — Chanoine Guéry. *Notes archéolog. d'un bénédictin de Lyre*, Alençon, 1913, p. 9 ; — Chanoine Porée. *Le Calendrier du Bréviaire de l'abbaye de Saint-Taurin*, Evreux, 1917 ; — Debidour. *Essai sur l'histoire de l'abbaye bénédictine de Saint-Taurin d'Evreux jusqu'au XIV^e^ siècle*, dans *Recueil de la Société libre de l'Eure*, 6^e^ série, t. V, 1907, pp. 1-158. Bonnenfant. *L'Eglise Saint-Taurin d'Evreux et sa châsse*. Paris, 1926, in-4°.

2. *Gallia Christ.*, t. XI. col. 120 ; — *Neustria pia*, p. 329 ; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 864 ; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 198.

3. *Le Monastère de Pental et l'abbaye de Saint-Samson*. Evreux, 1923, in-8.

4. *Monastère mérovingien et carolingien de Pental à Saint-Samson-de-la-Roque*. Beaugency, 1925, in-8.

5. *Revue cath. de Normandie*, 1926, pp. 169-174.

6. *Mém. sur quelques monuments du département de l'Eure*. Caen, 1829, p. 71.

7. *Voyage des élèves du pensionnat de l'Ecole centrale de l'Eure*. Evreux, an X, pp. 119, 172-175.

Digitized by Google

l'an 674, dans le pays de Madrie[1], entre Évreux et le château de Gaillon, saint Ouen, archevêque de Rouen, traversait la vallée de l'Eure, monté sur un chariot à cause de son grand âge, lorsqu'une croix lumineuse apparut à ses yeux. En souvenir de ce prodige, il planta une croix en ce lieu et y déposa des reliques. Telle fut l'origine de l'abbaye mérovingienne de la Croix-Saint-Ouen, dite depuis Saint-Leufroy, du nom de son premier abbé[2]. L'abbé Lebeurier a consacré à cette abbaye une notice bien connue des historiens locaux[3].

A ces abbayes, il convient d'ajouter le prieuré de Gasny, fondé par saint Ouen, vers 660, avec des religieux du couvent de Saint-Pierre et Saint-Paul de Rouen, devenu dans la suite abbaye de Saint-Ouen[4].

Au x^e^ siècle, en pleine organisation du duché, je cite, d'après le témoignage des auteurs du Dictionnaire historique de l'Eure[5], l'existence du prieuré de Coudres.

Au xi^e^ siècle, sans date certaine nous trouvons : le prieuré d'Amfreville-la-Campagne, nommé aussi Saint-Aubin-des-Fresnes, fondé par les religieux de la Trinité du mont Sainte-Catherine à Rouen[6]; le prieuré de Lierru, à Sainte-Marguerite-de-l'Autel, fondé par Roger 1^er^ de Tosny, seigneur de Conches[7]; le prieuré de Montaure, fondé par Stigand dit le Vieux et confirmé en 1018 par le duc Richard qui le dota

1. J. Béranger. *Le Pagus Madriacensis, son origine, son histoire.* Evreux, 1906, in-8.

2. *Gallia Christ.*, t. XI, col. 632; — *Neustria pia*, p. 346; — *Dict. hist. de l'Eure*, I, 905; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 565; — Du Buisson-Aubenay. *Itinéraire de Normandie*, édit. Porée-Regnier, Soc. d'Hist. de Norm., Rouen, 1911, p. 70; — Arch. de l'Eure, H. 280-301.

3. *Notice sur l'abbaye de La Croix-Saint-Leufroy.* Evreux, 1866, in-8.

4. *Dict. hist. de l'Eure*, II. 259 : — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 162; — Arch. de l'Eure, H. 864.

5. T. I^er^, p. 865. Arch. de l'Eure, H. 836.

6. *Dict. hist. de l'Eure*, I, 105; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 98. Arch. de l'Eure, H. 972-979.

7. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 812; — Le Prévost. *Loc. cit.*, I, 144; Arch. de l'Eure, H. 898-907. En 1142, Hervé, ermite de Lierru, figure comme témoin dans les deux chartes relatives à l'introduction des moines du Bec dans le prieuré de Beaumont-le-Roger. *Cartulaire de l'Eglise de la Sainte-Trinité de Beaumont*, édit. Deville, Paris, 1912, pp. 16, 43.

Digitized by Google

d'une rente de céréales[1], et le prieuré d'Acquigny fondé à l'endroit où, au v^e^ siècle, saint Mauxe et saint Vénérand souffrirent le martyre [2].

On sait que Bernay fut donné en douaire, vers l'an mille par le duc Richard II à sa jeune épouse Judith, fille de Conan le jeune, duc de Bretagne. Elle avait désiré fonder à Bernay une abbaye, mais sa mort, survenue le 28 juin 1017, ne lui permit pas de réaliser son projet. Son mari entreprit et réalisa cette fondation. Au mois d'août 1026, les travaux étant terminés, il réunit dans son palais de Fécamp ses deux fils, les évêques de son duché, ses douze vicomtes et les grands de sa cour. C'est dans cette réunion, la plus importante dont on ait gardé le souvenir, que le prince donna la charte de fondation, dont le texte a été plusieurs fois publié [3] et dont le préambule est très important [4]. L'histoire de l'abbaye de Bernay reste à faire, mais sa remarquable église abbatiale a été savamment étudiée par le chanoine Porée et John Bilson [5].

L'an 1034 marque une date importante dans l'histoire monastique de notre contrée. Ce fut en effet en cette année qu'Herluin fonda l'abbaye du Bec, ce foyer de science et de piété, dont il se dégage toujours des étincelles quand on en remue les cendres. M. le chanoine Porée, dont nous fêtions, tout dernièrement, la promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, a condensé, en deux volumes bien connus [6], toute l'histoire de cette abbaye célèbre [7] dont la réputation dépassa

1. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 542.

2. *Dict. hist. de l'Eure*, I, 90; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 89; — Lebeurier. *Acquigny*; — Arch. de l'Eure, H. 812.

3. Le Prévost. *Mém. sur quelques mon. du dép. de l'Eure*, p. 14; — Blais. *Notice hist. et archéol. sur N.-D. de la Couture de Bernay* : Evreux, 1852, p. 14.

4. *Gallia Christ.*, t. XI, col. 830; — *Neustria pia*, p. 398; Ord. Vital, *Hist. Eccles.*, édit. Le Prévost, II, 10; — A. Goujon, *Hist. de Bernay*. Evreux, 1875, p. 65 et suiv.; — Arch. de l'Eure, H. 102-179.

5. *L'Eglise abbatiale de Bernay*. Caen, 1910; *la date et la construction de l'église abbatiale de Bernay. Nouvelles observations*. Caen, 1912.

6. *Histoire de l'abbaye du Bec*. Evreux, 1901, 2 vol. in-8.

7. *Gallia Christ.*, XI, col. 216; — *Neustria pia*, p. 435; — Ord. Vital. *Hist. Eccles.*, édit. Le Prévost, II, pp. 13, 305, 431; — *Dict. hist. de*

Digitized by Google

bien plus que les limites de notre province. L'école du Bec est justement célèbre [1] et, à tant de gloires passées, reste associé le nom du savant historien qui a su coordonner et mettre en œuvre des matériaux laborieusement recueillis pendant près d'un quart de siècle.

En cette même année, Onfroi de Vieilles fondait à Préaux deux abbayes, l'une d'hommes, sous le vocable de saint Pierre [2] ; l'autre de femmes, sous le vocable de saint Léger [3].

L'année suivante, 1035, au moment où Robert le Magnifique s'acheminait vers le tombeau du Christ, Roger de Conches, fils de Raoul, jetait les fondements d'une maison de bénédictins sous le vocable de saint Pierre [4].

Dix ans, plus tard, Guillaume Fitz-Osbern et Adeliz, sa femme, ayant résolu de construire sur ses terres deux abbayes, choisit Lyre et Cormeilles pour la réalisation de son pieux dessein. La Chronique de Benoît s'en exprime ainsi :

Deus abeies fist fonder
Que bien nos savon ci nomer

*l'Eure*, I, 257 ; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 228 ; *Mém. sur quelques monuments*, p. 56 ; — Porée. *Chronique du Bec*, Rouen, 1883 ; — Du Buisson-Aubenay. *Itinéraire*, p. 136 ; — Porée. *L'Eglise abbatiale du Bec*. Evreux, 1894 ; *Les Origines de l'abbaye du Bec*, Evreux, 1899 ; — Omont. *L'abbaye du Bec et ses prieurés anglais*. Caen, 1905 ; — E. Deville. *Deux petites chroniques de l'abbaye du Bec*. Paris, 1898-1899 ; *Inventaire sommaire d'un fragment de Cartulaire de l'abbaye du Bec*. Paris, 1907 ; *Deux dalles tumulaires d'abbés du Bec*, Paris. 1913 ; — Veuclin. *Fin de la célèbre abbaye du Bec*. Brionne, 1885 ; — Arch. de l'Eure, H. 6-101.

1. Lecomte. *L'Ecole de l'abbaye du Bec, 1045-1092*. Rouen, 1877 ; — Porée. *L'Abbaye du Bec et ses écoles*. Evreux, 1892.

2. *Gallia Christ.*, XI, col 834 ; *Instr.*, col. 199 ; — *Neustria pia*, p. 505 ; — Ord. Vital, *Hist. eccles.*, édit. Le Prévost, II, 14, III, 426, 428 ; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 686 ; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 495 ; — Arch. de l'Eure, H. 709-732.

3. *Gallia Christ.*, XI, col. 853 ; — *Neustria pia*, p. 526 ; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 686 ; — Le Prévost. *Loc. cit.*, III, 163 ; — Arch. de l'Eure, H. 1304-1323.

4. *Gallia Christ.*, XI, col. 637 ; *Neustria pia*, p. 567 ; — *Dict. hist. de l'Eure*, I, 816 ; — Arch. de l'Eure, H. 251-265 ; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 527 ; — Gobillot. *Excursion archéolog. au pays d'Ouche*. Alençon, 1913, p. 63 ; — Chanoine Guéry. *Notes arch. d'un bénédictin de Lyre*, p. 8.

Digitized by Google

Où grant entente mist merveilles,
L'une à Lire, l'autre à Cormeilles[1].

L'abbayes de Lyre a eu la bonne fortune de trouver, en notre savant confrère, le chanoine Guéry, un historien très averti. Son beau livre[2] qui a sa place à côté des deux volumes du chanoine Porée, est très connu de nous tous, et l'auteur me saura gré de ne pas blesser sa modestie, en lui prodiguant des éloges, que je sais pourtant très mérités.

A peu près vers le même temps, Herluin de Conteville, qui avait épousé Arlette mère de Guillaume le Conquérant, voulant témoigner à la Sainte Vierge sa reconnaissance de la guérison d'une maladie dartreuse qui le défigurait, fonda l'abbaye de Grestain. Il fit appel pour réaliser son projet aux moines de Saint-Wandrille et de Préaux. Ch. Bréard a publié, en 1904, l'histoire de cette abbaye[3].

L'abbaye de Cormeilles, fondée comme nous l'avons vu par Guillaume Fitz-Osbern[4], avait été précédée par un prieuré cité par Orderic Vital[5]. M. Réautey a esquissé l'histoire de ce monastère, en 1872[6].

Godehilde, fille de Richard comte d'Evreux, désirant embrasser la vie religieuse, son père, aidé par l'évêque Guillaume, fonda vers 1060 l'abbaye de Saint-Sauveur d'Évreux, près de l'église Saint-Nicolas, aujourd'hui détruite. Le monas-

1. *Chronique de Benoit*, vers 35.587-35.590. Voir *Gallia Christ.*, XI, col. 644; — *Neustria pia*, p. 534; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 986; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, III, 360; Ord. Vital. *Hist. Ecclés.*, édit. Le Prévost, II, 14, 236; — Arch. de l'Eure, H. 438-590.

2. *Histoire de l'abbaye de Lyre*. Evreux, 1917, in-8.

3. *L'abbaye de N.-D. de Grestain*. Rouen, 1904, in-8. Voir *Gallia Christ.*, XI, col. 842; — *Neustria pia*, p. 528; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 157; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 469; — Arch. de l'Eure. H. 336-348.

4. *Gallia Christ.*, XI, col. 846; — *Neustria pia*, p. 595; — Arch. de l'Eure, H. 266-269; — *Dict. hist. de l'Eure*, I, 841; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 539; — Vasseur. *De Lisieux à Pont-Audemer*, 1868, p. 11, — Et. Deville. *Le temporel de l'abbaye de Cormeilles au XVI^e siècle*; Paris, 1907.

5. *Hist. ecclés.*, édit. Le Prévost, t. II, 14, 95, 236.

6. *Notice historique sur Cormeilles et son abbaye de Bénédictins*. Pont-Audemer, 1872.

Digitized by Google

tère ayant été ruiné en 1125, l'abbaye fut transférée, vers la fin du XII^e^ siècle, au pied de la côte Saint-Michel, par les soins de Garin évêque d'Évreux et du comte Simon de Montfort[1].

Vers le même temps, un chevalier nommé Guazzon, du consentement de sa femme et de ses fils, fonda le prieuré de Croth[2] et le donna à l'abbaye de Marmoutiers. Le Prévost en a publié la charte de fondation[3] d'après le cartulaire de cette abbaye[4].

Vers 1066, Huges de Chaumont, qui possédait, du chef de femme, le domaine de Gisors, y fonda un prieuré sous l'invocation de saint Ouen et le donna à l'abbaye de Marmoutiers après l'avoir généreusement doté[5]. Le même personnage ajouta à sa libéralité le prieuré de Vesly[6].

Roger de Beaumont jeta, vers 1070, les bases du prieuré de la Sainte-Trinité de Beaumont-le-Roger. Ce fut d'abord une collégiale dont le servcie fut confié à des chanoines de Sainte-Frideswide d'Oxford. La dédicace de l'église à laquelle Guillaume le Conquérant avait promis d'assister, eut lieu en 1088 et fut faite par Guillaume Bonne-Ame, archevêque de Rouen, en présence des évêques et seigneurs, depuis Robert duc de Normandie, et toute la cour de Roger de Beaumont, depuis Guillaume de Fortmoville son sénéchal, jusqu'à Hugues, concierge de son château. C'est à cette occasion que Roger de Beaumont dota généreusement sa fondation, à tel point que Lévrier, dans son *Histoire du Vexin*[7], estime à près de deux millions le montant des donations faites par la

1. *Gallia Christ.*, XI, col. 655 ; — *Neustria pia*, p. 592 ; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 133 ; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 69 ; — Arch. de l'Eure, H. 1341-1365.

2. *Dict. hist. de l'Eure*, I, 916 ; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 570 ; — Arch. de l'Eure, H. 837-845.

3. *Loc. cit.*, p. 571.

4. Bibl. nat., ms. lat. 5441, t. I, p. 89.

5. *Dict. de l'Eure*, II, 279 ; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II. 177 ; — Arch. de l'Eure, H. 990.

6. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 982 ; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, III, 357 ; — Arch. de l'Eure, H. 1049-1057.

7. Bibl. nat., ms. vol. XI, fol. 256.

Digitized by Google

magnificence de ce seigneur. La collégiale de Beaumont devint un prieuré indépendant de l'abbaye du Bec, en 1142[1].

Vers 1071, Roger d'Ivry, échanson de Guillaume le Conquérant, fonda l'abbaye de Notre-Dame d'Ivry, dont l'histoire se trouve dans l'ouvrage de M. Mauduit publié en 1899, par les soins de notre Société[2].

Avec le XII^e siècle, les monastères se multiplient dans notre contrée ; nous avons à enregister, pour cette époque, vingt-deux fondations nouvelles, dont six appartiennent à l'ordre de Cîteaux.

Je passe rapidement sur quelques prieurés dont l'origine est incertaine, tels celui de Saint-Martin-d'Heudreville, à Mesnil-sur-l'Estrée, beaucoup plus connu par sa source minérale nitrée étudiée par MM. Brémond et Clouet, en 1878[3]; celui de Sausseuse, à Tilly, que Richard, fils du seigneur de Tilly, plaça sous la dépendance de l'abbaye des Vaux-de-Cernay[4]; celui des Deux Amants, à Amfreville-sous-les-Monts, auquel Marie de France, qui vivait vers le milieu du XIII^e siècle, a emprunté le sujet d'un de ses plus gracieux lais et dont la légende a été contée récemment, dans le premier numéro de la *Normandie illustrée*[5], par Édouard Bourgine et dont il a tiré un de ses romans les plus originaux ; et, enfin, celui de Saint-Martin de Charleval, dû à la piété de

1. *Dict. hist. de l'Eure*, I, 246; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 203; — Saint-Denis. *Beaumont-le-Roger*. Elbeuf, 1890, pp. 33 et suiv.; — Porée. *Hist. de l'abbaye du Bec*, 1901, t. I. p. 412 et suiv.; — Et. Deville. *Cartulaire de l'Eglise de la Sainte-Trinité de Beaumont-le-Roger*, Paris, 1912, in-4°. — Gobillot. *Excursion archéologique da pays d'Ouche*, 1913, p. 36; — Arch. de l'Eure, H. 814-828.

2. *Histoire d'Ivry-la-Bataille et de l'abbaye de N.-D. d'Ivry*. Evreux, 1899, in-8°. Voir *Gallia Christ.*, XI, col. 652; — *Neustria pia*, p. 670; — Ord. Vital. *Hist. ecclés.*, édit. Le Prévost, II, 163; III, 414; — Bonnin. *Opuscules et mélanges historiques*. p. 198; — *Dict hist. de l'Eure*, II, 415; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 294; — Arch. de l'Eure, H. 402-437.

3. *Le prieuré d'Heudreville*, Paris, 1878, et *Dict. hist. de l'Eure*, II, 532; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 404; Arch. de l'Eure, H. 988.

4. *Neustria pia*, p. 846; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 917; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, III, 276; Arch. de l'Eure, H. 1006-1047.

5. Avril 1626, p. 12, et *Dict. hist. de l'Eure*, II, 109; — Le Prévost, *Mém. et Notes*, I, 100; — L. *Le prieuré des deux Amands, chronique normande*. Chartres, 1851; — Arch. de l'Eure, H. 846-863.

Digitized by Google

Guillaume comte d'Évreux et d'Héloïse, sa femme[1]; et celui de Pressagny-l'Orgueilleux, fondé, dit-on, par saint Adjutor, et dépendant de l'abbaye de Tiron[2].

Le seul couvent de l'ordre de Prémontré établi dans notre région, fut l'abbaye de l'Isle-Dieu. Elle dut son origine à la réunion de quelques pieux ermites que Réginald de Pavilly et Gilbert de Vascœuil réunirent dans une île de l'Andelle, dépendant de la paroisse de Perruel, en 1115. L'église fut bâtie en 1187 et, huit ans plus tard, la jeune communauté donnait naissance à l'abbaye de Bellosane[3].

Vers 1120, Boson, abbé du Bec, avec le concours et l'appui d'Arnoul, évêque de Lisieux, établit, sous le vocable de saint Pierre, le prieuré de Saint-Philbert[4]. Ce fut dans son église, qu'en 1154, Robert de Thorigny, prieur claustral du Bec, fut béni comme abbé du Mont-Saint-Michel.

Dans une partie de la forêt de Breteuil, en un lieu appelé le Désert, se trouvait un ermitage fort ancien dont les solitaires avaient pour chef, au commencement du XII^e^ siècle, le vénérable Hugues, que Robert de Meulan honorait de son amitié et pour lequel il fit bâtir le prieuré de Notre-Dame du Désert, dit aussi du Lesme, dédié en 1125. Une histoire de ce prieuré a été publiée en 1901, par M. Desvoisins[5]. Plus tard, Richer, baron de Laigle, donna un autre emplacement dans la forêt; ce fut l'origine de l'abbaye de la Chaise-Dieu, qui fut transportée ensuite

1. *Dict. hist. de l'Eure,* I, 740; — Le Prévost. *Mém. et Notes,* I, 494; — Arch. de l'Eure, H. 835.

2. *Dict. hist. de l'Eure,* II, 687; — Le Prévost. *Mém. et Notes,* II, 621; — R. Bordeaux. *La vie et l'office de saint Adjuteur, patron de la noblesse et de la ville de Vernon, par Jean Theroude,* publiés pour la Société des Bibliophiles normands. Rouen, 1864; — Arch. de l'Eure. H. 971 et 1723.

3. *Gallia Christ.,* XI, col. 340; — *Neustria pia,* p. 884; — *Dict. hist. de l'Eure,* II, 631; — Le Prévost. *Mém. et Notes,* II, 531. — Duchemin. *Notice hist. sur Vascœuil et le prieuré de l'Ile-Dieu.* Gisors, 1889; — Arch. de l'Eure, H. 349-401.

4. *Dict. hist. de l'Eure,* II, 845; — Le Prévost. *Mem. et Notes,* III, 185; — Porée. *Hist. de l'abbaye du Bec,* I. 407.

5. *Histoire de N.-D. du Désert.* Paris, 1901, n-8°.

Digitized by Google

au bord de l'Iton ; elle fut cédée en 1146 à l'ordre de Fontevrault[1].

En 1126, Guillaume de Thibouville donna à l'abbaye du Bec la chapelle de Saint-Lambert, sise sur la paroisse de Fontaine-la-Soret.

Ce fut l'origine du prieuré de Saint-Lambert de Malassis, plus connu dans la suite sous le nom de Saint-Éloi[2]. Au siècle dernier, Charles Lenormant a possédé ce petit domaine, où sont venus Chateaubriand, M^me^ Récamier, Guizot, et où se sont déroulées les péripéties d'une guerre d'érudition, à laquelle notre Société prit part en 1857, à propos de la prétendue découverte d'un cimetière mérovingien et d'inscriptions à la Chapelle Saint-Éloi[3]. Le site de ce petit prieuré, dont la chapelle romane est encore l'objet d'un pèlerinage très suivi, est toujours paisible et charmant, enfoncé comme un nid dans la verdure et perpétuellement égayé par le murmure d'une source abondante.

M. de Toulmon, en 1864[4], et notre confrère Léon Coutil, en 1917[5], se sont occupés de ce curieux monument.

Je ne cite que pour mémoire et d'après les témoignages de Le Prévost[6] et des auteurs du *Dict. hist. de l'Eure*[7], le prieuré de Muzy, fondé en 1228 par Rahier de Muzy et placé sous la dépendance de celui Coulombs.

1. *Dict. hist. de l'Eure,* I, 689 ; — Le Prévost. *Mém. et Notes,* I, 481 ; — Du Buisson-Aubenay. *Itinéraire,* p. 103.

2. *Dict. hist. de l'Eure,* II, 203 : — Le Prévost. *Mém. et Notes,* II, 117 ; — Porée. *Loc. cit.,* I, 410.

3. Ch. Lenormant. *Découverte d'un cimetière mérovingien à la chapelle Saint-Eloi.* Paris, 1854, in-8° ; — F. Lenormant. *De l'authenticité des monuments découverts à la chapelle Saint-Eloi.* Paris, 1855 ; — A. Darcel. *Histoire d'une guerre d'érudition.* Paris, 1857, in-8° ; — Et. Deville. *Un Glozel normand. Le prétendu cimetière mérovingien de la chapelle Saint-Eloi,* dans *Journal de Rouen* du 19 janvier 1928.

4. *Excursion archéologique à Saint-Eloi de Nassandres.* Caen, 1864, in-8°.

5. *La chapelle Saint-Eloi de Nassandres,* dans *Rec. Soc. libre de l'Eure,* 7^e^ série, t. V, pp. 159-276.

6. *Mémoires et Notes,* II, 433.

7. T. II, 570 ; — Arch. de l'Eure, H. 955.

Digitized by Google

Le prieuré de Beaumont-le-Perreux, à Bernouville[1], peut être considéré comme l'origine de l'abbaye de Mortemer, dont je vais parler dans un instant. La fondation du prieuré remonte à 1130 et fut l'œuvre de Robert de Candos. Le pape Innocent III en bénit lui-même l'église.

Quatre ans plus tard, les moines de Beaumont, conduits par Alexandre, leur prieur, se transportèrent à Mortemer, dans la forêt de Lyons, et s'affilièrent aux cisterciens[2]. Grâce à la protection de l'impératrice Mathilde et de son fils Henri II, roi d'Angleterre, cette petite maison devint un puissant monastère dont l'église passait, à juste titre, avant la Révolution, pour l'une des plus vastes de la province de Rouen[3]. Vers 1135, Galeran, comte de Meulan, fonda, pour y recevoir des lépreux, le prieuré de Saint-Gilles de Pont-Audemer. L'emplacement de ce prieuré est aujourd'hui compris dans le territoire de la commune de Saint-Germain-Village[4]. Le Prévost en a publié une traduction de la charte de fondation.

Antérieurement à 1077, Gilbert Crespin avait donné au Bec l'église Saint-Hilaire de Tillières. Un prieuré dépendant de cette abbaye y fut établi en 1136, et l'évêque d'Evreux Garin de Cierry donna, en 1200, une charte renfermant d'intéressants détails sur le prieuré à la fin du XII^e^ siècle[5].

Ce fut en 1137 que les moines des Vaux-de-Cernay, appelés par Foulques, seigneur de Marcilly, fondèrent en cette paroisse, dans un endroit appelé le Breuil, un couvent qui prit le nom de Breuil-Benoît, placé sous le vocable de Notre-Dame et de saint Jean-Baptiste. De cette abbaye furent

1. *Dict. hist. de l'Eure*, I, 343; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 333; — Arch. de l'Eure, H. 813.

2. *Gallia Christ.*, XI, col. 307; — *Neustria pia*, p. 768; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 442; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 316; — Arch. de l'Eure, H. 591-662; — Et. Deville. *Les Manuscrits de l'abbaye de Mortemer à la Bibliothèque nationale*, dans *Revue catholique de Normandie*, t. XIX, 1911, pp. 273 et suiv.

3. Louis Régnier. *Excursion à Lyons-la-Forêt, Mortemer et Lisors*. Pontoise, s. d., in-8°.

4. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 656; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 353; — Arch. de l'Eure, H. 984.

5. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 915; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, III, 277; — Porée. *Hist. de l'abbaye du Bec*, I, 439.

Digitized by Google

détachés, en 1440, plusieurs religieux pour aller fonder la Trappe[1].

En 1143, Gilbert, seigneur de Corneville, Mathilde sa femme et ses deux filles Crispine et Eustachie, fondèrent à Corneville-sur-Risle un prieuré qui fut soumis à l'abbaye de Saint-Vincent-du-Bois, diocèse de Chartres. Érigé à son tour en abbaye, en 1180, à la mort de Gilbert de Corneville, Hugues, archevêque de Rouen, confirma la fondation[2].

A la même époque, Nivelon du Bosc, seigneur de Bourg-Achard, fonda une collégiale que Roger son frère transforma ensuite en prieuré sous le vocable de saint Lô. Ce furent des chanoines réguliers de Saint-Jean de Falaise qui organisèrent l'établissement[3].

Ce fut en 1144 que des moines de Jouy, de la filiation de Pontigny, vinrent s'établir dans les terres marécageuses de La Bonneville, d'où le nom de la Noe donné à l'abbaye[4] fondée par l'impératrice Mathilde, malade au prieuré du Pré.

Les Archives de l'Eure[5] et le Cabinet des manuscrits à la Biblitohèque Nationale[6] ont conservé presque toutes les chartes originales de la Noe. Une courte notice sur cette abbaye a été publiée par G. Bourbon, en 1892[7], et, en 1922,

1. *Gallia Christ.*, XI, col. 663; *Instr.*, col. 142; — *Neustria pia*, p. 786; — *Dict. hist. de l'Eure*, II. 505; — Le Prévost. *Mém. et Notes*. II. 384; — R. Bordeaux. *Restauration et bénédiction de l'église abbatiale du Breuil-Benoit*, dans *Bull. monumental*, 1855. p. 490; — Arch. de l'Eure, H. 247-250; — J. B. de Xivrey. *Recherches historiques sur l'abbaye du Breuil-Benoit*. Evreux, 1847; — Abbé Lecrocq. *Visite à l'abbaye du Breuil-Benoit*. Mesnil-sur-l'Estrée, 1848.

2. *Gallia Christ*, XI, col. 298; — *Neustria pia*, p. 877; — *Dict. hist. de l'Eure*, I, 856; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 546; — Arch. de l'Eure, H. 270-279.

3. *Gallia Christ*, XI, Instr. col. 23; *Dict. hist. de l'Eure*, I, 502; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 393; — Duchemin. *Hist. de Bourg-Achard*. Pont-Audemer, 1890; — Arch. de l'Eure, H. 850-854.

4. *Gallia Christ*, XI, col. 665, Instr. col. 133; — *Neustria pia*, p. 803; — *Dict. hist. de l'Eure*, I, 415; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 362; — Arch. de l'Eure, H. 663-707.

5. H. 663-707.

6. L. Delisle. *Le Cabinet des Manuscrits*, I, 412; — Et. Deville. *Les Manuscrits de l'abbaye de La Noe à la Bibliothèque Nationale*, dans *Revue cath. de Normandie*, 1909-1910.

7. Dans *Bulletin de la Soc. des Amis des Arts de l'Eure*, VIII, p. 29-42.

Digitized by Google

M. Béguin, alors archiviste de l'Eure, consacra à La Noe un remarquable *Essai*, inséré dans le Recueil des Travaux de notre Société[1].

C'est également en cette année 1144 que se place la fondation de l'abbaye de l'Estrée à Muzy[2]. L'acte le plus curieux concernant les origines de cette maison est la charte de Geoffroy, légat du saint-siège, évêque de Chartres, énumérant les donations de Rahier de Muzy, d'Amaury du Mesnil et de Gérard de Nonancourt.

La léproserie du Neubourg, fondée en 1150, par Robert du Neubourg et les bourgeois de la ville, fut érigée en prieuré en 1258. Richard Cœur de Lion confirma, en 1190, aux religieux du Neubourg, le produit de la coutume de la foire Sainte-Croix[3].

La légende rapporte que le même Richard, emporté par l'ardeur de la chasse, se jeta à la nage dans la Seine à la poursuite d'un cerf et qu'étant sur le point de se noyer, il fit vœu de fonder une abbaye sur les bords du fleuve. Richard parvint à terre, dans un endroit appelé Maresdans, auquel il donna le nom de Bonport. Il y fit construire une abbaye, dédiée à Notre-Dame, et y appela des religieux de l'ordre de Cîteaux[4]. Andrieux a publié, en 1862, le cartulaire de Bonport[5], et l'abbé Chevallier a consacré à l'abbaye une remar-

1. *Essai sur l'abbaye cistercienne de la Noe à La Bonneville*, dans *Recueil Soc. libre de l'Eure*, 7e série, t. X, pp. 147-194.

2. *Gallia Christ.*, XI, col. 671, Instr. col. 136; *Neustria pia*, p. 804; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 570; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 429; — Arch. de l'Eure, H. 302-334.

3. *Dict. hist. de l'Eure*, I, 587 — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 463.

4. *Gallia Christ.*, XI, col. 667; Instr. col. 137; — *Neustria pia*, p. 894; — Millin. *Antiquités nationales XL, abbaye de Bonport*; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 669; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 589; — L. de Duranville. *Essai hist. et archéolog. sur la ville du Pont-de-l'Arche et sur l'abbaye de N.-D. de Bonport*. Rouen, 1856; — Delisle. *Le Cabinet des Manuscrits*, I, 534; — Abbé Chevallier. *Guide à l'abbaye de Banport*. Pont-de-l'Arche, 1906; — Et. Deville. *Les manuscrits de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye de Bonport conservés à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de Louviers. Catalogue descriptif*. Paris, 1909-1910, 2 fasc. in-8°.

5. *Cartulaire de l'abbaye royale de N.-D. de Bonport*. Evreux, 1862, in-4°.

Digitized by Google

quable étude archéologique, à laquelle vous avez décerné le prix Lucien Fouché, en 1901[1].

La dernière fondation du XII^e^ siècle est celle de l'abbaye de Fontaine-Guérard, à Radepont, dont les ruines si pittoresques sont bien connues des touristes[2]. C'est à Robert, comte de Leycester, conseillé par Gaultier, archevêque de Rouen, que nous devons cette fondation en 1198. L'histoire de cette abbaye a été esquissée par Fallue, en 1851[3], et l'*Itinéraire* de Du Buisson-Aubenay, édité par le chanoine Porée en 1911, pour la Société de l'Histoire de Normandie[4], contient d'intéressants documents sur cette communauté de religieuses cisterciennes.

Avec le XIII^e^ siècle se termine la floraison monastique de notre région.

A des dates indéterminées, se placent le prieuré d'Armentières, fondé au début du XIII^e^ siècle, par les religieux de Saint-Père de Chartres[5]; celui de Saint-Aubin de Villaines, à Lyons-la-Forêt, dépendant de l'abbaye de Sainte-Catherine de Rouen[6]; celui du Bosc-Morel, fondé en l'honneur de la Vierge par des membres de la famille de Ferrières[7].

Saint Louis se trouvant à Evreux avec ses deux fils, forma le projet d'y établir un couvent de frères prêcheurs. Pour commencer les travaux, il leur donna, à la demande de l'évêque, le terrain de la basse-cour du château. Le mardi après la Trinité, 1272, l'évêque d'Evreux acheva la fondation commencée par le saint roi[8].

1. *N.-D. de Bonport. Etude archéologique sur une abbaye normande de l'ordre de Cîteaux.* Mesnil-sur-l'Estrée, 1904, in-4°.

2. *Gallia Christ.*, XI, col. 320; Instr. col. 29; — *Neustria pia*, p. 784; — *Dict. hist. de l'Eure*, II, 704; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, III, 17; — Arch. de l'Eure, H. 1227-1295.

3. *Histoire du château de Radepont et de l'abbaye de Fontaine-Guérard.* Rouen, 1851, in-8°.

4. Du Buisson-Aubenay. *Itinéraire*, pp. 64, 168-206.

5. *Dict. hist. de l'Eure*, I, 143; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 131.

6. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 483; — Le Prévost. *Loc. cit.*, II, 357; — Arch. de l'Eure, H. 981.

7. *Dict. hist. de l'Eure*, I, 434; — Le Prévost. *Loc. cit.*, I, 373.

8. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 139; — Du Buisson. *Itinéraire*, 116 : Arch. de l'Eure, H. 1173.

Digitized by Google

En 1217, Guillaume de Wistenval et Agnès sa femme, firent, d'une ancienne léproserie à Capelle-les-Grands, un prieuré régulier sous la dépendance de l'abbaye de Lyre [1]. Le prieuré de Saint-Nicolas de Maupas a été étudié par le chanoine Porée en 1906 [2], et M. Ruault vient de terminer l'histoire de cet établissement, important travail publié dans la *Revue catholique de Normandie*, en 1926 et 1927.

Vers 1220, Robert de Poissy installa à Hacqueville un prieuré sous le vocable de saint Étienne, en faveur de l'abbaye de Conches [3].

Vers 1225, Amaury de Meulan donna l'église de la Haye-le-Comte aux chanoines de Prémontré établis à Abbécourt au diocèse de Chartres. Ce fut l'origine du prieuré-cure dont Le Prévost a publié la charte de fondation [4].

L'ordre de Cîteaux n'eut point, dans notre contrée, de couvent de filles plus illustre que l'abbaye du Trésor. C'est à Raoul du Bus, écuyer, frère puîné du seigneur de la paroisse du Bus, que revient l'honneur de cette fondation dont la charte porte la date du mois de janvier 1228 (n. st.). Ce furent des religieuses venues de l'abbaye d'Espagne, au diocèse d'Amiens, qui s'y installèrent. Cette abbaye ne tarda pas à être l'objet des faveurs particulières de saint Louis. Il se montra si généreux envers elle, qu'on le considère quelquefois comme son véritable fondateur [5].

La fin du XIII[e] siècle vit encore surgir quelques communautés de moindre importance; ce furent : les Cordeliers de

1. *Dict. hist. de l'Eure*, I, 665; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 467; — Archives de l'Eure, H. 910-954, 1718-1722; — Et. Deville. *Notice sur un feuillet inédit d'un cartulaire du prieuré de Maupas*. Paris, 1907.

2. *Le prieuré de Saint-Nicolas de Maupas à Capelles*. Brionne, 1906.

3. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 331; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 228; — Archives de l'Eure, H. 983.

4. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 350; — Le Prévost. *Loc. cit.*, II, 233; — Archives de l'Eure, H. 896.

5. *Gallia Christ.*, XI, col. 325; — *Neustria pia*, p. 919; — *Dict. hist. de l'Eure*, I, 627; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, I, 448; — L. Régnier. *Une visite à l'abbaye du Trésor*. Rouen, 1897; — Arch. de l'Eure, H. 1366-1418.

Digitized by Google

Vernon, en 1248[1], et ceux d'Évreux, en 1260, par les soins de Jean de Garencières et de Anne, sa femme[2].

La tradition rapporte que Gilbert des Essarts, prisonnier en Turquie, fut transporté dans une huche par quatre lions, au milieu de la plaine des Essarts. En reconnaissance, il bâtit à l'endroit où il avait été miraculeusement transporté une chapelle, qui prit le nom de la Poultière, à cause du fief sur lequel elle se trouvait. Il y fonda, en 1248, une ministrerie en l'honneur de la Sainte Trinité des captifs et, en 1266, leur donna un morceau de la vraie Croix[3].

Au mois de septembre 1254, Jean, sire d'Harcourt et d'Elbeuf, fondait, dans le parc de son château, pour servir de lieu de sépulture à sa famille, un prieuré sous le vocable de Notre-Dame dans lequel il installa douze chanoines réguliers de Saint-Augustin, de l'ordre du Val-des-Écoliers[4]. Les belles stalles de la chapelle de ce prieuré sont aujourd'hui dans l'église de Goupillières[5].

Dès le XII^e^ siècle, il existait à Vernon, dans l'île aux chevaux, une Maison-Dieu. Lorsque saint Louis la visita, en 1256, elle était presque ruinée. Le roi résolut de la relever et de la transporter ailleurs. Il choisit, au milieu de la ville, un vaste terrain, y éleva des constructions et en confia le soin à 25 religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-Augustin. Ce fut l'origine du prieuré de Saint-Louis de Vernon[6].

Enfin, en 1275, un bourgeois de Bernay, Hugues Maubert, facilita l'établissement des Cordeliers dans cette ville, en leur donnant un emplacement pour bâtir leur couvent[7]. On

1. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 977 ; — Le Prévost. *Loc. cit.*, III, 355 ; — Archives de l'Eure. H. 1165-1172.

2. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 140 ; — Archives de l'Eure, H. 1157-1161.

3. *Dict. hist. de l'Eure*, II, 322 ; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, II, 217.

4. *Dict. hist. de l'Eure*. II, 334 ; — Le Prévost. *Loc. cit.*, II, 238 ; — Arch. de l'Eure, H. 957-960.

5. Chanoine Porée. *Les stalles du prieuré de N.-D. du Parc*. Caen, 1905, in-8°.

6. *Gallia Christ.*, XI, col. 662 ; *Dict. hist. de l'Eure*, II, 978 ; — Le Prévost. *Mém. et Notes*, III, 356.

7. *Dict. hist. de l'Eure*, I, 326 ; — Le Prévost. *Loc. cit.*, I, 312 ; — Archives de l'Eure, H. 1149-1156.



Digitized by Google

ne possède qu'un fragment de leur acte de fondation, approuvé par lettres patentes de Philippe le Hardi, reproduit par l'abbé Blais[1] d'après Lucas Wadding[2] et Léopold Delisle[3].

Tous ces monastères, sous certains rapports, se ressemblent étrangement : c'est le même cadre extérieur, la même vie intérieure de prière, d étude et de travail; ce sont les mêmes principes constitutifs, et cependant chacun d'eux a sa physionomie propre. Indépendants les uns des autres, ils traversent les siècles en sauvegardant leur autonomie. Ce sont autant de petits États ayant leur territoire, leur constitution, leur hiérarchie, leurs traditions, leur esprit particulariste, leur patriotisme.

Envisagés dans leur influence sociale, comme facteurs de la civilisation chrétienne et créateurs d'une société nouvelle, à laquelle il s'agit surtout de transmettre tout ce qu'il y avait de vital et d'élevé dans la société antique, ces monastères nous apparaissent sous le triple aspect de rénovateurs de l'agriculture, de sauveurs des lettres et des sciences, de restaurateurs des arts.

C'est ce triple point de vue qui constitue l'œuvre civilisatrice du monachisme.

Étienne Deville.

Dimanche 2 mai 1926.

1. *Notice hist. et archéologique sur N.-D. de la Couture de Bernay*, p. 93.

2. *Annales Minorum*, II, 409.

3. *Cartulaire normand*, p. 203, n° 862.

Digitized by Google

20 JUIN 1926

# EXCURSION

## DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

## AUX ANDELYS, ÉCOUIS, MORTEMER, LYONS-LA-FORÊT ET ROSAY.

La Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, qui avait organisé l'an dernier une excursion dans l'arrondissement de Pont-Audemer, est venue, le dimanche 20 juin, dans celui des Andelys. Elle était dirigée par M. Doucerain, avocat, secrétaire général, et M. Leheurteur, trésorier.

Aux Andelys, la visite de l'église Saint-Sauveur, des quais, avec explications sur le Château de l'Ile et le Château-Gaillard, celle de l'église Notre-Dame, de l'hôtel du Grand-Cerf et de la fontaine Sainte-Clotilde, ont été dirigées par M. Coutil.

La visite de la collégiale d'Écouis a été commentée par M. le chanoine Bonnenfant, ainsi que celle de l'abbaye de Mortemer ; les propriétaires, M^me^ et le commandant Delarue, âgé de 81 ans, ont fait très aimablement les honneurs de leur intéressante et pittoresque demeure.

Après avoir traversé la forêt, on est allé déjeuner à l'hôtel de la Licorne, au Pavillon, où l'on était délicieusement bien, avec la vue des beaux arbres de la forêt où le soleil avait daigné venir jouer dans les feuillages.

Après le déjeuner, on a visité la vieille demeure du poète

Digitized by Google

courtisan Benserade, contemporain des deux Corneille et de Poussin. Cette pittoresque maison est habitée par l'excellent peintre Vardon, un animalier de grand talent qui a donné à ce vieux logis un attrait incomparable ; elle attendait cet artiste simple, mais plein de goût, pour qu'il lui redonnât tout son intérêt, et c'est certes un des plus grands attraits de cette si charmante localité, site touristique par excellence.

L'excursion de la Société s'est terminée par la visite du château de Rosay, dont l'aimable propriétaire a été président de la Société, et ce fut certainement pour les heureux excursionnistes un des plus agréables moments de la journée. M. de Valon est fort aimable et, de plus, un causeur plein d'esprit ; il nous reçut devant son immense château Louis XIII, aux briques roses avec de jolis balcons fleuris d'autres roses.

Une artiste de grand talent, Mme de Nodi, voulut bien aider M. de Valon dans sa visite, et les explications (car nous étions près de cinquante visiteurs), des appartements aux décors sobres, mais d'une harmonie parfaite possédant des portraits de famille fort beaux et d'un très grand intérêt historique pour notre région et même notre histoire de France; l'un d'eux plus particulièrement représente une jeune dame, d'une grande élégance d'attitude et qui est une des attractions. M. de Valon se complut à nous narrer de nombreux détails, il fit remarquer le bras et la main de déesse où s'enroulent des fleurs et une légère draperie bleue. Cette beauté incomparable s'anime la nuit, on l'entend, et même son levrier : les hôtes sont en émoi. Nous avons eu le plaisir d'entendre dire à M. de Valon la poétique légende qu'il a composée et qui a ravi tous les auditeurs.

Après avoir parcouru les salles, admiré les meubles Louis XIII aux tapisseries incomparables, de jolis dessins de J.-B. Huet, un ravissant amour féminin et très rusé tendant son arc, dû à Mlle de Nodi, et un portrait qu'elle a également exécuté au pastel, de M. de Valon, nous continuons la visite du beau parc, où sont disposés avec art des bouquets d'arbres formant à la fin du jour des masses tantôt ombragées, d'autres éclairées d'une lumière frisante. Après avoir ainsi

Digitized by Google

déambulé et passé une heure et demie délicieuse, nous traversons une belle roseraie et nous remontons en voiture en remerciant du fond du cœur le très aimable châtelain de Rosay.

Les autos et les autos-cars nous font admirer toute la vallée de Foullebroc, de l'Andelle, l'emplacement du château de Charles IX à Charleval, le vieux château fort de Radepont, l'abbaye de Fontaine-Guérard, les ruines du vieux donjon de Lougenpré, du château de Pont-Saint-Pierre ; on contourne la côte des Deux-Amants, on jette un coup d'œil au château Louis XIII de Canteloup ; on admire la coquette église d'Amfreville, juchée à mi-côte, le barrage de Poses, le vieux moulin de Connelles, malheureusement trop transformé ; on monte la côte d'Herqueville avec sa pittoresque petite église, et le château Lanquest, celui de M. Renault, et on arrive aux nombreux chalets d'Andé, avec leurs vastes pergolas, puis à l'immense pont en ciment de Saint-Pierre-du-Vauvray.

A 20 heures, les touristes rentraient enfin à Évreux, après en avoir essaimé quelques-uns en cours de route.

Digitized by Google

# LE CONCOURS AGRICOLE

## DE THIBERVILLE

12 SEPTEMBRE 1926.

---

Placé au centre d'une région fertile, aux cultures magnifiques, à l'élevage réputé, aux produits renommés, le concours agricole et horticole organisé le dimanche 12 septembre par l'active Société libre d'agriculture, arts, sciences et belles-lettres de l'Eure, ne pouvait manquer de bien réussir.

Et de fait, ce fut un beau concours, encore que malheureusement peu de bovins y étaient exposés, en raison de la fièvre aphteuse; cette catégorie du concours était limitée au canton de Thiberville, et c'est dommage, car de nombreuses inscriptions, qui durent être résiliées, étaient parvenues aux organisateurs.

Par contre, l'espèce chevaline était magnifiquement représentée par 50 sujets ; de beaux spécimens d'animaux de basse-cour, de produits aussi, d'instruments et de machines agricoles, sans omettre des véhicules de toutes sortes. Dans cette partie de l'exposition, un appareil pour le ramassage des pommes, présenté par M. Deville, de Fontaine-la-Louvet, a retenu l'attention de tous les visiteurs.

Et nous gardons pour la fin la belle exposition florale de deux jardiniers avisés et passés maîtres dans cet art : nous avons nommé M. Emile Favier, jardinier chez M^me^ Paul Labbé, et M. Philippe, jardinier de M. Lécuyer; la présentation de leurs plantes vertes, fleurs en pots et coupées, étaient d'un goût et d'un parfum agréables à l'œil et à l'odorat.

A l'occasion de ce concours, la municipalité de Thiberville

Digitized by Google

avait organisé des fêtes et cérémonies que nous allons reprendre en détail après ce coup d'œil d'ensemble.

Devant la mairie, à onze heures et demie, un cortège se formait pour une visite au monument aux morts de la guerre, où deux gerbes, l'une offerte par le conseil municipal, l'autre par la Société des Anciens Combattants, étaient déposées : M. Adam, vice-président de la Société, demanda à l'assistance une minute de recueillement après que Mlle Herpin eût déposé les fleurs au pied du monument.

Un vin d'honneur était ensuite offert par la municipalité dans la salle du conseil; M. Leretour, maire, souhaite la bienvenue à M. le Sous-Préfet, aux membres de la Société libre de l'Eure, aux maires du canton, et félicite particulièrement M. Rogerey, maire de Duranville, récemment promu chevalier de la Légion d'honneur.

Le cortège officiel visita ensuite l'exposition industrielle aménagée place des Tilleuls, avant de se rendre au banquet servi dans la Salle des Fêtes.

M. le Sous-Préfet préside; à sa droite, MM. Leretour, maire de Thiberville; Duval, député de l'Eure; Servin, directeur des services agricoles départementaux; Deshayes, trésorier de la section de Bernay ; le curé-doyen Philippe; à sa gauche, MM. Join-Lambert, député de l'Eure ; Geoffrit; Pottier, secrétaire de la section de Bernay; Rocher, adjoint au maire. En face ont pris place, MM. le comte Dauger, président de la section de Bernay; Lejuif, conseiller général; Rogerey, conseiller d'arrondissement; Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure ; le chanoine Porée, curé de Bournainvile.

Autour des trois tables, prennent place 80 convives, membres du jury, exposants, maires du canton.

M. Rivière, hôtelier, servit un menu copieux, corsé de produits de choix, primés au concours; par exemple, un camembert de la marque *En avant la Normandie*, fabriqué par M. Deville, et une surfine Lebreton à l'arome exquis.

Au champagne, M. le Sous-Préfet présente quelques excuses avant de donner la parole à M. Leretour, maire de Thiberville, qui remercie d'abord M. Doucerain d'avoir, il y a deux

Digitized by Google

ans, projeté ce concours; puis MM. Pottier, Deshayes et Riébel qui l'ont si bien organisé dans tous ses détails. Au nom de la population, M. Leretour témoigne sa gratitude à la Société libre de l'Eure.

M. le comte Dauger, en sa qualité de président de la section de la Société libre, rappelle qu'elle fut fondée en 1837; deux ans plus tard, à Thiberville même, elle organisait son 3e concours de labourage. Un hommage ému à la mémoire de M. Paul Labbé, le distingué poète thibervillais, décédé étant président de la Société, termine son allocution.

Quelques mots de M. Lejuif, et la parole est à M. Duval, député de l'Eure; agriculteur lui-même, ayant fait partie à la Chambre de diverses commissions, il parle de la question du blé; sa culture doit être favorisée sans aucune tracasserie pour le cultivateur. « Nous pensons que c'est par le libre travail de notre libre France que nous obtiendrons les meilleurs résultats... Les cultivateurs doivent s'organiser pour se défendre. »

M. Join-Lambert se lève ensuite et remercie M. le comte Dauger d'avoir placé ce concours sous l'égide de Paul Labbé. Il félicite de leur œuvre les animateurs de la Société : M. Doucerain et M. Pottier pour la section de Bernay ; outre le côté agricole, la Société libre poursuit un but de décentralisation intellectuelle, et M. Join-Lambert remercie en passant le poète Jacques Noir, dont les conférences faites sous le patronage de la Société libre ont eu, cet hiver, un si grand succès; il adresse aussi des félicitations à M. Leretour, espérant que ce concours sera bientôt renouvelé.

M. Join-Lambert parle ensuite du contrôle laitier, librement consenti par les éleveurs dans le Roumois, et qui leur rend de si grands services; de l'organisation de la famille agricole, et termine en affirmant sa conviction que le peuple français se relèvera par lui-même. « Nous referons l'effort que nous avons fait pendant la guerre. »

M. le Sous-Préfet clôt la série des discours en faisant l'éloge de la verdoyante et plantureuse Normandie, si justement vantée, et lève son verre en l'honneur de M. le Président de la République.

Digitized by Google

Une foule de promeneurs a envahi les rues du bourg, et parcourt les expositions; une légère ondée dérange un peu la fête de l'après-midi, mais le beau temps reprend ses droits et le programme des réjouissances peut se dérouler normalement.

La distribution des récompenses a eu lieu le lundi après midi; voici le palmarès du concours :

## PALMARÈS DU CONCOURS

### CONCOURS DE LABOURAGE

Charrues de Pays. — 1er prix, M. Henri Cassé, à Saint-Vincent-du-Boulay; 2e M. Camille Hagron, à Heudreville-en-Lieuvin.

### CONCOURS DE MOTOCULTURE

Propriétaires et fermiers. — 1er prix, M. Sœnen, à Menneval.

Industriels. — 1er prix, MM. Lefèvre et Thoyot, à Bernay; 2e M. Wallut, à Paris.

### CONCOURS DE MARÉCHALERIE

Jury : MM. Rouxel et Bourge.

Premier prix, M. Gachet, à Moyaux; 2e M. Anquetil, à Bernay; 3e M. Bouleau, à Broglie; 4e M. Raymond Mulet, à Bernay; 5e M. Cullerier, à Cormeilles; 6e M. Grieu, à Saint-Aubin-de-Scellon; 7e M. Lesellier, à Thiberville.

### ESPÈCE CHEVALINE

Jury : MM. Boursier, Marabout et Ricard.

Chevaux de trait de 1 à 10 mois. — 1er prix M. Elie Jourdan, à Saint-Vincent-du-Boulay; 2e M. Stillière, à Lieurey; 3e M. Elie Jourdan; 4e *ex-æquo*, MM. Jules Drouin, à Thiberville et Edmond Jourdan, à Saint-Martin-du-Tilleul.

Chevaux de trait de 10 à 30 mois. — 2e prix, M. Crosnier, à Saint-Nicolas-du-Bosc-l'Abbé; 3e M. Friscaut, à Saint-Aubin-de-Scellon; 4e M. Maillière, au Favril.

Chevaux de trait de 2 ans et demi à 3 ans et demi. — 2e prix, M. Stillière, à Lieurey.

Chevaux de trait de 3 ans et demi et au-dessus. — 1er et 3e prix, M. Jules Dionis, à Thiberville.

Pouliches percheronnes de 1 à 2 ans. — 1er prix, M. Guyot, à Saint-Germain-la-Campagne; 2e *ex-æquo*, Mme veuve Paisant, à Piencourt, et M. Tougard, à Saint-Gervais-d'Asnières.

Pouliches percheronnes de 2 à 3 ans. — 1er, 2e et 3e prix,

Digitized by Google

M. Guyot, à Saint-Germain-la-Campagne; 4e *ex-æquo*, MM. Guyot, à Saint-Germain, et Chaplain, à Saint-Paul-de-Courtonne; 5e M. Marie, à Saint-Vincent-du-Boulay.

Juments de trait saillies et non suitées de 3 ans et au-dessus. — 1er prix, M. Guyot, à Saint-Germain-la-Campagne; 2e M. Vauquelin, à Bernay; 3e M. Jules Renoult, à Saint-Germain-la-Campagne; 4e M. Arthur Charpentier, à Saint-Paul-de-Courtonne.

Juments de trait suitées. — 1er prix, M. Vannehart, à Saint-Aubin-de-Scellon; 2e M. Guyot, à Saint-Germain-la-Campagne; 3e M. Vauquelin, à Bernay; 4e *ex-æquo* MM. Charpentier, à Saint-Paul-de-Courtonne et Van Wynendaële, à Giverville.

Chevaux de demi-sang. — 1er prix, M. Gustave Bellencontre, à Boissy-Lamberville; 2e M. Albert Legros, à Fontaine-la-Louvet; 3e M. Domnesque, à Broglie.

Prix d'ensemble. — 1er prix et objet d'art offert par Mme Paul Labbé, M. Guyot, à Saint-Germain-la-Campagne; 2e M. Vauquelin, à Bernay.

## ESPÈCE BOVINE

Jury : MM. Hébert, Delagoutte, Renoult, Servin.

Taureaux ayant toutes leurs dents de lait. — 1er prix, M. Perrine, à Drucourt; 2e M. Quesney, à la Chapelle-Hareng; 3e M. Albert Legros, à Fontaine-la-Louvet.

Taureaux ayant 6 dents de lait. — 1er prix, M. Jules Dionis, à Thiberville; 2e M. Quesney, à la Chapelle-Hareng.

Taureaux ayant 4 dents de lait. — 1er prix, M. Henri Hébert, à Saint-Germain-la-Campagne; 2e M. Albert Legros, à Fontaine-la-Louvet.

Taureaux ayant 2 dents de lait. — 1er prix, M. Boisnière, à Saint-Aubin-de-Scellon; 2e M. Milliard, à Fontaine-la-Louvet

Génisses ayant 6 dents de lait. — 1er prix, M. Gustave Mesnil, à Drucourt.

Génisses ayant 6 dents de lait, pleines, amouillantes ou vêlées. — 1er, 2e et 3e prix, M. Quesney, à la Chapelle-Hareng.

Génisses ayant 4 dents de lait, pleines, amouillantes ou vêlées. — 1er et 2e prix, M. Quesney, à la Chapelle-Hareng.

Vaches amouillantes ou pleines, ayant 2 dents de lait ou plus âgées. — 2e prix, M. Quesney, à la Chapelle-Hareng.

Vaches à lait ayant 2 dents de lait ou plus âgées. — 1er, 2e et 3e prix, M. Quesney, à la Chapelle-Hareng.

Bandes de génisses, vaches, taureaux, comprenant 10 têtes au moins. — 1er prix, M. Quesney, à la Chapelle-Hareng.

## ESPÈCE PORCINE

Verrats. — 1er prix, M. Jean Henri, à Piencourt; 2e Mme veuve Paisant, à Piencourt; 3e M. Milliard, à Fontaine-La-Louvet.

Digitized by Google

Truies. — 1er prix, M. Jules Dionis, à Thiberville; 2e M. Quesney, à Thiberville.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

Coqs et poules (*races françaises*). — 1er prix, M. Choinière, fils, à Duranville.

Races étrangères. — Mentions très honorables, M. Villain, à Drucourt.

Canards. — 1er prix, M. Henri Piquet, à Saint-Aubin-de-Scellon; 2e Mme Louis Albert, au Planquay; 3e M. Jacques Chanoit, à Ferrières-Saint-Hilaire; Mentions : M. Chanoit et Mlle Verrier, à Thiberville.

Oies. — 1er, 2e et 3e prix, M. Goujet, à Bernay.

Lapins. — 1er prix, M. Choinière, à Duranville; 2e M. Delarue, à Piencourt; 3e M. Leboullenger, à Cormeilles; 4e M. Desrues, à Saint-Aubin-de-Scellon; prix supplémentaire, Mme Métairie, à Fontaine-la-Louvet; mention, M. Quétel, à la Mannerie.

Prix d'ensemble pour le plus beau lot d'animaux de basse-cour. — M. Goujet à Bernay.

CONCOURS DE PRODUITS AGRICOLES

Diplômes de médaille de vermeil : MM. Ducroquet, à Drucourt; Philippe, à Drucourt; Friscaux, à Bournainville.

Diplômes de médaille d'argent. — MM. Albert Samson, à Thiberville; Lemonnier, à Fontaine-la-Louvet; Deschamps, à Boissy-Lamberville.

Diplômes de médaille de bronze. — MM. Domnesque, à Barville; Samson, à Thiberville; Aubert, à Fresne-Cauverville; Malbranche, à Fresne-Cauverville.

Beurres. — Exposés par les propriétaires et fermiers : 1er prix, M. Biard, à la Chapelle-Hareng; 2e M. Emile Lucas, à Piencourt; 3e M. Milliard, à Fontaine-la-Louvet; 4e M. Quesney, à la Chapelle-Hareng.

Industriels. — M. Haubert, au Petit-Quevilly, diplôme de médaille d'or et hors concours.

Fromages. — Exposés par les propriétaires et fermiers : 1er prix, M. Deville, à Fontaine-la-Louvet; 2e M. Charpentier, à Saint-Paul-de-Courtonne : 3e Mme veuve Paisant, à Piencourt.

Pont-l'Evêque. — 1er prix, Mme Paisant à Piencourt.

Cidres (jury : MM. Lemonnier et Geffray). — 1er prix, M. Vatel, à Marolles; 3e M. Lemercier, à Saint-Aubin-de-Scellon. — En fûts : M. Charpentier, à Saint-Paul-de-Courtonne.

Eaux-de-vie de cidre jeunes. — Propriétaires : 1er prix *ex-æquo*, MM. Perrine, Raymond, à Drucourt, et Perrier, Gaston, à Fontaine-la-Louvet; 2e M. Charpentier, à Saint-Paul-de-Courtonne;

Digitized by Google

3e M. Raymond Domnesque, à Barville; 4e M. Quesney, à la Chapelle-Hareng.

Industriels. — 1er prix, M. Lebreton, à Thiberville.

Eaux-de-vie de poiré jeunes. — 1er prix, M. Friscaux, à Bournainville; 2e M. Emile Lucas, à Piencourt; 3e M. Charpentier, à Saint-Paul-de-la-Courtonne.

Eaux-de-vie de cidre vieilles. — Propriétaires : 1er prix, M. Emile Lucas, à Piencourt; 2e M. Charpentier, à Saint-Paul-de-Courtonne; 3e M. Raymond Domnesque, à Barville.

Industriels. — 1er prix, M. Lebreton à Thiberville.

## PRODUITS INDUSTRIELS SE RATTACHANT A L'AGRICULTURE

Diplôme de médaille d'or. — Mmes Pichon et G. Varin, à Bernay; M. Bacellon, à Duranville.

Diplômes de médaille de vermeil : MM. Delamare, à Giverville; Lefebvre, à Bernay; Bondeville frères, au Neubourg; Marescal, à Thiberville; Bouvet, à Bernay; Laporte, à Enghien.

Diplôme de médaille d'argent : MM. Duchemin, à Duranville; Courtin, à Saint-Victor-d'Epine; Dufay, à Thiberville; Deville, à Fontaine-la-Louvet; Sorieul, à Moyaux; Desmonts, à Folleville; MM. Wallut, à Paris.

Diplômes de médaille de bronze : MM. Le Clerc, au Chamblac; « les Tuileries de Beauvais »; Lepage, à Thiberville; Elouard, à Yvetot; Malgny, à Saint-Aubin-de-Scellon; Lemoine, à Thiberville; Vornier, à Courtonne-la-Ville.

Diplômes d'honneur. — M. Barbey, à Drucourt; Maison « Citroën »; Maison « la Licorne ».

## CONCOURS D'APICULTURE

1er prix, M. Vasseur, à Saint-Julien-de-Mailloc.

## CONCOURS D'HORTICULTURE

Amateurs et jardiniers de maison.

Prix d'honneur et 200 francs. — M. Emile Favier, jardinier chez Mme Paul Labbé, à Thiberville.

Diplômes de médaille d'argent et 25 francs. — Mme Conard, de Drucourt; Mme Milliard, à Fontaine-la-Louvet; Mme Métairie, à Fontaine-la-Louvet; Mlle Verrier à Thiberville; Mme Choinière, à Duranville.

## PRODUITS MARAICHERS

M. Malebranche, à Fresne-Cauverville; M. Motte, à Fontaine-la-Louvet; M. Desrues, à Saint-Aubin-de-Scellon.

Digitized by Google

## FRUITS A CIDRE ET A COUTEAU

Diplôme de médaille d'or : M. Lécuyer, à Thiberville.

Diplôme de médaille de vermeil. — Mme Paul Labbé, à Thiberville.

Diplôme de médaille d'argent. — M. Choinière, à Duranville.

## RÉCOMPENSES AUX DOMESTIQUES RURAUX

1re catégorie. Domestiques âgés de plus de 30 ans. — M. Langueneur Auguste, régisseur de culture chez M. Lécuyer, 55 ans de services à Thiberville; M. Leprêtre Alphonse, ouvrier agricole chez M. Bibet, à Saint-Germain-la-Campagne, 40 ans de service; M. Allaume Emile, ouvrier agricole chez M. Desmonts, à Saint-Germain-la-Campagne, 33 ans de service; M. Aubert Georges, ouvrier agricole chez M. Deschamps, à Boissy-Lamberville, 29 ans de service; M. Loutrel Jules, ouvrier agricole chez M. Gouget, à Thiberville, 27 ans de service; M. Favier Emile, jardinier chez Mme Paul Labbé à Thiberville, 25 ans de service; M. Duval Armand, ouvrier agricole chez M. Marabout à Bazoques, 24 ans de service; M. Chevalier Adolphe, ouvrier agricole chez M. Deschamps à Thiberville, 21 ans de service; M. Aurey Victor, ouvrier agricole chez M. Delabarre au Planquay, 21 ans de service; M. Aurey Prudent, ouvrier agricole chez M. Hébert à Saint-Germain-la-Campagne, 19 ans de service; M. Surée Georges, ouvrier agricole chez Mme Salein-Aubert à Thiberville, 17 ans de service; M. Drouet Emile, ouvrier agricole chez M. Prudon, à Saint-Martin, 16 ans de service; M. Jouveaux Jules, ouvrier agricole chez M. Domnesque, à Barville, 16 ans de service; M. Aurey Alphonse, ouvrier agricole, chez M. Hébert, à Saint-Germain-la-Campagne, 16 ans de service; M. Mahiet Lucien, ouvrier agricole chez M. Hébert, à Saint-Germain-la-Campagne, 16 ans de service.

2e catégorie. Domestiques âgés de moins de 30 ans. — M. Marquant Fernand, ouvrier agricole chez M. Piquet, à Saint-Aubin-de-Scellon, 16 ans de service; M. Lemercier Joseph, ouvrier agricole chez M. Marabout, à Bazoques, 10 ans de service; M. Ernest Tesson, ouvrier agricole chez M. Desmonts, à Saint-Germain-la-campagne, 10 ans de service.

Mme veuve Lailler née Bellencontre Louise, chez M. Adelinet, au Favril, 36 ans de service; Mlle Duval Philomène, chez M. Leclerc, à Saint-Germain-la-Campagne, 23 ans de service; Mlle Aubrée Alice, chez Mme veuve Deville, à Piencourt, 20 ans de service; Mlle Lecat Louise, chez M. Courtin à Giverville, 18 ans de service; Mme Périer, née Valette, chez Mme veuve Paisant à Piencourt, 10 ans de service.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 16 JANVIER 1927

# DISCOURS

de M. ALBERT-PETIT,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

## LES DÉBUTS IGNORÉS D'ANDRÉ BEAUNIER

M. Join-Lambert a prononcé ici, il y a un an, l'éloge le plus ému, le plus nuancé et le plus gracieux qu'on ait fait de notre charmant ami et regretté président André Beaunier. André Beaunier aurait aimé d'être loué de la sorte. La justesse dans l'expression comme dans la pensée était pour lui la marque de l'esprit français. Il y joignait pour sa part un peu — beaucoup peut-être — de préciosité délicate, qui aurait paru cherchée chez un autre et qui, chez lui, était à peine une coquetterie pour le bon motif. Il avait gardé de l'École normale l'art et le goût de bien dire, au risque parfois de devenir maniéré par phobie du négligé. Tout cela, vous le savez, et je ne saurais le dire mieux que vous ne l'avez entendu, mais, sur les débuts de notre brillant collègue, je puis vous apporter un témoignage qui ne lui aurait pas déplu, car au contact de la gloire il n'oubliait pas l'heure de ses débuts.

Beaunier a débuté sous un pseudonyme. Au sortir de l'École normale, après son année de service militaire à Évreux, il était entré à la Fondation Thiers. Elle était bien pour lui ce qu'elle devait être dans l'esprit de celui dont elle porte le nom, une halte, un repos, un point de départ pour

Digitized by Google

les futurs hommes de lettres ou d'études, au moment de l'entrée dans la vie, dans la lutte. Beaunier, tout en se livrant à des recherches savantes, était déjà entraîné par sa vocation. Il était né journaliste, il lui restait à le devenir. Des mains amies lui ouvrirent la porte du *Journal des Débats*, l'ancêtre de la presse, le conservatoire des belles-lettres, où tant de normaliens ont fait leurs premières armes, souvent aussi les dernières.

Mais la Fondation Thiers, bien qu'elle eût passé de la férule austère du vénérable Hauréau sous celle du bienveillant et libéral Émile Boutroux, exigeait encore certaines précautions. Il n'était pas admis qu'un de ses pupilles pût écrire dans une gazette, fût-elle la plus académique. C'est pourquoi Beaunier emprunta un pseudonyme. Il publia, du mois d'avril au mois d'octobre 1897, une vingtaine de chroniques signées Jean Rémi. Elles n'ont jamais été recueillies, peu de personnes savent ou se rappellent quel en fut l'auteur, et c'est pourquoi j'ai jugé intéressant de les signaler. On y retrouve déjà, dans tout son éclat, la piquante fantaisie, la subtilité chatoyante, la grâce nonchalante, qui seront sa marque de plus en plus accusée. On ne saurait demander à des « au jour le jour », comme on les appelle en style de la maison, une philosophie, une règle de conduite ou de pensée. Ce sont des jeux de l'esprit. Mais on y discerne, à travers l'ironie de la forme, l'antipathie irréductible pour tout ce qui est commun et vulgaire. Beaunier, qui a le culte de la tradition, et parce qu'il a le culte de la tradition, a l'horreur du convenu.

*
* *

Sa chronique de début est du 25 avril. Sous le titre : *Une ville abandonnée*, Beaunier brode sur une information de presse. On annonçait que les habitants d'Ouro Preto, au Brésil, avaient décidé d'abandonner leur ville, mal bâtie, malsaine, aux rues mal tracées, pour en fonder une autre plus conforme à leurs goûts ou aux exigences de ce qu'on n'appelait pas encore « l'urbanisme ». A quoi bon ce démé-

Digitized by Google

nagement, demandait Beaunier, serons-nous changés pour avoir changé de place ?

Tout compte fait, ne brûlons pas la ville natale !... Nous la reconstruirions toute pareille. Ne brûlons pas les souvenirs qui dorment en notre âme pour nous refaire une âme neuve, car nous serions dupes ; il n'y a pas d'âmes neuves, et le petit enfant qui nait à la vie nouvelle se souvient déjà, sans le savoir, de tout un passé lointain, qu'il n'a pas connu.

La semaine suivante, le 30 avril, il s'agit de *l'art populaire*. A propos de diverses tentatives pour permettre au peuple de goûter l'art sous toutes ses formes (représentations à prix réduit, théâtres à bon marché, musées du soir, etc.), Beaunier développe l'idée qu'il ne suffit pas de baisser le prix des places et de faciliter l'accès du Louvre pour créer un art populaire. Ces projets partent d'un bon sentiment, mais passent peut-être à côté du but.

Poètes et artistes, quand ils veulent raconter leur rêve au passant, ressemblent à ces enfants qui, dans un élan de leur bon cœur, voudraient partager leurs précieux gâteaux à la crème avec les petits pauvres qui n'ont pas dîné.

Le 11 mai, sous le titre *Doux refuge*, il parle de la Bibliothèque Nationale. On l'avait fermée pendant quelque temps pour des réparations et des embellissements. Il s'amuse, à ce propos, à tracer des silhouettes d'habitués. La Nationale est une grande dame qui a eu son heure de coquetterie.

Toute remise à neuf, pimpante et fraîche, repeinte et redorée après s'être un peu cachée comme une vieille dame aux heures de transition où les cheveux blondissent et le teint rosit, la Bibliothèque Nationale a rouvert les portes de son grand hall où la sagesse du monde, reliée en veau, tapisse les murs...

A cette époque, on parlait beaucoup des découvertes futures d'Édison. On en attendait des miracles, on en espérait le retour au paradis terrestre. Sous forme d'anticipations, l'illustre inventeur promettait des fournaux téléphonés à domicile, des livres sous forme de phonogrammes. On entendra et on verra les pièces de théâtre sans quitter son

Digitized by Google

coin du feu, on promènera sur des chars d'exposition les œuvres d'art, ce qui évitera d'aller les voir dans les galeries nationales; qui sait? on parviendra même à s'endormir à terme pour se réveiller à date fixe, à l'époque où l'on suppose que la vie sera plus agréable. Une partie de ces prévisions s'est accomplie. Beaunier, sous le titre : *Chimeres* (3 juin), les recommande pour les jours où l'on s'ennuie, où « l'on tue le temps, — à grand peine car il a la vie dure ». Comme distraction, les anticipations valent nos mots croisés.

Quelques jours plus tard, 9 juin, il parle de *la vieille église*. Cette vieille église, c'est Saint-Pierre de Montmartre qu'il était question de démolir. Il la défend, défend les témoins du passé. Il a gagné sa cause, elle est encore debout.

Le 17 juin, il brode sur un paradoxe, un paradoxe surtout dans sa bouche. Un jeune savant, Paul Blanchet, avait fait des fouilles remarquées à *la Kalaa des Beni Hammad*, en Algérie. Jean Rémi taxe d'impiété ces fouilles. Elles réveillent les générations qui croyaient avoir trouvé un repos éternel bien gagné. Il y a eu là des secrets, des passions, des douleurs, tout cela était enseveli sous les alluvions bienfaisantes de l'oubli. Et vous troublez cette paix, pour une vaine curiosité que vous qualifiez de scientifique! Il a entendu une nuit, dans le Colisée, au clair de lune, le cri triste et déchirant d'une chouette, gardienne vigilante des ruines.

Et je croyais entendre la voix du passé : « Ne réveillez pas les siècles endormis, disait-elle. Allez plus loin, vous, les vivants, faites ailleurs le bruit de votre vie. Le passé, pour ne point troubler la fête de votre vie, se laisse ensevelir dans l'ombre et dans l'oubli. Ne le réveillez pas s'il dort, ou s'il veille en silence. Les vivants et les morts ne sauraient se comprendre, et les morts ne peuvent que gêner les vivants. Les vivants ont le droit de ne pas s'embarrasser des morts; mais les morts ont le droit de dormir en paix !... » Les archéologues n'entendent pas gémir la chouette du Colisée... et cela vaut mieux ainsi.

La chronique suivante, qui est du 25 juin, est une des meilleures. Beaunier est installé dans la place. Il donne plus libre carrière à son imagination. On protestait contre



Digitized by Google

le tramway de Montrouge-Saint-Augustin qui traversait l'avenue des Champs-Élysées, indemne jusque-là. Il fait *appel à la conciliation*. Pour se faire une opinion, il prend l'impériale de cet engin de locomotion. C'est un petit voyage sentimental, et bien personnel.

Nous sommes partis sans encombre et nous n'avons pas eu d'arrêt jusqu'aux Champs-Elysées. Des équipages passaient, nous échangeâmes, par l'intermédiaire de notre cocher, des mots amers avec des fiacres et des « remises », et nous fûmes indulgents au gros « Hôtel de Ville » qui pourtant nous coupa fort impoliment... Mais on a l'esprit de corps. Il faut encourager l'esprit de corps, puisqu'il est, somme toute, le premier essai d'un égoïsme qui s'élargit. Ce cocher n'est d'ailleurs qu'un esprit superficiel, comme il est naturel à qui ne fait que passer à travers le monde extérieur. Le conducteur, que ses fonctions mettent en rapport avec d'innombrables voyageurs souvent grognons, a cet air de tristesse et d'ennui que donnent aux observateurs la connaissance du cœur humain...

Montrouge, où nous arrivâmes, est une ville de province aux maisons basses et mélancoliques. Les habitants sont doux et bons. Il y avait un rassemblement autour d'une petite fille aux cheveux ébouriffés, blonds, presque blancs, une petite marchande de mouron au pâle visage veiné de bleu; elle pleurait parce qu'elle avait perdu dix sous. On fit une collecte pour elle. Elle pleurait encore. Le marchand de vin lui donna, pour la remonter, un verre de fine champagne. La petite l'avala d'une lampée et repartit, l'air très farce, en chantant d'une voix claire : « Du mouron pour les petits oiseaux ! » « Peut-être seulement qu'elle n'avait rien perdu du tout », hasarda quelqu'un... On rit sans se fâcher.

Beaunier, encore frais émoulu des écoles et des examens, s'apitoie le 17 juillet sur les pauvres petits potaches de France qui sont en train de passer quelque horrifique baccalauréat. Il écrit d'Oxford, à l'ombre des fraîches allées de « Magdalen college », et plaide *pour les collégiens*, ses camarades d'hier, qui ne connaissent pas le confort anglo-saxon, et qui suent sang et eau sous les combles de la Sorbonne.

Petit collégien de mon pays sur qui je m'apitoie, — et tu le mérites bien ! — n'envie pas le bonheur des autres : cela ne sert à rien et c'est un mauvais sentiment. Plutôt, par d'habiles raisonnements, tâche de te démontrer à toi-même que ta situation a des

Digitized by Google

avantages. Il n'est pas gai de passer des examens ; même, il n'y a peut-être rien de plus ennuyeux. Mais il n'y a pas de meilleur apprentissage de la vie. Toute ta vie, pauvre collégien, tes contemporains, sans toujours te prévenir, te feront passer des examens et ton bonheur dépendra d'avoir été évalué 15 et demi et non pas 15. Evaluation un peu hasardeuse; mais précisément, dans la vie, tu ne seras pas toujours apprécié juste à ta valeur : console-toi en pensant qu'on se trompera peut-être à ton avantage. Tu seras en perpétuelle concurrence avec ton prochain comme aux concours de Sorbonne. Il n'y a pas de place pour tout le monde au soleil, tu sais. Tu penses peut-être que les hommes sont plus différents entre eux que supérieurs les uns aux autres et qu'on ne saurait les classer justement par ordre de mérite. Mais c'est ainsi, il n'y a pas moyen qu'il en soit autrement. Il est bon que dès maintenant tu t'habitues à cela. Passe des examens, c'est tout à fait comme dans la vie.

23 juillet. C'est *un éventail*. Cet éventail du XVIII^e^ siècle vient d'être acquis par le Musée de Cluny, joli prétexte à crayonner le Musée et ses visiteurs. Quant à l'éventail, il représente des élégantes chez la grande couturière de l'époque : leur carrosse les attend à la porte pendant qu'elles choisissent, babillent, sourient, avec quelle grâce, vous le savez. Etiez-vous réellement, demande le chroniqueur, si gaies, si insoucieuses, si frivoles? L'étiez-vous toujours ?

Elles m'ont dit, j'ai bien entendu leurs voix : — « Si nous avons souffert, si nous avons été meurtries par l'existence, que t'importe, du moment que nous sourions et que nous semblons insouciantes ! Si tu nous avais vues pleurer, tu n'aurais pas compris le secret de nos larmes. C'est une coquetterie qu'il faut avoir de paraître gaies et de ne pas donner aux gens l'ennui de sa tristesse. Nous avons voulu qu'il ne reste de nous que des reliques aimables, — comme les oiseaux qui ne laissent après eux, avec le souvenir de leur chant, que de jolies plumes éparses : ils cachent leurs squelettes et la pourriture de leurs corps fragiles... »

On voit que c'est les vacances, même pour les journalistes. La signature de Jean Rémi apparaît plus souvent. Le 25 juillet, c'est le *dimanche de banlieue*. La chaleur est accablante, les Parisiens prennent d'assaut la gare Saint-Lazare, ils vont à la campagne. Pauvres Parisiens !

La campagne! Cela ne ressemble pas plus à la campagne qu'à

Digitized by Google

la ville : c'est la banlieue. On déjeune sur l'herbe courte et desséchée, toute piétinée. La mère de famille retrousse sa robe, défait les brides de son chapeau et s'asseoit par terre à la place privilégiée : elle a le dos contre un arbre. Le père se met en bras de chemise; on découpe, on verse à boire, on mange dans des coins de journaux en guise d'assiettes. On fait des échanges avec une famille pareillement installée au pied d'un arbre voisin : justement, ils manquent d'eau et nous n'avons pas de sel. On fait connaissance, on se rapproche pour le dessert et voilà qu'on est bons amis, les meilleurs amis, et qu'on se livre à des calembours, et qu'on s'amuse, et qu'on est content. Les enfants se mettent à jouer au ballon, à cache-cache!... « Promenons-nous dans les bois, pendant que le loup n'y est pas!... » Non, petit enfant des villes, sois sans crainte — c'est un bois pour rire, un bois sans solitude, et sans retraites profondes. Tu vois, là-bas, la tour Eiffel et des cheminées d'usine!... Ce n'est ni la campagne, ni la nature — et tu ne connaîtras ni la campagne ni la nature, petit enfant des villes!...

Un congrès olympique tenu au Havre sous la présidence d'honneur du chef de l'État, alors Félix Faure, est l'occasion de parler de l'*athlétisme* et du rôle qu'il joue près des nouvelles couches (29 juillet). Il n'en était pas ainsi du temps, pourtant peu éloigné, de l'élève Beaunier. Il est vrai que notre éminent concitoyen n'a jamais dû prétendre au diplôme d'athlète complet.

Il y a peu d'années encore, on aurait souri, je crois, de voir attacher une telle importance à ces questions toutes matérielles — tant nous étions spiritualistes! La gymnastique n'était pas prise très au sérieux, quand j'étais au collège. Nous avions deux ou trois hercules par classe, pas plus (nos pauvres hercules qui seraient pris pour des malingres, à présent), et nous ne leur accordions, avec un respect extérieur qu'ils étaient de force à revendiquer, qu'un indulgent mépris. Ils se battaient entre eux, de temps en temps, nous ne savions pas pourquoi et le maître d'étude n'osait pas les séparer; ils sortaient de la lutte saignants et cabossés, et cela ne leur attirait de notre part aucune admiration. Deux fois par semaine, si je ne me trompe pas, on nous conduisait au gymnase, un bon petit gymnase de famille avec une barre fixe, un trapèze et des anneaux; nous restions en rang et, à tour de rôle, nous passions aux agrès. Cela durait une demi-heure en tout; nous rentrions en étude après avoir tenté (vainement, d'habitude) un « rétablissement » ou un « renversement ».

Le 1er août apparaît pour la première fois la signature

Digitized by Google

André Beaunier. C'est un signe. Déjà il est décidé à quitter la Fondation Thiers. Le sujet est du reste inoffensif. C'est *une pétition*. Beaunier appuie une pétition d'habitants du quartier demandant au président du Sénat, M. Loubet, d'obtenir le pavage en bois de la rue du Luxembourg — à présent rue Guynemer — pour atténuer la trépidation des omnibus qui troublent les paisibles usagers du jardin.

Le 6 août, Jean Rémi reparaît, et fort brillamment. Sous ce titre ironique : *Voyage d'agrément,* il raconte les faits et gestes d'une famille de province, venue à Paris pour accompagner « Philippe » qui passe son baccalauréat. On n'est pas venu à Paris pour s'amuser, mon Dieu, non, avec l'inquiétude de cet examen, mais on est content tout de même de faire un petit voyage dans la capitale. Le tout est une affaire de tact.

On descend chez Foyot pour ne pas être trop loin de la Sorbonne. On se couche de bonne heure pour que Philippe se repose. « La veille d'Austerlitz », dit M. Dupont, heureux de pouvoir, tout en encourageant son fils, lui rappeler un fait historique qu'il utilisera peut-être le lendemain — qui sait?

A partir de cinq heures, on s'est réveillé toutes les vingt minutes parce qu'on avait peur d'être en retard. La maman s'est levée et la voilà en jupon noir et en camisole blanche, qui fait chauffer sur une lampe à esprit-de-vin le chocolat de Philippe, du chocolat à l'eau, bien bouilli; ce n'est pas le jour de lui changer ses habitudes, ce petit.

A sept heures, on est à la Sorbonne. Le père a voulu y conduire lui-même son fils : il reste là jusqu'à l'appel des candidats et donne à Philippe, qui repasse hâtivement les dates des tragédies de Racine, les derniers conseils.

... Rendez-vous pour le déjeuner au Bouillon Duval du boulevard Saint-Michel. Somme toute, Philippe est plutôt content. C'était sur Voltaire; il a loué cet écrivain pour qu'on ne s'aperçoive pas qu'il a fait ses études chez les jésuites. M. Dupont trouve cela très bien; Mme Dupont a quelques scrupules...

Le soir, on va au Français voir jouer *Œdipe-roi*. « On peut l'interroger là-dessus à l'oral, nous allons nous amuser sans perdre notre temps : *miscuit utile dulci*. Sais-tu qui a dit cela? Eh! bien, je vais te le dire parce qu'on n'aurait qu'à te le demander »...

Hélas! Philippe n'est pas admissible, Philippe a fait deux contresens dans sa version latine, « pas des très gros, mais

Digitized by Google

des gros », et l'éloge de Voltaire n'a pas suffi à le sauver. Mme Dupont a les yeux humides. M. Dupont est plus stoïque, d'un stoïcisme raisonné. Philippe n'a que dix-huit ans. « Moi, je ne suis pas pour les petits prodiges. »

Le lendemain 7 août, encore un article, sur *les musiques militaires*. Il est signé des initiales A. B., peut-être simplement pour ne pas mettre deux jours de suite, même en morte-saison, le même chroniqueur.

Jean Rémi reparaît la semaine suivante, 14 août : *les vacances des pauvres*. Il s'agit des colonies scolaires de vacances, alors assez nouvelles, qu'il souhaite qu'on puisse accroître. Il tend gracieusement la sébille en leur faveur. Il demande « aux mères heureuses qui voient à leurs côtés leurs petits reprendre leurs belles couleurs, à l'air pur de la mer ou de la montagne », de ne pas oublier les autres, et les petits des autres.

Des fêtes locales à Saint-Jean-de-Luz lui suggèrent (20 août) une chronique sur la « décentralisation ». Il célèbre, il approuve ces manifestations de l'esprit provincial. Elles ne sont pas seulement pittoresques, elles sont salutaires. Elles répondent à la nécessité d'attacher au pays natal les paysans et les artisans de France. Ne congestionnons pas les grandes villes.

« Seulement, objecte-t-on, vous allez développer l'esprit de clocher, l'esprit mesquin des petites villes qui, de paroisse à paroisse, entretient de sottes rivalités et de misérables jalousies. Il faut apprendre aux villageois à aimer la France, aux Français à aimer l'humanité! » Oui, sans doute, et ce serait bien là l'idéal. Mais, il y a des échelons, vers l'idéal: on n'y va pas d'un seul bond. Il y a des degrés dans l'amour et chacun d'eux est bon parce qu'il est un acheminement au degré supérieur. Il ne faut demander aux tout petits que d'aimer leur nourrice; plus tard, ils aimeront aussi leurs cousins et leurs tantes.

Voici maintenant une des plus jolies pages de la série. Beaunier raconte *une ascension* dans *le Ballon captif* qui, à cette époque, était une attraction de Paris (3 septembre). C'est plus qu'un élégant badinage. C'est un modèle d'humour, mais d'humour de chez nous.

Digitized by Google

Il ne faut pas voir les hommes de trop près pour les bien juger; car on se mêle à leur existence, on s'associe à leurs désirs et à leurs regrets, on se fait, sans le vouloir, le complice de leurs passions. Il ne faut pas les voir de trop haut non plus; car ils deviennent minuscules et perdent tout intérêt : ils sont pareils à de chétives fourmis dont le perpétuel va-et-vient nous est incompréhensible : portent-ils des fardeaux? que font-ils? pourquoi ce remue-ménage?... Les hommes sont amusants pour ceux qui les dominent de 50 ou 60 mètres. Mais le ballon continua sa route à travers l'espace et je cessai de m'intéresser aux hommes.

Quitter la terre, la triste et monotone vie d'ici-bas et s'en aller, d'un glorieux coup d'aile, autre part, plus loin ! Echapper aux lois terrestres, non seulement aux lois du code, mais à celles de la physique, de la pesanteur surtout, la plus fâcheuse de toutes! Nous abandonnons nos maisons, nos rues, notre besogne quotidienne, nos livres toujours les mêmes et nos amis peu variés, — et nous voilà à présent en partance pour le ciel. Le vent des régions hautes, l'air pur que nous respirons seuls, entraîne le ballon; la nacelle le suit avec des balancements et des ondoiements qui nous bercent. Des oiseaux passent entre la terre et nous, des hirondelles qui tournoient, des martinets. « Quatre cent cinquante mètres! » dit mon compagnon; il mit son châle sur ses épaules, « la terre s'éloigne! »... Nous voilà partis vers les étoiles, nous allons rencontrer sans doute Aldébaran, Bételgeuse et Vega de la Lyre, et nous perdre dans l'enchevêtrement des constellations.

Une très légère secousse : nous étions arrivés au terme de notre voyage. C'est vrai, nous sommes attachés; nous l'avions oublié dans notre orgueil d'aéronautes ambitieux. Attachés! à présent, il faut redescendre. C'est fini des chimères et des rêveries supra-terrestres; la réalité nous reprend. Le câble nous tire lentement, lourdement vers la terre. Misère de notre imagination! Je me souviens d'un grand oiseau de mer, mouette ou goéland, qui s'était laissé capturer et qui, l'aile coupée, picorait maintenant dans une cour de ferme avec des pigeons et des canards; je me souviens d'un poète, aux belles envolées lyriques et hardies, qui, dans la vie de tous les jours, n'était pas différent de la plus commune humanité, oui, de la plus commune en vérité! « Etes-vous bien sûr, dit la Dame de la Mer dans le drame d'Ibsen, que la terre soit notre élément naturel et que nous ne puissions pas un jour retrouver dans les océans notre patrie lointaine et primitive? » Hélas! non, ni la Mer, ni l'Air n'ont de patrie pour nous; nous sommes de la terre irrémédiablement...

Notre ami est en pleine forme. Sa chronique suivante, *Apologie de la paresse* (14 septembre) est aussi un chef-d'œuvre du genre. L'ironie indulgente, le sentiment de la

Digitized by Google

nature, la philosophie du moindre effort, s'y combinent en un mélange très pétillant et d'une rare séduction.

Il y a là-bas au creux d'un vallon, près de la rivière, une petite maison couverte de lierre à l'ombre des arbres, une petite maison basse qu'étouffe un toit de chaume avec de la mousse et des pariétaires jaunes. Je la revois tous les ans; rien n'y change, ni les vieux pommiers qui l'entourent, ni les vieilles gens qui l'habitent. Quand j'arrive de Paris, les premiers jours elle me semble triste et je m'attendris sur les pauvres existences, chétives, ignorées, qu'elle aura tout entières cachées, tout entières ensevelies. Mais la campagne est douce et tranquille; je me laisse bientôt gagner au calme des coteaux, au silence des plaines, à la paix des chaumières.

La paresse est une aimable vertu que très peu de personnes savent pratiquer. Les autres, pour s'excuser, la calomnient. Je me rappelle un vieux savant qui, vers ses quatre-vingt-dix ans, disait : « Voyez-vous, jeune homme, il faut travailler tout le temps : au moment où l'on ne travaille pas, on profite indûment du travail d'autrui. » Il avait passé toute sa vie à écrire un très gros ouvrage en beaucoup de volumes. Après 60 ans de persévérance, il le termina. Le début de l'œuvre avait beaucoup vieilli — et la fin n'était pas non plus très au courant. Son souvenir ne saurait être qu'un médiocre encouragement à la vie laborieuse....

... Pour être vraiment paresseux, — et ce n'est pas à la portée de tout le monde, — il faut d'abord être très doux et délivré de ces redoutables instincts qui nous font prendre un fusil au premier aboiement d'un chien qui sent un lièvre, ou constituer nos témoins à la lecture d'un entrefilet sans aménité. Il faut être résigné, humble, sans ambition, et renoncer sans révolte aux honneurs qu'on n'atteint pas sans longtemps courir, aux joies qu'on n'obtient qu'après de fatigantes démarches. Il faut encore avoir de l'imagination : si l'on s'ennuie, c'est qu'on est ennuyeux ; si l'on avait l'esprit plus inventif, on se raconterait des histoires à soi-même dans la solitude des journées tranquilles. Il faut surtout, — et c'est une qualité bien rare, — savoir jouir de la minute présente, de la minute fugitive qui s'envole à tout jamais avec sa grâce particulière et son charme unique. Seulement, la pensée est encombrée de souvenirs épars, de pauvres et vains débris de souvenirs, de regrets vagues et futiles, de désirs et d'aspirations chimériques : pour l'avenir et pour le passé qui la retiennent ou qui l'attirent, elle est inattentive au présent...

... Tu te dis, car tu es consciencieux : « Si tout le monde faisait comme moi!... » Rassure-toi, tout le monde ne fera pas comme toi. Les bonnes volontés sont innombrables quand il s'agit de conduire le char de l'Etat. Il n'y a pas en France un petit emploi

Digitized by Google

qui ne soit demandé par cent candidats, ou pour l'argent, ou pour l'honneur, ou pour le plaisir ou encore pour rien du tout, simplement pour avoir un emploi. Quand un incendie éclate, n'importe où, il y a toujours trop de gens qui veulent faire la chaîne : on est obligé d'organiser des services d'ordre pour écarter les dévouements trop abondants. Toi qui es calme, reste en arrière, c'est le plus grand service que tu puisses rendre aux pompiers.

C'est le lettré, le normalien, qui a écrit le 17 septembre, le *Parthénon*. On parlait de restaurer le Parthénon. En réalité, on n'est jamais allé jusque-là. On s'est contenté de relever les colonnes écroulées, de remettre en place les architraves gisantes, quand on le pouvait sans tricher, sans faire du neuf facticement vieilli. Beaunier proteste contre l'idée de refaire de l'antique comme Viollet-le-Duc refaisait du moyen âge. Nous sommes voués à la mort, nous et nos œuvres. Il ne fait pas la citation, mais il commente le vers d'Horace : *debemur morti nos nostraque*.

Les monuments ont la durée qu'ils doivent avoir. Ils vivent autant que vit pour l'humanité la pensée qui les a dressés sur le sol. Plus cette pensée était forte et puissante, plus ils ont été solidement construits. Plus elle était féconde et digne d'intéresser l'avenir, plus les siècles les ont respectés et plus ils demeurent énergiquement attachés à la terre. Le Parthénon s'écroule parce qu'en définitive c'est bien fini de l'hellénisme. Il y a certes encore des Grecs, mais le rêve des contemporains de Phidias et de Périclès n'est plus vivant. Il n'est pas mort tout à fait, je le veux bien, — et nous avons encore des artistes fidèles à la beauté dont ces nobles esprits ont établi le culte, — et je veux bien aussi que même en chacun de nous, pauvres gens qui ne sommes pas artistes, quelque chose survive de ce rêve ancien. Mais, très peu de chose alors, et, pour représenter ce dernier reste de vie de l'idéal hellénique, les ruines du Parthénon suffisent.

On libérait alors *la Classe* à la fin de septembre. Cette date rappelle à Beaunier ses souvenirs récents de la caserne (27 septembre). Le départ de la classe, c'est le grand jour dans la vie militaire, en temps de paix.

On n'est plus tout à fait militaire : on a, depuis la veille, repris le costume civil. On ne sait plus le porter; on ressent comme une gêne physique de n'avoir plus aux pieds le poids des épais souliers,

Digitized by Google

au côté la baïonnette qui vous frappe les mollets. On ne reconnaît plus son voisin de lit en casquette, maintenant, et blouse bleue, ou bien en complet de drap gris, s'il est meunier. Messieurs les étudiants sont parfois d'une extrême élégance : gants clairs, jaquettes longues et chapeaux reluisants : ils ont tort!

Le matin, un clairon « de la classe » a exécuté le réveil « en fantaisie », c'est-à-dire qu'il a mêlé quelques mesures de la *Dame Blanche* ou du *Pré-aux-Clercs* à la sonnerie réglementaire. Et, depuis lors, on ne fait guère autre chose que d'attendre le moment de s'en aller. Une petite corvée à droite, une autre à gauche pour n'en pas perdre l'habitude, les paillasses à vider, les gamelles à rendre au magasin « dans le plus grand état de propreté », et le temps passe, — mais lentement. Il arrive trois ou quatre fois, dans la journée, des nouvelles très diverses sur l'heure du départ. Ce sont généralement les ordonnances qui les apportent : l'un d'eux a entendu dire, pendant qu'il servait le déjeuner du commandant, qu'on partirait à 2 heures ; un autre a appris, en accompagnant au marché la femme du capitaine, que les Parisiens seraient libérés seulement à 11 heures du soir. Rien de tout cela n'est très vraisemblable, mais c'est tout de même très écouté.

Le péril du journalisme fantaisiste, c'est de n'être pas compris. Telle boutade est prise au sérieux et éveille des susceptibilités. Dans son article sur le Parthénon, Beaunier avait raillé les archéologues, les antiquaires, pour qui tout monument ancien devient un fétiche. Plusieurs spécialistes notables, dont M. Théodore Reinach, ripostèrent à ses flèches légères par des coups de massue. Ils accusaient Jean Rémi de sacrifier, le cœur léger à force d'inconscience, une merveille unique comme le Parthénon. Il leur répond, en termes respectueusement iconoclastes, qu'il ne faut pas encombrer le présent des décombres du passé. Mais comme notre ami est trop classique et trop féru de la tradition pour vouloir qu'on prenne sa thèse au tragique, il l'intitule : *paradoxe contre les antiquaires* (1er octobre).

Les morts ne laissent pas vivre les vivants! Nous ne devons pas leur en vouloir : ils ne sont pas les coupables. Ils sont discrets et ne demanderaient qu'à dormir tranquillement leur sommeil final. Mais nous les réveillons dans leurs tombes mal closes; nous les forçons à parler quand ils consentiraient si bien à ne pas faire de bruit pour nous laisser mener sur la terre qui les ensevelit, la fête de notre vie nouvelle. Quand le temps va réduire en ruines

Digitized by Google

les monuments anciens, nous les redressons; quand il recouvre de mousse et d'herbe folle les inscriptions creusées aux pierres des temples ou sur les tombes, nous arrachons la jeune végétation qui va voiler le souvenir des âges accomplis!

La dernière chronique de Jean Rémi est du 6 octobre. Elle s'égaye du cas d'un locataire récalcitrant qui refuse de déménager d'une maison qu'on est en train de démolir. C'est un *essai de psychologie*. Cet incrusté tient-il à son home? ou tient-il à ses droits? Ce clerc de notaire est-il un traditionaliste, est-il un « chicanoux »? Le voilà célèbre du jour au lendemain : était-ce son but?

C'est le chant du cygne de Jean Rémi. A partir du 9 octobre, la signature d'André Beaunier apparaît et ne disparaîtra plus. Il a jeté la robe professorale aux orties, avant de l'avoir portée. Jean Rémi est mort, il est mort de son succès, et il est enterré sans nécrologie. Celle que nous venons de lui consacrer est la première et, comme elle a épuisé le sujet, elle sera sans doute la dernière. Trop heureux pour mon compte si elle a pu vous témoigner, à défaut de mieux, le prix que j'attache à la distinction flatteuse dont vous avez bien voulu m'honorer en m'appelant à présider cette année votre vieille et illustre compagnie. J'aurais beaucoup désiré que ma collaboration fût plus assidue et plus substantielle : le destin qui préside aux accidents de la route ne l'a pas permis. Cette excuse n'enlève rien à la sincérité de mon regret ni à la cordialité de mon adieu.

Digitized by Google

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT-PETIT,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Étaient présents : Mmes Emile et Jacques Hérissay; Ehrard, J. L'Hopital, Jeuffrain, Poullain; MM. Albert-Petit, Join-Lambert, Joseph L'Hopital, A. de Mare, J. Hérissay, A. Doucerain, L. Coutil, Laignel-Lavastine, Gossart, Alph. Hubert, Anquetin, Menon, Lamiray, Davy, Sevin, Mentré, chanoine Bonnenfant, Baudot, Halliez, Besnier, Leroux-Fergant, Soutil, Dr Dehail, Bezat, Mahieu, Locque, Pihan, Mariage, L.-M. Poullain, Cumont, Avenel, abbé Desdouits, Bellenger, Jeuffrain, de Viel-Castel, Lauvray, Petel.

Se sont excusés : Mgr l'Evêque d'Evreux, MM. Josse, Priollet, Thureau-Dangin, Charles Lecœur, Ronsil, André Hallays, Edmond Le Marchand, Marcel Labey, Fouquet du Lusigneul, Servin, Modeste-Leroy, Milliard, Buffet, Oscar Legras, Henri Allorge, Aimé-Petit, Carrère.

M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel, donne lecture du procès-verbal de la séance générale du 13 juin 1926, lequel est adopté à l'unanimité.

Puis M. le Président prononce un discours où il rappelle, dans les termes les plus émouvants, les débuts littéraires de son éminent prédécesseur, M. le Président André Beaunier.

*Érection d'un monument à André Beaunier.* — André Beaunier, homme de lettres, officier de la Légion d'honneur, est né à Evreux le 22 septembre 1869. On se souvient que quatre jours avant sa mort, le 6 décembre 1925, il est venu, en qualité de Président de la Société libre de l'Eure, prononcer à Evreux sa dernière conférence, reproduite dans le Bulletin de 1925.

Digitized by Google

De nombreux amis ont pensé qu'un monument, composé d'une stèle, surmontée d'un buste en marbre ou en bronze, devrait être élevé à sa mémoire dans sa ville natale, à qui il avait voué un véritable culte. Une souscription pourrait être ouverte dans l'*Echo de Paris*, où il était chroniqueur théâtral. Une commission est nommée pour l'étude de cette question, et spécialement pour s'aboucher avec la grande presse parisienne, dont dépend le succès de l'entreprise.

Font partie de cette commission : MM. Albert-Petit, Join-Lambert et Hérissay.

*Congrès des Sociétés savantes à Paris.* — Le soixantième Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 19 avril 1927, à 2 heures.

Les journées des mardi 19, mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 avril seront consacrées aux travaux du Congrès. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts présidera la séance générale de clôture le samedi 23 avril, à 2 heures.

L'assemblée désigne MM. Baudot, Bonnenfant, Coutil et Lamiray, pour représenter la Société libre à ce Congrès.

*Concours spécial de la race bovine normande à Evreux.* — Le dernier concours spécial de la race bovine normande qui s'est tenu à Evreux a eu lieu au mois de septembre 1922. Ce concours se tenant successivement dans chacun des cinq départements normands, le tour du département de l'Eure revient en 1927.

Ce concours, organisé sous les auspices du Ministère de l'Agriculture, aurait lieu dans la semaine de l'Ascension, c'est-à-dire du *23 au 26 mai*.

La Société d'agriculture de l'Eure sera sollicitée à cette occasion d'organiser une des expositions annexes. Elle devait faire un concours départemental à Evreux, en octobre dernier.

Ce concours n'a pu avoir lieu par suite de la fièvre aphteuse. La date de mai est meilleure, à ce point de vue, que toute autre date, car c'est surtout pendant les mois d'été que la fièvre aphteuse se propage.

*Congrès de la Fédération des Sociétés normandes à*

Digitized by Google

*Evreux.* — C'est également en 1927, du 16 au 19 juin, que doit se tenir à Evreux le cinquième Congrès de la Fédération régionaliste des Sociétés normandes, que préside avec tant d'activité et de compétence, M. Tournouër, conseiller général de l'Orne, président de la Société historique et archéologique de ce département.

Les séances du Congrès auront lieu le matin pendant trois jours, les 17, 18 et 19 juin. L'après-midi, des expositions recevront la visite des Congressistes : exposition d'art ancien à l'Hôtel de Ville ; exposition de peinture et aquarelle, au pavillon de la rue Victor-Hugo; exposition d'artisanat à la salle de l'Étoile.

Une soirée littéraire et musicale aura lieu au théâtre d'Evreux, obligeamment prêté par la Municipalité. Des artistes du Théâtre-Français s'y feront entendre dans une comédie, et une troupe d'amateurs dans une opérette. Une conférence est également envisagée pour une soirée libre.

*Conférences de la Société libre en 1927.* — La quatrième série des conférences de la Société libre aura lieu à la salle de la rue Victor-Hugo, en 1927, du 2 mars au 6 avril.

En voici le programme :

*Mercredi 2 mars :* M. Jacques Hérissay, avocat à Evreux : *Evreux sous le Directoire.*

*Mercredi 9 mars :* M. Albert-Emile Sorel, homme de lettres : *Albert Sorel,* de l'Académie française.

*Mercredi 16 mars :* M. Jean du Plessis, doyen de la Faculté libre de Droit d'Angers : *Les navires de l'air. L'épopée du « Dixmude »,* avec projections.

*Mercredi 23 mars :* M. Jacques Noir, lauréat du prix national de poésie de 1926 : De l'éternelle et indispensable Poésie, avec *auditions.*

*Mercredi 30 mars :* M. Huard, archiviste à la Bibliothèque Nationale : *Le château de Gaillon,* avec projections.

*Mercredi 6 avril :* Le R. P. Trille, des Pères missionnaires du Saint-Esprit : *Au Congo,* avec projections.

*Compte rendu financier.* — L'ordre du jour portait l'approbation du compte rendu financier de 1926. Le décès de M. Leheurteur, notre dévoué Trésorier, l'a empêché de dres-

Digitized by Google

ser l'état récapitulatif de nos recettes et de nos dépenses pour 1926. Les documents sont épars dans ses tiroirs. Le Conseil d'administration sera saisi dans quelques jours de l'état qui aura pu être dressé, si les documents sont retrouvés.

*Élection d'un président, d'un trésorier et de deux membres du Conseil d'administration.* — M. Laignel-Lavastine, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, est nommé Président de la Société pour 1927.

M. Locque, directeur de la Société générale à Evreux, est nommé, pour trois ans, trésorier de la Société en remplacement de M. Leheurteur, décédé.

MM. Baudot et Lamiot sont nommés pour trois ans membres du Conseil d'administration en remplacement de MM. Thureau-Dangin et Lissot, arrivés à l'expiration de leur mandat.

*Admission de nouveaux membres.* — M. le Président met aux voix les candidatures de MM. Boutet, professeur d'agriculture ; G. Bernard, représentant de commerce ; Dumont, imprimeur au Neubourg ; Duramé, directeur d'assurances, 2, rue Thiers, à Rouen ; Ehrard, professeur au collège Saint-François de Sales ; Lozet, jardinier-chef de la ville d'Evreux ; l'abbé Rousseau, vicaire à Saint-Taurin, et l'abbé Rousset, curé de Gravigny.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Digitized by Google

# RAPPORT GÉNÉRAL

## SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ EN 1926

Par M. ALBERT DOUCERAIN, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

---

Messieurs,

La vie d'une Société étant faite, comme celle des individus, d'heur et de malheur, il faut se garder de se réjouir trop vite quand une année approche de sa fin, riche d'événements et d'œuvres. L'année 1926 s'était ouverte sous d'excellents auspices pour notre Société. Le gouvernement, répondant à notre pétition chaleureuse, avait décerné la croix de la Légion d'honneur à notre vénéré et très aimé confrère de Bernay, M. le chanoine Porée.

La remise de cette croix avait donné lieu, le 21 avril, à une manifestation magnifique, qui comportait une messe en musique, un discours de Mgr l'évêque d'Evreux, un autre de M. Join-Lambert, parrain du nouveau légionnaire, et un banquet cordial couronné par de nombreux toasts.

Puis l'année ne s'était pas encore terminée que nous perdions notre secrétaire archiviste, M. Ernest Guillemare, et hier, véritable coup de foudre, notre actif et dévoué trésorier, M. Leheurteur. Ces deux hommes étaient modestes, mais leurs fonctions essentielles dans notre vie sociale, et leur dévouement à toute épreuve. C'est vous dire qu'au sentiment de profonde tristesse que nous éprouvons tous se joint une angoisse secrète sur les destinées de notre

Digitized by Google

Société, et celui qui vous parle, déjà surchargé de besognes diverses, se demande s'il pourra suffire à la tâche et assumer encore avec l'assiduité qui convient, la lourde charge dont vous l'avez honoré.

Aussi, Messieurs, je fais appel à votre désir de continuer notre œuvre, à votre foi dans ses destinées, pour aider votre bureau à trouver les hommes qu'il faut pour remplacer ceux qui viennent de disparaître, et à la mémoire desquels j'adresse ici, en votre nom, le respectueux témoignage de notre affection et de notre reconnaissance.

Jetons maintenant, si vous le voulez bien, un rapide coup d'œil sur notre vie sociale.

L'année académique, vous le savez, commence avec l'installation de notre nouveau Président, pour se terminer avec l'élection de son successeur. Après que nous eûmes applaudi à Evreux au discours de réception de notre éminent Président, M. Albert-Petit, l'initiative de notre section des Andelys nous sollicita d'assister à l'inauguration du monument qu'elle élevait, à Villers-sur-Andelys, à la gloire de Nicolas Poussin.

D'éminentes personnalités du monde artistique avaient répondu, le 6 juin, à l'invitation de l'animateur du projet, M. Léon Coutil, notre ancien Président.

En effet, MM. Forain, le célèbre peintre et dessinateur, président de l'Académie des Beaux-Arts; Rabaud, le distingué directeur du Conservatoire de musique; Chirol, président de l'Académie de Rouen ; Dorchain, président de la Société des Poètes français, avaient tenu à assister, en personne, à la consécration officielle de ce modeste « Clos Poussin », qui va devenir désormais un lieu de pieux pèlerinage pour les admirateurs du plus illustre peintre de l'École française, dont la Normandie est justement fière.

Vous trouverez, Messieurs, dans votre Recueil, le compte rendu détaillé de la cérémonie d'inauguration du médaillon de Poussin modelé par M. Coutil, qui eut lieu le matin du 6 juin 1926, à Villers-sur-Andelys, et celui de la matinée artistique et littéraire de l'après-midi, au théâtre des Andelys,



Digitized by Google

où nous eûmes le régal d'entendre une conférence de Dorchain sur les deux Corneille et la comédie de *Psyché* interprétée par les deux sourires de la journée, Mlle Nobis, de l'Odéon, et Mlle Rouyer, de la Comédie-Française.

Au mois d'octobre, nous avons participé à une autre manifestation littéraire, à une autre inauguration de monument, celui qui fut élevé, à Valognes, à la mémoire de Léopold Delisle, qui fut votre Président en 1867 et en 1881.

La Normandie avait le droit de s'enorgueillir de Léopold Delisle, mais la Société libre de l'Eure non moins autant. En 1851, notre Société, sous l'impulsion de Bonnin, mit au concours une étude sur la classe agricole et l'agriculture en Normandie au moyen âge. Léopold Delisle qui, pendant son séjour à l'École des Chartes, s'était surtout préoccupé des sources de l'histoire de Normandie, vit dans le sujet du concours l'occasion d'utiliser ses innombrables documents; il classe ses notes, et sous une forme nette, mais sans sécheresse, avec une clarté méthodique, il rédige un manuscrit. La Société libre le publiera et l'auteur sera célèbre à 25 ans. Dès lors, les honneurs se succèdent.

Il entre à la Bibliothèque Nationale comme simple auxiliaire en 1852. En 1857, il épouse Laure Burnouf, d'origine normande comme lui.

Six mois après il est membre de l'Institut, le 11 décembre 1857, puis administrateur de la Bibliothèque Nationale. Mais il n'oublie pas la Normandie. Membre de toutes les Sociétés savantes de France et peut-être de l'Europe, il accepte deux fois de présider la Société libre de l'Eure et de diriger la Société des Antiquaires de Normandie, née en même temps que lui, et dans les mémoires de laquelle il publie le *Cartulaire Normand,* des mémoires sur les Baillis du Cotentin, les Voyages de saint Louis en Normandie, etc... A la mort d'Auguste Le Prévost, en 1860, il aide à classer les notes de ce dernier pour l'Histoire des communes du Département de l'Eure.

A l'occasion de son cinquantenaire, en 1902, il fut l'objet de fêtes inoubliables, auxquelles fut associée Mme Delisle qui partagea ses travaux, et lorsqu'il mourut le 22 juillet 1910,

Digitized by Google

il légua aux générations d'historiens et d'érudits, d'innombrables travaux sur notre province.

Aussi, Messieurs, sur l'initiative d'un comité d'organisation, dont j'eus l'honneur de faire partie, avec M. le chanoine Porée et M. Join-Lambert, l'inauguration d'une plaque commémorative eut lieu le 7 novembre 1926, et la réunion de l'Hôtel de Ville fut illustrée d'une conférence remarquable de M. P. Le Cacheux, archiviste de la Seine-Inférieure, sur le héros de la journée, cet enfant de Normandie monté par échelons rapides de la petite bibliothèque de Valognes à la grande maison de la rue Richelieu, du jardinet à la forêt immense, du petit sanctuaire au temple merveilleux où gît la pensée d'un monde!

Entre temps, Messieurs, M. Jacques Hérissay, votre président de section, et moi, étions allés vous représenter au Congrès de la Fédération des Sociétés Normandes qui se tint à Saint-Lô du 25 au 27 juin 1926, et où se traitèrent les questions de régionalisme qui intéressent toutes les Sociétés de la province.

Ce congrès est annuel, et nous aurons l'honneur de l'organiser à Évreux, au mois de juin prochain. Dès maintenant je puis vous dire, qu'à côté des séances de travail qui auront lieu le matin, trois expositions seront préparées par nous, sous les auspices de la Fédération : une exposition d'art ancien normand dans les salons de l'Hôtel de Ville d'Évreux; une exposition de peinture dans la salle des Amis des Arts, et une exposition d'artisanat dans la salle de l'Étoile.

Des conférences, des excursions, et une représentation littéraire et musicale au Théâtre d'Évreux compléteront agréablement cet ensemble dont la Société libre aura la responsabilité et pour lequel nous vous demandons à tous de bien vouloir collaborer, pour la plus grande joie des hôtes que nous sommes appelés à recevoir et parmi lesquels nous fêterons, avec un éclat particulier, l'ambassadeur de Norvège et les étudiants norvégiens de Paris et de Rouen.

Conformément à nos usages et à notre titre, nous n'avons pas délaissé, en 1926, l'agriculture.

Sur la demande de la section de Bernay, nous sommes

Digitized by Google

allés à Thiberville les 12 et 13 septembre 1926, et malgré l'épidémie de fièvre aphteuse, qui s'était généralisée au cours de l'été, le concours de Thiberville est un de ceux qui nous ont laissé, dans la mémoire, le plus agréable souvenir, et dans notre caisse, un reliquat appréciable que nous partagerons équitablement avec notre section de Bernay. Par suite du décès de M. Leheurteur, les comptes définitifs ne sont pas apurés et il m'est impossible de vous mettre des chiffres exacts sous les yeux.

Le banquet qui clôtura le concours de Thiberville eut lieu sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Bernay, assisté de MM. Leretour, maire de ce chef-lieu de canton; Join-Lambert et Duval, députés de l'Eure; Lejuif, conseiller général; Rogerey, conseiller d'arrondissement; Servin, directeur des services agricoles; le chanoine Porée; le curé-doyen de Thiberville, et les membres de vos bureaux d'Evreux et de Bernay.

Parmi les discours qui furent prononcés, et que l'absence d'un sténographe nous empêchera de reproduire, au moins dans leur intégralité, je retiendrai le vœu émis par notre vice-président, M. Join-Lambert, qui, rappelant les tentatives de décentralisation artistique et littéraire de notre section de Bernay, souhaita que les chefs-lieux de canton deviennent, eux aussi, des foyers d'intellectualisme, que des conférenciers veuillent bien y aller et que des concerts s'y organisent.

Cela m'amène, Messieurs, à vous parler de la série de conférences qu'au début de 1926, ont organisées simultanément nos sections d'Évreux, de Bernay et de Pont-Audemer. Je puis dire que, contrairement à ce qui s'était passé en 1925, où notre budget en avait été assez lourdement grevé, nos conférences de 1926 ne nous ont rien coûté, tant à cause du désintéressement de presque tous nos conférenciers que des recettes qu'elles nous ont procurées et qui ont suffi à couvrir nos frais généraux. C'est donc une constatation intéressante et qui nous permet de continuer l'expérience. La section de Bernay, qui nous avait fait entendre l'année dernière MM. Jacques Noir, Spalikowski et le R. P. Trilles, a inscrit au programme de cette année M. Georges Goyau, de l'Académie française, notre

Digitized by Google

nouveau confrère bernayen, qui parlera de saint François d'Assise ; Mme Jehan d'Ivray, historien et exploratrice, qui nous fera revivre le temps de Tout-Ank-Amon et cette Égypte mystérieuse dont elle a pénétré les secrets; M. Paul-Louis Robert, qui se consacre à Jean Revel et à son œuvre, et les deux poètes Philéas Lebesgue et Jacques Noir, qui nous parleront, le premier de la poésie des champs à travers le monde, et le second des poètes morts à la guerre.

A Évreux, nous entendrons avec un nouveau plaisir notre confrère Jacques Hérissay, qui continuera l'étude de la période révolutionnaire à Évreux : *Évreux sous le Directoire;* M. Albert-Émile Sorel, qui fera revivre son père, l'illustre historien qui fut notre Président; M. Jean du Plessis, qui, lui, fera revivre son fils, l'héroïque commandant du *Dix-mude* ; le R. P. Trilles, qui nous emmènera au Congo ; M. Jacques Noir, qui nous entretiendra de son poète favori : *Albert Glatigny,* et enfin, M. Huard, archiviste à la Bibliothèque nationale, qui fera défiler sous nos yeux les merveilles du château de Gaillon. Trois de ces réunions seront agrémentées de projections, et nous sommes convaincus que notre fidèle public de l'an dernier nous remerciera d'avoir ressuscité à Évreux la tradition — longtemps interrompue — des *Conférences de la Société libre.*

Il serait injuste d'omettre dans la liste de nos manifestations, la publication même de notre Recueil — où ont paru cette année trois travaux de longue haleine, l'étude de M. Joseph L'Hopital sur l'ouvrage de M. Geoffroy de Grandmaison : *L'Espagne et Napoléon;* la fin du travail de M. Georges Poulain sur les *Églises rurales du canton de Vernon et des environs,* et l'excellent article de M. Lecœur sur le *Domaine agricole du Theillement.*

Malgré que nous ayons réduit l'importance de ce Recueil d'environ 40 pages sur celui de l'an passé, le prix en est encore fort élevé : 6.000 francs pour 600 exemplaires — soit 10 francs par volume — et la section de Pont-Audemer a pris la décision regrettable de renoncer à recevoir le Recueil plutôt que de porter à 10 francs la part contributive de ses membres dans le budget général de la Société.

Digitized by Google

J'en arrive, Messieurs, à vous rappeler les distinctions honorifiques dont nos confrères ont été gratifiés au cours de l'année 1926. M. Priollet, trésorier-payeur général de l'Eure, a reçu la croix de la Légion d'honneur au titre du Ministère de l'Instruction publique. Il eût pu tout aussi bien la recevoir au titre du Ministère des Finances, mais si on lui avait demandé sa préférence, c'est évidemment à l'homme de lettres qu'il eût préféré voir aller la récompense. Le gouvernement a donc satisfait son secret désir en le décorant pour son œuvre littéraire déjà considérable, publiée sous le pseudonyme de Maxime La Tour.

M. Jacques Toutain, notaire à Rouen, notre confrère de la section de Pont-Audemer, a reçu le ruban rouge au titre du Ministère des Pensions. Il est en effet président du groupe régional de l'U.N.C. de la Seine-Inférieure et de l'Eure, qui compte 30.000 membres. Il n'a cessé, depuis la fin de la guerre, de se dépenser avec un dévouement rare à la cause des victimes de la guerre et des anciens combattants.

On a su apprécier les initiatives heureuses qu'il a prises pour ses camarades de guerre : Maison des combattants, inhalatorium des gazés, vente de terrain du combattant par la ville de Rouen, création d'habitations à bon marché et bientôt réalisation de la Maison du mutilé.

M. Jacques Toutain, qui est aussi conseiller municipal de Rouen depuis 1919, est le fils de l'écrivain regretté Jean Revel — Paul Toutain — dont il a repris la charge notariale.

Une autre croix dont nous nous réjouissons grandement, c'est celle de M. Georges Bertier, directeur de l'Ecole des Roches, qui la reçoit au titre de la préparation physique, pour avoir non seulement initié ses élèves aux mystères du baccalauréat, mais pour les avoir entraînés, en créant et en présidant le *Stade Vernolien*, à leur futur métier de soldats, et s'il le fallait, de défenseurs du pays.

D'autres croix encore nous ont fait plaisir, quoique distribuées en dehors de nos rangs : telles sont celles de M. le chanoine Vacandard, aumônier du lycée Corneille, le contemporain et l'émule de M. le chanoine Porée ; de M. Paul Le Cacheux, archiviste de la Seine-Inférieure, le biographe de

Digitized by Google

Léopold Delisle, et de M. Edouard Gachot, l'historien des guerres de la Révolution et de l'Empire.

Parmi les palmes académiques, nous avons été heureux de voir notre érudit confrère, M. Aimé Petit, recevoir la rosette d'officier de l'Instruction publique à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes, et spécialement comme membre de notre Société.

M. Albert Martin, instituteur honoraire à Évreux, a reçu les palmes d'officier d'académie. D'autres récompenses sont venues aussi consacrer l'œuvre de nos confrères.

M. Armand Geoffrit — le poète Jacques Noir — dont vous apprécierez bientôt le talent de conférencier, a reçu cette année le prix national de poésie qui lui a été attribué à la suite de la réunion, chez M. André Foulon de Vaux, de la commission de la Bourse de voyage. M. Armand Geoffrit est né le 13 janvier 1881, à Niort, et occupe actuellement les fonctions de receveur des finances à Bernay. Il a débuté, très jeune, par un volume de vers, l'*Ame inquiète*, et a publié, au lendemain de la guerre, un recueil : *Malédictions*, qui obtint en 1919 le prix Figuière.

Son manuscrit : *Les Heures profondes*, qui contient de nombreux poèmes d'une pure et belle envolée, vient à son tour de recevoir le prix qu'on appelle : La Bourse de Voyage, parce qu'il consiste en une bourse de 3.000 francs, qui, jadis, pouvait être suffisante pour aller passer un mois en Italie, mais qui, maintenant, comporte tout au plus un rapide voyage d'aller et de retour de Paris à Marseille. Aussi, M. Geoffrit, homme sage et père de famille, s'est-il contenté d'un voyage autour de sa chambre!

Il me faut vous signaler aussi le nouveau roman que vient de publier notre confrère, M. Robert Duquesne, ancien président de notre section de Pont-Audemer, et intitulé : *Pour le Bonheur*. C'est un roman de haute fantaisie, dans la mode du jour, qui fait honneur au talent littéraire de notre aimable confrère.

M. le chanoine Bonnenfant a donné une suite à l'admirable série de ses études archéologiques en publiant l'*Église Saint-Taurin d'Évreux et sa Châsse*, qu'a préfacée

Digitized by Google

M. Marcel Aubert, le directeur de la Société française d'archéologie.

Après son beau livre sur Saint-Nicolas de Beaumont-le-Roger, couronné par l'Académie française, voici une digne réplique du précédent. Les bibliophiles les plus exigeants se disputeront les exemplaires du *Saint-Taurin*, et les archéologues ne manqueront pas de l'étudier et de le conserver en raison de son impeccable documentation, tant historique qu'artistique.

La vieille imprimerie ébroïcienne de Ch. Hérissey vient d'ajouter une nouvelle perle à son écrin de beaux livres.

Et si le règlement de l'Académie française n'interdisait pas de décerner au même lauréat un prix deux années de suite, nul doute que le *Saint-Taurin* eût remporté la même enviée récompense que le *Saint-Nicolas*. Mais la carrière d'historien de M. Bonnenfant ne fait que s'ouvrir, et nous aurons d'autres occasions de célébrer ses victoires.

Notre bibliothèque s'est encore enrichie, comme d'ordinaire, ou par des achats par des dons.

Parmi les achats, je vous signalerai seulement les trois beaux volumes : *La guerre racontée par nos généraux*, édités par la librairie Schwarz.

Nous n'avions encore, dans notre bibliothèque, aucun ouvrage complet embrassant dans leur ensemble les événements de la grande guerre. Celui-ci, abondamment illustré, paraît combler cette lacune, et rédigé aux meilleures sources — celles du ministère de la Guerre — sous la haute direction du maréchal Pétain, il a l'avantage, sur beaucoup d'ouvrages similaires, de présenter une authenticité de documents incontestable, et, sans négliger la forme littéraire, de ne pas trop sacrifier à la fantaisie.

Nous avons aussi décidé de compléter, par l'acquisition du second volume, l'ouvrage de M. Geoffroy de Grandmaison, l'*Espagne et Napoléon*, dont M. J. L'Hopital nous a l'an dernier, souligné tous les mérites, et qui fut récompensé par le prix Thiers. L'auteur a regretté vivement de ne pouvoir nous l'offrir, tant étaient peu grandes ses disponibilités.

Digitized by Google

Quand je vous aurai dit que nous avons procédé, le 13 juin, au tirage de notre tombola annuelle, dont les lots provenaient de notre Exposition de 1925, et que nous avons dirigé, le 20 juin, une excursion dont les principales étapes ont été les Andelys, Ecouis, Lyons-la-Forêt, Mortemer et Rosay, j'aurai, Messieurs, aussi brièvement que possible, résumé notre activité sociale et enregistré le résultat de vos efforts.

Mais la tâche du rapporteur annuel ne s'arrête pas là. Il doit, Messieurs, rappeler à votre souvenir les confrères qui sont disparus au cours de l'année, saluer leur mémoire, leur rendre un juste tribut d'hommages et de regrets, et si cette tâche est douloureuse, il est tout de même consolant de constater ensemble que nos confrères ont eu une existence utile, qu'ils ont passé dans ce monde en faisant le bien, et qu'ils nous laissent l'exemple et l'encouragement de leurs vertus.

Le premier confrère dont nous avons eu à regretter la disparition, en 1926, est M. Jules-Léon Lecoq, chef de division honoraire à la Préfecture de l'Eure, secrétaire-archiviste de la Chambre de commerce, décédé à Évreux le 30 janvier 1926, dans sa 57e année. Sur sa tombe, M. Lesueur, vice-président du Conseil de Préfecture, retraça la carrière administrative de M. Lecoq, rappela les servives qu'il avait rendus, et, au nom de M. le Préfet de l'Eure, apporta à sa famille le témoignage de la grande part que prenait à son deuil l'administration départementale. Au nom de la ligue ébroïcienne de l'enseignement, dont M. Lecoq avait été bibliothécaire pendant 30 ans, ce qui lui avait valu les palmes académiques en 1912, M. Lesueur se fit l'interprète de tous les membres de cette Société.

Enfin, M. Paul Lemaire, le nouveau Président de la Chambre de commerce, tint à rappeler, lui aussi, les nombreux services rendus à cette compagnie par M. Jules Lecoq qui, en sa qualité de secrétaire-archiviste, fut, pendant près de 25 ans, son dévoué et fidèle collaborateur.

M. Auguste-Félicien Verville, propriétaire-aviculteur à Saint-André, est décédé dans cette ville le 1er février 1926.

Cet excellent confrère avait participé depuis longtemps, comme exposant d'abord, puis comme membre du jury dans

Digitized by Google

la section d'aviculture, à la plupart de nos concours agricoles.

Avec son confrère, M. Jubier, président des Aviculteurs normands, il était l'âme de toutes nos expositions avicoles, où l'on ne faisait jamais appel en vain à sa compétence et à son dévouement. La dernière fois que je le rencontrai, ce fut à Vernon, en 1924, où l'exposition d'aviculture était remarquable, et où il avait offert lui-même des médailles aux exposants, car c'était la joie de sa vie de récompenser les efforts de ceux qui cherchent à sélectionner une basse-cour, ce qui d'ailleurs n'est pas incompatible avec une bonne production, les races pures étant généralement meilleures de chair et de ponte que les hybrides.

M. Verville était officier du Mérite agricole.

M. Henri-Louis Monduit, ancien négociant, adjoint au maire d'Evreux, décédait à Evreux le 12 avril 1926, dans sa 75e année. Il tenait dans le monde commercial de notre ville une place considérable et c'est à ce titre qu'il avait été choisi comme vice-consul d'Espagne et comme inspecteur départemental de l'enseignement technique.

M. Monduit, adjoint au maire d'Evreux, faisait preuve dans ses fonctions d'un libéralisme éclairé et d'une grande tolérance. Ses adversaires politiques étaient assurés de trouver auprès de lui un accueil toujours courtois, et non pas seulement de forme mais de fond, car il étudiait les requêtes qu'on lui présentait avec la préoccupation d'être juste et toujours bienveillant.

Pour peindre son libéralisme et son désir d'être agréable à autrui, je puis rappeler la joie qu'il manifestait d'avoir fait acquérir à la ville d'Evreux une arroseuse municipale, qui, par sa contenance, avait pu assurer les premiers secours lors de l'incendie du collège Saint-François-de-Sales, où la pression d'eau faisait défaut.

L'arroseuse était devenue ce jour-là un réservoir de 3.000 litres, plus précieux que la moto-pompe, péniblement alimentée.

Indiscutablement, ce jour-là, il faisait passer son désir d'être utile avant ses préférences philosophiques ou religieuses, et ce n'est pas un mince éloge.

Digitized by Google

Aussi, les distinctions qu'il reçut, sur le soir de sa vie, ne trouvèrent pas de critique, et parmi celles-là la croix de chevalier de la Légion d'honneur et celle de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique.

C'est avec l'incrédulité qu'appelle généralement l'annonce d'une catastrophe — car l'homme se refuse souvent à croire au malheur — que j'appris le 2 septembre, au soir, en rentrant d'une visite à Thiberville, où se préparait le concours agricole, la mort de notre ami Paul-Victor Duchemin, tombé de motocyclette aux portes d'Evreux, alors que, sa journée terminée, il regagnait en paix la douceur d'un foyer, tout illuminé d'espérances, qui faisait son bonheur et sa joie. Mourir à 42 ans, dans la pleine possession de son activité et de son talent, alors qu'on rend à sa famille, à la société tout entière, et pourquoi ne pas le dire, à ses amis politiques, des services inappréciables, est-il quelque chose de plus navrant?

Paul-Victor Duchemin s'était révélé journaliste lorsqu'on lui avait confié la direction de *la Normandie,* — cet enfant dont je fus le parrain, — mais c'était depuis longtemps un lettré, et il avait publié naguère dans le *Correspondant* et à la *Revue de Paris*, des articles historiques ou des nouvelles qui avaient attiré l'attention de Marcel Prévost.

M. Joseph L'Hopital, dans *la Normandie*; M. Join-Lambert et M. de Mare, dans le petit cimetière de Saint-Sébastien où il repose; M. Jacques Hérissay, dans une étude biographique complète qu'il nous a promise, ont dit ou diront tout ce qu'il faut penser de son caractère, de son talent, de son œuvre si brutalement interrompue. Ici, dans le cadre plus restreint de notre Bulletin, il venait d'être le rapporteur intelligent et consciencieux de notre dernière Exposition des Beaux-Arts, et si la mort n'était venue l'empêcher de tenir sa promesse, nous l'aurions entendu et applaudi, cet hiver, dans la phalange de nos conférenciers historiens. Le biographe de M^lle^ de Sombreuil était de bonne lignée, et cela ne fait qu'accroître nos regrets et notre chagrin.

Mais si *la Normandie* fut gravement touchée par la disparition de Paul Duchemin, la Société libre de l'Eure ne le fut

Digitized by Google

pas moins par celle d'Ernest Guillemare, qui s'éteignit le 8 décembre 1926, dans sa 76e année.

J'ai dit sur sa tombe toute la profondeur de la perte que nous avons subie ce jour-là. J'ai retracé sa vie, décrit son œuvre, rappelé son amour des livres, innocente passion qu'on a appelée la passion des honnêtes gens. Ce serait, Messieurs, abuser de votre patience que de retracer ce soir pour la seconde fois l'ensemble de ses travaux et vanter la richesse de sa bibliothèque qui, malheureusement, sera dispersée, sinon au feu des enchères, tout au moins au hasard du caprice des amateurs. La dureté des temps l'a empêché d'assurer la pérennité de ce magnifique ensemble qu'il eût pu, jadis, léguer à nos collections publiques. Quoi qu'il en soit, il a voulu nous gratifier d'un souvenir en assurant à notre bibliothèque la collection de la *Société d'Histoire de Normandie*, qui nous faisait défaut. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

J'ai dit tout à l'heure ce qu'il fallait penser du libéralisme et de l'esprit conciliant de notre ancien confrère, M. Monduit.

J'en pourrais dire autant du docteur Pierre-Eugène Lerat, son collègue au Conseil municipal d'Evreux, dont nous apprîmes la mort, le 20 décembre 1926, à l'âge de 74 ans.

Le docteur Lerat était un assidu de nos séances générales et de nos conférences. Il nous approuvait grandement d'avoir rallumé dans notre petite ville, qu'on a qualifiée de *dolente*, le feu sacré littéraire et artistique, en essayant de faire goûter à nos concitoyens, férus de cinéma et de dancing, les charmes de la conférence. Il s'était consacré aux œuvres d'hygiène et de prévoyance sociale. Il prêtait son concours bénévole aux organismes de la Croix-Rouge, dispensaire, pouponnière, goutte de lait. Membre du conseil d'administration de l'*Ebroïcienne*, il était un apôtre convaincu de la mutualité sous toutes ses formes, persuadé que la question sociale est plus une question d'amour que de haine de classe, et s'il fut, depuis nombre d'années, membre du Conseil municipal et dans les premiers élus, je ne vous surprendrai pas en vous disant que beaucoup de ses adversaires politiques

Digitized by Google

y contribuaient un peu! Le docteur Lerat était officier de l'Instruction publique.

Enfin, Messieurs, la fin de l'année arrivait, et nous pensions clore ici la trop longue liste funèbre que vous venez de parcourir avec moi. Hélas! l'année 1927 était à peine commencée qu'elle n'a pas voulu être en reste de cruauté sur sa devancière, et notre Société vient encore d'être lourdement atteinte par la mort aussi brutale qu'inattendue de M. Auguste-Théodore Leheurteur, directeur des services du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux, trésorier de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

M. Leheurteur avait eu d'autant plus de mérite d'accepter chez nous la charge de Trésorier, purement gratuite, qu'il était par ailleurs surchargé de travail et que les gros intérêts de la Coopérative agricole et de la Caisse de Crédit le sollicitaient tout entier.

Mais il avait trouvé dans nos rangs un dérivatif et un délassement à son accablante besogne, et il organisait avec un visible plaisir nos excursions touristiques, où sa femme et sa fille l'accompagnaient, et s'adonnant de tout cœur, — comme il faisait de toute choses. — à sa fonction de trésorier, on le voyait devenir caissier à l'entrée de notre salle de conférences.

C'était un grand laborieux, comme l'ont très justement dit, sur sa tombe, M. Joseph L'Hopital et M. Albéric de Mare. Des hommes comme ceux-là ne devraient pas mourir, où tout au moins bénéficier d'une longévité utile à tous! Mais la lame vient à user le fourreau et l'on se tronve tout à coup en face de la catastrophe!

M. Leheurteur était officier d'académie et chevalier du Mérite agricole. Son rôle de capitaine de réserve pendant la guerre eût été de nature à lui valoir la Légion d'honneur, qui lui était promise, et à laquelle nous aurions tous applaudi.

Nous voulons croire du moins qu'une autre récompense, éternelle celle-là, lui sera donnée comme à tous les hommes de bonne volonté!

J'aurais voulu, Messieurs, vous dire un mot de la réforme

Digitized by Google

administrative et judiciaire, et des conséquences heureuses qu'elle pouvait avoir au point de vue du régionalisme. Je m'aperçois que j'ai largement dépassé le nombre de pages que je me promettais de donner à ce rapport. La petite ville, qui perd son sous-préfet et son tribunal, n'est pas condamnée pour si peu à vivre uniquement d'une vie matérielle. Pour que ses habitants soient heureux de l'habiter, pour qu'ils aspirent à en être l'orgueil et l'amour, il faut que tout un chœur — chorus — y demeure chargé de son existence intellectuelle. Il faut que l'on s'y rencontre pour parler d'autre chose que du prix de la vie et des tractations commerciales, pour y parler d'autre chose que de politique. Il faut que l'art, l'histoire et les lettres y allument leurs petites lampes, seules lumières susceptibles encore de brûler dans ces temps de révolution. Nous veillerons, Messieurs, à ce que la Société libre de l'Eure soit la pieuse Vestale chargée d'entretenir ces flammes.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. JOSEPH L'HOPITAL

PRÉSIDENT DE LA SECTION DES LETTRES

SUR

# « LES PONTONS DE ROCHEFORT »

De M. JACQUES HÉRISSAY.

---

*Les Pontons de Rochefort!* Voilà un livre dont il conviendrait de ne parler qu'en novembre, mois où la nature prend le deuil, mois où l'on se souvient des morts.

L'auteur, notre ami Jacques Hérissay, est pourtant un bon vivant, et peu mélancolique à son ordinaire; mais lorsqu'il se met au travail, il trempe volontiers sa plume dans une encre très noire; sans doute parce qu'il veut montrer que l'on peut être gai, aimable, accueillant, bienveillant, et en même temps accessible aux leçons profondes et trop souvent sévères que donne le Passé.

Son livre sur Buzot finit dans une horreur tragique que les articles publiés dernièrement par Georges Lenôtre sur la fin des Girondins dans la *Revue des Deux Mondes* n'ont pas dépassée; et son étude sur le *Théâtre pendant la Révolution* a ramené au jour nombre de figures atroces que le titre de l'ouvrage ne fait pas deviner.

Il ne s'agit cette fois-ci ni de révolutionnaires écrasés par le régime qu'ils avaient eux-mêmes contribué à établir, ni d'hommes voués par leur profession à l'amusement du peuple et devenant, selon les occasions et les circonstances, ses tyrans ou ses victimes, mais de ministres de l'antique religion de la France que le triomphe d'une philosophie faite d'inexpérience, d'orgueil et d'appétits, et aussi de

Digitized by Google

sinistres malentendus causés par des prétentions qui ne voulaient pas être discutées, avaient fait proscrire.

Les lois de juillet et de novembre 1790 qui, en soumettant les prêtres catholiques, comme les fonctionnaires civils, à l'élection et au serment, prétendaient les soustraire à l'autorité religieuse dont ils dépendent nécessairement, ne pouvaient être obéies que par un nombre restreint d'égarés, d'indifférents ou de pervertis. Sans autres raisons d'être que l'arbitraire où se trouvaient peu à peu entraînés les idéologues que les événements avaient transformés en politiciens, elles avaient désigné aux persécutions du pouvoir, à la haine aveugle de la rue une foule de bons citoyens qui, pour la plupart, s'étaient montrés sympathiques aux idées de réforme politique et sociale dont la Révolution était sortie. Ainsi avait été créée une classe nouvelle, celle des réfractaires, vouée aux tracasseries les plus injustes et bientôt aux souffrances les plus cruelles. Le livre de Jacques Hérissay est fait de ces misères; la lecture en est douloureuse, mais infiniment attachante et instructive pour quiconque a le souci d'étudier avec sincérité la nature humaine à la lumière violente des grandes crises sociales qui développent sans mesure tout ce qu'elle comporte d'impulsif et de théorique, de lâche et de courageux, de bestial et de sublime.

* * *

Dès les premières pages nous sommes en plein drame. Les prêtres non assermentés, dénoncés comme les ennemis les plus dangereux de la Constitution, sont déjà au commencement de 1791 menacés et traqués dans le Calvados, l'Aveyron, le Gard, la Loire, l'Yonne. Par deux fois le roi oppose son veto aux mesures que l'on prend contre eux; mais que peut le veto du roi? Le pays qui fermente ressemble à une assemblée d'agités et d'incompétents que l'autorité de son président ne gouvernerait plus; et l'on peut dire que la Terreur, dont les historiens placent le début au 10 août 1792, est déjà commencée contre les prêtres. Le 15 juillet 1791, à Limoges, le sang de l'abbé Chabrol est versé par des furieux

Digitized by Google

qui ne savent pas ce qu'ils font; cet exemple est bientôt suivi ailleurs, les assassinats qualifiés par le girondin Ducos à l'Assemblée Législative d'exécutions populaires se généralisent. Loin de chercher à les arrêter l'Assemblée y applaudit : les décrets des 29 novembre 1791, 27 mai 1792 sont complétés par celui du 26 août 1792 qui ordonne la prestation du serment dans le délai de huit jours et, en cas de refus, l'exil sous quinzaine, pour les réfractaires la déportation ; seuls les sexagénaires et les infirmes pourront rester en France, parqués comme des moutons dans des maisons communes où ils seront surveillés par les municipalités.

Ce décret monstrueux ne pouvait pas ne pas inaugurer une ère sanglante. Huit jours après, les massacres de septembre y répondent par une hécatombe de plus de deux cents prêtres; et une multitude d'innocents, martyrs de leur conscience et de leur foi, prennent, au mllieu d'injures, de vexations et de dangers de toutes sortes, la route de l'exil. Quant aux maisons communes prévues pour les vieillards et les malades, elles deviennent tout de suite des prisons. Cependant beaucoup de prêtres n'ont pas pu ou n'ont pas voulu partir : il s'agit donc de les déporter. Le pouvoir exécutif se trouve très embarrassé; il faudrait des vaisseaux, on en manque; on oublierait donc volontiers d'exécuter le décret. Mais les directoires départementaux et les municipalités, en proie presque partout au délire révolutionnaire, ne l'entendent pas ainsi; les adresses pleuvent, réclamant la déportation, et comme pour en activer la fureur, l'Assemblée vote une motion de Thuriot accordant une récompense de cent livres à celui qui aura dénoncé un prêtre réfractaire. En même temps le soulèvement de la Vendée porte à leur comble la colère et la peur; dans la région de l'Ouest, d'odieux massacres ont lieu à la Rochelle les 21 et 22 mars 1793. Les pouvoirs publics se décident alors à agir; ils acheminent les prêtres déportables vers les ports de mer où ils attendront leur embarquement. C'est le commencement pour eux d'un long martyre.



Digitized by Google

* * *

En avril, les premiers convois sont dirigés sur Bordeaux; bientôt une foule de proscrits y afflue, remplissant couvents désaffectés et prisons. On évacue le trop-plein sur Blaye, sur Bourg-sur-Gironde. Il faut lire le détail des souffrances de tous ces malheureux à qui le représentant Ysabeau, ancien prêtre de l'Oratoire devenu montagnard, n'accorde qu'une pitié distraite.

Cependant, sur toute la surface du territoire, une nuée de mouchards, séduits par la prime à la dénonciation, fait la chasse aux prêtres. Des conventionnels envoyés en mission dans les départements excitent la meute et entassent le gibier dans les prisons des moindres localités. Je lis parmi les noms de ces dictateurs celui du citoyen Siblot qui opère dans notre région. Il ne chasse pas seulement au curé mais aussi à l'aristocrate; c'est lui qui fait arrêter M^me^ Le Noury dont la liberté est réclamée et obtenue par les habitants de Cracouville.

Cette chasse prolongée et fructueuse ne fait pas les affaires du citoyen Dalbarade qui a remplacé Monge au Ministère de la Marine. On lui donne vraiment trop de curés à embarquer! Il a bien quelques bateaux, mais il faudrait les armer, les aménager, et cela coûterait de l'argent; et puis la croisière anglaise les laisserait-elle passer? Le plus économique et le plus sûr est d'occuper la Convention en lui soumettant un plan à la Rousseau pour l'internement des prêtres en Guyane. Dans ce délicieux pays on en fera des cultivateurs; l'on prévoit jusqu'aux moindres détails l'existence pleine de charmes qu'on leur fera mener là-bas, et on les y voit par imagination, ce qui évite de les y conduire en réalité.

En attendant, on les charrie de tous les points du pays vers Bordeaux et Rochefort où on les envoie pourrir et mourir; et l'on parle toujours d'armer des bâtiments pour les déporter, non plus dans la Guyane qui, on ne sait pourquoi, a cessé de plaire, mais sur la côte occidentale de l'Afrique.

Digitized by Google

* * *

C'est à Rochefort que Jacques Hérissay va nous faire suivre ces malheureux. On y prépare, pour les transporter dans l'un des eldorados rêvés par le citoyen Dalbarade, un trois-mâts, *les Deux-Associés;* mais en attendant qu'il soit armé, il faut loger les arrivants. On a déjà rempli les divers cachots qu'on a pu trouver en ville, lorsque l'on avise sur la Charente un vieux vaisseau vermoulu qui sert de caserne-hôpital pour les galeux et les syphilitiques : c'est la prison rêvable. On se hâte de prévenir le commandant du *Bonhomme-Richard* qu'on va lui expédier une cargaison de déportés.

Et voilà à nouveau les routes de France parcourues par les lamentables convois plus nombreux, plus pénibles qu'ils n'ont jamais été, véritables calvaires, dont le livre de Jacques Hérissay évoque les douleurs d'après les récits des rares survivants.

Vers Rochefort il en vient de partout : de l'Allier, de la Haute-Vienne, avec arrêt à Limoges où on les oblige à figurer dans une mascarade où le roi et le pape sont représentés par deux cochons coiffés de la couronne et de la tiare, et où on les groupe autour de la guillotine pour voir décapiter un jeune diacre coupable d'avoir été trouvé porteur d'une chanson séditieuse, l'abbé Remposoux, dont le sang jaillit jusque sur eux. Il en vient de la Seine-Inférieure, du Doubs, du Cher, de la Vienne, de la Creuse, du Morbihan. Le *Bonhomme-Richard* ne suffit plus; on lui adjoint le *Borée* et la *Nourrice*.

Cependant l'armement du trois-mâts *les Deux-Associés* s'achève; et on lui donne comme commandant un tortionnaire du nom de Laly, avec un équipage digne de lui. Les malheureux qui, dans les prisons et sur les premiers pontons, pouvaient croire avoir subi toutes les injures et toutes les misères, vont connaître un sort plus affreux encore. On achève de les détrousser, on les traîne à demi morts de faim et de douleur, on les entasse comme du bétail sur des barques, on les pousse vers le trois-mâts ancré au loin, en

Digitized by Google

pleine eau, le tout avec force vociférations; on les oblige à grimper péniblement avec leurs paquets de pauvres hardes sur le pont par une échelle de corde; à la coupée on les hue, on les empoigne, on les bouscule vers le gaillard d'arrière dans la grande chambre où les attend le citoyen Laly. Là on leur ordonne de livrer leurs portefeuilles; s'ils hésitent, on leur arrache leurs vêtements que l'on palpe, que l'on retourne, allant chercher jusque dans les semelles et les talons des souliers l'argent que l'on y croit caché... « La visite finie, « on abandonne au misérable une culotte, un habit, un « bonnet, trois chemises, quelques bas et mouchoirs, les « plus en loques que l'on puisse trouver dans ses effets, et on « le lance dehors. Projeté de droite et de gauche, abreuvé « d'injures, il passe une étroite porte percée dans la rem- « barde qui, du haut en bas, sépare tout le bâtiment, est « précipité vers l'écoutille ouverte à quelques pas de là, « projeté sur l'échelle abrupte qui descend six pieds au- « dessous, dans le trou noir qui va être désormais le logis « des déportés — un vrai cachot fermé d'épais barreaux à « deux pouces l'un de l'autre, ne recevant d'air et de lumière « que par l'entrée si exiguë... »

J'ai tenu à citer les lignes ci-dessus pour donner une idée de l'impression d'horreur qui émane de ce récit. Je vais maintenant aller vite, sans m'arrêter aux détails, car c'est ainsi pendant plus de 400 pages, et je ne suis pas tout à fait à la deux centième.

* * *

Tandis que le navire *Les Deux-Associés* emporte en rade de l'île d'Aix sa cargaison de victimes, les pontons qu'il a vidés se remplissent de nouveaux arrivants. Le *Bonhomme-Richard* reçoit les déportés de la Meurthe et de la Moselle, et leur offre l'hospitalité dans l'entrepont des galeux. A bord des *Deux-Associés,* le chanoine Roulhac est fusillé pour l'exemple. Oubliés par les pouvoirs publics qui, ne sachant qu'en faire, s'en sont désintéressés et les laissent sans plus y penser à la merci de brutes fanatisées, les malheureux

Digitized by Google

prêtres sont voués à des supplices de plus en plus affreux que seule leur résignation chrétienne va leur permettre de supporter sans succomber tous au désespoir. Ces supplices sont ceux de la faim, de la vermine, des ténèbres, de l'étouffement par l'entassement, de l'asphyxie par la fumée, de la chaleur, du froid, de l'infection, des mauvais traitements, du dénuement, de la privation de toute occupation intellectuelle ou spirituelle. Il est impossible de résumer cela; il faut le lire en détail pour s'en donner une idée.

Et ils ne partent toujours pas! ils restent sur la rade de l'île d'Aix qui est mal protégée et que les gros temps n'épargnent pas. Le navire-cachot tangue et roule sur ses ancres, embarque des paquets de mer; et pour beaucoup, parmi les prisonniers qu'il renferme, le tourment du mal de mer vient s'ajouter aux autres. Quels crimes ont donc commis ces malheureux pour qu'on les fasse tant souffrir?

On ne peut tout de même pas en entasser indéfiniment sur le ponton *Les Deux-Associés*; un compagnon lui est donné. *Le Washington* vient danser à ses côtés, commandé par le capitaine Gibert, émule en férocité du capitaine Laly.

La misère, lorsqu'elle arrive à ce degré, amène la mort: et en effet l'on commence à mourir. La rade de Rochefort va devenir, pendant l'été de 1794, un affreux charnier.

Dès janvier le typhus a fait son apparition ; il se complique bientôt, sur les pontons de la Charente et de la rade, de scorbut, de fièvres chaudes, de gale, de plaies purulentes; et comme il n'y a ni soins ni remèdes, il se développe rapidement. Afin d'isoler les malades, on baptise du nom d'hôpitaux flottants deux chaloupes qui viennent s'ancrer auprès des pontons, et l'on y embarque les typhiques pour y mourir. Je laisse à Jacques Hérissay le soin de les décrire : c'est une vision d'enfer.

La lecture de ces pages tragiques serait trop pénible si, à côté du tableau des souffrances et des atrocités, on n'y trouvait pas celui du dévouement et de la charité. Les grandes misères engendrent souvent les grandes vertus; les suppliciés des pontons de Rochefort en ont magnifiquement témoigné, et leur historien a trouvé des accents très

Digitized by Google

touchants pour parler des hommes admirables qui se sont prodigués là pour soigner les corps et les âmes de leurs frères jusqu'à la mort.

En dépit de la visite de deux médecins qui, émus d'un sentiment d'humanité, ont obtenu que certains traitements fussent un peu moins atroces, l'épidémie ne fait que croître ; elle atteint en août son apogée : les victimes meurent en masse et quelques bourreaux commencent, eux aussi, à mourir. C'est d'abord à l'île d'Aix, puis à l'île Madame que l'on enterre les cadavres, et ce sont les prisonniers que l'on emploie pour cet office : surcroît de fatigue, de danger et de douleur. Ces enfouissements donnent lieu à des scènes abominables.

Le 9 thermidor est passé, mais qui songe aux prêtres déportés? Ils seront longtemps encore oubliés en haut lieu. Ne sont-ils pas un embarras, une dépense, un poids lourd dont on voudrait être déchargé ? Leur mort n'est-elle pas une économie, et pour eux une délivrance?

Quoi qu'il en soit, la chute du régime terroriste a ramené dans les esprits un peu de bon sens et de pitié. Un nouveau navire, *L'Indien*, est envoyé en rade pour embarquer les prisonniers paraissant encore valides; il est commandé par des officiers plus humains. Mais le typhus se déclare à bord; l'équipage est bientôt contaminé : avec les déportés, on a embarqué la maladie et la mort.

On prend alors le parti de vider les pontons en débarquant tous les déportés à l'île Madame qui ferme au Midi l'estuaire de la Charente. C'est un îlot d'un kilomètre de long sur un demi de large, désert, sans arbres, entouré de vase, où les premiers débarqués ne trouvent que quelques tentes sans lits, sans hamacs, sans couvertures; mais ils sortaient d'un tel enfer, qu'ils se crurent d'abord comme en paradis.

Là, cependant, ils continuent à mourir pendant tout l'été; et voilà que l'automne et le froid arrivent. On a nettoyé et désinfecté les pontons; on y rembarque les survivants, les malades sur *L'Indien*, les convalescents sur *Les Deux-Associés*, les valides sur *Le Washington*. Les trois pontons jettent l'ancre à Port-des-Barques.

Digitized by Google

*
* *

L'ère des supplices tire à sa fin mais n'est pas encore tout a fait close. Boivin, le commandant de *L'Indien*, se montre plein d'humanité ; sur *Les Deux-Associés*, Laly, qui a flairé le vent et reconnu qu'il change, est presque prévenant pour ceux qu'hier il martyrisait ; mais sur *Le Washington* Gibert est demeuré une redoutable brute, il sera intraitable jusqu'à la fin.

Heureusement la fin approche. A Rochefort comme ailleurs la réaction thermidorienne se produit. Un conventionnel modéré, député de la Seine-Inférieure, Blutel, envoyé en mission dans les ports de Bordeaux, la Rochelle et Rochefort, estime que sa tâche est de pacifier les esprits et « de faire régner l'Humanité ».

L'officier de marine Philippe Séguin, à bord de la frégate *La Gloire*, écrit une longue lettre au représentant Grégoire pour attirer son attention sur les souffrances des déportés. Un protestant, Élie Thomas, s'adresse au même pour dépeindre avec une noble indignation les tortures et les exactions dont ces prêtres catholiques ont été victimes. Enfin quelques visites sont autorisées, préludes de la délivrance.

C'est qu'en effet les beaux jours des terroristes sont finis ; ils sont hués à leur tour, ils ont peur... Et voilà les bourreaux aux genoux de leurs victimes, implorant d'elles un certificat qui les préservera de la colère publique.

Le Dieu pour lequel ces saints ont tant souffert est un Dieu de pardon. Ils répondent à leurs suppliants qu'ils sont bien loin de leur vouloir du mal, mais qu'ils ne peuvent attester des faussetés manifestes, et que d'ailleurs ce certificat ne servira de rien puisque les signataires ne seront pas censés libres de l'avoir accordé ou refusé. Sur de nouvelles instances ils consentent à rédiger un papier que Laly est le premier à recevoir. « Nous attestons que, malgré la sévérité des trai-
« tements que nous avons essuyés à bord des *Deux-Associés*,
« nous aimons à croire que le capitaine Laly ne s'est comporté
« de cette manière que forcé par les circonstances impé-

Digitized by Google

« rieuses des temps; et nous sommes d'autant plus fondés à « le croire que, depuis qu'il a pu nous traiter plus humaine- « ment, nous avons remarqué qu'il le faisait avec plaisir. »

Ce certificat ne sauva pas du mépris ni de la misère Laly qui ne devait mourir qu'en 1838 à l'hôpital de Saint-Martin-de-Ré, n'ayant reçu de secours et obtenu de pitié que d'un de ses anciens prisonniers, l'abbé Adam; mais il témoigne des vertus que connaissent peu ou mal les ennemis de la religion chrétienne, et qui sont le pardon des injures et la divine charité.

*
* *

Me voici parvenu aux dernières pages de ce livre poignant. Elles disent l'attitude après thermidor du représentant Ysabeau, à l'égard de ses anciens confrères détenus à Bordeaux, puis à Blaye, et la manière dont ceux-ci viennent rejoindre devant Rochefort les déportés dont je viens de résumer l'histoire; puis la relégation à Saintes de tous les survivants des pontons jusqu'à leur libération définitive en août 1796.

En terminant la dernière page, on éprouve le sentiment de sortir d'un cauchemar, et l'on a peine à croire qu'une pareille succession d'horreurs ait pu avoir lieu. Pour admettre leur réalité, on a besoin de se souvenir qu'à toutes les époques de révolutions violentes les bas-fonds de la nature humaine, semblables à la boue qui, lorsqu'on l'agite, remonte à la surface de l'eau et la souille, prennent trop souvent le dessus et recouvrent de leur vase abjecte les beaux sentiments qu'on proclame et les grands mots qu'on écrit. C'est une constatation pénible, mais qui porte à réfléchir, et aussi à se souvenir, et aussi à pardonner.

JOSEPH L'HOPITAL.

2 décembre 1926.

Digitized by Google

UN BÉNÉDICTIN NORMAND, ÉMULE DE BOSSUET

# DOM LE GALLOIS

(1640-1695).

Par M. l'abbé DESDOUITS,

Membre de la Société.

Parmi les Benédictins qui ont illustré, au XVII[e] siècle, la Congrégation de Saint-Maur, il n'en est peut-être pas un seul dont la vie ait été aussi active et aussi agitée que celle de dom Le Gallois. Celui-ci, successivement professeur, prédicateur, panégyriste, controversiste, pamphlétaire et historien, fut mêlé à des débats de la plus haute importance et il y apporta la fougue de sa nature et les hautes qualités intellectuelles et morales dont il était doué. Il paraît, dès lors, étonnant qu'il n'ait jusqu'ici retenu l'attention d'aucun écrivain de talent. Sur lui, en effet, l'on ne possède que quelques courtes notices biographiques ou bibliographiques[1], empruntées d'ailleurs aux articles un peu plus développés que lui ont consacrés Dom Lecerf de la Viéville dans sa *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*[2], et Tassin dans l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-*

1. Particulièrement celles de Charles de Lama. *Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1882; de N. N. Oursel: *Nouvelle biographie normande*, Paris, 1888; de Michaud: *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, 1854; — Voir aussi: *Nouvelle bibliothèque de la Congrégation de Saint-Maur*, par Wilhelm et Berlière. Paris, 1908.

2. La Haye, 1728, pp. 137 à 142.



Digitized by Google

*Maur*[1]. Dom Le Gallois méritait mieux que cela, et il s'est rendu trop « célèbre dans sa Congrégation et dans la République des Lettres »[2], il a été en relations trop directes avec de grands personnages de son siècle, il a vécu trop longtemps en Normandie, sa province natale, pour qu'il n'ait pas semblé utile de rompre ici le long silence qui pesait sur lui et de faire revivre, avec quelques détails, son souvenir et sa figure.

* * *

Anthoine-Paul Le Gallois est né à Vire, en Basse-Normandie, le 12 février 1640. Il était l'aîné d'une très nombreuse famille. Ses parents, Richard Le Gallois et Colasse Pansigot, eurent douze enfants[3], sept filles et cinq garçons, dont deux seulement, notre bénédictin et son frère Michel[4], de neuf ans plus jeune que lui, ornèrent d'un peu de gloire le nom familial. Car, il faut bien le reconnaître, malgré l'assertion de Tassin, affirmant, sans aucune preuve, que dom Le Gallois est issu d'une famille « distinguée » de Basse-Normandie, malgré les titres de « sieur de la Delottière » ou « sieur de la Mazure » qui accompagnent, en certains actes officiels, le nom de Richard Le Gallois, la famille de dom Anthoine était de situation modeste[5]. Ses parents étaient probablement d'honnêtes commerçants dont une belle couronne d'enfants et une probité scrupuleuse formaient la plus grande richesse.

1. Bruxelles et Paris, 1770, t. I, pp. 160 à 163.

2. Tassin. *Op. cit.*, p. 160.

3. Voici le nom de ces douze enfants, avec leur date de naissance : Anthoine (12 février 1640) ; Marie (4 mars 1641) ; Jullianne (16 mars 1642) ; une autre Marie (5 mai 1644) ; Anne (25 juin 1646) ; François (3 avril 1648) ; Michel (26 septembre 1649) ; Colasse (26 octobre 1650) ; Jeanne (4 juin 1652) ; Julie (28 juillet 1654) ; Jean-Baptiste (23 août 1655) ; Etienne (28 décembre 1658). Voir la *Notice généalogique de la famille Le Gallois*, ms. C 502, de la bibliothèque de Vire.

4. Michel Le Gallois deviendra Conseiller du Roy et Receveur des Tailles en l'élection de Vire et Condé.

5. Sur l'acte de baptême de sa fille Jeanne [4 juin 1652], Richard Le Gallois est qualifié de « marchand de la paroisse de Talvende », et l'oncle de l'enfant, François Ferré, de « laboureur de la paroisse de Talvende ».

Digitized by Google

Où Anthoine Le Gallois fit-il ses études ? Aucune donnée ne nous permet de répondre exactement à cette question. Il fut vraisemblablement un élève assidu et travailleur du collège de Vire. Les documents ne nous fournissent pas non plus de renseignement précis sur sa jeunesse et sur son adolescence. La seule chose que nous sachions, c'est que le 28 mars 1662, il faisait profession dans la Congrégation de Saint-Maur en l'abbaye de Saint-Rémy de Reims. Il était alors âgé de 22 ans[1].

Les années que dom Le Gallois passa à Reims — il y resta jusqu'en 1668 — devaient avoir sur sa vie une influence considérable. Ce fut là qu'il connut la philosophie cartésienne. Dans l'abbaye de Saint-Rémy, — comme dans toutes les abbayes bénédictines, — les principes de Descartes étaient alors en vogue. Les bibliothèques possédaient tous les ouvrages de Descartes et nous savons que c'est en les lisant, à Reims même, où il avait prononcé ses vœux solennels en 1659, trois ans avant dom Le Gallois, que dom François Lami se convertit aux idées cartésiennes qu'il devait être le premier à enseigner publiquement dans la Congrégation de Saint-Maur[2]. Bien plus, un essai fut tenté par un des plus fidèles disciples du grand philosophe, par le bénédictin dom Desgabets, afin d'adapter la nouvelle doctrine aux dogmes de la théologie catholique. Dès 1663, dom Robert Desgabets écrivait[3] : « J'ay travaillé avec tant de succès qu'il n'y a aucun corps de Réguliers en France, où la philosophie de M. Descartes ayt plus de vosgue que le nostre. Il ne se faist aucun cours de philosophie où elle ne soit débitée avec éloge, et mesme on la fait passer en théologie où je ne l'ay point oubliée ces années dernières dans le Traité du Saint-Sacrement que je croy avoir aucunement éclaircy par vos pensées. » C'est donc dans ce milieu des bénédictins rémois, saturé d'opinions cartésiennes, que dom Le Gallois acheva ses

1. Le Cerf de la Viéville. *op. cit.*, p. 138.

2. Paul Lemaire. *Le Cartésianisme chez les Bénédictins. Dom Robert Desgabets*, p. 30.

3. Dans une lettre à Clerselier, datée du 10 décembre 1663. *Manuscrits de Chartres*, n° 366, p. 272.

Digitized by Google

études philosophiques et théologiques. Il accepta docilement la doctrine qui lui était enseignée par ses maîtres et il s'en imprégna tellement qu'il ne tarda pas à la manifester au grand jour ; et ce fut là le point de départ des attaques dont il devait être l'objet durant tout le reste de sa vie.

* * *

En 1668, dom Anthoine Le Gallois fut nommé professeur de philosophie à l'abbaye de Saint-Wandrille, au diocèse de Rouen. Sa « plénitude de pensées,... jointe à la force de son raisonnement »[1], aurait pu lui assurer, dans l'enseignement de cette noble matière, un très vif succès. Malheureusement il eut le tort de prendre comme bases de ses leçons de philosophie, et même de théologie, les théories de Descartes. A l'instar de dom Robert Desgabets, il essaya de donner une explication cartésienne du mystère de l'Eucharistie, et c'est à cette époque qu'il composa, sous forme de dialogue, un traité sur l'Eucharistie, dont la bibliothèque municipale d'Orléans possède une copie[2]. Dans ce traité, intitulé « Dialogus de renovato S.S. Sacramenti modo », dom Le Gallois met en scène trois personnages : *Aristotimus*, représentant de la philosophie scolastique, *Cartophilus*, partisan des doctrines cartésiennes, et *Philopistus*, qui semble être un simple catholique, avide d'avoir une explication rationnelle du dogme eucharistique. Ces trois interlocuteurs s'entretiennent longuement de cette haute question de foi et ce sont, naturellement, les arguments de Cartophilus qui, finalement, triomphent.

Il ne rentre pas dans le cadre de cette étude de montrer en quoi l'explication cartésienne de l'Eucharistie s'écarte de la doctrine orthodoxe. L'on ne pourrait d'ailleurs que

1. Dom Le Cerf de la Viéville, *op. cit.*, p. 138.

2. Le manuscrit 120(98) de la bibliothèque d'Orléans n'est point en effet de la main de dom Le Gallois, ainsi que le prouve immédiatement la comparaison de l'écriture, fine et difficile à lire, du manuscrit, avec celle, si déliée et si lisible, d'actes rédigés par dom Le Gallois (cf. *Arch. de l'Eure*, série H. 809, fol. 118 verso, ou encore Bibl. Nat., Mss. 22.388).

Digitized by Google

reprendre faiblement ce qui a déjà été dit à ce sujet[1]. Ce qu'il importe de savoir, c'est l'accueil qui fut fait à l'ouvrage et aux idées de dom Le Gallois.

Or, l'enseignement et les théories de celui-ci provoquèrent, en même temps, de l'enthousiasme et de l'opposition. Les « écoliers » de Saint-Wandrille, sympathiques, comme tous les jeunes gens, aux innovations même les plus dangereuses, soutinrent leur maître avec ardeur. Dans la vieille abbaye normande eurent lieu de regrettables désordres[2] qui ne pouvaient que provoquer, contre le « régent de philosophie », la réprobation des esprits prudents. Les protestations devinrent officielles, et à la « diète annuelle » tenue par les Bénédictins à Paris le 25 mai 1672, l'un des confrères du P. Le Gallois, dom Joseph Mège, attaqua violemment l'enseignement et la personne du professeur de Saint-Wandrille. « Je me serais tenu dans le respect et dans le silence, écrit « dom Mège dans son Mémoire[3], si la cause de Dieu, de « l'Église et de la Congrégation ne m'avait obligé de parler. « Mais ma retenue serait coupable dans cette occasion : je « prendrais part à tous les désordres qu'a causez et que peut « encore causer un des plus pernicieux écrits qui ait jamais « attaqué l'Église. Il a esté composé par un religieux de la « Congrégation. Il en a soutenu la méchante doctrine et en a « répandu le venin autant qu'il a pu ; et si on n'y remédie « bien tost, c'est un feu qui couvera un très grand embrase- « ment. Tous les désordres de l'Allemagne, qui ont perdu « presque tout le septentrion, et une partie de la France, ont « eu de plus petits commencements. C'est ce qui nous oblige « de m'adresser à vos révérences pour leur demander justice « de l'autheur de ce malheureux écrit...

1. On consultera avec fruit, sur cette question, l'article de Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, fascicule XXVII, col. 555 et suivantes. Voir aussi dans la *Revue Bossuet*, année 1900, pp. 129 à 158.

2. Les jeunes disciples du P. Le Gallois allèrent jusqu'à siffler certains passages de l'Office du Saint-Sacrement, où le mystère de l'Eucharistie est expliqué d'après les principes scolastiques.

3. Ce mémoire, imprimé dans le *Dom Robert Desgabets* de M. Lemaire, a été communiqué à ce dernier par M. l'abbé Lévesque, l'érudit bibliothécaire du Séminaire Saint-Sulpice à Paris.

Digitized by Google

« Je ne vous parleray point de sa témérité qui égale celle « des plus insolens hérétiques... Je ne vous parleray point « non plus de sa vanité qui est ridicule : il s'est vanté d'estre « le premier autheur de cette hérésie, qu'il appelle une « nouvelle façon d'expliquer le très Saint-Sacrement... Je ne « vous parleray point aussy de la manière impertinente et « outrageuse avec lesquelles il explique les décisions des « Conciles... Je ne vous diray point aussy qu'il a dicté cette « doctrine par une affectation visible dans sa philosophie, à « de jeunes écoliers pour corrompre leur esprit : en quoi il « a si bien reussy qu'il y en a plusieurs qui en sont empoison- « nez, qu'il en a fait luy-mesme de sa main plusieurs copies « qu'il a répandues et sur lesquelles on en a tiré quantité « d'autres[1]. »

Après avoir longuement examiné et discuté les assertions de dom Le Gallois, dom Mège adjure les Supérieurs de la Congrégation de Saint-Maur de prendre contre dom Desgabets et surtout contre dom Anthoine les mesures les plus sévères : « Ce n'est pas à moi, leur dit-il, à vous donner des lumières « pour ce sujet, vous connaissez assez ce que vous avez à « faire. Le Saint-Esprit qui préside assurément dans votre « assemblée, vous inspirera les moyens de remédier à un si « grand mal. Et l'expérience vous apprendra assez qu'il faut : « 1° faire de forts décrets pour défendre à tous les profes- « seurs de la Congrégation d'enseigner jamais aucune de ces « doctrines nouvelles et ces principes de René Descartes qui « précipitent à ces erreurs ; 2° qu'il faut faire une censure « plus forte de cette hérésie enseignée par l'auteur du « Dialogue ; 3° qu'il faut exclure de toutes les chaires de « philosophie et de théologie et encore plus interdire la « prédication à tous ceux de nos confrères qui seront dans « ces sentiments ou qui les deffendront ou fomenteront; « 4° qu'il faut aussy les déclarer incapables de toutes les « charges et supériorité de la Congrégation ; 5° qu'il faut « charger les visiteurs des provinces d'en faire une exacte

1. C'est évidemment une de ces dernières et nombreuses copies qui se trouve à la bibliothèque municipale d'Orléans et qui provient du monastère de Fleury-sur-Loire.

Digitized by Google

« perquisition..., etc. Et pour la personne de l'autheur « (du Dialogue sur l'Eucharistie), vous connoistrez qu'il « faut l'arrester et s'assurer de sa personne, le mettre dans « un état auquel il ne puisse ny échapper, ny troubler le repos « de l'Église. »

C'était donc un châtiment en règle que dom Mège réclamait pour dom Le Gallois de la part de ses Supérieurs. Ceux-ci n'allèrent point aux excès où les poussait le véhément rapporteur. Néanmoins, ils prirent contre l'auteur du Dialogue « de Renovato S.S. Sacramenti modo » de sévères mesures. Déjà, avant même la diète annuelle de 1672, ils lui avaient enlevé sa chaire de philosophie et l'avaient exclu de Saint-Wandrille, et cette exclusion devait avoir sur la vie de dom Le Gallois une longue répercussion. Peut-être aussi exigèrent-ils la destruction du manuscrit du Dialogue et des copies qui en avaient été faites, et cela expliquerait qu'on ne possède de l'ouvrage de dom Le Gallois que la transcription qui se trouve à Orléans. Mais ces sanctions prises, l'affaire en resta là pour deux motifs. D'abord, les Bénédictins n'avaient nulle envie d'ébruiter, par une condamnation solennelle, les dissensions théologiques qui se manifestaient au sein de leur Ordre. Puis le Roi lui-même, dès 1671, avait fait connaître aux Religieux de Saint-Maur sa volonté formelle qu'on évitât toutes « les querelles théologiques qui auraient troublé la paix du royaume », et il avait chargé l'archevêque de Paris « de modérer les plus ardents et de maintenir la paix des esprits en leur défendant de rien publier sans son approbation »[1]. Cette défense fut heureuse pour le P. Le Gallois, car si celui-ci avait entrepris de soutenir par quelque nouvel écrit ses opinions sacramentaires il eût forcé Bossuet à publier le Mémoire, composé vers 1674, et intitulé : « Examen d'une nouvelle explication du mystère de l'Eucharistie ». Dans ce Mémoire, resté inédit jusqu'en 1900[2], Bossuet, alors évêque de Condom, démontrait que les théories élaborées par dom Desgabets et dom Le Gallois étaient contraires aux

1. *Revue Bossuet*, année 1900, p. 138.

2. Il fut publié dans la *Revue Bossuet* de juillet 1900, par M. l'abbé Lévesque, qui l'a fait précéder d'une intéressante introduction.

Digitized by Google

dogmes eucharistiques et qu'elles ne cadraient même « en aucune sorte à ce qu'enseigne M. Deecartes luy-mesme », suprême habileté qui détruisait par la base le système présenté par le *Cartophilus* du *Dialogue*, et notre bénédictin aurait ainsi subi une complète défaite dont il n'aurait guère pu se relever.

***

Ce n'est heureusement point sur le terrain théologique que dom Le Gallois allait se mesurer avec Bossuet. « Dégoûté de l'étude de la philosophie », nous dit discrètement Tassin — l'on sait maintenant pourquoi — dom Anthoine avait quitté Saint-Wandrille et c'est dans la vieille abbaye ébroïcienne de Saint-Taurin qu'il vint cacher sa disgrâce et méditer sur l'inanité des conceptions philosophiques. Dès le 2 novembre 1670, on le trouve comme scribe du chapitre du monastère[1], fonction qu'il remplit pendant une année environ. Mais son séjour à Saint-Taurin devait être pour lui le début d'un nouveau stade de vie. Doué d'une grande facilité de parole, il accepta l'invitation, que lui fit l'abbesse de Saint-Sauveur, de prêcher un Carême aux Religieuses bénédictines et il réussit parfaitement dans cette forme d'apostolat. Ce succès est attesté par la déclaration que firent quelques années plus tard « l'abbesse, la coadjutrice et toute la communauté de l'abbaye de Saint-Sauveur ». « Nous certifions, écrivaient-elles,... que le R.P. Antoine Le Gallois... a prêché dans nôtre Église pendant le Carême, et toutes les autres fois, avec une édification singulière et aplaudissement général, non seulement de nôtre Communauté, mais aussi de toutes les personnes de piété de la Ville d'Évreux qui venaient avec bien de l'empressement pour entendre les Prédications de ce religieux qui étaient remplies de la morale chrétienne et d'une sainte onction[2]. » Et non contente de transmettre cet éloge col-

1. Archives de l'Eure, H. 809, fol. 118 verso.

2. R. P. Le Gallois. *Éclaircissements apologétiques de quelques propositions de théologie, où l'on défend les expressions de l'Ecriture Sainte, celle des Saints Pères et des théologiens, la doctrine de l'Eglise, etc., contre trois censures de quelques docteurs de la Faculté de Caen.* Caen, 1686, p. 100.

Digitized by Google

lectif, Madame de la Rochefoucauld, abbesse de Saint-Sauveur, y joignait l'expression de son admiration personnelle : « Toutes les fois que vous nous avez prêché ici, disait-elle au P. Le Gallois, l'on est toujours venu vous entendre avec autant de plaisir que d'édification, et plusieurs personnes d'honneur m'ont souvent remerciée de leur avoir procuré cet avantage. Feu Monseigneur l'Évêque d'Évreux (Mgr de Maupas-du-Tour) m'en a toujours parlé avec éloge et je n'ai jamais connu ici que des aprobations de votre conduite, tout le tems que vous avés demeuré ici. Mon estime a suivi celle que tous les honnêtes gens ont eue pour vous et je la conserverai aussi entière que votre mérite et votre vertu y obligent[1]. »

La réputation de dom Le Gallois comme prédicateur se répandit rapidement au dehors de la ville d'Évreux. Cette réputation d'orateur, notre bénédictin la méritait, s'il est vrai, comme l'assure dom Le Cerf que « la force et les charmes de son éloquence attiraient à ses Sermons un concours prodigieux de monde[2] ». Aussi, pendant près de vingt ans, les grandes villes du centre et de l'ouest de la France se disputeront-elles l'honneur et le plaisir de l'entendre. En 1672, il quitte Évreux pour aller à Rouen où il prêche une octave d'Assomption. De 1673 à 1675, il se trouve en Poitou où il parle sous les halles publiques de Saint-Maixent et où il convertit trois ministres protestants contre qui il argumentait. Pendant cinq années, de 1675 à 1680, il réside à Tours où il prononce « toutes sortes de Sermons de Carême, d'Avent, de Dominicales, d'Octaves, de Panégyriques, de Controverses, etc. » De Tours, il passe à Vannes dont l'évêque, Mgr Louis de Vantorte, assurera plus tard qu'il « prêcha dans l'Église Cathédrale l'Avent de 1681 et de 1682 avec beaucoup de force et de fruit et avec l'aplaudissement général de tous ses auditeurs[3] ».

La Normandie allait revoir le P. Le Gallois en 1683. C'est à Bayeux qu'il parla, cette même année, pendant tout le

1. *Éclaircissements apologétiques*, etc., p. 100.
2. Le Cerf de la Viéville, *op. cit.*, p. 138.
3. *Éclaircissements apologétiques...*, p. 103.



Digitized by Google

Carême, l'octave des Morts et l'Avent suivant. Son éloquence enthousiasma tellement l'évêque de cette ville que celui-ci le présenta aux archevêques et évêques réunis à Saint-Denis, où se trouvait alors dom Le Gallois, pour le service solennel de la reine Marie-Thérèse[1].

C'était déjà un grand honneur. Un autre, plus insigne encore, allait suivre au bout de quelques jours et marquer l'apogée de la carrière oratoire de dom Le Gallois. Les Religieux de Saint-Germain des Prés « voulant marquer leur profond respect et leur reconnaissance envers la Famille Royale, qui leur avait souvent donné des Abbés de son illustre sang, crurent qu'il était de leur devoir » de célébrer un service funèbre pour le repos de l'âme de la Reine qui leur avait montré tant de sympathie. Et pour faire l'éloge de cette Princesse, ils firent appel à dom Le Gallois.

Cette cérémonie funèbre, qui eut lieu le 16 septembre 1683, revêtit un caractère d'apparat auquel on était peu accoutumé. Les Religieux « firent élever devant le grand Autel de leur Église un mausolée de figure quarrée, sur un socle de deux pieds posé sur trois degrés, dessus un *pied d'estal* continu, dont les quatre angles étaient renfoncés à doubles pans, pour porter huit figures un peu plus grandes que le naturel, qui représentaient les vertus de la Reine.

« Au-dessus de ce « pied d'estal » on avait posé quatre colonnes de marbre noir et blanc et d'ordre corinthien, chacune entourée de branches de cyprès, enrichie d'or, avec des lampes en très grand nombre[2]. Les chapiteaux et les bases étaient de bronze, et au-dessus des mêmes colonnes, il y avait un entablement, composé de la seule corniche et frise. Sur cette frise étaient posées des campanes, chargées de fleurs de lys d'or et de tours de Castilles à houpes d'or et d'argent, et dans le milieu de chaque face, on voyait un petit fronton que composaient deux enfants en relief, assis et

1. C'est au cours de ce srevice solennel que Bossuet prononça l'Oraison funèbre de la Reine.

2. « Ces lampes, au nombre de douze cents, tant autour du chœur que le long des murailles, formaient le chiffre de l'auguste défunte. Vanel. *Nécrologe de Saint-Germain des Prés*, p. 85.

Digitized by Google

tenant chacun une torche renversée qui s'éteignait. Ces enfants étaient drapés de gaze d'or aussi bien que les têtes de mort qui paraissaient au milieu de ces frontons. Pour couronner le mausolée, on avait fait un amortissement couvert d'un riche tapis de Perse, relevé d'or et de soye, sur lequel était posé la figure de la Reine debout, vestue à la Royale, avec son ange tutélaire, qui luy montrait la gloire à laquelle elle aspirait. Sous les quatre colonnes qui faisaient une manière de dais, était la Représentation[1], élevée sur trois degrés et couverte d'un grand poële de velours, croisé de toile d'argent, chargé des armes de la Reine et bordé d'hermine. La couronne voilée d'un crêpe était sur un carreau, à la tête de la Représentation, et aux pieds, le manteau royal avec la figure de l'Europe désolée...

... « Toute l'Église était tendue depuis la voûte jusqu'au pavé et cette tenture était coupée par trois lais de velours, semés de larmes d'argent, de fleurs de lys d'or, et d'un très grand nombre d'écussons aux armes de la Reine, avec ses chiffres et les bastons royaux en sautoir, et couronnés.[2] »

Il faut aussi signaler les devises, placées dans de beaux cartouches, qui ornaient soit la corniche, soit la base du mausolée. Certaines d'entre elles manifestent chez celui qui en composa la figure et la sentence, un goût plus que douteux. On peut voir, par exemple, « deux palmiers qui se joignent par-dessus une rivière, avec deux demi-vers de Venance Fortanat, au sujet du mariage de Sigebert, roi de France, avec Brunehaut Infante d'Espagne » : *Nihil unquam amantibus-obstat quos jungi divina valunt* (Qui s'oppose à l'amour quand c'est Dieu qui l'allume?) pour représenter l'union des deux Royaumes par le mariage du Roy avec la Reine qui se fit sur la rivière de la Bidassoa, » ou encore « Un jeu d'orgues, avec les mots *Spiritus intus agit* (c'est l'Esprit qui donne la

1. On appelle ainsi une espèce de cercueil vide sur lequel on étend un drap mortuaire pour une cérémonie religieuse. Littré, *Dictionnaire de la Langue française*, t. IV.

2. *La Pompe funèbre et le Service solennel qui s'est fait le 16 septembre 1683, dans l'abbaye royale de Saint-Germain des Prez, pour la Reine, avec l'explication des Devises.* Paris, 1683, p. 3.

Digitized by Google

vie), pour montrer que le Saint Esprit, que l'Écriture nous représente sous le symbole du vent, a toujours animé les actions de la Reine, et a fait l'harmonie de ses vertus ; » enfin dans une des dernières devises, l'on aperçoit ce phénomène extraordinaire « d'une fusée volante d'où s'élèvent en l'air cinq Étoiles en forme de couronne, et qui laisse tomber vers la terre un feu artificiel ayant la figure d'un dauphin, avec ces mots : « Fœtu claro suo » (ses enfants font sa gloire), et cela signifie « que la Reine a donné cinq de ses enfants au ciel et fait le bonheur de la France en luy donnant Monseigneur le Dauphin »!!!

C'est dans ce cadre si magnifique que dom Le Gallois prit la parole pour prononcer l'oraison funèbre de la reine défunte. Il choisit comme texte : *Haec erat plena operibus bonis et eleemosynis quae faciebat :* elle était remplie de bonnes œuvres, et des aumônes qu'elle faisait. Puis il s'efforça de montrer quelles furent les vertus personnelles et les vertus royales de Marie-Thérèse : une innocence et une pureté d'âme remarquables, une prudence, une piété et une force toute catholiques, une résignation admirable « parmi tant de croix que la grâce suscite en grand nombre à ses favoris et dont nous portons une pépinière en nous, tant d'épines qu'elle a considérées comme Moïse le buisson ardent, avec respect et, si j'ose, dire, avec amour — ce qui était une allusion directe aux souffrances qu'endura Marie-Thérèse devant les infidélités de Louis XIV — puis son effacement et son humilité, sa charité et sa bonté, sa soumission et son obéissance au Roi ». Le sujet était simple et demandait à être traité simplement. Quinze jours auparavant, le 1er septembre, à Saint-Denis, Bossuet avait, lui aussi, magnifié les vertus de la Reine, et il avait mis dans son Oraison funèbre tant de délicatesse et de discrétion que son discours passe à juste titre pour un chef-d'œuvre de naturel et de finesse. Ce fut le tort du P. Le Gallois de ne pas comprendre la nécessité où il se trouvait de rejeter toute éloquence factice et apprêtée, et d'exposer les vertus intimes de Marie-Thérèse avec une emphase qui touche au ridicule et au mauvais goût. En voici quelques exemples. Rappelant la modestie de la Reine,

Digitized by Google

il s'écrie : « Je dis qu'une reine très chrétienne ne doit se mêler du gouvernement politique qu'au défaut des Rois, et que ce qui est mérite ou vertu dans une absence ou dans une minorité serait en toute occasion la saillie ambitieuse d'un esprit remuant, incapable de se gouverner. Il en doit être à peu près, comme du Soleil et de la Lune, à qui Dieu a donné l'empire de la Lumière. La lune n'y préside jamais qu'en l'absence du soleil, et lorsqu'il est présent, elle demeure non pas sans lumière et sans vertu, mais sans éclat et sans action sensible. » Et un peu plus loin il ajoute : « Celle dont nous faisons ici l'éloge fut toujours la plus soumise et la plus obéissante sujette de tout le Royaume ; elle connaissait mieux et estimait plus que tout autre les admirables qualités de notre grand Roy. Aussi, elle se fit une règle inviolable et une joie parfaite de luy plaire par toutes ses actions, une étude de ne le contredire en aucune chose, un bonheur de lui obéir et de lui déférer en tout. C'était à qui se préviendrait l'un l'autre dans les témoignages mutuels de respect et d'amitié, disait saint Grégoire de Nysse du grand Théodose et de l'Impératrice Placide ; j'ose dire de même qu'il n'y eut jamais qu'un point auquel notre reine a osé disputer l'avantage au Roy, et que c'est la seule occasion où elle a voulu l'emporter sur son époux, j'entends les témoignages réciproques d'amour, de complaisance, de respect, et ce grand Prince, partout ailleurs invincible, a bien voulu dire luy-même à l'honneur de son Épouse qu'en ce point elle l'avait emporté sur luy et qu'elle l'avait vaincu. » Enfin, pour terminer cette « perle » remarquable : « C'était le Dieu de Clotilde, disait-on autrefois qui faisait vaincre Clovis le Grand, et quelque rare que fût la victoire, sans Clotilde, il était sans victoire. Je ne dirai pas que sans la Reine Louis le Grand n'eût pas triomphé, car il adore le même Dieu qu'elle, mais je dirai ce qu'un Père a dit de Judith, que les prières de cette pieuse princesse forgeaient des armes victorieuses pour nos soldats. Je diray que cette sainte princesse unissait ses vœux à ceux de son Époux, et lorsque le tumulte et le bruit des armes empêchait Louis le Grand de lever au Ciel des mains occupées à vaincre, son *incomparable moitié* (!!!)

Digitized by Google

redoublait sa ferveur et obtenait au Ciel, du Dieu des armées, les victoires qu'il remportait sur la terre. »

Malgré ces défauts, le discours du P. Le Gallois eut un plein succès. Pourtant, les choses avaient failli mal tourner, car pendant l'oraison funèbre « les lampes qu'on avait mises autour du chœur, étant trop proches les unes des autres, échauffèrent l'huile : ce qui alluma un grand feu qu'on fut obligé d'éteindre. Il y eut aussi une lampe qui mit le feu à une des colonnes du mausolée, « ce qui interrompit le prédicateur, mais ne le troubla point[1] », et il put, sans nouvel incident, achever son éloge de la Reine.

* * *

L'éloquence de dom Anthoine avait donc reçu, à Saint-Germain des Prés, une consécration officielle de la part de « personnages de qualité » qui assistaient à la cérémonie funèbre. Mais « la roche Tarpéienne est près du Capitole », et dom Le Gallois allait l'éprouver une fois de plus. Appelé à Caen en 1684 pour prêcher le Carême à Saint-Pierre, il y connut d'abord un incontestable succès qui le fit inviter par les curés des autres paroisses de la ville et en particulier de Saint-Sauveur et de Saint-Étienne. Dans ces églises il donna un certain nombre de sermons de controverse qui furent très suivis et très goûtés par beaucoup de Protestants. Cela devait lui causer de nombreux ennuis et l'entraîner dans une lutte terrible contre d'implacables adversaires. Déjà, certaines manifestations d'antipathie pour sa doctrine, que l'on trouvait tantôt trop austère[2], tantôt trop libérale, s'étaient produites, mais cette opposition allait se faire voir au grand jour.

1. Vanel. *Nécrologe de Saint-Germain des Prés*, p. 85.

2. C'est ainsi qu'un jeune homme, Claude Dupré, étudiant chez les Jésuites de Caen, ayant parlé à son régent d'un homme respectable qui était fort assidu aux Sermons du P. Le Gallois, le régent lui répondit que cet homme ne pouvait être qu'un impie et que d'entendre le P. Le Gallois ne pouvait que le confirmer dans son impiété, étant donné que le Père portait la perfection si haut qu'on ne pouvait y atteindre.

Digitized by Google

Encouragé par le résultat de ses prédications, le P. Le Gallois résolut de les réunir en volume. Il fit donc paraître, en 1684, un ouvrage intitulé : « Abrégé des controverses qui sont agitées entre les Catholiques et les Protestants[1] ». Ce fut l'apparition de ce livre qui mit le feu aux poudres. Les ennemis du Bénédictin, parmi lesquels, paraît-il, se trouvaient un certain nombre de Pères Jésuites, attaquèrent l'enseignement des sermons et parvinrent à faire prononcer contre l'auteur des « Controverses », par les docteurs de la Faculté de Théologie de Caen, trois censures successives, l'une du 30 juillet 1685, la deuxième du 20 août 1685, et la troisième du 2 novembre 1685. Ces trois censures condamnaient certaines propositions que l'on prétendait trouver dans l'ouvrage du P. Le Gallois et qui concernaient l'impeccabilité et l'infaillibilité des Papes, le temps de la loi de nature, les grâces accordées aux prédestinés, les moyens de trouver la vérité et l'autorité du Chef de l'Église.

Ainsi atteint dans la pureté de sa foi, le P. Le Gallois ne laissa pas longtemps attendre sa réponse. Dès le début de 1686, le 11 mars, il envoyait, par huissier[2], au doyen de la Faculté de Théologie de Caen une protestation très digne où il protestait avec force contre les idées qu'on lui prêtait. Dans cette Déclaration, il affirmait énergiquement : 1° qu'il croyait « avec une soumission inviolable dans les articles en général et chacun en particulier qu'enseigne Notre Sainte Mère l'Église Catholique, Apostolique et Romaine, qui a le Saint-Siège de Rome pour centre de son unité et de la Foy » ; qu'il voulait vivre et mourir en cette sainte profession et dans l'union de croyance et de charité avec tous ses membres » ; 2° qu'il condamnait et anathématisait de tout son cœur « toutes les erreurs, tant de spéculation que de morale, toutes les hérésies, sectes, scismes (*sic*), opinions, pratiques qu'elle anathématise et condamne ». L'on sentait vraiment dans cette protestation, l'indignation d'un prêtre qui est attaqué dans ce qu'il a de plus cher, sa foi. Il le disait, d'ailleurs, en propres termes : « Voulant, parce que l'Évan-

1. Caen. Poisson, 1684, in-4°.
2. Le P. Le Gallois était alors au monastère de Saint-Denis.

Digitized by Google

gile m'y oblige, conserver ma réputation pure et nette de tout soupçon d'erreur, pour ne point déshonorer ny la grâce de mon Baptesme ny la dignité de mon Sacerdoce, ny l'ordre très illustre et très saint dont j'ay fait profession, ny la Congrégation dont j'ay l'honneur d'être membre, ny la Mission de Monseigneur l'Évêque de Bayeux sur qui rejailliroit sans doute l'infamie de cette tâche, ny le ministère de la Prédication que j'ai exercé dans les deux principales chaires de son Diocèse..., je proteste et déclare de mon propre mouvement et volonté, avec toute la simplicité, la sincérité et la joye possible, sans aucune équivoque, sous entendu, réserve ou restriction mentale..., que je croy tous les articles qu'enseigne Notre Mère la Sainte Église[1]. »

Malheureusement, la querelle allait s'envenimer et cette digne « Déclaration » allait être suivie de deux factums tout à fait dépourvus de la sérénité qui sied aux discussions théologiques. Dans ses *Éclaircissements apologétiques de quelques propositions de théologie*[2], dom Le Gallois se défendait avec véhémence contre les accusations portées contre lui. « J'entreprends de faire voir, écrivait-il, que les trois censures ne méritent que du mépris en elles-mêmes et du châtiment pour ceux qui les ont fabriquées : 1° Parce qu'elles détournent, contre toute apparence de raison, le sens droit, naturel, véritable de certaines manières de parler familières aux écrivains sacrés et même à Jésus-Christ et de certaines propositions très orthodoxes, pour y trouver des hérésies extravagantes ou auxquelles homme n'a jamais pensé, ou qui sont démenties et combattues dans les imprimés mêmes dont il s'agit ; 2° parce qu'elles m'attribuent, sans nul fondement, des motifs très criminels de ce que j'ai dit avec vérité et que j'avais raison importante ou même nécessité de dire, pour répondre solidement aux objections des ennemis de notre

1. *Déclaration signifiée à Messieurs les Docteurs de la Faculté de Théologie de Caen, l'onzième de mars 1686*, in-4°, s. l. ni d.

2. Voici le titre complet de cet ouvrage : *Eclaircissements apologétiques de quelques propositions de théologie, où l'on défend les expressions de l'Ecriture Sainte, celles des Saints Pères et des théologiens, la doctrine de l'Eglise*, etc., *contre trois censures de quelques docteurs de la Faculté de théologie de Caen.* Caen, in-4°, 1686.

Digitized by Google

foi ; 3° parce qu'elles traitent d'hérésies ce qui est indubitable, ce que l'on enseigne à Rome même sur l'infaillibilité du Saint-Siège, ce que les arrêts du Conseil, faits en conséquence des déclarations de N. N. S. S. de l'Assemblée du Clergé en 1682, ordonnent à tous les Professeurs de Théologie d'enseigner, ce que l'on ne peut nier sans outrager très injurieusement l'Église et l'État, N. S. Père le Pape et la personne de notre grand Roi ; 4° parce qu'elles insèrent des propositions très odieuses et très fausses de certains principes très catholiques et très véritables, d'où elles ne suivent nullement, m'attribuant ces conséquences odieuses, sans aucune apparence de raison, pour me rendre moi-même odieux ; 5° parce qu'elles décrient en général mes prédications de la manière du monde la plus envenimée, ce qui en pourrait ruiner tout le fruit[1]. »

Prenant l'un après l'autre ces cinq points capitaux, dom Le Gallois les développait longuement en cinq articles différents. Puis, avec une pointe de malice, il rappelait à ses censeurs, à la fin de sa défense, les règles que le P. Théophile Rainaud veut voir observées par ceux « qui publient des censures d'ouvrages qu'ils prétendent être erronés, et qui se réduisent à sept : la première, d'être exempt de passion ; la deuxième, d'agir avec toute sorte de précaution ; la troisième, d'assaisonner par la douceur leur procédure ; la quatrième, de ne point détourner par des équivoques le vrai sens des propositions ; la cinquième, de ne juger point du sens d'un auteur par des passages tronqués, mais de regarder la suite, le dessein et la liaison du discours ; la sixième, de ne pas condamner une opinion communément reçue selon leurs préjugez et l'opinion qu'ils en ont ; la septième, de ne condamner jamais une proposition qu'ils ne l'entendent et ne la comprennent à fond[2] ».

Ce qu'il y a de plus intéressant, d'ailleurs, dans ces *Éclaircissements apologétiques*, ce sont les approbations données par un certain nombre d'Évêques et de personnages ecclé-

1. *Éclaircissements apologétiques*, p. 12.
2. Le Cerf de la Viéville, *op. cit.*

Digitized by Google

siastiques qui se portent garants de l'orthodoxie du P. Le Gallois. A côté des lettres de Mme de la Rochefoucault et des Religieuses de Saint-Sauveur d'Évreux, dont nous avons déjà parlé, nous voyons celles de l'Archevêque de Tours, des Évêques de Vannes et de Bayeux, des chanoines des chapitres de Saint-Martin et de Saint-Gatien de Tours, des chapitres de Vannes, de Bayeux, de M. du Vaucel, grand vicaire d'Évreux[1], des curés de Saint-Martin, de Saint-Étienne, de Saint-Sauveur, de Saint-Jean et de Saint-Gilles de Caen ; en tout vingt-trois attestations dont la valeur réduisait à néant les accusations des auteurs de la Faculté de théologie de Caen.

Après de pareils encouragements, dom Anthoine aurait dû garder le silence et attendre les événements. Mais sa verve était déchaînée et il fallait qu'elle s'exerçât, coûte que coûte, contre les théologiens caennais. C'est pourquoi il écrivit cette « Lettre d'un Écolier en Théologie à un Ecclésiastique de ses amis, demeurant dans le Cotentin, sur deux censures faites par les soy-disant Facultés de Théologie de Caen[2] », opuscule qui n'est qu'un véritable pamphlet contre les R. P. Jésuites et où l'on sent planer le souvenir des « Provinciales ». Jugez-en par ces quelques lignes :

« Vous sçavez peut-être mieux que moi-même d'où vient cette prodigieuse aversion que les J. J. témoignent porter au P. Gallois (*sic*), mais je vous en parleray peu. Si ce Bénédictin de la Réforme de Saint-Maur avait moins de mérite, s'il avait été moins suivy dans ses prédications, si ses discours estoient tombez sur des bancs dépeuplés comme ceux du Pauvre P. D. M..., s'il n'avait eu, non plus que ce vieux conteur, pas plus d'auditeurs qu'il n'y avait de piliers dans l'Église cathédrale à Bayeux, ou à Caen en celle de Saint-Pierre, s'il avait presché la morale escobarde, tambourine caramoïelle..., il serait sans doute un grand homme. Mais il

1. Les adversaires du P. Le Gallois affirmaient que feu Mgr de Maupas du Tour, évêque d'Evreux, lui avait interdit de prêcher à Evreux et dans tout le diocèse. C'est contre cette fausse assertion que proteste M. du Vaucel, ancien grand-vicaire de Mgr de Maupas du Tour.

2. Anonyme. A Caen, 1686, in-4°.

Digitized by Google

a presché l'amour de Dieu..., il a foudroyé les mauvais directeurs, les faux dévots et dévotes, les Visionnaires, les Charlatans, les Guides Cabalistes, jaloux, interessez..., il a donné la chasse aux Bourdons qui font grand bruit et qui ne servent qu'à manger le miel. Il n'en fallait pas tant pour irriter cet essaim de guêpes contre lui, outre qu'on m'avait dit qu'il y avait longtemps qu'on luy en voulait et que la persécution qu'ils luy font n'a pas commencé dans cette ville. Les quatre docteurs qu'on pourrait nommer, dans le langage mystique d'Escobar, les quatre animaux, ont cru se trouver dépeints dans le portrait des Directeurs interessez et visionnaires ; de là vient leur fureur [1] »...

Et ces aménités ne sont rien auprès du passage suivant que je m'excuse de citer : « Votre bon amy, M. S. G., compare assez agréablement toute cette caballe de Caen et ceux qui s'y joignent à la Machine du Cheval de Troye. V. A. C. (MM. Vérll. Amey, Cousin et le Normand), les Docteurs en théologie de la Faculté de Caen, en sont, dit-il, les quatre jambes ; L. H. en est la tête creuse et sans cervelle ; Le C. de F. et les sieurs P. et C. en sont ce qui est de plus honteux ; les traîtres et dangereux soldats sont cachés dans la machine comme pour l'animer, ce sont les P. J. J. Le portrait de l'impie visionnaire Marie des Vallées est attaché en la place ordinaire de l'original, c'est-à-dire aux coins de la queue ; les E... ses fidèles dévots [2]... poussent à la roue chantant des cantiques à leur usage sur l'air des Enfarinez ; le P. Gallois est le Laocoon qui a lancé le dard de sa parole contre la Machine, et les deux censures sont les deux serpents qui viennent à luy par des tours obliques pour empoisonner sa doctrine d'un venin qu'elle n'a pas [3]. »

On ne sait trop comment aurait fini ce triste débat si dom Le Gallois n'avait été appelé, à ce moment même, par ses Supérieurs, à d'autres fonctions. Ce fut là une sage mesure, car lui, semblait décidé à mener la lutte jusqu'au bout. Aussi après sa *Lettre à un écolier en théloogie*... avait-il fait

1. *Lettre d'un Écolier en Théologie...*, p. 3.
2. En marge : « *Ceci a rapport à des histoires du lieu.* »
3. *Lettre d'un Écolier en Théologie...*, p. 4.

Digitized by Google

imprimer une « Réponse charitable à la lettre diffamatoire adressée à l'Université de Caen par le P. D. J. contre le R. P. Dom Antoine Paul Le Gallois[1] », dans laquelle il continuait ses attaques, sous prétexte de défense personnelle. Il fallait donc, si l'on voulait rétablir la paix dans les milieux théologiques de Caen, faire disparaître celui qui, par ses écrits, l'empêchait d'y régner. Le départ du Père Le Gallois ramena la tranquillité et le combat cessa faute du principal combattant.

Pour être complet, signalons qu'au moment où s'engageait la lutte avec la Faculté de Théologie de Caen, dom Anthoine avait publié, à l'occasion de la mort de Michel Le Tellier, chancelier de France, un éloge, en prose carrée, de ce grand ministre[2]. Il y célèbre les vertus du père de Louvois, et particulièrement sa piété qui fut l'abrégé de ces vertus, et le rôle joué par le chancelier dans la Révocation de l'Édit de Nantes. Ce dernier passage mérite d'être cité :

... Quod multo maximum optatissimumque
Religiosissimo vivo,
Rebellis Hæreseos carlumacia fracta
Profanæque synagogae dirutæ et subversæ,
Innumeræ cæcutientum fratrum ad veram fidem conversiones,
Finibus Imperii propulsi pseudo-evangelici ministri,
Splendori et integritati restituta ecclesia gallisma
Concellata denique omnia
Quæ vel vis rebellium extorserat, vel fraus fallacium subripuerat
Impiisosimæ impurissimaeque sectæ privilegia
Quo ultimo omnium optime facto.
Votis omnibus (si æternitatis desiderium exceperis) ex satiatis
Regno scilicet et ecclesia in pace triumphantibus
Incolumi rege, quietis populis
Ant tarta lætitia
Tellerii særatissimum pectus ingressa disrupit
Ut totam animam rapuerit
Ad gaudii divini fontes.

« Mais ce qu'il souhaitait le plus ardemment pour le bien de la

1. A Caen, 1686, in-4°.

2. *Ad faneus Illustrissimi viri Michaelis Le Tellier, Franciae Cancellarii Epicedium.* Paris, 1687, grand in-folio, 5 pages.

Digitized by Google

Religion, les forces de l'hérésie rebelle furent entièrement abattues, ses temples profanés, renversés et détruits. Un nombre infini d'hérétiques furent convertis, leurs faux prédicateurs furent exilés loin du Royaume, l'Église de France réunie en tous ses membres reprit son ancienne splendeur. Tous les privilèges que la force ou la fraude de ces rebelles avaient extorqués ou surpris en faveur de leur détestable secte furent révoqués et anéantis par un édit solennel. Par cette dernière action, la plus belle et la plus importante de sa vie, voyant tous ses désirs remplis, si ce n'est celui de l'Éternité, l'État et l'Église dans une paix triomphante, le Roy dans une parfaite santé, les peuples tranquilles de toutes parts, une si grande joie s'empara de son cœur qu'en étant brisé, son âme en fut aussitôt enlevée au Ciel où il est la source des joies éternelles [1]. »

* * *

En quittant Caen, en 1687, dom Anthoine Le Gallois gagna Redon où dom Maur Audren [2], prieur de l'abbaye de Saint-Sauveur, l'appelait pour lui confier la composition d'une nouvelle « Histoire de Bretagne » commencée depuis peu sur la demande de l'Évêque de Quimper. Ainsi s'ouvrait pour dom Le Gallois une nouvelle — et la dernière — étape de sa vie. Il y avait en quelque sorte préludé par une notice historique sur l'abbaye de Jumièges [3], « d'après le plan adopté pour le Monasticon Gallicanum [4] », et cette période de huit années qui lui restent à vivre ne sera pas moins active que les autres.

1. Cette traduction est due à M. du Pradel qui l'adressa à Mgr l'archevêque de Reims ; in-4°, 9 pages s. d. L'éloge de Michel Le Tellier n'est pas l'unique prose carrée composée par dom Le Gallois : celui-ci en fit imprimer une autre sous ce titre : *Velum Veli Dei.* « Le sujet en est une Relique du Monastère de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Rouen » (Tassin).

2. Sur dom Maur Audren, on consultera avec fruit : Wilhem et Borlière, *op. cit.*, p. 22, et Arthur de la Borderie : *Correspondance historique des Bénédictins bretons.* Paris, 1880. Voir également Tassin, *op. cit.*

3. Bibliothèque Nationale. Ms. latins 5424.

4. Léopold Delisle. *Monasticon Gallicanum,* p. XI.

Digitized by Google

C'était en effet un gros travail qu'avaient entrepris les Bénédictins de Redon sous la conduite de Dom Maur Audren. Celui-ci avait d'abord rassemblé près de lui « des personnes capables de travailler de concert à un ouvrage qui ne pouvait estre achevé par un seul, du moins quant à ce qui regarde l'amas des mémoires et pièces nécesaires[1] ». Puis, dans cette magnifique abbaye de Saint-Sauveur, dont les bâtiments font toujours l'admiration du visiteur, il leur avait procuré « tous les secours qu'ils pouvaient souhaiter pour travailler solidement et tranquillement. Pendant que les uns s'occupaient à vérifier, dans une grande et nombreuse bibliothèque, qui s'augmentait tous les jours, par les soins du Supérieur, et à mettre en ordre les extraits qui leur avaient été envoyés d'ailleurs, les autres, plus versés dans la lecture des anciens titres, visitoient les archives les plus considérables de la province et en tiraient avec une application infatigable, tout ce qui pouvoit servir, tant à l'histoire générale qu'à la généalogie des particuliers, et à redresser et remplir les catalogues des Évesques et des Abbez, taschant en mesme temps de rendre leur séjour utile à ceux qui leur communiquaient libéralement ces trésors, en rétablissant l'ordre et l'arrangement dans beaucoup d'archives, où régnoient, auparavant l'ordre et la confusion »[2].

Parmi ces bons ouvriers du travail historique, dom Le Gallois, de l'avis même de dom Lobineau, se classa le premier. « Son esprit étendu, vif et pénétrant, sa mémoire prodigieuse, sa lecture immense » lui furent d'une grande aide. Pour se renseigner, pour assurer la fécondité de ses recherches, il ne négligea rien, et c'est dans ce but que dès 1688, il entra en relations avec M. de Gaignières, le célèbre collectionneur. Dans les lettres qu'il lui adressa et qui sont presque toutes datées de Redon[3], il lui demandait, par exemple, un plan de l'Histoire de Bretagne en préparation[4],

1. Dom Lobineau. *Histoire de Bretagne*, t. I, préface, p. II et III.

2. Dom Lobineau, *op. cit.*, p. 2.

3. Elles ont été publiées par M. de la Borderie, *op. cit.*

4. Ce plan fut composé et envoyé par Gaignières. Il a été publié par M. de la Borderie. *Op. cit.*, 25.

Digitized by Google

ou bien il lui rendait compte des efforts qu'il faisait pour « ramasser » les documents nécessaires, ou encore il le priait de lui signaler les défauts que lui, Gaignières, pourrait remarquer dans l'ébauche de l'Histoire de Bretagne. Et pour gagner les bonnes grâces de son illustre correspondant, dom Le Gallois fait faire des copies de pièces importantes, des moulages de sceaux[1], qui devaient aller un jour, par la collection Gaignières, enrichir la Bibliothèque Nationale.

Est-il besoin d'insister pour montrer que dom Anthoine a apporté dans ses recherches le plus grand soin et aussi le plus scrupuleux esprit critique ? Disciple de Mabillon, il a appris à bonne école à séparer l'histoire de la légende. Aussi dans la première partie de l'Histoire de Bretagne qu'il rédigea et qui forme un gros volume manuscrit de 551 pages, s'appliqua-t-il à réfuter tout ce qui a trop d'attache avec les légendes arthuriennes ou les romans de la Table Ronde. C'est ainsi qu'il s'en prit à la vie fabuleuse de Conan Mériadec, et, dans une étude serrée, basée sur des principes sûrs que ne dédaignerait pas la critique historique de nos jours, il réduisit à néant « cette fable de Conan et montra la vanité des preuves dont on s'est voulu servir pour changer, si l'on avait pu, ce roman en histoire[2] ». C'est ainsi encore qu'il s'appliqua à fixer, par certains éclaircissements, « les dates du second voyage de Saint Germain en Angleterre », de l'établissement de la Religion chrétienne dans l'Ile de Bretagne et de ses premiers saints, ou du Concile de Vannes en 468[3]. Et c'est cette œuvre critique qui seule a passé dans l'Histoire de Bretagne, publiée en 1707 par Dom Lobineau.

Car des volumineux documents amassés par dom Le Gallois, peu ont été utilisés, et les 551 pages manuscrites de

1. De la Borderie, *op. cit.*, pp. 45 et 46.

2. Cette « Réfutation de la Fable de Conan Mériadec » a paru, grâce à M. de la Borderie, dans le *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. I, 1re partie. Rennes, 1881.

3. Dom Lobineau. *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 3 et 4, pp. 7 à 13 et suiv.

Digitized by Google

son « Histoire de la Bretagne Armorique »[1] n'ont fourni que 26 pages et demie à dom Lobineau. Celui-ci nous dit d'ailleurs pourquoi il a refondu entièrement le travail de son prédécesseur : c'est surtout à cause du « style très diffus qui se sentait des genres d'écrire auxquels il s'estait le plus exercé, c'est-à-dire la prédication et la controverse ». Mais si pour l'Histoire de Bretagne, dom Lobineau a peu puisé aux sources manuscrites de dom Le Gallois, il les a mises à profit pour ses « Vies des Saints de Bretagne ». Le labeur de dom Anthoine n'a donc pas été complètement vain.

N'est-ce pas la meilleure récompense que pouvait ambitionner le travailleur infatigable qui mourut, en quelque sorte, la plume à la main ? A peine rétabli d'une longue maladie[2], il avait été, en juillet 1695, envoyé par dom Audren, à l'abbaye du Mont Saint-Michel pour y visiter le chartrier, et il venait de terminer le dépouillement des archives lorsqu'au soir du 5 novembre il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Il n'était âgé que de 55 ans.

Dom Lobineau, qui avait bien connu le Père Le Gallois, l'appelait un « esprit de premier ordre »[3]. N'est-il pas vrai qu'après avoir étudié la vie et les œuvres du grand « bénédictin normand » nous ne trouvons pas ce jugement exagéré ?

1. Bibl. Nat. Anciens petits fonds Français 22.328.

2. Voir la lettre de M. de Brown à M. de Gaignières, 25 mai 1695. Citée par M. de la Borderie, p. 67.

3. *Lettre aux États de Bretagne en date du 15 octobre 1703.* Citée par de la Borderie, p. 103.

Digitized by Google

# CONFÉRENCES

## DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE EN 1927

### (SECTION D'ÉVREUX)

PREMIÈRE CONFÉRENCE

## ÉVREUX SOUS LE DIRECTOIRE

La quatrième série des conférences de la Société libre — les mercredis littéraires, comme on les appelle — était inaugurée par une conférence de M. Jacques Hérissay, qui avait pour titre : *Evreux sous le Directoire.*

M. Jacques Hérissay est un spécialiste de l'histoire de la Révolution. Il a déjà publié de nombreux ouvrages ayant trait à la période révolutionnaire : *François Buzot*, le *Monde des Théâtres sous la Révolution*, les *Pontons de Rochefort.* Ces deux derniers ouvrages ont été couronnés par l'Académie française.

Conférencier très apprécié de la Société libre de l'Eure, dont il préside la section des Beaux-Arts, il nous avait été donné de l'entendre, les deux dernières années, faire revivre *Joséphine à Navarre* et *Évreux pendant la Révolution.*

Sa troisième conférence, *Évreux sous le Directoire*, ne fut pas moins goûtée que les deux précédentes. La réaction thermidorienne se fit sentir à Évreux comme ailleurs, mais avec moins d'effervescence, car les Ébroïciens n'ont pas connu, comme les habitants de la capitale, les angoisses atroces de la Terreur. La cathédrale d'Évreux, qui avait été l'asile de la Déesse-Raison, fut partiellement d'abord, puis complètement rendue au culte.



Digitized by Google

M. Jacques Hérissay nous fait assister aux pénibles discordes qui commencèrent alors entre prêtres jureurs et insermentés, qui vont se continuer pendant des années et auxquelles viendront bientôt se mêler les vexations officielles entendant imposer, même par la force, la célébration des cérémonies décadaires. Puis, on assiste aux fêtes symboliques qui étaient alors en honneur. Elles se ressemblent toutes, du reste, et qu'on célèbre les Victoires, l'Adolescence, les Époux, l'Agriculture, les Vieillards, la Souveraineté du peuple, la Liberté, le programme ne diffère guère, et en raconter une, c'est les faire toutes revivre.

Mais, cependant qu'on festoie, la situation économique n'est guère souriante et les notes qu'on rélève à cet égard au cours de ces années jettent un triste jour sur cette période qui paraît, à première vue, si brillante... On vécut alors ce que nous avons revécu depuis, aux mauvais jours de 1926. Puis les guerres de Bonaparte nécessitent de nombreuses conscriptions, et bien que ce soit le début de l'Épopée, les familles ébroïciennes se résolvent difficilement à voir partir leurs enfants, qui devaient devenir, cependant, les héros de Marengo.

Enfin le conférencier fait revivre les tristes jours de la Chouannerie et les aventures de Lepelletier, véritable chouan ou simple bandit, on ne sait, qui finit par être guillotiné à Évreux, le 5 août 1802, et dont on voit encore la tête, conservée par un bain de sublimé corrosif, au musée d'Evreux!...

---

## CONFÉRENCE SUR ALBERT SOREL

La deuxième conférence a été donnée par M. Albert-Emile Sorel qui a fait une remarquable conférence sur la jeunesse et la formation morale de son père. Nos lecteurs, qui apprécient le grand talent de délicatesse et d'émotion de M. A.-E. Sorel, devineront avec quelle piété et avec quel art il a su retracer la physionomie de l'illustre disparu, auquel il voua une affection si profonde devenue aujourd'hui un culte.

Digitized by Google

Albert Sorel, né à Honfleur le 15 août 1842, reflétait en son âme tout l'équilibre normand : les brumes de ses lointains, la lumière de ses pâturages, sa rêverie parfois inquiète et son appétit d'horizon, enfin son bon sens sérieux relevé de malice narquoise.

Le grand-père du grand historien fut l'ami de Guizot et même son grand électeur. Son père, industriel, le destine, après un internat au collège Rollin et une année de sciences au lycée Bonaparte, à un avenir d'ingénieur. Mais Albert Sorel est inapte à résoudre un problème : il échoue au « bachot » ! On consulte Guizot, qui conseille au jeune étudiant de faire son droit. Ainsi fut fait, et le nouveau disciple de Cujas entre même au ministère des affaires étrangères et rédige l'annuaire de la *Revue des Deux Mondes* de 1866.

Mais il s'ennuie là encore et, tout en composant des mélodies, rêve d'un avenir de musicien ou de poète... Son destin va se fixer. En 1870, il fait partie de la fameuse délégation de Tours et connaît Taine. Il publie son premier ouvrage — un roman, — débute, sans autre préparation, à l'École des Sciences politiques, et, bien que songeant toujours à des travaux de fiction, il entrevoit, comme touché par la grâce du savant et du chartiste, l'œuvre qui sera celle de sa vie. Trente années durant il s'y donnera tout entier.

Albert Sorel commençait alors à écrire ce monument impérissable : *L'Europe et la Révolution française*, où le diplomate et le philosophe, le patriote et l'érudit élaboraient le chef-d'œuvre qui nous fut légué. Une de ses dernières paroles fut : « Lorsqu'on me disait : « Vous êtes un savant », j'en étais flatté, car j'avais trop travaillé. Quand on voulait me toucher, il fallait me dire : « *Vous êtes un écrivain* ». Cette haute notion de son devoir intellectuel, qu'il a irréprochablement rempli, s'accordait en lui avec un souci de la continuité familiale, dont son fils nous est le plus noble, le plus digne témoignage.

Digitized by Google

## CONFÉRENCE SUR JEAN DU PLESSIS DE GRENÉDAN

Dans sa brochure, « Sous le signe de Jacques d'Arnoux », R.-G. Nobécourt, citant un mot du Père Doncœur qui enviait les jeunes de 17 ans, parce qu'ils grandissent sous le signe de Jean du Plessis et de Jacques d'Arnoux, écrivait : « Les splendides chefs de file ! L'un, le commandant du *Dixmude*, est mort en plein ciel ; l'autre n'en est retombé que pour nous être à tous une leçon et un exemple ».

Splendide chef de file, en effet, ce jeune capitaine de 28 ans qui possédait « l'enthousiasme rayonnant, cette foi qui soulève les montagnes et aussi cette simplicité admirable qui est le propre des caractère héroïques ».

Lorsque les Allemands eurent amené à Maubeuge le grand navire aérien, ils disaient à Jean du Plessis avec une courtoisie narquoise teintée de commisération : « Voilà un ballon qui ne sortira pas d'ici ou, s'il en sort, vous vous casserez la figure avec ». « Vous croyez, répondit le héros tranquillement. Eh bien ! moi, je crois le contraire. »

Et en effet, grâce à l'énergie de Jean du Plessis, grâce à sa volonté tenace, à son labeur opiniâtre de jour et de nuit, le *Dixmude*, avec un équipage de fortune, était conduit après un voyage triomphal jusqu'à son centre de Cuers.

Pendant deux ans, par son intelligence et l'affection qu'il inspirait, Jean du Plessis sut former l'équipage admirable dont l'héroïsme se fera jour au cours des deux dernières randonnées du ballon.

Nous ne ferons pas le récit de cette ascension de novembre — lutte splendide en pleines ténèbres au-dessus de la mer furieuse et sous des cataractes de pluie.

Il suffit de citer la lettre que le commandant Laborde adressait au père du jeune officier :

« C'est à bord de son ballon que j'ai appris à l'admirer autant qu'à l'aimer. Au cours des heures de tempête, parfois angoissantes, que nous avons traversées, après deux nuits sans

Digitized by Google

sommeil, je ne l'ai jamais vu autrement que calme et souriant, nous inspirant à tous sa sereine énergie. »

Le 17 décembre, le *Dixmude* s'envolait pour la dernière fois. Tant était grand l'ascendant de Jean du Plessis sur ses hommes, qu'au centre c'était à qui s'embarquerait avec lui.

Hélas ! le corps du chef devait revenir seul du sein des mers où dorment 50 victimes, pour « accomplir sa tâche jusque dans la mort et rendre compte de la perte de son navire ».

Chef de file, héros au plein sens du mot — deux peuples l'ont cru, deux peuples l'ont affirmé par leur recueillement, leur affluence à ses obsèques, et la profusion de leurs hommages.

---

## CONFÉRENCE SUR LE CONGO ET LES SORCIERS INDIGÈNES

Malgré le mauvais temps, un nombreux public se pressait dans la salle des Amis des Arts de la Société libre de l'Eure où un de nos plus dévoués missionnaires, le révérend père Trille, parlait sur le Congo, où il a séjourné de nombreuses années et qu'il connaît admirablement.

Grand, vigoureux, le visage encadré d'une large barbe blanche, le Père Trille, dont la soutane est garnie des rubans de nombreuses décorations, dont celle de la Légion d'honneur, s'exprime simplement, sans recherche d'éloquence, mais son récit fut néanmoins fort intéressant et il raconta à ses auditeurs un peu effarés des choses incroyables, extraordinaires et singulièrement passionnantes.

La première partie de sa conférence fut surtout consacrée aux mœurs et à la flore du Congo. Elle était illustrée de projections documentaires en couleurs fort curieuses, entre autres sur la flore de notre colonie.

Les raids des autos Citroën et Renault ont vulgarisé par le cinéma les coutumes et le mœurs des noirs de l'Afrique. Nous connaissons maintenant les pygmées, nains mesurant 1$^{m}$,20 à 1$^{m}$,25, qui vivent sous des huttes rudimentaires au plein

Digitized by Google

cœur des forêts. Le Père Trille a vécu avec les pygmées et il est peut-être le seul qui connaisse leur langage.

Dans la seconde partie de sa conférence, le Père Trille aborda un sujet peu connu et qu'il a pu étudier assez aisément, grâce à son caractère de missionnaire, qui lui permettait d'entrer en confiance avec les noirs qu'il s'efforçait de convertir. Il parla de la magie noire, des féticheurs et des sorciers, et les détails qu'il donna sur la sorcellerie noire sont tellement surprenants, qu'en dehors de la question de suggestion individuelle ou collective, on se demande si les observations ont été faites avec la rigueur scientifique d'un homme habitué à se méfier du surnaturel ou de l'extra-naturel.

Au reste, l'orateur avoue qu'il ne peut donner d'explication très scientifique aux phénomènes dont il a été le témoin. S'agit-il de magnétisme, de suggestion, de transmission de pensée, d'extériorisation de la motricité? L'abbé Trille n'en sait rien, il constate seulement qu'au point de vue spirite, certains noirs ont une puissance extraordinaire.

Les sorciers du Congo doivent subir une longue initiation et ils subissent des épreuves terribles et qui paraissent inhumaines. Il y a des degrés dans la hiérarchie des sorciers, et seuls ceux qui ont un véritable pouvoir arrivent aux grades élevés.

La sorcellerie du moyen âge en Europe était un peu cela; on attribuait des pouvoirs surnaturels aux démons. On exorcisait jusqu'au XVIII[e] siècle et c'est ainsi que la possession des religieuses du couvent Saint-Louis à Louviers donna lieu à des scènes d'hystérie de 1643 à 1647. Le pouvoir des esprits, c'est encore la croyance des nègres du Congo. Pour eux, les sorciers n'ont de puissance que par les esprits.

Nous n'en sommes plus là en France. Cependant le révérend Père Trille se demande si certains sorciers noirs n'ont pas le pouvoir de se changer en bêtes, ce qui donne une idée de son état d'esprit.

Il cite des exemples de faits dont il a été témoin ou qu'il a pu contrôler avec certitude.

Lorsque l'explorateur Brazza, avec sa mission, arriva au bord d'un des fleuves du Congo qu'il devait traverser en

Digitized by Google

pirogue, il se trouva en présence d'un chef d'une toute petite tribu de noirs qui était un grand sorcier.

Il reçut très bien l'explorateur qui manifesta l'intention de traverser le fleuve dès le lendemain : « Tu partiras si je le veux ! » répondit le sorcier. « Tu n'as pas la prétention, avec ta douzaine de guerriers, de m'empêcher de traverser le fleuve ! répondit Brazza en riant. Je partirai demain ! » — Tu ne partiras pas ! » répondit le sorcier très simplement. « Nous verrons bien ! » répliqua de Brazza.

Le lendemain avec sa mission, ses porteurs et ses bagages, de Brazza embarqua dans des pirogues. Le sorcier se tenait sur la berge et lorsque les pirogues furent à 10 ou 20 mètres du bord, il leva les bras. Une vague énorme se forma soudainement, rejetant au rivage pêle-mêle, hommes et bagages. Furieux, de Brazza fit sécher les bagages au soleil et dit : « Nous repartirons demain ! » — « Tu ne partiras pas ! » répondit le sorcier. Le lendemain, nouvel embarquement et départ de la flottille. Le sorcier lève les bras comme la veille ; sans cause apparente, une vague énorme rejette tout au rivage aux pieds du sorcier. Troisième tentative, troisième vague qui balaie hommes et pirogues et les renvoie sur la berge. De Brazza, très ennuyé, ne rit plus et il demande au sorcier ce qu'il doit faire, car il a une mission à remplir. « Je vais consulter mon esprit, puis après que je l'aurai consulté, on me passera devant les yeux une lame de sabre rougie au feu. Si je garde la vue, c'est que tu n'auras pas le droit de passer ; si je deviens aveugle, c'est que l'esprit permet que tu remplisses ta mission ! » Il s'enferma dans un endroit complètement obscur, puis quand il en ressortit on lui passa devant les yeux une lame rougie au feu. Il eut les yeux brûlés et devint aveugle. De Brazza put alors traverser le fleuve. Le Père Trille a très bien connu le sorcier qui était resté aveugle et avait perdu son pouvoir. Il faut ajouter que le Père Trille n'a connu ces faits que par ouï-dire.

Il n'en est pas de même pour les phénomènes de double vue. Parmi ces noirs convertis au christianisme, il en était un qui était le fils du sorcier et qui avait reçu de son père certaines pratiques et certains dons singuliers. Ce noir disait

Digitized by Google

pouvoir voir les choses à distance. Un jour le Père Trille le mit à l'épreuve. Le noir, après s'être enduit le corps d'une certaine substance, but un liquide extrait de certaines plantes et tomba dans une sorte de sommeil cataleptique.

« Transporte-toi par la pensée dans ma demeure que tu connais! » lui dit le Père : « J'y suis! » répondit-il. — « Entre dans ma chambre! » — « J'y suis. » — Sur une table, il y a tel livre! » — « Oui, je le vois! » — « Ouvre-le à telle page et lis ce qui est écrit! » Et le nègre lut la page. Par la suite, le Père Trille s'assura que c'était bien la page indiquée que le noir avait lue. N'est-ce pas un exemple extraordinaire de double vue?

Autre fait plus extraordinaire encore : le Père Trille connaissait très bien un grand sorcier avec lequel il était en confiance et qui lui parlait très franchement de ses pratiques de sorcellerie. Ce sorcier appartenait à un groupe de douze sorciers disséminés sur des territoires très éloignés les uns des autres. Un jour que le Père Trille l'avait invité à une pêche sur un fleuve très poissonneux, le sorcier déclara ne pouvoir y aller, parce que la nuit suivante, il devait retrouver les onze autres adeptes de sa secte sur un mont éloigné d'une vingtaine de journées de marche. Comme le missionnaire le plaisantait en lui faisant remarquer qu'en une seule nuit il ne pouvait pas parcourir des centaines de kilomètres, il répondit simplement : « Et pourtant, j'y serai; si tu veux le voir, viens ce soir dans ma case! » Le Père Trille ne manqua pas au rendez-vous : « Tu me dis que tu seras cette nuit sur le mont, tu y seras donc en esprit! » — « Oui, j'y serai, mon esprit y sera et mon corps sera là! » — « Comment le saurai-je? » répliqua le missionnaire. « Donne-moi une commission, je la ferai! » — « Eh bien! à six journées de marche, habite un tel, c'est un de mes chrétiens, tu le connais! » — « Oui, je le connais! » — Puisque tu le connais, en passant, dis-lui de m'apporter une boîte de cartouches dont j'ai absolument besoin le plus tôt possible! » — Ta commission sera faite! » répondit le sorcier qui après avoir absorbé un breuvage spécial, s'enduisit le corps d'une substance grasse, s'étendit sur son lit et tomba en sommeil cataleptique.

Digitized by Google

Le Père Trille passa la nuit auprès de lui, le laissa endormi, lorsqu'il partit au petit matin, puis revint le voir dans l'après-midi. « Eh bien, lui demanda-t-il, tu es allé à ton rendez-vous avec les autres sorciers? » — « Oui j'y suis allé, nous y étions tous. » — « Et qu'avez-vous fait? » Le sorcier donna des détails sur la réunion et sur les pratiques obscènes auxquelles il s'était livré avec ses adeptes. « As-tu fait ma commission? » — « Parfaitement, j'ai vu un tel, il m'a dit qu'il partait immédiatement et que dans cinq jours il t'apporterait tes cartouches ! » Cinq jours plus tard, le noir arrivait avec la boîte de cartouches et les remettait au missionnaire en lui disant : « Voilà les cartouches que tu m'as fait demander par un tel! » — « L'as-tu vu? » — « Non, je ne l'ai pas vu, il m'a parlé du dehors et j'ai reconnu sa voix! »

Le Père Trille n'explique pas, car il ne peut pas expliquer un phénomène semblable, et il est évident que si un autre que lui nous avait fait ce récit, nous dirions que nous avons eu affaire à un fumiste.

L'orateur nous raconte d'autres faits peut-être moins surprenants à notre avis, parce que nous les considérons comme des phénomènes de suggestion collective connus et pratiqués par les fakirs de l'Inde.

Un jour, le Père Trille a assisté à une épreuve destinée à savoir si un sorcier pouvait être admis dans la secte et si les esprits étaient avec lui. Une perche avec fourche longue de 3 mètres avait été plantée solidement dans le sol et une grande perche s'encastrait d'un côté dans la fourche et de l'autre s'appuyait au sol. Le candidat sorcier se mit à califourchon sur la perche, les mains cramponnées au bois et les pieds touchant le sol. Le sorcier placé près du pied fourchu éleva les mains au-dessus de la tête en forme de coupe et la perche avec le noir à califourchon dessus se souleva lentement jusqu'à 3 mètres de hauteur, donc horizontalement au sol. Si le Père Trille n'a pas été le jouet d'une suggestion collective, car la foule qui l'entourait voyait comme lui la perche en l'air simplement soutenue à une extrémité dans la fourche, on se trouverait en présence d'un extraordinaire phénomène de lévitation,

Digitized by Google

Autre fait qui peut sembler encore plus extraordinaire. Devant lui un sorcier, avec un couteau bien aiguisé, ouvre le ventre d'un nègre, en sort les entrailles, puis s'ouvre lui-même les entrailles. Il met dans son abdomen béant les entrailles du nègre, place les siennes dans le ventre du patient et asperge les spectateurs avec le sang coulant des blessures. Les deux opérés s'en vont chacun de leur côté et le lendemain, le Père Trille ne trouva pas de traces de plaie sur le sorcier, dont l'abdomen était lisse.

Il est permis d'admettre que, suivant la formule spirite, le corps astral peut s'affranchir de sa guenille humaine pour se transporter où il le désire, comme l'a fait le sorcier dont parlait le Père Trille et qui avait été prévenu comme les onze autres sorciers de la réunion sur la montagne par transmission de la pensée, ce qui est déjà formidable. On peut croire au dédoublement de la personnalité, mais croire qu'un homme peut soulever une perche avec un homme dessus par sa simple puissance psychique ou que deux hommes s'ouvrent le ventre impunément, et changent d'entrailles sans que, le lendemain, ils n'en présentent les traces ni l'un ni l'autre et ne s'en portent que mieux, ce serait admettre que les esprits auxquels les sorciers nègres font appel sont capables de miracles.

Cela, évidemment, le Père Trille ne peut l'admettre, c'est pourquoi en conclusion de sa conférence si suggestive, il constatait que la lutte pour convertir les noirs était terrible, parce qu'on avait affaire à des sorciers dont le pouvoir sur les noirs était considérable.

Ce pouvoir s'explique, en dehors des pratiques stupides et inhumaines qui sont l'habitude dans la magie africaine chez les peuplades du Congo et du centre du continent.

Les extraordinaires réalisations des sorciers africains sont peut-être la transmission des traditions millénaires remontant aux magiciens égyptiens.

Tout cela laisse évidemment songeur.

---

Digitized by Google

## LE CHATEAU DE GAILLON

Mercredi 30 mars, avait lieu au pavillon des Amis des Arts à Evreux la conférence organisée par la Société libre de l'Eure.

Elle avait pour sujet : le château de Gaillon, et pour auteur un Normand, M. Georges Huard, archiviste paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. M. Huard a fait l'historique du château de Gaillon, puis il en fit la description; enfin il a décrit la chapelle du château rarement étudiée jusqu'ici.

Ce château occupe l'emplacement d'une forteresse gallo-romaine, donnée par Philippe Auguste à l'archevêque de Rouen. En cette qualité, Georges d'Amboise en devint possesseur, en 1494; cardinal et premier ministre de Louis XII, il fit commencer en 1500, sur les fondations des anciens châteaux, un magnifique palais.

Pierre Fain, un des plus habiles architectes de son temps, dirigea les travaux confiés au maître maçon, Pierre Delorme. Michel Colombe, malgré son âge avancé, Laurent de Mugiano, et Jean Juste, de Tours, l'ornèrent de leurs sculptures.

Louis XII ayant donné au cardinal Georges d'Amboise les 300.000 écus qui constituaient l'amende imposée à la ville de Gênes pour la punir de sa révolte, le cardinal consacra cette somme à l'embellissement de son château de Gaillon.

Son neveu, le second cardinal d'Amboise, continua les embellissements qui furent achevés par le cardinal de Bourbon et l'archevêque Colbert. Ce dernier fit faire d'énormes travaux par Mansard. Il mourut en 1707.

Une partie du château fut démolie pendant la Révolution.

Le portique Renaissance qui séparait la première cour de la deuxième et une vasque sculptée furent transportés à Paris; ils sont à l'école des Beaux-Arts. Le musée du Louvre possède un saint Georges terrassant le Dragon, par Colombe, et le torse d'une statue de Louis XII, par Laurent de Mugiano.

Digitized by Google

L'archevêque François de Harley établit une imprimerie dans le château en 1642. En 1669, les évêques de Normandie s'y réunirent dans la chapelle pour examiner les *Maximes des Saints*, de Fénélon, qui furent condamnées.

Napoléon Ier, par décret du 3 janvier 1812, établit une maison centrale de détention dans l'ancien château. D'importants travaux en modifièrent l'aspect. Il ne resta de l'origine que le portique d'entrée avec ses quatre tours, construit par Georges d'Amboise, et des restes de la chapelle.

La Maison centrale de Gaillon ayant été supprimée en 1901 devint un quartier correctionnel de 1908 à 1921.

Les bâtiments et les terres furent vendus en 1925 au propriétaire de Luna-Park, à Paris, qui veut, dit-on, y installer une hostellerie.

Les beautés archéologiques du château furent admirablement mises en lumière grâce à une série de projections fort intéressantes. La chapelle du château, de style Renaissance comme le château lui-même, présente quelques clés pendantes très belles, dans le genre de celles de Saint-Pierre de Caen ou de l'église de Tillières.

M. Albert Doucerain, l'actif secrétaire de la Société libre de l'Eure, se fit l'interprète de l'auditoire en remerciant M. Huard, et en lui donnant rendez-vous pour la série de conférences de 1928.

---

## CONFÉRENCE SUR LA POÉSIE

Cette année, les conférences de la Société libre de l'Eure ont obtenu un succès très vif, et plusieurs d'entre elles firent plus que salle comble, car les auditeurs débordaient jusque dans le vestibule.

La dernière de la série était faite par le receveur des finances de Bernay, qui est vice-président de la Société libre de l'Eure dans cette ville. C'est un poète fervent et délicat, et sous le pseudonyme de Jacques Noir, il fut lauréat du prix national de poésie. On conçoit donc à merveille qu'il ait

Digitized by Google

choisi comme sujet de sa conférence : « L'éternelle et indispensable poésie ».

Comme tous les poètes, comme tous ceux qui dans tous les temps ont eu l'esprit hanté de métaphysique, Jacques Noir est un lyrique.

Sa conférence fut un hymne enthousiaste à l'art et à la beauté que les poètes ressentent de façon plus généreuse que le reste des humains.

Trois thèmes principaux ont toujours inspiré le lyrisme des poètes : la nature, l'amour et la destinée. La mystique poétique du conférencier est un peu sombre, car elle porte le poète, et il l'avoue très nettement, à interroger le sens de la vie et à scruter le problème angoissant de l'existence et de la mort, des fins de l'âme et de l'univers. Son âme inquiète le porte vers l'étude des formes de la sensibilité humaine, mais sa philosophie n'a rien d'amer, car elle a la fraîcheur d'une idylle et sa sensibilité ardente, un peu imprégnée de byronisme, nous séduit cependant par sa puissance de conviction et de sincérité.

Tout en restant attaché au passé, c'est vers l'avenir que regarde Jacques Noir, car il considère que la poésie a seule un caractère de jeunesse et d'éternité, parce qu'elle crée la beauté et permet de comprendre le côté profond et mystérieux de l'existence humaine.

Elle seule est consolante, parce qu'elle peut être comprise du vieillard, de l'homme et de l'enfant. Il faut donc de la poésie dans la vie, parce qu'il faut de l'enthousiasme et de la générosité. C'est pourquoi le conférencier s'efforça, au cours de sa causerie, de faire passer sa conviction ardente de métaphysicien dans l'âme de ses auditeurs; mais s'il ne parvint pas complètement à les séduire à ses idées qu'il considère comme des vérités essentielles, du moins par sa phrase chaude et colorée, par son beau lyrisme, il nous donna une vision du rythme intérieur qui constitue en quelque sorte l'essence, l'âme même du poète.

De chaleureux applaudissements prouvèrent au conférencier que la noblesse de ses idées et son chaud lyrisme lui avaient conquis les sympathies de son auditoire.

Digitized by Google

Avec un beau talent de diseur, Jacques Noir nous récita quelques pièces de vers d'un exquis poète, la comtesse de Noailles, qui commença, s'il nous en souvient, à écrire ses premiers vers à l'âge de 5 ans, de Mme Lucie Delarue-Mardrus et de poètes normands

Ces délicats poètes ainsi que d'autres poètes normands, Dorchain, Paul Labbé, qui fut président de la Société libre de l'Eure, et Ernest Prévost furent interprétés avec un art charmant et d'une voix musicale et fluide, par Mlle Suzanne Rouyer, ex-pensionnaire de la Comédie-Française et qui joue actuellement à la Comédie-Mondaine. La jeune et gracieuse artiste fut acclamée et M. Doucerain qui, en termes parfaits et délicats, avait présenté le conférencier, trouva pour le remercier ainsi que Mlle Rouyer les mots qui convenaient, lorsqu'on vient de subir la magie et le prestige de beaux vers qui nous enseignent qu'il faut aimer sans cesse, car l'amour est le seul vrai sens de la vie.

---

## SECTION DE BERNAY

---

## CONFÉRENCE DE M. GEORGES GOYAU

### SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

La première des conférences organisées cette année par la Société libre de l'Eure a été un gros succès, succès dû surtout à la personnalité du conférencier M. Georges Goyau, de l'Académie française.

Dans la salle comble de l'hôtel de ville, aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait :

MM. Herbert, maire; Geoffrit (le poète Jacques Noir); Deshayes, trésorier de la section de Bernay; Monsillon, archiprêtre de Sainte-Croix; Laumonier, directeur de la Banque de France; Lecallier, notaire, etc.

Cette première séance devait être présidée par M. le comte

Digitized by Google

Dauger, maire de Menneval, qu'une indisposition retint à la chambre au dernier moment.

M. Herbert, après avoir présenté les excuses de M. Dauger, donna la parole à M. Deshayes qui lut le discours que le président de la section devait prononcer et dans lequel il analysait l'œuvre de M. Goyau intitulée : « Pages catholiques et sociales ». M. Herbert prenant ensuite la parole, rappela en termes excellents la carrière et les mérites littéraires du conférencier.

Cette allocution fut l'objet d'une longue ovation.

Salué par des applaudissements, M. Georges Goyau se leva alors et, après avoir exprimé toute sa gratitude pour l'accueil qu'on venait de lui faire, entra tout de suite dans le vif de son sujet.

Et pendant une heure, dans une langue claire, précise, élégante, dans un style impeccable, M. Georges Goyau va développer son texte : *Saint François d'Assise et l'élan missionnaire, du Maroc à Pékin.*

Tout d'abord, il montra l'apôtre à propos de qui, vers 1207, en sa ville natale, les jouvenceaux, les commères et même les hommes graves, disaient : « Il est fou », à la nouvelle que l'élégant jeune homme, le fils de Pierre Bernardone, riche négociant de l'endroit, abandonnant honneur, richesse, famille même, allait contracter un indissoluble mariage avec la Pauvreté, pour soigner les lépreux.

Et c'est ensuite toute la vie de saint François qui se déroule, ses hésitations sur la voie à suivre : l'oraison ou le prêche, avant d'opter pour cette dernière forme de l'apostolat.

« Et c'est ainsi que commença, dit M. Goyau, l'élan missionnaire par lequel allait s'illustrer l'ordre franciscain, qui, inauguré par un sermon aux oiseaux de Bevagna, quelques années après allait s'étendre au Maroc, à l'Asie centrale pour rayonner jusqu'au fond de la Chine. »

L'éminent conférencier montre l'Europe chrétienne des XI^e^ et XII^e^ siècles, devenue un camp retranché, dont les armées sortaient périodiquement pour se défendre contre l'Islam menaçant.

Digitized by Google

A cette force brutale, saint François d'Assise et ses disciples substituèrent la force de persuasion, à l'idée de croisade celle de mission.

En 1249, saint François s'embarque à Ancône et va en Égypte, et le conférencier narre délicieusement la lutte de l'apôtre et du sultan de Damiette.

M. Goyau évoque ensuite les disciples du saint : « le bon frère Égide », l'un de ses premiers compagnons; les Vital Bérard, Pierre et Othon, les deux laïcs Accurse et Adju, qui trouvèrent au Maroc la palme du martyre.

Le conférencier rappelle quelle influence eut le rôle de saint François sur un jeune chanoine portugais du nom de Fernando qui voulut, lui aussi, devenir missionnaire et qui, au lieu du martyre n'ayant rencontré que la maladie, devint saint Antoine de Padoue.

Puis ce sont Raymond Lulle, ce tertiaire franciscain qui, à 82 ans, meurt lapidé par les musulmans de Bougie; Jean de Plan-Carpin qui visita les Mongols; Jean de Moncorvin, que le pape Clément V fit archevêque et patriarche de tout l'Orient.

La Chine — ajoute M. Goyau — en ces années 1309-1310, devenait vraiment terre franciscaine et ce premier contact entre elle et le christianisme dura trois quarts de siècle.

Et l'éminent académicien termine ainsi : « Au point de » vue de la science comme au point de vue religieux — pour » reprendre le mot de Dante — ce sont les disciples de l'esprit » d'Assise qui symbolisèrent par leurs démarches et par leurs » écrits, par leurs enquêtes et par leurs relations de voyage, » cette entr'aide féconde entre l'esprit de curiosité profane » et l'esprit d'apostolat chrétien. »

Quand eurent cessé les longs applaudissements qui accueillirent l'orateur, M. Herbert reprit la parole, se faisant l'interprète de tous pour féliciter M. Goyau de son exquise, pittoresque et savante causerie.

Telle fut cette manifestation littéraire dont le succès a été considérable et marquera une date dans les annales de la Société libre de l'Eure.

---

Digitized by Google

# DEUXIÈME CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

## AU TEMPS DE TOUT-ANK-AMON

Dimanche après midi, la conférence de la Société libre de l'Eure réunissait, à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, un très nombreux public.

Parmi les assistants on remarquait :

MM. Alfred Herbert, maire de Bernay; Lejuif, conseiller général de Thiberville; de Bonnechose, conseiller général de Broglie; Touflet, maire de Drucourt; Daniel, juge de paix de Bernay; Monsillon, archiprêtre de Sainte-Croix; Laumonier, directeur de la Banque de France; Pottier, secrétaire général, et Deshayes, trésorier de la section de Bernay, etc.

Ce fut le poète Jacques Noir qui présenta la conférencière, et celui-ci s'acquitta de sa tâche avec son talent habituel.

En poète, il présenta Mme Jean d'Ivray, historien et explorateur, fit l'éloge de son talent littéraire et dit la conduite héroïque de cette admirable femme pendant la guerre.

Pendant que les applaudissements saluaient l'aimable allocution de Jacques Noir, Mme Jean d'Ivray prenait place au fauteuil.

Après avoir remercié en quelques mots le poète qui la présenta, Mme Jean d'Ivray aborda son sujet. Celui-ci, elle le possède admirablement. Les sites qu'elle évoque, elle les a contemplés, admirés dans leurs beautés ou leur majestueuse horreur, telle cette « Vallée des Rois » qu'elle a décrite d'une si poétique façon.

Les mœurs de cette Égypte qu'elle aime, elle les détaille d'autant mieux qu'elle les connaît, pour y avoir longtemps résidé. Elle fut surtout initiée aux beautés de l'art et de la civilisation égyptiens par ce savant M. Maspéro, dont elle s'honore d'avoir été le disciple.

Enfin Mme Jean d'Ivray a vécu dans l'intimité de lord Car-



Digitized by Google

navon, qui eut l'honneur de diriger les fouilles dont le résultat fut la découverte de la tombe du pharaon Tout-Ank-Amon, et à côté du lord anglais elle a connu aussi M. Carter, son intelligent et dévoué collaborateur.

Les mœurs, les coutumes, la vie des Égyptiens au temps de Tout-Ank-Amon, Mme Jean d'Ivray les a décrites d'une façon telle qu'on « vivait », pour ainsi dire, cette époque où la grande préoccupation était la mort et « où on ne vivait que pour mourir ». Ce qui explique, du reste, la façon dont l'embaumement des corps était pratiqué et la magnificence des tombes.

---

## LA TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

### LA POÉSIE DES CHAMPS A TRAVERS LE MONDE

Cette troisième conférence a confirmé à nouveau le succès des réunions littéraires organisées par la Société libre de l'Eure.

La salle de l'Hôtel de Ville était garnie d'un nombreux public parmi lequel on remarquait la présence de MM. Herbert, maire; Sylla Lefèvre, président du tribunal de commerce; Renoult, adjoint; Daniel, juge de paix; Monsillon, archiprêtre de Sainte-Croix; Marabout, maire de Bazoques; Morin, notaire; Pottier, secrétaire général; Deshayes, trésorier de la Société, etc.

M. Geoffrit — le poète Jacques Noir — qui présidait la réunion, présenta en excellents termes et avec son talent habituel le conférencier, M. Philéas Lebesgue.

Pendant plus d'une heure et demie, M. Philéas Lebesgue a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole. Son sujet : « La Poésie des champs à travers le monde », a été développée avec une science parfaite aidée d'une mémoire prodigieuse et d'une rare érudition.

Digitized by Google

Cette causerie a été illustrée par la lecture de morceaux judicieusement choisis, faite avec grand talent par M^lle^ Madeleine Roland, de l'Odéon. Interrompue à maintes reprises par les applaudissements de l'auditoire, la conférence s'est terminée par la plus flatteuse des ovations pour M. Philéas Lebesgue.

Digitized by Google

# SÉANCE GÉNÉRALE DU 8 MAI 1927

## DISCOURS DE M. LAIGNEL-LAVASTINE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Mon premier mot sera pour vous remercier du grand honneur que vous m'avez fait en m'élevant à la présidence de vos travaux pendant l'année 1927.

Je ne me fais pas illusion sur la genèse de cette élection. J'y vois d'abord l'effet de la grande amitié qui m'unit à Jacques Hérissay, le vivant historien pour qui, selon le mot de Benedetto Croce, toute histoire est contemporaine. J'y trouve aussi l'expression d'une bienveillante sympathie pour un des poussins de notre vieille Société, car dès le lycée je venais picorer le pain de l'humanisme sur les planches de votre bibliothèque.

Comme je ne peux remercier tout le monde, je m'adresserai seulement à notre vigilant secrétaire perpétuel, Albert Doucerain, l'animateur méthodique de toutes les manifestations artistiques, littéraires, touristiques, économiques et sociales de notre phare provincial.

Mon actuelle émotion n'est pas faite que de reconnaissance. Je me souviens que mon père fut longtemps des vôtres et aussi mon grand-père, Louis Bidault. L'un, dont l'âme féminine s'évadait des heurts de l'administration dans le royaume des sons, à trouvé des accords qu'aiment à répéter ses fidèles.

L'autre fut de 1848 à 1853 votre secrétaire perpétuel. J'ai

Digitized by Google

relu ses rapports dans nos Bulletins. J'y ai trouvé le même esprit clair, pondéré, sagace, prudent et bon, que les malades de notre région aimèrent pendant plus d'un demi-siècle.

S'agit-il d'un mémoire de Ropiquet sur l'idée qu'on s'est faite du travail à travers l'histoire, mon grand-père écrit, avant la lettre, une page de synthèse historique[1] !

« Dans la société ancienne et païenne, où régnait l'esclavage né de la guerre et de la conquête, le travail était un service imposé aux esclaves par le droit du plus fort pour le profit des hommes libres, leurs maîtres. C'était, comme on disait, une œuvre servile, un genre de vie avilissant. Il n'était donc ni commun à tous les hommes, ni honoré, ni libre, ni rétribué de manière à conduire à la propriété, et à devenir ainsi pour ceux qui s'y livraient une source d'aisance et ensuite de lumières et de moralité. Sans profit pour l'esclave et par conséquent sans encouragement, il ne servait qu'à développer le luxe, les passions et les vices du maître : là fut une des causes de décadence et de ruine des Etats anciens. Des philosophes même consacrèrent cette erreur sur l'esclavage et le travail. Aristote, dans sa *Politique*, déclare que certains hommes sont esclaves par nature et nés pour obéir; que la servitude est pour eux non seulement une nécessité, mais encore une chose utile et juste. Comme Platon dans ses *Lois*, et Xénophon dans son *Economique*, il réserve aux esclaves le travail du corps, l'industrie, l'agriculture, qu'il interdit aux hommes libres.

« Chez les juifs, outre que l'esclavage était temporaire, le travail était considéré, d'après la Genèse, comme une punition infligée par Dieu à l'homme coupable, sans distinction de maîtres et de serviteurs, et pour le soutien de sa vie; c'était une suite de la faute de l'homme lui-même, un châtiment imposé par la justice de Dieu, et qu'ensuite sa miséricorde devait faire cesser par la venue d'un rédempteur.

« Le Christ promis au monde par les prophéties des Hébreux est venu rappeler aux hommes les vérités et les devoirs

1. *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure*, 2e série, VIII, années 1848 et 1849; in-8°, Hérissey, 1850, p. 87.

Digitized by Google

primitivement gravés dans leur raison par le Créateur, et que la guerre, la conquête, l'esclavage avaient peu à peu effacés durant l'antiquité.

« Le travail est présenté à l'homme par le christianisme comme une obligation. L'homme doit travailler, parce qu'il doit se conserver la vie, s'instruire, s'améliorer et faire profiter de son bien-être les autres hommes ses frères : le travail est ainsi un devoir pour tous. Réhabilité et ennobli, le travail, prêché par le christianisme, civilisa peu à peu l'Europe barbare au moyen âge, et contribua, par l'industrie et le commerce, à la formation des communes et des bourgeoisies du moyen age, devenues ensuite le Tiers-Etat et enfin l'élément principal de la société moderne, après l'abolition des jurandes et des corporations par l'Assemblée constituante. »

La critique littéraire ne trouva pas Louis Bidault désemparé. A propos de la biographie de Benserade par Charles Lapierre[1], il fait remarquer que les œuvres de Benserade ne suffiraient pas pour expliquer sa renommée, si son nom n'était mêlé aux nombreuses intrigues du grand roi, pour le succès desquelles il prodigua les expressions les plus heureuses. Émule de Dangeau pour la flatterie, il sut parvenir, à force de souplesse, d'esprit et de bons mots, à cette honnête médiocrité qui lui fournissait, pour sa maison de campagne de Chantilly, une devise beaucoup trop modeste.

« La fortune le dédommagea, heureusement pour lui, des railleries des poètes ses contemporains, et il se consolait, au milieu des succès de l'hôtel de Rambouillet, des traits que lui décochait Chaulieu, son malin compatriote, lorsque celui-ci le remerciait en termes satiriques de la dédicace de son livre :

> De tes refrains un livre tout nouveau
> A bien des yeux n'a pas l'heur de plaire ;
> Mais, quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
> Hormis les vers qu'il fallait laisser faire
> A la Fontaine.

1. *Id.*, 3e série, t. II, années 1852-1853, p. 67.

Digitized by Google

« Il paraît que sous Louis XIV, pas plus qu'aujourd'hui, le culte de la poésie ne conduisait à la fortune.

« Benserade qui, tout Normand qu'il était, devait avoir quelque peu de sang gascon, sut mourir comme il avait vécu : en homme d'esprit. Il eut tous les honneurs de la vieillesse et, chose étrange, il recueillit jusqu'à son dernier soupir les éloges et la faveur qui n'avaient cessé de s'attacher à ses vers, en dépit des quolibets lancés contre lui par la bande joyeuse des poètes épicuriens qui trônait au cabaret.

« On est heureux quand, en regardant le fruit de ses études et de ses soins, on peut se rendre ce témoignage que l'on a fait un peu de bien. »

Cette dernière phrase résume toute la vie de mon grand-père et sa philosophie.

Né de la terre, il comprenait mieux que beaucoup à son époque la vérité du mythe d'Antée. Aussi c'est d'un cœur sincère qu'il écrivait dès 1848 :

« Glorifions[1] ces modestes travailleurs des campagnes, ennoblissons leur condition, et qu'ils trouvent dans nos récompenses la preuve du vif intérêt qu'ils nous inspirent. Puissent ces encouragements rattacher aux paisibles travaux des champs et retenir dans nos fermes quelques-uns de ceux qui seraient tentés de les quitter pour aller chercher dans les ateliers des villes des travaux moins pénibles peut-être, des plaisirs plus vifs, une existence parfois plus agréable, mais aussi plus incertaine et plus précaire. »

Messieurs,

Depuis 120 ans que vous vivez vous n'avez jamais eu de médecin... comme président. Ce régime vous a réussi. Mais il m'intimide.

Voilà deux ans, vous étiez charmés par le plus fin des essais sur la petite ville en général et Evreux en particulier.

L'an dernier, avec son style si net, l'historien Albert-Petit faisait revivre devant vous l'auteur de cet essai, André Beau-

1. *Id.*, 2e série, t. VIII, p. 45.

Digitized by Google

nier, le subtil écrivain, dont la pensée, aussi nuancée que le cou de la colombe, se mirait dans un style aussi limpide que celui de Voltaire.

Grâce à Dieu, je n'ai pas à rendre à mon grand ancien du lycée, le professeur Albert-Petit, le devoir que lui dicta la mort d'André Beaunier.

Et ce serait une mauvaise direction à donner à la pensée des présidents annuels que de s'assurer la louange future par des compliments adressés à leur prédécesseur.

Cependant, l'œuvre historique d'Albert-Petit, depuis son *Histoire de Normandie* et *Comment l'Alsace est devenue française* jusqu'à la *France de la Guerre,* publiée en trois volumes, est trop importante pour que je ne la signale pas. Je rappelle qu'Albert-Petit fut l'instigateur des fêtes du millénaire normand en 1911. Directeur de la publication des *Vieilles provinces de France*, il est un des meilleurs artisans du régionalisme historique. Comme il l'a dit dans la préface de son *Histoire de Normandie*, Normandie la franche, selon l'épithète de la Chanson de Roland, « il est bon qu'un peu de patriotisme local flotte autour du clocher ou du beffroi natal. En s'intéressant au rôle joué par leurs aïeux dans le grand drame national d'où l'unité de la France est sortie, les habitants de nos anciennes provinces retrouveront leurs lettres de noblesse. »

Cette idée directrice a toujours été vôtre.

Soucieux de tirer de l'oubli vos grands hommes, vous avez pris jadis l'initiative d'élever à la Barre-en-Ouche, où il naquit en 1693, un monument à la mémoire de mon arrière-grand-oncle Jacques Daviel, qui inventa l'opération de la cataracte par extraction. Sa découverte, qui a rendu la vue à des milliers d'aveugles, est aujourd'hui universellement glorifiée. Hier encore à Marseille une journée Daviel préludait aux journées médicales marseillaises; mais en 1891 cette gloire française était peu connue. Comme neveu et comme médecin, permettez-moi de vous remercier.

Ainsi, même sans président médecin, vous vous occupiez de médecine. Car où n'est-elle pas? Elle jette des clartés en histoire, en littérature, en politique, en religion même.

Digitized by Google

J'aurais donc aimé vous entretenir un peu de médecine et j'ai trouvé l'homme qui me permettrait tous les développements. C'est le médecin Jacques Duval, docteur et professeur en médecine, natif d'Évreux, demeurant à Rouen, comme l'indique le titre de son plus célèbre ouvrage imprimé à Rouen en 1612 : le *Traité des hermaphrodites* (*parties génitales*), *accouchements des femmes*, etc., où sont expliqués la figure des laboureur et verger du genre humain (signes de pucelage, défloration, conception) et la belle industrie dont use la nature en la promotion du concept et plante prolifique.

Duval est en outre l'auteur d'une *Hydrothérapeutique des fontaines médicinales nouvellement découvertes aux environs de Rouen*[1]; d'une *Méthode nouvelle de guérir les catarrhes et toutes les maladies qui en dépendent*[2], et d'une *Réponse au discours fait par le sieur Riolan contre l'histoire de l'hermaphrodite de Rouen*[3]. C'est cette histoire qui a été le fait majeur de la vie de Jacques Duval.

Souffrez que je vous en dise un mot, rien qu'un mot, car mon auditoire diffère de celui d'un cours de médecine légale.

Pour éviter toute responsabilité, je laisse la parole à mon compatriote et confrère Jacques Duval. « Le jour suivant la feste des Roys de l'année mil six cents un, à Monstresvillier, Vicomté du Bailly de Caux, des enclaves du Parlement de Rouen, le Substitut du Procureur du Roy entendant que le vulgaire se formalisoit et prenoit scandale de ce que Marie le Marcis, ayant par l'espace de vingt ans porté habit mulièbre, se faisoit appeler Marin, au lieu du nom de Marie qu'on lui avoit toujours donné, et mesmement qu'il vouloit se joindre par mariage avec une femme, le fit saisir et la femme aussi qui l'avoit reçue en sa chambre, les faisant tous deux constituer prisonniers. »

Et comme alors on ne badinait pas avec cette sorte d'amour, le jugement suivant fut rendu :

« Il est dit, en modérant la conclusion du Procureur du Roy,

1. Rouen, 1603, in-8°.
2. Rouen, 1611, in-8°.
3. Rouen, 1615, in-8°.

Digitized by Google

que laditte Marie le Marcis est et l'avons condamnée à faire ce jourd'huy réparation honorable, tant au prétoire de ce lieu, que devant le portail de l'église de Sainct Sauveur de ce dit lieu. Et en après, qu'elle sera pendue et estranglée en une potence, pour ce dressée en la place et marché public de ce dit lieu, son corps bruslé et rédigé en cendres, ses biens et héritages (si aucuns y en a) confisquez au Roy.

« Et pour le regard de la ditte Jeanne le Febvre, d'autant que les dits Consuls, au nombre de seize, se sont trouvez mypartis en leurs advis et opinions à seavoir huict, qu'elle fust comdamnée à pareille punition de mort que laditte le Marcis, et les autres huict Consuls, qu'elle fust seulement condamnée à faire laditte réparation honorable, assister à laditte exécution, battue et fustigée de verges par les carrefours de ce lieu, par un jour de marché : nous inclinans selon nostre advis et conscience, à la plus donce peine : avons icelle Jeanne le Febvre, condamnée à faire semblable réparation honorable avec la ditte Marie le Marcis, assister à l'exécution d'icelle. Et après le mesme jour estre battue et fustigée de verges, par les carrefours de ce lieu, et à elle commandé se contenir et vivre en femme de bien à l'advenir, sur peine de la vie. »

Marin le Marcis savait qu'il y avait des juges... à Rouen. Il appela de la sentence prononcée à Montivilliers et eut l'heureuse fortune d'avoir Jacques Duval parmi les médecins experts chargés de le visiter. Tandis que ses collègues se contentaient d'écouter et de discourir, notre Ébroïcien eut recours à l'observation directe et découvrit l'évidence à tous les yeux.

Il s'agissait d'un androgyne. Marin le Marcis fut officiellement reconnu homme et autorisé à se marier.

Fier de son beau succès médico-légal, Jacques Duval, qui avait des lettres, rechercha dans la littérature tout ce qui avait trait aux hermaphrodites et, encore empêtré d'astrologie, imagina même « quelle constitution du ciel a induict les misères de Marin le Marcis ».

L'homme, le médecin, l'humaniste, le rêveur mériteraient d'être étudiés en Jacques Duval qui fut un bel exemple de

Digitized by Google

ces médecins complets, à l'esprit très ouvert, qui suivaient le sillage de Rabelais et qu'il ne faut pas confondre avec certains représentants des générations postérieures qu'a fustigées Molière, à l'instigation de Bernier.

Mais revenons au présent.

De grandes fêtes en l'honneur de nos amis de Norvège sont merveilleusement préparées par la Fédération des Sociétés normandes. Et j'y retrouve la main si active de notre secrétaire perpétuel, Albert Doucerain, qui, avec MM. Tournouër et Léon Le Clerc, s'apprête à assurer le succès d'un programme très alléchant où la littérature, l'art, l'archéologie s'unissent au régionalisme pratique.

Je me laissais aller à la joie de cette perspective quand j'ai appris qu'un danger menaçait notre vieille demeure. Je ne peux pas le croire.

Ce pavillon, qui nous abrite, évoque dans son charme modeste trop de spiritualité ébroïcienne pour qu'un désir municipal l'anéantisse sans résistance. Ils ne sont pas déjà trop nombreux les lieux d'asile de la pensée. Les idées ailées sont comme les libellules; elles aiment voltiger dans un air familier. Si les paysages sont des états d'âme, combien plus encore le sont les vieilles demeures ! Toute la récente littérature est remplie de cette poésie. Et quand cette maison est une bibliothèque, tous les lecteurs d'antan font de leurs souvenirs livresques comme une barrière idéale pour écarter le destructeur profane.

Ce pavillon, qu'aime André Hallays, est un paysage littéraire. Quand adolescent j'y entrais, rouge de vie active, je sentais l'air, un peu poudré de poussière, me pénétrer de son odeur blanchâtre. J'y discernais l'humidité d'in-folio relégués dans un coin obscur, le luisant fauve des dos d'in-octavo caressés furtivement, à travers les persiennes, par le soleil tournant, l'âcreté attirante des revues récemment imprimées, que le coupe-papier crissant n'a pas encore défloréés, et la trace refroidie de fumées de cigares naguère consumés en marge des vieux livres. Intimidé par le silence, mais encouragé par les visages connus des portraits de la grande salle et des reliures patinées, je m'inclinais pour

Digitized by Google

ouvrir sans bruit la porte du cabinet où M. Regimbart, le bibliothécaire, était à son pupitre. Sa verte vieillesse m'accueillait d'un sourire. Son visage ne s'embrumait que devant les piles trop hautes des livres que je voulais emporter. J'ai toujours été gourmand. Et je n'avais pas encore appris de saint Jean de la Croix à me garer de la gourmandise spirituelle.

A chacune de mes visites à cet herbier de fleurs de vies plus ou moins desséchées qu'est notre bibliothèque, j'ai retrouvé quelques-unes de mes sensations d'autrefois. Leur souvenir renaît à l'occasion du moindre incident : accroc de lumière sur le nez d'un portrait, quête infructueuse dans une collection incomplète, conversation à mi-voix coupant une lecture dans un livre interpellé au hasard.

Et c'est un monde de cristallisations analogues brillant en chacun de nous, quand nous revenons dans cet asile de l'humanisme, qu'on voudrait détruire. Encore un coup, je ne peux y croire, car j'ignore qui voudrait prendre la responsabilité de pareille entreprise contre l'esprit.

Évreux a déjà perdu l'an dernier le Grand Veneur, d'un charme unique. Va-t-il encore laisser tomber ce modeste pavillon Empire, calme refuge des âmes méditatives, pour qui la vie n'est pas enclose dans la courbe du franc et le compte rendu de la Chambre ?

Mais la méditation ne s'oppose pas à l'action. Elle la prépare, au contraire. Travaillons donc dans cet esprit au développement progressif de notre Société, d'abord à la stabilité de sa demeure et au plein succès du Congrès prochain de la Fédération des Sociétés normandes.

---

Digitized by Google

# SÉANCE GÉNÉRALE DU 8 MAI 1927

PRÉSIDENCE DE M. LAIGNEL-LAVASTINE,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

---

Étaient présents : Mmes Laignel-Lavastine, J. L'Hopital, P. Hérissey, J. Hérissay, P. Duchemin et Lançon; MM. Laignel-Lavastine, Doucerain, J. Hérissay, Menon, Lecœur, Locque, le chanoine Guéry, Albert Hubert, Alphonse Hubert, Anquetin, Gossart, Tixier, Morin, Bezat, Lamiray, Halliez, Delaunay, Poulain, Petel, Besnier, O. Legras, Lauvray, Mouly, Légier, Billaud, Hervieu, Gougeon, Avenel, Dr Le Dard, Baudot, Malaisée, Dumont, Durcos, le général Chrétien, Marcel Duhamel, François, etc.

Se sont excusés : MM. de Mare, Léon Coutil, J. L'Hopital, Coutil, le chanoine Bonnenfant, André Hallays.

M. Doucerain donne lecture du procès-verbal de la séance générale du 16 janvier 1927, lequel est adopté sans observations.

1. *Concours régional agricole du 24 au 29 mai, à Évreux.* — A l'occasion du Concours spécial des races bovine et porcine normandes, qui se tiendra à Évreux, du 24 au 29 mai, la Société libre de l'Eure a accepté de se charger de toute l'exposition des machines et instruments agricoles, ainsi que de la section des produits de la ferme. La participation financière de la Société à ce Concours sera minime. Elle ne concernera que les imprimés, les diplômes et les médailles, pour lesquels la Société recevra une subvention de 2.000 francs de l'Office agricole.

Le Concours se terminera le dimanche 29 mai par la visite de M. Queuille, ministre de l'Agriculture, qui présidera le banquet de clôture et la distribution des récompenses.

Digitized by Google

2. *Congrès des Sociétés Normandes à Évreux*, du 30 mai au 2 juin. — Les invitations au Congrès qui aura lieu à Évreux du 30 mai au 2 juin ont été envoyées à tous les membres de la Société, ainsi que le programme général des journées du Congrès. Le programme des deux soirées au théâtre n'est pas définitivement arrêté. Il sera imprimé et vendu au théâtre avant chaque représentation. *Les entrées seront payantes*, sauf pour les membres du Congrès qui auront versé une somme de 10 francs. La soirée norvégienne est organisée par M. Marcel Labey, compositeur de musique, membre de la Société. Elle consistera en un concert par des artistes professionnels, et des chœurs normands. Un artiste de la Comédie-Française lira l'ode aux Norvégiens de M. le comte Le Marois.

La soirée normande sera organisée par le Théâtre d'Art Normand. Elle comportera une comédie et une opérette.

L'excursion en auto-car à Conches et à Beaumesnil, prévue pour le 3 juin, n'aura lieu que si les congressistes sont assez nombreux. La visite de l'église Sainte-Foy, à Conches, sera dirigée par M. Jean Lafond, directeur du *Journal de Rouen*, spécialiste dans l'art du vitrail. Deux conférences, *auxquelles sont invités tous les membres de la Société*, auront lieu au cours du Congrès. — La première le 30 mai, à 8 heures et demie du soir à l'Hôtel de Ville d'Évreux, par M. H. Paulme, conservateur du musée Le Secq des Tournelles, à Rouen, sur l'art de la ferronnerie normande — et Rouen, ville d'art; — la seconde, le mardi 31 mai, à 5 heures du soir, à la salle du Cinéma Victor-Hugo, par M. Kaare Foos, professeur de langue norvégienne à la Sorbonne, sur les sites et les monuments de la Norvège.

3. *Congrès des Sociétés savantes à Paris*. — Ce Congrès a eu lieu Paris, à la Sorbonne, pendant la semaine de Pâques. La Société y a été représentée par son ancien président M. Léon Coutil, et par un membre de son Conseil d'administration, M. Henri Lamiray, qui, tous deux, y ont fait d'intéressantes communications. Il m'est difficile de passer sous silence qu'à l'occasion de ce Congrès, et sur la proposition de la Commission centrale des travaux historiques et scienti-

Digitized by Google

fiques, votre secrétaire perpétuel, et M. Georges Poulain, archéologue à Saint-Pierre-d'Autils, membre de la Société, ont reçu, tous deux, la rosette d'officier de l'Instruction publique. Cette nomination concernant le secrétaire de la Société libre, permettez-moi de vous en attribuer tout le mérite, car c'est à mon titre plus qu'à mes travaux que je dois cette nouvelle distinction.

4. *Démolition du pavillon de la Bibliothèque de la Société.* — M. le Maire d'Evreux a fait savoir au secrétaire perpétuel, par lettre du 18 mars 1927, que la ville d'Évreux envisageait la démolition du pavillon du Jardin des Plantes, où la bibliothèque de la Société avait trouvé asile depuis 1814, c'est-à-dire depuis 113 ans. Le Conseil d'administration de la Société, réuni le 31 mars, a décidé d'offrir à la ville de participer à la réfection du bâtiment ou de payer un loyer calculé sur le montant des travaux à entreprendre. (Voir la lettre de M. Doucerain du 3 avril 1927.) Cette lettre n'ayant pas reçu de réponse, le Conseil d'administration s'est réuni à nouveau le 22 avril et a pris connaissance d'un projet de construction d'une bibliothèque dans le terrain libre attenant au Pavillon des Amis des Arts, rue Victor-Hugo, et cédé à la Société libre par la dite Société.

Le devis approximatif de cette construction s'élèverait à 90.000 francs pour une bibliothèque comportant deux étages. Le Conseil a décidé de ne pas donner suite à ce projet, considéré comme trop coûteux, et comme ayant l'inconvénient grave de priver la salle des Amis des Arts d'un terrain commode pour l'aménagement des expositions.

Par délibération en date du 3 mai 1927, le Conseil municipal d'Évreux, sans prendre en considération les offres de la Société, formulées dans la lettre de M. Doucerain du 3 avril 1927, a décidé de donner une suite immédiate au projet de démolition, et par lettre du 6 mai 1927, M. le Maire d'Évreux a imparti à la Société pour déménager sa bibliothèque un délai qui expirera le 15 juin prochain. En raison de la brièveté de ce délai, — qu'il ne faut pas espérer pouvoir prolonger, car les matériaux à provenir de la démolition des bâtiments doivent servir pour partie à la construction

Digitized by Google

d'une maison neuve à l'usage du jardinier-chef de la ville, — M. Doucerain et M. Lecœur ont visité divers immeubles susceptibles de donner asile à la Société et à sa bibliothèque.

Le Conseil d'administration sera saisi de leur rapport et prendra une détermination soit en vue d'ouvrir une souscription, soit en vue d'effectuer un emprunt pour l'achat de l'un de ces immeubles.

A supposer même que le délai imparti pour effectuer le déménagement soit prolongé, de gré ou de force, ce ne serait qu'une solution provisoire, et il importe, dès maintenant, de pourvoir au logement de nos livres.

Une très longue discussion est alors ouverte, à laquelle prennent part MM. Laignel-Lavastine, Doucerain, Menon, J. Hérissay, Lecœur, Lamiray, Gossart, et à la suite de laquelle l'ordre du jour suivant a été adopté :

« L'assemblée générale de la Société libre de l'Eure, réunie le 8 mai 1927, dans la salle de sa bibliothèque, émue du projet municipal relatif à la destruction du pavillon de la Bibliothèque, proteste à l'unanimité, moins une abstention, contre cette décision, et confie à son Conseil d'administration la mission d'en défendre énergiquement la conservation par tous les moyens de fait et de droit. »

5. *Admission de nouveaux membres.* — M. le Président met aux voix les candidatures de MM. Brajeux, directeur du Syndicat agricole d'Evreux; Chrétien, général de division en retraite; Duchesne, docteur en médecine; François Grégoire, avocat à Évreux; Gougeon, professeur au collège Saint-François de Sales; Maroille, contrôleur des Contributions directes; Mouly, directeur des Contributions indirectes; le baron du Pouget, industriel; Renoult, agent voyer d'arrondissement; Rougeulle, docteur en médecine, et Mlle Lebourg, négociante à Évreux;

de MM. Henri Ducroq, propriétaire à Conches; Marcel Duhamel, négociant à Damville; Girard, pharmacien à Louviers; Jean Lafond, directeur du *Journal de Rouen;* Maurice Lanctuit, entrepreneur à Vernon; et la commune de Boisney (canton de Brionne);

Digitized by Google

de Mme André Beaunier, 2, rue de Villersexel, à Paris; Mme Berthe Lesaunier, artiste peintre à Lisieux ; Mme Berthe Monnet, artiste peintre, 28, rue Lauriston, à Paris.

Ces candidatures sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 16 heures.



Digitized by Google

# PAUL-VICTOR DUCHEMIN

(1884-1926)

Par M. Jacques HÉRISSAY,

Président de la Société des Beaux-Arts.

Mesdames, Messieurs,

J'étais, l'été dernier, très loin d'ici, au fond du Limousin, quand une dépêche m'apporta brutalement l'annonce effroyable de cet accident qui bouleversa si profondément les Ébroïciens, le 2 septembre 1926 : Paul Duchemin rentrait paisiblement à Saint-Sébastien, sur sa motocyclette, son labeur quotidien accompli, quand, au bout de l'avenue de Caen, au moment où il bifurquait pour prendre la route de Conches, une automobile l'avait heurté, projeté sur la chaussée ; relevé sans connaissance, on l'avait porté aussitôt à la clinique : le docteur Rougeulle y constatait, hélas ! une fracture du crâne et, quelques heures après, sans avoir repris connaissance, le malheureux rendait le dernier soupir entre les bras de celle pour qui il était tout .. Sur le moment, je ne voulus pas croire à la catastrophe : j'avais vu, quelques jours avant, mon vieil ami si plein de vie, l'esprit tout à de beaux projets, le cœur en joie par l'espérance d'un futur bébé, — j'avais, depuis, encore reçu de lui une de ces lettres si bonnes, si affectueuses, où il se montrait tel qu'il était, — que je ne pouvais me résigner à admettre ce qui était pourtant l'atroce vérité : des cartes d'amis communs, les journaux me confirmèrent la nouvelle, les jours suivants, et m'en apportèrent les tristes détails... Il fallut se rendre à l'évidence et, retenu par d'impérieuses obligations, je ne pus même accompagner Paul à sa dernière demeure : je n'en ai accepté qu'avec plus d'empressement la demande qui

Digitized by Google

me fut faite de vous dire quelques mots sur cet homme d'élite dont j'eus la joie d'être un des meilleurs amis...

Paul-Victor Duchemin naquit au Mans, le 3 mai 1884 ; son père, ancien élève de l'École des Chartes, y était archiviste départemental, fort versé dans les recherches d'histoire, et Paul devait hériter de ce père qu'il ne connut pas, — M. Duchemin mourut quand il avait à peine deux ans, — ce goût de fouiller le passé qui lui fit écrire *Mademoiselle de Sombreuil*... Tant du côté paternel que du côté maternel, il avait du reste une ascendance où l'intellectualité était de tradition : Huet, un des plus purs lettrés du XVII^e^ siècle, évêque d'Avranches. membre de l'Académie, précepteur du Dauphin avec Bossuet, fut un de ses grands-oncles, ainsi que Soufflot, l'illustre architecte qui nous a laissé le Panthéon... Plus directement, il eut comme aïeul M. de Guerville qui travailla avec de Sèze à la défense de Louis XVI et, sous le second Empire, son grand-père, Paul Féart, préfet d'Ille-et-Vilaine et du Lot-et-Garonne, fut le modèle de ces administrateurs intègres qui assurèrent alors à la France dix-huit années de magnifique prospérité...

Prématurément veuve, madame Duchemin quitta le Mans, passa deux ou trois ans à Caen et vint, en 1889, se fixer à Évreux, auprès de sa mère, madame Féart... C'est alors que je devins le camarade de son fils, de deux ans plus jeune que moi, et bien des fois nous jouâmes ensemble, d'abord dans la vieille maison de la rue Dubais, puis, plus tard, dans celle de la rue Joséphine... Très choyé par sa mère et sa grande sœur, Paul était alors un enfant timide, un peu sauvage, que les jeux bruyants effrayaient : aux parties de cache-cache endiablées, il préférait l'intimité de la chambre, où il se complaisait à écouter les histoires qu'on voulait bien lui raconter ou à se livrer à des travaux mécaniques qui dénotaient chez lui une habileté rare en un pareil âge... Puis, il fit ses études au collège Saint-François-de-Sales : travaillant dans des classes différentes, nous nous vîmes moins, et, dès lors, peu à peu, la vie nous éloigna l'un de l'autre : de temps en temps seulement, trop rarement, nous nous rencontrâmes désormais, toujours avec joie, et ce ne devait

Digitized by Google

être que bien des années après, quand Paul Duchemin se maria et prit la direction de *La Normandie*, que notre intimité reprit, pleine d'affection, jusqu'à son dernier jour...

A la sortie du collège, il était entré, sans joie, à la Société Générale, mais cette vie de bureau, où il est peu laissé à l'initiative personnelle, n'était pas faite pour un esprit comme le sien, épris de culture, plein d'imagination, amoureux de la solitude et du silence... Le plus possible, tout en accomplissant strictement sa besogne d'employé, à la satisfaction unanime de ses chefs, il cherchait à dissiper cette atmosphère administrative dès qu'il avait franchi le seuil de la Société; rentré chez lui, il travaillait avec ardeur son Droit, dont il conquit aisément les grades jusqu'à la licence.

Sur ces entrefaites, madame Duchemin quitta Évreux et alla s'installer à Saint-Sébastien, dans cette petite propriété que son fils ne devait plus quitter... Tout de suite, il se plut dans ce pavillon paisible, qu'un verger sépare de la grand'route et un potager de la vieille église où il aimait prier... On aurait pu croire qu'il renoncerait à y habiter, le triste jour où disparut celle pour laquelle il avait tant de tendresse : bien au contraire, il s'y attacha davantage, s'y organisa une vie tout intérieure, s'adonna dès lors à des travaux intellectuels, qui devinrent, dans les dernières années d'avant-guerre, sa grande préoccupation. Cette solitude ne lui pesait pas et il lui suffisait de venir, de temps à autre, à Évreux où nous le rencontrions dans une petite auto vrombissante dont les rouages compliqués faisaient sa joie...

Chose bizarre, en effet, cet intellectuel de race aimait follement la mécanique : tout enfant, je l'ai dit, il préférait, à tous, les jeux scientifiques et il eut, entre autres amusements, un moteur à vapeur par lequel il faisait marcher de vrais petits métiers construits de ses mains; plus tard, quand vint l'automobile, ce resta un délassement pour lui de travailler à son moteur et, jusqu'à son dernier jour, je l'ai vu heureux de démonter les pièces de sa voiture et de cette motocyclette qui devait causer sa mort...

Sa vraie vocation, au fond, était d'être écrivain. Après avoir quitté la Société Générale, il essaya de l'agriculture et

Digitized by Google

fit un stage d'un an chez notre confrère, M. Lamiot, excellent maître s'il en fut... Cela encore ne lui dit rien et il se confina dès lors dans son ermitage de Saint-Sébastien... De 1907 à 1914, il produisit beaucoup et, sans bruit, sans même que ses amis ébroïciens s'en doutassent, la grande presse accueillait ces essais pleins de talent, — dont, chose incroyable, il ne gardait, le plus souvent, qu'un manuscrit informe, sans exemplaire imprimé...

Avec émotion, j'ai lu, ces temps derniers, pour la première fois, quelques-unes de ces nouvelles parues dans le *Figaro*, le *Dimanche illustré*, ou restées à l'état de projet : *Excelsior Hôtel*, le *Cas de Robert Chauvelot*, la *Maison du Cerceau d'Or*, l'*Horloger Polonais*... A part cette dernière, où est peinte la désillusion risible d'une veuve sur le retour qui pensait s'attacher son voisin, un bel horloger originaire de Varsovie, en le gratifiant des défroques de son défunt époux, et qui se voit enlever son galant par la blanchisseuse du coin, — à part cette œuvre amusante, tous les autres essais ont un caractère commun d'étrangeté et de terreur hallucinante, dans lequel Paul Duchemin se complaira jusqu'à la guerre... Prenez *Excelsior Hôtel* : c'est l'histoire terrifiante d'un malade arrivant un soir dans une ville d'eaux où il espère trouver le calme propice à sa guérison et découvrant, dans le placard de la chambre d'hôtel où le hasard l'a conduit, le cadavre encore tiède du propriétaire... Prenez la *Maison du Cerceau d'Or* : c'est l'attente angoissante, au cours d'une nuit de cauchemar, d'un incendie volontairement mis à un bazar par son directeur sur le point d'être déclaré en faillite... Prenez encore le *Cas de Robert Chauvelot* : c'est la terrible étude pathologique d'un malheureux mélomane, dont la musique exaspère les nerfs et qu'un médecin magnétiste endort : au cours de ce sommeil hypnotique, le docteur joue au piano les airs les plus variés et le sujet, mis au supplice, est torturé par cette musique, dont on peut suivre, dans ses gestes et sur sa physionomie, tous les effets décuplés : brusquement, au cours d'une dernière fugue d'inspiration sauvage, le patient se jette sur le pianiste et l'étrangle dans un accès de folie furieuse...

Digitized by Google

Il serait à croire, en lisant ces pages bizarres, dignes d'Edgar Poe, que la solitude portait notre ami à des idées noires... Son rayon de soleil était, en tous cas, de voir, chaque année, revenir l'époque des vacances ; sa sœur, madame Geng, qui était un peu, pour lui, comme une seconde mère, venait alors s'installer à Saint-Sébastien durant plusieurs semaines, avec son mari et sa fille ; tout près, Morsent se remplissait de bandes joyeuses, autour de la vénérable madame de Fayet, qui avait, ainsi que ses filles, une affection profonde pour son voisin de campagne ; plus intimement encore, Morand réunissait la famille Odent, — proches parents des Duchemin, — et là, pour occuper les veillées d'été, on ne pensait, entre cousins, qu'à jouer la comédie...

La comédie !... Encore une passion que Paul avait eue tout enfant !... Quel est celui d'entre nous qui n'a fait sa joie, vers la dixième année, d'un Guignol ou d'un théâtre en miniature ?... Comme ses pareils, il en eut un, mais avec cette ingéniosité qui lui était personnelle, il le transforma en une véritable scène, avec décors démontables, costumes variés pour les poupées, et même une rampe électrique, actionnée par des piles... Avec passion, pour ce théâtricule, il composait déjà des pièces et mettait en action les romans qu'il lisait, — ceux notamment de Jules Verne, alors dans toute sa vogue... On a, dans sa famille, conservé le souvenir tragique de certaine soirée où fut ainsi représenté le *Tour du Monde en 80 jours :* au moment où Philéas Fogg sauvait la femme du rajah du brasier, un feu de bengale, allumé pour la circonstance, incendia les frises et tout brûla...

On ne reconstruisit pas ce Guignol, mais on joua dès lors de vraies pièces, toutes écrites par Paul Duchemin et dont les acteurs étaient, autour de l'auteur lui-même, sa nièce Gilberte Geng, ses cousines Odent et ses cousins Montaudon... Ainsi furent représentés, sur la scène de Morand, — en 1907, le *Gilet de Robespierre*, — en 1908, le *Chef de bande*, — en 1910, l'*Homme vert*, — en 1911, le *Roi Midas*...

Il y a bien du talent dans ces piécettes très gaies, dont certaines mériteraient d'être reprises et ne pâliraient pas à côté de comédies de Scribe, de Labiche ou de Courteline...

Digitized by Google

L'histoire est amusante de ce commissaire-collectionneur qui se laisse voler par les fripiers de son quartier, assidus à lui apporter des défroques soi-disant historiques : il les paye avec des complaisances et sa colère est risible quand il apprend que son épouse, voulant faire, à son insu, une générosité à un vagabond, lui a donné précisément le gilet du pontife de l'Être Suprême, chèrement acheté l'instant d'avant... — L'anecdote n'est pas moins plaisante de ces bourgeois de 1830, terrorisés par les exploits qu'exerce, dans leur voisinage, une bande de brigands : sous prétexte de préparer une fête littéraire, une réunion intime est organisée chez l'un d'eux et presque tous les invités, apeurés, s'excusent ; seuls viennent le capitaine de gendarmerie et un étranger mystérieux, amené par sa soi-disant tante : cet étranger a la manie de la prestidigitation et, pour rire, subtilise, au cours de la soirée, des objets de valeur appartenant à ses hôtes ; il n'en faut pas plus pour qu'on le prenne pour le chef des bandits, si activement recherché, et on va l'arrêter, quand un courrier annonce au commandant de la maréchaussée que le vrai brigand vient d'être appréhendé ; il y a là bien des types spirituellement croqués, notamment celui d'un bourgeois gentilhomme qui se pique de bel esprit et de diction, ne sachant qu'ânonner les vers immortels de M. de Lamartine... — L'*Homme vert* nous entraîne en une Allemagne de fantaisie, inspirée des contes d'Hoffmann : pour rentrer en grâce auprès d'un vieil oncle grigou, médecin qui ne jure que d'alchimie, un neveu tente, avec la complicité de ses cousins, de faire passer celui-ci pour un nécromant et un suppôt du diable, lui-même aidant à la mystification en se grimant en « homme vert » qui vient, la nuit, jouer le sabbat sur la maison familiale... Mais l'affaire manque mal tourner, car la population prend au sérieux la chose, veut mettre à mort le médicastre qui s'en tire avec une bonne rossée et pardonne, pour éviter pire, à son neveu trop habile... Là encore, il y a des personnages admirablement campés, surtout certain capucin de théâtre, le père Babylas, et certain ami du docteur, le meunier Kobus, qui est bien le plus fourbe comparse à imaginer... — Que dire

Digitized by Google

encore de cette farce pleine d'esprit qui s'appelle le *Roi Midas* ? Trois actes, s'il vous plaît, et en vers, vers un peu libres, s'entend, mais certains charmants, tel celui-ci :

« L'aube montait à peine, en robe de satin... »

Avec un sens aigu de l'art de la bouffonnerie, l'auteur, imprégné de classicisme, s'y est amusé à caricaturer le fameux héros de la fable, cet infortuné roi de Phrygie, condamné par Apollon à voir ses oreilles s'allonger à l'instar de celles d'un âne, parce qu'il a eu le malheur de préférer le chant de l'humble Pan à celui du dieu des Muses... Comme on rit aux transes du barbier Lycias, qui a surpris le secret du roi, qui sait devoir périr s'il trahit le secret, qui devient fou d'en être le détenteur, qui se résigne enfin à le confier à un trou creusé près d'un étang désert et qui, terrifié, entend tout à coup, autour de lui, les roseaux susurrer : « Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne... ! »

Vous, Messieurs, qui avez connu Paul Duchemin, sans entrer dans son intimité, et qui le voyiez toujours sévère, un peu cérémonieux, riant à peine, vous ne vous doutiez guère du fonds de gaîté qu'il y avait en lui et vous vous le seriez difficilement imaginé, sur les planches d'un théâtre de campagne, déguisé en roi Midas, en employé de commissariat, en maire de la Grenaudière ou en capucin... Moins encore peut-être auriez-vous soupçonné le facétieux caricaturiste, un peu à la Benjamin Rabier, qu'il aimait à être à ses moments perdus... En écrivant ses nouvelles et ses pièces, il se distrayait à en crayonner en marge les personnages, avec les costumes qu'il leur imaginait. Plus habilement encore, il dessinait des albums amusants pour sa petite nièce Gilberte, — précieux albums qui feront maintenant rire les orphelins qu'il a laissés, — telle la véridique histoire de Zizi Panpan, où il conte les hauts faits d'un fils de famille, quelque peu insupportable, — telle cette anecdote de voleurs volés eux-mêmes parce que, mis au courant par le garde, les propriétaires ont subrepticement remplacé les lapins convoités par de petits chiots : on retrouve, dans ces pages, délicieusement croquées à la plume, la silhouette de

Digitized by Google

la vieille église de Saint-Sébastien, celle de ses habitués, celle notamment des chers amis de Morsent.

C'était là un passe-temps auquel Paul Duchemin n'accordait que de rares loisirs, sans se laisser détourner de travaux plus sérieux auxquels il se consacrait avec amour, — aiguillonné par le succès que commençaient de remporter ses œuvres, en ces dernières années d'avant-guerre.

Successivement, en septembre 1912, puis en mars 1914, la *Revue de Paris* publia le *Nyctalope* et la *Sangueuse*, deux importantes nouvelles qui attirèrent sur leur auteur l'attention du public lettré. Revenu à sa chère solitude, Duchemin éloigne les joyeuses idées qui ont égayé es vacances familiales et il replonge son imagination dans cette atmosphère d'étrangeté et de terreur qu'il affectionne entre toutes...

Le *Nyctalope*, c'est l'histoire d'un malheureux enfant que sa mère a mis au monde en mourant, infirme, demi-idiot, condamné de naissance à ne pouvoir supporter le jour et à ne voir clair que la nuit; haï de son père, un riche fermier de Beauce, soigné en cachette par la vieille bonne qui l'a élevé, vivant enfermé dans une soupente, il n'a de liberté que le soir : on le laisse alors vagabonder à sa guise et jouir de l'ivresse d'errer solitaire dans la campagne endormie... Comme il est inoffensif, on ne le surveille pas, d'autant qu'il est toujours rentré avant l'aurore, dont l'approche lui cause une intolérable souffrance... Une fois cependant, un feu allumé dans l'ombre par des bohémiens montre à ses yeux malades une vision qu'ils n'ont encore jamais eue : il s'y complaît, s'en grise, veut, le lendemain, la renouveler, trouve une braise dans le foyer mal éteint des nomades, ramène ce bout de bois encore rouge à la maison, allume avec lui un feu de paille dont la flamme l'enthousiasme; pour en obtenir une plus belle, il incendie une meule, le brasier de proche en proche gagne la ferme, les hangars, dévore les bestiaux, les chevaux, finit par atteindre le dernier pailler sur lequel l'enfant est grimpé, afin de mieux admirer le spectacle, « et, finit le récit, l'infirme, condamné à la nuit perpétuelle, mourut lentement, auréolé de flammes, dans la splendeur éblouissante du feu... »

Digitized by Google

Il y a là une graduation d'épouvante qui vous étreint : seule la dépasse celle, plus angoissante encore, qu'on éprouve à la lecture de la *Sangueuse*, une histoire de fou qu'aurait pu signer l'auteur du *Horla*...

Cette fois, c'est chez nous que cela se passe : dans une ferme de Saint-Aubin-le-Vertueux, près de Bernay, un jeune couple vit, heureux, grassement payé de son travail par la richesse des herbages... Un jour, l'homme fait une chute malheureuse et manque de se tuer : il en revient, mais reste bizarre et, peu à peu, la folie lui vient, qui se manifeste surtout par une jalousie féroce à l'égard de sa femme... Sur les conseils unanimes de la famille, on décide d'interner le malheureux : on l'amène à Navarre où quelques mois de soins lui redonnent un certain calme qui permet de lui laisser un peu de liberté ; il en profite, un soir d'orage, pour s'échapper, fuit le long de la route de Glisolles, gagne la voie ferrée dont il suit les rails jusqu'à Conches, au risque, vingt fois, d'être écrasé par les trains ; avec l'instinct des bêtes, il retrouve son chemin, aux approches de la campagne bernayenne, traverse les futaies de Beaumont, arrive à Saint-Aubin, grimpe dans le clocher de l'église et, repris par des souvenirs de jeunesse quand il était sonneur, met en branle les cloches, à toute volée ; les villageois accourent, mais reculent devant cet aliéné, le laissent s'échapper, et lui gagne les taillis de la forêt, où il va vivre désormais en sauvage, terrorisant les populations voisines, sans qu'on puisse le rattraper... Dans sa tête, cependant, l'idée de la jalousie domine, et il veut se venger de cette femme, jadis adorée, et qu'il croit maintenant le tromper, convaincu qu'elle s'est donnée à un domestique breton qu'il a jadis chassé de son logis... Justement, un jour de fête à Saint-Clair-d'Arcey, alors que tous les gens y sont partis, ce breton revient à la ferme et y demande du travail à la jeune femme qui tremble d'être restée seule, sentant autour d'elle la menace imprécise de son homme... Elle accueille le domestique comme un sauveur et l'embauche aussitôt... La nuit vient et, dans l'ombre, l'hallucinante présence du fou se précise ; à un moment donné, il fait irruption dans la salle : une

Digitized by Google

bataille acharnée ne tarde pas à se déchaîner, qui se poursuivra dans la grange où le Breton et la femme finissent par être étranglés par le forcené : au matin, les valets, rentrant, gris, de la fête, trouveront les cadavres encore chauds des deux victimes, et, à côté d'eux, apercevront le fou dansant, nu, sur les gerbes...

J'ai parlé tout à l'heure de l'auteur du *Horla*, et ce n'est pas un mince éloge, car Maupassant est bien resté le modèle incomparable pour ce genre de récits campagnards, où le drame lui-même doit intimement se mêler à une peinture poussée des mœurs locales... Dans ces récits de Paul Duchemin, nous retrouvons cette double maîtrise : l'action, dès les premières lignes, vous prend, vous empoigne et ne vous lâche plus, jusqu'aux dernières qui vous laissent profondément troublé par l'angoisse qui n'a cessé de s'accroître de page en page. Et tout cela s'est déroulé dans une atmosphère que nous sentons intensément vraie : que ce soit le père du nyctalope, blessé par cette calamité d'un fils infirme, dans sa fierté de riche paysan beauceron à qui tout doit réussir dans la vie, — que ce soit la physionomie troublante du pauvre petit malade avec « son crâne énorme, son torse court et maigre, ses bras démesurés », — que ce soit, dans la *Sangueuse*, le défilé des parents quand ils viennent, en conseil de famille, décider du sort de l'aliéné, — que ce soit l'image du fou lui-même, — que ce soit la description de ces paysages normands que nous connaissons si bien ; tout cela est pris sur le vif, tracé à l'eau-forte et laisse dans l'imagination une impression dont on ne parvient plus à se détacher... Écoutez plutôt ces quelques lignes qui, mieux que tout commentaire, montrent comment notre ami savait dresser ses personnages : «... C'était le fou, dont la haute taille se dressait devant leurs yeux épouvantés. Son crâne, qu'une ombre prolongeait, semblait presque atteindre le plafond. Ses épaules barraient l'ouverture du chambranle et ses bras en croix, aux mains énormes, aux doigts écarquillés, qu'il appliquait au mur, faisaient paraître sa maigreur encore plus effrayante. Mais, à cause de l'abat-jour, on distinguait mal sa figure. Sa barbe, qui pendait en flocons embrouillés,

Digitized by Google

lui mangeait la moitié du visage. Seules, luisaient dans la pénombre deux prunelles fulgurantes. Aucune parole distincte ne sortait de sa bouche, mais seulement une sorte de ricanement saccadé « ha... ha... ha... », qu'il émettait continuellement avec effort, comme une respiration de bête forcée... » Peut-on pousser plus loin la peinture d'un personnage et rendre plus vivante une silhouette d'aliéné ?...

Oui, Paul Duchemin avait un bien grand talent de conteur et il serait arrivé, si les événements n'en avaient décidé autrement, à se faire une belle place parmi nos romanciers contemporains... Deux récits plus longs, auxquels il travaillait en 1914, sont restés inachevés : les *Insulaires* et *X.-sur-mer*... Autant qu'on peut en juger par les manuscrits coupés et raturés qu'il m'a été permis de parcourir, il y avait là matière à des livres puissants, — *X.-sur-mer* surtout, où Paul s'était attaché à évoquer la double vie de Trouville qu'il connaissait à merveille, y ayant fait, dans sa jeunesse, de très longs séjours annuels avec sa mère, — cette double vie qui voit succéder, à la longue période hivernale où les indigènes végètent seuls dans leurs maisons closes, la période fiévreuse de la saison, dont les profits doivent alimenter l'année entière...

Mais la grande guerre vint, qui bouleversa toutes nos existences : assez faible de constitution, quoique jamais malade, Paul Duchemin n'avait pas fait de service militaire... Avec son âme ardente, sentant la résistance physique qui était en lui, il ne put se résigner, alors que tant de ses amis tombaient pour la France, à rester inactif à Saint-Sébastien, et il n'eut de cesse jusqu'à ce que, à force de démarches, il eut obtenu son incorporation. Il fut d'abord envoyé comme infirmier auprès des typhiques de l'hôpital de Dieppe, mais cela même ne lui suffisait pas : ne pouvant décidément être incorporé dans les troupes d'avant, il voulut au moins approcher le plus possible du front, et tenir sa place parmi ces formations d'arrière qui avaient l'occasion quotidienne de travailler sous le feu de l'ennemi... J'ai dit la passion qu'il avait toujours eue pour la méca-

Digitized by Google

nique : comment mieux l'utiliser qu'en entrant dans les convois de ravitaillement automobiles, — ces admirables T. M. dont on ne connaît pas assez l'obscur, fatigant, et souvent dangereux labeur, — ces T. M. qui prenaient aux parcs d'armée les munitions, les vivres, les bonbonnes de gaz, les poteaux, les fils de fer, et les portaient, sous les bombardements d'avions et les obus, jusqu'à l'entrée même des tranchées... Sans doute, ne fallait-il pas, pour un tel service, l'immense héroïsme des vrais combattants exposés constamment à la mort, dans la boue sanglante des premières lignes, mais ceux qui conduisaient pendant de longues nuits, sur les routes défoncées, ces lourds camions, avaient, du moins, la conviction que leur œuvre était utile et même nécessaire à la réussite commune... Facilement promu maréchal des logis, Paul Duchemin devait ainsi, pendant presque toute la guerre, conduire des convois, spécialement dans la région de Verdun, où il fut, durant la terrible défense de 1917, l'un des obscurs pionniers de ce circuit infernal, de cette « voie sacrée », comme on l'a baptisée, où, durant des semaines, des milliers de véhicules ne cessèrent de rouler, assurant ainsi la victoire inespérée...

Un homme tel que lui aurait dû être récompensé de son effort par le galon d'officier, mais une chinoiserie administrative, le prétexte qu'il n'était pas apte au service armé, s'opposa à sa promotion, et il ne put obtenir que le grade d'adjudant.

La mort qui devait, si peu d'années après, le prendre tragiquement, ne voulut pas de lui pendant ces années : il rentra du front, fortifié, virilisé, en quelque sorte, dégagé à jamais de ces idées un peu sombres qui lui faisaient aimer la solitude...

Une longue nouvelle inédite, qui remonte à cette date, — *Celui qui revenait,* — reflète bien cette évolution de son esprit : sans doute y retrouvons-nous encore cette recherche de la terreur, qui est comme la marque de son talent, mais cette terreur, maintenant, résulte du drame lui-même, admirablement conté, — drame profondément humain, presque banal, tel que nous en vîmes trop de pareils à l'issue de la guerre.

Digitized by Google

Un poilu, — un de ces admirables gars du 3e corps, qui s'est battu sur tous les secteurs du front de France et a eu la chance d'échapper à la mort, — rentre au logis, joyeux à la pensée de retrouver celle qu'il a, jadis, épousée par amour, malgré la défense paternelle, et dont il est sans nouvelles depuis quelques semaines... A la gare de son village, où il descend, tout étourdi, de l'interminable train de démobilisation, il ne s'aperçoit pas des sourires mi-narquois, mi-attristés, qui l'accueillent ; baluchon sur le dos, il gagne sa chaumière et y trouve son père mourant, soigné par une voisine ; celle-ci, à demi-mot, lui apprend que l'épouse n'a pas eu le cœur de l'attendre, qu'elle est partie, huit jours auparavant, avec un bellâtre du pays... La douleur manque de terrasser cet homme qui vient de vivre de telles années d'horreur ; il résiste pourtant, a la force d'assister à l'agonie du vieux, à ses funérailles, au défilé des parents et des amis faussement compatissants, — mais quand, tout cela fini, le malheureux se retrouve en tête-à-tête avec lui-même, l'idée fixe le prend de se venger des misérables qui ont brisé sa vie. Il finit par savoir que l'amant doit, un soir, revenir pour quelques heures ; il l'attend au coin d'un chemin creux et, tel un chasseur à l'affût, l'abat froidement d'un coup de fusil, — puis fouille le cadavre pour y trouver l'adresse de la femme coupable... Sans être inquiété, il gagne Paris, pénètre dans l'hôtel où gîte l'infidèle, monte à sa chambre, mais, devant elle, n'a pas le courage de la tuer et s'enfuit... Passant devant Notre-Dame, il y pénètre et la calme atmosphère du sanctuaire apaise son esprit ; il ira, tout simplement, au sortir de l'église, se livrer à la Justice...

Tout cela est narré avec simplicité, sans aucune recherche de l'effet et nous revivons intensément, en lisant ces pages, les impressions par lesquelles passe le mari abandonné, de même que nous « voyons » ces paysages familiers qui situent l'action et lui donnent sa vie... Il est à souhaiter qu'une grande Revue parisienne accueille bientôt cette œuvre posthume par laquelle Paul Duchemin montre toute la maîtrise de son talent dans sa pleine maturité.

Au moment où il écrivait cette nouvelle, on le revoyait

Digitized by Google

plus souvent à Évreux, ses amis le retrouvaient avec joie et apprenaient qu'un livre important de lui, auquel il avait travaillé avant la guerre, achevé depuis, allait paraître à la librairie académique Perrin, — son livre, que vous connaissez tous, sur *Mademoiselle de Sombreuil*.

Que vous dire de cet ouvrage qui ne soit une répétition, puisque vous avez entendu, sur lui, l'étude si complète de notre ami, Joseph L'Hopital ? Grâce aux papiers de famille qui lui avaient été confiés, grâce à de longues recherches personnelles dans les archives publiques, Paul Duchemin sut renouveler entièrement ce sujet, dresser de son héroïne un portrait définitif, et évoquer en même temps, avec une intensité de vie incomparable, l'horrible drame des massacres de Septembre, en un tableau que ne peut désormais oublier quiconque a lu ces pages...

Le livre devait paraître en 1925, mais, entre temps, la vie de son auteur s'était trouvée entièrement changée, par la venue à son foyer d'une chère compagne... Je n'ai pu retrouver le mot par lequel, en 1923, Paul m'annonçait son mariage avec M^lle^ Siriez de Longeville, mais je me souviens de la joie qu'il m'y exprimait, des projets qu'il faisait, des espoirs dont il se berçait à juste titre... Il avait bien trouvé, en effet, dans cette jeune fille, issue d'une des vieilles familles du pays, la compagne qu'il lui fallait, — cette « associée », comme l'a si bien nommée un romancier de jadis, qui s'intéresse aux travaux de l'homme de lettres, qui l'aide dans ses recherches, qui le délivre des soucis quotidiens, qui sait assurer à son foyer le calme et l'atmosphère douce sans lesquels l'esprit ne peut produire...

Et ce fut alors, peu de temps après ce mariage, qu'avec un désintéressement absolu et un dévouement pour lesquels nous ne pourrons jamais assez lui garder de reconnaissance, il accepta de prendre la direction de *la Normandie*...

Comme l'a fort bien dit Joseph L'Hopital, dans l'article qu'il consacra à Paul Duchemin, le lendemain de sa mort, — « ce journal s'en allait... les tentatives qu'on avait faites pour lui rendre un peu de vie n'avaient pas réussi; l'opinion de la majorité de nos élus parlementaires risquait de

Digitized by Google

n'avoir plus d'organe... » Nous sommes quelques-uns ici à savoir les difficultés sans nombre auxquelles on se heurtait alors et plus d'une fois nous fûmes tentés de tout abandonner... Duchemin, peu de temps avant les élections de 1924, prit en mains cette œuvre, abandonna tout pour s'y consacrer entièrement, et vous savez, Messieurs, ce qu'il a fait de ce journal, à peine lu quand il commença de s'en occuper...

Tout de suite se renoua entre nous une intimité presque quotidienne que la mort seule devait rompre... Malgré son acquis, malgré le parfait jugement de son esprit qui distinguait aussitôt la note juste à adopter, malgré son talent, il doutait toujours de lui et rarement il se risquait à publier un article de tête sans demander son avis à l'un de nous... Plusieurs fois par semaine, le matin, son coup de sonnette tintait et j'entendais son pas lourd monter les marches de l'escalier ; la porte de mon cabinet de travail s'ouvrait et sa bonne figure souriante apparaissait, pleine d'affabilité, de franchise, de douceur... Et nous causions un long moment de l'article qui allait paraître, des visites reçues au journal, du dernier effort tenté pour accroître les abonnements, d'un récent événement politique, — puis, bientôt, de ces chers travaux littéraires qu'il m'enviait de continuer, alors que la lourde besogne de son journal les lui interdisait maintenant...

De temps en temps, nous nous retrouvions dans son home de Saint-Sébastien, où il était si heureux d'accueillir ses amis : un premier bébé lui était venu, un second allait naître et Paul était tout à la joie de voir ainsi sa petite famille se former, d'entendre les premiers gazouillements de ce fils pour lequel, déjà, il formait des projets... Hélas! il a suffi d'un instant fatal pour briser l'avenir qui semblait promis, pour mettre un terme à cette vie en pleine force, qui avait rendu tant de services et qui était appelée à en rendre tant d'autres !... Puissent, du moins, ces quelques lignes, trop hâtivement tracées, montrer aux siens, qui le pleurent, le cher souvenir gardé, au fond de notre cœur, de l'homme exquis et si complet que fut Paul-Victor Duchemin.

---

Digitized by Google

# LES CONCOURS SPÉCIAUX

## DE LA RACE BOVINE NORMANDE ET DES RACES PORCINES NORMANDE ET DE BAYEUX

*à Évreux, du 25 au 29 mai 1927.*

---

Rarement on a pu voir réuni un plus bel ensemble d'animaux d'élite de la race bovine normande.

Le concours qui vient de se terminer à Evreux est, de l'avis unanime, un des plus beaux qu'on ait jamais organisé en Normandie.

Il réunissait un total de 304 bêtes bovines, dont 87 taureaux et 217 génisses et vaches. C'est le département de la Manche qui venait en tête comme nombre de déclarations avec 34 taureaux et 70 vaches, puis la Seine-Inférieure avec 60 bêtes, l'Eure avec 60 également, le Calvados avec 44, l'Orne avec 22, puis la Seine-et-Oise et l'Oise avec chacun 6 unités.

Bien supérieur comme nombre d'animaux présentés au concours tenu à Evreux en 1922, notre concours d'Evreux pourrait soutenir la comparaison avec les plus belles manifestations de ce genre organisées à Saint-Lô, Caen ou Rouen.

Il a été surtout remarquable par la qualité des animaux présentés.

Tous les membres du jury, les éleveurs, les spécialistes, les agriculteurs, qui sont venus en foule visiter le concours, ont été d'accord pour déclarer que l'ensemble des bovins présentés était magnifique et que ce concours réunissait les plus beaux bovins de Normandie. Le défilé des animaux primés, le samedi, a été particulièrement admiré.

Nous avons été aussi particulièrement heureux de cons-



Digitized by Google

tater les progrès accomplis par les éleveurs de notre département qui avaient présenté cette année au concours spécial plus du double d'animaux qu'en 1922 où quelques-uns seulement avaient obtenu un prix supplémentaire.

Cette année, les éleveurs de l'Eure ont obtenu 18 prix dont un dans la 6e section, *Bandes de vaches à lait.*

Cela montre les efforts qui ont été faits, les progrès accomplis et les résultats obtenus; on ne saurait trop les féliciter et les encourager.

Dans les races porcines Normande et de Bayeux, l'ensemble des inscriptions était de 29 animaux de race Normande, dont 7 verrats et 22 truies suitées.

Pour la race de Bayeux, 20 bêtes, dont 9 mâles et 11 truies.

Les animaux présentés étaient tous très bons comme type, et quelques verrats et truies de la race de Bayeux tout à fait remarquables. Les animaux venaient surtout de la Manche, du Calvados et de l'Eure.

Le peu de place dont nous disposons dans notre *Bulletin* nous oblige à ne donner qu'un résumé très succinct de notre concours, mais nous y reviendrons pour donner de plus amples détails dans les numéros qui suivront.

Nous publions ci-dessous les récompenses obtenues au concours de la race bovine Normande et des races porcines par les éleveurs du département de l'Eure.

1re Catégorie. — MALES

2e Section : Taureaux ayant au plus 2 dents de remplacement. — 5e prix, 400 francs, M. René Delagoutte, à Saint-Aquilin-de-Pacy.

3e Section : Taureaux ayant 4 dents de remplacement. — 3e prix, 500 francs, M. Emile Hervieu, à Beaumontel; 6e 350 francs, M. Eugène Varin, à Bosc-Roger; 7e 300 francs, M. Paul Grichois, à Corneuil; 8e 250 francs, M. Jean Crouzillard, à Bosgouët.

4e Section : Taureaux ayant plus de 4 dents de remplacement. — 7e prix, 300 francs, M. Henri Lemétais, à Gamaches; 8e 250 francs, M. G. Hervieu, à Beaumontel.

Prix supplémentaires. — M. Aimé Desprez, à Calleville; M. Louis Goubert, à Valailles.

Digitized by Google

2e Catégorie. — FEMELLES

1re section : Génisses de 10 mois au moins sans dents de remplacement. — 5e prix, 200 francs, M. René Delagoutte, à Saint-Aquilin-de-Pacy; 6e 100 francs, M. Alexandre Enot, à la Guéroulde; 7e 100 francs, M. Emile Hervieu, à Beaumontel.

2e Section : Génisses ayant 2 dents de remplacement. — 8e prix, 150 francs, M. René Delagoutte, à Saint-Aquilin-de-Pacy.

5e Section : Vaches ayant toutes leurs dents de remplacement, pleines ou à lait. — 5e prix, 500 francs, M. René Delagoutte, à Saint-Aquilin-de-Pacy; 7e 400 francs, M. René Delagoutte, à Saint-Aquilin-de-Pacy; 11e 250 francs, M. Alexandre Enot, à la Guéroulde; 12e 200 francs, M. Hervieu Emile, à Beaumontel.

Prix supplémentaire. — 150 francs, M. Aimé Desprez, à Calleville.

Prix supplémentaire. — 100 francs, M. Paul Mitre, à la Heunière.

6e Section : Bandes de vaches pleines ou à lait. — 4e prix, 500 francs, M. René Delagoutte, à Saint-Aquilin-de-Pacy.

## RACE DE BAYEUX

Première Catégorie. — MALES

1re Section : Animaux de six mois à un an. — 1er prix, 200 francs, M. Paul Mitre, à la Heunière.

2e Section : Animaux de plus d'un an. — Prix supplémentaire : 75 francs, M. Paul Mitre, à la Heunière.

FEMELLES

1re Section : Animaux de six mois à un an. — 3e prix, 75 francs, M. Paul Mitre, à la Heunière.

Voici d'autre part un extrait du palmarès donnant le nom des lauréats : premier et deuxième prix dans chaque section, ainsi que les prix de championnat et d'ensemble.

## RACE BOVINE NORMANDE

MALES

Prix de championnat. — Une plaquette artistique : 46. *Mon Prince*, 1 an, 11 mois, 10 jours, n° 4.240, M. François Noël, à Coigny (Manche).

FEMELLES

Prix de championnat. — Une plaquette artistique : 250. *Joyeuse*, 5 ans, 7.489, M. Jean Lefauconnier, à Russy (Calvados).

Digitized by Google

PRIX D'ENSEMBLE

1er prix, un objet d'art d'une valeur de 800 francs : Lot présenté par M. André Lavoinne, à Bosc-aux-Moines, commune de Boudeville (Seine-Inférieure); 2e une médaille de vermeil : lot présenté par M. Jean Lefauconnier, à Russy (Calvados).

1re CATÉGORIE. — MALES

1re Section : Taureaux de 10 mois au moins sans dents de remplacement. — 1er prix, 500 francs, 26, *Astre*, 1 an, 4 mois, n° 4.426, au H. B. N., M. Alexandre Chitel, à Vouilly (Calvados); 2e 450 francs : 18. *Echo*, 1 an, 7 mois, 8 jours, n° 28.519, vol. 42, M. Ed. Marie, à Sainte-Marie-du-Mont (Manche).

2e Section : Taureaux ayant au plus 2 dents de remplacement. — 1er prix, 700 francs : 46. *Mon Prince*, 1 an, 11 mois, 10 jours, n° 4.240, H. B. N., M. François Noël, à Coigny (Manche); 2e 600 francs : 45. *Mouton*, 1 an, 7 mois, 25 jours, n° 4.336, M. Portier à Nonant-le-Pin (Orne).

3e Section : Taureaux ayant 4 dents de remplacement. — 1er prix, 700 francs : 63. *Caffre II*, 2 ans, 3 mois, n° 4.831 du H. B. N., M. Noel-Bon, à Valognes (Manche); 2e 600 francs : 66. *Timariot*, 2 ans, 5 mois, n° 3.919, M. François Noel, à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche).

4e Section : Taureaux ayant plus de 4 dents de remplacement. — 1er prix, 700 francs : 74. *Mistral*, 3 ans, 1 mois, 1 jour, n° 20.652 du H. B. N., M. André Lavoinne, à Bosc-aux-Moines par Boudeville (Seine-Inférieure); 2e 600 francs : 79. *Bar-le-Duc*, 3 ans, 6 mois, n° 17.653, M. Ernest Durand, à Mesnil-Rouxelin (Manche).

2e CATÉGORIE. — FEMELLES

1re Section : Génisses de 10 mois au moins sans dents de remplacement. — 1er prix, 400 francs : 82. *Yvette*, 1 an, 2 mois, 5 jours, n° 32.032 du H. B. N., M. François Noel, à Coigny (Manche); 2e 350 francs : 89. *Musette*, 1 an, 8 mois, 7 jours, n° 31.544, M. Maurice Noel, à Gouberville (Manche).

2e Section : Génisses ayant 2 dents de remplacement. — 1er prix, 500 francs : 127. *Urgente*, 2 ans, 2 mois, n° 24.235 du H. B. N., M. Edouard Sanson, à Etainhus (Seine-Inférieure); 2e 450 francs : 129. *Difficile*, 2 ans, n° 26.273. M. Alexandre Chitel, à Vouilly (Calvados).

3e Section : Génisses ayant 4 dents de remplacement, pleines ou à lait. — 1er prix, 600 francs : 170. *Messagère*, 3 ans, n° 24.651 du H. B. N.; C. L. 15., M. Alexandre Chitel, à Vouilly (Calvados); 2e 500 francs : *Dongola*, 2 ans, 11 mois, n° 21.479, vol. 41. C. L. 8., M. Tesnières, à Contremoulins (Seine-Inférieure).

4e Section : Génisses ou vaches n'ayant pas t utes leurs dents

Digitized by Google

de remplacement, pleines ou à lait. — 1er prix, 600 francs : 198 *bis*. *X*..., 8 ans., M. Jean Lefauconnier, à Russy (Calvados); 2e 500 francs : 203. *L'ouvrière*, 3 ans, 3 mois, 5 jours, n° 10.808 du H. B. N.; C. L.; 22 *bis*, M. Pierre Beaugeard, à Gainneville (Seine-Inférieure).

5e Section : Vaches ayant toutes leurs dents de remplacement, pleines ou à lait. — 1er prix, 700 francs : 250. *Joyeuse*, 5 ans, n° 7.489, M. Jean Lefauconnier, à Russy (Calvados); 2e 248. *La Belle*, 9 ans, n° 15.508, C. L. 49 au précité.

6e Section : Bandes de vaches pleines ou à lait. — 1er prix, 800 francs : M. Jean Lefauconnier, à Russy (Calvados); 2e 700 francs : M. André Lavoinne, à Bosc-aux-Moines par Boudeville (Seine-Inférieure); 3e 600 francs : M. Ed. Marie, à Sainte-Marie-du-Mont (Manche); 4e 500 francs : M. René Delagoutte, à Saint-Aquilin-de-Pacy (Eure); 5e 400 francs : M. Paul Fenestre, à Yébléron (Seine-Inférieure).

## RACES PORCINES NORMANDE ET DE BAYEUX

### A. — RACE NORMANDE

MALES

Prix de championnat. — Une plaquette artistique en argent : M. A. Geneviève fils, à Veauville-les-Baons (Seine-Inférieure).

FEMELLES

Prix de championnat. — Une plaquette artistique en argent : M. Armand Geneviève fils, à Veauville-les-Baons (Seine-Inférieure).

PRIX D'ENSEMBLE

Une plaquette en argent : M. Armand Geneviève fils, à Veauville-les-Baons (Seine-Inférieure).

1re Catégorie. — MALES

1re Section : Animaux de 6 mois à 1 an. — 1er prix, 200 francs : 2. *Gamin*, 7 mois et demi, M. A. Geneviève fils, à Veauville-les-Baons (Seine-Inférieure).

2e Section : Animaux de plus d'un an. — 1er prix, 200 francs : 6. *Capiston*, 1 an, 6 mois, 6 jours, M. Genevieve, à Veauville-les-Baons (Seine-Inférieure).

2e Catégorie. — FEMELLES

1re Section : Jeunes truies jusqu'à 1 an. — 1er prix : 150 francs : 7 *bis*. *Goyette*, 7 mois, M. Armand Geneviève fils, à Veauville-les-Baons (Seine-Inférieure).

Digitized by Google

2e Section : Truies pleines ou suitées. — 1er prix, 200 francs : 9. *Décolletée*, 1 an, 6 mois, M. Geneviève fils, à Veauville-les-Baons (Seine-Inférieure).

### *B.* — RACE DE BAYEUX

MALES

Prix de championnat. — Une plaquette artistique en argent : M. Tranquille Poulain, à Sully, par Bayeux (Calvados).

FEMELLES

Prix de championnat. — Une plaquette artistique en argent : M. Poulain, à Sully, par Bayeux (Calvados).

PRIX D'ENSEMBLE

Une plaquette artistique en argent : M. Tranquille, à Sully, par Bayeux (Calvados).

1re Catégorie. — MALES

1re Section : Animaux de 6 mois à 1 an. — 1er prix, 200 francs : 30, *X...*, 6 mois, M. Paul Mitre, à la Heunière (Eure).

2e section : Animaux de plus d'un an. — 1er prix, 200 francs : 17. *Bayeusin*, 15 mois, M. Tranquille Poulain, à Sully, par Bayeux (Calvados).

2e Catégorie. — FEMELLES

1re Section : Animaux de 6 mois à 1 an. — 1er prix, 150 francs : 21. *X...*, 5 mois, M. Georges Yvrande, à Saint-Jean-de-Savigny (Manche).

2e Section : Truies pleines ou suitées. — 1er prix, 200 francs : 23. *Suzette*, 3 ans, 2 mois, M. Tranquille Poulain, à Sully, par Bayeux (Calvados).

## EXPOSITIONS ANNEXES DES CONCOURS SPÉCIAUX

### EXPOSITION D'HORTICULTURE

Nos horticulteurs avaient organisé une exposition vraiment admirable, et comme nos confrères l'ont signalé, on ne dira jamais assez le mérite des horticulteurs et de la Société départementale de l'Eure. L'exposition horticole a été parfaite, un vrai régal pour les yeux dont on ne se lassait pas. Ce fut un splendide succès et l'on voudrait que souvent nous ayons à Evreux une exposition d'horticulture, qui plaît

Digitized by Google

à tous, et qui donnerait une note agréable à notre vie ébroïcienne,

Nous ne pouvons malheureusement nous étendre, faute de place, sur l'*Exposition d'Aviculture* qui réunissait près de 1.500 animaux et qui a été parfaite grâce, on peut le dire, aux efforts et au dévouement de M. Jubier, président de la Société des Aviculteurs normands.

L'organisation était parfaite et tous les visiteurs ont constaté le classement méthodique des diverses races, et la belle ordonnance de toute l'exposition.

Nous ne pouvons non plus entrer dans des détails sur l'*Exposition du Matériel et des Produits agricoles*, très bien organisée et agencée par notre ami de la Société libre d'agriculture de l'Eure, M. Lecœur. Nous ne saurions mieux dire que la *Dépêche Normande* : « Jamais peut-être à Evreux, l'industrie, appliquée à l'agriculture, n'avait si bien donné l'impression de sa puissance et de son avenir. C'est peut-être là le plus précieux enseignement de toutes ces imposantes manifestations. »

En effet, nous avons eu une superbe exposition de machines et instruments agricoles. Un très bel effort a été fait par les constructeurs et représentants de machines agricoles pour donner aux agriculteurs visiteurs de notre concours une intéressante et très utile leçon de choses.

Nous ne saurions passer sous silence la très complète *Exposition des Produits agricoles* qui a eu auprès des visiteurs un très gros succès; tous les produits de la ferme étaient représentés : beurres, fromages, cidres, semences sélectionnées, etc.

Les membres du jury ont trouvé tous ces produits parfaits. Nous en reparlerons d'ailleurs et nous publierons le palmarès dans un prochain numéro.

M. le Ministre de l'Agriculture nous a fait l'honneur de visiter le concours d'Evreux. Arrivé dimanche 29, à 10 heures du matin et après avoir été reçu à l'Hôtel de Ville, accompagné de M. Georges Chauvin, adjoint au maire, député de l'Eure, membre de l'Office départemental agricole, il a visité toutes les expositions.

Digitized by Google

Partout il a été émerveillé des sujets exposés. Chevaux et bovins au concours du comice d'Evreux, reproducteurs des races gallines à l'exposition d'aviculture, et particulièrement des bovins du concours spécial de la race Normande et des races porcines. Tous les stands des produits agricoles et des machines ont également été visités. Partout M. le Ministre a marqué sa satisfaction pour la réussite de cette belle manifestation agricole.

Nous sommes heureux de donner ci-dessous la liste des récompenses méritées que M. le Ministre de l'Agriculture a décernées aux agriculteurs de l'Eure à l'issue du banquet qui lui avait été offert par la municipalité.

## MÉRITE AGRICOLE

### OFFICIERS

M. Jubier, président de la Société des Aviculteurs Normands, aviculteur aux Ventes.

M. Albert Doré, ancien agriculteur aux Andelys, secrétaire de la Société libre.

M. Paul Grout, éleveur de la race chevaline, à Gaillardbois.

### CHEVALIERS

M. Saudbreuil, agriculteur, à Parville.

M. Boulon, agriculteur, à la Haye-du-Theil.

M. Thezard, agriculteur, à Ailly.

M. Guay, instituteur chargé du cours post-scolaire agricole de Vernonnet.

M. Levillain, agriculteur, maire, à Saint-Sulpice-de-Grainbouville.

M. Lecœur, secrétaire de la Section agricole de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

M. Désiré Marais, éleveur de chevaux, au Neubourg.

Nous adressons nos bien sincères félicitations à tous les nouveaux promus.

Digitized by Google

# COMPTE RENDU

## DU CINQUIÈME CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS NORMANDES

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉGIONALISME

*Tenu à Evreux les* 30 *et* 31 *mai*, 1er *et* 2 *juin* 1927.

Par M. MARCEL BAUDOT, ARCHIVISTE DÉPARTEMENTAL.

---

Les statuts de la *Fédération des Sociétés normandes* prévoient que le Congrès annuel se tiendra successivement dans chacun des cinq départements normands. Cette année venait le tour de l'Eure et Evreux avait la bonne fortune d'avoir été choisie parmi les villes du département pour abriter le Congrès. Dans le désir de provoquer d'utiles rapprochements et d'établir dans l'avenir des relations suivies entre les diverses sociétés savantes de la province et les nations qui, par leur passé ou leur caractère ethnique, ont des points d'attache avec la Normandie, il avait été décidé d'inviter les savants norvégiens à participer aux travaux du Congrès. Les plus qualifiés des professeurs des Universités norvégiennes nous firent l'honneur de prendre une part active aux séances du Congrès d'Evreux et nous donnèrent la primeur de remarquables études que l'on trouvera publiées dans ce même *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*. L'éminent représentant du roi de Norvège à Paris, M. le baron de Wedel-Jarlsberg, voulut bien présider les diverses manifestations de cette *journée norvégienne* organisée par la Fédération en l'honneur de nos hôtes scandinaves. Le Canada qui, l'an dernier, avait envoyé une délégation au Congrès de



Digitized by Google

Saint-Lô, avait tenu à se faire représenter par trois de ses meilleurs historiens. Le plus grand nombre des Sociétés normandes affiliées à la Fédération avait envoyé des délégués et la Société libre de l'Eure fournit à chaque séance un contingent fort nombreux de ses membres. L'organisation matérielle due à l'active collaboration de MM. Tournoüer, Doucerain et Léon Le Clerc, fut en tous points parfaite; le soleil, pourtant avare de ses rayons cette année, accompagna les Congressistes jusqu'à la dislocation.

Le lundi 30 mai, à vingt heures et demie, la municipalité d'Evreux reçoit les Congressistes déjà nombreux dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville d'Evreux. Au nom du maire, retenu par la maladie, M. Georges Chauvin, premier adjoint, député de l'Eure, leur souhaite la bienvenue; M. Laignel-Lavastine, président de la Société libre de l'Eure, et M. Tournoüer, président de la Fédération, remercient la municipalité d'Evreux des nombreuses marques de sympathie dont elle a témoigné à leur égard et lui sont particulièrement reconnaissants du prêt qui leur est fait si gracieusement des salons de l'Hôtel de Ville pour les séances et réceptions du Congrès et pour l'Exposition d'art ancien qui a été organisée à cette occasion.

M. Henri Paulme, conservateur du musée d'art normand et de la collection Le Secq des Tournelles de Rouen, ne pouvait mieux faire que de nous entretenir de cet admirable musée de ferronnerie, unique au monde, légué à la ville de Rouen par le collectionneur Le Secq des Tournelles. L'éminent conférencier s'attache tout spécialement à montrer en quoi les collections du musée Saint-Laurent, par leur infinie variété, leur homogénéité, l'extrême rareté et la beauté d'un grand nombre d'objets, donnent un aperçu aussi complet et aussi parfait que possible de l'art de la ferronnerie en France. M. Paulme, s'adressant à un auditoire Normand, n'a garde d'omettre la part importante à laquelle a droit la Normandie dans l'histoire de l'art du fer forgé; les magnifiques portes des cathédrales de Rouen et de Coutances, les vantaux du jubé de la cathédrale de Rouen, les grilles du chœur de l'abbatiale Saint-Ouen de Rouen, la clôture de Notre-Dame de

Digitized by Google

la Délivrande pour le passé, les œuvres des Tois et des Marie aujourd'hui sont des preuves admirables de la perfection où s'est maintenu cet art en Normandie au cours des siècles.

La matinée du mardi 31, « journée norvégienne », était réservée aux communications relatives aux rapports historiques entre la Normandie et les pays scandinaves.

M. Halvdan Koht, président de la Société historique de Norvège, après avoir indiqué quelle place considérable occupe aujourd'hui dans les préoccupations des historiens norvégiens l'histoire de la Normandie, présente ses conclusions personnelles dans la question de l'origine de l'olifant de Rollon conservé au musée national de Florence. Son étude, extrêmement minutieuse, se base d'une part sur le type archéologique de la décoration de l'olifant, et d'autre part sur l'âge des caractères runiques de l'inscription qu'il porte. L'attribution au duc Rollon n'est pas soutenable; œuvre islandaise du XIII^e^ siècle selon toute vraisemblance, l'olifant a pu être donné en cadeau à un des rois de France de la fin du XIII^e^ ou du début du XIV^e^ siècle, comme semble l'indiquer sa présence attestée dans le trésor de la Sainte-Chapelle. Plusieurs ambassades norvégiennes se sont échelonnées en France de 1274 à 1334, et des cadeaux ont été échangés pour resserrer les liens de l'entente cordiale établie par saint Louis entre les rois de France et de Norvège. L'ornementation de l'olifant, inspirée des thèmes orientaux, provoque de judicieuses observations de MM. les chanoines Bonnenfant et Guérin ainsi que de M. Tournouër.

M. Magnus Olsen, le savant philologue et paléographe de l'Université d'Oslo, étudiant les inscriptions runiques de la châsse de Mortain, a vainement recherché comment ce coffret, de provenance anglo-saxonne importé probablement de Northumbrie, était venu s'échouer dans l'église collégiale de Mortain. M. le marquis de Saint-Pierre se demande si la châsse ne pourrait pas provenir de Roger de Montgommery, beau-père du fondateur de la Collégiale de Mortain, Robert de Mortain, et issu d'une famille nordique?

Le sujet d'histoire littéraire exposé par M. Christiansen : *De la nature différente des traditions irlandaises et franco-*

Digitized by Google

*normandes relatives aux invasions scandinaves*, éclaire d'un jour nouveau les tendances et réactions psychologiques des deux races en face des deux mêmes événements, l'une étant demeurée à l'abri de toute influence latine, l'autre assez profondément romanisée. La tradition irlandaise, rebelle aux traits concrets et à la précision des détails, fait de l'histoire une énumération sèche de dates et de faits accompagnée de fioritures de convention et de clichés stéréotypés. Elle s'oppose fortement aux sagas nordiques si vivantes et si réalistes. Il serait pourtant erroné de conclure que les attaques des Vikings ont moins impressionné les Irlandais; il apparaît bien, au contraire, que durant de longs siècles le souvenir de ces incursions dévastatrices s'est maintenu profondément ancré dans l'âme populaire. Mais une conception figée de l'histoire considérée comme un genre littéraire aux règles intangibles a empêché l'utilisation de cette source qui aurait brisé la forme traditionnelle des chroniques irlandaises. La légende épique, au contraire, s'est trouvée fortement influencée par les invasions scandinaves, et c'est toujours contre les hommes du Nord que les héros combattent. Les récits y sont animés et circonstanciés, et évitent les lieux communs.

Dans la tradition franco-normande, on constate que les rôles de l'histoire et de la légende sont invertis; les chroniques recherchent les traits concrets et la poésie épique contient peu d'allusions précises aux luttes contre les Vikings. D'autre part, la tradition historique franco-normande montre une curiosité beaucoup plus vive, elle ne manque jamais de dire ce qu'elle a retenu des mœurs, des coutumes et des origines des envahisseurs; tandis que la chanson épique française, moins spontanée, place les Vikings sur le même rang que l'un quelconque des autres ennemis des pays lointains.

A propos de la bataille de Clontarf, qui mit aux prises en 1014 les Irlandais et les Norois et que M. Christiansen citait au cours de sa conférence, M. Adigard des Gautries fait remarquer que parmi les troupes norvégiennes figuraient des contingents normands de Normandie, ainsi qu'en témoignent les noms de certains combattants.

La séance est levée à 10 h. 40 et l'assemblée se rend sur le

Digitized by Google

seuil de l'Hôtel de Ville pour attendre le ministre de Norvège. A son arrivée, M. le baron de Wedel-Jarlsberg est accueilli par une gracieuse délégation de petites Normandes en costume national. L'une d'elles, Mlle d'Ideville, se détachant du groupe, lit un sonnet de bienvenue dû au talent de M. Louis-Marie Poullain.

« Nos deux peuples, Monsieur, ne sont pas étrangers,
Porteurs depuis mille ans des mêmes héritages
Ils ont mis en commun gloires, vertus, courages,
Les plus fiers souvenirs entre eux sont partagés.
L'âme de vos jardins rêve dans nos vergers;
Accoudés à la mer, vos fjords et nos rivages
Se souviennent toujours des vieux temps, où sauvages
Voguaient le chef Rollon et ses vaisseaux légers.
Oh, malgré l'Océan, puisqu'elles sont voisines,
Que nos races ainsi que deux chères cousines
Resserrent un lien qu'il faut rendre éternel!
Et quand vous reverrez vos montagnes de neige
Nous vous prions, Monsieur, d'y porter fraternel
Le salut des Normands à leur sœur la Norvège! »

A leur tour MM. Georges Chauvin au nom de la municipalité, Tournouër au nom de la Fédération, et Laignel-Lavastine au nom de la Société libre de l'Eure, remercièrent l'envoyé de la Norvège de l'honneur qu'il faisait à la ville d'Évreux et aux congressistes de la Fédération. Après un vin d'honneur et sous la présidence du ministre, le Congrès a le plaisir d'écouter deux remarquables conférences, l'une de M. Halvdan Koht sur l'influence des institutions normandes sur les institutions politiques et sociales du royaume de Norvège, l'autre de M. de Saint-Pierre sur l'origine de Rollon. M. Koht montre que l'on peut suivre sous le règne du roi de Norvège, Swerre, à la fin du XIIe siècle, une évolution parallèle à celle subie par l'administration normande sous les derniers ducs. Les rapports entre la Norvège et la Normandie, rapports commerciaux, littéraires et artistiques, sont indiscutables, et il est extrêmement vraisemblable que les réformes politiques des ducs de Normandie ont influencé et peut-être provoqué les réformes analogues que l'on constate en Norvège sous le règne du roi Swerre. M. de Saint-Pierre

Digitized by Google

expose ensuite magistralement les diverses versions des origines du duc Rollon; il n'a pas de peine à montrer la fragilité de la thèse danoise et, s'appuyant sur le témoignage précis et en partie vérifié des sagas, il développe la généalogie norvégienne de notre premier duc.

Quittant l'Hôtel de Ville, M. le baron de Wedel-Jarlsberg, après avoir remercié chaleureusement les conférenciers, dépose pieusement au pied de la plaque des morts de la guerre la gerbe de fleurs que les Normandes lui avaient offerte.

A midi, un magnifique banquet, offert par le comité norvégien de Paris, avait lieu à l'Hostellerie du Grand-Cerf. La délicatesse du menu, comme la perfection du service sont très vivement appréciés par tous. Au dessert, M. Tournouër, s'adressant à M. de Wedel-Jarlsberg, salue en lui le diplomate éminent, et le très fervent ami de la France; il rend hommage à la Norvège, aux savants norvégiens et à tous ceux qui, par leur présence, donnent à ce Congrès tout son éclat, à ceux aussi qui ont organisé ces diverses expositions d'art et d'artisanat qui ont accru encore l'intérêt des assises d'Évreux; il termine en levant son verre à la prospérité de la Norvège et au long règne de son roi.

Le ministre répond par un aimable discours où il retrace spirituellement l'histoire de l'amitié normando-norvégienne au cours des siècles, puis il remet à M. Tournouër, aux applaudissements unanimes, la croix d'officier de l'ordre de S$^{t}$-Olaf. Après les remercîments émus du président de la Fédération, on entend encore MM. Laignel-Lavastine, qui convie les Normands aux fêtes prochaines en l'honneur du grand dramaturge norvégien Ibsen; Halvdan-Koht qui, dans une improvisation pleine de finesse et d'ironie, célèbre la conquête de la Normandie par les Vikings; Adigard des Gautries qui, s'exprimant en norvégien, adresse au ministre de Norvège un compliment de bienvenue; Chauvin qui remercie les organisateurs du Congrès et se réjouit de la présence de si éminents représentants de la nation norvégienne; et Zévort, préfet de l'Eure, qui se plaît à retrouver parmi les Normands d'aujourd'hui les grandes vertus de leurs aïeux scandinaves. L'assistance vote d'enthousiasme

Digitized by Google

le texte d'une adresse télégraphique à S. M. le roi Haakon proposée par MM. Tournouër et Chauvin. A l'issue du banquet nos hôtes, sous la conduite de MM. Hérissay, Menon, Lamiray, Guey et Son, visitent avec beaucoup de plaisir les différentes expositions d'art ancien et moderne et d'artisanat. A dix-sept heures, au cinéma Victor-Hugo, M. Kaare-Foss, l'éminent professeur de langue et littérature, norvégiennes à la Sorbonne, fait une conférence du plus grand intérêt sur la Norvège, ses sites, ses monuments, ses coutumes. Cette conférence, illustrée de beaux films cinématographiques et agrémentée de délicieuses mélodies norvégiennes chantées avec infiniment de grâce par Mme Wolleback, est chaleureusement applaudie.

Le soir, au Théâtre, une soirée normando-norvégienne avait été organisée par la Société libre de l'Eure avec le concours de Mme Hilda Roosevelt, de l'Opéra; de Mme Wolleback, cantatrice norvégienne; de M. et Mme Marcel Labey, de la Schola Cantorum; de M. Pierre Lepetit, 1er prix du Conservatoire, violoniste de la Société des Concerts; de M. Jacques Fenoux, sociétaire de la Comédie-Française; de M. Charles de Coynard et des chœurs dirigés par Mlle Fanny Lépine. Le programme réunissait les œuvres de musiciens norvégiens comme Svendsen et Grieg, et de compositeurs normands comme Catel, Boieldieu, Lenepveu, Woolett, Paray, Caplet, Dupont et Marcel Labey, des mélodies populaires norvégiennes extrêmement savoureuses, admirablement interprétées par Mme Wolleback, de vieilles chansons normandes et quelques-unes des meilleures pièces de vers de Corneille, de Barbey d'Aurevilly et de Paul Harel. Mme Marcel Labey et M. Ch. de Coynard jouèrent avec beaucoup de finesse une charmante scène en vers de Guy de Maupassant intitulée *Histoire du vieux temps*. M. Jacques Fenoux fit vivement applaudir un poème d'une belle envolée lyrique, *Ode aux voiles qui portèrent les hommes de la race nordique*, composé spécialement en l'honneur de la venue des Norvégiens au Congrès d'Évreux par M. Jean Le Marois. L'assistance très nombreuse souligna à maintes reprises par des applaudissements enthousiastes tout le plaisir que lui causait une

Digitized by Google

sélection aussi heureuse et aussi admirablement interprétée.

Mercredi matin 1er juin, à 9 heures, dans la salle centrale de la Bibliothèque du Jardin des Plantes, le Congrès se réunit pour entendre et discuter divers rapports d'ordre pratique.

M. Salles, président des Normands de Paris, préconise la création de groupements de conférenciers qui, au cours de l'hiver, viendraient dans les diverses villes de la province traiter des questions d'histoire, d'art ou de littérature locales. Déjà de telles séries de conférences ont été organisées à Cherbourg, Alençon, Caen, Evreux, Rouen, Bernay, Pont-Audemer, Le Havre; le public, pourvu que de temps à autre des projections lumineuses ou une partie musicale égayent les causeries, vient nombreux et les frais sont compensés par la légère redevance exigée (2 ou 3 francs). Il importe que les membres de ces groupements de conférenciers s'engagent à ne demander qu'une modeste rétribution. On pourrait également envisager des échanges de conférenciers entre Paris et la province. Me Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure, donne d'intéressantes précisions relativement à l'organisation du cycle de conférences qui a lieu chaque hiver à Evreux. L'Assemblée exprime le vœu que, « dans la série de conférences organisées par nos villes, les sujets d'histoire et de littérature normandes trouvent toujours une large place et que se constituent dans les grandes villes de Normandie et à Paris des groupements de conférenciers normands, prêts à seconder les initiatives locales » (vœu présenté par M. Salles).

La question de l'enseignement de l'histoire locale dans les écoles est abordée par M. le chanoine Guérin, président de la Société historique de Trévières. Le rapporteur croit que le paysan normand s'intéresse toujours vivement à sa petite patrie, à son village, et qu'un enseignement approprié de l'histoire locale par les instituteurs pourrait contribuer dans une certaine mesure à maintenir le paysan sur sa terre en la lui faisant aimer davantage, et lui communiquerait en tous cas le sentiment de la valeur, valeur mystique et valeur vénale des beaux souvenirs du passé. Une vive discussion s'engage à ce propos, plusieurs membres étant d'avis qu'il importe

Digitized by Google

tout d'abord d'enseigner l'histoire de la province ou de la région. D'autres craignent des difficultés difficilement surmontables dans l'application de l'enseignement préconisé par M. le chanoine Guérin, la plupart des instituteurs ne sachant rien de l'histoire locale et ne s'y intéressant aucunement; et des conférences aux écoles normales ne paraissent pas être susceptibles de donner au corps enseignant dans son ensemble l'initiation suffisante.

Pour M. l'abbé Thuillier, curé de la Neuve-Lyre — et c'est l'avis général — il serait souhaitable que dans les distributions de prix on donnât plus souvent des ouvrages traitant d'histoire régionale ou locale.

Un triple vœu de M. Salles visant à ce « que les professeurs et instituteurs soient invités à s'appuyer de plus en plus sur l'histoire locale pour vivifier et rendre plus concret l'enseignement de l'histoire, que les Sociétés régionales, les Conseils généraux et les municipalités favorisent par des subventions ou des concours la publication de monographies locales, qu'enfin, parmi les livres donnés aux distributions de prix figurent des ouvrages traitant de l'histoire locale ou régionale », adopté à l'unanimité, sera adressé aux recteurs, inspecteurs d'académie, directeurs d'écoles normales et d'écoles libres.

M. le chanoine Guérin signale plusieurs ventes et des dégradations regrettables du mobilier religieux survenues au cours de cette année et dues tant à l'ignorance et à l'incurie des municipalités et des curés qu'à l'insuffisante protection des lois existantes. Il importe que ce qui reste du mobilier ancien des églises demeure à sa place et en bon état; les Commissions départementales des sites et monuments sont souvent impuissantes et ne peuvent tout contrôler. Il faut que des inspections régulières soient faites par les curés-doyens et qu'une commission diocésaine du mobilier religieux fonctionne dans chaque diocèse et que des cours d'archéologie et d'histoire locale soient organisés dans les séminaires. En fait, il y a bien des Commissions diocésaines, mais elles ne se réunissent jamais. M. le chanoine Bonnenfant fait remarquer qu'il est difficile de trouver des professeurs d'archéologie pour donner des leçons aux élèves des grands séminaires.



Digitized by Google

M. Salles souhaite que l'on puisse, le cas échéant, faire appel à des maîtres laïcs.

M. de Saint-Pierre pense qu'une notice archéologique établie pour chaque canton, constituant en quelque sorte un inventaire détaillé du mobilier des églises, serait en même temps une sauvegarde. Il ajoute que dans le département de l'Eure, la Société des Amis des sites et monuments de l'Eure, que dirige si activement M. Marcel Delaunay, rend dans cet ordre d'idées des services journaliers à la cause de l'art et de l'archéologie. Pour conclure, le Congrès adopte les deux vœux suivants qui seront transmis aux évêques de la province: 1° « qu'un cours d'archéologie soit donné régulièrement dans les séminaires; 2° que la Commission diocésaine chargée du contrôle des monuments et mobilier religieux comprenne dans son sein plusieurs membres ecclésiastiques et laïcs, qu'elle exerce une action effective et signale à la Fédération les atteintes qui pourraient les menacer, pour permettre à celle-ci une intervention opportune et efficace. »

Un rapport de M. l'abbé Thuillier sur la pratique du patriotisme local qui conclut à une propagande en faveur du maintien des costumes, coutumes, traditions, institutions et fêtes locales, à l'organisation de bibliothèques et musées pour l'enseignement de l'histoire locale, est vivement apprécié. M. Salles voudrait plus de coordination dans les efforts des diverses Sociétés en vue de la célébration des centenaires des grands hommes et des grands faits de l'histoire normande, et M. Adigard des Gautries souhaite l'institution d'une fête nationale normande au jour anniversaire de la victoire d'Hastings, le 14 octobre de chaque année; cette proposition donne lieu à des échanges de vues quelque peu divergents.

La Fédération décide de se faire représenter aux fêtes de Honfleur en l'honneur de la délégation canadienne par M. Léon Le Clerc, son secrétaire général.

La question de la publication des travaux du Congrès de Saint-Lô est discutée par M. Mouquet, délégué des Amis du Vieux-Dieppe. La Société historique de la Manche, qui en avait promis la publication dans son Bulletin, s'est finalement récusée. M. Mouquet se demande si cette impression ne pour-

Digitized by Google

rait pas être réalisée au moyen d'une souscription ; M. Leymarie envisage la publication par la Société historique du Canada, pourvu toutefois que les diverses Sociétés savantes de Normandie souscrivent à l'avance un certain nombre d'exemplaires.

M. Leymarie fait appel à tous les érudits normands pour l'enrichissement du musée canadien de l'hôtel Roland Bonaparte, où les documents des archives privées doivent tenir une place importante.

MM. Charles Brun et de Saint-Pierre font adopter le vœu suivant, qui sera transmis aux diverses Sociétés normandes : « La Fédération des Sociétés normandes, réunie en Congrès à Évreux, estimant qu'il y aurait lieu de mettre dans les bibliothèques des gares et dans les librairies des principales localités de Normandie à la disposition des touristes, des publications susceptibles de leur faire connaître les beautés monumentales, artistiques et naturelles, ainsi que les meilleures productions littéraires des pays qu'ils visitent, — décide de dresser la liste des œuvres de ce genre les plus estimables, de chercher à les répandre et de les signaler à l'attention au moyen d'une manchette spéciale qui porterait cette mention : « ouvrage recommandé par la Fédération des Sociétés normandes », et le timbre de la Fédération aux armes de Normandie, de gueules à deux léopards d'or ».

A 15 heures, MM. les chanoines Bonnenfant et Guéry, et M. Henri Lamiray, président du Syndicat d'initiative d'Évreux, firent visiter les plus intéressants monuments de la ville aux Congressistes. A 18 heures, une nouvelle séance d'études a lieu au pavillon du Jardin des Plantes. M. le marquis de Saint-Pierre, dans une conférence très étudiée, répond à la question : « Sommes-nous Norvégiens ou Danois? » Se basant tant sur des faits historiques que sur la comparaison des mœurs et des noms dans l'Angleterre occupée par les Danois et l'Angleterre colonisée par les Norvégiens, et que sur la toponomastique normande, il tente de montrer qu'il y eut au x^e^ siècle deux Normandies : celle de l'ouest, belliqueuse et nomade, la danoise; celle de l'est, pacifique et agricole, la norvégienne. La finale « *beuf* » et le nom « *thuit* » isolé ou

Digitized by Google

en composition, qu'on trouve à peu près exclusivement dans la Haute-Normandie, révèlent une origine norvégienne.

M. Adigard des Gautries, professeur à l'Université de Copenhague, se montre moins affirmatif relativement à l'origine norvégienne des localités en « thuit », encore qu'il tienne la chose pour vraisemblable. Les noms en « tôt » semblent bien danois et ceux en « beuf » peuvent aussi bien révéler une origine franque. La thèse des deux Normandies lui paraît un peu paradoxale et il signale en Cotentin plusieurs toponymes très certainement norvégiens.

A 20 heures et demie, nouvelle soirée au théâtre, organisée par la Société libre de l'Eure et offerte aux Congressistes. Après l'audition de quelques chœurs exécutés avec beaucoup de goût sous la direction de M. Fouasse par l'Orphéon municipal d'Évreux, la troupe du Théâtre d'Art normand représente une malicieuse opérette de terroir : *Ni oui, ni non*, farce enjouée, recherchant peut-être un peu trop les à-peu-près risqués et la caricature burlesque, que les acteurs surent interpréter avec esprit et entrain.

Le lendemain, jeudi 2 juin, eut lieu sous la présidence de M. Jean Verrier, inspecteur des monuments historiques, représentant le directeur des Beaux-Arts, l'assemblée générale statutaire de la Fédération. Après que M. Koht eut invité les diverses Sociétés normandes à envoyer des représentants au Congrès international d'histoire qui doit se tenir à Oslo l'an prochain et fait part des tarifs spéciaux consentis par les Compagnies maritimes et les hôteliers norvégiens, M. Léon Le Clerc, secrétaire général de la Fédération, donne lecture de son rapport. Il s'élève vigoureusement contre ce régionalisme à contresens, fait de snobisme et de mercantilisme, d'où vient la mode des meubles normands, des chalets à pans de bois et pisé, et des cavalcades historiques. Le vrai régionalisme vise à une certaine éducation du peuple, à l'éducation du goût qui le forcera à respecter les traditions, les souvenirs et les monuments du passé. Il préconise en ce sens des expositions d'art ancien et moderne, et des expositions d'artisanat à caractère exclusivement local et des concerts spirituels. Ce rapport est très vivement apprécié et sa publi-

Digitized by Google

cation en sera assurée par M. Leymarie dans la *Revue d'histoire du Canada*, par M. Tournouër dans le *Bulletin de la Fédération*, et par M. Doucerain dans le *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*.

M. Toublet, trésorier, donne lecture de l'état des comptes de la Société. L'actif est en sensible augmentation ; un nouvel appel sera adressé à un certain nombre de Sociétés qui n'ont pas encore versé leur quote-part. On envisage également de demander des subventions aux divers Conseils généraux.

Le prochain Congrès se tiendra dans une ville du Calvados. M. Gérard demande au Bureau d'examiner si le Congrès ne pourrait pas se réunir à Paris une fois tous les six ans, et M. Adigard des Gautries fait adopter le principe que, pour une raison grave, l'ordre de succession actuellement suivi pourrait être modifié. M. Mauger, au nom de la Société des Amis du Vieux-Havre, demande au Bureau d'examiner les avantages d'une réunion au Havre pour le Congrès de 1929, et M. Mouquet, pour la Société des Amis du Vieux-Dieppe, fait une demande analogue pour Dieppe.

A 12 heures et demie, un banquet d'adieu réunit les Congressistes à l'auberge de la Biche où MM. Tournouër, Koht et Doucerain redisent tour à tour tout le profit et tout le plaisir que tous ont tiré de ce Congrès d'Évreux. Vendredi 3 juin nos hôtes norvégiens et quelques Congressistes prennent part à l'excursion à Conches et au château de Beaumesnil, que la Société libre de l'Eure avait organisée à leur intention. A Conches, M. Jean Lafond fait, sur les incomparables verrières de Sainte-Foy, une admirable conférence qui nous livre des conclusions tout à fait nouvelles sur la datation et l'attribution de plusieurs vitraux. Au déjeuner à l'hôtel du Vieux-Donjon, M. de Mare, conseiller général de Conches, souhaite à tous la bienvenue, et MM. Tournouër et Koht lui répondent, se réjouissant que le Congrès se termine par la vision d'aussi magnifiques chefs-d'œuvre que ceux que cette journée d'excursion leur a réservés. Le château des de Maistre à Beaumesnil, les ruines gothiques de Beaumont-le-Roger et la belle église Saint-Nicolas causent de nou-

Digitized by Google

velles joies à nos hôtes; mais hélas! c'est l'heure de la dispersion qui sonne, et chacun reprend le chemin du retour, un peu triste de voir si rapidement écoulé ce Congrès d'Évreux qui, à bien des points de vue, laissera dans la pensée de tous le souvenir de journées aussi profitables qu'agréables. La cause du régionalisme y aura fait un grand pas et ce rapprochement entre les savants de la Norvège et les érudits de Normandie, qui a immédiatement porté ses fruits, fait espérer pour l'avenir une collaboration encore plus féconde.

M. B.

Digitized by Google

# LA FERRONNERIE D'ART

## EN NORMANDIE

ET LE

# MUSÉE LE SECQ DES TOURNELLES A ROUEN

Par M. Henri PAULME,

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE FERRONNERIE.

---

Messieurs,

Ce n'est pas sans une réelle émotion que je prends aujourd'hui la parole dans cette jolie ville d'Evreux, qui fut mienne pendant plus d'un quart de siècle! J'y arrivais, il y a juste soixante années, sous les auspices d'un homme auquel j'ai voué une reconnaissance infinie parce qu'il fut mon maître et mon ami; je lui dois la gratitude du cœur et de l'esprit, et il m'est doux et agréable, devant cette assemblée d'élite qui compte, avec les personnalités les plus représentatives de l'Evreux actuel, la pléiade des membres de toutes les Sociétés savantes Normandes, d'évoquer la belle figure de cet Ébroïcien d'origine, M. Gustave Rouland; il était en effet né dans cette ville en 1831, alors que son père, le futur Procureur général près la Cour d'appel de Paris et ministre de l'Instruction publique, lui-même originaire d'Yvetot, y était Procureur du Roi; et il y revint en 1867 occuper les hautes fonctions de Trésorier-Payeur général qu'il abandonna seulement en 1892 pour entrer au Sénat sur les sollicitations affectueuses et pressantes des électeurs de la Seine-Inférieure. Bien que 35 années se soient écoulées depuis son départ — il est mort six ans après, en 1898 —, son souvenir

Digitized by Google

ne doit pas être aboli chez ceux des Ébroïciens qui le connurent.

Quant à moi, Messieurs, vous me pardonnerez d'avoir ainsi jeté un regard en arrière, au seuil de cette causerie, et de la mettre, pour ainsi dire, sous le pratronage de ce bon Normand, dont l'amitié protectrice m'avait amené et fixé à Evreux, et qui a tenu dans le monde administratif comme dans la société de cette ville une place de choix si justifiée par sa haute intelligence et son avenante courtoisie.

A ce nom qui m'est cher, je me reprocherais de n'en pas associer un autre, celui d'un des membres les plus fidèles de la Société libre de l'Eure, magistrat modèle d'une grande valeur morale, dont presque toute la carrière judiciaire s'écoula volontairement parmi vous, habitants d'Evreux. Il fut le fondateur et l'animateur fervent de la Société des Amis des Arts jusqu'au dernier jour de sa longue vie... j'ai nommé M. Émile Hérissay qui m'honora d'une amitié si franche et si sincère que je lui rendais avec bonheur, heureux de pouvoir la reporter sur son fils.

J'ai maintenant l'agréable devoir de remercier M. le Président de la Fédération et ses collaborateurs immédiats pour l'honneur qu'ils m'ont fait en réservant ma modeste conférence à la soirée d'ouverture de ce Congrès, où se réunissent les hommes les plus distingués, par leur savoir, leur mérite et leurs travaux, de toutes les Sociétés normandes. Vous me permettrez de reporter cet honneur à la double fonction que la ville de Rouen a bien voulu me confier, ou plutôt à cette grande ville elle-même, d'où je viens, l'admirable capitale du vieux duché de Normandie, si admirable lui-même en ses cinq départements actuels, — par ses innombrables monuments, héritages des âges anciens, — par la merveilleuse fécondité de son sol, la beauté incomparable de ses paysages, le labeur intelligent de sa population, le talent, le génie même de ses écrivains et de ses artistes, par la valeur de ses savants.

Et c'est d'un des arts qui compte tant de témoignages remarquables dans notre région que je viens vous parler ce soir, l'art de la ferronnerie. Loin de moi la prétention de

Digitized by Google

vous en redire les origines, les transformations, les progrès; l'histoire en serait trop longue et réclamerait d'ailleurs une compétence dont je n'ai garde de me prévaloir; car, si la ville de Rouen a bien voulu me confier la « conservation » de la magnifique, de l'unique collection de la ferronnerie ancienne qui lui a été si généreusement donnée il y a six ans déjà, c'est que, par un heureux concours de circonstances, je me suis trouvé être l'intermédiaire inprovisé entre notre municipalité et le libéral donateur.

Bien d'autres parmi vous, Messieurs les Congressistes, seraient, j'en suis certain, bien plus et mieux qualifiés pour traiter l'intéressante question inscrite au programme de cette soirée. Ce qu'il m'est permis de dire, c'est que, dans les siècles passés, les artisans du fer forgé ne manquèrent pas en Normandie, et que leurs œuvres ne furent jamais inférieures à celles de leurs confrères d'autres provinces ou de l'étranger. Un de vos savants prédécesseurs à la Société libre de l'Eure, le regretté M. Raymond Bordeaux, a magistralement étudié l'histoire de « la Serrurerie au moyen âge », et parlé avec autorité des ferrures, des pentures de portes dont sont encore munies nos églises, — telles, pour ne citer que celles-là, vous les connaissez tous, les pentures des deux portes latérales du grand portail et des vantaux du portail méridional de la Calende, à la cathédrale de Rouen, œuvres à la fois si vigoureuses et si délicates du XIII^e^ siècle. Il semble bien que les forgerons de cette époque aient eu pour ces pièces, de décoration en même temps que de sécurité, une véritable prédilection, « ce qui ne les empêchait pas, — écrit Charles Loquet, ce praticien expert en son noble métier, — d'être non moins habiles dans la composition et l'exécution de jolies grilles de sanctuaires, de tombeaux ou de trésors[1] ». Leurs successeurs du XIV^e^ siècle les égalèrent en virtuosité, à ce point que leur réputation s'étendit au loin, et je rappellerai ici que notre éminent concitoyen M. Darcel, directeur du musée de Cluny, avait retrouvé trace dans les comptes de la cathédrale de Sienne, en 1384, de la commande de grille

1. *Aperçu historique sur la Serrurerie ;* Deshais, imprimeur à Rouen, 1886.

Digitized by Google

du chœur à un certain Bertin Pierre, de Rouen en Normandie, « maestro Bertino di Pietro da Rouen Normandia[1] », témoignage éloquent de la haute estime en laquelle était tenue dans la Péninsule italienne l'habileté des maîtres forgerons Normands.

N'étaient-ils pas sortis de leurs ateliers, par exemple, les quatre vantaux-grilles du Jubé, maintenant disparu de la cathédrale de Rouen? Ils sont aujourd'hui conservés au musée départemental d'antiquités de la Seine-Inférieure.

Et cette porte de sacristie du même édifice, décorée d'une serrure, d'un marteau et de clous en style flamboyant de la fin du XV^e^ siècle, car à cette époque « les formes ferronnières s'épanouissent avec grâce; les fleurs de lys et les roses ont pris dans le décor la place des bourgeons et des feuilles naissantes ».

Notons en passant que les clous, dont s'ornent les portes, deviennent nombreux et fréquents dès le début du XVI^e^ siècle; on en peut voir encore de variés et intéressants à Notre-Dame de la Couture, de Bernay, — Saint-Julien-sur-Calonne près de Lisieux, — à l'église de la Bonneville proche Evreux, — à Saint-Germain d'Argentan (porte latérale).

Si les noms des habiles artisans qui forgèrent au cours des siècles passés ces pièces et tant d'autres ne nous sont pas tous connus, du moins ceux de quelques-uns d'entre eux ont eu meilleur sort, et c'est avec un plaisir reconnaissant qu'il est permis de citer comme ferronniers normands · Benoît Huart, Guillaume Leboucher, de la paroisse Saint-Martin-sur-Renelle à Rouen, auteurs des anciennes grilles du chœur de la cathédrale, déposées en 1519 sous l'inspiration du cardinal d'Estouteville et remplacées par des grilles en cuivre (Rouen était alors l'entrepôt des cuivres qui venaient du nord de l'Europe en France), et ces dernières furent elles-mêmes enlevées en 1792; — Pierre Hédouin, Jean du Bosc, André Le Clerc, qui exécutèrent successivement les clôtures en fer de l'église disparue de Saint-Denis; — Jean Maillard, Herbet, à qui l'on devait celles de l'église Saint-Jean. (André Le Clerc était, en son temps, un des plus habiles

1. *Journal de Rouen*, 3 et 11 mars 1882.

Digitized by Google

serruriers de Rouen parmi ceux pour lesquels leur profession était plus un métier d'*artiste* que d'*entrepreneur*.)

Citons encore Jean Menant, Pierre Couvrechef (1666), puis son fils et son neveu de même nom et prénom, Pierre Papillon père et fils (1749), Alexis Le Fort; mettons hors pair Le Friant, maître serrurier rouennais de ce XVIII^e^ siècle pendant lequel l'art du fer forgé a atteint un degré de perfection et d'élégance remarquable; c'est de son atelier qu'est sorti ce merveilleux balcon de la maison qu'il habitait au coin de la rue de la Vicomté et de la place de la Pucelle, pièce de tout premier ordre avec, au centre, les armoiries de sa corporation (1745).

De la même époque date la belle et majestueuse rampe de l'escalier contigu à l'abbatiale Saint-Ouen dans l'Hôtel de Ville de Rouen et que, par bonheur, n'a pas atteint le grave incendie du 31 décembre 1926. Et dans Saint-Ouen même, c'est de 1738 à 1747 que furent exécutées les grilles du chœur, vrai chef-d'œuvre de ferronnerie, par un maître parisien celui-là, Nicolas Flambart, contemporain de cet autre forgeur, Jean Lamour, de la paroisse Saint-Séverin, auteur des admirables grilles de la place Stanislas à Nancy. Enfin, c'est encore un Parisien, Nicolas Portevin, qui fit vers 1738 une belle clôture pour l'église normande de Notre-Dame de la Délivrande.

Vous me permettrez de terminer cette rapide énumération en vous rappelant qu'après une éclipse partielle, le fer forgé, délaissé au début du XIX^e^ siècle pour la fonte de fer qui se prêtait plus et mieux « à l'industrialisation », revint lentement, mais revint peu à peu en honneur, et c'est ainsi que la flèche en fonte de la cathédrale, rêvée par Alavoine dès 1829, a été en 1880 complétée à sa base par quatre clochetons en fer, dont le revêtement en cuivre est l'œuvre du bon ferronnier Ferdinand Marrou, au marteau duquel sont dues tant d'œuvres répandues en Normandie; il avait pour contemporain cet autre artisan réputé du fer, Charles Loquet, auteur de travaux nombreux et réputés, passionné pour sa noble profession. Et à l'heure actuelle, où le fer forgé reprend de jour en jour la place considérable qu'il avait si justement

Digitized by Google

jadis dans la vie courante, avec le magnifique développement moderne des arts décoratifs ou appliqués, la Normandie fait encore sérieuse et très honorable figure, grâce à des praticiens comme les frères Tois de Rouen et les Marie de Bayeux, pour ne citer que ces deux noms.

*
* *

Mais, je vous l'ai dit, Messieurs, mon ambition n'est pas de vous apporter ici, — comme a pu vous laisser supposer le titre donné à ma communication par les très honorables dirigeants du Congrès, — un aperçu complet sur l'histoire de la ferronnerie Normande.

Oserai-je affirmer que je vous apporte moins et plus?

*Moins,* puisque je me suis borné tout à l'heure à rappeler, à vous qui connaissez si bien toutes les richesses régionales, quelques-unes d'entre elles en cette matière.

*Plus,* parce que je viens vous redire ce que les échos de la presse locale et les revues d'art général vous ont appris, si vous n'avez pas eu déjà par vous-même l'occasion opportune de vous en rendre compte. C'est que la Normandie détient depuis six ans dans sa ville capitale, — faveur insigne que lui envie assurément la capitale de la France, — une collection unique qui constitue, en vérité, une histoire presque universelle de la ferronnerie d'art, la collection Le Secq des Tournelles.

Oui, l'ancienne église rouennaise Saint-Laurent, — à qui les événements ont imposé, depuis la grande Révolution, des affectations si diverses, si différentes de sa première et religieuse destination, — est aujourd'hui redevenue comme un sanctuaire, le Temple du Beau Métal; elle renferme, je puis dire, *tout*, tout ce que l'ingéniosité humaine, appliquée à satisfaire les nécessités de la vie, et l'instinctif besoin d'en rendre plus agréables à la vue les multiples objets, a su au cours des âges tirer du fer et de ses dérivés : grilles, impostes, rampes, balcons, serrures, cadenas, verrous, clanches, entrées de serrures, heurtoirs, marteaux de portes, pentures, enseignes, potences et lustres, lanternes, bougeoirs, appareils de

Digitized by Google

luminaire, mobilier religieux, instruments de chirurgie, outils de cuisine, couteaux et fourchettes, drageoirs, râpes, ciseaux et poinçons, navettes, boîtes et coffres, fermoirs, montres, bijoux, peignes, châtelaines..... que sais-je! le fer, métal Protée, s'adapte à tout, prend toutes les formes que l'imagination de l'homme exige de lui pour le service ou la commodité de ses besoins journaliers, l'agrément ou la protection de sa demeure, l'ornement même de sa personne.

A son entrée dans le clair et élégant édifice, — élevé jadis au XV^e^ siècle par la piété populaire, préservé il y a trente ans d'une disparition totale par l'opportune intervention de l'opinion publique, devenu enfin propriété municipale, — le visiteur a sous les yeux comme une apothéose magnifique de l'Art de la Ferronnerie, telle qu'il n'en a jamais été nulle part réalisé. La Normandie peut être fière de posséder, de présenter au Monde, cet unique, cet incomparable ensemble; elle a le droit de s'en glorifier, de s'en réjouir. Et, j'en suis convaincu, Messieurs, tel est le sentiment qui anime cette assemblée de bons Normands, réunis en l'honneur et pour le profit de notre belle Province. Aussi vous comprendrez que je reste vraiment dans le sujet annoncé de la présente causerie en exaltant au milieu de vous l'œuvre du Grand Collectionneur normand qu'était Henri Le Secq des Tournelles.

Normand, il l'était par les racines les plus profondes de sa famille dont l'origine remonte à Raoul Le Secq, qui fut, en 1216, l'un des fondateurs à Rouen de l'Eglise Saint-Cande-sur-Rive, depuis longtemps disparue; celle-ci s'élevait au bas de l'antique rue du Bac, sur la place actuelle du Gaillardbois, et dans ce sanctuaire étaient peintes aux voûtes, aux litres, les armoiries des Le Secq, « d'argent à un chevron et trois annelets de gueules, avec la devise « Virtus ». Ces armoiries figuraient encore à l'hôtel du Gaillardbois, proche la dite église, et comme vers la fin du XVII^e^ siècle, elles tendaient à s'effacer et à disparaître Thomas Le Secq, conseiller du Roy, garde-trottes au Châtelet, sieur de Saint-Martin-en-Louche, les fit constater le 16 janvier 1687 par des commissaires; c'est lui également qui commanda au généalogiste François Deslongchamps la généalogie de sa famille — manuscrit

Digitized by Google

daté du 28 janvier 1687, orné de miniatures et que conserve la Bibliothèque de Rouen (Fonds Martainville Y. 68).

Au commencement et au cours du XV^e^ siècle, les Le Secq sont possesseurs de fiefs à Orbec, à Glos-sur-Risle, à Gaillardbois-Cressenville près de Lyons-la-Forêt, à Noyon-Charleval, Saint-Clair-sur-Epte, et leurs alliances, toutes des plus honorables, avec des familles de très bonne noblesse.

Par ces quelques indications, que je pourrais étendre si je ne craignais d'abuser, — je les dois à l'érudition toujours en éveil et à l'obligeance inépuisable du grand chroniqueur rouennais, mon ami Georges Dubosc, — vous pouvez vous rendre compte, Messieurs, qu'en acceptant en 1921 la riche collection de ferronnerie offerte par le dernier descendant de cette noble famille, la Ville de Rouen a reçu le don d'un Normand de bonne souche. Et je pense vous intéresser en vous exposant comment cet incomparable ensemble de plus de dix mille pièces a été réuni avec un discernement, une méthode, un goût, une persévérance, un désintéressement que rien, même la vieillesse, n'a pu décourager, et comment son possesseur a été amené à en confier la garde et la conservation perpétuelle à la cité rouennaise, où d'ailleurs ses ancêtres avaient fait grande figure.

*
* *

Henri Le Secq des Tournelles[1], qui dans sa jeunesse avait été vaguement clerc de notaire amateur, abandonna bientôt le Code civil et le papier timbré pour seconder son père dans la recherche des objets de toute nature en *métal* que celui-ci, peintre de réel talent, délaissant tout à coup palette et pinceau, avait un beau jour entreprise et qu'il poursuivit sans relâche jusqu'à sa mort. Henri devint son actif, son perspicace collaborateur, et l'hôtel familial du quai de Béthune à Paris fut bientôt envahi par les multiples pièces que le flair et l'activité de ces deux hommes de goût ne cessaient d'y amener,

1. C'est à la suite de l'anoblissement d'un Le Secq, secrétaire du Roy par Louis XVI, que la famille a ajouté à son nom le patronyme « des Tournelles ».

Digitized by Google

après une sélection rigoureuse, qui éliminait les morceaux de second ordre et les doubles emplois.

Les années passaient; le père Jean-Louis Le Secq mourut en 1882, laissant spécialement à son fils Henri la collection que celui-ci avait contribué à former, et qui groupait de plus en plus tout ce que l'art du métal a pu produire sous les formes et pour les destinations les plus variées.

Aussi, lorsque s'organisa l'Exposition Universelle de 1900, ses hauts dirigeants ne manquèrent pas de solliciter le concours de Le Secq des Tournelles. Il mit libéralement à leur disposition la presque totalité de son inappréciable collection, dont les pièces furent, non groupées et réunies dans un ensemble, mais réparties suivant leur nature dans les différentes sections des Centennales rétrospectives. Les contemporains n'ont certainement pas perdu la mémoire de l'intérêt admiratif qu'elles provoquèrent au cours de cette grande manifestation internationale.

Le souvenir en a été d'ailleurs magistralement fixé dans une superbe publication, *Le Métal*, dont la très majeure partie des illustrations, nombreuses pourtant, ont été puisées dans la collection même, — la plus importante, la plus riche de toutes celles qui prirent part à l'imposante exhibition du Champ-de-Mars.

Lors de la clôture de l'Exposition de 1900, M. Le Secq des Tournelles, qui, pour consacrer la plus grande somme de ses revenus à l'enrichissement continu de sa collection, avait singulièrement restreint l'ampleur de son habitation personnelle, et ne disposait plus de locaux aussi vastes pour en loger les innombrables objets, accepta avec plaisir la proposition du savant Conservateur du Musée des Arts Décoratifs, M. Metmann, de les confier en *dépôt* au Pavillon Marsan. Et c'est ainsi que, pendant vingt années, une belle salle du premier étage fut affectée à l'Exposition permanente de la collection Le Secq, présentée et aménagée avec un goût parfait. Mais, si vaste qu'était relativement ce local, il ne pouvait la contenir en totalité, et un assez grand nombre de ses pièces demeura en caisse dans les réserves du Musée de la rue de Rivoli.

Digitized by Google

Peut-être cette situation fut-elle la cause de la démarche qu'en 1912, Henri Le Secq des Tournelles, dont les attaches normandes n'avaient jamais été rompues, fit auprès du Conservateur du Musée d'Art Normand, inauguré l'année précédente au cours des fêtes du Millénaire de la Normandie; et il sollicita la mise à sa disposition d'une ou deux vitrines pour y déposer quelques pièces, plus ou moins normandes d'ailleurs, que le manque de place ne lui permettait pas d'exposer au Pavillon Marsan. La réponse fut favorable, et comme ce Bénédictin laïque du Métal ne cessait de réaliser de nouvelles acquisitions, ses apports se multiplièrent en même temps que le nombre des vitrines qui lui étaient affectées à Rouen.

Bref en 1917, il chargeait le même Conservateur d'informer la municipalité qu'il était résolu à faire, de son vivant, don à la ville de Rouen de l'intégralité de sa collection de ferronnerie ancienne, sous la seule condition qu'il l'installerait lui-même à son gré et qu'il en aurait sa vie durant pleine et libre jouissance.

Bien qu'on fût encore en pleine guerre et que les municipalités françaises fussent accablées de multiples charges et de combien graves soucis, le Maire de Rouen, M. Lucien Valin, devant la munificence de l'offre et le grand intérêt qu'elle présentait pour la Ville, accepta résolument en principe.

Il restait à trouver le local approprié, et c'était chose d'autant plus difficile que les circonstances s'y prêtaient bien mal. Plusieurs combinaisons furent tentées sans succès... à diverses reprises, le temps passait sans amener la solution ardemment désirée de part et d'autre, et la guerre finit. En 1920, M. Le Secq des Tournelles, qui sentait l'âge venir et qu'assiégeaient peut-être de trop compréhensibles sollicitations pour maintenir dans la Capitale la merveilleuse collection détenue par elle depuis vingt ans, mit aimablement mais avec énergie, le maire de Rouen en demeure de réaliser sans plus de délai l'installation promise.

On lui offrit alors, comme local possible, le curieux logis des Caradas, construction du XVI^e^ siècle, proche le grand Théâtre des Arts, puis une grande chapelle du style jésuite de

Digitized by Google

l'ancien couvent d'Ursulines dans le quartier nord-est de la ville, et devant ses refus motivés, le Maire lui proposa ferme le vieil édifice, dans lequel étaient depuis huit ans quelques pièces de sa collection, c'est-à-dire l'ancienne église Saint-Laurent, celle-là même qui abritait le Musée d'Art Normand!

Si heureux qu'il fût d'une telle offre, Le Secq des Tournelles éprouva quelque scrupule à l'accepter immédiatement et n'y consentit que sur la promesse du Maire de réinstaller bientôt — le plus tôt possible — sur un autre emplacement, le Musée qu'il allait si inopinément déposséder[1].

Le vieux collectionneur, en prenant possession du cadre clair et charmant de ce vieil édifice gothique, voyait réalisé le rêve de toute sa vie : maintenir l'intégrité de l'œuvre commencée par son père, infatigablement continuée par lui, éviter la dispersion des milliers d'objets ainsi réunis par leurs recherches et leurs soins persistants.

Et c'est sans doute, alors qu'il les disposait avec amour sur les murailles de pierre ou dans les vitrines de Saint-Laurent que quelquefois, dans la petite chambre qu'on lui avait, à sa demande, aménagée sur un des bas côtés de l'église, il griffonna ces lignes d'un véritable hymne de joie : « C'en « est fait! la Collection » (remarquons qu'il dit non pas *ma* collection, mais bien *la* Collection) « appartient à la ville de « Rouen, et Rouen la conserve, la soigne, la choie, la couve, « d'un regard jaloux et lui communique son éternelle jeu- « nesse.... et la Collection ne périra pas! Plus heureuse que « d'autres collections, ses sœurs, elle ne sera pas dispersée « au souffle brûlant des enchères. Mais Rouen l'illumine des « rayons de la gloire, l'abreuve de sa réputation mondiale, et « la collection devient célèbre dans le monde entier. Le Musée « Saint-Laurent ouvre ses portes, les visiteurs abondent, les « ferronniers d'art y trouvent des sujets d'étude, les ama- « teurs des sensations artistiques. Désormais, la Collection « prend part à la vie quotidienne de la cité, à son labeur

1. Disons ici, pour être véridique, que le musée d'art normand attend encore cette installation nouvelle ; malgré l'évidente bonne volonté de l'administration municipale, la question reste toujours en suspens.



Digitized by Google

« comme à ses joies. Et les jours de fête, le drapeau tricolore « flotte au portail de l'église Saint-Laurent. Ainsi se trouvent « réalisés les pressentiments de mon père et les miens, car « ils ont toujours été que, tôt ou tard, la Collection entrerait « dans un Musée! »

Alleluia enthousiaste d'un collectionneur de race, bon patriote et bon Normand!

Peut-être ce dithyrambe fera-t-il sourire? Respectons-le cependant, car il partait d'un cœur sincère, convaincu, passionné pour l'œuvre entreprise, — cœur qui allait bientôt cesser de battre. Au matin d'une journée d'été de juin 1925, on trouvait dans son modeste logis parisien de l'île Saint-Louis, Henri Le Secq des Tournelles foudroyé par une congestion cérébrale; à ses pieds, le vieux sac usagé qu'il emportait au cours de ses randonnées chez les antiquaires et les brocanteurs, contenait quelques objets achetés encore la veille pour son cher Musée; car, depuis sa donation de décembre 1920, avec une inlassable persévérance, il continuait à accroître de ses deniers la collection et à l'enrichir de pièces importantes, telles que la splendide rampe d'escalier, provenant du château de Bellevue, que s'était fait construire Mme de Pompadour, telle encore une série de grandes et intéressantes enseignes à potence, comme il en existe tant encore dans les petites villes et les villages d'Alsace et du grand-duché de Bade, et qui donnent à leurs rues ou à leurs routes une physionnomie si particulière par leur décor pittoresque.

Ainsi a disparu brusquement cet homme vraiment extraordinaire par l'unité de sa vie, le culte fervent d'une seule idée, le détachement de tout ce qui n'était pas « la Collection », et dont un écrivain bien connu, esprit des plus originaux et des plus indépendants, M. Louis Forest, a pu dire : « Si Le Secq des Tournelles avait été Allemand, la presse de « son pays eût su lui faire une renommée universelle ! »

N'est-ce pas M. Henry d'Allemagne, son ami de vieille date, amateur lui aussi de belles pièces de métal et collectionneur émérite (on lui doit le grand catalogue en deux tomes, illustré de 415 planches, « *La Ferronnerie ancienne* »), qui

Digitized by Google

écrit : « L'idée de la Collection fut pour Le Secq des Tour-
« nelles un véritable sacerdoce dont il accomplissait les rites
« avec une régularité, un respect qui ressemblaient à la célé-
« bration d'un culte, culte pratiqué par lui avec une édifiante
« ferveur ».

Oui, Henri Le Secq des Tournelles aura été, à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^, comme le Grand-Prêtre du Culte de la Ferronnerie, et il n'est pas exagéré de dire qu'il a délibérément réservé à la Normandie, qui lui fut toujours chère, la gloire de posséder un Temple, tel qu'il n'en existe pas deux au monde, où ce culte sera perpétué.

Une œuvre pareille n'est certes point banale, et cet homme l'a accomplie en outre avec une modestie et une discrétion rares, sans souci apparent d'en tirer honneur, ni profit. Mais, comme l'a dit La Bruyère, « la modestie est au
« mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau ;
« elle lui donne de la force et du relief, elle est une parure
« pour ceux qui ont rempli leur vie de grandes actions ou
« d'une grande idée ».

Le jour de juin 1921, où eut lieu l'inauguration officielle du nouveau Musée, le spirituel ministre des Beaux-Arts d'alors, M. Léon Bérard, en félicitant Le Secq des Tournelles de n'avoir pas comme tant d'autres « sacrifié la Province à la Capitale », ajouta : « Il n'est pas une gloire ou une beauté provinciale qui ne soit une beauté et une gloire de la France. » La pensée était aussi jolie que l'expression opportune.

Donc gardons précieusement, Messieurs, honorons avec tout le respect dont nous sommes capables, la mémoire des hommes qui, comme Le Secq des Tournelles, ont le généreux souci de faire entrer dans le domaine public — et les musées, qu'ils soient d'État, de département ou de commune, sont tous du domaine National — les richesses d'art ou d'utilité, œuvres de talent ou de génie, pour l'émerveillement et l'instruction des générations successives.

Digitized by Google

SÉANCE DU MARDI 31 MARS

# L'INSCRIPTION RUNIQUE DE LA CHASSE DE MORTAIN

Par M. MAGNUS OLSEN.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Vous serez étonnés que ma communication traite d'une inscription runique de Normandie. L'écriture runique, cette écriture originale de Germains qui remonte à des siècles avant la conversion au christianisme, n'a été employée, autant qu'on sache, ni par les Francs, ni par les Scandinaves fixés plus tard en Normandie.

En réalité, il n'est pas question d'une inscription runique originaire, de Normandie. C'est un monument importé en France, un objet de culte chrétien qui est venu d'Angleterre et porte des runes anglo-saxonnes.

Il y a à Mortain (département de la Manche) un coffret qui fait partie du trésor de l'église. Ce coffret — de 13 centimètres et demi de long — est en cuivre doré, plaqué sur bois de hêtre, avec trois personnages en style byzantin, exécutés au repoussé : le Christ, saint Michel et saint Gabriel. Sur le côté opposé du couvercle est une inscription en caractères runiques, gravés en creux. La face du coffret où figurent les personnages a été souvent reproduite. Autant qu'on sache, pour la première fois dans la *Dissertation historique et archéologique sur l'église collégiale de Mortain par*

Digitized by Google

*M. Henri Moulin. Mortain, Typographie d'Auguste Lebel 1864*, puis dans l'*Annuaire des cinq départements de la Normandie publié par l'Association normande, 37e année, 1871*, pp. 229-230, dans le compte rendu du Congrès de l'Association, et aussi dans la belle publication : *La Normandie monumentale et pittoresque. Mortain et son arrondissement, Havre 1899*, pp. 29-30. Mais les caractères runiques n'ont jamais été publiés et jusqu'en 1923, aucun spécialiste ne s'est occupé de l'inscription et n'a pu définir à quelle sorte de runes nous avions affaire.

Celui qui a le mérite d'avoir jeté la lumière sur l'inscription de Mortain est Maurice Cahen, le plus éminent connaisseur en France de l'histoire et de la littérature anciennes des Germains, spécialement des Scandinaves. Il y a deux ans, juste avant mon départ pour Alençon où je devais prendre part au Congrès de votre Fédération, Maurice Cahen me montra l'inscription de Mortain et m'exposa ses vues. Il ne peut y avoir de doutes sur la nature des runes : nous avons en face de nous des runes anglo-saxonnes et le coffret a été apporté d'Angleterre, de Northumbrie plutôt. Mais, dans les archives de l'église de Mortain, il n'y a aucun renseignement historique ni sur la date à laquelle le coffret a été apporté en France, ni sur les circonstances extérieures qui ont favorisé ce transfert. Nous nous étions demandé, Maurice Cahen et moi, s'il ne devait pas aller au Congrès d'Alençon pour poser ces questions aux spécialistes de Normandie. Maurice Cahen l'aurait fait volontiers s'il avait jugé son interprétation de l'inscription assez avancée pour lui permettre de donner des explications sur le contenu du texte. Mais il y a, dans cette inscription, des particularités obscures, et le savant méthodique et consciencieux à l'extrême qu'était Maurice Cahen n'aurait pas osé se prononcer dès cette époque. Puis, Maurice Cahen fut enlevé brusquement l'année dernière, et la science fit là une perte douloureuse et irrémédiable.

Il avait étudié le coffret et l'inscription sur l'objet même, et il avait l'intention de le traiter très prochainement et de communiquer ses résultats à ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Normandie. On m'a demandé de publier l'œuvre com-

Digitized by Google

mencée par lui sur l'inscription de Mortain et de la terminer si possible. Mais, comme Maurice Cahen, je suis arrêté par un point obscur et très important : quand et de quelle manière le coffret est-il venu d'Angleterre — de Northumbrie sans doute — en Normandie? Henri Moulin avait déjà fait remarquer qu'en 1082, Robert, comte de Mortain et frère utérin de Guillaume le Conquérant, revenu de la conquête d'Angleterre, fonda une église collégiale dans l'enceinte de son *castle* northman, *anno ab incornatione Domini* 1082, *regnante Willelmo, rege Anglorum et duce Normanorum, Robertus, comes Moretonii, cum Mathilde, comitissâ, uxore ejus divinâ gratiâ inspirante, eccclesiam novam in castro Moretonii, in honorem Dei et S. Ebrulfi, confessoris, construxit...*

Un de vous, Mesdames et Messieurs, pourrait-il me donner des renseignements sur la façon dont le coffret a été amené à faire partie du trésor de l'église de Mortain ?

MAGNUS OLSEN.

(Fogerborggaten 28, Oslo, Norvège.)

Digitized by Google

# DIFFÉRENCES ENTRE L'HISTOIRE DES VIKINGS

## RACONTÉE PAR LES CHRONIQUEURS IRLANDAIS ET PAR LES CHRONIQUEURS FRANCO-NORMANDS

Par M. CHRISTIANSEN.

Quand, sous les invasions des Vikings, les peuples du Nord, pour la première fois, du moins dans les temps historiques, apparurent sur le théâtre européen, à l'ouest et au sud, ils se heurtèrent à des sociétés qui avaient été exposées à l'influence de l'Empire romain, et qui avaient pris par là des traits communs. Mais il y avait une de ces sociétés-là qui était restée hors du cercle de cette influence-là, c'était la société irlandaise, en Irlande et en Écosse : ici les Vikings rencontrèrent une civilisation totalement indépendante, nationale. Si l'on a, en quelque degré, cherché à connaître la tradition irlandaise, et tâché de déterminer les traits essentiels de sa façon de réagir contre l'apparition des Vikings, comme elle s'exprime dans les travaux historiques du vieux temps et dans une poésie traditionelle qui s'est maintenue vivante jusqu'à nos jours, on ne peut pas s'empêcher d'observer qu'il existe une grande différence entre le monde irlandais et le reste des sociétés de l'ouest de l'Europe. D'un point de vue général, le malheur des invasions était le même, mais comme les sociétés divergeaient profondément, elles ont nécessairement réagi de façon différente. Une démonstration complètement documentée de ces questions dépasserait de beaucoup le cadre de cette petite conférence, qui doit se borner à souligner quelques traits caractéristiques ; et si

Digitized by Google

j'insiste ici surtout sur les choses de l'Irlande, c'est simplement que mes études m'y ont porté par préférence. C'est qu'aussi ce monde-là, étant le moins connu, pouvait offrir l'intérêt de la nouveauté. Il faut enfin préciser qu'il ne s'agit pas ici de la question, peut-être plus importante et assurément plus difficile, de la valeur historique de ces sources, mais du caractère général de la tradition, déterminé par les préoccupations des écrivains, qui décide du choix du sujet, et de la façon de le traiter.

Il est évident que des événements aussi importants que les invasions des Vikings, leurs dévastations, leur établissement dans le pays, et leur domination, non seulement devaient avoir une influence décisive sur l'histoire et le destin des pays, mais qu'aussi l'histoire et la légende devaient beaucoup s'occuper de ces étrangers. La société irlandaise, aussi bien que les autres sociétés de l'Ouest, possédait une tradition historique, et laissant de côté la question de la valeur historique, on peut juxtaposer les vieilles chroniques de l'Irlande, comme « les guerres entre les Gaëls et les étrangers », comme la carrière victorieuse de Ceallachau of Cashel, etc., avec Dudon, Guillaume de Jumièges et Orderic Vital, et les chansons de geste françaises avec les ballades irlandaises sur Finn et ses héros.

Il se trouve dans la littérature irlandaise une description du temps des Vikings, presque contemporaine des événements, qui cherche à les mettre à leur place dans l'histoire officielle, et le plus jeune des cycles légendaires irlandais a reçu des Vikings une impression tellement forte qu'on peut dire que ce nouveau motif l'a complètement transformé.

Un trait prédominant des vieilles chroniques est le point de vue national, on pourrait dire provincial, de l'auteur; il est né au pays même, et à la nation. La préhistoire légendaire reste à part, puisqu'elle raconte les vagabondages des Gaëls et de leurs ancêtres dans le monde entier et leur établissement dans la Scandinavie, où ils acquirent des arts divers. Dans ce monde fantastique où l'imagination libre et des fragments venus de toutes parts ont créé une histoire indé-

Digitized by Google

pendante du lieu et du temps, le théâtre est plus grand, mais quand commence l'histoire véritable, et plus tard quand se montrent les Vikings, ce que les chroniques en racontent, c'est le dommage qu'ils causent; on trouve peu de faits concrets; le mince fil des annales énumérant des noms et rappelant des dévastations de cloîtres, ne se grossit pas beaucoup, même dans les récits plus larges. Les traits réalistes et historiques sont noyés dans les arabesques et les ornements du récit, dans son flot d'adjectifs allitérés. Les étrangers eux-mêmes, leurs caractères distinctifs intéressent peu, ils ne sont que féroces et sauvages, ils viennent « vomis par la mer », et leur seul ouvrage est « de dévaster l'Irlande d'un bout à l'autre et d'emporter ses richesses ». « Leur histoire n'est point tracée par nos savants, excepté quand il s'agit de ceux qui se sont établis dans le pays ». Ainsi s'exprime Duald Mac Inbis dans son petit travail sur les étrangers, et si l'on regarde quelques fragments d'un ouvrage sur l'histoire de l'Irlande du Nord, on trouve le nom d'un roi norvégien, Godfred, venant en Irlande pour chercher son fils Olar, ayant besoin de son assistance dans une guerre qui avait éclaté dans son pays. « Mais, dit l'auteur », cela nous ménerait trop loin d'expliquer les raisons de cette guerre, *et puisqu'elle ne nous regarde pas*, nous la passons sous silence, bien que nous en sachions les raisons.

En général on rencontre rarement des traits concrets, fondés sur une observation directe. Quand de telles choses paraissent par exemple dans la description de la bataille de Clontary, les savants d'aujourd'hui les regardent comme un retentissement de la tradition nordique, l'auteur invoquant l'autorité des historiens étrangers, « ainsi qu'ils écrivent », ou d'après la correction caractéristique d'un manuscrit : « ainsi qu'ils racontent ».

C'est par exemple le petit épisode avant la bataille propre, où un des Vikings entre en combat singulier avec un homme d'Écosse; ici l'on croit entendre comme un écho de la réalité; même l'accent de son langage est conservé, et l'Écossais a tenté de se servir d'une invective norvégienne. Mais c'est peut-être surtout en dehors de ces ouvrages historiques qu'on

Digitized by Google

peut sentir le souffle des choses comme elles se sont passées réellement, comme dans le petit poème tracé par un moine en marge de sa copie d'une grammaire latine ; il regarde la mer qui « secoue sa crinière blanche »; et son cœur se remplit de joie, parce que les féroces Norvégiens n'oseront pas sortir leurs navires dans une telle tempête. Ce même caractère réaliste, on le trouve aussi chez un auteur comme Dicuib, qui pour écrire en latin a abandonné le style traditionnel irlandais. Son ouvrage, la *Mensura orbis,* est composé surtout d'extraits d'auteurs classiques, mais soudain il se met à raconter les expériences de quelques moines qui ont visité les îles Faroës, à cette date abandonnées par peur des pirates norvégiens, des « northmanni ». A travers son latin on peut cependant entrevoir les véritables îles Faroës, « habitées par des moutons et des espèces innombrables d'oiseaux de mer ». La cause de cette petite digression dans le monde réel, il la donne naïvement lui-même dans la phrase suivante : « nunquam las insulas in libris anciorum invenimus ». Mais sur la « insula scandinavia, il n'a d'autre chose à raconter que le vieil adage vénérable, qu'on trouve chez Soline, mais qui est probablement beaucoup plus ancien que cet auteur, « nihil enea magnum praeter ipsam ».

On peut expliquer cette absence d'intérêt pour des choses non irlandaises par le caractère spécial de leur société, extrêmement vieille, fort singulière, et à un certain degré, isolée. Elle fut une de ces sociétés peu nombreuses en Europe, qui n'étaient pas formées par l'influence romaine, et par là s'explique l'impression d'étrangeté qu'on reçoit de la vieille civilisation, de la vie et de la mentalité irlandaises. Leur conception de l'histoire s'était fixée et raidie dans un système artificiel, élaboré par leurs savants, et les récits des événements nouveaux furent réglés d'après ce modèle. Encore il faut ajouter qu'en général, la littérature irlandaise s'intéresse peu à la représentation pure et simple des événements, et s'occupe surtout du décor et des ornements. Cette tendance se dessine plus clairement dans la poésie, mais se retrouve aussi dans les œuvres historiques. Aux différents genres d'événements correspondent des collections de clichés litté-

Digitized by Google

raires ; un combat est toujours décrit en telle ou telle phrase convenue, un voyage de mer en d'autres phrases également traditionnelles. On a toujours prêtes des périodes ornementales qui finissent par brouiller ou voiler complètement ce qui s'est réellement passé. La description est souvent interrompue par des poèmes ou des morceaux rhétoriques exprimant les sentiments de l'auteur ou des personnages principaux. Ces poèmes mêmes sont extrêmement artificiels, et les événements n'y sont que légèrement touchés par des allusions souvent énigmatiques pour la postérité. Ce caractère de la tradition historique irlandaise apparaît surtout quand on le compare avec les vieilles sagas nordiques, qui forment sur presque tous les points un contraste diamétralement opposé.

On peut ainsi dire que la tradition sur les Vikings en Irlande a peu de traits concrets ; au fond, c'est une énumération analytique de dates, exposée dans une représentation artificielle et de parti pris.

C'est plutôt par la tradition légendaire qu'on peut comprendre l'impression profonde qu'y ont laissée les invasions ; il faut supposer que les époques importantes et décisives ont provoqué une ample tradition orale parmi les indigènes, ainsi que parmi les étrangers, et comme l'histoire officielle, pour ainsi dire, n'a pas voulu utiliser cette source, c'est dans les légendes et les récits qu'elle réapparaît. Les contours définitifs des événements sont complètement obscurcis, mais la tradition sur ces invasions s'est maintenue vivante jusqu'à nos jours.

La tradition légendaire irlandaise est extrêmement riche et curieusement originale, et on y trouve bien peu de ces lieux communs qui se retrouvent toujours dans les récits de la vie des héros dans les autres nations. Certes, quelques-uns de ces motifs-là, comme le jeune héros inconnu, qui va chercher son père, ou le combat entre le fils et le père qui s'ignorent, nous les trouvons chez les Irlandais. Le cycle le plus vieux des exploits des héros d'Ulster était déjà terminé quand arrivaient les Vikings, et c'est seulement dans les remaniements tardifs de ces récits que les invasions sont mentionnées ; mais l'autre cycle, la tradition de l'Irlande du

Digitized by Google

sud, sur Finn et ses héros, fut transformé par les impressions de l'époque des Vikings en un cycle national, et la raison d'être de ces héros fut de défendre les pays contre les envahisseurs. Cette idée fut développée jusqu'au bout en Écosse, où l'on raconte que cette troupe fut formée exprès pour repousser les Norvégiens. Et ce motif fut le dernier qui fut admis dans le cycle Ossianique; on n'y trouve jamais mentionnée la venue des Normands de l'Angleterre, quelques siècles plus tard. Mais il faut se rappeler qu'il ne s'agit pas ici d'histoire, ce sont des légendes; aussi on y trouve peu de détails historiques; le point de vue de la légende n'est point celui de l'histoire.

Si l'on passe à la tradition franco-normande, on constate que les rôles de l'histoire et de la poésie légendaire semblent presque invertis. Ici les chroniques sont pleines de faits concrets, tandis que dans la tradition héroïque on ne voit que des traces bien faibles des combats contre les Vikings. Cette tradition offre, par conséquent, peu de traits communs avec les traditions irlandaises, les motifs communs ne sont autres que ceux qui appartiennent à toutes les vieilles chroniques, comme par exemple les présages. Mais, tandis que chez les Français ces présages sont représentés comme des situations historiques, où par exemple l'empereur Charlemagne regarde par la fenêtre de son château les premiers navires des Normands, où le saint Ljudger voit des merveilles dans les cieux, en Irlande ce sont les saints, saint Berchan, saint Ciaran ou bien Colum Cille, lui-même, qui ont laissé des petits poèmes bien compliqués, prédisant les événements futurs.

Ce caractère de la tradition normande s'explique, par le fait qu'ici les étrangers n'ont point rencontré, comme en Irlande, une tradition historique développée et fixe. Selon les vieux écrivains, ils sont venus dans un paysage presque désolé — « terra desolata, militibus privat aratro non exercita » — comme le dit Dudon; une véritable « terra vacua » selon un autre. Et ce sont justement les nouveaux venus qui en ont fait une contrée populeuse d'où purent sortir quelques siècles plus tard de nouveaux flots d'hommes —

Digitized by Google

« minuendo domo multitudinis causa ». — Ici la tradition orale a pu plus facilement germer dans l'histoire écrite, la tradition des Vikings non moins que celle des indigènes, et y laisser son empreinte, bien qu'elle se cache dans le latin rhétorique des écrivains, et c'est justement cette empreinte de la réalité qui nous rend ces chroniques si précieuses.

On ne peut pas peut-être mieux démontrer cette différence qu'en rappelant les fortunes d'un moine irlandais, racontées par un homme du continent, et comme ce récit n'est pas si souvent cité, j'en voudrais donner les traits principaux :

L'homme s'appelait Findan et son pays d'origine était Leinster. Les northmanni paysans y sont venus pendant des années, et entre autres ils avaient pris la sœur de Findan. Suivant le conseil de son père, il avait pris quelques vaches, et, accompagné par des camarades et par un interprète, il va chercher les pirates pour racheter sa sœur; mais il fut attrapé lui-même par les Vikings, qui l'emmenèrent sur leur navire, qui était tout près, et il y passa toute la nuit, sans rien manger ni boire. Dans un conseil, le matin suivant, quelques-uns des pirates, « inspirés par Notre-Seigneur », comme dit le récit, décidèrent qu'il ne fallait pas saisir ceux qui venaient pour racheter des prisonniers et Findan fut délivré et échappa, bien que poursuivi par les Vikings.

Bientôt après il fut engagé malgré lui dans les luttes des chefs du pays, son père fut assassiné, et craignant que le jeune Findan ne conçoive des projets de vengeance, ses ennemis l'invitèrent dans un endroit près de la mer, où les Vikings le saisirent de nouveau; il fut vendu plusieurs fois et enfin à un Norvégien qui était en train de retourner dans son pays avec ses hommes et ses prisonniers.

Au milieu de la mer ils rencontrèrent un autre vaisseau norvégien, et un guerrier, au bord du navire où était Findan, héla les hommes de l'autre vaisseau pour avoir des nouvelles et indiquer dans quelles îles il serait profitable d'aller. Par hasard, l'interlocuteur fut reconnut par un homme de l'autre navire comme ayant tué son frère, et une mêlée générale s'ensuivit. Enfin le vent sépara les vaisseaux et Findan ayant pris part au combat fut en récompense délivré de ses chaînes. Les hommes ayant besoin de repos on cherche un port pour attendre un vent favorable. On débarque dans une des îles Orcades, et Findan, qui va explorer les environs, se cache dans une cave dont l'entrée est submergée par la haute marée. Les Norvégiens l'ayant cherché en vain finissent par s'en aller, et Findan est sauvé pour l'instant. Mais la petite île n'est

Digitized by Google

pas habitée, et Findan y passe plusieurs jours, n'ayant pour toute nourriture que des herbes.

Il a réussi à atteindre par la nage une autre île, chose que dans son vieil âge il regarda comme un miracle. Ici il trouva des hommes et parmi eux un religieux qui, ayant etudié en Irlande, connaissait la langue de Findan. Avec lui il passa quelques années mais ensuite il entreprit un pèlerinage et mourut vers l'an 900, comme abbé dans un couvent allemand.

Les expériences d'un Irlandais sont rendues d'une façon sobre et réaliste, et l'on sent qu'on se trouve ici tout près du récit oral. Le même caractère se retrouve souvent chez un écrivain comme Dudon, bien qu'il se serve d'un latin artificiel ; c'est pourtant lui qui a dépeint la première rencontre entre les Normands et les Français, et ayant laissé ses artifices, sa représentation de cet épisode avec ses questions et réponses courtes et significatives, font croire qu'on entend ici les paroles mêmes de la tradition des Vikings. En général, les écrivains s'intéressaient aussi à l'histoire des étrangers; on peut citer Orderic Vital qui a ramassé une foule de renseignements sur les nouveaux arrivés et sur leur patrie.

Un autre trait indiquant que dans les chroniques normandes on se trouve dans un milieu beaucoup plus proche de la tradition des pays du Nord, est le fait que les motifs stéréotypés qui appartiennent aux traditions de l'époque des Vikings de partout, de telle manière qu'on a parlé d'une « vikingasaga », d'un cycle de récits, d'où serait sorti par exemple le Saga de Ragnar Latbrole. Comme je l'ai déjà dit, on n'en trouve que des traces faibles dans les traditions irlandaises, mais en France ils apparaissent aux endroits les plus divers. On peut citer comme exemple une ruse dont on se sert pour prendre une forteresse ; le roi des Vikings fait répandre le bruit de sa mort et les assiégés voulant l'enterrer, lui donnent accès à leur cité. Le guerrier légendaire Hastings s'en est servi, aussi bien que deux rois danois, Robert Guiscard en Sicile, l'empereur Frédéric en Grèce, et le roi norvégien Harald dans son expédition légendaire aux pays méridionaux.

On pourra citer beaucoup de tels épisodes, mais point au caractère réaliste dont j'ai parlé ; ceci suffit pour prouver

Digitized by Google

l'existence d'une tradition vivante sur les Vikings et l'influence de cette tradition sur les écrivains qui entreprirent d'écrire l'histoire des pays normands. Le même contraste qui existe entre ces chroniques et celles d'Irlande, on le trouve entre les traditions épiques des deux nations, mais ici c'est la chanson française qui n'a presque rien reçu de récits de Vikings. Plusieurs savants, pour la plupart Danois, ont soutenu que l'ancienne poésie épique française s'est modelée sur la vieille poésie du Nord, mais on peut sûrement dire qu'en vérité le fait est, comme le précise Gaston Paris, que les Normands sont restés en général étrangers à « toute la formation de notre épopée ». Les échos de ces invasions de toute cette époque sont bien faibles, et dans les chansons le souvenir des Vikings est tellement peu distinct qu'on n'a pas pu les distinguer des ennemis traditionnels — les Sarrasins ou les Païens, de façon que dans une chronique on peut parler des « Sarrasins qui vinrent d'Angleterre ». Les autres ennemis ont subi la même transformation, exemple les rois saxons embrassant la foi chrétienne et abjurant Iervagant et Mahomet. Ainsi s'explique aisément le fait qu'on ne trouve dans cette poésie que bien rarement des événements et des noms nordiques.

Un tel cas se présente dans la chanson de Gormont et Isembart, où se cache le souvenir de la bataille de Saulcourt, où le chef des ennemis, Gormont, soit qu'il fût en vérité le héros légendaire Hastings, ou un roi danois venant d'Angleterre, fut vaincu par le roi Louis. Mais ce poème, tel qu'il existe maintenant, a été remodelé sur les autres chansons plus populaires, et Gormont est devenu « li reis Arabis », et ses guerriers « ture et persan et arabi », bien qu'eux aussi passent pour des « Ireis ». Aussi peu de souvenirs distincts se trouvent dans la chanson d'Aigvin ou la conquête de la Bretagne par le roi Charlemagne. Les ennemis s'appellent ici comme ailleurs Sarrasins, mais aussi « Norrois », ou « gens de Nort pais », et leur roi est peut-être un chef normand qui en 930 envahit la Bretagne. Au fond de la chanson existent peut-être des traditions locales, mais en général cette chanson n'est pas très vivante; Gaston Paris trouve qu'elle n'a pas

Digitized by Google

l'ombre véritable d'un caractère, et les événements y sont racontés sans le moindre relief.

En général, la comparaison que je viens de faire entre les traditions française et irlandaise peut se résumer ainsi : en Irlande, les guerriers du nord restaient, pour l'histoire, des étrangers terribles mais inconnus, mais vivaient d'une vie réelle dans les légendes, tandis qu'en France l'histoire les incorporait dans la tradition historique française en même temps que, dans les chansons françaises, leur destinée était de disparaître parmi les ennemis héréditaires, qu'on avait déjà tant chantés.

Digitized by Google

# SÉANCE D'HONNEUR DU MARDI 31 MAI

## A L'HOTEL DE VILLE D'EVREUX

## RÉCEPTION DE M. LE MINISTRE DE NORVÈGE

## DISCOURS DE M. LAIGNEL-LAVASTINE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE.

---

Monsieur l'Ambassadeur,

Au nom de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure et de ses divers présidents de section, M. de Mare pour la section d'agriculture, M. L'Hopital pour la section des belles-lettres et M. Jacques Hérissay pour la section des beaux-arts, j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue et de vous présenter dans cette salle même un fragment de l'effort fait par notre Société pour ce V[e] Congrès de la Fédération des Sociétés normandes.

Ce matin je devrais être à l'Hôpital Henry Roussel, où, comme membre du Conseil d'administration de la Société française d'hygiène mentale, je recevrais les neurologistes étrangers réunis à Paris à l'occasion des conférences européennes et latines d'hygiène mentale et de l'organisation du prochain Congrès international d'hygiène mentale, de même qu'hier soir j'aurais dû assister à la célébration du centenaire de Pinel, où un de mes collaborateurs, Jean Vinchon, a lu à ma place l'étude sur *Pinel médecin-légiste* dont j'avais été chargé. Je m'excuse de ces considérations personnelles, mais c'est pour mieux mettre en valeur l'estime dans laquelle je tiens votre précieuse visite.



Digitized by Google

Remarquez maintenant, mes cousins de Norvège, que notre génération actuelle et éphémère n'a pas voulu être seule à vous saluer. Nos Revenants, — ne craignez rien, — ne sont pas ceux de votre génial compatriote. Nous avons réuni ici nos ascendants, nos aïeules, en perruques poudrées de Louis XV ou de Louis XIV ou en costume de Henri II, comme mon ancêtre Bernard, qui vous sourit sous son chapeau de feutre avec aigrette. Notre pays est ainsi plus traditionaliste qu'il n'en a l'air, car, si les idées changent, les sentiments demeurent. C'est pourquoi je suis sûr que M. Christiansen découvrirait dans le folklore normand des souvenirs du folklore norvégien. Ainsi dans les alluvions profondes de la psychologie ethnique nous retrouverions la parenté de race qui fait qu'aujourd'hui j'ai un particulier plaisir à vous saluer au nom de la Société d'agriculture. Mes cousins de Norvège, soyez les bienvenus !

Digitized by Google

# LES INSTITUTIONS NORVÉGIENNES
## ET LA NORMANDIE

Par HALVDAN KOHT,

Professeur de l'Université d'Oslo.

C'est mon intention de dire quelques mots sur la possibilité d'une influence normande sur le développement des institutions de Norvège au moyen âge. Cette possibilité existe presque dès le premier moment, et lorsqu'on sait comment la Normandie, pendant plusieurs siècles, était dans le centre du développement politique de l'Europe, cela devient une tâche qui s'impose que d'étudier les courants qui peuvent mener de la Normandie vers la Norvège.

La constitution de la Norvège en un royaume a précédé de quelques dizaines d'années l'établissement du duché de Normandie. On a souvent supposé que déjà le premier roi de Norvège, Harald aux cheveux beaux, a pris l'administration carolingienne en modèle. Mais il faut admettre qu'on n'en a pu avancer des preuves bien concluantes, et encore on ne sait réellement que trop peu de positif sur l'administration du roi Harald pour pouvoir se prononcer avec confiance dans cette question-là.

Certainement, le royaume de Norvège a eu besoin de plus d'un siècle pour s'affermir en unité politique. Seulement, dès le règne du roi Saint-Olav (1015-1028), cette unité paraît établie et assurée. C'est lui qui a été vraiment le premier organisateur du gouvernement national, le fondateur d'une administration durable. Or, ici se pose, la première fois, la question d'une influence normande. Vous savez, — le fait

Digitized by Google

est attesté par votre Guillaume de Jumièges aussi bien que par les traditions les plus anciennes de la Norvège —, que Saint-Olav a reçu le baptême chrétien à Rouen deux ans avant qu'il se soit dirigé vers sa patrie pour s'en faire le roi. Il s'est mis au service du duc de Normandie, Richard II, et il a vécu à Rouen tout un hiver. Rien, donc, de plus probable que le jeune viking ait appris ici beaucoup de l'art de gouverner. Mais, de nouveau, nous n'avons pas de notions sûres pour en tirer des conclusions certaines.

Dans la première bataille navale par laquelle Saint-Olav a conquis le royaume, son vaisseau de commandement a porté le nom de *Karlshofùd*, tête de Charles, et on pourrait conjecturer que ce nom contiendrait un souvenir du grand roi-modèle français, Charlemagne, dont la mémoire vivait toujours dans les traditions normandes. Mais il est plutôt vraisemblable que le nom signifie simplement « tête d'homme », et, alors, la portée n'en est que de démontrer que Saint-Olav n'a voulu employer à son vaisseau la tête de dragon qui était le symbole païen.

Les sagas racontent que, un fils étant né à Saint-Olav, un de ses fidèles l'a fait baptiser avec le nom de Magnus, et, questionné sur la raison de donner au jeune prince un nom jusque-là inusité en Norvège au lieu du nom d'un des ancêtres, il a répondu qu'il ne connaissait pas de nom plus beau que celui de *Karlamagnùs*, Charlemagne. En vérité, le nom de Magnus était déjà auparavant en usage parmi les vikings norvégiens en Irlande. Mais il paraît bien probable que l'emploi de ce nom étrange remonte au souvenir et à la vénération de Charlemagne. Indirectement, du moins, l'introduction du nom Magnus dans la maison royale de Norvège fait témoignage d'une idée politique apportée de la France.

A vrai dire, ce que nous savons de l'administration même de Saint-Olav a un caractère trop général pour permettre une comparaison concrète et détaillée avec l'administration normande. Nous voyons qu'il a gouverné le pays à l'aide de grands féodaux qui ont exercé dans leurs districts le pouvoir militaire. En outre, il a placé dans toutes les fermes

Digitized by Google

royales des fonctionnaires d'un rang subordonné qui, tout en exploitant les fermes en métayers royaux, ont exercé en même temps un certain pouvoir de police et aussi, peut-être, ont demandé aux fermiers voisins des aides pour le roi lorsqu'il venait visiter ses fermes. Mais tout cela n'est pas autre chose que ce qu'on peut imaginer se former spontanément dans toute société d'une économie primitive, et la royauté de Saint-Olav n'a encore représenté qu'un niveau d'organisation assez rudimentaire.

Une véritable organisation politique de Norvège ne s'établit qu'au cours du XII^e^ siècle. Le grand fondateur du nouveau système administratif de la Norvège, c'était le roi *Sverre* qui, par la force des armes, se fit maître du royaume dès l'année 1180 et maintint son pouvoir jusqu'à sa mort, 1202. Il était ainsi un contemporain des derniers ducs de Normandie.

Généralement, on représente le roi Sverre comme un grand révolutionnaire qui causait un renversement complet du système politique de la Norvège, en faisant la débâcle aux anciens grands du pays. D'une certaine mesure, il accomplissait vraiment une révolution; mais celle-ci n'était pas du tout si absolue qu'on a voulu le dire. En étudiant les faits de plus près, on observera que la plupart des réformes administratives, introduites par cet homme remarquable, ont déjà été préparées ou commencées auparavant, surtout sous le règne de son prédécesseur, dépossédé par lui.

Qu'est-ce donc, alors, que l'œuvre du roi Sverre? En peu de mots, on pourrait dire qu'il a créé une administration locale, dépendante du roi, mais, tout de même, basée sur les principes féodaux. On a voulu prétendre qu'il a aboli en Norvège le système féodal, en y substituant un régime monarchique. Mais cette opinion ne s'accorde pas avec les conséquences elles-mêmes de son système. Il correspond beaucoup mieux aux faits de dire que lui, le premier, il a réglé le féodalisme norvégien.

Certes, il a fait de grands ravages dans les anciennes familles nobles qui avaient dominé le pays. Mais il ne les a point du tout exterminées. Au contraire, il les a fait

Digitized by Google

entrer au service de l'État d'une manière plus intime qu'auparavant. La réforme réelle, c'est qu'il a fait de la noblesse une noblesse royale, il a fait diviser le royaume non plus par égard aux anciens domaines des grands nobles, mais d'après un point de vue purement administratif, et il a mis ses fonctionnaires, chacun dans son district, comme représentants du pouvoir royal. Il convient d'ajouter que ces fonctionnaires entraient bien au système féodal ; ils réunissaient les pouvoirs civils et militaires, ils étaient les policiers de leurs districts, ils nommaient les membres des tribunaux populaires, et leurs salaires étaient une certaine part des recettes royales du district.

On ne peut échapper à l'observation que ce nouveau système administratif coïncide fortement avec les réformes mises en œuvre en Normandie par les ducs Angevins dès le milieu du XII^e^ siècle. Il y a même une correspondance d'apparition. Vous savez, et je m'appuie ici aux recherches approfondies de l'historien américain, M. Haskins, que, sous le règne de Geoffroi Plantagenet, dès 1144, le terme de *bailli* se rencontre dans les documents pour la première fois. Or, dès le commencement, ce terme, ou bien le terme correspondant de *minister*, ne signifie qu'un fonctionnaire dans un sens général, présupposé, ça s'entend, qu'il possède un rang moins élevé que le vicomte. C'est seulement peu à peu que la fonction du bailli se précisera. De la même manière, le terme norvégien du nouveau fonctionnaire royal indique d'abord simplement qu'il a une fonction, qu'il est au service du roi, mais qu'il se range au-dessous des anciens vassaux ; il s'appelle *syslemann*. Mais, justement dès le règne de Sverre, ce *syslemann* général devient *le* fonctionnaire royal avec des pouvoirs bien circonscrits.

En Normandie, l'administration par les baillis se superpose sur l'administration ancienne des vicomtes et des prévôts. Nous voyons cette nouvelle administration en pleine force dans les registres militaires de l'an 1172, et, au même temps, nous observons que la perception des impôts se fait par bailliages, non plus par vicomtés et prévôtés. La division administrative du duché est tout à fait transformée.

Digitized by Google

Ainsi, la réforme administrative qui s'accomplit en Normandie au cours d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années dès l'an 1144, se trouve répétée en Norvège dès l'an 1180. Encore il faut mentionner que ce même roi Sverre qui crée le sytème du *syslemann*, il a, lui aussi, institué le système de justiciers nommés par le roi, et vous savez que, de même, en Normandie, le duc Henri II commence d'expédier des justiciers royaux dans le pays. C'est un autre parallèle très frappant.

Aujourd'hui encore, c'est une question ouverte de savoir si, actuellement, les rois qui ont commencé cette transformation administrative de la Norvège, ont été les élèves directs ou indirects des ducs de Normandie. Mais il convient de rappeler que la Norvège du XII^e^ siècle entretenait des rapports très vivants avec l'étranger et surtout avec l'Angleterre, unie à la Normandie, et la France. Je ne vais pas détailler ici tous les faits qui attestent cette constatation. Je ne désire que de relever l'observation générale que l'art norvégien de ce siècle-là est évidemment influencé pour beaucoup de l'art normand. La littérature normande, aussi bien, était connue en Norvège. Et il y a aussi des faits qui laissent croire à une influence d'institutions normandes aux institutions norvégiennes. Récemment, un historien norvégien à émis l'hypothèse que la ville de Bergen, à la côte d'ouest de la Norvège, a été le premier port de l'Europe du Nord ayant le droit d'étape. Bergen semble avoir obtenu son monopole de commerce étranger au cours du XIII^e^ siècle, et un monopole de telle sorte était à ce temps-là une nouveauté à l'Europe du Nord. Or, les historiens normands savent très bien que, déjà dès le commencement du XII^e^ siècle, Rouen était un port monopolisé quant au commerce sur l'Irlande et quant au commerce étranger de la vallée de la Seine. Le droit d'étape, à l'Europe du Nord, est donc établi en Normandie comme un principe nouveau, et, si Bergen sera le second port de cette partie du monde obtenant un monopole pareil, il ne semble pas douteux qu'il faut admettre ici une imitation de Rouen.

Ce parallèle parle assez hautement en faveur de la théorie

Digitized by Google

d'une influence réelle des réformes administratives de Normandie sur le développement correspondant en Norvège. J'ai déjà fait remarquer que la réforme en Norvège commence de se faire valoir modestement sous le règne du prédécesseur du roi Sverre, vaincu et dépossédé par lui. Or, ce prédécesseur était alors un roi enfant, dirigé en partie de son père, un des grands barons du pays, et en partie de l'archevêque de Nidaros, tous les deux des hommes politiques de premier ordre, et tous les deux en pleine connaissance des États étrangers. Le père du roi avait conduit une croisade jusqu'à la Terre sainte. L'archevêque de Nidaros avait vécu pendant des années à Rome, et il entretenait des rapports particuliers avec le Saint-Victor à Paris. C'est lui qui introduisit le style gothique normand dans l'architecture norvégienne, et, sans doute, il était pour beaucoup dans la préparation de la nouvelle administration civile dans son pays. Le roi Sverre, le vainqueur dans la lutte civile, était en alliance intime avec le dernier duc de Normandie, Jean sans Terre. Il est bien concevable que l'idée fondamentale de la réforme administrative en Normandie soit venue à la Norvège par la voie de l'Angleterre. Mais, qu'il y ait eu un rapport réel des réformes établies dans les deux pays, je crois qu'il faut en affirmer non seulement la possibilité, mais vraiment la vraisemblance.

Le règne du roi Sverre constitue le point tournant de l'histoire norvégienne au moyen âge, et il paraît donc que, quant à la transformation fondamentale accomplie par lui, la Norvège doit une grande part de l'honneur à la Normandie.

Digitized by Google

# SOMMES-NOUS DANOIS OU NORVÉGIENS?

Par M. le Marquis de SAINT-PIERRE.

## I. — LE SOUVERAIN

Il y a eu en Normandie des Norvégiens, des Danois et des Suédois. Cela n'est plus contesté par personne, et la répartition systématique des colonies scandinaves est définitivement abandonnée. Toutefois il est acquis que les Suédois, chez nous comme en Islande, aux Orcades, en Irlande ou en Grande-Bretagne, ne sont venus qu'à titre individuel — généralement mêlés aux Norvégiens plutôt qu'aux Danois — et non en troupes organisées, leur effort principal étant dirigé vers la Russie. Restent les Norvégiens et les Danois, qui, eux, sont venus sur les côtes occidentales de l'Europe en bandes nombreuses.

Sommes-nous Danois ou Norvégiens?

Évidemment, la question n'a pas pour nous l'importance qu'elle revêt aux yeux des Scandinaves, mais elle a atteint chez ceux-ci un tel degré d'acuité que les Normands ont le devoir d'entrer en lice et d'arbitrer impartialement les belligérants; il n'y a en jeu pour eux aucun intérêt d'amour-propre national.

Deux questions se posent à nous, absolument indépendantes, et l'on aurait le plus grand tort de les confondre : celle de l'origine de Rollon, premier comte des Normands, et celle de la répartition sur notre territoire des contingents norvégiens et danois, venus chez nous avant lui, avec lui, ou après lui.

Digitized by Google

*
* *

Seul, le problème de l'origine de Rollon a été jusqu'ici l'objet de discussions passionnées. Longtemps, tout le monde avait été d'accord sur l'origine norvégienne de notre premier souverain, affirmée par les Sagas norvégiennes, par l'histoire de Norvège écrite aux Orcades et par le Landnâma Boc islandais, confirmée par de nombreuses sources plus lointaines et moins directes, et admise par les Danois eux-mêmes, au moins tacitement. Mais en 1865, M. Lair a donné dans la Collection des Antiquaires de Normandie une édition de notre premier chroniqueur normand, Dudon de Saint-Quentin, précédée d'un éloge systématique de l'œuvre de ce bon Doyen, jusque-là passablement décriée.

Depuis, M. Joret s'est fait chez nous le champion de la version de Dudon, opposée aux documents norois, comme ami et disciple du grand historien danois Steenstrup.

Je vous renvoie pour l'histoire de cette âpre querelle à l'excellente Étude critique sur Dudon de Saint-Quentin, due à M. Henri Prentout en 1916, et complétant ses études antérieures sur les origines de la Normandie, et notamment sa conférence du Congrès du Millénaire en 1911.

Avec le bon sens robuste et aiguisé que tous lui reconnaissent, il a conclu, contre M. Joret et la thèse danoise, en faveur de l'origine norvégienne de Rollon. Toutefois, son ouvrage ayant pour but la critique totale de l'œuvre de Dudon, M. Henri Prentout n'a pas attaché à l'étude de cette question une importance primordiale, et n'a pas abordé celle de la race normande, Dudon ne l'ayant pas traitée.

L'unique référence sérieuse des partisans de la thèse prodanoise est précisément l'œuvre de notre premier chroniqueur Dudon, qui a été copié ou amplifié par les chroniqueurs normands postérieurs ; il vivait au temps des deux ducs Richard, et a terminé son ouvrage avant 1026, au plus tard, soit un siècle environ après la mort de Rollon. Tous ceux qui ont eu le courage de le lire savent combien il est prolixe, prétentieux et imprécis, surtout en ce qui concerne les expéditions des Vikings et les débuts de Rollon. Beaucoup

Digitized by Google

de mots, peu de faits, encore moins de dates. N'étant pas normand, il ne sait rien de la Normandie, et doit prendre son bien où il le trouve. D'une part, il copie — souvent en les altérant gravement — les documents français préexistants (je vous renvoie encore à la savante Étude de M. Henri Prentout); d'autre part, il nous apprend lui-même que son principal informateur normand est un personnage puissant de la cour ducale, Raoul d'Ivry. Il y a donc lieu de tenir un compte important de l'intervention de ce comte d'Ivry comme inspirateur de Dudon. Or, pour M. Joret comme pour M. Walberg qui a défendu la thèse pro-danoise au Congrès de 1911, Raoul d'Ivry est le petit-fils de Rollon. M. Prentout lui-même, qui a prouvé au début de son ouvrage sa connaissance de la généalogie de Raoul d'Ivry, se borne à constater plus loin « que Raoul d'Ivry était singulièrement négligent. car il ne sait pas qui est son grand-père, ou, du moins, il ne l'a pas dit à Dudon », et il perd son temps à discuter les arguments inopérants de M. Walberg, dont le charme l'a visiblement envoûté, malgré sa parfaite connaissance de la question.

Contrairement à l'opinion générale, Raoul d'Ivry, l'inspirateur de Dudon, n'était en aucune façon un membre de la famille ducale, encore moins le petit-fils de Rollon.

Son père? Un nommé Asperling, homme riche, fermier des moulins du Vaudreuil. Sa mère? La captive bretonne Sprote, concubine du duc Guillaume Longue-Épée, puis épouse d'Asperling. Raoul d'Ivry est comte par la grâce de son frère utérin, le duc Richard Ier; il lui est tout dévoué ainsi qu'à son fils, commande leurs armées et réprime durement les révoltes : tel plus tard Robert de Mortain sous Guillaume le Conquérant, qui fut lui aussi le frère légitime d'un duc bâtard, un militaire loyal et un détestable mari.

C'est un soldat de renom, mais un parvenu. Il n'a, dans les veines, aucune goutte de sang ducal, et peut-être même aucune goutte de sang scandinave. Sur les mœurs normandes, sur les légendes populaires relatives à l'administration de Rollon, il sait ce que tout le monde sait en Normandie et ce que Dudon, qui n'est pas normand, ignore. Peut-être même

Digitized by Google

est-il particulièrement instruit et singulièrement éloquent ; mais il n'y a aucune raison de supposer qu'il connaisse les ancêtres scandinaves de nos ducs, qui ne sont pas ses ancêtres. Et peut-on s'étonner que Dudon ait ignoré le père lointain de Rollon, alors qu'il s'est si lourdement trompé sur les alliances de Rollon en Normandie même, en faisant de lui, contre toute vraisemblance historique et chronologique, un gendre du Roi de France ?

*
* *

Voici en effet, débarrassé de son insupportable phraséologie et des inutiles ornements qui l'encombrent, le récit que Dudon dit tenir de Raoul d'Ivry :

Un homme très riche et très puissant — qui n'est pas nommé — habite le pays de Dacie et n'est le vassal d'aucun souverain. Il a conquis les pays voisins de la Dacie et de la terre des Alains. Il laisse en mourant deux fils, qui ont toutes les vertus, Rollon et Gurim. Un roi — qui n'est pas nommé — ayant appris que les deux frères recueillent ceux que lui-même condamne à l'exil et les enrôlent dans leur armée, leur déclare la guerre. Gurim est tué, Rollon s'expatrie. Il se retire dans l'île de Scanza, d'où un premier songe l'envoie en Angleterre ; de là un nouveau songe le pousse à partir pour le continent, en lui faisant prévoir sa grandeur future, et le roi très chrétien Alstemus lui fournit la flotte nécessaire.

Ainsi, nous sommes en pleine épopée. Les deux songes expliquent fort à propos les deux déplacements de Rollon, dont visiblement Dudon ignore les véritables causes ; ils ont l'avantage, en outre, de gratifier le pirate Rollon de l'auréole de la prédestination — n'oublions pas que l'ouvrage de Dudon est commencé pour son petit-fils et à la demande de celui-ci. Contre toute vraisemblance, Rollon est à Scanza l'ami d'un bon chrétien, et le roi danois d'Est-Anglie, Guthorm-Athelstan (Alstemus ?) est qualifié de très chrétien, plusieurs années avant sa conversion.

Quelque mince que soit notre confiance en Dudon de Saint-

Digitized by Google

Quentin, nous avons pourtant le devoir de discuter les trop rares renseignements précis qui se rencontrent dans cette partie de son œuvre. Or, Dudon ne donne sur la famille scandinave de Rollon qu'une seule précision, en lui attribuant pour frère un certain Gurim. M. Henri Prentout a fort judicieusement remarqué que Gurim n'étant pas un nom scandinave, doit correspondre à l'un des trois prénoms authentiques Grim, Gorm ou Guthorm. Danois et Norvégiens sont de son avis, mais personne, à notre connaissance, n'a jamais eu l'idée de rechercher si dans la généalogie norvégienne de Rollon, si détaillée et si complète, un contemporain de notre premier souverain a porté l'un de ces noms.

Reprenons cette généalogie dans le Landnâma Boc et dans la Saga d'Harald Haarfagr.

Rœgnvaldr, comte de Mœre en Norvège, est le fils d'Eysteinn Glumra, le petit-fils d'Ivarr, comte d'Uppland, et l'arrière-petit-fils d'Halfdan le Vieux — ce qui, entre parenthèses, fait remonter sa filiation deux générations plus loin que celle de nos rois capétiens ! C'est un très grand seigneur. Il a épousé Ragnhilde, fille de Hrolfr au Long Nez, et a eu d'elle trois fils : Ivarr, Hrolfr le Marcheur que nous appelons Rollon, et Thorer le Silencieux. Mais il élève aussi trois bâtards, nés d'une ou plusieurs esclaves : Hrollaugr, Einarr et Halladhr. Son fils aîné, Ivarr, accompagne le roi Harald dans une expédition aux Hébrides, et y est tué. Alors le roi donne à Rœgnvaldr, père du mort, comme prix du sang, entre autres territoires, les îles Orcades qu'il avait conquises, au nord de l'Écosse.

Rœgnvaldr les cède à son frère Sigurd, qui en devient le premier comte. Ce Sigurd devient un viking célèbre et conquiert une partie de l'Écosse, secondé par son fils Guthorm, qui lui survivra un an, lui succédera comme comte et mourra sans enfants. Il nous est ainsi révélé par la Saga d'Harald Haarfagr que Rollon avait un cousin germain appelé Guthorm ; qu'il était l'héritier du comte régnant de ces îles et de cette côte de l'Écosse, où précisément Rollon s'est réfugié, une fois convaincu de vol à main armée et mis hors

Digitized by Google

la loi en Norvège ; enfin qu'il mourut sans postérité, ce que Dudon fait entendre de son Gurim.

Quel sera le successeur de Sigurd et de Guthorm aux Orcades ? Ivarr est mort. Hrolfr est banni. Thorer, gendre du roi Harald, doit succéder à son père comme comte en Norvège, où ses descendants connaîtront une brillante destinée et frôleront la couronne. Parmi les bâtards, Hrollaugr, qui ne s'entendait pas avec sa belle-mère, n'est pas sur les rangs, il émigrera en Islande et s'y établira, laissant une postérité qui est connue. Restent Einarr et Halladhr, qui sont candidats. Ce dernier une fois éliminé après un voyage aux Orcades, c'est Einarr qui sera choisi et qui sera jusqu'en 936, date de sa mort, le troisième comte des Orcades ; ses descendants et successeurs, vassaux des rois de Norvège, sont connus.

Rollon a été en Ecosse le frère d'armes de Guthorm, son cousin, du vivant du comte Sigurd. Nous savons qu'il a émigré de Norvège vers les Hébrides, sur les côtes de l'Écosse, et même qu'il a eu — probablement d'une Écossaise chrétienne — une fille appelée Catherine (Cadhlin), mariée au roi Biolan, dont la fille Nidhbiorg fut enlevée par un Viking islandais d'illustre famille, Helge Ottarsson : d'où nombreuse postérité islandaise de Rollon, donnée par le Landnâma Boc jusqu'à l'évêque Eysteinn, son huitième descendant en ligne directe.

Mais de ce que Guthorm a été le cousin germain et le frère d'armes de Rollon, et de ce qu'il a eu comme successeur immédiat le propre frère de Rollon, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il ait pu être désigné lui-même par Dudon comme frère de Rollon. A cette objection il est facile de répondre que les Vikings norvégiens ne se considéraient pas seulement comme frères lorsqu'ils étaient issus des mêmes parents, c'est-à-dire germains, utérins ou consanguins. Un Viking pouvait aussi, à la suite d'un serment réciproque et d'une cérémonie rituelle, adopter comme frère un autre Viking, qui devenait son « frère-juré » et que l'on appelait couramment son frère tout court. C'est ainsi par exemple qu'Ingolfr et Hlœrleifr, partis de Norvège et établis en Islande

Digitized by Google

en 874, et contemporains de Rollon, sont toujours qualifiés de frères par le Landnâma Boc, alors qu'ils n'étaient en réalité que cousins issus de germains, c'est-à-dire parents à un degré plus éloigné que Rollon et Guthorm. Les frères-jurés ne se quittaient guère; ils se prêtaient main-forte, et le premier tué devait être terriblement vengé par le survivant.

Rollon et Guthorm, cousins germains de naissance et frères d'armes, ont pu devenir légalement frères-jurés : et cette hypothèse explique le séjour de Rollon en Ecosse, de même qu'elle peut permettre de dater approximativement son départ de ce pays. S'il faut en croire la tradition fixant à l'année 872 la mort du comte Sigurd, son fils Guthorm serait mort l'année suivante, en 873[1]. Rollon étant mis hors la loi, ne peut se rendre aux Orcades, comté norvégien, et les expéditions de représailles faites sur la côte écossaise, du vivant même de Rollon, par le roi Harald, prouvent jusqu'à l'évidence que le premier des monarques norvégiens savait faire respecter et exécuter ses décrets, même dans ses possessions les plus éloignées. Rollon, rendu libre par la mort de son frère-juré, entre donc au service du Danois Guthorm-Athelstan, qui n'est pas encore chrétien, et que nous savons avoir été accompagné de troupes norvégiennes d'Irlande ; ses expéditions vers le sud donnent à Rollon l'idée de passer la mer et d'aller chercher fortune sur le continent. La date de 876, donnée par Dudon comme celle de la première apparition de Rollon sur nos côtes, n'est donc nullement invrai-

1. Cette date est contredite par plusieurs auteurs, notamment par Mr Collingwood qui, dans son intéressante *Scandinavian Britain*, parue en 1908, résume, outre ses recherches personnelles, les travaux du Viking-Club de Londres. Il propose la date de 888 comme plus conforme aux traditions celtiques et à la vraisemblance chronologique.

Nous devons reconnaître que l'adoption de la date de 873 pour la mort du comte Guthorm, cousin de Rollon, oblige à attribuer à Einarr, frère de Rollon, un règne de soixante-trois ans comme comte des Orcades, comparable à ceux de Louis XIV et de François-Joseph d'Autriche. Une autre objection a été tirée de la présence de Thorsteinn le Rouge aux côtés du comte Sigurd, mais les critiques admettent en général qu'il a été confondu par Snorre avec Eysteinn (fils d'Olaf le Blanc, roi norvégien de Dublin), mort en Ecosse en 875.

Digitized by Google

semblable, si l'on admet celle de 873 pour la mort de son frère d'armes Guthorm, comte des Orcades.

Quoi qu'il en soit, Guthorm a réellement existé, et rien ne s'oppose à ce qu'il ait été légalement le frère de Rollon. Il était authentiquement son cousin germain et a eu comme successeur historique le propre frère de notre premier duc. Quelque mal renseigné qu'ait pu être Dudon de Saint-Quentin, son récit est donc, pour le seul détail précis qu'il donne sur la généalogie de Rollon, un faible écho de la tradition norvégienne sur la famille de Rollon — écho écossais plutôt que norvégien.

Est-ce par ignorance qu'il n'en a pas dit plus long? Ou plutôt n'est-ce pas à la suite d'un veto du duc Richard, soucieux de cacher à son peuple la condamnation de son bisaïeul en Norvège, cause première de sa venue sur le continent? Il est compréhensible que Dudon ait eu le désir ou reçu l'ordre de ne pas ajouter aux tares connues de la filiation ducale en Normandie celle d'une origine aussi peu flatteuse!

Il suffit d'opposer le texte de Dudon aux détails si précis et si complets des textes scandinaves pour voir de quel côté est la vérité historique la plus probable, et le seul mot de Dacie, employé par notre chroniqueur pour indiquer la patrie de Rollon, ne saurait permettre aux Danois de revendiquer nos ducs comme des compatriotes. Les détracteurs des textes norvégiens et islandais les voudraient reléguer parmi les récits épiques et légendaires. Cette suspicion vise surtout les Sagas norvégiennes, recueillies au XIII^e^ siècle par Snorre Sturleson, car le Landnâma Boc islandais, rédigé par Are en 1148 et conservé par un manuscrit du début du XIV^e^ siècle, est un véritable catalogue des héros de l'Islande et des noms de lieux qui les rappellent, dans un style rude et même sec, qui écarte toute idée de légende.

Je ne saurais entreprendre, en présence des plus illustres et des plus compétents des historiens norvégiens, la critique des Sagas, encore moins leur défense. Qu'il me soit seulement permis de dire que les affirmations en apparence les plus téméraires des textes norois ont récemment trouvé leur confirmation. Telle la découverte de l'Amérique, cinq siècles

Digitized by Google

avant Christophe Colomb, qui est incontestable depuis l'identification aux États-Unis d'inscriptions runiques attestant le passage des Vikings. Tels aussi les exploits du Norvégien Harald Hardrad en Sicile et en Bulgarie au XI^e siècle, attestés par un manuscrit grec du Mont Athos retrouvé à Moscou, et pour lesquels il faut seulement faire la part de l'exagération patriotique qui accompagne tous les communiqués officiels.

Certes, les Sagas sont postérieures de plusieurs siècles à la fondation de la Normandie et aux exploits des Vikings. Si un chroniqueur normand antérieur d'origine scandinave nous donnait des ancêtres de nos ducs une généalogie comparable à celle des Sagas et du Landnâma Boc, il est évident qu'il nous faudrait la préférer à celle des documents norois.

Mais jusqu'à ce qu'un texte précis et sérieux puisse être formellement opposé à la tradition norvégienne, tardive peut-être dans son expression, mais d'une concision et d'une précision trop grandes pour être purement légendaires, nous ne pouvons que nous rallier à la thèse norvégienne de l'origine de Rollon ; seule elle lui donne des ancêtres, que ses détracteurs n'ont jamais pu situer, malgré tous leurs efforts, hors de cette magnifique côte norvégienne du comté de Mœre.

## II. — LE PEUPLE

Rollon a reçu du roi Charles le Simple en 911 les territoires formant les diocèses de Rouen, d'Évreux et de Lisieux, ou plus exactement un certain nombre de « pays » maritimes, avec le territoire de Rouen et les deux rives de la Seine[1]. Il

1. L'unité territoriale, à l'arrivée de Rollon, était, comme le prouvent les programmes d'inspection des « missi dominici », le pays, et non le diocèse. En fait, pour avoir le territoire immédiatement occupé par Rollon, il faut enlever au diocèse de Rouen le futur comté d'Eu, au moins en partie, et la totalité du futur comté d'Aumale, qui appartenait au Vimeu et aurait été cédé par la Flandre à la Normandie en 988 ; au diocèse d'Evreux le pays de Madrie, depuis Longueville, entre Seine et Eure ; au diocèse de Lisieux les doyennés de Gacé et de Montreuil, qui ne lui furent réunis qu'au XI^e siècle et faisaient alors partie de l'Hiesmois.



Digitized by Google

a acquis en 924 les diocèses de Bayeux et de Séez, et son fils Guillaume Longue-Épée s'est fait reconnaître en 933 la possession des diocèses de Coutances et d'Avranches, enlevés à la Bretagne.

L'admission de Rollon et de ses vikings au nombre des vassaux du roi de France était faite à deux conditions principales : leur conversion au christianisme, et l'obligation de défendre les côtes neustriennes contre toute nouvelle invasion étrangère. D'où pour Rollon, vis-à-vis de ses compagnons, une double et difficile tâche : tout d'abord les amener au baptême, puis les organiser en se faisant reconnaître pour leur comte et chef permanent, responsable de l'ordre vis-à-vis du roi.

L'on conçoit tout de suite la double objection que Rollon a pu faire à l'archevêque de Rouen qui servait d'intermédiaire lors des négociations franco-normandes. Que faire de ceux qui ne voudront pas se convertir ? Que faire aussi de ceux qui, après l'avoir nommé général en chef à titre temporaire en temps de guerre — conformément aux usages des Vikings —, ne voudront pas le reconnaître pour leur chef permanent en temps de paix ?

L'on conçoit de même l'embarras du roi de France. Il ne veut pas de sujets païens, car il aurait contre lui les évêques, c'est à-dire l'opinion publique de l'époque. Il ne se soucie nullement, d'autre part, d'avoir à entreprendre de nouvelles guerres contre les Vikings, puisque la paix avec Rollon a précisément pour but de les faire cesser. Après discussion il autorise Rollon à les lâcher sur la Bretagne insoumise : d'où cette légende tenace de la mouvance bretonne, accréditée par Dudon de Saint-Quentin et démentie par les faits.

Les Normands ne se feront pas faute de piller la Bretagne, car la Normandie est ravagée et dépeuplée, et il faut vivre. Ceux qui n'ont pas voulu se soumettre à Rollon peuplent le Cotentin, où ils ont organisé ou amélioré, comme base de départ ou de repli, un réduit fortifié, le Hague-Dike. Ils veulent rester des Vikings libres, tous égaux, ne reconnaissant un chef suprême qu'en temps de guerre. Et les tentatives du duc Guillaume Longue-Épée pour les soumettre, après

Digitized by Google

l'annexion officielle du Cotentin et de l'Avranchin en 933, se heurteront à une levée en masse qui mettra le duché en péril. Une terrible révolte armée déferlera sur la Normandie et ne pourra être réprimée que sous les murs mêmes de Rouen (935). Cette lame de fond sera suivie de nombreux et fréquents remous, et l'hostilité des Normands de l'ouest ne désarmera définitivement qu'après la célèbre bataille du Val-ès-Dunes, gagnée sur eux par le jeune Guillaume le Conquérant avec l'appui du roi de France (1047).

Deux motifs d'antagonisme entre les Normands de la Seine et les Normands de l'ouest, l'un politique, l'autre religieux. Les évêques de Coutances n'ont pu réintégrer leur diocèse qu'en 1022, soit plus d'un siècle après l'établissement définitif des Normands, et longtemps ils se plaindront de l'extrême médiocrité de leur clergé : l'on sait qu'il y avait des païens en 1047 dans l'armée de l'ouest, vaincue au Val-ès-Dunes. Pendant plus d'un siècle il y a eu deux Normandies, unies en droit après seulement vingt-deux ans de séparation officielle, mais en réalité toujours dressées l'une contre l'autre sous le moindre prétexte, tant que l'invasion étrangère n'était pas en jeu : Cotentin et Bessin d'un côté, bassin de la Seine de l'autre. Évreux et Lisieux, normandes dès la première heure, suivent le parti ducal et chrétien, mais nous y trouvons quelques échos des agissements intérieurs des païens, vite mis en minorité. Les évêchés méridionaux de Séez et d'Avranches sont occupés militairement, mais échappent presque entièrement à la colonisation scandinave.

Il faut reconnaître que si le premier comte des Normands, Rollon, s'est révélé un grand chef et un grand politique en osant et en réussissant une tâche qui pouvait sembler irréalisable, il n'était personnellement exemplaire ni du point de vue politique, ni du point de vue religieux. Lui-même était un révolté; il avait refusé de se soumettre aux lois de son pays, et en avait été chassé après un jugement le mettant hors la loi. D'autre part, il avait bien reçu le baptême à Rouen, mais pour être bien sûr de ne pas se tromper, à l'heure de sa mort, il faisait immoler des prisonniers chrétiens au dieu Thor, tout en dotant généreusement

Digitized by Google

les églises chrétiennes. A son exemple, beaucoup de Normands de la Seine n'étaient tout d'abord chrétiens que de nom : le baptême ne leur faisait pas peur. Certains Vikings avant 911 se faisaient baptiser dès qu'ils étaient prisonniers, à la fois pour recouvrer leur liberté et pour mériter la belle robe blanche des néophytes qu'ils rapportaient à leurs femmes en Scandinavie. Certains ont avoué avoir été baptisés vingt fois ! Le grief politique contre Rollon était plus grave que le grief religieux. Ces Vikings qui avaient pour la plupart quitté leur patrie, comme Rollon lui-même, pour n'avoir point à se soumettre à l'autorité croissante de leur monarque, ne se souciaient pas de renoncer à leurs chères courses et à leurs expéditions de pillage pour devenir des colons neustriens et, le cas échéant, des soldats du roi de France.

Si donc parmi les récalcitrants, il y a eu des païens fanatiques de toutes nationalités, il y a eu surtout des Vikings ne voulant pas reconnaître un comte pris parmi eux, au détriment de leur indépendance individuelle. Quels sont ceux qui ont pu le plus facilement accepter Rollon comme chef permanent ? Évidemment, tout d'abord ses vieux compagnons d'armes des Hébrides, d'Écosse et d'Angleterre, puis ses compatriotes norvégiens, qui connaissaient la grandeur de sa race. Les Danois venus avec lui, et plus encore ceux qui l'avaient précédé, ont été naturellement réfractaires.

Bien que Norvégiens et Danois soient en général confondus par nos chroniqueurs, il ne faut pas croire qu'ils se soient si bien entendus entre eux. Ils se sont battus avec acharnement pour la possession des royaumes de Dublin et d'York, et leurs établissements sont à peu près partout, en Grande-Bretagne, absolument distincts: Les chroniqueurs d'outre-Manche les appellent Galls Blancs (ce sont les Norvégiens) et Galls Noirs (ce sont les Danois), et les opposent fréquemment les uns aux autres. Et quand les rois norvégiens de Dublin posséderont le royaume danois d'York, ils s'intituleront, du vivant même de Rollon et de Guillaume Longue-Épée, « rois des Galls blancs et noirs ».

Le bon sens indique donc que, tout au moins en 911, les

Digitized by Google

Norvégiens ont dominé sur la Seine, les Danois dans le Cotentin, sous les réserves faites ci-dessus pour la question religieuse. Malheureusement, aucun texte ne permet de résoudre ce problème pour la Normandie. Force nous est donc de nous adresser à la toponymie normande, en la comparant à la toponymie britannique, où les colonies noroises sont moins mêlées et mieux connues.

* * *

L'étude des noms de lieux normands est bien curieuse. La plus fréquente des finales gallo-romaines, notamment, est toujours précédée d'un nom d'homme norois, à quelques exceptions près : « villa », quoique romaine d'origine, a obtenu tout spécialement la naturalisation normande, de préférence à toute autre [1].

Parmi les finales purement noroises, « bec » et « tot » ont souvent été considérées comme spécifiquement danoises. C'est une erreur. Dans l'Islande norvégienne, il est vrai, le mot « bekkr » (ruisseau) est remplacé par le mot « lœkr », mais on y trouve une localité appelée Kviabekkr, et le mot bekkr, bien loin de disparaître, y est devenu un mot noble réservé à la poésie. On trouve d'ailleurs indistinctement la finale « bec » dans les colonies danoises et norvégiennes d'outre-Manche.

Quant à la finale « tot », si fréquente chez nous, elle a été non seulement usitée par tous les peuples scandinaves, mais adoptée même par les Saxons : aujourd'hui encore, « toft » est un mot anglais. Toft, topt, tomt, signifiait en général terrain à bâtir dans la ville, ou emplacement d'une maison détruite dans la campagne. Plus exactement, il est impossible d'imaginer l'idée d'un toft sans l'idée de la maison passée, présente ou future qui en occuperait l'emplacement.

1. Dans « Les Vikings de l'Estuaire (de Trouville à Trouville) », nous avons proposé le rapprochement de notre finale « villa » avec le norois « hvîla », lieu de repos, ayant précisément le sens de notre mot moderne villa. Malheureusement, cette finale n'existe pas dans les noms de lieux scandinaves de l'époque des Vikings. Aucune preuve ne peut donc être donnée à l'appui de cette hypothèse.

Digitized by Google

Aujourd'hui encore, on montre en Scandinavie les anciens tofts — gamle tofter — où s'élevaient jadis des fermes noroises. D'autre part, l'on trouve dans le Domesday Book anglo-normand un certain Alured, tenant dans la ville de Lincoln trois tofts de terre (tres toftos terræ). En pays plat, il n'est pas nécessaire d'avoir un mot spécial pour l'emplacement d'une demeure ; mais il suffit d'avoir parcouru les fiords norvégiens et d'avoir admiré l'ingéniosité qu'ont mise les paysans à utiliser pour leurs demeures les moindres replis du rocher, pour comprendre que la préparation d'un établissement rural y nécessite de longs efforts de défrichement et de nivellement, et que le toft norvégien y est un endroit véritablement privilégié.

Dans la dévastation universelle des côtes neustriennes, en 911, toute ferme en ruines devant être réédifiée eût pu être appelée toft. Donc, les tofts sont plus nombreux qu'ailleurs dans les régions les plus dévastées, comme le saillant du Pays de Caux. Il est logique, d'autre part, que les Normands aient réservé le nom de toft aux localités qu'ils ne reconstruisaient pas encore, celles-ci étant naturellement les plus exposées aux nouvelles incursions maritimes possibles. Dans les régions provisoirement mal repeuplées, et notamment au Pays de Caux, les tofts se presseront donc tout particulièrement aux plus mauvais endroits, c'est-à-dire d'une part sur les côtes les moins hospitalières, d'autre part sur tous les points où manquent l'eau et le bois.

Que recherchent en effet les Vikings ? L'eau n'est pas seulement nécessaire à l'agriculture. C'est leur élément natif, et il ne faut pas croire Dudon quand il nous décrit naïvement ces pirates de la veille comme devenant du jour au lendemain de petits saints, par la grâce du baptême : l'autorisation plus ou moins formelle du roi de France leur a livré la Bretagne comme terre de pillage, ils en useront et en abuseront. Quant au bois, c'est le seul des matériaux de construction dont l'usage leur soit connu, tant pour leurs demeures que pour leurs navires : qu'on se rappelle plutôt l'effroyable déboisement de l'Islande par les colons norvégiens.

Il est très regrettable que nous ne possédions, dans nos

Digitized by Google

noms de lieux, aucune finale spécifiquement danoise. Par contre, nous avons une finale norvégienne absolument typique. Nos thuits sont des thveits norvégiens, correspondant aux thwaites britanniques. Thveit était un substantif féminin, correspondant à un verbe germanique que l'on retrouve chez tous les Germains du Nord (norois thveita, anglo-saxon thvîtan) avec le sens de couper, séparer en deux, la racine de ce verbe étant peut-être le nombre deux lui-même (allemand zwei, anglais two, scandinave to). Thveit est donc à l'origine l'action de couper ou de séparer, la coupure, et a été en fait employé dans les divers patois locaux des colonies norvégiennes d'outre-Manche avec les sens suivants : 1° abatis, défrichement, terre labourable conquise sur la forêt ; 2° ferme ou domaine situé entre deux bois ou forêts ; 3° domaine conquis sur le marais par desséchement et assainissement, terrain bas entouré de digues ; 4° par rapprochement et réunion des sens précédents, domaine comprenant à la fois une partie haute, en principe conquise sur le bois, et une partie basse, en principe conquise sur l'eau ; champ en pente, en bordure d'une rivière ou de la mer. Dans ce dernier cas, la maison se trouve à la crête militaire, d'où le colon peut surveiller à la fois ces deux portions de son domaine. Nos thuits, comme les thwaites anglais, répondent en général à cette définition, ou tout au moins à l'une des précédentes.

La nationalité norvégienne de nos thuits normands n'est pas discutable si l'on étudie avec soin les colonies noroises de la Grande-Bretagne. L'examen de la carte de ces colonies, établie par M. Collingwood en 1908 pour sa « Scandinavian Britain », et l'historique succinct qu'il donne de ces colonies permettent, en effet, un certain nombre de conclusions, en négligeant ce que cet intéressant ouvrage a parfois d'un peu systématique, et ce qui relève du seul domaine de l'hypothèse.

D'une manière générale, les Danois restent avant tout, après l'âge héroïque des Vikings, des soldats, alors que les Norvégiens deviennent presque instantanément des colons, ne se livrant aux occupations guerrières — ce qu'ils font,

Digitized by Google

eux aussi, fort bien — que s'ils sont attaqués ou menacés. Aussi les États danois sont-ils éphémères, et le plus durable d'entre eux, le royaume d'York, ne devra sa survivance qu'à sa soumission aux rois norvégiens de Dublin, de 919 à 954. Les Danois, qui partent d'un pays plus tempéré et plus riche, cherchent surtout le profit et exploitent le pays sans se laisser assimiler : ils ne peuplent guère que les côtes, ou se massent aux alentours des places fortes où ils peuvent se réfugier quand leurs sujets saxons se révoltent. Au contraire les Norvégiens, partis d'un pays plus rude et plus pauvre, Norvège, Islande, Orcades ou Hébrides, cherchent avant tout à devenir paisibles possesseurs de terres meilleures et à s'y installer comme agriculteurs. Leurs comtes des Orcades deviendront légalement, par alliance, comtes de Caithness au nord de l'Écosse, et les chefs norvégiens d'Irlande prendront pour longtemps le titre de rois ; mais partout ailleurs, en Écosse, au pays de Galles, en Cornouailles, les Vikings norvégiens s'installent par petits groupes ou même individuellement, et s'assimilent rapidement à la population celtique environnante. Ils sont admis, et quelquefois attirés — comme ceux du Wirral en l'an 900 — et ne sont jamais, comme les Danois, l'objet d'expéditions de représailles ou d'extermination.

Si nous reportons ces constatations sur notre Normandie, ce sont évidemment les Norvégiens qui vont accepter la suzeraineté française et coloniser les rives de la Seine, tandis que les Danois, moins agricoles et plus guerriers, vont continuer au Cotentin et en Bessin leur vie de Vikings conquérants et pillards. Nous avons quelques preuves de cette double tendance : nous savons par exemple que notre troisième duc Richard Ier avait été dans son enfance élevé à Bayeux, où l'on parlait encore la langue noroise, alors qu'en Haute Normandie personne ne pouvait plus la lui apprendre. Sans aborder l'étude des noms de personnes, nul ne contestera que les familles du Cotentin et du Bessin ont conservé le plus souvent la forme archaïque — noroise ou saxonne — des noms d'hommes, alors que depuis des siècles les Normands de la Seine ont adopté les finales françaises : l'on

Digitized by Google

trouve à l'ouest des Radulph, des Ernouf, des Ozouf, des Bardouf, des Bunouf, des Renouf, tandis que sur la Seine les mêmes noms sont orthographiés Raoult ou Rault, Ernoult, Auzoult, Bardoul, Bunoult, Renoult, comme en France. Il n'est pas jusqu'à la coiffe féminine qui en Haute Normandie s'effile à l'exemple du hennin français, alors qu'elle est restée, en Basse Normandie, large et évasée à son extrémité supérieure.

Il est particulièrement intéressant de rechercher les caractéristiques des colonies norvégiennes de peuplement, c'est-à-dire des régions britanniques où les colons norvégiens se sont établis dans des régions entièrement dévastées et à peu près privées d'habitants. Elles sont au nombre de deux.

La petite presqu'île du Wirral, au comté de Chester, avait été abominablement saccagée par le célèbre Viking Hâstein — celui que nous appelons Hasting. En l'an 900, Ingimundr, Norvégien de Dublin, expulsé de sa patrie avec ses compagnons, fut appelé par la souveraine saxonne de Mercie, Æthelfled, et chargé de repeupler, sous son autorité, cette région maritime, alors déserte. Les Norvégiens s'y établirent donc et y restèrent, s'accommodant fort bien de la domination saxonne. Parmi les nombreux noms de lieux norvégiens de cette région, il n'y a aucune localité appelée Thwaite, mais à l'extrême pointe, à Wallasey, l'on appelle encore « thwaites », dans le langage courant, les prés en pente bordant la mer.

L'autre colonie norvégienne de peuplement, beaucoup plus importante, comprend les comtés de Westmorland (qui porte un nom norois) et de Cumberland, et, entre eux, la presqu'île de Furness, au nom norvégien, dépendance du comté de Lancastre. Son histoire est un peu plus complexe. Dès 875, les Danois de Halfdan, premier roi d'York, avaient entièrement saccagé cette région sans s'y établir. La ville de Carlisle avait même été si bien détruite qu'elle ne fut relevée de ses ruines que deux siècles plus tard, selon Siméon de Durham, par le roi normand Guillaume le Roux, fils du Conquérant. Aussi cette terre désertique fut-elle pour les Norvégiens de Dublin et des îles ce qu'était l'Islande pour

Digitized by Google

ceux de Norvège. Révoltés et bannis y affluèrent. Lors de la grande expédition de représailles du roi norvégien Harald Haarfagr contre les Vikings des Orcades et des Shetlands, sa flotte avait poussé ensuite jusqu'aux Hébrides et même jusqu'à l'île de Man ; mais les Vikings fugitifs, et avec eux la presque totalité des habitants, épouvantés, avaient pris la mer avec leurs familles et leurs biens meubles, et abordé sur la côte de la Grande Ile. Les Norvégiens des Iles et de l'Irlande ont ainsi peu à peu repeuplé la contrée. Ils en ont expulsé les Saxons vers l'an 910, mais ont dû reconnaître comme souverain le roi Édouard en 924, après la soumission des Danois de Northumbrie. La colonisation norvégienne a continué, là comme ailleurs, sous la domination saxonne, d'ailleurs purement nominale, les immigrants soutenant tour à tour les uns contre les autres les souverains ou prétendants saxons, danois ou celtes. C'est en 966 qu'une expédition de Thord Gunnarsson, ministre danois du roi saxon, pacifia le Westmorland, et en l'an 1000 que le roi saxon Æthelred soumit définitivement le Cumberland. Cette région est donc la plus purement norvégienne de l'Angleterre. Elle nous offre non seulement un nombre considérable de noms de lieux norois, mais, dans son dialecte local, une curieuse survivance de la langue des Vikings. Parmi les trente-deux expressions paysannes citées par M. Collingwood comme provenant de la langue noroise, quelques-unes sont juridiques — les Norvégiens, comme les Normands, aiment la procédure ; mais la plupart sont purement agricoles, alors que les mots guerriers ou sportifs du dialecte local sont tous d'origine anglo-saxonne. Ce qui prouve, encore une fois, l'extrême aptitude des Vikings norvégiens, même les plus belliqueux et les plus indépendants, à la colonisation.

Dans cette région commune à trois comtés, il existe une soixantaine de noms de lieux, anciens ou modernes, se terminant en thwaite, et c'est le seul endroit de l'Angleterre où ils se pressent ainsi. Je me contenterai de citer Langthwaite, Walthwaite et Brakenthwaite, qui correspondent à nos hameaux cauchois de Longthuit, de Vautuit et de Braquetuit. Mieux encore : le mot thwaite y est resté dans le lan-

Digitized by Google

gage courant, avec les divers sens indiqués plus haut.

Par contre, dans tout le vaste territoire soumis aux Danois, il n'existe qu'un seul Thwaite, près de Bungay, sur les confins du Norfolk et du Suffolk — juste pour nous permettre de dire que l'exception confirme la règle. Remarquons son isolement et le fait qu'il n'est pas, comme les précédents, employé en composition, du fait précisément de son caractère exceptionnel : c'est une colonie norvégienne isolée. Si cette région a constitué un royaume danois, puis dès 940 un grand comté saxon, il ne faut d'ailleurs pas oublier que la grande invasion danoise de 870 était soutenue par le roi norvégien de Dublin, Olaf le Blanc, et que quelques Norvégiens isolés ont pu, de ce fait, rester en Grande-Bretagne danoise.

Si le mot thveit ou thwaite n'est plus couramment employé que dans les colonies de peuplement purement norvégiennes, et si nous trouvons en Angleterre norvégienne une soixantaine de thwaites contre un seul en Angleterre danoise, il nous faut bien conclure que notre mot thuit, qui en est la forme normande, est norvégien et non danois, au moins à l'époque des Vikings, ce nom commun n'étant passé dans le dialecte danois qu'à une date ultérieure.

*
* *

Nos thuits normands peuvent être divisés en deux catégories.

Les premiers établissements norvégiens de ce nom, contemporains de Rollon, et peut-être même antérieurs en partie à l'an 911, sont des noms composés dont la finale est « thuit », le premier élément du mot étant soit un déterminatif du thuit — non commun ou adjectif — soit, plus rarement, le nom propre du Viking propriétaire. Il en est de même en Angleterre, et nous avons cité trois de ces noms comme se retrouvant des deux côtés de la Manche. Ils sont ainsi répartis chez nous : dix dans la partie centrale du pays de Caux, à mi-chemin entre la Seine et la mer ; trois dans le bassin de l'Andelle ; trois sur la rive gauche de la Seine,

Digitized by Google

entre l'Eure et l'estuaire ; quatre dans la basse vallée de la Rille ; deux dans la région de Honfleur [1]. Ces domaines étaient peu importants pour la plupart, et quatre seulement d'entre eux sont devenus paroisses : Bracquetuit, Veautuit, Bliquetuit et Tonnetuit. En dehors du bassin de la Seine, il n'y a pas un seul nom normand ainsi formé. Vingt-deux en Haute Normandie, pas un seul en Basse Normandie : la conclusion s'impose d'elle-même.

Puis le mot thuit est passé dans le langage courant chez les Normands de la Seine, malgré leur oubli du dialecte norois. De nombreuses localités ont été appelées « le Thuit », ce nom étant suivi parfois du nom du propriétaire au XI^e^ ou au XII^e^ siècle. Chose curieuse, il n'y a plus un seul de ces noms au Pays de Caux. On en trouve six sur la rive droite de la Seine, dans la région de l'Andelle, puis onze entre l'Eure, la Seine et la Rille, enfin un seul sur l'Estuaire. Contre ces dix-huit thuits de la Haute Normandie, il n'y en a que deux en Basse Normandie, à Boulon et à Audrieu, dans la région de Caen ; encore datent-ils du XII^e^ siècle au plus tôt, et leur proximité relative des frontières primitives de Rollon prouve que si l'usage courant du mot norvégien thuit avait quelque peu dépassé ces limites, du moins la zone d'influence danoise du Cotentin et de Bayeux s'était résolument refusée à l'adopter, même alors qu'il était usité dans le dialecte des Normands de la Basse Seine.

Il résulte donc de cette brève étude d'un seul mot normand, que les Norvégiens dominaient au temps de Rollon sur la Seine, alors que les Danois dominaient à l'ouest de la Normandie ; ce qui, tout en confirmant l'origine norvégienne de Rollon, et la conclusion *a priori* que nous pouvions tirer de

1. Il est très remarquable que dans le Pays de Caux, où le mot thuit n'est pas longtemps resté dans le langage courant, les noms de lieux se soient conservés assez correctement. Dans la vallée de la Rille, au contraire, ils ont disparu. Formetuit est devenu Saint-Laurent, à Corneville-sur-Rille. Apetuit est devenu le fief au Veneur, à Valletot. Brochestuit est devenu Brestot, à Toutainville. Seul, Haukesthuit (Haakonsthveit) est parvenu jusqu'à nous, mais sous la dénomination bizarre de Le Haut-Etui (ancienne vavassorie noble, sur Saint-Germain-Village et Toutainville).

Digitized by Google

cette origine, permet en outre d'expliquer la longue hostilité des deux Normandies.

Ce que nous savons par ailleurs vient encore à l'appui de cette répartition des contingents scandinaves sur notre territoire. La finale « bœr » (la lettre « r » du cas sujet disparaissait aux cas régimes et n'a donc pas subsisté), bien conservée en Suède, en Islande et dans la plus grande partie de la Norvège sous les formes « bœ » et « bo », est devenue « by » (prononcez bû) en Danemark et dans la partie de la Norvège plus spécialement soumise à l'influence danoise depuis la fin du moyen âge, c'est-à-dire dans la région d'Oslo-Kristiania, capitale politique, et dans celle de Trondhjem, capitale religieuse. « Bœr » signifiait ferme isolée, par opposition à thorp, village. Or nous trouvons au moyen âge, en Haute Normandie, un grand nombre de noms en « bœ ». L'orthographe moderne de cette finale est « beuf », car les Normands disaient — et beaucoup disent encore sur l'Estuaire — « un bœu » pour « un bœuf », en prononçant le singulier comme les Français ne prononcent que le pluriel. Belbeuf, Criquebeuf, Elbeuf (anciennement Welbœ), Marbeuf, Marquebeuf, Quillebeuf (anciennement Kilbœ), Yquebeuf, ont pour homonymes suédois Bjälbo, Kirkebo, Velebo, Marebo, Markebo, Kilbo, Ekebo. D'autres noms en « beuf » ont des homonymes anglais ou scandinaves en « by », attestant leur origine noroise. Dans l'évêché de Bayeux, il n'existe que Coulibœuf qui nous semble plutôt franc que norois[1], et le département de la Manche ne possède que Brébeuf, qui n'a pas d'équivalent scandinave. Au contraire, la finale danoise « bu », très rare sur la Basse Seine, se trouve plus souvent chez les Normands de l'Ouest, et l'on y rencontre même l'orthographe anglo-danoise à Hambye et Marquembye.

* * *

Nous craignons qu'on ne nous fasse dire ce que nous n'avons

1. Coulibeuf, que le professeur Longnon rapprochait de Kolebo, doit plutôt, en raison de la constance de la lettre médiane « *i* », être la cour d'un certain Lietbod : Cortis Lietbodi. Cf. Coulimer et Coulmer = Cortis Lietmari, Coulandon = Cortis Landonis, etc...

Digitized by Google

jamais dit. De ce que les Norvégiens et les Danois se sont séparés en 911, les premiers s'installant sur la Seine, les autres en Cotentin et en Bessin, il ne s'ensuit nullement que tous les Hauts-Normands fussent norvégiens, et les Bas-Normands danois. D'abord — nous le répétons encore une fois — la question de race se compliquait de la question religieuse. Certains Vikings danois, plus ou moins christianisés, ont dû se rallier à Rollon; dès 906 le roi danois d'Est-Anglie, Guthorm II, avait accepté le baptême et l'avait imposé à ses sujets, en exécution d'un traité analogue à notre convention de Saint-Clair-sur-Epte en 911. Réciproquement, il y avait certainement des païens rebelles parmi les Norvégiens.

Enfin et surtout, il est bien évident que les compagnons de Rollon n'ont pu suffire à repeupler la Normandie. Les premiers ducs normands, par une administration très ferme, ont doté leur province, sinon de lois écrites, au moins de coutumes plus avancées que celles de la France voisine, et ont ainsi favorisé l'immigration nécessaire. L'ordre régnait, durement maintenu au prix d'un effort constant. Si l'on étudie du point de vue purement scandinave quelle a pu être cette immigration, il est bien évident qu'elle a été surtout danoise, et que ce sont les Danois qui ont afflué dans les domaines restés libres, pour la plupart encore en ruines. Au temps de Rollon et de Guillaume Longue-Épée en effet, les comtes des Orcades, de Caithness et des Hébrides, les rois norvégiens de Dublin sont tous libres et puissants; les Vikings norvégiens de la côte occidentale anglaise sont plus ou moins assimilés, et laissés en paix. Au contraire, les trois États danois — royaume d'Est-Anglie, république des Cinq Burghs, royaume d'York — sont en pleine décadence.

Le royaume d'Est-Anglie, qui a perdu l'Essex, a dû accepter la religion chrétienne en 906 et conclure un traité avec le roi saxon du Wessex. De 913 à 917, le recul des Danois s'accentue. En 917 le comte danois Thorketil et ses barons doivent accepter la domination saxonne. C'étaient là les premiers vassaux scandinaves des Saxons, comme tels jugés indésirables. Aussi Thorketil et ses compagnons, vivement poussés au départ, vinrent-ils tout naturellement en Nor-

Digitized by Google

mandie. Puis la progression saxonne continua et le royaume s'effondra, ce qui entraîna sans doute une nouvelle et plus importante émigration. Dès 940 l'Est-Anglie, entièrement soumise, était érigée en province saxonne.

Au nord de l'Est-Anglie, la fédération des Cinq Burghs, vivement attaquée par les Saxons en 919, succombe rapidement; au bout d'un an, quatre sur cinq des cités étaient soumises, et Lincoln, la dernière, était pacifiquement annexée par les rois saxons du Wessex en 921.

La même année 919 le royaume danois d'York avait aussi reconnu pour suzerain le roi saxon. L'annexion définitive ne fut reculée d'un demi-siècle que grâce à l'appel, par les habitants, des rois norvégiens de Dublin. Toutefois Norvégiens et Irlandais, s'ils n'ont pas fait aux Danois d'York une féroce guerre d'extermination, comme les Saxons en Est-Anglie et surtout contre les Cinq Burghs, ont certainement, du fait de leur établissement sur la côte ouest, refoulé les habitants et en ont pu contraindre, eux aussi, une partie à l'exil.

Où se sont établis ces Danois d'Angleterre, venus chez nous si nombreux ? D'une part chez leurs compatriotes du Cotentin et du Bessin, dont ils sont venus renforcer les effectifs. D'autre part, en Haute Normandie, dans les espaces non encore occupés. Ils y ont reçu les tofts non encore reconstruits par les premiers occupants. Il y en a un peu partout, mais surtout au Pays de Caux, qui, particulièrement dévasté, ne semble pas avoir été en faveur auprès des compagnons norvégiens de Rollon, et peut-être dans la région intermédiaire de Caen et de Lisieux, longtemps frontière militaire entre les deux Normandies[1]. Cela résulte de notre étude des thuits : nous

1. L'on peut retourner la réponse au problème posé, en ce qui concerne le Pays de Caux. Les Norvégiens de Rollon ne se seraient pas établis sur la côte cauchoise parce qu'elle était déjà en partie repeuplée — pour les meilleurs endroits — par des Danois établis là avant eux. Nous préférons notre hypothèse, en admettant qu'il y a eu certainement quelques colonies primitives scandinaves sur cette côte, mais qu'elle se prête peu à la navigation dans son ensemble, et qu'en raison de sa dévastation antérieure, elle était moins tentante pour les premiers arrivants, qui préféraient évidemment les bords de la Seine.

Digitized by Google

avons constaté que dans le seul Pays de Caux, les Normands de la Seine n'avaient pas conservé le mot norvégien thuit dans leur vocabulaire courant. Là, les colonies norvégiennes ne se sont pas étendues, étant limitées puis submergées par l'afflux danois, venu d'outre-Manche. Ces Danois du Pays de Caux étaient d'ailleurs parfaitement assimilés, et c'est un Danois de la Seine, appelé Bernard, qui sauvera la dynastie norvégienne en péril, pendant la minorité du duc Richard Ier, petit-fils de Rollon.

Tous, Norvégiens et Danois, étaient fiers de leur origine noroise, tel Roger de Montgommery se disant en plein XIe siècle, Normand issu de Normands. Beaucoup avaient deux prénoms, l'un chrétien qui était leur nom de baptême, l'autre païen qu'ils portaient dans la vie courante. Hrolfr, notre premier duc, n'est connu que sous ce nom, devenu Rou pour les Normands et Rollon pour les Français, bien qu'il ait été baptisé sous le nom de Robert, qu'il n'a jamais porté. Raoul, baillistre royal de la Normandie pendant la minorité du duc Richard Ier, était plus connu sous le nom païen de Thordhr, en normand Torte (nom contemporain de Rollon chez les vikings islandais). Enfin Richard Halduc, Haldub ou Haldup, fondateur de l'abbaye de Lessay au XIe siècle, était plus connu sous le nom païen de Thorsteinn (devenu Turstin, puis Toustain), et son fils Eudes se dit toujours fils de Thorsteinn et non fils de Richard. L'on comprend ainsi pourquoi la matricule de l'abbaye du Bec nous donne, même chez les moines, tant de noms purement païens. C'était une mode, et seuls les très grands seigneurs d'origine scandinave, comme les Montgommery, les Toeny, les Bertrand de Roncheville, les Montfort, ont à l'exemple de nos ducs porté des prénoms chrétiens dès la deuxième ou troisième génération. Une étude détaillée des prénoms norois est actuellement l'objet d'une thèse de M. Adigard des Gautries, qui travaille à la meilleure des sources, en Scandinavie même, et dont les conclusions permettront, autant que cela est possible, de fixer la proportion, par

En tout état de cause, cela ne change rien à nos conclusions sur la répartition dano-norvégienne des contingents scandinaves en Normandie.

Digitized by Google

région, des diverses nationalités originelles des premiers colons normands.

*
* *

Les recherches sur les immigrants norois en Angleterre et en Normandie permettent donc d'affirmer une fois de plus la nationalité norvégienne de Rollon. Ses compagnons, norvégiens en majorité — ses fidèles, comme les appelle Dudon, — ont reçu et colonisé les meilleurs endroits, la vallée de la Seine et celles de ses principaux affluents, Andelle et Rille, tandis que les Danois, boudant la dynastie norvégienne, peuplaient le Cotentin et ses abords, puis le Pays de Caux, c'est-à-dire les régions les plus dévastées en raison de leur situation maritime en saillie.

Dans nos veines coulent le sang norvégien et le sang danois, celui-ci probablement beaucoup plus abondant que l'autre. Mais il est certain que le nom de Normand, que les Vikings norvégiens se donnaient eux-mêmes, a été préféré à celui de Danois ; le nom même de notre race porte ainsi l'empreinte de l'origine norvégienne de ses premiers chefs.

Quelle que soit donc la proportion de sang danois, norvégien, franc, saxon et gallo-romain, entrée dans la composition de notre race aventureuse et prospère, n'oublions jamais que c'est à une dynastie norvégienne d'illustre origine que notre belle province a dû son unité définitive et sa glorieuse destinée. Allons en Norvège et prenons le temps de visiter la jolie station de Molde et le site exquis du Romsdal, centre de l'ancien comté de Mœre, d'où est parti l'illustre rebelle Rollon, notre grand ancêtre et fondateur.



Digitized by Google

# BANQUET

## TOAST
## DE M. LAIGNEL-LAVASTINE
### Président de la Société Libre de l'Eure

Monsieur le Président,
Monsieur l'Ambassadeur,
Mes chers collègues, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de saluer à ce déjeuner, dans ce cadre simili-normand, non seulement vous tous, personnalités littéraires, scientifiques, administratives et politiques, mais aussi le baron de Wedel-Jarlsberg, ministre plénipotentiaire de Norvège, et deux des membres de la délégation norvégienne, M. Peter Krag, commissaire de la Norvège à la Chambre de Commerce internationale, dont nous apprécions si fort la généreuse activité ; M. Zachariasen, consul à Rouen ; M. Christiansen, le folkloriste bien connu ; M. Halvdan Koht, président de la Société historique de Norvège ; M. Harry Fett, conservateur du musée d'Oslo ; M. Magnus Olsen, le savant philologue d'Oslo ; M. Kaare Foss, mon collègue à l'Université de Paris. Je saisis aux ailes l'occasion volage de me faire de vous des amis, car vous avez l'an prochain à Oslo le VI[e] Congrès international des sciences historiques, et avec mes collègues, le professeur Glotz, de la Sorbonne, et Pirenne, de Bruxelles, au récent et premier congrès français des sciences historiques, nous nous

Digitized by Google

sommes occupés de venir nombreux dans votre lumineux pays.

Vous n'avez pas d'ailleurs de lumineux que la lumière, si pure, qui s'irise sur vos glaciers, dont les pieds baignent dans la mer. Vos dramaturges, vos poètes ont montré qu'ils étaient d'une race de navigateurs ; car ils ont des premiers plongé dans le subconscient pour en rapporter des formes psychologiques, qui, aux clartés de la conscience claire, étonnèrent d'abord, mais frappent aujourd'hui par leur vérité profonde.

En connaissance de cause, je tiens à resserrer nos liens familiaux. Nous sommes cousins par Rollon, que votre grand Harald-Harfager avait exilé. Il vint prendre des compensations en Normandie, et, à la barbe de Charles le Chauve — qui n'en avait d'ailleurs pas — il conquit le cœur de la belle Gisèle.

Nous n'irons pas dans votre pays avec de pareilles prétentions de réciprocité. Votre roi peut être tranquille ; dites seulement, Monsieur l'Ambassadeur, à Sa Majesté Haakon que des Normands réunis aujourd'hui à Évreux boivent respectueusement à sa santé et à celle de toute la Norvège, en attendant de le pouvoir faire à Oslo l'année prochaine. Nous y fêterons, en même temps que l'histoire et l'amitié franco-norvégienne, le centenaire de la naissance de votre génial Ibsen.

A Oslo en 1928.

Et vive la Norvège !

---

Nous donnons ci-dessous le texte intégral des discours échangés au banquet entre M. Tournoüer et M. le Ministre de Norvège :

## DISCOURS DE M. TOURNOUER

Monsieur le Ministre,

Accueillir Votre Excellence sur la terre normande, sur le sol que vos aïeux ont foulé, est assurément un privilège très enviable

Digitized by Google

de mes fonctions présidentielles. J'en sens tout l'honneur et tout le prix. Il m'est particulièrement agréable, croyez-le bien, de saluer en votre personne, au nom des Sociétés savantes de nos cinq départements, non tant le diplomate avisé et l'homme d'Etat éminent qui a si noblement servi son pays, que l'ami de la France dont la sage autorité, la rare distinction et l'amabilité constante ont su, depuis de longues années, attirer la confiance et gagner tous les cœurs. L'ami de la France ! Certes, vous ne renierez pas ce titre que vous vous êtes plu, en maintes circonstances, à justifier par des paroles et par des actes. N'avez-vous pas tenu, tout dernièrement encore, à vous associer, aux côtés des membres de notre gouvernement et d'un vaillant prince de l'Eglise, à l'émouvante cérémonie du relèvement de l'insigne cathédrale de Reims, ce joyau d'art sacré, cet écrin magnifique de nos souvenirs les plus précieux, qui incarne la patrie par les triomphes qu'elle a vus et par les assauts qu'elle a subis. Et aujourd'hui, vous nous apportez un nouveau témoignage de cet attachement fidèle, en venant présider une journée mémorable où les Normands veulent fêter leurs frères Norvégiens, vos compatriotes. Votre présence, Monsieur le Ministre, en souligne toute la portée, comme elle en rehausse tout l'éclat.

Nous la désirions depuis longtemps cette journée. Lorsque la Fédération, qui nous groupe ici, naquit à Honfleur, sous l'impulsion d'hommes bien inspirés, dont on ne saurait trop admirer les vues larges et l'esprit éclairé, elle commença, tout d'abord, à réaliser l'objet même de sa création, c'est-à-dire le rapprochement des sociétés laborieuses de notre vieille province, afin que, de leurs efforts combinés, émanât une force plus grande susceptible d'aider à leurs développements, et de défendre leurs intérêts les plus chers. Puis la pensée vint, tout naturellement, que, de par le monde, il est des pays auxquels la Normandie doit d'être la Normandie, des peuples qui nous gardent religieusement une amitié séculaire, et qu'il en est d'autres aussi où nous avons porté nos traditions, nos coutumes, jusqu'à notre parler, dont le cœur bat toujours fortement pour la mère-patrie. C'est pourquoi nous avons ouvert plus grandes nos portes, consacrant, l'an dernier à Saint-Lô, sous les auspices de son digne représentant, l'honorable Philippe Roy, l'entrée du Canada dans notre Fédération; c'est pourquoi maintenant, nous ajoutons, si je puis m'exprimer ainsi, un nouveau fleuron à notre couronne, en acclamant sous votre haut patronage, Monsieur le Ministre, l'adhésion des descendants des vieux Vikings.

Notre appel a été entendu puisque d'Oslo nous arrivent le grand historien président de la Société historique norvégienne, et de la société internationale d'historiens, M. Koht; le folkloriste averti, M. Christiansen; le philologue qui fait autorité, M. Magnus Olsen,

Digitized by Google

savants et professeurs éminents qui viennent nous apporter tout à la fois le salut de leurs collègues, le fruit de travaux qui regardent nos deux patries, et par-dessus tout les marques d'une sympathie qui nous touche profondément. Soyez-en remerciés, Messieurs, et permettez-nous de vous compter désormais au nombre de nos collaborateurs dans la grande œuvre régionaliste que nous poursuivons. Le terrain était d'ailleurs admirablement préparé pour une semblable rencontre. Deux d'entre vous, non des moindres, attirés par une sorte d'atavisme qui se manifeste chez les peuples comme chez les individus, ont pris part, dès le congrès d'Alençon, à nos assises provinciales. Ils ont bien voulu s'y trouver chez eux et nous les avons considérés comme des nôtres, tandis que là-bas, notre zélé confrère, M. Adigard des Gautries, servait notre cause, en Français aimant la Norvège. Dès lors le trait d'union était formé, il ne s'agissait plus que de le sceller par un échange cordial et solennel. Nous le devons certainement à M. Magnus Olsen et à M. Kaare Foss, le distingué lecteur de notre Sorbonne. Sans eux, nous n'aurions rien réalisé. Ils sont aujourd'hui à l'honneur.

A côté de ces personnalités, nous en voyons d'autres — et nous les accueillons avec le plus vif plaisir — qui participent plus étroitement à notre vie intellectuelle et économique ou qui se font les champions dévoués de nos intérêts réciproques en maintenant entre nous des relations constantes : MM. les consuls de Rouen, de Nantes et de Honfleur; M. Lescoffier qui représente si bien l'alliance franco-norvégienne dont le président, M. le sénateur Honnorat, n'a pu, à notre grand regret, être des nôtres; M. Bellé, proviseur du lycée Corneille de Rouen, le bienvenu parmi nous, et MM. Aagaard, représentant du club norvégien, Ganger Rolv, du même lycée, auquel nous sommes heureux de dire, avec un sentiment de fierté, toute la joie que nous éprouvons à rencontrer chez ses camarades et chez lui, à côté de l'amour de leur « belle et bonne Norvège », comme ils la nomment, un attachement sincère à la terre qu'il nous plaît à nous aussi de qualifier de « douce et belle France ». Lorsque je lisais, non sans émotion, les devoirs que M. Diard, leur maître, a eu l'initiative heureuse de nous envoyer, échos des impressions de ses élèves sur leur propre pays où tout est magie dans une nature merveilleuse qui reflète si limpidement l'âme des ancêtres, et sur notre capitale normande où tout parle de nos traditions et de notre génie, je me disais que ces deux nations étaient bien faites pour se comprendre, imprégnées toutes deux de l'arome de leur passé glorieux.

Aussi, Messieurs, Evreux a tout mis en œuvre pour vous recevoir dignement. Elle a délégué le chef autorisé de son département M. Zévort, que nous ne saurions trop remercier d'être venu avec tant d'empressement, à cette table hospitalière; et son premier adjoint, M. le député Chauvin, alliant à la bonne grâce et à la plus

Digitized by Google

parfaite courtoisie, l'art de mettre à l'aise ses hôtes et de satisfaire à tous leurs désirs. La municipalité seconde en cela la Société libre de l'Eure, dont je salue le président, trop éphémère, mais fils du terroir, le mieux choisi pour l'honorer et la diriger, M. le Dr Laignel-Lavastine ; le vice-président, M. le député Join-Lambert, dont le nom est populaire dans l'Eure, et le secrétaire perpétuel, M. Doucerain, qui sait habilement maintenir les vieilles traditions de l'un des plus vastes groupements de la province, en assurant sa pérennité avec une maîtrise des plus averties.

Merci encore à vous, Messieurs, qui représentez les arts, les lettres, l'industrie et le commerce de votre belle cité. Votre présence est significative à un congrès comme celui-ci qui fait appel à toutes les bonnes volontés, à tous les concours.

Les arts s'expriment en particulier d'une façon saisissante dans ces expositions rétrospectives, d'art normand et d'artisanat, que nous irons, dans un instant, visiter, dues à l'initiative et à la diligence de MM. Jacques Hérissay, Georges Menon, Lamiray, Baudot, Edmond Hée, Lemaire et Son, et à d'autres encore. M. Paul Léon, qui ne manque jamais une occasion de témoigner à notre Fédération son intérêt et son appui, a bien voulu faire coïncider avec la visite norvégienne celle de M. l'Inspecteur général des Beaux-Arts, Arsène Alexandre, ce fin lettré dont nous connaissons tous la compétence et la plume autorisée. C'est une bonne fortune de le posséder et je le lui dis en toute sincérité.

Je crois, mes chers confrères et délégués de nos sociétés normandes, m'être fait, comme vous le souhaitiez, l'interprète de vos sentiments de gratitude envers nos hôtes qui rivalisent d'amabilité et de sympathie à notre égard, mais ne dois-je pas aussi me tourner vers vous pour vous dire que votre participation à ce Congrès, qui marquera une étape heureuse dans l'œuvre poursuivie, est un encouragement réel pour ceux qui en ont assumé la direction. Les fondateurs de notre Fédération, tenus pour d'aucuns osés et entreprenants, ont voulu que notre province, qui occupe entre toutes une place prépondérante comme ancienneté, comme richesse du sol et beauté des sites, comme vie intellectuelle et productrice, ne restât pas en arrière des autres dans le grand mouvement régionaliste qui s'accentue de plus en plus, après tant d'hésitations. Ils ont compris que le moment était venu de grouper toutes les forces locales en un faisceau puissant, sauvegarde de leurs revendications légitimes auprès des pouvoirs publics, des traditions, des mœurs et des coutumes de la région, et cela, sans porter la moindre atteinte aux droits, à l'autonomie ou à l'action individuelle de chacune. Il n'est peut-être pas de pays où les Académies et les Sociétés savantes se soient autant multipliées et aient montré plus de vitalité que dans le nôtre. On sent toujours

Digitized by Google

planer sur elles l'influence du grand animateur, Caumont, qui est notre gloire et reste notre modèle, car, s'il suscita dans nos départements, et même au delà, un élan prodigieux d'activité intellectuelle et de patriotisme local, il eut, lui aussi, l'intuition du régionalisme, en voulant, par son Institut des Provinces, rapprocher tous les efforts naissants. Que de chemin parcouru depuis lors! Aujourd'hui le rêve s'accomplit en Normandie, et ailleurs. Et, ce que n'avait pu prévoir Caumont, voici que d'outre-mer nous viennent les mains tendues, d'autres pionniers, dont les origines lointaines se confondent avec nos origines, dont les aspirations se mêlent à nos aspirations.

Vous êtes, Monsieur le Ministre, l'artisan de cette alliance normano-norvégienne, ou, pour mieux dire, son rénovateur, car elle date vraiment du fameux pacte de Saint-Clair-sur-Epte, dont nous célébrions en 1911, à Rouen, le millénaire dans des fêtes inoubliables.

La journée du 31 mai 1927 aura, nous n'en doutons pas, son lendemain. Désormais unis dans la pensée d'un régionalisme intellectuel, nous travaillerons ensemble pour en assurer les bienfaits, la fécondité et la durée.

Je vous demande, Messieurs, de lever très respectueusement vos verres en l'honneur de l'auguste souverain de Norvège, Sa Majesté le roi Haakon, ami de la France, en sollicitant sa haute protection dans l'œuvre régionaliste que poursuivent nos Sociétés savantes étroitement unies.

Je vous demande de porter la santé de son éminent représentant, Son Excellence le baron de Wedel-Jarslberg.

Je bois à nos hôtes norvégiens, à la Norvège, à la France!

---

## DISCOURS DU BARON DE WEDEL-JARLSBERG

Messieurs,

Mes premières paroles sont pour vous exprimer mes remerciements de la réception que vous avez ménagée au représentant de la Norvège et des sentiments dont elle témoigne. Votre accueil empreint d'une si chaude sympathie et d'une cordialité si aimable me touche profondément, et soyez-en persuadés, il éveillera dans la cœur de mes compatriotes une reconnaissance émue.

Tous les Norvégiens demeurent attachés aux souvenirs qu'évoque le nom de votre belle province, et c'est pour nous une légitime fierté de constater que notre passé commun demeure vivant dans votre mémoire. Tous, nous aimons la France, mais à l'égard de la Normandie ce sentiment prend une qualité particulière. Nous

Digitized by Google

éprouvons pour vous l'affection que l'on ressent pour des parents. Aussi, le magnifique développement industriel, agricole et maritime que vous avez atteint nous remplit-il d'orgueil et d'admiration. Nous nous réjouissons de vos succès dans tous les domaines, de même que dans une famille unie on se réjouit des événements heureux qui viennent la visiter. Depuis onze siècles une étroite parenté ne nous unit-elle pas? Je dois confesser toutefois qu'elle ne s'est pas établie sans heurts. Lorsque, en 876, Rollon et ses compagnons d'armes remontèrent la Seine, ils arrivèrent en conquérants et s'installèrent sans permission dans cette belle partie de la France. Puis la paix s'établit, le duché de Normandie est fondé et les conquérants sont à leur tour conquis par la civilisation du pays sur lequel ils s'étaient établis.

Aujourd'hui les milieux coloniaux consacrent de longues discussions à la politique dite d'assimilation. La Normandie offre le plus ancien exemple de cette méthode. Rollon épouse une fille du Roi de France. Suivant son exemple, ses compagnons épousent des Françaises. En même temps, sous l'influence du milieu, les Vikings abandonnent les dieux de leurs ancêtres pour se convertir au Christianisme, et c'est ainsi que progressivement les envahisseurs se fondent avec les indigènes.

Je laisse aux historiens le soin d'élucider l'importance qu'a eue l'invasion nordique pour le développement du peuple de Normandie, mais je pense dans tous les cas pouvoir dire qu'elle a laissé des traces indélébiles. Encore aujourd'hui certains noms patronymiques ne sont-ils pas d'origine du Nord et la toponymie ne garde-t-elle pas des preuves éclatantes de l'occupation du sol par des gens du Nord? Combien de noms de vos villes, de vos villages, de vos lieux dits ont gardé la forme et l'assonance des vocables norvégiens! Enfin, dans le trait de votre caractère, nous nous plaisons à voir une survivance de la mentalité des anciens Vikings. L'esprit d'entreprise qui remplit toute la si glorieuse histoire de la Normandie n'est-il pas un atavisme hérité de Rollon et ses compagnons? La conquête de l'Angleterre, la fondation d'un royaume normand en Sicile, les entreprises si fécondes d'Ango au temps de François Ier, la colonisation du Canada, sont à cet égard des exemples illustratifs.

A travers les âges les Normands de France ont continué l'épopée maritime des Normands de Norvège.

Si nous avons collaboré au développement de votre beau pays, nous autres Norvégiens, nous sommes en revanche vos débiteurs. Au temps trouble du moyen âge, le duché de Normandie nous a donné la notion de l'unité politique. Au XIe siècle notre futur grand Roi, saint Olav, fit un long séjour à Rouen et y reçut le baptême. Cet événement a exercé une influence considérable sur le régime de mon pays. Frappé sans doute de l'ordre qui régnait dans le

Digitized by Google

duché fondé par Rollon et de la puissance acquise par le duc, de retour en Norvège, il décida de mettre fin à l'anarchie qui y régnait et y a introduit le christianisme. L'entreprise fut difficile, mais le succès couronna ses efforts. Ce n'est là qu'un épisode mais il serait facile de multiplier les exemples. Nos vieilles Sagas montrent la continuité des relations entre la Norvège et la Normandie, l'attrait qu'exerce sur les rudes populations du Nord la civilisation déjà élevée qui florissait sur les bords de la Seine dès le moyen âge. Rouen était alors pour nous un centre d'attraction. En 1257 la princesse Christina, fille du roi Haakon IV de Norvège, fut conduite en Espagne où elle devait épouser dom Filipe de Castille, par une grande ambassade à la tête de laquelle se trouva l'évêque Pierre de Hamar. La princesse norvégienne voulut passer à Rouen afin d'offrir un vase sacré à la cathédrale vénérée de la Normandie en souvenir de Rollon, un des ancêtres de sa famille.

Depuis, des siècles se sont écoulés, mais la tradition des rapports entre nos deux pays subsiste toujours en Norvège. Aussi bien lorsque à la fin de la guerre on décida la fondation d'une colonie scolaire de jeunes Norvégiens en France, il n'y eut chez nous aucune hésitation sur le choix de la province française où nos jeunes gens devraient poursuivre leur éducation. Tout le monde réclama la capitale de la Normandie comme siège de la nouvelle institution. Les parents avaient la sensation qu'au milieu de vous leurs enfants ne se trouveraient pas en pays étranger.

En associant la Norvège à sa fête, la Fédération des Sociétés normandes a ajouté un nouveau lien à ceux déjà si nombreux qui unissent nos deux pays et créé une nouvelle source d'affection entre eux. Aussi, lorsque vous avez eu la délicate attention d'offrir au ministre du roi de Norvège à Paris la présidence de cette belle fête, ai-je accepté avec empressement. J'avais à cœur de vous assurer que notre passé commun reste vivant dans notre mémoire, que notre attachement demeure, en dépit des ans et des siècles. J'avais à cœur de vous dire que d'un bout à l'autre de la Norvège nous faisons des vœux ardents pour la prospérité de nos cousins de France. Nous sommes toujours les premiers à applaudir à vos succès, et permettez-moi d'ajouter que nous en sommes fiers. Il nous semble qu'une toute petite parcelle de gloire rejaillit sur nous dans les triomphes que vous remportez.

Comme au temps des Vikings, les navires norvégiens sillonnent tous les océans. Aussi bien, en ce jour, dédié à la Norvège, ce n'est pas seulement de la mère-patrie mais encore de tous les coins du monde, qu'à travers les espaces marins nous venons vous apporter notre cœur et notre inaltérable dévouement.

Vive la Normandie! Vive la France!

Digitized by Google

SÉANCE DU MERCREDI 1er JUIN

# RAPPORT DE M. G. DIARD

PROFESSEUR AU LYCÉE DE ROUEN.

## NEUF ANS D'ENSEIGNEMENT AUX ÉTUDIANTS NORVÉGIENS DU LYCÉE « CORNEILLE » DE ROUEN

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Messieurs,

Neuf ans d'enseignement aux jeunes gens qu'envoie chaque année au Lycée de Rouen le Comité franco-norvégien, — années d'enseignement et de fréquentation quotidienne et amicale — permettent de formuler certaines constatations qui peuvent avoir quelque valeur, de ce fait que, d'un côté, une aussi longue pratique leur donne un peu d'autorité, et que, d'un autre côté, nulle part ailleurs, croyons-nous, pareil rapprochement n'a été tenté, commencé pendant la guerre et continué depuis avec un louable esprit de suite.

Dirai-je que ç'a été, pour un Normand, un bonheur d'en avoir été un des artisans ? Il a cru bien souvent reconnaître, à tel ou tel trait de caractère chez ces jeunes gens, — des cousins éloignés, — comme son compagnon, à Bayeux, lors des Fêtes du Millénaire, en 1924, le capitaine Loeken remarquait, sur le quai de la gare, encombré de Bas-Normands : « En regardant toutes ces figures, je crois être dans la région d'Oslo! » Si l'accoutumance n'émoussait les émotions, la

Digitized by Google

mienne serait celle qu'éprouva notre grand ami, le poète Beune, qui, solennellement reçu au Club Garger-Rolf, à l'automne 1924, proclamait, les larmes aux yeux, que ce jour serait pour lui inoubliable, et, après avoir déclaré sa belle adaptation de la « Saga d'Harald-le-Vaillant », embrassait le Président du Club.

C'est une jeunesse saine, curieuse et des mieux élevées que nous ont amenée des assistants de choix, M. Brylen, M. Krohn-Hausen, le capitaine Loeken, le lieutenant Hjelle. L'éducation de ces jeunes gens est achevée : la discipline est observée en classe, mais ce sont eux qui se l'imposent, comme des hommes faits; au milieu de la succession régulière des exercices, nous pouvons amorcer une causerie, un dialogue, nous pouvons même lancer une anecdote plaisante ou un jeu de mots qu'ils sont heureux de saisir; nous sommes sûr que l'intermède restera de bon ton, que le rire fusera sans excès et que le sérieux reprendra ses droits à notre gré. Et un an, deux ans après nous avoir quitté, ces jeunes gens nous témoignent un respect égal à celui du jour de la première rencontre. Leur sociabilité et leur bonne éducation les font d'ailleurs inviter cordialement dans la bonne société rouennaise; et ceux d'entre eux qui ont été amenés, à tel ou tel titre, dans telle ou telle circonstance, à prendre la parole en public, se sont toujours exprimés avec une sincérité évidente et une noblesse de sentiments égale à l'heureux choix des termes, — ils ont toujours été notre fierté. C'est donc qu'ils savent, à la fois, se discipliner eux-mêmes à propos et, quand il le faut, manifester une personnalité déjà réfléchie et développée.

Il nous serait difficile de parler de leurs progrès et de leurs succès. Cependant il nous paraît tout à leur éloge de rappeler que, pendant les premières années de leur venue au Lycée, alors qu'ils pouvaient préparer le baccalauréat latin, nous les prenions, dans le courant d'octobre, ne sachant pas un mot de français, et dès Pâques, les initiions au latin, lequel offre des difficultés tout autres pour eux que pour nos esprits latins, mais leur était assurément d'un grand

Digitized by Google

secours pour les aider à mieux pénétrer le génie de notre langue et de notre race.

Mais les palmarès sont là, et M. le Proviseur Bellé... Nous nous bornerons au côté pédagogique de leur initiation à la France. Indiquerons-nous « la meilleure méthode »? Mais nous ne nous faisons point d'illusion : la plupart des méthodes — sensées, cela s'entend — sont bonnes, avec des jeunes gens travailleurs! et nous nous appliquons à paraître le moins « scolaires » possible, — quelques mots norvégiens écorchés avec toute la bonne volonté d'un vieux latiniste leur font un sensible plaisir, et les amener à éclater de rire nous en est un également réel!

Pour ce qui est de la grammaire — notre domaine réservé (notre cher collègue M. Martailler les ayant, pendant huit ans, initiés au vocabulaire, — avec ses aptitudes spéciales de professeur de langues vivantes) — nous suivons, dans l'exposé des connaissances à leur inculquer, un ordre en quelque sorte utilitaire, allant d'abord, comme on dit communément, au plus pressé, — méthode encourageante aussi, nous semble-t-il, — nous attachant dans l'expression, après quelques cours auxquels l'Assistant prend une part active, d'abord en traduisant, puis en faisant traduire nos paroles, — nous nous attachons à formuler nos préceptes, nos explications dans un vocabulaire aussi restreint et identique à lui-même qu'il est possible; — exceptionnellement, une traduction en anglais ou en norvégien, mais toujours pendant le 1er trimestre, entre plusieurs tournures de même sens, inscrivant au tableau noir celle que, dégagée de toute image ou plus proche des langues connues d'eux, ils comprendront et retiendront le plus aisément. La grammaire vue et comprise, nous revenons — le langage grammatical leur est alors familier, et la curiosité est née en eux de savoir le pourquoi de certaines « chinoiseries » apparentes, — nous revenons, sans insister, sur certaines explications qu'il serait excessif d'appeler : de grammaire historique, mais qui — (remarque faite chaque année) les intéressent fort, — ce ne sont plus des enfants! En fin d'année, quand tout a été repassé par « ensembles », il nous paraît à propos de les initier, avant

Digitized by Google

leur entrée en Première, aux principes essentiels de la versification française, en particulier du vers classique, voire de leur parler de cette littérature, spécialement curieuse pour des Normands, des origines au XVI^e^ siècle, afin qu'ils ne soient point « dépaysés » en rejoignant, deux mois plus tard, leurs camarades français de la classe de Première.

Pour les devoirs, ce sont, dans le premier trimestre, des exercices grammaticaux, puis des dictées, de difficulté ascendante (nous passons sur le détail), dictées avec ou sans lexique, de morceaux pouvant les intéresser, — du Maupassant, du Jean Revel, de l'Henri de Tourville (sur Rouen et la Normandie, les explorations scandinaves, Jeanne d'Arc, Napoléon I^er^, etc.); des différents systèmes de correction nous ne vous parlerons pas. Au cours du deuxième trimestre, les dictées peuvent être plus rares, — un tiers à peine en a encore besoin : les rédactions deviennent au contraire plus fréquentes. Notons que les cotes les plus basses, même répétées, ne les rebutent point, leur énergie semble aimer à être fixée avec précision et sans indulgence; il en est chaque année qui s'élèvent ainsi superbement, « de la cave au grenier », — pour parler familièrement, — et puis restent au faîte! Les sujets donnés (le plus souvent sous forme de lettres)? « Caractéristiques des villes et de la campagne, françaises et norvégiennes — La meilleure journée de notre séjour à Paris — Usages norvégiens et français (le costume, le repas, la rue, etc.) — Éloge de la Norvège — Vos impressions sur Rouen — Ce que vous connaissiez de la littérature et de l'histoire de la France avant d'y venir — Le Rouen de Revert d'après quelques fables de La Fontaine — La fête nationale novégienne dans votre ville — La fête nationale norvégienne à Rouen — Contes de fées, » etc. (Il vous sera lu, tout à l'heure, quelques copies, telles qu'elles ont été remises et transcrites au « Cahier d'Honneur » du Club, — faites en classe, sous mes yeux, en deux heures, — brouillon et copie.)

Troisième exercice : la lecture expliquée, d'abord sur des images, soit de la méthode Rochelle-Delenas, soit des images « genre Épinal », l'assistant traduit, et nous lisons, un

Digitized by Google

élève relit; plus tard, un élève lit d'abord, l'assistant traduit si besoin est, et nous relisons, avant d'établir un dialogue sur le sujet, les lieux, les personnages, familles de mots, synonymes, homonymes, et autres récréations grammaticales. Ce sont là d'ailleurs « divertissements » de fin de classe, puisqu'ils ont entre les mains, à leur cours spécial de vocabulaire, l'excellent « Vocabulaire par l'image » de notre vieil ami M. Peuloche (vieil ami? du temps où j'avais dix ans!). Puis nous avons un livre de lecture : ce fut longtemps « Le Tour de France de deux enfants » de Bruno, qui a bercé vos enfants, et dont nous pensions expliquer quelques biographies et descriptions encore véridiques, avant de prendre les Fables de La Fontaine. Avec « Le pays de France, » ce livre si bien composé pour faire connaître et le français, et la France et la famille française, de M. et Mme Camerlynck, nous n'avons que l'embarras du choix. Ajoutez à cela des lectures progressives que nous leur faisons de temps en temps : fin décembre, ils comprennent « L'Anglais tel qu'on le parle », — fin mars, le premier acte du « Bourgeois gentilhomme », — dans le dernier trimestre, quelques pages de « L'Origine des Peuples » de H. de Tourville (par exemple : Le pêcheur côtier de Norvège, les origines odiniques), — du Jean Revel aussi — nous lisons ces jours-ci, dans le dernier numéro de « La Normandie illustrée », l'intéressante étude de M. Guyomard, inspecteur primaire à Cherbourg, sur « Les Normands découvreurs de l'Amérique » et à l'occasion, nous leur lisons aussi un article de journal; nous nous rappelons une certaine année où, sur chaque table de leur étude, leur dévoué maître, M. Lhéritier, et moi admirions véritablement des journaux émaillés de traits multicolores, mots soulignés, notes, renvois, traductions — c'est le cas de le dire — inter et juxtalinéaires : de vrais travaux de bénédictins! Est-on assez gâté de professer à de tels élèves!

Vous comprendrez qu'on s'attache à eux. De cette affection si légitime, permettez-moi de citer, comme témoignage, ce carnet-répertoire dernièrement feuilleté avec un soin pieux, dans lequel leur censeur, qui, — pour rappeler les paroles de son supérieur sur sa tombe, il y a quelques mois, alors qu'il

Digitized by Google

nous avait quittés pour la direction du petit lycée de Bordeaux, « les guidait d'une attention si paternelle et si féconde, grâce à cette action méthodique et patiente où l'on sentait un cœur », ce répertoire dans lequel M. Roux, tel un père, mentionnait, avec leur date et lieu de naissance, leur passage dans chaque classe ou leur envol vers quelque poste consulaire, universitaire ou commercial. Que n'existe-t-il encore un « Bulletin des Anciens Élèves norvégiens de Rouen ! »

Mais il ne nous plairait point de terminer sur le seul regret que nous ressentions, celui de trop tôt les perdre de vue, et j'envierais mon collègue et ami M. Lescoffier, qui lui, en sait sans doute plus long que moi sur leur « curriculum vitæ » s'il les connaissait aussi... quotidiennement que moi ! Non, il nous plaira de noter, en terminant, que ces jeunes gens, chez nous, se sentent bientôt chez eux. Rouen les surprend d'abord, mais... les « prend » ensuite. Écoutez ce que m'écrivait l'un deux (*exer. 1*). Et nous sommes encore heureux, encore Normand... normandissime, de voir qu'ils restent à Rouen, — dans la ville de Roll, quoi d'étonnant ! — ardemment Norvégiens, tout en chérissant la France. Le président actuel de Garger-Rolf, mon ancien premier de classe Aagaard, ne m'en voudra pas de citer un passage de son discours du 27 mai dernier : « S'il ne nous est pas « possible de célébrer cette année la fête nationale dans nos « familles, l'accueil reçu en atténue nos regrets, tant il est « vrai que tout homme a deux patries, la sienne... et puis la « France ! Certes, « Oui nous aimons notre patrie ! » nous « sommes Norvégiens avant tout, mais nous aimons la France, « pour sa grandeur, sa générosité hospitalière et la noblesse « de ses sentiments. » Écoutons donc, pour terminer, comment ils parlent de la Norvège (*ext. 2, A, B, C.*). Quelques détails nous font débarquer là-bas et juger de l'amour de la petite patrie, à côté de celui de la grande (*ext. 2, A*). Et terminons cette évocation du souvenir affectueusement gardé à ceux qui nous ont quittés, — et sont si loin (surtout pour un professeur !) — par la lecture de deux copies plus récentes, récits de la fête nationale dont nous sommes encore si près,

Digitized by Google

telle qu'ils la célèbrent dans la ville de Roll, telle qu'ils la célébraient dans leur petite ville (*ext. 3 et 4*).

*Addendum.* — Les palmarès relatant leurs succès durant les seconde et troisième années de leur séjour, en Première, Philosophie et Mathématiques, nous permettent de relever à leur actif, les prix de langues vivantes mis à part : 2 prix de dissertation française, 3 prix d'histoire, 2 prix de physique et chimie, et 1 prix de mathématiques, en classes de Philosophie et mathématique. Nous négligeons ceux du tableau d'honneur et les accessits. En classe de première, nous remarquons surtout des prix de mathématiques (en 1924 le premier et le deuxième sont décernés à des Norvégiens), de physique et de chimie, de géographie, voire de lecture et récitation.

De plus, la sortie du Lycée de 38 étudiants (sur 84, l'effectif de 1918 doit être mis à part, pour des questions de recrutement, de but poursuivi ou de séjour écourté, pour les uns ou les autres) est marquée par le succès à l'une ou l'autre parties du baccalauréat, et 15 autres obtiennent le diplôme de sortie de l'École de Commerce.

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 2 JUIN

# RAPPORT DE M LÉON LE CLERC

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
AU CINQUIÈME CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS NORMANDES.

Messieurs,

Avec notre cinquième congrès, à Évreux, nous achevons notre premier cycle. Après la fondation de la Fédération à Honfleur en 1923, nos congrès ont eu lieu successivement, comme vous le savez, à Fécamp, à Alençon, puis à Saint-Lô.

Quels ont été les résultats obtenus en cette période de cinq années où nous avons fait le tour complet de la Normandie? Selon le point de vue où l'on se place, on peut trouver ces résultats ou considérables ou peu importants encore. Ils sont considérables parce que notre Fédération est parvenue à grouper maintenant la presque totalité des sociétés intellectuelles de notre province; ils sont encore peu importants parce que nous n'avons connu jusqu'ici qu'une période de tâtonnement.

C'est une loi de nature que toute chose qui naît est d'abord faible et chétive, qu'il lui faut traverser un temps et parfois une crise de croissance. Notre Fédération ne pouvait échapper à cette loi.

Certes, dès sa naissance, la Fédération fut dotée d'un programme bien défini et sa voie lui fut nettement tracée.

Mais ce programme, il fallait le faire accepter; cette voie, il fallait qu'on se décidât à la suivre. Notre groupement fut



Digitized by Google

comme l'enfant qui, d'abord se montre rebelle, et dont les premiers pas sont toujours incertains.

Ayant été porter la doctrine régionaliste dans les cinq grandes régions de la Normandie, nous pouvons considérer nos congrès passés comme cinq croisades où il s'agissait, sinon de faire des conversions, tout au moins de recueillir des adeptes. Partout nous reçûmes le meilleur accueil des sociétés locales. Mais nous dérangions quelque peu les habitudes prises, les méthodes ordinairement suivies. Nous apportions de la nouveauté et c'est une règle, presque sans exceptions, que toute nouveauté surprend.

La plupart de nos sociétés savantes s'occupent de choses du passé, tandis que le régionalisme, tel que nous l'entendons, tel qu'il faut l'entendre, se tourne plutôt vers l'avenir; mais je me hâte d'ajouter, vers un avenir basé sur la tradition et qui ne doit être que le prolongement vivant du passé.

Donc, nulle incompatibilité d'idée, bien au contraire, car si l'effort et le labeur de nos sociétés savantes n'aboutissaient pas au régionalisme, le rôle de ces sociétés se trouverait singulièrement diminué, pour d'aucunes même leurs travaux n'auraient plus d'objet. De quelle utilité par exemple serait, chez nous, une société historique si, de ses recherches, ne devait résulter une peinture exacte des mœurs, des usages, du caractère, de la particularité d'esprit des habitants de notre région? A quoi servirait une société d'archéologie si, par ses études, elle ne contribuait à fixer les caractéristiques de notre architecture régionale? J'irai plus loin en demandant pourquoi acquerrerait-on toutes ces connaissances du passé, si ce n'était pour nous servir d'enseignement et de guide en vue de l'avenir.

Étudier le passé par simple dilettantisme, pour le seul plaisir de l'érudition, ce serait faire œuvre stérile. « L'érudition a ses fanatiques, disait naguère et ici même le grand historien Albert Sorel, l'érudition a ses fanatiques, mais je ne saurais me résigner au sort qu'ils nous prescrivent.

« Vous le connaissez ce sort, ajoutait-il, nous serions voués indéfiniment aux catacombes, condamnés à perpétuité aux souterrains d'un Panthéon où nous ne serions pas conviés;

Digitized by Google

nous serions les célébrants sacrifiés d'un Dieu inconnu, les débiteurs toujours insolvables d'un fisc qui ne nous donnerait jamais quittance, et, pour employer les expressions techniques, nous devrions apporter, sans nous acquitter jamais, des « contributions » indéfinies à une histoire définitive qui ne saurait finir pour la raison qu'elle ne commencerait jamais. C'est un sort austère. »

Non seulement ce sort est austère, mais il est dangereux et même mortel. Vivre dans le passé et uniquement pour le passé, c'est se condamner à l'immobilité chinoise; vous êtes à même de constater où cette immobilité a conduit le Céleste Empire.

N'oublions pas que l'histoire continue, que le présent nous domine et nous emporte irrésistiblement vers l'avenir. Soyons donc des hommes de notre temps, cela n'empêche nullement que nous restions des Normands, mais montrons-nous des Normands du xx[e] siècle et des régionalistes éclairés si nous voulons faire œuvre vivante, utile et féconde.

Depuis que le mouvement régionaliste s'étend à la France entière, le snobisme s'en mêle, hélas ! et l'a mis à la mode.

« Ah ! nous la payons cher, la vogue et la mode ! » s'est écrié notre maître et président d'honneur Charles Brun.

Cette exclamation est un cri d'alarme, mais aussi un cri de ralliement. Ah ! oui, nous la payons cher cette mode puisqu'il en est résulté un régionalisme de contrefaçon, un régionalisme à rebours dont on se sert pour amuser les étrangers, pour faire de la réclame aux villes d'eaux, pour servir le commerce des marchands d'antiquités vraies ou fausses, pour fournir des numéros aux cavalcades et aux kermesses.

Ce régionalisme-là est exécrable, et malheureusement il sévit plus qu'ailleurs en Normandie. Depuis que le snobisme a mis à la mode le mobilier normand, vous savez ce qu'on en fait. On transforme nos vieilles armoires symboliques en armoires à glace ou en vitrines. On se sert de roues de rouet pour les convertir en suspensions. On met des soupières en guise d'abat-jour ; si invraisemblable que cela puisse vous paraître, des colliers de chevaux sont convertis en lustres

Digitized by Google

électriques. Mais voici encore d'autres curiosités qui témoignent, en vérité, d'un esprit inventif. On fait pour les salons des corbeilles à ouvrages avec des chaises percées, des casiers à musique avec des tables de nuit. On met encore pour les salles à manger des pots à fleurs avec des marmites et des surtouts de table avec d'anciens bidets.

Je m'excuse de vous donner des détails si peu ragoûtants, mais je vous rapporte fidèlement ce que j'ai vu, de mes yeux vu.

A aucune époque de notre histoire on n'a constaté pareille aberration. Et ce que je vous signale pour le mobilier normand, je pourrais montrer, par d'autres exemples, que les mêmes déformations se retrouvent dans toutes les branches de notre art régional : architecture, littérature, musique, théâtre, etc... Nous vivons, hélas ! à une époque de maquillage et de mensonge qui arracha cette plainte à notre grand Maurice Barrès : « Je crains, dit-il, en mourant, que la France ne tombe dans la médiocrité. » C'est à nous, Messieurs, qu'il appartient de combattre, dans la sphère de notre action, ce faux régionalisme, ce régionalisme de carnaval et d'opérette qui ne tarderait pas, si nous n'y prenions garde, à tout submerger sous le flot du ridicule.

Notre Fédération a été fondée pour être la gardienne de la spiritualité normande, spiritualité qui est faite de clarté, de logique, de bon sens et aussi, ne l'oublions pas, d'audace conquérante, car rien n'est moins normand que la stagnation. Il est, par conséquent, de toute nécessité que nous adoptions enfin pour nos congrès à venir une méthode, un programme type dont on ne pourra plus s'écarter.

Je proposerai d'abord que les congrès annuels, dont notre comité devra garder l'entière direction, n'empiètent jamais sur le domaine de nos sociétés et que, par conséquent, soient définitivement écartées de nos séances de travail, les communications d'érudition pure.

La Fédération n'est pas une société ou historique, ou archéologique, ou littéraire, ou artistique agrandie, elle reste et doit rester l'union de nos sociétés et elle a pour but, comme le disent expressément nos statuts, de favoriser le dévelop-

Digitized by Google

pement du régionalisme en groupant et coordonnant les efforts des sociétés adhérentes pour la défense, la conservation, le développement de tout ce qui, dans les domaines intellectuel, artistique ou naturel, donne à la Normandie son caractère traditionnel et original.

Coordonner des efforts, défendre, conserver, développer, c'est là tout un programme d'action qui nous est imposé, non un programme d'étude; notre comité ne s'appelle-t-il pas statutairement comité d'action ?

Donc, encore une fois, les études savantes sont du ressort exclusif de nos sociétés et c'est à notre Fédération qu'il appartient d'en faire l'application. Ce programme est assez vaste pour qu'il nous suffise. Nous sommes appelés à une tâche magnifique, mais rendons-nous bien compte qu'elle est en même temps très lourde. Nous devons défendre, conserver, développer l'intellectualité normande. Responsabilité redoutable, car de nous on attend la doctrine, les directives, les enseignements et les exemples.

Alors, abandonnerons-nous nos monuments et nos sites à la merci des ignorants ou des vandales, laisserons-nous se déformer jusqu'au grotesque notre architecture traditionnelle ? Et notre mobilier normand, ne viendrons-nous pas à son secours ? Vous savez l'usage honteux qu'on en fait, mais ceci précisément doit nous éclairer. Si l'on détourne nos vieux meubles de leur ancienne destination, c'est précisément parce qu'ils ne correspondent plus aux besoins modernes. Notre devoir est d'inciter les artisans à une évolution et de décourager en même temps les soi-disant « amateurs » de la manie du bric-à-brac.

Nos peintres consciencieux, nos écrivains sincères, qui par leur talent pourraient reconstituer l'école normande, les laisserons-nous engloutir sous le nombre des amateurs qui envahissent maintenant nos expositions de province et les font ressembler à des expositions de pensionnats un jour de distribution de prix ?

Et nos parlers populaires, si savoureux, si colorés, si expressifs, ne ferons-nous rien pour les sauver du ridicule où on les a laissés tomber ? Un paysan normand est devenu

Digitized by Google

sur nos scènes un personnage grotesque qu'on exhibe entre un pompier et un garde champêtre, et il est entendu que son patois doit encore accentuer l'effet comique.

Accepterons-nous sans protester que l'on exhibe irrévérencieusement les coiffes et les robes de nos grand'mères sous prétexte de représenter le costume normand ? Ce prétexte ne saurait se soutenir. Le costume normand type n'existe pas. Celui que l'on portait sous Louis XVI ne ressemblait nullement à celui qu'on nous montre aujourd'hui et qui ne remonte seulement qu'à Louis-Philippe. Alors, que signifient ces déguisements ? Ah! si l'on voulait vraiment reprendre un costume provincial, je serais le premier à y applaudir, mais il faudrait d'abord le définir, l'adapter à notre temps et ensuite demander aux jeunes filles du monde de s'engager à le porter.

Le registre des inscriptions est ouvert.

Et du côté de l'art religieux, croyez-vous qu'il n'y ait rien à faire ? pas de conseils ni d'exemples à donner ? Là encore, combien de réformes seraient désirables !

De cet exposé, il ressort, me semble-t-il, tout notre programme d'action. Conscients de la tâche à accomplir et de notre responsabilité, nous devons nous montrer sévères dans le choix de nos travaux comme dans celui des manifestations du congrès, qu'elles soient de notre initiative ou de celle des sociétés locales où se tiendront nos assises. Tous les projets devront être soumis préalablement à notre examen et à notre approbation.

Ces manifestations du congrès ne seront pas considérées comme de simples attractions, mais comme des leçons de choses.

Autant qu'on le pourra, elles devront comporter :

1° Une exposition moderne de caractère exclusivement normand, divisée en deux grandes sections :

Une section de Beaux-Arts réservée aux peintres, sculpteurs, architectes professionnels, nés ou habitant la Normandie ;

Une section d'art décoratif et d'artisanat dont les exposants rempliront les mêmes conditions.

2° Une soirée normande consacrée aux œuvres de terroir

Digitized by Google

et présentant le plus possible un caractère d'art populaire.

3° Un concert spirituel.

On pourrait, bien entendu, ajouter une exposition d'art rétrospectif, toujours d'un si grand attrait; toutefois, il serait souhaitable qu'elle s'orientât également vers l'art populaire qui restera toujours une source féconde d'inspiration; tandis que les objets de style représentent un art arrivé à son complet épanouissement, et par conséquent épuisé.

Telles sont, Messieurs, les idées que je vous soumets; elles me sont suggérées par une longue expérience, j'espère qu'elles auront votre approbation.

Digitized by Google

CONCHES, 3 JUIN 1927

# TOAST DE M. DE MARE

CONSEILLER GÉNÉRAL DE L'EURE

Mesdames, Messieurs,

Le pittoresque canton que j'ai l'honneur de représenter est très heureux de vous recevoir aujourd'hui dans son coquet et antique chef-lieu, dont vous venez de contempler le site ravissant, l'admirable église, parée d'incomparables vitraux, et les ruines dominant la riante vallée du Rouloir.

Nous devons cette visite à la présence dans le département de toute une élite venue pour prendre part au Congrès des Sociétés savantes de Normandie qui clôt ses travaux aujourd'hui.

Mon premier salut sera pour mon si distingué et sympathique collègue Tournouër, conseiller général de l'Orne, président de la Fédération, dont l'érudition et l'intelligente activité ont su faire du groupement qu'il dirige, une œuvre vivante et féconde.

Vous avez, pour objectif premier, d'intensifier dans les esprits le régionalisme ; et les moyens que vous employez pour y parvenir sont particulièrement heureux.

D'ailleurs notre province normande, si fortement attachée à ses souvenirs, à ses traditions, offre un terrain de choix pour la décentralisation.

Vous venez de le constater par le succès du Congrès d'Évreux ; dans d'autres domaines, il en est de même.

Toutes les Sociétés dont nous entreprenons la création

Digitized by Google

n'ont de réelle efficacité que si elles n'étendent pas leur activité sur un trop vaste rayon.

Mais si votre champ d'action, tel que vous l'avez établi, est considérable, il n'est pas trop vaste pour votre activité.

C'est ainsi que, plaçant dans vos études les origines de la race normande, vous avez obtenu la coopération de savants venus de Norvège qui ont brillamment illustré les travaux du Congrès, et hier vous receviez l'adhésion de nos frères Canadiens, si particulièrement chers aux cœurs normands.

Pour cette très belle œuvre que vous avez entreprise, qui se développe remarquablement, je vous adresse mes modestes mais très vives et très sincères félicitations ; j'y joins mes souhaits de bienvenue, à vous, mon cher Président, comme à tous ceux qui vous entourent.

J'aurais mauvaise grâce à vanter le concours apporté par mes amis de la Société libre de l'Eure, si j'avais secondé leur gros labeur. Mais, profane dans les matières qui ont fait l'objet du programme de ces belles journées, je les ai laissés travailler seuls avec leur compétence et leur autorité. Vous me permettrez donc de ne pas les oublier et de leur apporter l'expression reconnaissante du Département, pour leur part contributive au succès du Congrès.

Digitized by Google

## TÉLÉGRAMME DE M. TOURNOUËR

### A SA MAJESTÉ LE ROI DE NORVÈGE
### H.-M. HONG HAAKON, OSLO

Fédération régionaliste des Sociétés Normandes, reconnaissante du haut témoignage d'intérêt que Sa Majesté a daigné lui adresser à l'occasion de la manifestation normano-norvégienne d'Evreux, et très sensible à la distinction accordée à son président, La prie d'agréer l'expression de son profond respect. La municipalité s'associe à sa gratitude, émue du geste de M. le Ministre déposant ce matin une gerbe de fleurs au monument aux morts de la cité pendant la grande guerre.

*Signé :* TOURNOUËR

## TÉLÉGRAMME DE M. LE MINISTRE DE NORVÈGE

### A M. TOURNOUËR

1er juin 1927.

Tournouër, président de la Fédération des Sociétés normandes.

Ému et reconnaissant de l'accueil chaleureux fait au représentant de la Norvège à l'occasion de l'inoubliable fête d'hier, je vous prie d'agréer et transmettre aux autorités ainsi qu'à tous les Normands présents l'expression de ma plus profonde gratitude.

WEDEL-JARLSBERG.

---

Digitized by Google

ANNEXES

# EXPOSITION RÉTROSPECTIVE D'ART NORMAND

Les organisateurs peuvent en être satisfaits. Rarement d'aussi méritoires efforts furent couronnés par un aussi légitime succès.

Dès le premier jour, l'affluence des visiteurs prouva qu'il y avait encore dans le pays de la *Sapience*, pays classique du bon sens, des amateurs d'art sachant apprécier, comme il convient, les œuvres si logiquement conçues et si parfaitement exécutées des siècles passés.

Mais comment parler, dans un simple article de journal, de toutes les richesses artistiques exposées depuis le 25 mai dans les salles de l'hôtel de ville d'Evreux ! Nous n'y saurions prétendre. Aussi, après avoir recommandé à nos lecteurs l'étude d'un catalogue où ils trouveront la monenclature et l'appartenance de 478 numéros, nous nous bornerons à signaler — sans entrer dans trop de détails — ce qui nous a paru le plus digne d'intérêt et le plus propre à donner une impression d'ensemble rapide mais exacte.

Au rez-de-chaussée, la salle de lecture de la bibliothèque a été ingénieusement transformée en salle de musée. Des manuscrits d'à peu près toutes les époques ont été placés dans des vitrines. Nous noterons tout spécialement les manuscrits anglo-normands des XI^e^ et XII^e^ siècles, deux missels in-folio du XV^e^ et un pontifical du XVI^e^ ornés de miniatures en pleine page, le Règlement de la Charité de Menne-

Digitized by Google

val avec sa *Majesté* peinte en 1528, deux livres d'Heures aux riches enluminures prêtés obligeamment par le châtelain qui en est l'heureux possesseur. Un livre d'Heures de Pigouchet, quelques publications éditées par la Société normande du livre illustré figurent dignement à côté de ces splendides manuscrits. Enfin, le long des murs, des gravures anciennes et rares rappellent le souvenir de personnages normands — tels le maréchal de Belle-Isle et Mgr le comte Bourlier — ou des monuments dessinés avant leur restauration, et, parfois aussi, hélas ! avant leur disparition.

Mais c'est au premier étage qu'il faut accéder pour se rendre compte de tous les trésors d'art accumulés à l'occasion du congrès fédéraliste.

Un long et monumental corridor, sur lequel ouvrent les diverses salles, a reçu, lui aussi, sa parure de circonstance. On y voit des crédences Louis XVI supportant des épis du Pré-d'Auge, un tableau du peintre Lebourg, l'une des gloires de notre province, des armoires de grand style et surtout des Normandes en costume national. Et c'est merveille de voir comment les visiteurs arrivés au sommet de l'escalier d'honneur sont charmés par cette note d'élégance et de gaîté jetée au milieu de tant de choses antiques et graves.

La salle des fêtes, où doivent avoir lieu les réceptions et séances solennelles, est, pour cette raison, très peu encombrée et meublée plutôt sobrement. Il ne faut pas s'en plaindre puisque cette sévérité dans l'ornementation lui donne un cachet de distinction tout à fait en harmonie avec le caractère des hôtes de marque qui honorent Evreux de leur présence pendant tous ces jours. On dirait un salon où figurent seulement les portraits d'ancêtres. Effectivement, tous les personnages représentés sur ces toiles nous touchent de près, car ils s'appellent : Bernard, seigneur de Lavastine, François Rondeau de Montbray, Bochard de Champigny, le marquis de Prie, Michelle-Anne Douart de Fleurance, Louis Alexandre, comte Dauger, le bailli de Chambray, Buzot, François Rever, Dupont de l'Eure, M^me^ de Ticheville, Suzanne d'Ailly de Pecquigny. Mais pour ce dernier tableau, n'y aurait-il pas une erreur dans la détermination du sujet représenté? Une

Digitized by Google

palme et une roue brisée rappellent le souvenir de la célèbre vierge d'Alexandrie. Nous voulons bien que ce ne soit pas sainte Catherine, mais ne serait-ce pas au moins une protégée, une Catherine et non une Suzanne? En tout cas, la toile qui nous semble influencée par l'art flamand est excellente. Nous en dirons autant de plusieurs tableaux mentionnés ci-dessus, ayant pour auteurs : Tournières, Ary Scheffer, Ferdinand Elle, Michel-Hubert Descours et peut-être Nattier.

Faisant suite à la salle des fêtes, et à droite, est le salon du président des assises et la chambre des notaires. Une collection de coiffes normandes y a trouvé place ainsi que de nombreuses pièces de céramique rouennaise. On y remarque notamment une douzaine de pots de pharmacie, huit pichets, deux jolies sucrières, deux magnifiques aiguières casquées, plusieurs grands plats de style rayonnant, un certain nombre de pièces au décor à la corne ou à la pagode. Ce n'est pas tout. Et il ne faut pas sortir de la salle sans jeter un regard sur les *Disciples d'Emmaüs*, de Jouvenet; une *Vierge* de Mignard, une pendule genre Boulle qui garnit une cheminée, et une vitrine contenant trois curieux parchemins : une charte de 1051 porte les seings du duc Guillaume le Conquérant et de la duchesse Mathilde, et deux bulles pontificales en écriture *bollatica*, écriture spéciale, illisible aux profanes, inusitée depuis 1878 après avoir été pratiquée pendant des siècles.

La salle des délibérations du conseil municipal est plus spécifiquement un musée d'art religieux. A son entrée, des lutrins de diverses époques nous avertissent presque que nous allons entrer dans un sanctuaire : lutrins simples mais élégants du xv^e^ siècle des églises de Fresne et du Plessis-Grohan ; lutrins du xv^e^ siècle à l'art extrêmement délicat de la Renaissance, provenant des églises d'Hécourt, de Caillouet et d'Heudreville; lutrin somptueux du xvii^e^ siècle de l'église du Neubourg ; lutrin d'une facture un peu maniérée mais combien charmante de l'aigle du xviii^e^ siècle de la Madeleine de Verneuil.

Mais, il y a bien d'autres preuves de l'habileté et de la hardiesse du ciseau des huchiers normands. Elles sont à profu-

Digitized by Google

sion sous nos yeux : miséricorde des stalles, panneaux couverts d'arabesques, chandeliers grands et petits, torches de charité, bâtons de confréries, sièges de célébrant — celui d'Authouillet surtout —, escabeaux de chantres, statuettes, que de jolies choses et parfois de chefs-d'œuvre! Donnons une mention spéciale aux saints Cosme et Damien de Beaumont-le-Roger et aux anges de Michel Lourdet (*alias* Micitée Lourdel) faciles à identifier, tellement la manière de l'auteur du retable de Bernienville est connue.

L'orfèvrerie est abondamment représentée. Volutes de crosses en bronze ciselé ou en émail champlevé, croix processionnelles en cuivre doré à plaques et cabochons émaillés, anneau épiscopal en or filigrané et pierreries, aiguière en argent avec son bassin, ostensoir d'un travail très délicat de l'époque Louis XIII, calices de vermeil, tout atteste que lorsqu'il s'agit du culte à rendre à Dieu, l'Église, quand elle le peut, n'hésite pas à pratiquer la vertu de magnificence...

La broderie occupe, elle aussi, une place d'honneur. On admire surtout avec la mitre de Jean de Marigny, œuvre du XIV^e^ siècle, la chasuble de l'hospice de Louviers ainsi qu'une autre chasuble accompagnée d'une tunique et d'une dalmatique. Ces quatre ornements qu'illustrent des médaillons historiés et des fleurs au naturel, et que nous croyons être de la fin du XVI^e^ ou du commencement du XVII^e^ siècle, sont d'un art achevé et dignes de figurer dans les grands musées où, d'ailleurs, on ne les laissera pas aller...

Les vitrines placées au milieu de la salle sont garnies des objets les plus divers : fichus, dentelles, bijoux normands fournissent au visiteur la matière d'une ample étude sur les étoffes anciennes et la manière dont nos aïeules aimaient à se parer. Un Saint-Esprit ayant appartenu à Catherine de Bouville, comtesse Dauger, brille avec éclat : la multitude des feux des pierreries fascine visiteurs et surtout visiteuses. Un rochet en guipure d'art du XVII^e^ siècle voisine avec toutes ces mondanités. On voit même dans ces vitrines des épées, un bâton dont la longueur démesurée ne laisse pas que d'intriguer singulièrement (celui de M. de Bence, seigneur de

Digitized by Google

Cracouville), enfin de petites divinités païennes trouvées dans la nécropole ébroïcienne.

Mais la pièce capitale de l'exposition, pièce *unique* au reste, est la magnifique châsse de Saint-Taurin. Se détachant sur le fond un peu sombre d'une tapisserie aux ramures vert foncé, encadrée par les anges de Prey, accostée de panneaux d'albâtre, elle nous apparaît dans un merveilleux relief, toute resplendissante d'une gloire que les siècles, en s'écoulant, ne font qu'accroître. Il nous plaît de terminer les quelques lignes consacrées à une exposition qui marquera dans les fastes de notre histoire locale par cet hommage à une œuvre, parfaite synthèse et triomphe de l'art médiéval.

Chanoine BONNENFANT.

(*Le Journal de Rouen.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

# SÉANCE GÉNÉRALE DU 11 DÉCEMBRE 1927

PRÉSIDENCE DE M. DOUCERAIN,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

---

Étaient présents : Mmes L'Hopital, Lefrançois, Hérissay; MM. J. L'Hopital, Doucerain, Ch. Lecœur, Locque, Alaboissette, Souty, Anquetin, Martin, Coutil, Sevin, Biard, Grégoire, Baudot, Dubus, le chanoine Bonnenfant, Fillon, Lapeltey, Bourguignon, Duguay, Dr Dehail, X..., Hubert Albert, Ducroq, Allaire, Bezat, Hubert Alphonse, Désormeaux, Bucquet, Pihan, Jean Hérissey, P. Guichart, Trémel.

Se sont excusés : MM. Laignel-Lavastine, Join-Lambert, le général Chrétien, Henri Allorge, Julien Priollet, Marcel Labey, H. Lamiray, Etienne Deville, Lamiot, Hardoin.

M. Doucerain donne lecture du procès-verbal de la séance du dimanche 8 mai, qui est adopté.

*Bail de la bibliothèque.*

La ville d'Évreux ayant mis la Société libre en demeure de procéder à ses frais à la réfection du bâtiment où est logée sa bibliothèque, celle-ci s'est adressée au Conseil général pour demander au département de bien vouloir prendre ses lieu et place pour la dépense à effectuer, laquelle dépassait considérablement la limite de ses ressources disponibles.

M. Josse, qui rapportait cette question devant le Conseil général, au nom de la quatrième commission, insista sur les grands services, qu'au point de vue scientifique, littéraire et agricole, a rendu et rendra encore la Société libre de l'Eure au département. Et ce fut sans aucune observation que



Digitized by Google

furent adoptées les propositions suivantes de la commission des finances :

Le département versera, pendant trente ans, une subvention annuelle de 5.115 francs à la vilte d'Évreux, sous condition expresse que celle-ci :

1° Fasse effectuer, pour le 1er septembre 1928 au plus tard, l'ensemble des réparations nécessitées par l'état de vétusté dans lequel se trouve l'immeuble occupé par la bibliothèque de la Société libre de l'Eure, réparations évaluées à 50.000 francs;

2° Que la ville d'Évreux consente à la Société libre de l'Eure, un bail du dit local d'une durée de trente ans, à raison d'un franc par an ;

3° La subvention du département est accordée en compensation de la subvention annuelle allouée par le département de l'Eure à la Société Libre de l'Eure, qui, en raison de ce nouveau sacrifice, renoncera à solliciter ultérieurement toute subvention du département.

Au nom de la Société Libre de l'Eure, dont il est un des membres les plus éminents, M. Join-Lambert tint à remercier le Conseil général de son geste.

De son côté, le Conseil municipal d'Évreux, réuni en séance budgétaire le dimanche 4 décembre, sous la présidence du docteur Oursel, a décidé de procéder à la Caisse des Dépôts et Consignations à un emprunt de 750.000 francs pour des travaux divers, parmi lesquels figure pour 50.000 francs la réfection du bâtiment de notre bibliothèque. Ces 50.000 francs se trouveront remboursés à la ville, en trente ans, avec leurs intérêts, par la subvention annuelle de 5.115 francs votée par le Conseil général.

D'autre part, le chauffage central devant être installé dans les serres qui encadrent notre bibliothèque et qui, comme celle-ci, ont échappé à la destruction, trois radiateurs placés dans nos salles de lecture seront alimentés par le système de chauffage des serres. En compensation de cette installation et de la fourniture de combustible qui en résultera à la charge de la ville, votre Conseil d'administration a accepté de verser à la ville d'Évreux une contribution annuelle de

Digitized by Google

600 francs, un peu supérieure à sa dépense normale en charbon, mais qui aura l'immense avantage d'assurer, par un chauffage permanent, la conservation de nos livres qui souffraient grandement de l'humidité des locaux de la bibliothèque.

Enfin, un projet de bail de ces locaux par la ville à la Société libre a été soumis par le docteur Oursel à l'approbation de votre Conseil d'administration. Ce projet a été retourné à la ville avec nos observations. Nous en attendons la confirmation.

Lorsque la maison du jardinier-chef sera construite, la canalisation d'électricité qui lui sera fournie pourra être prolongée jusqu'aux serres et à la bibliothèque. Nous pourrons ainsi, surtout pendant l'hiver, prolonger utilement les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Ainsi va se terminer, au mieux des intérêts de notre Société, le grave conflit qui s'était élevé entre la ville et nous au sujet de la suppression éventuelle de notre pavillon, et pour la solution duquel nous avons été heureux de voir l'opinion publique s'émouvoir.

*Congrès des Sociétés savantes à Lille.*

Le LXI[e] Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à Lille le mardi 10 avril 1928, à deux heures. Il durera jusqu'au samedi 14 avril. La Société délègue à ce Congrès M. Léon Coutil et M. Lamiray.

*Recueil de nos travaux.*

Le Recueil de nos travaux, pour la première fois depuis longtemps, n'a pas paru en 1927. C'est la conséquence d'une décision de votre Conseil d'administration qui, pour raison d'économie, a préféré réunir en un seul Recueil, qui paraîtra en 1928, les travaux de la Société pendant les deux années qui viennent de s'écouler, 1926 et 1927. Nous avons ainsi réalisé une économie d'environ 6.000 francs. D'autre part, l'organisation de nos deux expositions d'art ancien et d'art moderne qui ont eu lieu à Évreux, à l'occasion du Congrès

Digitized by Google

des Sociétés normandes, nous a permis de réaliser un boni, non encore complètement apuré, mais qui sera d'environ 3.000 francs.

| | |
|---|---|
| Les recettes de nos deux expositions se sont élevées à . . . . . | 24.865 fr. 75 |
| Et les dépenses à . . . . . | 21.676 fr. 50 |
| Soit un bénéfice de . . . . . | 3.189 fr. 25 |

qui sera peut-être un peu réduit, par suite de règlements en retard, mais qui n'en présente pas moins, en dehors même du prestige que ces expositions nous ont assuré et de la réclame qu'elles nous ont valu, un bénéfice matériel encourageant.

Notre exercice 1927 se soldera donc, tant en raison des économies réalisées que des bénéfices recueillis, par un excédent de recettes qui sera de l'ordre d'environ 6.000 fr.

Nous allons avoir malheureusement à prévoir une grosse dépense pour le déménagement partiel de notre bibliothèque, car il n'apparaît pas possible de laisser effectuer les travaux de réfection du pavillon du Jardin botanique sans déménager momentanément les livres les plus précieux.

*Conférences pour 1928.*

Les conférences de 1927 ont occasionné à la Société un déficit d'environ 600 francs, bien qu'elles aient été très suivies, mais en raison des frais assez élevés. Les débours ont été de 1.420 fr. 40 et les recettes de 822 francs, soit un déficit de 598 francs. Malgré ce résultat assez décevant, votre Conseil est d'avis qu'il faut continuer l'expérience et entreprendre au cours de l'hiver une cinquième série de conférences, car ces manifestations constituent une excellente tradition de notre Société et une occasion de recruter de nouveaux membres — dont certains ne viennent à nous qu'à cause de ces conférences. C'est d'ailleurs une dépense des plus utiles, et l'on ne conçoit guère d'académie locale sans manifestations de ce genre. Nous essaierons seulement d'avoir plus de conférenciers bénévolement gratuits, ce qui ne sera pas d'ailleurs une moindre preuve de leur talent.

Digitized by Google

*Lectures et rapports.*

L'ordre du jour appelle la lecture d'une étude de M. l'abbé Desdouits sur *Bossuet en Normandie,* à l'occasion du tricentenaire de la naissance du célèbre évêque de Meaux.

M. J. L'Hopital donne ensuite lecture d'un remarquable rapport sur l'ouvrage de M. le chanoine Bonnenfant, l'*Église Saint-Taurin, d'Évreux.*

M. Charles Lecœur, secrétaire de la section d'agriculture et sciences, donne communication d'une étude sur les influences météorologiques et la culture du blé.

M. Léon Coutil, ancien président de la Société, parle ensuite de la découverte qu'il vient de faire d'un théâtre gallo-romain aux Andelys.

Ces différentes communications sont vivement appréciées.

*Élection d'un secrétaire de la section des Lettres.*

Le Conseil d'administration propose aux suffrages de l'assemblée M. François Grégoire, avocat à Évreux, comme secrétaire de la section des Lettres, en remplacement de M. Ernest Guillemare. Son élection a lieu à l'unanimité.

*Admission de nouveaux membres.*

M. le Président met aux voix les candidatures de MM. Clarens, contrôleur des contributions directes ; Jousset, percepteur honoraire ; Lafourcade, contrôleur des contributions directes ; Langlois, directeur d'école, tous à Évreux ; Delinotte, agriculteur à Claville ; Dolley, architecte à Houlbec-Cocherel ; M^me^ la comtesse de Nodi, à Rosay ; M. Léon Lindet, membre de l'Institut, à Gaillon ; M. Aston Knight, artiste peintre, à Beaumont-le-Roger ; M. Rouyer, juge de paix aux Andelys.

Digitized by Google

A PROPOS DU TRICENTENAIRE DE BOSSUET

# BOSSUET EN NORMANDIE

L'année 1927 aura été glorieusement marquée par le tricentenaire de la naissance de Bossuet. C'est en effet le 27 septembre 1627 que vint au monde, dans la « bonne ville » de Dijon, Jacques-Bénigne Bossuet, destiné à acquérir, auprès de ses contemporains, une autorité considérable et à devenir le plus célèbre représentant de l'éloquence française. Pour commémorer cet anniversaire trois fois séculaire, des cérémonies officielles, religieuses et civiles, ont été organisées dans tous les lieux que le grand orateur illustra de sa présence, et, tour à tour, Paris, Dijon, Condom, Meaux surtout ont participé au concert de louanges décernées à celui en qui l'on se plait unanimement à reconnaître « le prince de la parole ».

N'est-ce pas pour la Normandie[1] un honneur de pouvoir rappeler, à cette occasion, que Bossuet la visita assez fréquemment? Sans prétendre « s'annexer » l'aigle de Meaux, elle peut revendiquer comme un titre de gloire de l'avoir vu souvent venir à elle et y faire dix séjours plus ou moins prolongés.

Deux motifs bien différents contribuèrent à attirer Bossuet en Normandie. Le premier était d'ordre tout à fait matériel. Pour dédommager celui qu'il venait de charger de l'éducation

1. Nous entendons par Normandie, au sens plus actuel et plus large de ce mot, l'*étendue des cinq départements normands* et non pas seulement le territoire plus restreint que comprenait l'ancienne province de Normandie, dont ne faisait pas partie la région de Mortagne et de la Trappe, située alors dans le Perche.

Digitized by Google

du Dauphin de sa renonciation à l'évêché de Condom, Louis XIV lui avait octroyé, entre autres bénéfices, le prieuré du Plessis-Grimoult, à huit lieues de Caen[1], au flanc du Mont-Pinçon, point culminant du Calvados. De ce lieu, la vue découvre un panorama magnifique. « Au nord, par delà « les tours de Saint-Étienne de Caen et les flèches de Bayeux, « c'est la mer, jusqu'au phare de Barfleur; au nord-est, « c'est l'estuaire de la Seine que dominent le cap de la Hève « et les blanches falaises de Fécamp; à l'est, ondulent agréa- « blement les monts Eraines et les collines du Lieuvin et de « l'Eure; au nord-ouest, la vue est un peu bornée par les « âpres collines de Jurques et de Caumont-l'Éventé, mais « aux premiers plans, quelle richesse et quelle variété de « tons, et comme les prés, les champs, les vergers sont heu- « reusement coupés par des bouquets d'arbres ou par de « hautes et sombres futaies! à l'ouest se dresse, à quelques « lieues, la butte de Grosmont, couronnée d'un diadème de « sapins, et à l'horizon, lorsque le temps est bien clair, se pro- « filent, comme deux aiguilles, les flèches de la cathédrale de « Coutances; au sud et au sud-ouest, les collines succèdent « aux collines, de petites éminences — Brimbal, le bois de « Vassy, Cerizy-Belle-Étoile, le mont Margantin — qui sem- « blent des îles ou des promontoires dans une mer de ver- « dure, des villages qu'on dirait endormis au creux des frais « vallons, voilà ce que l'œil parcourt sans jamais se lasser, « jusqu'à ce qu'il atteigne, bien loin, là-bas, dans les cam- « pagnes de la Mayenne et de la Sarthe, une longue bande « bleue, qui se confond presque avec le ciel[2]. »

1. Bossuet fut nommé évêque de Condom le 8 septembre 1669 et sacré le 21 septembre 1670 à Pontoise, où se tenait l'assemblée du clergé. Il ne visita jamais son diocèse, malgré le grand désir qu'il en avait, et démissionna en 1671, lorsqu'il s'aperçut que ses fonctions de précepteur du Dauphin ne lui permettaient pas de remplir ses obligations épiscopales. Mais comme l'évêché de Condom lui rapportait 40.000 livres de rente. Louis XIV le nomma prieur du Plessis-Grimoult que venait d'abandonner Léonor II de Matignon, appelé à l'évêché de Condom. Le Plessis-Grimoult était un bénéfice de 10 à 12.000 livres de rente.

2. A. Gasté. *Bossuet en Normondie.* Caen, 1893, pp. 7 et 8. — Dans cette brochure, M. Gasté n'a étudié que les relations de Bossuet avec le prieuré du Plessis-Grimoult.

Digitized by Google

C'est donc dans ce site merveilleux, où la nature a semé à profusion ses « infinis ornements », selon une expression de Bossuet lui-même[1], que s'élevait le prieuré du Plessis-Grimoult auquel l'évêque démissionnaire de Condom fut nommé en décembre 1671. C'était un prieuré de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin. Il avait été fondé en 1131 par Richard de Douvres, évêque de Bayeux, et avait vu ses possessions s'étendre de plus en plus, de telle sorte qu'en 1664, le prieur était considéré comme le premier chanoine de la cathédrale de Bayeux et nommait lui-même à trente-neuf cures et bénéfices. Parmi les prieurs qui jouirent d'un aussi agréable bien ecclésiastique figurèrent des personnages dont le nom devait s'attacher à l'histoire religieuse de la Normandie, comme Gabriel Le Veneur, plus tard évêque d'Evreux et abbé de Saint-Taurin[2], et plusieurs membres de la famille Matignon[3].

Est-ce à dire que le charme et la valeur du prieuré du Plessis-Grimoult eussent seuls suffi pour amener Bossuet en Normandie? Il ne le semble point, et le grand évêque, si économe de son temps, n'eût pas cru devoir consacrer plusieurs jours à un voyage long et fatigant si une autre raison, plus noble que ses intérêts uniquement matériels, ne l'y avait décidé[4]. Il avait chargé Thomas Blanchard, écuyer, conseiller du Roy et trésorier général de France au bureau de Caen, de « louer en son nom les dîmes dépendant du prieuré et de toucher en son lieu et place ses revenus », et cela l'allégeait de lourds soucis, incompatibles en quelque sorte avec les fonctions, d'ordre intellectuel et spirituel, qu'il remplit toute sa vie.

1. Bossuet. *Sermon sur le culte dû à Dieu.* Œuvres oratoires de Bossuet, édition Lebarcq et Lévesque, t. V, p. 166.

2. Étienne Deville. *Notices sur quelques manuscrits conservés à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.* Histoire du prieuré du Plessis-Grimoult. Evreux, 1905, p. 8.

3. Chanoine Lerosey. *Les Evêques et abbés de la famille Goyon de Matignon,* dans *Revue catholique de Normandie,* 15 septembre 1915.

4. Ce qui le prouve bien, c'est que Bossuet, nommé en 1671 prieur du Plessis-Grimoult, ne vint visiter son bénéfice qu'en octobre 1682, et ce fut là le seul voyage qu'il y fit, visite de simple politesse, d'ailleurs très tardive.

Digitized by Google

Mais un autre lien l'attachait à notre province, lien d'une amitié très chère et très féconde. Depuis 1662, l'abbé Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé s'était retiré au monastère de Notre-Dame de la Trappe, à quelques lieues de Mortagne, et y menait, après plusieurs années passées dans les divertissements mondains, une existence entièrement consacrée à la prière et à la pénitence. Non content de tendre personnellement vers une vie toujours plus parfaite, il avait imposé à ses religieux une réforme qui les ramena à l'austérité des premiers cisteriens. Au milieu des difficultés qu'il eut alors à surmonter, il rencontra toujours auprès de Bossuet un appui très sympathique. Ainsi se renouèrent entre eux des relations déjà anciennes et que les séparations nécessaires de la vie avaient peu à peu fait cesser[1].

C'est en effet dès leur jeunesse que l'abbé de Rancé et Bossuet firent connaissance. Issus de deux familles qui s'étaient unies par différentes alliances[2], ils se rencontrèrent bien des fois, à Paris, dans les salons de la marquise de Rambouillet et de la duchesse de Vendôme, et c'est à l'hôtel de Vendôme que Rancé entendit Mgr Cospéan, évêque de Lisieux, lui dire, en montrant Bossuet qui prenait congé de lui : « Ce jeune homme d'un extérieur si noble, dont la figure promet tant, sera certainement une des lumières de l'Église[3] ». A partir de 1649, les deux jeunes étudiants menèrent la même vie au collège de Navarre; ils soutinrent ensemble leur thèse de licence et si, après cette épreuve, l'on donna le « premier lieu » à Armand Le Bouthillier de Rancé, ce fut plutôt à cause de sa haute naissance que comme récompense de son mérite personnel.

Puis Bossuet, ordonné prêtre, quitta Paris pour prendre

1. Ces relations entre l'abbé de Rancé et Bossuet ont été étudiées à fond par le P. Serrant dans son ouvrage sur *L'abbé de Rancé et Bossuet*. Paris, 1908.

2. Par sa grand'mère paternelle, Bossuet était proche parent d'un oncle de Rancé, Claude Le Bouthillier de Chavigny, surintendant des finances, et en 1658, Elisabeth Bossuet, parente du futur évêque de Meaux, épousa un cousin du réformateur de la Trappe, Léon Le Bouthillier de Chavigny.

3. R. P. Serrant. *Op. cit.*, pp. 5 et 6.

Digitized by Google

possession de son canonicat de Metz; les deux jeunes docteurs se perdirent de vue. Peut-être cependant, Rancé, resté à Paris, alla-t-il entendre son ancien condisciple lorsque celui-ci commença à briller dans les chaires de la capitale, au Louvre (1662) ou à l'église Saint-Thomas du Louvre (1663). On en est réduit, sur ce point, à de simples conjectures. Ce qui est absolument certain, c'est que le bruit mené autour de la réforme de la Trappe attira à Rancé les précieux encouragements de Bossuet qui reprit avec son émule d'antan des relations suivies. Et c'est à ces relations devenues avec le temps une amitié intime, « mêlée d'une sorte de vénération mutuelle, » que sont dus les dix voyages de Bossuet à la Trappe et en Normandie, qu'il nous faut maintenant passer en revue.

*
* *

Il y avait déjà bien longtemps, lors de son premier voyage en Normandie, en 1682, que Bossuet désirait se rendre à la Trappe : « Il y a dix ans que j'eus dans l'esprit, écrivait-il à Rancé le 22 juin 1681, que si Dieu me remettait en charge dans son Église, j'aurais deux choses à faire : l'une, d'aller passer quelque temps en action avec M. de Châlons[2]; l'autre, d'aller passer quelque temps en oraison avec vous. Dieu m'a privé du premier par la mort de ce saint prélat, je vous prie de ne pas me refuser l'autre. » Jusque-là, les circonstances avaient fait obstacle à la réalisation de ce projet; mais il semble que, nouvel évêque de Meaux, Bossuet puisse, avant de prendre possession de son siège épiscopal, accomplir enfin le voyage qu'il a tant différé. Il entrevoit déjà le moment heureux où il pourra retrouver son saint ami : « Mon cœur est rempli de joie, ajoute-t-il dans la même lettre, quand je songe à l'accomplissement de ce dessein... Aussitôt que j'aurai réponse de Rome[3], je disposerai mes affaires au départ. » Et quelques jours auparavant, il avait écrit à Daniel Huet,

1. R. P. Serrant. *Op. cit.*, p. 107.
2. Félix Vialat, prélat très vertueux, mort en 1680.
3. Il s'agissait de l'expédition de ses bulles.

Digitized by Google

évêque d'Avranches, « qu'il ne désespérait pas de faire *cette année* le voyage du Plessis »[1].

Mais l'homme propose et les événements s'opposent. Au bout de quelques semaines, Bossuet voit qu'il lui sera impossible, à cause de la fameuse assemblée du clergé qui se prépare, de quitter Paris, et en septembre 1681, il écrit à l'abbé de Rancé une lettre où il semble un peu désemparé : « Je crains d'être privé pour cette année, dit-il, de la consolation que j'espérais. L'assemblée du clergé va se tenir, et non seulement on veut que j'en sois, mais encore que j'en fasse le sermon d'ouverture[2]. Il ne me reste plus qu'un peu d'espérance : je pourrai peut-être échapper douze ou quinze jours, si ce sermon se remet, comme on le dit, au mois de novembre. Quoi qu'il en soit, Monsieur, si je ne puis aller prier avec vous, priez du moins pour moi. L'affaire est importante et digne de vos soins. Vous savez ce que c'est que les assemblées du clergé et quel esprit y domine ordinairement[3]. Je vois certaines dispositions qui me font un peu espérer de celle-ci : mais je n'ose me fier à mes espérances, et, en vérité, elles ne sont pas sans beaucoup de crainte. Je prie Dieu que je puisse trouver le temps de vous aller voir : j'en aurais une joie inexplicable. »

Même ce vœu ne fut exaucé. Les différentes séances de l'assemblée du clergé qui se tint du 9 novembre 1681 au mois de juin 1682, l'empêchèrent de s'absenter. Mais dès qu'il se sentit libre, il prépara son départ. Le 8 juillet, il écrivait à M. de Rancé : « Comme je reprends, après la séparation de l'Assemblée, le dessein, que vous aviez agréé, de vous aller voir, nous pourrions traiter tout cela ensemble ». (Il s'agissait d'un ouvrage ascétique dont Rancé lui avait envoyé le manuscrit[4].)

Cette fois, son espoir ne fut pas trompé, et aux derniers

1. Lettre à Daniel Huet, du 6 juin 1681.

2. Ce fut le fameux sermon sur *l'Unité de l'Église*, le seul sermon que Bossuet ait fait imprimer.

3. Bossuet se rendait compte du danger que présentait, au point de vue de l'unité de l'Eglise, le gallicanisme de la plupart des ecclésiastiques du grand siècle.

4. Gasté. *Op. cit.*, p. 14.

Digitized by Google

jours du mois d'août, ou au début de septembre, il se mettait en route[1]. Ce voyage, qui fut le premier et le plus long de tous, revêtit à certains jours, comme nous le verrons, les allures d'un triomphe. Cela s'explique d'ailleurs aisément. Rendu déjà célèbre par les Sermons prononcés à Paris et à la Cour, par le préceptorat du Dauphin, par les discours d'apparat tels que les Oraisons funèbres de la reine d'Angleterre et de la duchesse d'Orléans, Bossuet, après l'assemblée du clergé, à laquelle il avait pris une part si active, paraissait, à l'été de 1682, le premier évêque du royaume. Il était donc normal que, partout où il passait, on le reçût solennellement et que l'on glorifiât en lui le personnage le plus en vue de l'Église gallicane.

Sans que l'on ait des données bien précises, il semble que Bossuet commença son voyage par la Trappe. Il avait besoin de retremper son âme dans le calme de la silencieuse solitude et d'effacer, par une vie régulière et tranquille, les souvenirs des fatigantes séances de l'Assemblée du clergé. Il parvint donc au monastère, vers la mi-septembre[2], et inaugura le genre de vie auquel il allait s'astreindre pendant tous ses séjours à la Trappe. A peine arrivé, il observait le règlement des religieux, « suivant l'ordre de leurs exercices et mangeant à leur table. Naturellement sobre dans ses repas, et peu recherché sur la qualité des mets qu'on servait à sa table, il n'avait aucune peine à se conformer à l'austérité du régime de la Trappe. Ce fut à son dernier voyage seulement qu'il consentit à prendre un peu de vin, à cause de son état de santé. Ajoutons qu'il sut toujours mettre en pratique les préceptes de la pénitence et de la mortification chrétienne : il observait strictement les jeûnes et les abstinences prévues par l'Église[3]. »

Cependant, ce qui plaisait le plus à Bossuet, quand il était

1. Cette date, donnée par M. Gasté, semble plus conforme à la réalité que celle des *premiers jours d'octobre*, donnée par le P. Serrant, *op. cit.*, p. 187. Bossuet en effet écrivait, le 28 octobre 1682, à M. Dirois, docteur en Sorbonne : « Je reviens, Monsieur, d'*un assez long voyage* en Normandie. »

2. *Vie de l'abbé de Rancé*, par l'abbé Dubois. Paris, 1869, t. II, p. 16.

3. R. P. Serrant. *Op. cit.*, p. 190.

Digitized by Google

à la Trappe, c'était de participer à tous les offices, sans en manquer un seul. Il goûtait tout d'abord la simplicité de l'église[1] dont « le seul ornement était une statue de la Sainte Vierge, placée sur l'autel à la place du tabernacle ». Cette Vierge « portait l'Enfant Jésus sur le bras gauche et, de la main droite, elle tenait un petit pavillon sous lequel était suspendu le Saint-Sacrement[2] ». Mais surtout, le pieux évêque de Meaux « trouvait un charme particulier, dit l'abbé Ledieu, dans la manière dont on y célébrait l'office divin. Le chant des Psaumes qui venait seul troubler le silence de cette vaste solitude, les longues pauses des Complies, les sons doux, tendres et perçants du *Salve Regina* lui inspiraient une sorte de mélancolie religieuse, et alors de ses yeux coulaient en abondance ces pleurs qu'il est si doux de répandre[3] ».

A côté de cette émotion purement religieuse, Bossuet en ressentait d'autres aussi douces, mais d'un genre différent. C'était d'abord le sentiment du calme total qui plane sur tous ces lieux, entourés de bois où il aimait à se retirer. Il affectionnait particulièrement une large allée d'arbres, partant « d'un bosquet où la piété des moines a construit en l'honneur de saint Bernard une grotte rustique », et se déroulant sur le bord de la forêt, cachée par un rideau d'arbres dont l'épaisseur va toujours en diminuant. En souvenir des longues promenades qu'y fit l'illustre prélat, les Trappistes l'ont surnommée « l'allée Bossuet[4] ».

Puis les entretiens nombreux avec l'abbé de Rancé ne comblaient-ils pas de joie le cœur de Bossuet et n'élevaient-ils pas son âme? Dans « l'allée Bossuet », ainsi que sur une chaussée boisée qui séparait deux étangs, aujourd'hui transformés en prairies, les deux amis venaient s'entretenir

1. Cette église se trouvait à la place de l'église actuelle et non dans les vieux bâtiments que l'on voit encore maintenant derrière les bâtiments conventuels.

2. R. P. Serrant. *Op. cit.*, p. 192.

3. Cité par Floquet. *Études sur la vie de Bossuet*, 3 vol. Paris, 1855, t. III, p. 439.

4. Cette allée Bossuet se trouve exactement derrière le chevet de l'église.

Digitized by Google

de préférence. Ce n'étaient point les nouvelles du jour, ni des propos futiles qui alimentaient leurs conversations. Le bruit triste et monotone du vent qui agitait les branches des sapins au-dessus de leurs têtes, celui des vagues qui venaient expirer à leurs pieds, les disposaient à s'occuper des grandes questions qui leur étaient familières : l'éternité, la mort, la vanité des grandeurs, l'inconstance des hommes, sans omettre celles qui intéressaient la gloire de l'Église, la vie chrétienne et la vie religieuse de leur temps[1] ». Tous deux retirèrent de ces entretiens intimes un immense profit. Bossuet y trouva de nouvelles forces pour son apostolat mondain, et l'abbé de Rancé y puisa souvent l'esprit de fermeté qui l'amena à réaliser certains progrès devant lesquels il hésitait.

En 1682, particulièrement, il confia à Bossuet l'indécision où il se trouvait à propos de la publication de son traité sur « La Sainteté et les Devoirs de la Vie Monastique ». Prévoyant la levée de boucliers que cette publication provoquerait, il n'osait l'affronter. Bossuet, qui avait en mains le manuscrit de cet ouvrage, engagea vivement son ami à le faire paraître, et Dom Le Nain, qui était alors sous-prieur de la Trappe, nous a rapporté une conversation dont lui-même fut probablement le témoin : « Un jour, dit-il, que M. l'évêque de Meaux parlait au saint abbé de son ouvrage avec éloge, lui représentant combien il était utile à l'Église qu'on le mît sous la presse, et l'assurant en même temps qu'il ne sortirait point de ses mains avant qu'il ne fût imprimé, l'homme de Dieu, très mortifié des louanges que ce grand prélat lui donnait, lui répondit : — Comment, Monseigneur, vous m'allez mettre tous les Ordres religieux à dos! Moi qui me suis consacré à la retraite et au silence, moi qui n'ai écrit ce livre que pour le mettre entre les mains de mes religieux, après ma mort, il sera dit que j'aurai eu la démangeaison de paraître auteur, et de vouloir réformer les autres! Non, Monseigneur, je ne consentirai jamais à cela; et plût à Dieu que je l'eusse brûlé tout à fait, prévoyant le malheur qu'il

1. R. P. Serrant. *Op. cit.*, p. 199.

Digitized by Google

en arriverait si je le laissais en son entier. — Vous avez beau vous fâcher, lui répliqua Monsieur de Meaux, il faut vous laisser conduire là-dessus, et vous n'en serez pas le maître; vous y penserez devant Dieu. » Le lendemain, le Révérend Père pressa ce prélat, avec toutes les instances possibles, de lui remettre son livre entre les mains — Très volontiers, lui dit M. de Meaux, mais j'ai à vous dire que je l'ai fait copier; ainsi vous ne gagnerez rien d'avoir votre manuscrit. Vous feriez mieux de le revoir et de le mettre tout à fait en état de paraître en public. — Mon Dieu, reprit le Révérend Père, ne comprenez-vous pas, Monseigneur, le trouble, les disputes et toutes les suites fâcheuses que cette impression causera à ma solitude? Suis-je fait pour cela, et pour passer le reste de mes jours à répondre aux écrits que l'on fera de toutes parts contre moi? — Je répondrai pour vous, dit l'évêque; j'entreprendrai votre défense; demeurez en repos[1]. » L'amicale insistance de Bossuet vint à bout des scrupules de l'abbé de Rancé, et en quittant la Trappe, quelques jours après, l'évêque de Meaux emportait la promesse, « arrachée non sans peine » à son ami, de laisser imprimer le traité sur « La Sainteté et les devoirs monastiques ».

Ce fut entre le 20 et le 25 septembre 1682 que prit fin le premier séjour de Bossuet à la Trappe[2]. Le grand évêque se dirigea alors vers le Plessis-Grimoult, dont il était le prieur depuis onze ans[3] et qu'il ne connaissait pas encore. Diverses affaires d'ordre temporel[4] ou d'ordre administratif[5] étaient

1. Cité par le R. P. Serrant, pp. 208 et 209.

2. Les séjours de Bossuet à la Trappe étaient ordinairement d'une huitaine de jours. (Cf. *Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset. Paris, 1846, livre VII, p. 285.) En 1682, Bossuet arriva à la Trappe vers la mi-septembre; il dut donc en repartir entre le 20 et le 25 septembre. Cette date s'enchaîne parfaitement avec celles qui suivent.

3. Il devait conserver ce bénéfice jusqu'à sa mort : il en fut donc le titulaire pendant trente-deux ans.

4. Ainsi, une permission fut accordée par Bossuet aux moines du Plessis-Grimoult de bâtir un pressoir (1679).

5. C'est à Bossuet qu'il incombait de nommer aux cures dépendant du monastère : il choisit toujours comme titulaires de ces cures des prêtres très dignes (Cf. sa correspondance avec Huet évêque d'Avranches et avec Mgr de Nesmond, évêque de Bayeux).

Digitized by Google

les seules marques d'intérêt qu'il avait jusqu'ici données à son bénéfice. Se sentant plus libre après l'Assemblée de 1682, il comprit qu'une visite s'imposait, et ce fut cette visite qui fut le motif officiel de son voyage. « J'accompagnerai mon voyage, écrivait-il en 1681 à Rancé, de toute la discrétion possible, et comme j'ai des raisons pour aller en Normandie, ce voyage couvrira celui de la Trappe. Il n'y aura que le Roi seul à qui il faudra le dire... »

Mais de la Trappe au Plessis-Grimoult la route est longue. Bossuet la parcourut en plusieurs étapes. Il s'arrêta d'abord, très probablement, à Lisieux. C'est en effet à l'année 1682 qu'il faut placer le passage de Bossuet dans cette ville, tel que nous le rapporte une tradition lexovienne. Cette tradition « veut que Bossuet, invité par Mgr Cospéan, ait prononcé un discours » dans la cathédrale Saint-Pierre. Ainsi présenté, le fait est matériellement impossible. A la mort de Mgr Cospéan, c'est-à-dire en 1646, Bossuet avait à peine 19 ans, et malgré l'affection et l'estime dont l'entourait l'évêque de Lisieux, il paraît invraisemblable que le jeune étudiant de Navarre ait pu monter dans la chaire d'une cathédrale pour évangéliser les fidèles. L'erreur vient de ce que l'on a rapproché la sympathie de Mgr Cospéan pour Bossuet de la venue de celui-ci à Lisieux, et l'union des deux faits a donné naissance à la tradition telle qu'elle nous est rapportée[1].

Toutefois, il serait téméraire de nier complètement le séjour de Bossuet à Lisieux. A défaut de documents écrits[2], il nous en reste une preuve plus précieuse et plus tangible, c'est la tribune de l'ancienne chaire à prêcher de style Louis XIII. Ornée de balustres et d'anges cariatides, elle offre quelque valeur esthétique[3]. Cependant, ce caractère artistique n'aurait pas été suffisant pour la faire conserver, si le souvenir glorieux de Bossuet, qui y est monté, ne l'avait

1. Abbé Hardy. *La Cathédrale Saint-Pierre de Lisieux*. Paris, 1917, p. 147.

2. On ne trouve dans aucun document la trace de ce passage. Même le *Mémorial de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la ville de Lisieux de 1676 à 1777*, dans le *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, n° 6, 1875, n'en dit rien.

3. Abbé Hardy. *Op. cit.*, p. 147.

Digitized by Google

sauvegardée. Aussi l'a-t-on « transformée en tombeau d'autel et utilisée comme telle dans la chapelle ne l'*Ange gardien* », c'est-à-dire dans la deuxième chapelle du collatatéral sud.

Il est regrettable que nous n'ayons pas d'autres données sur le passage de Bossuet dans la ville de Lisieux, et que l'on soit obligé de se livrer, pour l'expliquer, à une série d'hypothèses. Si Bossuet prêcha à la cathédrale Saint-Pierre, c'est qu'il y fut convié par l'évêque, Mgr de Matignon, dont le frère lui avait succédé comme évêque de Condom en 1671 et avec qui il devait être depuis longtemps en relations. Peut-être aussi le sujet de son discours fut-il la glorification de l'amour de saint Pierre pour Jésus-Christ, et les chrétiens réunis dans la cathédrale lexovienne entendirent-ils, redites par le grand orateur, ces paroles qu'il avait prononcées, plusieurs années auparavant, dans un panégyrique de saint Pierre.

« Quel contraste, mes Frères, entre nous et ce grand apôtre! Si Jésus-Christ vous demandait ainsi qu'à lui « M'aimez-vous? Amas me? » qui répondra : Seigneur, je vous aime! Tous le diront, mais prenons garde. L'hypocrisie le dit, mais c'est une feinte. La présomption le dit, mais c'est une illusion. L'amour du monde le dit, mais c'est un intérêt qui n'aime Jésus-Christ que pour être heureux sur la terre. Qui sont ceux qui le disent véritablement? Ceux qui l'aiment jusque sur la croix, ceux qui sont prêts à tout perdre pour lui demeurer fidèles, à tout souffrir pour être consumés dans son amour[1]. »

De Lisieux, Bossuet se dirigea sur Caen où il fit son entrée avec Mgr de Nesmond, évêque de Bayeux. « Cette entrée, qui paraît avoir été assez solennelle, dit M. Gasté, est indiquée dans une pièce de vers latins composée, à cette occasion, par le curé de Basly, Guillaume Marcel, jadis professeur de rhétorique à Paris. Plus de trente ans auparavant, Guillaume Marcel avait assisté à la soutenance de la thèse, dite sorbonnique, de Bossuet; il avait applaudi le jeune théologien et prédit, en distiques latins, sa gloire future. En 1682, Guillaume Marcel, fier de voir sa prédiction réalisée, offrit à

1. *Œuvres oratoires de Bossuet*, édition Lebarq et Lévesque, t. IV, p. 143.



Digitized by Google

Bossuet, de passage à Caen, une nouvelle pièce de vers latins[1], dont je traduis librement le titre et le sous-titre un peu longs : « Ménalque déjà vieux, prophétisant de nouveau sur le très illustre prince de l'Église, Bossuet, c'est-à-dire Guillaume Marcel, jadis professeur de rhétorique à Paris, qui avait applaudi plus qu'aucun autre le jeune athlète, le brillant étudiant en théologie, et lui avait, non sans raison, prédit le plus bel avenir, se rejouit, après trente ans écoulés, de l'applaudir encore et de prophétiser sur lui, au moment où il fait son heureuse entrée dans notre ville de Caen. »

...La pièce se terminait par une prophétie qui, cette fois, ne s'est pas réalisée[2]. Le chapeau de cardinal, disait Ménalque, ne devait pas se faire attendre pour l'évêque de Meaux, et comme jadis du Perron, dont il était l'égal par le génie et par la doctrine, et qu'il surpassait sinon par l'abondance, du moins par la politesse de ses écrits, Bossuet serait bientôt élevé aux honneurs de la pourpre.

Il est probable que Bossuet resta plusieurs jours à Caen : il y était venu surtout pour s'entretenir avec Thomas Blanchard, son mandataire, des intérêts matériels concernant le Plessis-Grimoult. Il tenait à lui demander certains éclaircissements sur des tractations passées, et peut-être aussi à lui demander quelques conseils au sujet de certaines demandes que pouvaient lui adresser les moines du Plessis-Grinoult. Pendant tout le temps qu'il passa à Caen, l'évêque de Meaux fut l'hôte de Mgr de Nesmond « dans le palais épiscopal de la rue Neuve-Saint-Jean », que l'évêque de Bayeux « venait de faire augmenter et décorer somptueusement[4] ».

Est-ce seul ou en compagnie de Thomas Blanchard que Bossuet arriva au Plessis-Grimoult, le but avoué de son voyage,

1. Cette pièce comprend 19 distiques, soit 38 vers.

2. Si Bossuet ne fut jamais cardinal, c'est d'abord parce qu'il avait été le principal rédacteur des *Quatre articles de 1682*, et en second lieu, parce qu'il se refusa, plus tard, à faire la moindre démarche pour obtenir cet honneur, et peut-être aussi, comme l'insinue Le Dieu, parce qu'il n'était pas de haute lignée.

3. A. Gasté. *Bossuet en Normandie*, p. 16. M. Gasté donne, en appendice, la pièce complète des 19 distiques latins.

4. A. Gasté. *Op. cit.*, p. 16, note 1.

Digitized by Google

au début d'octobre 1682[1]?. La chose importe peu. Ce qu'il est intéressant de savoir, c'est la manière dont il se comporta vis-à-vis de ses moines. Or, dans une contestation particulièrement délicate, il se montra plein de condescendance. Il s'agissait d'une cuisine voûtée (quelle ironie du sort de voir le grand Bossuet mêlé à une question de cuisine!). Cette cuisine, prêtée par les moines à Jacques de Matignon, prédécesseur de Bossuet au Plessis, faisait partie des bâtiments claustraux, et ses légitimes possesseurs profitèrent de la venue de leur prieur pour la réclamer. Ils lui démontrèrent que si le prieur-commendataire « avait le droit, dans sa visite à l'abbaye, de faire sa demeure dans la maison prieurale et de jouir de la moitié du jardin, il ne pouvait user que par tolérance de la cuisine voûtée[2] ». Bossuet reconnut aisément leur bon droit et leur promit de leur envoyer, une fois rentré à Meaux, un acte officiel de désistement. Cet acte existe encore : il est daté de Paris, le 19 octobre 1683, et il contient cette phrase qui confirme et la date du premier voyage en Normandie et les bonnes dispositions du prieur-commendataire : « Étant sur les lieux, l'an passé, nous avons reconnu que cette cuisine appartient et fait assurément partie de la maison conventuelle... c'est pourquoy nous avons déclaré et déclarons... que nous nous désistons de la jouissance et possession de la dite cuisine au profit des Religieux auxquels elle appartient, et que n'y prétendons aucune chose. » Nous sommes loin: on le voit, des hautes idées contenues dans les Sermons et du style si majestueux des Oraisons funèbres!

Un autre souvenir du séjour de Bossuet au Plessis-Grimoult c'est le magnifique calice en argent que l'on appelle encore « le calice de Bossuet », non pas que l'évêque de Meaux en ait fait don à son monastère[3], mais parce que, très vraisemblablement, durant son passage au Plessis-Grimoult, Bossuet célébra la messe dans l'église abbatiale, avec ce calice, auquel l'on donna le nom de l'illustre personnage qui, en se servant

1. R. P. Serrant. *Op. cit.*, p. 187.

2. A. Gasté. *Bossuet en Normandie*, p. 27.

3. C'est en effet Jacques de Matignon qui fit présent de ce calice à l'église abbatiale du Plessis.

Digitized by Google

de lui, lui avait communiqué un peu de sa gloire et de sa célébrité.

Cependant, les jours passaient, et Bossuet, absent de son diocèse et de la cour depuis plus d'un mois et demi, dut songer au retour. Il reprit donc la route de Paris, et il est très vraisemblable qu'il soit passé alors par Évreux, surtout s'il se dirigea sur Gassicourt-lès-Mantes, où il possédait encore un prieuré et où il semble s'être alors arrêté[1], très peu de temps, il est vrai. Le 28 octobre il était rentré à Versailles et il écrivait alors à M. Digois, docteur en Sorbonne : « Je reviens, Monsieur, d'un assez long voyage en Normandie, et la première chose que je fais en arrivant, avant même d'entrer à Paris, où je serai ce soir, c'est de répondre à votre lettre. »

* * *

Un gros volume ne suffirait pas pour analyser en détail les différents voyages de Bossuet en Normandie, si ces voyages étaient tous aussi longs et aussi chargés que celui de 1682. Mais, autant pour celui-ci nous possédons des documents relativement abondants, autant, pour les autres, nous sommes réduits à quelques données très sèches et peu nombreuses. Les sept voyages qui suivirent celui que nous avons étudié en détail furent de simples retraites à la Trappe, où Bossuet venait se reposer, corps et âme, des fatigues d'un ministère accablant. Ils présentent donc peu de particularités. Ce qui les différencie la plupart du temps les uns des autres, c'est la « compagnie » que Bossuet s'adjoint et qui séjourne avec lui à la Trappe. Ainsi, lorsqu'en 1684, après une année très laborieuse consacrée à plusieurs missions dans son diocèse, à ses visites postorales, à un synode, Bossuet revint pour la deuxième fois à la Trappe, il était accompagné de l'abbé Claude Fleury[2], l'auteur de l'Histoire ecclésiastique dont les vingt volumes parurent de 1691 à 1723. L'abbé Fleury avait aidé Fénelon et l'abbé de Langeron dans

1. E. Jory. *Bossuet, prieur de Gassicourt-les-Mantes*, p. 96.

2. Cf. sur l'abbé Fleury, l'excellente notice du *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. VI, 1re partie, col. 2 et suivantes.

Digitized by Google

les prédications que, sur la demande de Bossuet, ils avaient données à plusieurs paroisses importantes du diocèse de Meaux, et il éprouvait le besoin, comme un glorieux compagnon de voyage, de prendre un repos bien mérité. Ce repos fut coupé, pour Bossuet, par l'obligation où il se trouva de suppléer l'évêque nommé de Séez, Mgr Mathurin Savary, à la bénédiction de l'abbesse d'Essai, le 24 août 1684[1].

En 1685, c'est l'un des plus chers amis de Fénelon, l'abbé de Langeron qui avait « *missionné* » avec lui, dans le diocèse de Meaux, à la Ferté-sous-Jouarre, qui part, en même temps que Bossuet, pour la Trappe. Peut-être aussi Bossuet proposa-t-il au futur archevêque de Cambrai de l'accompagner dans ce troisième séjour, mais « rien ne permet de supposer que Fénelon ait jamais fait ce voyage[2] ».

Parfois, dans le quatrième voyage en 1686, comme la compagnie est plus nombreuse et comprend plusieurs personnages de la Cour qui fréquentent la Trappe, comme d'autres se rendent dans « l'affreux désert de Port-Royal », par désir de sanctification ou par une curiosité toute mondaine. Mais ce fait est rare, et c'est à des personnages ecclésiastiques qu'il fait appel ordinairement pour goûter avec lui les charmes de la solitude, à la Trappe. En 1687, il emmène de nouveau l'abbé Fleury et Mgr de la Broue, évêque de Mirepoix, le futur protestataire contre la Bulle *Unigenitus*, et en 1691 il fait route avec l'évêque de Troyes, Denis François Le Bouthillier de Chavigny, proche parent de l'abbé de Rancé.

Quelquefois aussi, Bossuet se rend seul à la Trappe. Il jouit alors davantage du calme reposant que l'on y ressent, et le voyage doit être pour lui moins fatigant. En 1690 et en 1695, il peut ainsi mieux pratiquer son « amour de la retraite et du recueillement » et apprécier ainsi le lieu où, comme il le disait, il se plaisait le plus après son diocèse[4] ».

1. A. Gasté. *Bossuet en Normandie* (exemplaire de la Bibliothèque de la Faculté de Caen), pp. 14 et 15. note manuscrite et inédite.

2. R. P. Serrant. *Op. cit.*, p. 272.

3. Cf. sur tous ces voyages, R. P. Serrant. *Op. cit., passim.*

4. Abbé Le Dieu. *Mémoire et Journal*, t. I, p. 114.

Digitized by Google

* * *

Pour les Ébroïciens que nous sommes, le neuvième voyage de Bossuet en Normandie, celui de 1696, présente un intérêt tout particulier, d'abord parce qu'il le fit en compagnie d'un de nos compatriotes et aussi parce que, durant ce voyage, l'évêque de Meaux s'arrêta quelque temps dans notre région, à trois lieues d'Evreux.

Depuis de longues années, Bossuet honorait de son amitié et de sa protection un jeune chanoine de la cathédrale d'Evreux, Pierre de Langle, issu d'une des plus vieilles familles de la ville. Originaire d'Artois et venue à Evreux dès le XIIIe siècle, la famille de Langle occupa de hautes fonctions dans le clergé et la magistrature de notre cité[1]. Elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans sa branche de Bretagne, et a vu ses antiques qualités de noblesse et d'honneur refleurir et s'épanouir en la personne du général de Langle de Cary, l'un des glorieux artisans de la victoire de la Marne[2].

C'est une curieuse figure que celle de Pierre de Langle. Né à Evreux dans la paroisse Saint-Thomas, le 6 mars 1644, de Mathieu de Langle, conseiller du roi, receveur de la taille en l'élection d'Evreux, et de Marie de Rospel, Pierre de Langle commença ses études au collège de sa ville natale. Il alla les terminer au collège de Navarre, à Paris, y soutint sa thèse de phisolophie et le 29 mai 1670 recevait, en Sorbonne, le bonnet de docteur en théologie[3]. C'est ce dernier succès qui le mit en relations avec Bossuet, car celui-ci, se souvenant toujours « de son vieux collège où lui-même avait fait ses

1. Sur la famille de Langle, consulter les excellents articles publiés par M. le chanoine Guéry dans la *Semaine religieuse du Diocèse d'Evreux*, depuis le 7 mars 1906 jusqu'au 29 novembre de la même année. Ces articles sont intitulés : *Un autel nouveau au pays de saint Taurin.*

2. Cf. sur la généalogie de la famille de Langle de Cary, *Semaine religieuse d'Evreux*, 1908, p. 573.

3. C. Landrin. *Un prélat gallican, Pierre de Langle, évêque de Boulogne.* Calais, 1905.

Digitized by Google

études, aimait à recevoir chez lui les jeunes ecclésiastiques qui désiraient compléter leur formation sacerdotale près d'un si docte maître[1].

Puis le nouveau docteur revint à Evreux. Le 14 avril 1674, il obtenait la prébende de Houtteville au chapitre d'Evreux et ce fut là un premier pas dans la voie des honneurs ecclésiastiques. Le 22 février 1678, il succéda, comme pénitencier, à l'un des cousins de son père, Jacques de Langle, et le 29 mai 1681 « il est qualifié en outre de vicaire général et official à une présentation pour la collation d'une chapelle de l'officiabilité[2] ».

Il garda ces fonctions une dizaine d'années. Le 11 avril 1691, Louis XIV écrivait de Mons, à Bossuet : « ...Je vous ai dit avant de partir que je ne souhaitais pas que l'abbé Girard — c'était le précepteur du comte de Toulouse, troisième fils du Roi et de Madame de Montespan — retournât auprès du comte de Toulouse... Songez à quelqu'un pour mettre à sa place, afin que je puisse l'établir, à mon arrivée ou peu de jours après, auprès du Comte... Prenez vos mesures là-dessus[3]. » Bossuet répondit aux désirs du souverain et il mit en avant le nom de Pierre de Langle. Celui-ci fut nommé précepteur du jeune prince et il réussit parfaitement dans cette œuvre délicate : « Il ne négligea rien, dit son biographe, pour inspirer à son royal élève ces sentiments élevés d'honneur et de droiture que l'austère Saint-Simon le félicite d'avoir montrés toute sa vie... Dans ce poste important, l'abbé de Langle sut faire briller sa piété et ses lumières, et à Versailles comme à Evreux, sa vertu fut respectée[4] .»

C'est cette haute vertu qui le fit désigner, en 1696, comme agent général du clergé, et le 24 avril 1698, pour le siège épiscopal de Boulogne. Il se consacra à la réorganisation administrative de son diocèse et il n'aurait laissé que le souvenir d'un prélat distingué, vertueux, d'une « piété austère »,

1. Landrin. *Op. cit.*, p. 107

2. *Ibid.*, p. 108.

3. *Correspondance de Bossuet*, par les abbés Urbain et Lévesque, t. IV, p. 212, lettre n° 595.

4. Landrin. *Op. cit.*, p. 109.

Digitized by Google

s'il ne s'était jeté, avec une fougue intempestive, dans les dernières querelles du Jansénisme. Privé des bons et amicaux conseils de Bossuet dont la mort, en 1704, l'avait absolument désemparé, il signa, avec Mgr de la Broue, évêque de Mirepoix, un autre ami de Bossuet, Mgr Soanen évêque de Sénez, et Mgr Colbert, évêque de Montpellier, un « appel de la Constitution *Unigenitus* au Concile général », reçut l'ordre de quitter Paris dans les vingt-quatre heures (5 mars 1717) et de regagner son diocèse. Ses dernières années se passèrent dans des discussions sans fin et des oppositions regrettables. Il mourut le 12 avril 1724, en renouvelant « l'appel interjeté de la Constitution *Unigenitus* au souverain tribunal de l'Église universelle ».

Ce fut Pierre de Langle qui accompagna Bossuet dans son voyage en 1696. Il recevait depuis quelque temps, avec l'abbé de Fleury, l'hospitalité de l'évêque de Meaux, à Germigny[2], quand le moment du départ pour la Trappe arriva. Les deux voyageurs se mirent en route au début d'octobre et s'arrêtèrent à Versailles, comme en témoigne une lettre de Fénelon à Bossuet[3]. Puis ils prirent le chemin de Mantes, et le prieur de Gassicourt en profita pour visiter le monastère où il semble n'être venu que fort rarement. Cela lui demanda très peu de temps puisque le 6 octobre il se trouvait l'hôte de son ami et compagnon de voyage, Pierre de Langle, dans la superbe propriété que celui-ci possédait sur le territoire de Fontaine-sous-Jouy.

Superbe propriété certes si l'on considère la beauté du site et l'aménagement intérieur. Le domaine *de la Ronce*[4] domine la vallée d'Eure à la hauteur de Fontaine-sous-Jouy, sur la gauche quand l'on vient de Pacy. Appartenant depuis le XIII^e^ siècle à l'abbaye de Jumièges, ce domaine fut acquis

1. Landrin. *Op. cit.*, p. LXXVI.

2. MM. les abbés de Fleury et de Langle sont ici et vous saluent. (Lettre de Bossuet à l'abbé Bossuet du 24 septembre 1696.)

3. Lettre du 4 octobre 1696.

4. Le nom de *la Ronce* semble venir de la facilité avec laquelle, sur ce terrain, poussent et repoussent les ronces naturelles contre lesquelles il faut engager une véritable lutte si l'on ne veut pas être envahi par elles.

Digitized by Google

en 1690, par Pierre de Langle à qui Mgr de Harlay, archevêque de Paris, le bailla « à titre de fief perpétuel et irrévocable ». Le château, datant de la seconde moitié du XVII^e^ siècle, était un bâtiment escorté de deux ailes. Ces deux ailes ont été depuis unies au corps central du bâtiment par un fronton, ce qui change totalement le plan primitif. Une superbe avenue de tilleuls conduisait à la cour d'honneur, à l'entrée de laquelle se dressait une magnifique grille en fer forgé surmontée d'un cartouche où se trouvaient, entrelacées, les deux lettres : P.-L., initiales du possesseur. Derrière le château, du côté de la vallée d'Eure, de magnifiques jardins à la française s'étendaient jusqu'à l'endroit où le terrain s'incline sur la vallée. Ces jardins avaient été dessinés par Le Nôtre lui-même, et l'on en voit encore le plan dans les archives du château. Ils aboutissaient soit à une terrasse, soit à une petite haie formant terrasse surplombant un saut-de-loup et escortée de chaque côté par un pavillon[1]. De là, la vue s'étend au loin, à droite jusqu'à Pacy, à gauche jusqu'à la Croix-Saint-Leufroy, et l'on peut, d'un coup d'œil, embrasser un panorama magnifique.

L'abbé Pierre de Langle, qui aimait beaucoup sa terre, était heureux d'y faire de longs séjours, au printemps et à l'automne. « Plus tard il viendra s'y reposer des durs travaux de son ministère épiscopal, dans la paix des champs, loin du tumulte de la ville. » Mais surtout il mettait sa joie à y recevoir des amis, et savait leur réserver un accueil bienveillant et empressé[2]. C'est ainsi que le 6 octobre 1696, il était fier de pouvoir faire les honneurs de sa propriété à l'illustre évêque de Meaux.

On aime à se représenter les deux amis passant la journée et la soirée dans le calme de la demeure seigneuriale. Tant de choses les rapprochaient : le talent, la vertu, la simplicité de manières et de vie, les fonctions qu'ils avaient remplies

1. Ces renseignements nous ont été fournis par M. le comte et M^me^ la comtesse du Merle, propriétaires du château, que nous ne saurions trop remercier de leur amabilité inlassable.

2. Cette bienveillance dans l'accueil est une tradition bien gardée par les châtelains de la Ronce, et nous en avons éprouvé, personnellement, les sympathiques effets.

Digitized by Google

l'un et l'autre, la communauté d'idées et de sentiments. L'on serait heureux de connaître l'emploi de leur temps, les conversations qu'ils tinrent pendant le frugal repas du soir, servi probablement dans cette belle vaisselle de faïence, marquée aux armes de Pierre de Langle, et dont nous avons vu, il y a quelques mois, à Evreux même, de si magnifiques pièces[1].

Les charmes de la Ronce ne firent pas oublier à Bossuet les obligations de sa charge épiscopale. Il nous est restée une lettre, datée de la Ronce le 6 octobre 1696, qui nous montre combien l'évêque modèle qu'était Bossuet ne négligeait, même éloigné, aucun détail de l'administration de son diocèse. Voici brièvement à quelle occasion elle fut écrite.

Il y avait alors à Chaudray, petit hameau du Vexin français, à 14 kilomètres de Mantes, un humble paysan qui avait étudié les vertus des plantes de sa contrée... et se servait de sa longue expérience pour soulager les pauvres malades de la campagne[2]. Ce guérisseur humanitaire se nommait Christophe Ozanne. Peu à peu, sa renommée se répandit; de toutes parts, même de la Cour, on vint le consulter et sa réputation pénétra jusque dans les couvents de femmes. Les remèdes qu'il ordonnait étaient d'ailleurs fort simples : « ce qu'il recommandait surtout, c'était la diète et l'eau ». D'autre part, il soignait gratuitement les pauvres; « les riches seuls payaient, mais ils déposaient en même temps leurs offrandes volontaires dans le tronc des malheureux[3] ».

Une religieuse malade de l'abbaye de Farmoutiers, au diocèse de Meaux, entendit parler de ce « Père Benoist » d'alors. Elle demanda à son abbesse d'aller le consulter, et l'abbesse transmit la requête à l'évêque. Celui-ci répondit d'abord par un refus. « S'il fallait, écrivit-il le 21 septembre 1696, s'il fallait, à tous les nouveaux ou médecins ou

1. A l'exposition d'Art Normand, organisée à Evreux, du 25 mai au 7 juin 1927, figurèrent deux grands plats ronds en faïence, « décor camaïeu bleu » aux armes de Pierre de Langle.

2. A. Benoist. *Notice sur Christophe Ozanne*. Chartres, 1874, p. 7.

3. A. Benoist. *Op. cit.*, p. 7.

Digitized by Google

charlatans qui s'élèvent, faire sortir les religieuses, la conséquence en serait trop grande. On peut exposer le mal et recevoir les soins nécessaires sur cet exposé. Quant à l'inspection de la personne, c'est là un de ces soulagements d'imagination auxquels on renonce quand on s'est consacré à Dieu[1]... »

Quelques jours après, cependant, ne voulant pas qu'on pût l'accuser d'avoir refusé à une malade de voir un médecin de son choix, il revint sur sa décision et c'est de la Ronce qu'il data cette nouvelle lettre dont voici le texte complet :

« A Madame de Béringhen, abbesse de Farmoutiers.

« J'ai été à Mantes, à deux lieues du médecin de Chaudrey (*sic*) et résolu, Madame, d'y aller moi-même le consulter pour notre religieuse, si je n'eusse appris que, pour aucune considération, il n'écoutait aucune consultation, et voulait voir la personne : ce qui m'a enfin fait résoudre, par une indulgence peut-être excessive, d'accorder le congé à cette religieuse et à la compagne que vous voudrez lui donner, plutôt pour la satisfaire que pour aucune espérance de soulagement, cet homme étant incapable, autant que j'en puis juger, de lui en donner aucun. Je lui conseille donc de renoncer, pour l'amour de Dieu, à cette frivole satisfaction : si elle ne peut s'y résoudre, déterminez-lui vous-même, si vous l'avez agréable, un terme fort court ; et prions Dieu tous ensemble qu'il ne m'impute pas ma facilité à péché. J'espère être lundi à la Trappe[2], et quatre jours après aux Clairets. Je prie Dieu, Madame qu'il soit avec vous.

« Cette lettre servira d'obédience avec la vôtre à Madame de Sainte-Menoux et à sa compagne.

« La Ronce, près Evreux, le 6 octobre 1696. »

Le lendemain, dimanche 7 octobre, Bossuet, après avoir célébré la messe probablement dans la chapelle intérieure

1. Lettre datée de Meaux et adressée à Mme de Beringhen, abbesse de Farmoutiers.

2. D'après la lettre de Fénelon citée plus haut et datée du jeudi 4 octobre 1696 ; le 6 octobre était donc le samedi.

Digitized by Google

du château[1], quitta la Ronce pour gagner la Trappe. D'après une tradition populaire et locale, son carrosse, en descendant la côte qui rejoint la vallée d'Eure, se serait embourbé et aurait versé dans le « rû », c'est-à-dire dans le petit ruisseau qui longe la route. Rien ne permet de nier ni de confirmer cet « on-dit » auquel nous ne reconnaîtrons qu'une valeur très relative. Quoi qu'il en soit, il est certain que Bossuet arriva sain et sauf à la Trappe, apportant au successeur de l'abbé de Rancé[2], ses bulles d'approbation. C'est durant ce voyage qu'il mit Rancé au courant de ses difficultés avec Fénelon et Mme Guyon : c'est alors aussi qu'il ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait, huit ans plus tard, le conduire au tombeau[3]. Le 20 octobre, il était de retour à Meaux, d'où il écrivait à Mme d'Albert (religieuse de la Ferté-sous-Jouarre), qu'il lui avait rapporté quelques petits souvenirs de la Trappe; et le 27, il communiquait ses impressions à Madame du Mans en ces termes : « Mon voyage s'est passé avec beaucoup de consolation. Le saint ancien abbé est bien faible, mais j'espère que Dieu le conservera[4] ».

*
* *

Sur le dixième voyage de Bossuet, l'on ne possède qu'une affirmation de Dom Gervaise, successeur de l'abbé de Rancé comme abbé de la Trappe. Dans la « Vie » de son prédécesseur il écrit que Bossuet vint à la Trappe à l'été de 1698. Les derniers biographes de Rancé admettent comme très vraisemblable, sinon comme très réel, ce dixième séjour de l'évêque de Meaux en Normandie. Nous partageons leurs conclu-

1. D'après les renseignements fournis par Mme la comtesse du Merle, cette chapelle se trouvait à un endroit contigu à la pièce qui est actuellement la salle à manger.

2. L'abbé Rancé avait donné sa démission d'abbé de la Trappe le 30 mai 1695.

3. Bossuet mourut de la « pierre ». L'abbé Ledieu nous donne sur cette maladie beaucoup de renseignements dont on regrette parfois, par respect pour Bossuet, la crudité de détails.

4. R. P. Serrant. *Op. cit.*, p. 494.

Digitized by Google

sions[1], tout en constatant qu'aucun récit ne nous est parvenu de ce voyage qui dut être semblable à beaucoup d'autres, et particulièrement à ceux de 1690 et de 1695.....

... Tels furent les séjours de Bossuet en Normandie. Peut-être tous ces détails paraîtront-ils à quelques-uns superflus et oiseux. Mais quand il s'agit de la vie de Bossuet, les moindres circonstances ont leur importance et rejaillissent souvent sur des faits plus généraux, qui touchent de très près à l'histoire nationale. En tout cas, cette étude, incontestablement un peu longue, nous aura du moins permis de mieux connaître, par la mise en lumière d'événements ignorés du grand public, celui que Sainte-Beuve a très justement nommé « l'une des religions de la France ».

M. Desdouits.

1. Cf. R. P. Serrant. *Les visites de Bossuet à la Trappe. Revue Bossuet*, juillet 1903, pp. 172 à 176.

Digitized by Google

# RAPPORT DE M. JOSEPH L'HOPITAL

PRÉSIDENT DE LA SECTION DES LETTRES

## SUR « L'ÉGLISE SAINT-TAURIN D'ÉVREUX »

DE M. LE CHANOINE BONNENFANT

---

Notre Société se doit à elle-même de rendre hommage aux amis de notre passé normand, aux savants qui l'évoquent, aux historiens qui le font revivre, aux artistes qui en admirent et en font admirer les beautés. Elle ne pouvait donc passer sous silence l'important ouvrage que M. le chanoine Bonnenfant a publié à la fin de l'an dernier sur l'Eglise et la Châsse de Saint-Taurin d'Evreux.

J'aurais souhaité qu'une plume plus compétente que la mienne vous en fît connaître l'intérêt ; mais comme les jours s'écoulaient et que, comme Sœur Anne, je ne voyais rien venir, je me suis risqué. Je vous demande votre indulgence pour ma hardiesse, et je me sens encouragé par le souvenir de celle que vous m'avez tant de fois témoignée. Si ce que je vais vous lire pèche par défaut de science, vous ne sauriez en être surpris, car vous n'ignorez pas que je n'ai en archéologie que des lueurs de connaissance ; j'espère donc que vous me pardonnerez d'avoir laissé courir sur le papier des impressions et les souvenirs que vous partagerez peut-être, et en tous cas que vous me saurez gré d'avoir rendu à l'un de nos plus distingués confrères un hommage auquel vous vous associez déjà.

M. le chanoine Bonnenfant, qui a été l'ami et qui aime à se dire le disciple du regretté Louis Régnier, est un homme surchargé d'occupations qui deviennent chaque année plus

Digitized by Google

nombreuses et que son zèle apostolique ne refuse jamais. Comment trouve-t-il le temps de faire des recherches, d'amasser des documents et puis, lorsque tous les matériaux ont été réunis à pied d'œuvre au prix d'un persévérant labeur, de les assembler et d'élever ainsi, à des intervalles rapprochés, des monuments qui enrichissent notre histoire régionale? C'est un problème que ne sauraient prétendre expliquer ceux qui comme moi n'ont plus à leur disposition que les restes d'une mémoire qui tombe et d'une activité qui s'éteint. Il ne leur reste que la joie de voir, celle de lire et d'apprécier : ce sont ces joies que je voudrais exprimer.

*
* *

La joie de voir, d'abord. Il n'en est pas de plus délicate que de regarder et de feuilleter un beau livre. La monographie de l'église de Saint-Taurin, après celle de l'église Saint-Nicolas de Beaumont-le-Roger, nous donne cette joie-là.

L'auteur a grandement contribué par son travail personnel à nous la procurer : les gravures tirées de ses épreuves photographiques, destinées à enrichir le texte d'une illustration strictement documentaire, ont été faites d'après des clichés si habilement pris qu'elles atteignent un effet artistique auquel le procédé ne peut point prétendre à l'ordinaire. La planche IV, par exemple, représentant l'intérieur de l'église (croisillon et côté sud de la nef), est un chef-d'œuvre de phototypie. L'air y circule étonnamment et la lumière y joue d'une façon merveilleuse, blanchissant les orgues au-devant de profondeurs sombres, resplendissant au-dessus de la porte noire de la sacristie, jetant sur une fenêtre du bas côté un éclat embrumé d'atomes de poussière, négligeant un confessionnal défendu par un gros pilier et le cadre incliné d'un tableau de chemin de croix. Et que dire du soin achevé avec lequel les verrières sont reproduites? Il est tel qu'aucun détail n'est perdu ni exagéré; il permet de suivre sans en rien perdre les scènes et les personnages que ces beaux vitraux ensoleillent. M. Bonnenfant, illustrateur autant qu'écrivain

Digitized by Google

de talent, a travaillé de ses mains à la beauté de son livre.

Mais cette beauté, il n'en est tout de même pas le seul ouvrier; et il m'en voudrait certainement de ne pas rendre hommage à son imprimeur.

L'ouvrage sort des presses de l'imprimerie Hérissey, et il peut être considéré comme un des meilleurs parmi les innombrables livres que, depuis près d'un siècle, cette maison a livrés au public lettré avec un souci croissant de la perfection. Je sais que je puis faire ici son éloge sans que vous songiez à l'imputer aux longues amitiés qui m'attachent à elle ; car vous appréciez tous la haute tenue professionnelle et artistique qu'elle doit aux hommes de conscience et de valeur qui l'ont toujours dirigée, secondés par un personnel d'élite ; et je suis certain d'éveiller votre sympathie en évoquant les mémoires de mon vieil ami Charles Hérissey et de son fils Paul, nos très regrettés confrères, à propos d'un ouvrage dont ils auraient été contents.

*
* *

Après la joie de voir et de palper un beau livre, viennent celles de le lire et de l'apprécier. L'auteur seul peut les donner : la beauté des caractères, l'impression réussie des gravures, l'heureuse disposition de la mise en pages, ne peuvent pas rendre intéressant un livre mal composé et mal écrit. Or, la monographie est un genre très difficile, qui conduit le lecteur sur un chemin étroit côtoyant le morne précipice de l'ennui. Le problème qui s'impose à l'auteur consiste à empêcher le lecteur d'y rouler.

M. le chanoine Bonnenfant l'a résolu avec habileté et bonheur. Il s'est bien gardé d'alourdir son texte en l'encombrant de ces longues notes au bas des pages dont tant d'historiens sont coutumiers, qui fatiguent l'attention et la découragent. Disant tout de suite ce qu'il veut dire, il se borne à indiquer ses sources par de courts renvois qu'une bibliographie détaillée et une table onomastique complètent à la fin du volume.

En outre, il a mis de l'air et de la lumière dans son travail

Digitized by Google

en séparant la partie historique de la partie archéologique et descriptive.

Le lecteur peut donc, au premier coup d'œil, trouver ce qu'il cherche, que ce soit un point de légende ou d'histoire, un renseignement architectural ou une impression d'art. L'ensemble est écrit d'un style facile, simple, exempt de lourdeur et de prétention. Aussi bien, la préface que M. Marcel Aubert a écrite pour ce livre en résume parfaitement les mérites et en souligne l'importance.

« Saint-Taurin, dit le savant professeur, était digne de la « belle monographie que lui consacre M. le chanoine Bon- « nenfant. Les reprises, les réfections, les modifications « apportées au cours des siècles soulèvent de nombreux et « délicats problèmes en même temps qu'elles permettent de « suivre l'évolution de l'histoire de l'art à Evreux, du dou- « zième jusqu'au seizième siècle. »

On ne saurait mieux dire. L'histoire de l'art à Evreux est racontée par deux églises : la cathédrale et Saint-Taurin. La précieuse monographie de M. l'abbé Fossey a résumé et complété d'une manière définitive tout ce qui a été écrit sur la première; M. le chanoine Bonnenfant a fait de même pour la seconde, et c'est fort heureux.

En effet, si, ce qu'à Dieu ne plaise, les deux églises venaient à disparaître, que resterait-il du passé de notre ville? Il se détruit, hélas! morceau par morceau tous les jours. Notre collègue M. Lamiray montre à qui le suit dans ses promenades ébroïciennes ce qu'a été au cours des âges cette vieille cité; et c'est bien l'histoire d'une destruction qu'il leur conte au tournant des rues et des carrefours : destruction commencée avant la Révolution; puis précipitée par elle, puis continuée après elle; en sorte que de tant d'églises, de monastères, de tours, de portes, d'édifices publics et particuliers où les siècles avaient mis successivement leur empreinte, il ne restera bientôt, avec la tour de l'Horloge, qu'un très bel évêché sacrifié à des bureaux, un vieux cloître de capucins lycéisé, quelques hôtels modernisés, un quarteron de vieilles maisons aux pans de bois plâtrés, et le pavillon où nous sommes réunis, sauvé, à force de prières,



Digitized by Google

de la pioche des amateurs de perspectives contemporaines.

Heureusement, les deux églises émergent de tous ces désastres ; et elles rappellent le passé de notre ville. Elles ont en effet subi, au cours de leurs existences presque millénaires, l'injure des époques troublées, mais elles s'en sont toujours relevées sans que jamais une réédification ou une restauration anéantît tout à fait ce qu'elles avaient été ; en sorte que chaque siècle les a empreintes de son cachet en laissant subsister en partie ceux des siècles précédents. Comme la cathédrale, Saint-Taurin est une église dans laquelle les années s'affrontent, se coudoient et se recouvrent ; sans être au même degré admirable et passionnante, elle parle le même langage qu'elle, elle est un enchantement du passé.

Cet enchantement, M. le chanoine Bonnenfant l'a distillé avec un talent rempli de piété. Il met au point la légende ; il coud habilement son tissu un peu fragile à la robe de l'histoire ; il fait revivre la grande abbaye ; il décrit tous les souvenirs d'elle qui sont enclos dans son église ; il passe de siècle en siècle, en fait surgir des choses curieuses ou belles que ne connaissent pas tous ceux qui visitent ou même qui fréquentent le vieux sanctuaire ; et il leur explique ce qu'ils ont parfois regardé bien souvent sans comprendre.

*
* *

A ce point de vue, le chapitre qui traite des vitraux du chœur me semble être un chef-d'œuvre, parce qu'il attire très justement l'attention sur de très belles verrières qu'on ne connaît pas assez, et qui peuvent soutenir la comparaison avec celles de la cathédrale.

Il est vraiment providentiel que les brutes qui ont brisé les statues de la cathédrale et martelé le portail de Saint-Taurin n'aient pas eu l'idée de crever les vitraux. Si, en détruisant la statuaire, ils ont réduit à néant des trésors d'art dont nous ne pourrons jamais estimer la valeur, ils ont laissé du moins subsister la splendeur de ces prières peintes qu'irradie le soleil du bon Dieu. Bien souvent je m'étais extasié sur les couleurs discrètes qui allument d'une caresse lumi-

Digitized by Google

neuse les grandes architectures des fenêtres du chœur de Saint-Taurin, et notamment sur certains verts et certains mauves que je ne me souviens pas avoir trouvés ailleurs ; mais les détails de la composition m'échappaient et, comme il arrive souvent, mon attention retenait certaines scènes qui me paraissaient peu réussies. A présent, sans cesser de mettre les verrières de la cathédrale au-dessus de celles de Saint-Taurin, j'ai trouvé dans ces dernières des beautés que je ne soupçonnais pas.

Les épisodes de la vie de saint Taurin qui y sont inscrits donnent au saint une figure dont la douceur pensive est exquise ; et certains personnages adorateurs, sans doute des portraits comme la figure principale, sont d'une émouvante piété. Rien de plus suave que la figure de la Vierge conversant avec un ange dans la verrière de l'Assomption ; et, dans celle de l'Ascension, le personnage en bas à droite, qui joint les mains, est d'un réalisme extraordinaire. Celui qui fait pendant, agenouillé à gauche, rappelle par le costume et même par les traits violemment accusés du visage les seigneurs portraicturés à la cathédrale dans l'arbre de Jessé qui flamboie au chevet de la chapelle de la mère de Dieu.

Très remarquables aussi les quatre docteurs du croisillon sud ; ils contrastent par la splendeur rutilante de leurs couleurs avec l'ensemble un peu gris des vitraux du chœur. Et s'il m'était encore possible de monter sans trop d'essoufflement un escalier raide, je demanderais à M. le chanoine Bonnenfant de me montrer dans la galerie du triforium les panneaux qu'il y admire et que je ne connais pas.

*
* *

Messieurs, je ne fais pas un compte rendu : il m'entraînerait trop loin. Si j'ai parlé un peu longuement des verrières, c'est parce qu'elles éclairent tout un ensemble dont la description prolongerait exagérément ma lecture. Ogives gothiques, cintres et chapiteaux romans, triforiums médiévaux et de la Renaissance, fonts baptismaux, statues naïves des patrons des vieilles corporations, piscines retrouvées sous

Digitized by Google

les lambris du chœur, fresques, admirable Christ au pressoir, bas-reliefs, mausolées, mobilier dont l'abbé Préaux était si fier et qu'il célébrait en style fleuri, avec l'enthousiasme du bon prêtre soucieux d'embellir la maison du Seigneur, tout cela, qui dans une église parle au cœur le langage du souvenir, le livre de M. le chanoine Bonnenfant vous le décrira sans rien oublier. Et si vous voulez connaître dans tout son détail le trésor incomparable de Saint-Taurin, vous en avez à la fin du volume l'histoire, la bibliographie et la description minutieuse illustrée par des clichés très réussis.

* * *

La châsse de Saint-Taurin ! M. Bonnenfant nous signale qu'elle fut apportée à Paris en 1867, lors d'une exposition universelle qui, ajouta-t-il, « jeta un certain éclat ».

On voit, à la façon dont il parle de cette exposition, qu'il n'était pas né lorsqu'elle eut lieu, et je l'en félicite. Moi qui en 1867 avais treize ans, je me souviens d'elle.

Le « certain éclat » qu'elle jeta fut le dernier d'un régime qui commençait à mourir, le bouquet du feu d'artifices de dix-huit ans qui s'appela le Second Empire. Il fut tel qu'il éblouit le monde et fit sécher d'envie l'étranger, tant la France, dans le resplendissement de cette incomparable Kermesse, lui parut prospère et belle. D'autres expositions universelles ont pu, depuis, occuper plus de terrain, mais aucune ne remua les esprits et ne précipita les événements comme elle ; aucune ne joua un rôle comparable au sien dans la tragi-comédie de l'histoire.

Je vois très nettement la châsse de Saint-Taurin au centre de la tranche française de l'exposition de l'Art religieux. J'emploie à dessein l'expression de tranche. Le grand palais de l'Exposition était de forme circulaire ; ses galeries, dont chacune renfermait des expositions de même nature, formaient des cercles inscrits les uns dans les autres et par conséquent diminuant de la périphérie vers le centre où se trouvait le pavillon du souverain ; et l'on avait découpé le palais par tranches comme un immense gâteau, en attribuant

Digitized by Google

chacune de ces tranches à une nation différente ; ainsi, lorsqu'on avait fait le tour d'un cercle, on avait fait celui du monde dans une spécialité. La vaste galerie des machines, qui occupait le plus grand cercle, faisait aux autres expositions une ceinture bruissante et trépidante ; c'est là que, dans la tranche parisienne, le grand canon Krupp, qui trois ans plus tard devait bombarder Paris, levait sa gueule insolente.

On s'acheminait en passant de cercle en cercle vers le centre où se recueillaient, loin du tapage industriel, les chefs-d'œuvre de l'art ancien, de l'art moderne et de l'art religieux. Dans cette dernière galerie, la châsse de Saint-Taurin trônait comme une princesse au milieu d'une des plus belles expositions médiévales qui aient jamais été réunies ; et il était facile de constater, en faisant le tour du cercle, qu'aucune nation n'avait rien présenté d'aussi parfait.

* * *

Je m'arrête, Messieurs, et non sans quelque confusion. Deux mots ont suffi pour me faire dévier de mon sujet en rappelant à ma mémoire un brillant souvenir de ma jeunesse ; et je n'ai pas songé qu'en vous faisant visiter le Champ-de-Mars d'il y a soixante ans je vous ramenais singulièrement en arrière, et bien loin de l'église Saint-Taurin. Il faut y revenir : elle est toujours là, tandis qu'il ne reste rien des splendeurs passagères que je viens d'évoquer. Je vous engage à la visiter, en prenant pour guide le livre de M. le chanoine Bonnenfant. Il vous fera souvenir que nos vieilles églises sont des témoins qui protestent éloquemment contre le mépris affecté par certains savants incomplets et certains artistes douteux à l'égard du passé chrétien de la France ; qu'elles sont des reliquaires de beauté, des coffrets finement ciselés où se conserve le parfum précieux des jours disparus.

Joseph L'HOPITAL.

Angerville, 1er novembre 1927.

Digitized by Google

# LES INFLUENCES MÉTÉOROLOGIQUES

ET

# LA CULTURE DU BLÉ

Par M. CHARLES LECŒUR,

SECRÉTAIRE DE LA SECTION D'AGRICULTURE.

---

Mesdames, Messieurs,

Il y a deux ans et demi nous vous avons exposé l'œuvre de l'Office national météorologique [1] dans notre département. Nous vous rappelons qu'il y est représenté par une Commission que préside M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et actuellement par huit modestes observatoires répartis sur le territoire de l'Eure ; ces huit postes sont tenus par des personnes de bonne volonté, qui ne touchent aucune rétribution ; elles relèvent chaque jour des indications utiles, et l'ensemble, centralisé à Évreux, fournit les éléments d'un rapport annuel à la session de septembre du Conseil général.

L'Office national a pris, au mois d'août dernier, une heureuse initiative que votre section d'agriculture doit vous signaler : c'est l'étude méthodique de l'influence des éléments atmosphériques sur la culture du blé. Il a édité à ce sujet une brochure fort bien comprise malgré sa brièveté ; c'est, comme vous pourrez en juger par l'analyse succincte que nous allons vous en donner, un guide très pratique à suivre pour les observateurs bénévoles des diverses stations météorologiques de l'Eure.

Dans un préambule préalable, on relève l'importance des

1. Office national météorologique, 172, rue de l'Université, Paris (VII[e]).

Digitized by Google

relations qui existent entre les conditions atmosphériques et la végétation ; la connaissance de ces relations, appliquée à la culture du blé, peut contribuer largement à l'augmentation des rendements de cette céréale.

Le chapitre I[er] est consacré à des généralités sur les végétaux : il décrit les divers organes de la fleur, la formation et composition interne du grain.

Dans le chapitre II, nous assistons à la germination du grain de blé convenablement confié à la terre ; à la naissance des racines provisoises, puis à celle des racines définitives qui constituent le tallage ; à l'épiage, à la fécondation de la fleur, à la maturation du grain. Il est soigneusement fait état, dans l'accomplissement normal de ce cycle végétatif, des quantités de chaleur, de lumière et d'humidité dont le blé a besoin : l'auteur entre dans des détails très précis sur chacun de ces points.

Le chapitre III nous initie aux principales maladies du blé, avec leurs caractéristiques spéciales : chlorose, coulure, échaudage, piétin, rouille, verse.

Le chapitre IV étudie, à titre d'exemple, les influences météorologiques sur les cultures du blé pendant l'année agricole 1925-1926 : d'abord sur les blés d'automne, puis sur les blés de printemps et ensuite sur les blés dits alternatifs.

Enfin, le cinquième et dernier chapitre comprend une instruction sur la tenue de quatre tableaux disposés pour l'inscription pratique des observations sur la végétation des blés et sur leurs maladies.

Tel est le résumé très sommaire de ce petit opuscule de 27 pages. L'auteur fait remarquer que le rendement du blé en France est actuellement de 13 quintaux à l'hectare, mais qu'il a atteint 16 quintaux 2 en 1925 et 16 quint. 4 en 1921 ; et que le jour où ce chiffre de 16 quintaux sera devenu une moyenne normale, notre pays pourra se suffire sans avoir recours à l'étranger.

Rien de ce qui peut contribuer à l'obtention d'un résultat aussi désirable ne doit être négligé.

Félicitons-nous donc de l'initiative de l'Office national météorologique ; nous ne doutons pas qu'elle sera secondée,

Digitized by Google

non seulement par les titulaires de nos huit petits postes d'observation, mais aussi par les chefs de nos grandes exploitations culturales ; un certain nombre d'entre eux sont du reste pressentis en ce moment à ce sujet.

S'il nous était permis, en terminant, de formuler un souhait, ce serait de voir relever par le Conseil général la subvention vraiment trop minime (800 francs) qu'il consacre à notre Commission météorologique départementale.

Digitized by Google

# LES RUINES ROMAINES

## DE NOYERS-SUR-LES-ANDELYS (Eure)

Par M. Léon COUTIL, ancien Président de la Société.

### La Villa

A quelque 1.500 mètres à vol d'oiseau des Andelys, au sommet de la côte conduisant à Noyers, on aperçoit, sur la droite, les deux buttes des « Cateliers ».

La butte ouest recouvre les derniers vestiges de la maison d'habitation d'un fermier. Il ne subsiste plus que des traces des fondations et l'aire en béton d'un hypocauste où se trouvaient encore quelques bases de piliers supportant le dallage. La dernière pierre d'un des angles de cette construction a été enlevée en 1926 ; nous avons retrouvé des amas de mortier et des massifs de maçonnerie sur environ 25 mètres carrés, et des terres noires à l'angle nord-est.

En 1855, lorsqu'on défricha ce terrain, on enleva les ronces et les arbres qui recouvraient les ruines, et l'on dégagea, le plus possible, les fondations. On avait alors trouvé, au nord un petit perron avec marches d'escalier en pierre, des fragments de statue, des poteries, du verre et une plaquette de marbre brisée, mesurant $0^m,05$ sur $0^m,10$ ; l'inscription, composée en beaux caractères romains, ne portait plus que les lettres TAC et en dessous SSA. Les monnaies correspondaient comme règnes à celles que nous avons nous-même retrouvées : Gallien, Maximien-Hercule, et Constantin, avec la légende *Constantinopolis ;* ce qui prouve que cette construction, ainsi que celle que nous avons explorée dans une autre

Digitized by Google

butte, située à 80 mètres vers l'est, et parallèlement, existait encore en 325 de notre ère.

La seconde butte — séparée de la première par une cavité pouvant correspondre à une mare — recouvre un bâtiment de 42 mètres de longueur et 18 mètres de largeur, divisé en deux parties par le milieu au moyen d'un mur de 0m,70 d'épaisseur. L'aire de ces bâtiments étant généralement formée de marne battue, comme dans nos fermes actuelles, on peut admettre qu'il s'agit ici des dépendances agricoles de la villa, hangars, écuries, vacherie, etc. Nous avons trouvé à l'extrémité sud une petite coupe en terre noire à larges rebords et un denier d'Alphonse, comte du Poitou, frère de Louis IX.

La base d'un mur d'enceinte existe à 28 mètres au nord des deux buttes sur 140 mètres de longueur; en 1855, on voyait encore un mur se développer à angle droit du premier, dans la direction nord-sud, sur 175 mètres de longueur. Depuis cette date, les labours annuels n'ont cessé d'arracher le sommet des fondations à raison de 2 mètres cubes en moyenne. C'est dire que près de 200 à 300 mètres cubes ont été enlevés de ces constructions. Le théâtre, situé à 370 mètres au sud, a subi un traitement analogue, sinon plus désastreux encore.

### Le Théatre

Lorsque nous avons rédigé la notice concernant la ville des Andelys et le hameau de Noyers dans notre *Archéologie gauloise, gallo-romaine et mérovingienne du département de l'Eure*, vers 1895, nous avons signalé les ruines de la villa, mais nous n'avons pas osé indiquer l'existence d'un théâtre. Nous ne voulions pas nous contenter des présomptions résultant de la configuration du terrain; il fallait explorer le sol pour conquérir des certitudes. Mais les nombreux déplacements, les fouilles et les recherches de toute sorte que nous imposait la rédaction de nombreux ouvrages sur les cinq départements de la Normandie ne nous en laissaient pas le loisir. C'est seulement au début d'octobre 1927 que nous avons

Digitized by Google

pu mettre à exécution notre projet si longtemps différé.

L'immense cavité en fer à cheval située à proximité des buttes, le nom de Fosse à Dîme et celui de *Cateliers* donné à ce lieu qui figure au cadastre sous les numéros B. 852, 853, 854, avaient fixé notre attention. Nous avions exploré en 1899, à Pitres, un autre théâtre, également signalé par le vocable : *les Cateliers*. Nous n'ignorions pas que beaucoup de théâtres romains avaient eu leurs issues bouchées et s'étaient ainsi transformés en forteresses pour résister aux invasions des Barbares — d'où le nom de *Catelier*, ou de *Châtel*, de *Castellum*, donné parfois à l'endroit. Ce fut notamment le cas du théâtre d'Evreux, sis au lieu dit *Châtel-Sarrazin*, près du *castrum* de Mediolanum.

L'hiver précédent, à la suite d'un petit éboulement du sol, on avait découvert un coin de mur d'environ un mètre carré. Je remarquai son orientation E.-O. dirigée vers le centre de l'*orchestra* ; je fus alors certain de fouiller à coup sûr et j'obtins les autorisations nécessaires.

Je fis dégager le mur pour retrouver l'enceinte extérieure qui apparut à 13$^{m}$,50 de distance, mais les fouilles étaient rendues fort difficiles par un petit bosquet de 20 mètres carrés ayant poussé sur les murs, et par d'énormes souches d'arbres qu'on rencontrait partout. Nous avons cependant pu suivre le mur d'enceinte (épais de 2 mètres) sur 20 mètres de longueur, et dégager trois petits contreforts. Ensuite, ce mur extérieur était détruit et les tranchées que nous ouvrîmes sur son emplacement ne nous ont rien révélé ; il devait remonter dans les terres cultivées et s'incurver vers le nord-ouest. D'autres tranchées effectuées pour trouver la *cavea* ne révélèrent aucune trace de maçonnerie à l'Est.

Un peu découragé, nous avons reporté nos recherches et sondages en face, sur le versant ouest de la *cavea*, et plus spécialement en face de l'angle est dont nous venons de parler, pour tenter de retrouver l'angle ouest correspondant ; nous l'avons en effet rencontré. Les murs mesurent 1$^{m}$,20 d'épaisseur pour le pourtour extérieur, dont nous avons retrouvé également aussi 20 mètres de longueur, comme en face, à l'est. Ensuite, à l'angle sud-est, le mur revient à angle droit,

Digitized by Google

et descend le long de la *cavea* ouest sur 35m,40 de longueur, muni à l'extérieur (côté sud) de six contreforts.

Sur toute cette longueur il se trouvait presque à la surface

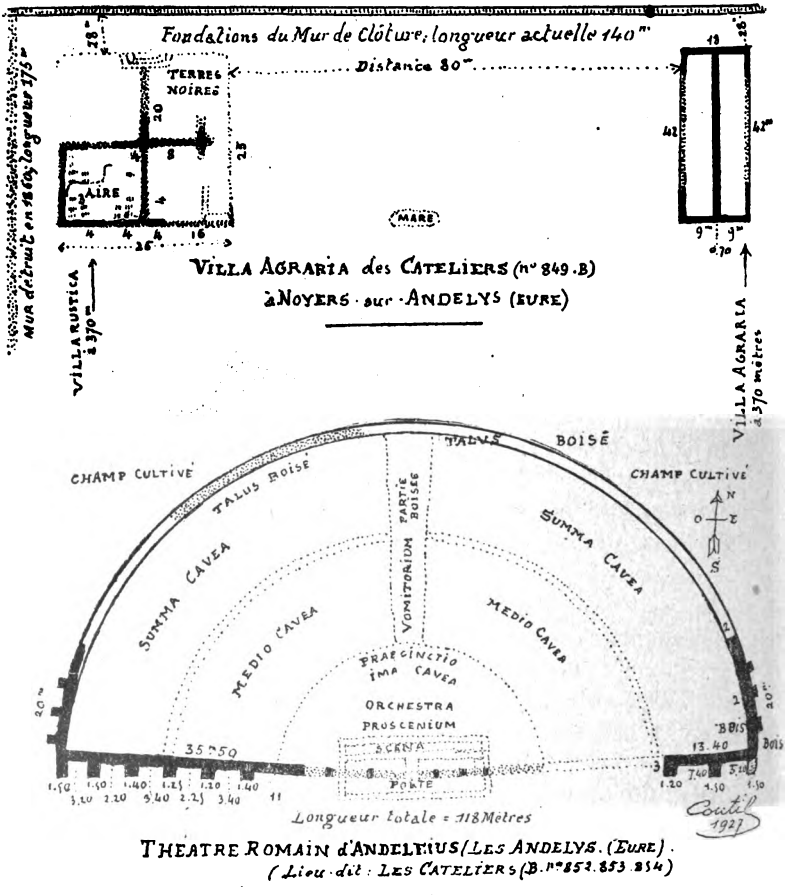


du sol, sous l'herbe ; mais au bas de la *cavea,* il plonge à 2 mètres de profondeur, ainsi que les murs de la *scena* recouverte aussi par 2 mètres d'épaisseur de limon amené du plateau supérieur par les orages. C'est ainsi que les orages de cet été ont apporté 0m,20 à 0m,25 de cailloutis et de terre

Digitized by Google

sur toute une partie de l'*orchestra*. Nous n'avons donc pas insisté pour essayer de limiter la scène devant l'*orchestra* et contre le mur de fond du théâtre (*vostscenium*), les tranchées que nous avions faites à cette intention nous ayant donné énormément de déblais, et la terre était difficile à rejeter à 2 mètres et même 2$^{m}$,50 de hauteur.

Les deux extrémités du mur sud fermant l'hémicycle forment, avec le diamètre de base, deux petits angles de 55 degrés; cette particularité ne se remarque qu'au théâtre antique de Vieux (Calvados); il se pourrait aussi que ce théâtre de Noyers-sur-Andelys soit un demi-amphithéâtre

THÉÂTRE ROMAIN d'ANDELEIVS près NOYERS-sur-ANDELYS (Lieu-dit: Les CAPELIERS)
(Vue prise de l'angle Sud-Est)

comme ceux de Chennevières (Loiret) et Gennes (Maine-et-Loire).

Pour terminer notre première campagne, nous avons vainement exécuté des tranchées pour retrouver la partie médiane du mur de fond, vers l'angle est, les fondations ayant totalement disparu en ce point. Nous sommes remonté vers l'angle sud-est et avons fait enlever les dernières souches d'arbres, afin de déblayer les derniers contreforts ; l'avant-dernier est le mieux conservé sur une hauteur de près de 2 mètres; la base repose sur trois rangs de briques qui sont inclinées suivant la pente du terrain ; sur le devant, à leur jonction, existe un chanfrein. Sur les trois faces du contrefort et sur environ 0$^{m}$,40 de longueur, de chaque côté, on trouve l'appareil moyen, formé de moellons de tuf provenant de la vallée du bas, arrosée par le Gambon, et par des moel-

Digitized by Google

lons de pierre tendre de Saint-Gervais (Oise), près Magny, à 30 kilomètres de distance. Les murs d'arrière sont jointoyés avec un mortier extrêmement dur; les joints sont passés au fer.

Nous reprendrons le déblaiement du mur se dirigeant vers l'angle sud-ouest et celui de la *scena* lorsque nous aurons obtenu des subventions, et aussi le classement et l'acquisition des ruines par la Ville et le Département de l'Eure.

Comme, jusqu'à présent, nous sommes descendus au niveau du sol primitif, seulement à l'extérieur des murs, nous n'avons pu trouver de monnaies permettant de fixer la date de construction du théâtre. Cet édifice de grande dimension (118 à 120 mètres) fut construit avec économie et la maçonnerie y joue un rôle secondaire, sauf pour le mur circulaire qui entoure la *cavea* et le diamètre de base avec la *scena*. On peut attribuer sa construction au Ier ou au IIe siècle de notre ère.

Le site où il se trouve est très intéressant. Le confluent de deux vallées longues d'environ 7 kilomètres, celle du Gambon et celle de Paix, lui fait un cadre extrêmement pittoresque. Des chemins antiques, au bord desquels des retranchements furent jadis édifiés, laissent encore deviner leur tracé.

Par ses dimensions, le théâtre d'*Andeleius* est un des plus grands de Gaule, bien que cette localité n'apparaisse dans l'histoire qu'à la fin du Ve ou au VIe siècle; un des plus grands paraît être celui d'Autun (Saône-et-Loire), 140 mètres; Besançon, *Vesontio* (Doubs), 120 mètres; Vienne (Isère), 112 mètres; Avanches, près Lausanne, *Aventicum* (Suisse), 110 mètres; Lillebonne, *Juliobona* (Seine-Inférieure), 108 mètres; les Bouchauds (Charente), 105 mètres; Le Vieil-Évreux, *Gisacum* (Eure), 105 mètres; Orange (Vaucluse), 102 mètres; Sanxay (Vienne), 90 mètres; Néris (Allier), 85 ou 90 mètres; Pitres, *Pistis* et Arnières (Eure), 85 mètres; Alise-Sainte-Reine, *Alésia* (Côte-d'Or), 80m,50; Châteaubeau (Seine-et-Marne), 80 mètres; Saint-André-sur-Cailly (Seine-Inférieure), 75 mètres; Évreux, *Mediolanum-Aulercorum* (Eure), 75 mètres; Champlieu (Oise), 75 mètres; Drevent (Cher), 72 mètres; Vieux (Calvados), 72 mètres; Jublains

Digitized by Google

(Mayenne), 70 mètres; Valognes, *Alauna* (Manche), 66 mètres; Araines, près Vendôme (Loir-et-Cher), 68 mètres; Berthouville (Eure), 65$^{m}$,50; un des plus petits théâtres antiques serait celui de Bouzy (Loiret), qui ne mesurerait que 40 mètres de diamètre.

Digitized by Google

# SÉANCE GÉNÉRALE DU 11 MARS 1928

## DISCOURS DE M. LAIGNEL-LAVASTINE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Mesdames,
Mes chers collègues,

Avant même l'impression de mon discours du 8 mai 1927, où je vous remerciais de m'avoir élu votre président, je me dois aujourd'hui de vous dire encore ma reconnaissance en prenant congé de vous. Car le temps vole avec une vitesse progressivement accélérée. C'est que notre étalon est notre temps vécu.

Je vous laisse l'âme apaisée, car nous avons écarté l'ombre de la pioche, qui se profilait déjà sur notre paisible pavillon. Vous pouvez même avoir un sourire heureux au souvenir de nos fêtes normandes de l'été dernier, dirigées par notre actif secrétaire perpétuel, M. Doucerain. Vous avez reçu nos cousins norvégiens avec cordialité, et j'irai en août prochain à Oslo leur rendre leur visite. Vous avez organisé, sous l'habile direction de mes amis Jacques Hérissay et Georges Menon, une exposition rétrospective d'art normand, qui soutint sans effort la comparaison avec les expositions temporaires de Paris, dont la France et l'étranger sont si friands. Je reprocherai seulement à votre modestie de n'avoir pas fait connaître votre exposition aux milliers d'automobilistes qui sillonnent les environs de Paris. Ils seraient venus en foule entre une messe à Lisieux, un bain à Deauville et un thé au « Goujon folichon ».

Digitized by Google

*
* *

Partir fait penser à ceux qui sont déjà dans l'éternité.

Je vous parlerai donc de mon père, qui nous quitta le 8 janvier 1924 et fut longtemps un de vos membres, non des plus assidus, je dois le dire ; mais reconnaissez aussi que la musique vous préoccupe peu.

Mon père était essentiellement une âme musicale.

Aussi laisserai-je sa vie administrative, qu'il a portée comme un habit mal fait à sa taille et qui ne l'a jamais beaucoup intéressé. De même je glisserai sur les côtés charmants de son cœur familial et surtout paternel ; il était presque féminin, et comme Verlaine à la couleur préférait la nuance. Ribot, dans son *Hérédité psychologique*, cite de multiples exemples d'hérédité musicale. Je n'en trouve pas d'évident dans ma famille.

Mon grand-père paternel, conseiller à la Cour de Rouen, avait du magistrat d'antan l'autorité sereine. Grand liseur, il était capable, comme beaucoup d'hommes de robe, de traduire Horace, car c'est un trait de la magistrature du milieu du siècle dernier d'avoir fait de multiples traductions d'Horace, tout comme notre demi-compatriote Jules Janin. Mais s'il était humaniste, mon grand-père paternel n'était pas artiste. La lignée maternelle de mon père aimait les arts : une trisaïeule avait, sous Louis XV, meublé sa maison de campagne de la Haudardière avec un tel goût que, dans la salle à manger aux boiseries Régence, des fauteuils de même style invitaient à souper dans du Rouen polychrome.

Dès l'âge de cinq ans mon père jouait du piano. Il retrouvait sur le clavier et sans aucun professeur les airs qu'il entendait. Il ne connut jamais cet ennui des chroniques leçons aux éternels recommencents qui ont assombri la jeunesse d'un certain nombre d'écoliers.

Adolescent et déjà maître de sa technique, il composait des opéras qu'il représentait sur un théâtre de marionnettes. A Rouen, à la fin de l'Empire, on aimait à l'entendre jouer indéfiniment par cœur toutes les œuvres du répertoire.



Digitized by Google

Nommé conseiller de préfecture à Angoulême en 1872, il étonna par son extraordinaire mémoire musicale comme il charma par son jeu simple, précis, nuancé, senti, sans contorsions du torse, allongements du cou, airs pâmés de carpe malaise, ni élévations des bras comme à pigeon-vole. Il sentait trop la musique pour chercher à le faire croire.

A Evreux venait chaque année Mme Gattier, qu'il avait connue enfant à Bernay. Ce fut l'occasion de véritables « saisons ébroïciennes » pour lesquelles il composait de petits opéras-comiques qu'il jouait lui-même avec Mme Gattier et ses collaborateurs charmants et divers. *Aux arrêts, Les rêves de Marguerite, Mme Limarey,* doivent encore se retrouver dans quelques coins de mémoires du vieil Evreux. J'ai des souvenirs de rêves pénibles liés à *Mme Limarey.* J'avais la fièvre typhoïde et délirais le soir quand papa vint m'embrasser dans mon petit lit avant d'aller chanter son opérette. Même les amateurs ont ainsi leurs heures de devoir pénible dans l'exécution de leurs plaisirs.

Puis ce fut l'Orphéon, que mon père aima doublement pour son intérêt musical, qui lui permettait de s'évader du trantran de la petite ville et de connaître et d'aimer ces natures ouvrières ardentes et généreuses, qui se lavent de leur travail le soir dans un bain d'idéal en faisant de la musique.

Ils ne la sentent pas tous de la même manière, comme Diderot l'a justement marqué dans sa *Lettre sur les sourds et muets.* « Le plaisir de la sensation, dit-il, dépend d'une disposition particulière, non seulement de l'oreille, mais de tout le système nerveux. S'il y a des têtes sonnantes, il y a aussi des corps que j'appellerais volontiers harmoniques. Ne croyez pas que ces êtres si sensibles à l'harmonie soient les meilleurs juges de l'expression. Ils sont presque toujours au delà de cette émotion douce dans laquelle le sentiment ne nuit point à la comparaison. Ils ressemblent à ces âmes faibles qui ne peuvent entendre l'histoire d'un malheureux sans lui donner des larmes et pour qui il n'y a point de tragédies mauvaises. » L'auditeur doit aller au delà de cette simple excitation instinctive. La musique, cette vapeur de

Digitized by Google

l'art[1], exprime les adjectifs, non les substantifs; elle ne contient pas de sentiments définis, mais seulement le schéma dynamique des sentiments. C'est une algèbre affective.

*
* *

L'œuvre musicale de mon père comprend des morceaux pour piano, des romances, des pièces et des chœurs. Parmi les morceaux édités je citerai : *Nuit d'Été*, dédié en 1874 à Mlle Marie B..., *Mouches et fard*, *Jusqu'à l'aurore*, *A travers champs*, *Au casino*, *Bon voyage! Voix lointaines*, *Petites esquisses musicales*.

De ces esquisses, l'une, *La promenade d'hiver*, dédiée à Franklin Grout, avait cet argument : « Et tous deux ils suivaient les allées du jardin, égayant leur vieillesse au rappel des souvenirs »; une autre, *Marine*, développait le sentiment de ces deux vers :

> Sur la grève, où la mer apaise son murmure,
> Un chant passe très doux dans le calme du soir.

Tous ces morceaux n'étaient que les notations musicales d'instants vécus. Le début joyeux et animé de *Bon voyage!* rappelle que cet allégro fut la réaction immédiate de mon père à l'annonce du départ d'un préfet peu aimable. J'entends encore la scène. Mon père rentre, dit la nouvelle, ouvre son piano et joue. C'était *Bon voyage! cito, tuto et jucunde.*

L'intérêt des romances est quelquefois littéraire en même temps que musical. J'aime ces rêves de printemps qui chantent dans mes oreilles d'enfant :

> Vers moi penchant sa tête blonde,
> Elle murmurait à son tour :
> Toi seul, toi seul au monde!
> Pourtant elle a changé d'amour!
>
> Passé radieux, ô folie!
> Rêve oublié de deux enfants,
> Vous étiez l'aube de la vie,
> Le matin d'un jour de printemps.

1. Victor Hugo.

Digitized by Google

Le Folklore familial précisait peut-être les acteurs en nommant les chanteurs.

Les pièces s'échelonnent depuis un *Du Guesclin*, opéra-comique de prime jeunesse, de même que le *Chat botté*, à *Camille*, opéra, *Aux arrêts*, *Les rêves de Marguerite*, *Madame Limarey* déjà nommés, jusqu'à *l'Absent*, scène lyrique, et *La fiancée du pêcheur*, cavatine.

Les chœurs ont été composés en grande partie pour l'orphéon : *Les âmes errantes*, *La laitière et le pot au lait*, *Le lotus, le saule et le ruisseau*, *l'enfant et le papillon*, *Saison dernière*, *saison nouvelle*, et *Courage*.

L'inspiration, de douceur et de grâce, s'élevait dans *Le lotus* à la sérénité mystique, et l'audition de ces belles voix d'hommes, bien dirigées par M. Fouasse, donnait une émotion d'art de la bonne lignée musicale française.

Ce fut, en effet, un des traits de mon père, au cours de sa carrière, de rester lui-même malgré l'ambiance et des pressions souvent très appuyées.

Sa candeur artistique le préserva des fioritures de mauvais goût de la musique italienne comme des complications germaniques nées de la métaphysique wagnérienne. Et son mérite fut grand, car il eut à subir pendant plusieurs années les assauts d'un préfet fort pointu, entiché de Wagner, et que certains de ses sujets jugeaient d'autant plus grand musicien qu'il ne jouait d'aucun instrument.

On répète encore quelquefois — peut-être quand on somnole — que la musique adoucit les mœurs. Je veux le croire au temps d'Orphée, et encore sa cruelle mort prouverait plutôt le contraire.

En tous cas mon expérience filiale m'a montré la difficulté pour une nature musicale, par ailleurs fort aimable, de vibrer dans un accord parfait avec d'autres natures musicales, fort aimables aussi. Dans mes heures ébroïciennes, je vois à chaque instant la musique être une occasion de heurt, de refroidissement, de querelle même, d'antipathie souvent; je la trouve bien plus rarement cause d'une amitié que d'une inimitié. Ces réactions sont logiques. Quoi de plus personnel que le goût musical, de plus inexprimable que l'émotion

Digitized by Google

musicale et de plus sensible que l'âme du musicien? Les discordances l'emportent, *a priori*, sur les accords. Je m'empresse d'ajouter que l'harmonie renaît aussitôt qu'il s'agit simplement du plaisir de l'audition, et que mon père trouva toujours un public empressé, courtois, flatteur, — voire même silencieux.

Ce silence existait *at home* — en général. J'étais seul enfant pour le troubler.

Ma première imprégnation musicale est antérieure à ma conscience. Mon père, cœur maternel, berçait mes insomnies nocturnes de bébé premier-né en me promenant dans ses bras au chant de « l'Amour est enfant de Bohème », de Georges Bizet.

Un peu plus tard, avant quatre ans, j'entends mon père jouer du piano pendant que je mets des jetons de couleurs différentes sur les détails du tapis dont le centre dessine un losange. Évoquer ces jetons, dont je revis la sensation non seulement visuelle mais tactile, me fait entendre encore ces notes perlées successives, dont le mécanisme sonore m'étonnait sans m'émouvoir, car mon intelligence précéda mon cœur. L'algèbre des sons m'était close. Je n'avais pas encore senti dans le rythme le cavalier des émotions.

L'autre jour à Monte-Carlo, quand j'entendais Cortot pastelliser Chopin, ma mémoire y répondait par les modulations des *Nocturnes* qui naissaient sous les doigts de mon père. Enfant, je n'en saisissais pas les ondulantes nuances de tendresse retenue. Maintenant que la douleur et simplement la vie m'ont davantage ouvert à la musique en faisant naître en moi, à l'occasion de sensations banales, des harmoniques affectives toujours plus nombreuses, j'apprécie mieux ce jeu de mon père qui n'était heureusement pas virtuosité, mais sincérité d'âme musicalement sublimée.

Cette sincérité m'a permis de démonter un peu les rouages de son inspiration. Et d'abord émotif, tendre, imaginatif et visuel, il avait cette association d'images bien connue aujourd'hui, l'*audition colorée*.

Digitized by Google

Malgré sa banalité actuelle, je relis pour votre plaisir le sonnet d'Arthur Rimbaud, *Voyelles*[1] :

A noir, E blanc, I rouge, O vert, U bleu, voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes :
A, noir corset velu de mouches éclatantes
Qui bombillent autour des puanteurs cruelles.

Golfe d'ombre; E, candeur des vapeurs et des tentes,
Lance des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles;
I, pourpres, sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou les ivresses pénitentes;

U, cycles, vibrements divins des mers virides,
Paix des pâtés semés d'animaux, paix des rides
Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux;

O, suprême clairon plein de strideurs étranges,
Silences traversés des Mondes et des Anges :
— O l'Oméga, rayon violet de Ses yeux !

L'audition colorée[2] des voyelles était chez mon père différente, sauf pour le vert.

A était blanc, E transparent, teinté de violet comme une opale mais moins clair; I était noir; O rouge; U vert; OU brun foncé; EU violacé; AN, AL, AS blanc; IN, IR noir; ON, OR, jaune foncé.

L'addition des consonnes aux voyelles n'entraînait donc que de très légères modifications de nuances à peine appréciables.

La couleur des mots concrets était beaucoup moins nette que celle des noms propres. La couleur des mots abstraits existait, mais elle était tellement atténuée par l'usage concret de la conversation qu'elle passait inaperçue. Au contraire l'audition colorée avait son maximum pour les noms propres. Tous étaient colorés. Il n'y avait même qu'à propos de ces mots que mon père se servait de l'audition colorée. Il me disait : « Lors de la recherche d'un mot, le souvenir de son

1. Arthur Rimbaud. Œuvres. *Mercure de France*, 1924, p. 93.

2. Laignel-Lavastine. Audition colorée familiale. *Revue neurologique*, 1901, pp. 1152-1163.

Digitized by Google

image colorée m'est extrêmement utile, surtout quand c'est un nom propre. La couleur restée dans la mémoire me fait retrouver la voyelle dominante, grâce à laquelle j'aiguille mon effort et retrouve le mot. »

L'audition des bruits ne s'accompagnait pas d'images lumineuses. L'audition d'un son s'accompagnait quelquefois d'images colorées. « Il faut, disait mon père, que le son soit très accentué. Par exemple, le son de la trompette est rouge; le son de l'orgue plutôt violet, mais c'est surtout par la réflexion que je vois cela. » Ici le mécanisme de l'association est trop visible et pas assez spontané pour qu'on puisse le considérer comme relevant de l'audition colorée. Cette audition colorée musicale n'est là qu'une manifestation — peu marquée d'ailleurs — de l'*individualisation colorée*. Sokolow appelle ainsi la tendance à individualiser et à caractériser les choses à l'aide de symboles chromatiques. Il ne s'agit plus de modestes *photismes*[1] associés aux lettres de l'alphabet, aux sons, aux voyelles, aux noms, mais de représentations chromatiques, qui reproduisent en couleurs des choses beaucoup plus complexes et plus abstraites.

L'audition colorée verbale de mon père ne s'accompagnait pas d'une audition colorée musicale aussi marquée, que celle de Marcel Proust écoutant le septuor de Vinteuil à la soirée Verdurin.

« Tandis, écrit Marcel Proust[2], que la sonate s'ouvrait sur une aube liliale et champêtre, divisait sa candeur légère pour se suspendre à l'emmêlement léger et pourtant consistant d'un berceau rustique de chèvrefeuilles sur des géraniums blancs, c'était sur des surfaces unies et planes comme celles de la mer que, par un matin d'orage déjà tout empourpré, commençait au milieu d'un aigre silence, dans un vide infini, l'œuvre nouvelle, et c'est dans un rose d'aurore que, pour se construire progressivement devant moi, cet univers

1. Le photisme est une association simple telle qu'à la sensation auditive du mot, par exemple, reste liée fixement une image visuelle colorée.

2. Marcel Proust. *A la recherche du temps perdu*, t. VI. *La prisonnière*, p. 65. N. R. F. 1923.

Digitized by Google

inconnu était tiré du silence et de la nuit. Ce rouge si nouveau, si absent de la tendre, champêtre et candide sonate, teignait tout le ciel, comme l'aurore, d'un espoir mystérieux. » « Sans doute, ajoute Proust, le rougeoyant septuor différait singulièrement de la blanche sonate », la blanche sonate de Vinteuil, dans laquelle « plus merveilleuse qu'une adolescente, la petite phrase, enveloppée, harnachée d'argent, toute ruisselante de sonorités brillantes, légères et douces comme des écharpes », vint à Proust, reconnaissable sous ses parures nouvelles.

Daubresse[1], à l'audition de tel morceau de musique de Mozart, ressent la même impression physique que lorsqu'il regarde une prairie au printemps. « Pour affirmer de très bonne foi que la musique de Mozart est vert tendre, il n'y a qu'à forcer légèrement l'impression ressentie, mais c'est précisément ce pas que je ne veux pas franchir. » Ce pas, Marcel Proust l'a franchi facilement, et pour notre plaisir.

Comme on l'observe en général chez les auditifs coloristes, la mémoire de mon père était à prédominance visuelle. Cette mémoire chez un musicien est intéressante. Qand il jouait sans partition au piano la musique innombrable qu'il savait par cœur, ce n'était pas tant la succession des sons qui le guidait que la suite des notes imprimées dont il évoquait les images visuelles à mesure que ses doigts suivaient leurs habitudes motrices.

Mais ce n'est pas au piano que mon père aimait à composer. C'était en marchant au grand air, à la campagne, hors des humains. Dans la propriété de la Haudardière, qui berça toute sa vie de l'enfance à la vieillesse, c'était dans l'herbage le plus éloigné de la maison qu'il rencontrait l'inspiration. Les grands arbres, des « banques », tous inclinés vers l'est par le vent de la mer, rythmaient de leurs frifrllis sa pensée musicale.

Pour saisir cette pensée particulière, ne dois-je pas envisager le phénomène psychique musical dans sa généralité ?

1. Daubresse. Audition colorée. *Revue philosophique*, mars 1900.

Digitized by Google

Dans l'*Ame et la danse,* Paul Valéry distingue musique-sonorité et musique-rythme. Il entend par rythme tout ce qui est fonction du temps dans la musique. Les musiciens appellent, eux, rythme, la pulsation : le départ, l'accélération, le ralentissement, l'arrêt d'une phrase musicale ; la mesure étant la fragmentation arbitraire en parties égales et constantes de la dite phrase, pour en établir les rapports relatifs de temps. La musique-rythme ainsi comprise, qui se déroule dans la durée, n'est plus qu'un élément de la danse.

La musique, danse sonore, est autant mouvement que son. Plus élémentaire que la danse dans le monde mouvant et moins sensuelle, car elle ne touche pas l'œil, elle la dépasse dans l'acoustique par un développement indéfini dans leur généralité, leur intensité, leur hauteur et leur timbre des sons issus des pieds et des mains scandés par le danseur.

Si dans la musique on différencie sonorité et rythme, on peut admettre que la perception des sons produit en nous un état affectif, qui se marque par une réaction intérieure sympathique, vaso-motrice ou autre, tandis que la perception du rythme a tendance à n'en pas rester à la réaction affective et nous porte, peut-être à cause d'une irradiation musculaire différente, au geste, à l'acte, depuis le pied qui bat la mesure jusqu'à la danse véritable.

Cette théorie peut sembler fausse, parce que, du moment que le rythme se transforme à travers nous en une série de gestes nouveaux il n'y a plus là qu'une relation de cause à effet, et c'est un nouvel art qui naît : la danse, de la musique. Ce n'est pas l'identité des deux.

Mais je tiens d'un très bon professeur de chant, qui a observé bien des élèves, que les aptitudes d'enregistrement et de reproduction des sons et du rythme semblent très peu liées les unes aux autres et qu'il y a deux façons d'être doué pour la musique. D'autre part, le mimétisme, dont l'exagération pathologique donne l'écholalie, répétition de la voix, et l'échopraxie, répétition des gestes, est favorable à la théorie rattachant surtout au rythme les réactions motrices et surtout aux sons les conséquences affectives de l'audition musicale.

Digitized by Google

Dans cette distinction trouverait sa justification la jeune école qui, avec Darins, Milhaud, Wiener, Doucet, etc... cherche à supprimer l'élément sonore de la musique pour n'en conserver que le rythme. Là elle rejoint le cubisme, « suggestion plus directement cérébrale que sensorielle ». C'est toute une esthétique, un retour à un classique très dépouillé.

Je m'excuse de ces divagations dans un domaine qui n'est pas le mien, et indique comme circonstance atténuante que le chimiste G. Urbain a composé un essai sur la musique, *Le tombeau d'Aristoxène*[1], où, s'élevant contre le préjugé qui sépare l'art et la science, il s'est efforcé de transposer dans le domaine de l'un les disciplines de l'autre.

Ces catégories permettent-elles d'enfermer dans leurs limites l'âme musicale de mon père ? Elles peuvent la faire qualifier d'intuitive à prédominance rythmique. Mais elles n'en saisissent pas l'essence. L'élan vital artistique se rit des analyses qu'il ignore. Musicien et poète, plus intuitif que critique, plus affectif et sentimental qu'actif et pratique, mon père n'aurait pas compris la subtile distinction de l'abbé Brémond, de la poésie pure et de la musique pure. Son chant était l'expression de son cœur et le mode verbal de ce chant n'était qu'une glose un peu plus précisée de sa modulation sonore. Il détestait les théories musicales, repoussait l'intellectualisme à la Ernst qui, dans chaque thème wagnérien, veut trouver une idée, ne distinguait pas dans son plaisir, comme Valéry, le sensoriel, le formel et l'affectif, voyait volontiers avec Wagner dans la mélodie une voix qui danse, aurait accepté mon opinion que la musique est aux sentiments ce que l'algèbre est aux nombres, mais je ne crois pas que chez lui, comme chez Eupalinos, la symphonie elle-même ait pu l'enchanter assez pour lui faire oublier le sens de l'ouïe.

J'ai été, dans cette étude, à la fois trop personnel et trop abstrait. J'avais voulu répondre au désir formulé par Taine à la fin de *l'Intelligence*. Il demande des monographies familiales sincères et de première main, qui soient des docu-

1. G. Urbain. Le tombeau d'Aristoxène. Essai sur la musique. *Encyclopédie scientifique*, in-16 de 250 pages, 1925.

Digitized by Google

ments psychologiques utilisables. Peut-être une déformation professionnelle m'a-t-elle entraîné à trop ratiociner. En tous cas les faits demeurent; je les offre à notre Société en souvenir d'un tout petit garçon qui aimait tant son tendre père.

*
* *

Et après l'important rapport de notre diligent secrétaire général et les lectures attendues de nos confrères Duquesne et Dehail, nous terminerons la séance en élisant mon successeur. Charles Richet explique les prémonitions en comparant la vue des événements au panorama d'un réseau de chemin de fer vu de très haut. De ce poste élevé, l'observateur, s'il aperçoit deux trains se dirigeant l'un vers l'autre sur la même voie, prédit la collision, tandis que l'observateur au ras du sol ne voit encore rien. Sans avoir la cryptesthésie, que Richet suppose à son observateur élevé, je suis sûr du scrutin de l'élection prochaine. Et je félicite déjà notre Société d'avoir élu M. Georges Goyau à l'unanimité. Elle renoue ainsi la tradition, un instant dénouée pour moi, d'avoir à sa tête un homme éminent dans les lettres ou les sciences, ou dans l'histoire qui est un de leurs plus heureux carrefours.

Tous nous connaissons, au moins médiatement, par ses livres si riches de faits, d'idées et de vie spirituelle, M. Georges Goyau. C'est avec émotion que nous avons lu, dans son œuvre si vaste mais qu'illumine une même pensée directrice, le volume consacré à l'histoire religieuse de France dans la grande *Histoire de France* d'Hanotaux.

Quoique rien de ce qui touche aux choses religieuses de France ne soit inconnu de M. Goyau, il me permettra, à titre de souhait anthume de président sortant, de lui présenter un vitrail du chœur de Saint-Taurin d'Evreux, que je connais depuis un demi-siècle. Sans marcher sur les plates-bandes de mon savant collègue M. le chanoine Bonnenfant, dont la monographie sur Saint-Taurin est une œuvre harmonieuse d'érudition, d'art et de critique, je rappellerai que ce vitrail du XVI[e] siècle, auquel je fais allusion, représente l'*Ascension*

Digitized by Google

sous un aspect tout à fait insolite, qu'on ne trouve qu'à Evreux et au portail de Saint-Médard de Thouars, dans les Deux-Sèvres, d'après Barbier de Montault, cité par M. Bonnenfant[1].

« Jésus, dit Émile Mâle, s'élève au-dessus de la terre, où sa mère et ses apôtres sont restés, mais en même temps que lui montent les saints de l'Ancienne Loi. On les voit qui sortent des Limbes comme attirés par une force irrésistible ; dans la foule on reconnaît Adam, Ève, saint Jean-Baptiste. »

Comme le remarque le confrère de M. Goyau, M. Emile Mâle[2], le maître verrier d'Evreux s'était inspiré d'un mystère qu'il venait de voir représenter, la *Résurrection* de Jean Michel, dérivée elle-même, comme presque tous les mystères du XVI^e^ siècle, des fameuses *Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, attribuées à saint Bonaventure. L'auteur d'un tel livre a, en effet, l'instinct du drame, comme son maître saint François qui mimait souvent ses sermons et jouait à Greccio la scène de Noël.

Enfin, je vous convie tous à rester après la séance pour entendre la conférence que M. de la Varende veut bien nous faire sur le meuble et l'art décoratif. La manière dont il comprend aux Roches son enseignement esthétique nous promet d'heureuses suggestions. Il a exprimé son intelligence artistique en disant, dans l'*Éducation* de janvier 1927, avoir « plus gagné à l'examen d'une seule œuvre, examen complet, âpre, d'une sincérité cruelle, ne nous pardonnant rien, qu'à dix musées regardés en passant ». Et nous pouvons avoir confiance dans sa vertu éducatrice, car il pense à l'âme derrière la sensation et sait que « ce sont les grandes images qui font naître les grandes énergies ».

Mes chers confrères, pardonnez-moi d'avoir été si long-mais c'est la dernière fois que j'ai le plaisir de vous parler en président, et ce m'était une manière de vous avoir plus longtemps sous les yeux.

1. Chanoine Bonnenfant. *L'église Saint-Taurin d'Evreux et sa châsse*, in-4. Picard, 1926, p. 69.

2. Émile Mâle. *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France*. Colin, in-4, 1925, p. 49.

Digitized by Google

# SÉANCE GÉNÉRALE DU 11 MARS 1928

PRÉSIDENCE DE M. LAIGNEL-LAVASTINE,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

---

Étaient présents : Mmes du Pouget, de Camaret, Jacques Hérissay, Laignel-Lavastine, Messier, Lamiray, Ehrard et Régimbart; MM. Laignel-Lavastine, Doucerain, Jacques Hérissay, Menon, Ch. Besnier, Baudot, baron du Pouget, Liard, abbé Desdouits, Pihan, Duhamel, Lecœur, Biard, Aimé Petit, Letailleur, Huvey, Filleul, Lesauvage, Guichard, Fillon, Bezat, Delaunay, Ducroq, Sevin, Gomel, Gossart, Letartre, F. Grégoire, R. Duquesne, P. Billaud.

Se sont excusés : Mme Paul Hérissey; MM. Join-Lambert, Joseph L'Hopital, de Mare, Julien Priollet, Léon Coutil, Charles Ronsil, Anquetin, le chanoine Bonnenfant, Léo Bertin, Joseph Lamiot, Lauvray et Locque.

M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel, donne lecture du procès-verbal de la séance générale du 11 décembre 1927, lequel est adopté sans observations.

Puis, M. le Président prononce un discours charmant où il fait revivre la figure si attachante de M. Laignel-Lavastine, son père, ancien vice-président du Conseil de Préfecture de l'Eure et ancien membre de la Société.

*Bail de la bibliothèque.* — M. Doucerain fait connaître qu'en conformité de la décision prise par le Conseil général de l'Eure, qui alloue à la ville d'Evreux une somme annuelle de 5.115 francs pendant trente ans, un bail a été passé le 1er février 1928 entre M. Oursel, maire d'Evreux, et M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société, habilité à cet effet, aux termes duquel la bibliothèque du Jardin public est louée à la Société libre de l'Eure pour 30 ans, moyennant un loyer de un franc par an. Le chauffage central va être installé

Digitized by Google

dans la bibliothèque, et la Société paiera uniquement le prix proportionnel de sa consommation de combustible, évalué forfaitairement à 600 francs par an, mais avec modification possible de ce forfait suivant l'échelle des prix du charbon.

L'électricité pourra être prise dans la maison voisine du jardinier-chef, avec une canalisation peu coûteuse.

*Centenaire de M. Charles de Beaurepaire.* — M. Albert Gascard, docteur en pharmacie à Rouen, professeur à la Faculté de Médecine, président de l'Académie de Rouen, fait connaître à la Société que le grand historien normand, Charles de Beaurepaire, décédé à Rouen il y a vingt ans, était né à Avranches le 24 mars 1828. L'année présente marque donc le centenaire de sa naissance et une journée sera consacrée à sa mémoire le 24 mars prochain. La Société libre de l'Eure est invitée aux différentes cérémonies de la journée et spécialement à la séance solennelle de 17 h. 30.

La Société est en outre priée de faire parvenir une adresse à la mémoire de M. de Beaurepaire, son ancien collaborateur.

*Déménagement de la bibliothèque.* — Les travaux qui vont être entrepris incessamment au pavillon de la bibliothèque vont nous obliger à déménager la plus grande partie de nos livres, surtout les livres reliés, pour éviter les dégradations des plâtres. M. François Grégoire, secrétaire de la section des Lettres, a bien voulu mettre à la disposition de la Société une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble qu'il occupe, rue de l'Horloge n° 12.

L'assemblée le remercie et le prie de bien vouloir, de concert avec M. Baudot, membre du Conseil d'administration, surveiller le déménagement de la bibliothèque et sa réinstallation, après l'exécution des travaux, sans que ces deux confrères soient en rien rendus responsables des pertes qui pourraient survenir au cours de ce déménagement.

*Lectures et rapports.* — L'ordre du jour appelle la lecture du rapport annuel de M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel, sur la situation et les travaux de la Société en 1927.

M. Robert Duquesne, ancien président de la section de Pont-Audemer, donne ensuite lecture d'une attachante notice

Digitized by Google

biographique sur le peintre Albert Lebourg, originaire de Montfort-sur-Risle, qui vient de mourir.

M. le Dr Dehail, membre de la Société, fait une courte communication sur le guérisseur Christophe Ozanne, de Chaudray (Seine-et-Oise), qui eut une grande réputation au XVIIe siècle, et dont M. l'abbé Desdouits avait parlé dans sa précédente étude sur *Bossuet en Normandie*.

*Approbation de l'exercice financier* 1927. — M. Locque, trésorier de la Société, donne connaissance à l'assemblée de la situation financière de la Société au 31 décembre 1927.

Il en résulte que, pour la section d'Agriculture, le solde créditeur est de 1.592 fr. 78, et que pour la section des Beaux-Arts, le solde créditeur est de 2.443 fr. 44, soit un solde créditeur général de 4.036 fr. 22.

*Démissions.* — M. Doucerain donne lecture d'une lettre de M. Join-Lambert, qui offre sa démission de vice-président, parce que, dit-il, il ne peut remplir suffisamment ses fonctions. L'Assemblée est d'avis que M. Join-Lambert a parfaitement et consciencieusement rempli ses fonctions, notamment dans l'importante question de la location de la bibliothèque, tant auprès de la Ville que du Conseil général, et refuse, à l'unanimité, la démission de M. Join-Lambert.

L'assemblée enregistre les deux démissions de MM. Boutet, professeur d'agriculture, qui est nommé à Rennes, et Roger Homberg, lieutenant au 7e chasseurs, parti à Bordeaux.

*Nouveaux membres.* — MM. Jousset, pharmacien à Evreux, G. Lanéelle, maire de Gravigny, et Edouard Dupuis, architecte à Dreux.

*Élection d'un président pour* 1928. — L'assemblée élit à l'unanimité M. Georges Goyau, membre de l'Académie française, habitant à Bernay pendant l'été, et membre de notre section de Bernay, comme président de la Société pour 1928.

MM. Anquetin et Lamiray, membres du Conseil d'administration, étant parvenus à l'expiration de leur mandat, l'assemblée nomme MM. Lauvray et Lissot comme membres du Conseil pour trois ans.

*Tirage de la tombola annuelle.* — M. Jacques Hérissay,

Digitized by Google

président de la section des Beaux-Arts, procède ensuite au tirage de la tombola annuelle.

Le lot des membres présents est gagné par M. l'abbé Desdouits.

Les autres lots, au nombre de 25, sont attribués par le sort à Mlle Germain, à Pont-Audemer et Mme Thibaut-Noël, à Evreux ; à MM. Dautier, à Port-Mort ; le comte Louis de Boisgelin, à Fontaine-la-Soret ; Bauche, à Evreux ; Damien, à Paris ; Robert Havage, à Roman ; le vicomte de l'Escalopier, à Notre-Dame-du-Hamel ; Lebarbier, à Pont-Audemer ; Delmas, à Evreux ; de Vatimesnil, au château de Vatimesnil ; Paul Noyer, à Pont-Audemer ; Rouyer, aux Andelys ; Landré de la Saugerie, à Pont-Audemer ; Bariller, avoué à Evreux ; Albert Doré, à Boisemont ; Gabriel Hervieu, à Beaumontel ; Lescuyer, à Pont-Audemer ; Gréaume, à Brestot ; Gondard, à Incarville ; Bourgne, à Beaumont-le-Roger ; Pierre Bellenger, à Evreux ; Daniel, à Pont-Audemer, et Ruault, à Capelles-les-Grands.

La séance a été levée à 5 heures.

Digitized by Google

# RAPPORT

DE M. ALBERT DOUCERAIN, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

## SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ, EN 1927

Messieurs,

L'année 1927 a été, pour notre Société, une année de magnifiques résultats et de grande inquiétude. Nous sommes montés au Capitole et avons été bien prêts d'être précipités de la Roche tarpéienne. En effet, nous avons reçu cette année le Congrès des Sociétés savantes de Normandie, à l'occasion duquel deux expositions avaient été organisées par les soins de notre section des Beaux-Arts, l'une d'art ancien et l'autre d'art moderne, et nous participions à la même époque au Concours régional des cinq départements normands, où l'on nous avait réservé l'exposition de la mécanique agricole et des produits de la ferme.

Et pendant que nous recevions nos collègues des Sociétés normandes et les plus grands savants de la Norvège, pendant que sur le pré du Bel-Ébat un ministre de l'Agriculture rendait hommage à nos efforts, nous poursuivions avec la ville d'Évreux et le Conseil général de l'Eure des tractations qui avaient pour origine la mise en demeure, que nous avions reçue, de quitter notre vieille bibliothèque, et qui avaient pour but d'instaurer pour elle un régime moins instable que celui du bon plaisir où nous avions vécu jusqu'alors.

Tout cela s'est heureusement terminé par la passation d'un bail avec la ville d'Évreux, qui porte la date du



Digitized by Google

1er février 1928, qui nous assure la jouissance gratuite de la bibliothèque pendant trente années, qui comporte l'installation du chauffage central dans le bâtiment loué, et qui a comme contre-partie, au profit de la ville, l'allocation par le Conseil général de l'Eure d'une subvention annuelle de 5.115 francs pendant trente ans, destinée à rembourser à la ville les travaux qu'elle va entreprendre dans notre pavillon du Jardin public et qui vont s'élever à une cinquantaine de mille francs.

Ainsi, après une longue période d'angoisse, nous obtenions à la fois du département et de la ville d'Évreux des subventions et un statut qui nous garantissaient l'avenir, et qui vont nous permettre de parcourir, avec une aisance meilleure et des organes rajeunis, un nouveau stade de notre vie sociale. Il y a là, Messieurs, de quoi nous réjouir, et nous devons remercier notre Président, le professeur Laignel-Lavastine, qui a présidé les fêtes du Congrès normand avec une maëstria remarquée, et notre Vice-Président, M. le député Join-Lambert, qui a été pour nous, tant auprès de la municipalité que du Conseil général, un diplomate avisé et heureux. Tous les deux ont bien mérité de la Société et je vous propose, Messieurs, de les inscrire au Livre d'Or de notre gratitude.

Et maintenant, Messieurs, il convient de vous rappeler, en les reprenant dans l'ordre chronologique, la longue suite des événements qui ont marqué l'année 1927, en attribuant à chacun de vous, selon son mérite, la part qui lui revient dans leur préparation et leur accomplissement.

La première manifestation de notre vitalité que je trouve sur ma route, en 1927, est la continuation de nos conférences littéraires et artistiques, dont ce fut, du 2 mars au 6 avril, la quatrième série. Comme toujours, la composition de notre programme fut éclectique. L'histoire locale, avec M. Jacques Hérissay ; l'archéologie, avec M. Georges Huard ; l'histoire littéraire, avec M. Albert-Émile Sorel ; la poésie, avec Jacques-Noir ; la science, avec le comte du Plessis de Grenédan, et la géographie elle-même avec le R. P. Trille, y trou-

Digitized by Google

vèrent leur place, et un auditoire de plus en plus nombreux et fervent.

Comme il est malaisé de se tresser à soi-même des couronnes, je préfère vous citer les premières lignes d'un compte rendu du *Journal d'Évreux*, au sujet de la conférence Jacques-Noir : « Cette année, y était-il dit, les conférences de la Société libre de l'Eure ont obtenu un succès très vif et plusieurs d'entre elles firent plus que salle comble, car les auditeurs débordaient jusque dans l'antichambre. »

Et si, malgré cet empressement du public, notre budget des conférences se trouve quand même en déficit, il faut en chercher la cause dans le dérisoire prix d'entrée que nous demandons à nos auditeurs. Vous lirez dans notre compte rendu financier que nos conférences nous ont rapporté, en 1927, la somme de 822 francs, mais qu'elles nous ont coûté presque le double, soit 1.450 francs. J'estime cependant qu'il faut continuer l'expérience, puisque le public nous suit, mais qu'il faudra peut-être envisager un relèvement du prix des abonnements et des entrées, celles-ci restant encore fixées à 2 francs pour les étrangers à la Société et à 1 franc pour les familles de nos membres, soit le prix de deux timbres-poste !

Cette année, la cinquième série a commencé avec le même succès que l'année dernière. Il est encore trop tôt pour vous en entretenir, et j'attendrai le critérium du trésorier. A Bernay, nos conférences ont remporté le même succès qu'à Evreux. Elles viennent de se terminer par une conférence remarquable de M. Herbert, maire de Bernay, et président de notre section des Sciences, sur les colonies françaises. Il faut se féliciter que ce soit sous l'égide de la vieille Société libre de l'Eure que de telles manifestations aient lieu !

Au point de vue agricole, la Société, sollicitée par la municipalité d'Évreux, a voulu participer aux concours spéciaux de la race bovine et de la race porcine normandes, organisés à Évreux par les soins du Ministère de l'Agriculture, du 25 au 30 mai 1927.

Elle a pris à sa charge l'exposition des machines agricoles

Digitized by Google

et des produits de la ferme, qui occupait toute la partie sud du pré du Bel-Ébat, et cette partie du concours, de l'avis unanime, n'a pas été la moins réussie et la moins démonstrative.

Nous ne pouvons, dans les limites de ce rapport, entrer dans de nombreux détails sur cette exposition, à la préparation de laquelle notre secrétaire de la section d'agriculture, M. Charles Lecœur, a consacré tous ses soins; mais nous sommes heureux de reproduire ici l'appréciation d'un journal local, la *Dépêche Normande*, sur cette partie du concours :

« Jamais peut-être à Évreux, écrit-elle, l'industrie, appliquée à l'agriculture, n'avait si bien donné l'impression de sa puissace et de son avenir. C'est peut-être là le plus précieux enseignement de toutes ces imposantes manifestations. »

En effet, un très bel effort avait été réalisé par les constructeurs et représentants de machines agricoles pour donner aux visiteurs de notre concours, agriculteurs et profanes, une intéressante et très utile leçon de choses.

Nous ne saurions passer sous silence la très complète exposition des produits de la ferme, qui occupait une vaste tente et qui a remporté, auprès des visiteurs, un très gros succès.

Tous les produits de la ferme y étaient représentés : beurres, fromages, cidres, eaux-de-vie, semences sélectionnées, etc.....

Nous regrettons seulement que l'exiguïté des subventions reçues par nous à cette occasion ne nous ait pas permis de distribuer un plus grand nombre de médailles.

Il ne faut pas oublier que les exposants de machines ont, à eux seuls, versé à la ville d'Évreux une somme de près de 10.000 francs pour droits d'emplacement, et n'ont reçu, en récompense de leurs efforts, que des diplômes... et des félicitations, parmi lesquelles, il est vrai, celles de M. le Ministre de l'Agriculture. Un de nos lauréats, M. René Leblond, de Villegats, qui avait reçu la médaille d'or pour ses semences de blé sélectionnées, a réussi, ces temps der-

Digitized by Google

niers, par l'hybridation, à la suite de patients et obstinés efforts — en greffant des épis connus, l'un sous le nom de « Président Wilson », l'autre de « Geffroy » —, à créer une nouvelle semence de blé, qu'il a baptisée du nom d'Aristide Briand ! Si c'eût été l'*hybride de la Paix*, le baptême eût été plus spirituel qu'on ne pense !...

***

Mais l'événement capital de notre histoire pendant le cours de l'année écoulée, ce fut sans conteste l'organisation du V^e^ Congrès des Sociétés savantes de Normandie, qui devait se tenir à Évreux du 30 mai au 2 juin, et qui fut l'occasion de manifestations diverses, expositions, banquets, soirées théâtrales, excursions et conférences...

Le Congrès s'est ouvert, le 30 mai au soir, à l'hôtel de ville d'Évreux, par une conférence de notre confrère, M. Paulme, conservateur du musée d'art normand de Rouen et du musée Le Secq des Tournelles, sur l'*Art de la Ferronnerie en Normandie*.

Après quelques mots de présentation de MM. Georges Chauvin, premier adjoint au maire, et Tournouër président de la Fédération, M. Paulme, avec la compétence et l'éloquence qu'on lui connaît, fit l'historique de l'art du fer en Normandie. L'érudit conservateur du musée des Tournelles ne pouvait manquer de parler avec un talent de connaisseur de cet ensemble remarquablement beau et instructif dont il a le soin journalier. Il le fit devant un auditoire enthousiaste, dont les applaudissements ont dit la grande satisfaction.

Le mardi 31 mai, à neuf heures du matin, une séance d'études des congressistes s'est tenue à l'Hôtel de Ville. D'éminents savants norvégiens, qui avaient tout exprès accompli un long voyage, ont présenté à l'auditoire les plus précieuses communications.

M. Halvdan Koht parla du prétendu olifant de Rollon ; M. Magnus Olsen, de l'inscription runique de la châsse de Mortain, et M. Christiansen des différences entre l'histoire

Digitized by Google

des Vikings racontée par les chroniqueurs irlandais et par les chroniqueurs franco-normands.

A onze heures avait lieu, dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, la réception du ministre de Norvège, le baron de Wedel-Jarslberg.

Mlle d'Ideville lui récita un compliment en vers de notre confrère M. Louis Poullain. Après un vin d'honneur offert par notre Société, les assistants eurent la joie d'entendre deux remarquables discours : l'un de M. Koht, président de la Société historique de Norvège, professeur à l'Université d'Oslo, sur la *Pénétration norvégienne en Normandie;* l'autre de M. le marquis de Saint-Pierre, notre confrère de la section de Pont-Audemer, sur les *Origines de Rollon*.

Je ne vous parlerai pas du banquet qui eut lieu ce jour-là, à midi trente, à l'hôtel du Grand-Cerf, et des vibrants discours qui y furent prononcés. Vous les retrouverez dans le prochain Recueil de la Société.

On sortit du Grand-Cerf au milieu d'une cordiale émotion pour se répandre dans la ville, pavoisée et fleurie, et visiter les expositions artistiques et industrielles qui, depuis plusieurs jours déjà, amenaient dans Évreux une foule d'amateurs et d'artistes.

A cinq heures, une conférence sur la Norvège, agrémentée de films, fut donnée au Cinéma Victor-Hugo, par M. Kaare Foss, professeur de littérature norvégienne à la Sorbonne, et à neuf heures du soir une soirée normano-norvégienne eut lieu au théâtre, au cours de laquelle des artistes de premier plan, Mme Hilda Roosevelt; la cantatrice norvégienne, Mme Wolleback; des amateurs réputés comme Mme Marcel Labey et M. de Coynard, et enfin M. J. Fenoux, de la Comédie-Française, obtinrent chacun le plus mérité des succès.

La journée du mercredi fut une journée de travail. La séance du matin fut consacrée à des communications relatives à des questions d'ordre pratique. M. Salles, président des Normands de Paris; M. le chanoine Guérin, président de la Société historique de Trévières; M. Adigard des Gautries, professeur de littérature française à l'Univer-

Digitized by Google

sité de Copenhague, firent voter des résolutions importantes.

L'après-midi du même jour fut consacré par les congressistes à faire connaissance avec les vieilles rues, les vieilles maisons, les vieux monuments et les sites curieux de la cité ébroïcienne. Sous la conduite de MM. le chanoine Bonnenfant et Henri Lamiray, guides fort judicieusement choisis, ils ont pu contempler et admirer tour à tour notre haute et vaste cathédrale aux lignes harmonieuses et aux vitraux incomparables, l'église Saint-Taurin, si riche en curiosités archéologiques, le beffroi, le musée, etc....

A cinq heures, M. le marquis de Saint-Pierre, continuant son intéressante communication de la veille, parla des origines nordiques de notre province et s'efforça d'élucider une grave question, fort controversée : « Sommes-nous Norvégiens ou Danois ? » Il a opté pour la Norvège ; mais cette année le Congrès recevra des Danois, et alors ! ?... Je n'ose conclure.

Comme la veille, une représentation termina la journée du mercredi. L'Orphéon d'Évreux, sous la direction de M. Fouasse, exécuta plusieurs chœurs anciens à quatre voix mixtes : l'un, léger, tout en nuances, se déroula sur le thème si mollement épicurien de Ronsard : « *Cueillez, cueillez votre jeunesse* ». Puis la troupe du théâtre d'art normand interpréta une petite opérette de terroir : *Ni oui, ni non*, de deux auteurs rouennais, Camy-Renoult et Georges Néel, qui possède, à défaut d'autres qualités, une réelle saveur paysanne et qui fut jouée avec un bel entrain.

Le Congrès termina ses travaux, le jeudi matin, sur une très attachante discussion qui s'engagea autour du rapport final de M. Léon Le Clerc, le dévoué secrétaire général de la Fédération, qui développa ses idées sur le régionalisme et exposa les directives que la Fédération entend suivre pour servir le plus efficacement possible une cause intéressante entre toutes. M. Charles Brun, président de la Fédération régionaliste de France, fit adopter plusieurs vœux relatifs à l'histoire locale.

Un banquet d'adieu réunit, à midi, les congressistes à

Digitized by Google

l'hôtel de la Biche. Des allocutions y furent prononcées. Vous les trouverez au compte rendu spécial.

Dans l'après-midi, le représentant du ministre des Beaux-Arts, M. Jean Verrier, inspecteur des Monuments historiques, fut officiellement reçu à l'Exposition d'art ancien, à l'Hôtel de Ville. Il en fit l'éloge.

L'excursion traditionnelle du Congrès conduisit, le vendredi, nos hôtes à Conches, à Beaumesnil et à Beaumont-le-Roger. Cette fois, le rôle de « cicerone » était dévolu à M. Baudot, l'aimable et érudit archiviste de l'Eure, et à M. Jean Lafond, l'excellent directeur du *Journal de Rouen*, qui commenta les célèbres vitraux de Conches, universellement connus.

Les membres du Congrès déjeunèrent fort bien à Conches, à l'Hostellerie du Vieux-Donjon, sous la présidence de M. de Mare, conseiller général, qui prononça un toast très spirituel, auquel répondirent M. Henri Tournouër et le distingué professeur Koht.

Puis ce fut la dislocation, à Beaumont-le-Roger, avec des regrets réciproques pour les jours si vite écoulés. Le V^e^ Congrès de la Fédération des Sociétés normandes aura non seulement été l'occasion de créer un mouvement puissant de sympathie active entre la Norvège et la Normandie, il aura permis aussi l'élaboration d'un programme d'action fédérale plus précis et plus limité.

On ne peut que se féliciter du succès vraiment très réel que la Fédération de M. Tournouër a remporté à Evreux, et son président a tenu à m'écrire que c'était le meilleur Congrès qu'elle ait encore réalisé depuis sa naissance.

Nous publierons sa lettre, parce qu'elle contient un légitime remerciement au bureau tout entier de la Société libre de l'Eure, à son président, M. le professeur Laignel-Lavastine, qui a reçu les Congressistes et nos « cousins » de Norvège en grand seigneur, aux organisateurs des expositions d'art ancien et d'art moderne qui ont remporté un succès sans précédent, non seulement d'estime, mais d'argent — ce qui n'est pas peu dire, — à tous ceux enfin qui ont payé de leur personne pour faire à nos hôtes de quelques jours

Digitized by Google

un accueil digne de la ville d'Évreux et digne de notre Société, qui sait vivre !

Si la cause du régionalisme en Normandie a fait un grand pas ; si elle a suscité de nouvelles et actives sympathies, c'est à vous, Messieurs, qu'elle le doit.

*
* *

Messieurs, l'on me rendra cette justice que dans mes rapports de fin d'année, comme celui-ci, j'ai beaucoup plus souvent, répondant ainsi à votre grand désir de bienveillance et de conciliation, distribué l'éloge que le blâme.

Je n'en aurai peut-être que plus de liberté pour dire, à propos de l'élection à la Chambre d'agriculture, notre vif mécontentement.

Que les agriculteurs de notre département, qui ont trouvé toujours chez nous le plus empressé concours, justifié par notre propre titre et notre goût des choses de la terre, aient voulu réserver dans leur groupement professionnel, depuis si longtemps désiré, la majorité des sièges à leurs pareils, à des agriculteurs praticiens, rien de plus naturel. Mais le corps électoral des Chambres d'agriculture se compose de deux éléments, un élément que j'appellerai le suffrage universel agricole constitué des propriétaires terriens, des fermiers, des ouvriers agricoles, et un autre élément, composé des Sociétés agricoles du département. Celles-ci désignent à la Chambre d'agriculture un représentant par arrondissement, soit, dans l'Eure, cinq représentants.

On nous a bien demandé notre bulletin de vote, que nous nous sommes d'ailleurs empressés d'aller porter aux candidats qui nous étaient officiellement désignés, mais on a oublié de nous consulter sur la formation de la liste de ces candidats. Eh bien, je dis que c'est de l'ingratitude !

Que toutes les filiales du Syndicat agricole se soient concertées pour désigner leurs candidats, en omettant de convoquer la vieille Société d'agriculture plus que centenaire, qui était leur mère à toutes, qui a créé et tiré de son sein le Syndicat agricole d'Évreux, et qui, quoique académique,

Digitized by Google

n'a jamais cessé de s'intéresser, sous toutes les formes, au progrès agricole du département, il y a là, plus que de l'ingratitude, un manque d'égards qui nous a surpris chez les dirigeants de nos groupements agricoles.

Et qu'est-il arrivé ?

La loi sur les Chambres d'agriculture a prévu que, parmi les attributions essentielles de ces Chambres, la grosse question des Usages ruraux figurerait au premier plan, et c'est après l'élection qu'on s'est aperçu qu'on s'était volontairement privé des lumières de ceux qui, depuis de longues années, ont travaillé, sous l'égide de la Société libre de l'Eure, qui les avait édités pour la première fois en 1850, à la revision et à la mise au point de ces usages ! De sorte que j'ai assisté à ce spectacle d'un membre de la Chambre d'agriculture venant demander aux représentants de la Société libre de l'Eure de bien vouloir faire profiter la nouvelle institution du fruit de leurs travaux, alors qu'on ne les avait pas jugés dignes d'entrer au sein même des commissions chargées de ce travail de revision !

Un autre membre de la Chambre, à qui j'en ai manifesté ma surprise, m'a répondu textuellement, avec plus d'esprit que de justesse : « Si l'on a créé des Chambres d'agriculture, ce n'est point pour y faire entrer des agriculteurs en chambre ! »

Un pareil état d'esprit est chose regrettable et semble perdre de vue qu'à l'Académie d'agriculture elle-même et à la Société des Agriculteurs de France, il y a des sections de législation agricole où les techniciens sont heureux de trouver à leurs côtés des juristes, qui connaissent le droit, à qui toutes les question agricoles sont familières — et qui se sont faits, dans les Congrès de l'Agriculture, les promoteurs de toutes les questions nouvelles, comme, par exemple, celle de l'indemnité de plus-value aux fermiers sortants. J'en ai dit assez pour amener les membres de la Chambre d'agriculture à réfléchir aux véritables intérêts de la classe agricole et à se persuader qu'il n'est pas trop de toutes les compétences quand on veut accomplir une œuvre durable et indiscutée.

Mais laissons ce souci et réjouissons-nous plutôt des récom-

Digitized by Google

penses méritées qui sont venues, au cours de l'année révolue, rendre hommage au talent ou au succès de nos confrères.

Dans une récente promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur, nous avons relevé avec le plus vif plaisir le nom d'un de nos conférenciers de l'an dernier, M. Albert-Émile Sorel, fils de notre ancien Président, qui a été promu au grade d'officier.

Nos confrères applaudiront à la distinction qui échoit à l'homme de lettres distingué, délicat et subtil, resté toujours si fidèle à Honfleur, à Rouen et à sa province normande, et qui, par le livre et la conférence, perpétue si dignement le nom du grand historien Albert Sorel.

La même distinction est échue à notre excellent confrère, M. Max Le Couppey de la Forest, inspecteur du génie rural, qui est devenu notre compatriote, et qui s'intéresse vivement, nous le savons, aux progrès de notre Société.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur est venue aussi récompenser, en 1927, les services éminents de notre président de la section d'agriculture, M. de Mare, et la belle carrière d'homme de lettres de notre confrère parisien, Henri Allorge, qui fut rapporteur de notre concours de poésie. Enfin, M. Léon Le Clerc, secrétaire général de la Fédération des Sociétés normandes, dont je vous parlais à l'instant, a reçu, lui aussi, la croix de chevalier, dont je l'ai félicité au moment du Congrès d'Evreux.

Lors de ce Congrès, M. Tournouër, conseiller général de l'Orne, président de la Fédération, recevait de son côté la croix d'officier de l'ordre de Saint-Olaf.

Les décorations académiques ont été, comme de coutume, attribuées à un certain nombre de vos confrères. Votre secrétaire perpétuel et M. Georges Poulain ont été nommés officiers de l'instruction publique, à l'occasion du LX$^{e}$ Congrès des Sociétés savantes qui s'est tenu à Paris, en avril 1927, et dans la promotion de janvier 1927, M. le chanoine Bonnenfant, dont vous connaissez l'érudition, et M. Armand Desloges, de Rugles, que la mort a frappé depuis, ont été nommés officiers d'académie.

Dans la promotion du Mérite agricole, deux de nos secré-

Digitized by Google

taires de section, M. Charles Doré, des Andelys, et M. Charles Lecœur, d'Evreux, ont reçu, le premier la rosette d'officier, et le second la croix de chevalier du Mérite agricole. M. Lecœur l'a reçue au moment du Concours régional agricole de mai 1927, des mains du ministre de l'Agriculture, qui avait pu juger, par lui-même, du soin qu'avait apporté notre dévoué secrétaire à la préparation du concours des machines et des produits de la ferme. Nous nous réjouissons de cet acte de justice !

M. Georges Delamarre, maire d'Étrépagny, a reçu la rosette, et M. Pierre de Viel-Castel, la croix de chevalier du même ordre.

A tous nous adressons nos plus cordiales félicitations. Je n'aurais garde d'oublier que notre président de la section des Beaux-Arts, M. Jacques Hérissay, vient de recevoir, pour la seconde fois, la consécration de l'Académie française, qui lui a décerné une partie du prix Montyon pour son excellent ouvrage d'histoire, *les Pontons de Rochefort*. L'Académie donne là une leçon aux pouvoirs publics, et l'admirable dévouement avec lequel notre Président des Arts a su réussir l'Exposition d'art ancien méritait aussi une autre récompense, qui viendra...

Messieurs, je vous dois un mot d'explication pour la nécessité où nous nous sommes vus contraints de ne pas publier le Recueil de la Société de 1927, qui eût dû rendre compte des travaux de 1926.

D'abord, ce fut une raison d'économie; nos budgets comportaient tous les ans le coût de l'impression du Recueil de l'année précédente, alors que, normalement, chaque exercice financier eût dû prendre la charge du Recueil de l'année en cours. Il n'y avait qu'une manière de remédier à cette hypothèque permanente, c'était d'interrompre pendant un an la publication du Recueil, de façon à rétablir l'affectation normale des ressources de l'année aux dépenses de cette même année.

D'autre part, M. Guillemare, qui avait été le metteur en pages et le correcteur fidèle de nos Recueils depuis nombre d'années, étant décédé en décembre 1926, ne fut remplacé

Digitized by Google

par notre confrère, M. François Grégoire, qu'en décembre 1927, et pendant toute l'année 1927, nous avons manqué de secrétaire et d'archiviste, alors que nous étions si angoissés par ailleurs par la question de la bibliothèque. Nous avons donc pris le parti de ne pas publier de Bulletin en 1927. Mais, bien entendu, le Recueil qui paraîtra en 1928, comprendra les travaux des deux années passées, 1926 et 1927, et nos annales ne comporteront aucune lacune dans le compte rendu de nos séances.

Vous savez d'ailleurs, Messieurs, que, vu la dureté des temps, nombre de Sociétés ont procédé de la même façon et réuni en un seul volume les travaux de plusieurs exercices.

La Société libre de l'Eure l'avait elle-même fait jadis, mais nous reconnaissons que ce n'est pas l'idéal, la parution du Recueil étant, tous les ans, l'événement le plus attendu de nos sociétaires et l'une des raisons de leur fidélité.

Pour les mêmes raisons, la tombola de 1927 a été reportée à 1928. Nous allons y procéder tout à l'heure. Vous n'y perdrez rien, le nombre des lots étant passé de 20 à 25.

Enfin, le service de notre bibliothèque va être momentanément très restreint par suite des nécessités de la reconstruction partielle du bâtiment. Pendant quelques mois les séances de lecture auront lieu au pavillon des Amis des Arts, et le bibliothécaire ne pourra mettre à votre disposition que les revues et les périodiques. Nous nous en excusons auprès de nos habitués.

Ce rapport ne serait pas complet, s'il n'était pas fait mention de nos confrères disparus cette année. Nous avons subi de grosses pertes. Jamais même la mort n'avait frappé si brutalement dans nos rangs, puisque, pour notre seule section d'Evreux, nous avons à déplorer la disparition de quatorze de nos confrères.

Dès le début de l'année nous avions fait une lourde perte en la personne de M. Auguste Leheurteur, notre trésorier, et j'ai dit, dans mon rapport de l'année dernière, très hâtivement, les éminents services que M. Leheurteur nous avait rendus. Deux de nos confrères des plus qualifiés, M. Joseph L'Hopital et M. de Mare, nos deux présidents de la section

Digitized by Google

des lettres et de la section d'agriculture, parlant sur sa tombe à des titres divers, ont trop bien dit tout ce qu'il fallait dire de notre regretté confrère pour que j'y revienne à mon tour.

Nous ne pourrons mieux faire que de publier dans le prochain Recueil les deux discours excellents qu'ils ont prononcés et que nous offrirons comme un hommage à la mémoire d'un homme qui, malgré ses tâches écrasantes et diverses, avait bien voulu accepter la charge de notre trésorerie.

M. Henri-Pierre Louvet décédait à Evreux le 14 janvier 1927, dans sa 74e année.

Homme modeste entre tous, M. Louvet, par son jugement droit et sûr, son esprit conciliant et avisé, était un collaborateur précieux dans toutes les organisations dont il faisait partie, entre autres, à l'école Saint-Pierre qui lui était particulièrement chère et à laquelle il avait consacré, en 1904, une notice historique très documentée, ou encore au Comité départemental de l'Action libérale populaire dont il fut, pendant huit ans, le secrétaire très actif et toujours écouté. Chrétien convaincu, il était en outre un homme de devoir dans toute l'acception du mot, et de lui on peut dire, en toute vérité, qu'il a passé en faisant le bien.

Sa perte sera vivement ressentie dans nos œuvres locales, et nous saluons sa mémoire avec respect.

Le même jour, décédait à Verneuil, dans sa 69e année, M. Emile-Ernest Pommereuil, secrétaire de la section des Vétérans de cette ville, secrétaire-trésorier du Comice-syndicat agricole du canton, et qui, à ce titre, sous la présidence de M. Oudin et depuis, avait été pour nous un collaborateur précieux quand nous eûmes à organiser à Verneuil des Concours agricoles qui furent, grâce à lui, merveilleusement préparés et organisés. Il a été, pour sa grande part, l'un des artisans de nos succès, et la Société libre de l'Eure lui doit une grande reconnaissance. Je suis heureux de l'exprimer ici publiquement et je prie notre confrère, M. Liard, son gendre, de croire à nos vifs regrets.

M. André-Raoul Duval, maire de Notre-Dame-du-Vaudreuil, ancien conseiller général du canton de Pont-de-l'Arche, est décédé au château du Vaudreuil, le 27 janvier 1927, dans

Digitized by Google

sa 57e année. Fils de l'ancien député de l'Eure, qui laissa dans la politique française un souvenir si profond, M. André Raoul-Duval allait, en 1874, se fixer à Notre-Dame-du-Vaudreuil, dans le château des Montalembert, ancienne demeure du président Portail. Là devait se créer, autour de lui et de sa famille, cette popularité qui élève et distingue un bon citoyen, toujours prêt à servir son pays.

Continuant la tradition de son père, il s'était consacré aux œuvres sociales du canton de Pont-de-l'Arche, et notamment à l'amélioration des logements ouvriers et des habitations à bon marché dans l'arrondissement de Louviers. Élu conseiller municipal le 6 mai 1900, il était nommé maire le 17 mai 1908, puis conseiller général en 1919. Son rôle à l'assemblée départementale fut important et spécialisé aux œuvres sociales, ce qui n'empêcha pas les électeurs de son canton de le laisser battre en 1925 à 40 voix de majorité. Il n'en marqua ni surprise, ni découragement, et continua de porter le même intérêt aux communes de son cher canton.

Il porta avec honneur un grand nom, et son corps repose aujourd'hui dans le cimetière du Vaudreuil, placé sous la pieuse garde des habitants qu'il a si bien servis et dont les regrets unanimes sont partagés par ses confrères de la Société libre.

Un vieil ami de notre Société, M. Jean-Baptiste Carrère, rédacteur en chef de *La Normandie*, décédait à son tour le 20 février 1927, dans sa 72e année.

Originaire des pays basques, Carrère était entré dans la carrière universitaire et, tout jeune professeur au lycée de Bourges, il eut la malheureuse idée, disait-il, de vouloir écrire dans un journal de la ville. Ses articles furent appréciés, et, pris dans l'engrenage, il abandonna le professorat pour devenir journaliste. C'est ainsi que, vers 1887, Carrère arrivait à Évreux comme rédacteur au *Courrier de l'Eure*. Excellent journaliste, d'une rare conscience professionnelle, il devint, en réalité, le directeur du *Courrier de l'Eure* lorsque M. Tardiveau, écrivain de talent, retenu à Paris par ses fonctions parlementaires, lui abandonna la rédaction entière de cet organe.

Digitized by Google

A cette époque, le *Courrier de l'Eure* paraissait trois fois par semaine, et il fut même quotidien pendant un certain temps. On conçoit le labeur que fournissait Carrère, bûcheron solide, mais lent à l'ouvrage par son attachement à la mesure et à la belle allure du style. Chose merveilleuse, il écrivait en français ! La Société libre de l'Eure avait toutes ses sympathies. Il venait régulièrement à nos séances et en faisait des comptes rendus complets, exacts, aimables, qu'il résumait ensuite pour le *Journal de Rouen*, dont il était le plus ancien correspondant. Aussi, sur sa tombe, les hommages furent-ils émus et sincères. M. de Mare, président du Conseil d'administration de *La Normandie*, M. Jean Lafond, l'excellent directeur du *Journal de Rouen*, et M. Collignon, directeur du *Journal d'Evreux*, au nom des confrères du disparu, témoignèrent tour à tour des regrets que les hommes politiques du département et, disons-le, la population tout entière, éprouvaient de la disparition d'un homme qui avait honoré son parti, bien servi ses amis, et, en définitive, rempli sa tâche en bon ouvrier des lettres.

L'année 1927 fut cruelle aux poètes normands. Elle vit disparaître Paul Harel, Achille Paysant et Charles Pitou. Paul Harel fut président de la Société libre de l'Eure. A ce titre, il a droit à un hommage spécial.

Né en pays normand, à Échauffour, le 19 mai 1854, c'est à Échauffour qu'il est mort, le 6 mars 1927. Il meurt à 73 ans, après avoir chanté la foi chrétienne, l'amour de la terre, et nos traditions les plus saines avec une noble passion. Il avait été quelque temps aubergiste — comme Ragueneau —, puis il s'était adonné aux soins de son bien rural et à la fréquentation des Muses.

Ces dernières l'ont accueilli en ami, et, par ses *Voix de la glèbe*, ses *Heures lointaines*, ses *Poèmes mystiques et champêtres*, il a interprété en rimes heureuses le culte du spiritualisme français, le respect du foyer, l'âme familière et si grande de la vie rustique.

Il était poète et normand de pied en cap. Petit, mais robuste, il portait sur des épaules carrées une tête d'homme du Nord, de Viking enfin enraciné, dont l'expression asso-

Digitized by Google

ciait subtilement une malice du meilleur ton et du plus français, à un idéalisme exquis et obstiné. Il présida la Société libre en 1918, l'année de la Victoire, et lorsqu'il fut installé à la présidence, au mois de mai, nous devisâmes un soir, au clair de lune, sous le ciel d'Evreux que troublaient le tocsin et les cloches de nos églises, annonçant les prochains avions... Il prédisait la défaite de l'Allemagne, car les nations injustes ne peuvent être punies que dans l'ordre du temps... Son discours à la Société libre me revint en mémoire lorsque, au mois de mars dernier, M. Joseph L'Hopital et moi, nous l'accompagnâmes à sa dernière demeure, au milieu d'une foule d'amis, dans le cimetière taciturne d'Échauffour, qui, ce jour-là, retentit de voix aimées, celles de MM. Joseph L'Hopital, Alfred Poizat, Tournouër, l'abbé Thuillier.

Sur le haut plateau, battu des vents, qui domine les courbes, s'élève la croix monumentale dont le socle porte un beau quatrain de Paul Harel. Le poète lui-même fit dresser cette croix sur ce haut lieu d'où elle semble appeler les horizons. Ses bras tendus par delà le village accablé, par delà la tristesse et la mort, symbolisent éternellement l'Espérance dont Paul Harel a vécu...

Une société, les *Amis de Paul Harel*, a ouvert une souscription pour qu'un monument lui soit élevé sur la terre natale. La Société libre de l'Eure sera heureuse de participer à cet hommage, à ce souvenir. Son ancien Président le méritait à tous égards, et nous lui sommes reconnaissants d'être venu parmi nous, en 1918, nous apporter la confiance en la Victoire de la France !

Vous m'excuserez, maintenant, d'aller vite, car l'heure presse et la liste est désespérément longue.

Le 21 mars 1927, nous apprenions la mort de M. Louis-Auguste Lecoq, entrepreneur de menuiserie, vice-président de la Chambre syndicale du bâtiment du département de l'Eure, conseiller prud'homme ; le 24 avril, celle de M. Charles-Alexandre Delouye, membre du conseil des directeurs de la Caisse d'épargne, administrateur du bureau de bienfaisance d'Evreux ; le 6 juillet, celle de M. le chanoine Victor-Alexandre Chapellière, ancien archiprêtre des Ande-



Digitized by Google

lys. Nous avions avec eux des liens d'excellente confraternité et j'ai été votre interprète auprès de leur famille.

Nous devons une reconnaissance particulière à la mémoire de M. Clément-Arsène Couret, ancien directeur de l'école Saint-Pierre d'Evreux, décédé dans cette ville le 17 juillet, dans sa 65e année.

A l'âge où la retraite avait sonné pour lui, après une vie toute de dévouement, entièrement consacrée à l'éducation et à l'instruction des enfants du peuple, M. Couret accepta, pour une rémunération modeste, d'être le bibliothécaire de la Société, et s'y montra l'homme ponctuel et dévoué qu'il avait toujours été.

M. Joseph L'Hopital a dit, à la gare d'Evreux, lors de ses obsèques, tout le bien qu'il fallait penser de l'éducateur excellent qu'avait été le frère Bertin, et comment il avait sauvé l'école de la rue Saint-Pierre en devenant M. Couret.

Lorsqu'il nous quitta, ce n'était pas pour se reposer. Il y avait hors d'Evreux, dans le département, un poste de dévouement à prendre ; on l'y appelait pour créer, pour organiser. Il avait répondu à l'appel, mais il avait trop présumé de ses forces. La mort l'attendait ; il la vit venir avec la résignation et la fermeté d'un saint religieux, chez qui le changement d'habit n'avait pas changé l'âme.

Saluons, Messieurs, ce courageux et ce modeste qui avait choisi l'ordre le plus humble et qui lui était resté vaillamment fidèle. « Il était, a dit M. L'Hopital de ceux qui volontairement s'effacent, mais dont la valeur est grande aux yeux de Dieu ! »

M. le commandant Jean Brail, chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'honneur, vice-président du Comité de la Croix-Rouge, est décédé à Evreux le 20 septembre 1927, dans sa 86e année.

Sorti de Saint-Cyr en 1862, il avait pris part à la guerre de 1870 et en avait subi toutes les tristesses. Au cours de la grande guerre, pendant que son fils, lieutenant de cuirassiers, se battait et était grièvement blessé en Alsace, il voulut, lui aussi, payer de sa personne, et vous vous souvenez du concours si actif, si dévoué qu'il prêta à Mme Brail dans

Digitized by Google

l'œuvre admirable qu'elle avait entreprise et dont elle fut la cheville ouvrière, l'œuvre du Buffet-ambulance de la gare d'Evreux, qui réconforta si souvent nos soldats retour du front, et qui valut à son inlassable directrice la médaille de la Reconnaissance française.

Nous ne saurions oublier ici que, pendant ses loisirs, le commandant Brail s'occupait de peinture d'une façon charmante, exposait à nos Salons bisannuels, et avait administré la Société des Amis des Arts. M. Charles Besnier président du Comité de la Croix-Rouge, a prononcé sur sa tombe, au nom de ce Comité, des paroles pieuses auxquelles nous nous associons de tout cœur.

Puis la liste funèbre se poursuit :

M. Gustave Meunié, l'un de nos plus anciens confrères, doyen des notaires honoraires de Paris, décédait au château de Bois-Giroult, le 3 octobre 1927, à l'âge de 94 ans. Depuis qu'il avait abandonné sa charge notariale, il partageait son temps entre son domicile de Paris, où il avait accepté la présidence de la Société de secours mutuels du VI[e] arrondissement, et sa résidence du Bois-Giroult, où il participait à toutes les bonnes œuvres du canton de Damville. Ce fut un homme de bien, qui avait compris et soutenu notre effort en vue du relèvement des classes rurales, et nous adressons à sa famille nos respectueux regrets.

La fin de l'année 1927 devait voir disparaître les deux plus importants industriels de notre ville qui, l'un et l'autre, avaient été des chefs d'industrie universellement respectés. Ce fut M. Henri Cochin, le 8 novembre 1927, et M. Henry Fauchet, le 14 décembre suivant. On peut associer leur mémoire, car tous deux furent, en même temps que des chefs d'industrie, qui avaient mené leur affaire au plus haut degré de prospérité, des hommes d'œuvres, particulièrement préoccupés du sort de leurs ouvriers, et à qui ceux-ci s'étaient montrés reconnaissants, en les envoyant siéger, pendant de longues années, soit au Conseil municipal d'Évreux, soit au Conseil général de l'Eure. Ils n'avaient eu, ni l'un ni l'autre, d'autre ambition que de passer sur cette terre en faisant le bien, et la foule empressée qui suivit leurs dépouilles, leur

Digitized by Google

a rendu un hommage plus éloquent que toutes les paroles.

Eux aussi ont voulu s'associer à notre œuvre, et nous conserverons de leur bienveillant appui un souvenir inaltérable.

Enfin, Messieurs, un autre de nos confrères, M. Richard Leroux, directeur particulier des assurances *l'Urbaine* et *la Seine*, juge au tribunal de commerce d'Evreux, disparaissait à son tour, le 2 décembre 1927, dans sa 59e année, à la suite d'une longue maladie.

Cette longue suite de deuils vous démontrera, Messieurs, la nécessité inéluctable où nous nous trouvons, de pourvoir au remplacement de nos regrettés collègues, si nous voulons que notre œuvre vive, et qu'elle puisse remplir efficacement la mission que le Gouvernement français, en 1832, reconnaissait déjà d'utilité publique.

Notre Société, comme je vous le disais en débutant, a rencontré, dans le cours de la dernière année, des obstacles multiples qu'elle est parvenue, grâce à votre solidarité agissante, à surmonter victorieusement. Encore quelques mois d'épreuves, et il nous sera permis d'entrevoir, sous l'égide et avec l'appui du Conseil général qui a voulu nous assurer un logis convenable, et avec la garantie de contrats en bonne forme, une nouvelle période de fructueuse activité.

Digitized by Google

# NOTICE

## SUR LE PEINTRE ALBERT LEBOURG

Par M. Robert DUQUESNE,
ancien Président de la Section de Pont-Audemer.

---

La Société libre de l'Eure, qui fêta récemment le grand peintre paysagiste français Lebourg en son pays natal, déplore aujourd'hui sa mort, survenue après une longue et pénible maladie.

Douloureusement émus, nous nous inclinons devant cette noble et belle figure d'artiste, et exprimons à la famille nos sentiments de respectueuse condoléance.

La biographie d'Albert Lebourg a été minutieusement étudiée par un de ses meilleurs amis — hélas ! mort aussi aujourd'hui — Léonce Bénédite. A cet ouvrage très complet et aux discours qui furent prononcés à Montfort, on ne peut ajouter de document essentiel.

Je ne rappellerai donc pas ici ce qui a été dit, mais je désire seulement exprimer, en peu de mots, le caractère de l'œuvre et la physionomie de l'artiste.

Albert Lebourg naquit le 1er février 1849 à Montfort-sur-Risle. La douceur des ciels de la Risle et la gamme infinie de colorations dont se pare la fraîche vallée décidèrent de son génie. Tandis que son père courait prés et bois pour ses ventes professionnelles, le jeune homme dressait son chevalet devant les motifs qui le charmaient le plus. C'était surtout au vallon de Cahaignes, où la prairie sommeille au pied des coteaux crêtés de pins en velours vert. Là, des vieux moulins, attardés et usés comme des centenaires, ne tournent

Digitized by Google

plus, mais se cramponnant à la vie, au bord de leurs étangs, y évoquent le ciel et la chanson de leur jeunesse.

Quand le printemps dorait les branchages encore nus, le jeune artiste suivait les sentiers de la côte, d'où l'on aperçoit les pâturages de la Risle, avec, çà et là, un clocher d'argent, une tour blanche, des toits de chaumes, quelque château figé depuis des siècles dans la verdure, et les replis fugitifs de la rivière, baignés de ciel.

Après de bonnes études au Collège d'Évreux et quelques essais peu convaincus d'art architectural à l'École de Rouen, Lebourg se voue définitivement à la Peinture. Ici commence sa carrière d'artiste.

Comme celle de tous les grands peintres, sa vie, à compter de ce jour, ne sera plus qu'une communion continue de l'âme avec la Beauté, qu'une succession d'extases — si l'on peut dire — devant les paysages qui frappent ses yeux, en quelque pays que ce soit, à n'importe quel temps. Car le Beau, n'est-ce pas, rayonne partout, quand il est dans les yeux de celui qui contemple ? Et l'on pourrait suivre Lebourg dans le voyage d'art que fut sa vie entière, en revoyant l'une après l'autre chacune de ses toiles.

Cet artiste fut la conscience même. Sa correspondance accuse son souci constant de n'exprimer dans ses œuvres que ce qu'il voyait dans la Nature. Il plaçait la sincérité à la base de l'Art. Aussi travailla-t-il sans relâche jusqu'à la fin. Parfois il se décourageait quand l'effet se dérobait ou ne se répétait plus ; et il connut ces lendemains désenchanteurs où l'on retrouve terne et éteinte la notation qu'hier on jugeait si vibrante. Car il n'est point d'amour sans déception. Lebourg, pour triompher, lutta souvent jusqu'aux larmes. Mais au fond de ce regard si tendre luisait une énergie indomptable ; il reprenait l'œuvre abandonnée ; et bientôt le soleil reparaissait, comme après l'orage.

Pour tout ce qui est beau, il éprouvait ce frémissement impétueux du cœur qu'on nomme l'enthousiasme, et qui distingue l'âme élue des autres.

L'enthousiasme est une jeunesse éternelle du cœur. Elle l'anima jusque sur son lit de maladie ; et quand aucun mot

Digitized by Google

ne pouvait plus sortir de sa bouche, ses yeux s'enflammaient encore, au reflet de je ne sais quel soleil idéal ou quel printemps paré de roses.

Il était un peu timide, comme tous ceux qui se rendent comptent de la faiblesse humaine. Bon parce qu'il connaissait la souffrance, il encourageait ses amis et les jeunes, débroussaillant pour eux le sentier d'épines qui conduit à la gloire.

Sa sensibilité était exquise. Elle anima sa vie comme son œuvre. Il ne savait comment marquer encore son affection à ceux qui l'aimaient. L'amitié fleurissait naturellement autour de lui. On ne pouvait l'admirer sans l'aimer.

Personne ne l'entendit jamais mépriser ses confrères. Il était indulgent et juste. Aussi lui arrivait-il de louer sincèrement, par quelque côté, le talent de ses adversaires d'école.

On critiquait un jour devant lui certaine toile du peintre Monet. Bien qu'alors il ne connût que fort peu le solitaire de Giverny, Lebourg s'indigna : « *Ignorez-vous donc que ce peintre extraordinaire sera considéré plus tard comme un géant? Pourquoi vous montrer injustes envers cet homme? Oh! mes amis, dépouillons-nous de l'enveloppe charnelle qui nous étreint. Pas de petitesses. Jugeons les œuvres d'art avec un cœur pur!* »

A ceux qui lui opposaient d'aventure les réalismes de l'existence, qui tyrannisent le génie, il répliquait : « *La vie est un torrent qui nous emporte. Nous allons tous au même but... Laissons-nous aller au courant; mais, au moins, donnons-nous le temps et la joie d'admirer les bords du torrent et les rayons du soleil qui l'éclaire!* » Son optimisme, en définitive, s'étendait aux êtres comme aux choses.

C'était un homme de taille moyenne, assez fort, vêtu sans souci de raffinement. Il marchait lentement, mais librement, droit, le regard attiré par les aspects changeants de la campagne ou de la rue. Sa conversation se ramenait toujours à l'Art. Il ne quittait le pinceau que pour le crayon, observant pour noter, notant pour enrichir l'œuvre d'un jour ou de l'autre.

Il ressemblait un peu à l'auteur d'*Hernani*, mais avec une

Digitized by Google

douceur d'expression dans ses yeux bleus qui différait totalement de l'ardeur sombre et taciturne du poète. Son front était haut et noble, son nez droit, la barbe fleurie comme une forêt au soleil. Il portait légèrement de travers son feutre ou sa toque, d'un air ouvert et indépendant. C'est ainsi qu'il traversa la vie.

Car il fut un indépendant, un grand indépendant. On a dit de lui qu'il dépendait d'une école. Non, il la dirigeait. Assurément, Albert Lebourg est un des noms les plus illustres de l'Impressionnisme. Adversaire des routines, du suranné, du convenu et du cliché, il avait soif de grand air et de nouveauté. Il fut un affranchi, non un égaré. S'il plante son chevalet devant la Nature, il peint toujours avec la sincérité d'un amoureux, non avec son aveuglement. Nul souci de la critique, ni des applaudissements qu'il fuit de parti pris. Il méprise le *m'as-tu-vu*, l'outrancier, l'extrémiste fanfaron et impuissant.

La sapience normande le préserve des écueils du déséquilibre. Il contrôle ses sensations et ses idées. Rien ne sert de courir... « *Il ne suffit pas*, écrit-il, *de travailler d'arrache-pied, il faut le faire avec intelligence et méthode.* » Il en est en peinture comme pour toute œuvre de l'esprit.

Malgré sa sympathie ardente pour les modernes et ses compagnons de lutte, — les Monet, les Sisley, les Pissaro, — il admire sans réserves les maîtres anciens, les vieux classiques. Des heures durant il s'attarde aux musées, et s'enthousiasme à la vue des Rembrandt, des Ruysdaël, des Van Goyen et des maîtres anglais.

Lebourg, dans l'ensemble de son œuvre, affirme une originalité certaine de conception et d'exécution. Devant un paysage il recherche d'abord l'*harmonie dominante*, le ton spécial de l'objet, du lieu et de l'heure qui va former en quelque sorte l'atmosphère propre du motif à rendre. Il manifeste pour cette détermination une intuition rapide et sûre. Tout l'effort de l'artiste tendra ensuite à coordonner dans cette harmonie dominante toutes les autres harmonies-détail, de façon à obtenir l'unité d'ensemble. « *Si j'ai eu une qualité*, avoue-t-il un jour avec trop de modestie, *c'est d'avoir*

Digitized by Google

*eu un peu la compréhension de l'ensemble des harmonies, et la vision des effets et des couleurs par rapport les uns aux autres.* »

Sa technique, il est vrai, se modifie avec le caractère des motifs qu'il aborde. En Afrique, il cherche le ton dans la luminosité, qui colore jusqu'aux ombres; et il traite alors par couches juxtaposées. Dans la région parisienne, où les oppositions sont infiniment plus tendres, il amortit ses couleurs, les écrase jusqu'à presque les confondre. D'autres fois il peint à l'huile claire, comme un aquarelliste, et par ce procédé obtient des effets insoupçonnés de fraîcheur. Cette souplesse dans le procédé, cette adaptation intelligente sont certainement parmi les plus précieuses qualités du peintre.

Si Lebourg travaille normalement en plein air, pourtant ne fuit-il pas l'atelier, où s'entasse la mine de ses croquis rapides, de ses pochades, de ses notations. Souvent c'est là qu'il donne le dernier coup à son tableau de la veille, pour relier les tons et les ombres, à l'aide d'un petit pinceau de martre fin qu'il manie délicatement, comme un pastel. On a dit que c'est grâce à ce procédé qu'il a pu atteindre à cette étonnante légèreté des ciels et à cette transparence extraordinaire des eaux, où personne autant que lui n'a excellé. L'explication est pour le moins aventureuse. Albert Lebourg, spectateur assidu de la vie, recherche dans son œuvre à rendre la modalité expressive qu'il rencontre partout sous ses yeux. La matière inerte n'est pas vraie. Sur sa toile, les éléments du paysage vibrent, palpitent comme dans la Nature. Pas de fantoches en bois ni de ciels maçonnés. Chez ses personnages la moindre attitude caractérise ou suggère. Vous considérez ce tableau. Au bout d'un instant voici que les nuées s'ébranlent et que la brume s'effiloche. Le fleuve profond se dégage. Le navire siffle à pleine sirène et glisse vers vous. Notre-Dame là-bas, aux roses du levant, surgit dans la lumière. Toute la poésie d'un beau matin d'été passe dans le ciel.

Horace a justement écrit que la Poésie est une peinture. On peut dire que la peinture de Lebourg est une poésie. En vérité, chacune de ses toiles chante comme un poème ; et je

Digitized by Google

n'en sais guère de plus beaux ni de plus variés. Cette œuvre admirable est l'épopée de la Nature.

Tantôt elle s'embrase au grand soleil d'Afrique ; et les ciels baignent dans l'azur illimité. Un marabout sommeille dans la paix éternelle des salles d'or. A l'ombre bleue des souks, rutile un étalage de fruits multicolores, près de l'arabe accroupi, qui écoute passer au loin la caravane de la vie. Voici la ville blanche, aux mille cubes éblouissants de soleil, dominée par sa mosquée, qu'on voit monter dans le ciel bleu comme un désir ou une espérance.

Tantôt, c'est la banlieue parisienne, aux horizons tendres et atténués comme une porcelaine de Sèvres ; la Capitale avec son fleuve arqué de ponts, découpé de palais, bordé de quais poudrés d'argent.

Tantôt c'est la Normandie, verte et grasse, engourdie dans sa richesse et sa beauté ; les champs, les vallons, les bois, les rivières ; Rouen et ses clochers ; l'Estuaire enfin avec ses navires géants insoucieux d'avoir parcouru le monde et qui avancent gravement, cheminées crachant la force, parmi le crépuscule où dérivent des nuages d'or.

Il a chanté la chanson des grands moulins de Flandre, qui la nuit fauchent les étoiles. Avec les montagnes, il s'est rapproché de Dieu. Les lacs immobiles lui ont parlé de l'Éternité.

Peu de peintres, à vrai dire, ont autant que lui chéri la Nature. L'horizon qu'il préférait à tous était pourtant celui de son pays. Les larmes inondaient ses yeux quand, sur le lit de la dernière souffrance, on lui parlait de la Risle et de Montfort. Les vieillards et ceux qui sentent venir la mort frémissent en pensant au clocher de leur village. Le grand artiste s'en est allé sans l'avoir revu ; mais sa mort laisse aux bords de la Risle un deuil dont ses compatriotes ne se consolent point. Que voulez-vous ? C'était notre grand homme. Nous étions si fiers de lui ! Il était de chez nous...

Digitized by Google

# CONFÉRENCES

## DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE EN 1928

---

### SECTION D'ÉVREUX

PREMIÈRE CONFÉRENCE

## LES CONFRÉRIES DE CHARITÉ EN NORMANDIE

Pour ouvrir la série des conférences qu'elle donne tous les ans, la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure avait fait appel à M. Étienne Deville, archiviste, bibliothécaire et conservateur du musée de Lisieux. Contrairement à la coutume qui veut que les soirées aient lieu le mercredi, ce fut jeudi soir que M. Deville donna sa remarquable conférence sur *les Confréries de charité en Normandie*.

Malgré la concurrence des tournées Baret qui jouaient à la même heure au théâtre municipal *le Mari d'Aline*, le pavillon des Amis des Arts était presque plein lorsque M. Doucerain, le distingué secrétaire perpétuel, présenta M. Deville, auquel il laissa la parole après avoir esquissé à traits rapides le sujet de la conférence.

L'archiviste de la ville de Lisieux, pendant près de deux heures, tint son auditoire sous l'attrait de sa conférence remarquablement étudiée, bâtie sur de précieux documents que ses fonctions lui permettent d'étudier à loisir. Le sujet ne pouvait manquer d'intéresser vivement le public ébroïcien qui eut, en 1926, le rare plaisir d'admirer les quelques confréries de charité survivantes de la région, rassemblées

Digitized by Google

dans le cadre du collège Saint-François à l'occasion du Congrès Eucharistique.

Le but des confréries de charité était, avant toute autre chose, de rendre aux morts les derniers honneurs. Leur origine n'est pas déterminée. Certains la font remonter aux Carolingiens, d'autres à des époques plus anciennes. Chez nous, les plus vieilles semblent être celle de Landepereuse qui date de 1080, et celle de Menneval. La charité Sainte-Marie-Madeleine de Beaumont-le-Roger indique sur sa bannière qu'elle remonte à l'an 812, mais aucun papier n'atteste l'authenticité de cette affirmation.

En Normandie, les confréries ne semblent avoir pris un certain développement qu'au XIVe siècle, époque où elles réunirent en nombre d'endroits les membres d'associations tombées en désuétude. C'est dans la première moitié du XVIIe siècle, au moment où de graves épidémies firent leur apparition et que la mortalité fut particulièrement importante, qu'elles atteignirent leur plus grand degré d'extension. On sentait la nécessité de l'union dans la lutte contre le fléau, et l'attitude admirable des charités, l'aide mutuelle qu'elles se prêtaient, furent vivement remarquées à ce moment. Ce fut, ainsi que l'indique le conférencier, l'âge d'or des charités.

Le 18 août 1792 vit leur dissolution légale. Disparurent-elles tout à fait à ce moment? Rien n'est moins prouvé. Toujours est-il qu'en 1795, elles commencèrent à se réorganiser. La signature du Concordat leur permit de prendre un essor nouveau; on en vit se constituer dans des pays où il n'y en avait jamais eu.

Après avoir ainsi fait l'historique des confréries, le conférencier aborbe un autre chapitre : leur organisation et leur fonctionnement. Chaque charité était dirigée par un échevin qui prenait le nom d'antique lorsqu'il avait occupé son poste pendant plusieurs années. Venaient ensuite le prévôt ou trésorier de l'association; puis le crieur ou tintenellier, valet gagé qui touchait de 15 à 20 livres par an : c'est lui qui marchait en tête du cortège en faisant sonner une ou deux clochettes, dont il tirait d'étranges sons. D'autres

Digitized by Google

emplois existaient à l'intérieur de la confrérie, notamment celui de porte-croix. Enfin, dans chaque association, on trouvait un aumônier, des clercs, puis les frères servants qui portaient les torches à l'occasion des processions.

Par défaut de place, nous ne nous étendrons pas longuement sur les riches ornements portés par les membres de l'association. Celui du tintenellier, le tabar, était généralement le plus beau et représentait parfois une fortune. Le costume se composait d'une tunique de drap noir sur laquelle était posé le chaperon. Suivant les charités, cet ornement était le drap ou velours vert, bleu, violet, noir ou rouge. Des inscriptions et une broderie représentant le visage du Saint Patron figuraient presque toujours dessus. Les coiffures étaient très variées. Dans certaines charités, les frères portaient un rabat comme celui des ecclésiastiques.

A ces ornements qui avaient quelquefois une grande valeur il convient d'ajouter les objets et instruments servant habituellement aux exercices du culte qui complétaient le trésor de l'association : les croix parfois d'argent ciselé, les torches, les bannières, les bâtons, les missels aux riches enluminures, etc...

Des vues très intéressantes de vitraux et de confréries de charité, projetées sur l'écran par M. Souty, agrémentent cette partie de la conférence qui n'est pas la moins intéressante.

M. Deville fait ensuite une étude assez approfondie des coutumes et des usages des associations régies par des statuts très curieux. Puis il rappelle les manifestations et les pèlerinages auxquels prenaient part chaque année les frères, pèlerinages qui ont à peu près disparu; on en conserve encore deux dans notre département : celui de Notre-Dame-de-la-Couture à Bernay et celui de Saint-Sébastien-des-Préaux où tous les ans les charités encore existantes se rendent processionnellement le lundi de Pentecôte. Certaines oreilles malveillantes prétendent que l'ordre dans lequel s'opère l'arrivée n'est pas toujours observé au départ.

Les confréries de charité furent de tout temps critiquées, parfois avec juste raison. Si on peut leur reprocher d'avoir assez souvent violé les lois de la tempérance, on ne peut

Digitized by Google

oublier les grands services qu'elles rendirent, et leur lente disparition, qui ne tarda pas à devenir complète, laissera des regrets.

De longs applaudissements ont salué la fin de la conférence de M. Deville, si complète et si bien présentée. C'est avec un vif plaisir que nous le reverrons à Évreux l'an prochain, puisqu'il a promis de venir parler des abbayes normandes devant le public de choix qui suit fidèlement les soirées littéraires de la Société libre de l'Eure.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

## LE THÉATRE D'AUJOURD'HUI

La deuxième conférence de la Société libre de l'Eure, malgré la concurrence d'une importante réunion politique qui avait lieu à la même heure, a obtenu un aussi grand succès que la précédente.

M. Eugène Le Mouël, qui devait parler de la vie d'autrefois au Mont-Saint-Michel, s'étant trouvé indisposé au dernier moment, les organisateurs durent faire appel à M. Ernest Fornairon, membre de la Société des Gens de lettres et de la Société des Écrivains anciens combattants, qui traita avec beaucoup d'esprit et de finesse un sujet intéressant entre tous : *le théâtre d'aujourd'hui.*

Ernest Fornairon, écrivain et conférencier, s'est consacré depuis une dizaine d'années à la diffusion de l'art français moderne. Son ouvrage : *Les Sources Pures et Impures* (1920), l'a placé au premier rang des critiques les plus au courant de la littérature d'avant-garde.

Lié avec Laurent Tailhade et Guillaume Apollinaire, qui laissèrent chacun une œuvre particulièrement pittoresque, M. Ernest Fornairon fut un collaborateur de la première heure de la *Nouvelle Revue Critique*, aux côtés de Rachilde, J.-Ernest Charles, Abel Hermant, etc...

Sitôt après l'armistice, il fonda une revue de littérature et d'art : *Les Dits Modernes*, qui réunissait la collaboration

Digitized by Google

de Max Jacob, Blaise Cendrars, Jean Royère, Rogerallard et des plus brillants esprits de la littérature.

Un peu plus tard, dans une brochure de propagande : *La Littérature française est-elle en péril?* M. Ernest Fornairon révélait au public certaines œuvres qui sont aujourd'hui considérées comme les plus brillants joyaux des lettres contemporaines.

Indépendamment de ses facultés critiques, M. Ernest Fornairon possède un véritable talent de poète et de romancier.

Il est en outre un conférencier singulièrement vivant et qui sait cependant toujours demeurer sur un plan hautement littéraire.

A dire vrai, la conférence de M. Ernest Fornairon — et nous l'en félicitons — ne fut pas une leçon de littérature. L'orateur ne s'est pas embarrassé de faits ni de dates, ce n'est point une revue de noms et d'œuvres qu'il a proposée à notre choix. M. Fornairon semble avoir une conception personnelle de l'art de la conférence. Il a réalisé une évocation pittoresque et caractéristique des idées d'une époque...

Les applaudissements de toute la salle accueillirent la péroraison de sa causerie si originale, si vraie et parfois si émouvante.

TROISIÈME CONFÉRENCE

## LA POÉSIE DE PARIS

C'est devant une salle comble que M. Paul Fort, homme de lettres, surnommé le Prince des poètes, a fait sa conférence sur la poésie de Paris, l'autre mercredi. C'est un régal de choix qu'il a été donné d'entendre au fidèle public qui suit chaque hiver les soirées de la Société libre de l'Eure.

Paul Fort, prince des poètes, est né à Reims, le 1er février 1872. Le démon du théâtre et l'ange de la poésie le visitèrent de bonne heure, puisque, en 1890, à 18 ans, il fondait le *Théâtre d'Art* où jusqu'en 1890 l'on joua pour la première fois Mæterlinck, Verlaine, Laforgue, Charles Morin, Rachilde, Van Leberghe, Shelley Marlowe, etc., et qu'en 1905 il lançait

Digitized by Google

*Vers et Proses*, revue anthologique qui dura jusqu'en 1914 et réunit les plus grands noms des lettres de l'époque : Barrès, France, Loüys, Régnier, Valéry, Bourget, Gide, Jammes, Suarès, etc., sans que le soin de faire connaître l'élite de la littérature dispensât Paul Fort de produire lui-même. En effet, dès 1893, commencèrent de paraître *les Ballades Françaises*, qui, avec les 35 volumes dont elles se composent à l'heure actuelle, constituent l'œuvre principale de Paul Fort. Qu'on y ajoute son bagage dramatique, les merveilleuses *Chroniques de France* qui furent ou seront représentées sur les premières scènes de France et s'intitulent : *Louis XI*, curieux homme (6 actes, Odéon 1921) ; *Ysabeau* (5 actes, Odéon, 1924) ; *Les Compères du Roi Louis* (5 actes, Comédie-Française, 1926) ; *L'Or* (3 actes, Odéon, 1927) ; *Le Camp du Drap d'Or* (5 actes en lecture à la Comédie-Française) ; *Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre* (5 actes) ; *Une prophétie de Merlin* (3 actes) ; *Ruggieri* (1 acte).

Tout récemment, après la rosette de la Légion d'honneur, le prix Lasserre venait couronner l'auteur de tant de chefs-d'œuvre. Parvenu au faîte de la gloire, Paul Fort, sans s'arrêter de produire, s'est mis depuis quelques années, avec une bonne grâce parfaite, à répandre sa conception de la poésie.

C'est le poète Jacques Noir qui le présenta. A de nombreuses reprises, la conférence fut coupée de longs et vigoureux applaudissements que l'auditoire ne ménagea pas non plus à Mme Paul Fort, qui récita les poèmes de son mari.

### QUATRIÈME CONFÉRENCE

## LE MEUBLE ET L'ART DÉCORATIF

Comme aux précédentes réunions littéraires de la Société libre de l'Eure, un nombreux public se pressait dans la salle des Amis des Arts, dimanche dernier. Les organisateurs avaient fait appel, pour cette fois, au vicomte de la Varende, conférencier de l'école des Roches. Me Doucerain présenta,

Digitized by Google

en quelques mots, le vicomte de la Varende dont il retraça le *curriculum vitæ*.

Le conférencier entra dès le début dans le vif de son sujet : le meuble et l'art décoratif. L'art décoratif, il le définit ainsi : « l'adjonction d'une forme agréable à la chose utile », et cette adjonction, il la montra dans les meubles qui sont bavards, très bavards, qui disent ce que nous sommes, qui dénoncent nos vanités et nos orgueils, qui même nous « débinent » ; ce qui prouve que ce sont des amis ! De vrais amis ! Qui sait les entendre parler des hommes en éprouve un charme infini.

La première manifestation de l'art chez l'homme, M. de la Varende va la rechercher jusque chez l'homme préhistorique, chez l'homme de l'âge de la pierre polie. Il présente une hache de cette époque et fait remarquer combien l'ancêtre qui la fabriqua déploya d'ingéniosité.

M. de la Varende définit ensuite les lois qui déterminent : la « socialité » et le « confort » qui, bien entendu, n'a rien de commun avec l'eau chaude et l'eau froide.

L'orgueil du mobilier a une part dans le prestige dont bénéficie son possesseur. C'est une façon d'extérioriser l'autorité, quelque chose comme les broderies qui décorent les uniformes des grands chefs.

Le premier meuble fut, d'après le conférencier, le lit. Vint ensuite la chaise, puis le coffre. Il n'existe plus de meubles grecs ; mais on a retrouvé à Pompéi des meubles romains qui ne sont point autre chose que des meubles grecs.

Il faut arriver aux XI^e^ et XII^e^ siècles pour trouver le coffre gothique, le troisième meuble. Le coffre, cet ancêtre de tous les gros meubles, si pratique pour serrer les étoffes et les objets ; à la fois servant de siège et de table, et permettant l'exode rapide devant les incursions de l'ennemi, si communes en ces époques troublées. Le coffre, avec l'adjonction d'une porte médiale, devient une armoire rudimentaire ; puis, trop bas, s'exhausse et de bahut devient l'élégante crédence à voussures. Un beau jour, un menuisier ingénieux trouve le tiroir par l'assemblage de planches : l'armoire est née.



Digitized by Google

Après avoir passé en revue les différents styles, le conférencier en arriva à l'art nouveau. A l'heure actuelle il est encore dans sa genèse, c'est une chose cahotique mais qui s'assagira. Il y a cependant, aux yeux de M. de la Varende, une pierre d'achoppement à cette évolution. C'est la manie qui sévit de l'art ancien.

Pourquoi cette manie? Il en voit la cause dans trois catégories d'individus : les snobs, les moutons, les artistes.

Les snobs, il les divise en deux genres : snobs d'argent, tout heureux d'annoncer qu'ils ont payé un meuble 50.000 fr. et qui, trop souvent du reste, ont été roulés! Snobs d'aristocratie qui prennent des airs de petits maîtres, pour dire d'un ton détaché : « Ma femme en raffole, de ce petit meuble qui a appartenu à son arrière-grand'mère! », dont ils seraient bien empêchés de dire le nom.

Les moutons sont de braves gens qui aiment les meubles anciens, parce qu'ils ne perdent pas beaucoup de leur valeur d'achat et qu'il est de bon goût d'en afficher l'amour.

Les artistes, enfin, se pâment d'admiration devant une vieille horloge.

Et le vicomte de la Varende conclut : n'achetez pas de meubles anciens, contentez-vous de les admirer chez les autres, afin d'éviter de prononcer plus tard le mot si mélancoliquement navrant de Mazarin : « Il va falloir quitter tout cela ».

Le vrai bonheur consiste à avoir un cerveau qui sait comprendre et un cœur qui sait aimer.

La péroraison du conférencier a été saluée par les très vifs applaudissements de l'auditoire, lequel d'ailleurs l'avait déjà applaudi à diverses reprises, au cours de la causerie.

### CINQUIÈME CONFÉRENCE

## NOS VIEILLES LÉGENDES

La Société libre de l'Eure organise tous les hivers, depuis quelques années, des séries de conférences littéraires et artistiques qui sont très suivies. Cette année encore la Société a

Digitized by Google

convié ses membres et tous ceux qui veulent profiter, moyennant un prix très réduit, de son heureuse initiative, à venir entendre à la salle des Amis des Arts, des conférenciers souvent réputés, comme l'ont été, cette année, MM. Eugène Le Mouel et Paul Fort, le Prince des Poètes.

Mercredi dernier, c'était le tour de M. Albert Doucerain, ancien bâtonnier du barreau d'Evreux, secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure, qui avait choisi comme sujet de sa conférence : *Nos vieilles légendes*. Ce sujet avait attiré nombre d'auditeurs à la salle de la rue Victor-Hugo, car beaucoup d'entre nous ont gardé le goût de l'étrange et du merveilleux, et la conférence étant exclusivement consacrée aux légendes du département de l'Eure, présentait en outre un caractère local intéressant.

Le conférencier suivit, pour nous présenter les légendes les plus connues du département, non pas l'ordre chronologique, mais géographique, partant d'Evreux où il ressuscita la légende de saint Taurin et celle du canal de la reine Jeanne pour nous raconter ensuite la légende du Sec-Iton; celle du Poirier à la Fileuse, qu'il agrémenta de vers inédits de M. Joseph L'Hopital; celle du Mascaret et de la Seine, pour s'arrêter plus longuement à la fameuse légende de la côte des Deux-Amants, au confluent de la Seine et de l'Andelle, qui a donné lieu à une nombreuse littérature, tant en prose qu'en vers, et même au théâtre.

De la côte des Deux-Amants, M. Doucerain emmena son auditoire dans la forêt de Lyons où il rappela le souvenir d'une excursion que fit la Société libre de l'Eure en 1926, au château de Rosay, où elle fut reçue très aimablement par le châtelain, M. le comte René de Valon, doyen d'élection du Conseil général de l'Eure.

La légende de la belle marquise de Rosay qui revient la nuit dans son château avec sa levrette Spora, est délicieuse. Elle fut racontée par M. de Valon aux membres de la Société libre, et M. Doucerain, qui l'a retenue, l'a lui-même contée délicieusement à son auditoire d'élite, qui l'a longuement applaudie.

Puis le conférencier a parlé de la légende de saint Hubert,

Digitized by Google

patron des chasseurs, au sujet duquel il a évoqué la figure du poète Paul Harel, qui dans ses « Chansons de Chasse » a écrit des poèmes sur tous les airs de vénerie, et spécialement sur l'air de la fanfare de Saint-Hubert.

Après quoi, le conférencier a promené son auditoire à Gisors, où survit la simple et gracieuse légende du Prisonnier de Gisors, et à Neaufles, où l'on se raconte la légende du trésor diabolique découvert dans la nuit de Noël.

Dans l'arrondissement de Pont-Audemer, auquel il revient ensuite, M. Doucerain rappelle la légende des cloches de Corneville, qui est l'origine de l'amusante opérette de Planquette, et aussi la légende de la fileuse d'Appeville-Annebault, qu'a transformée en nouvelle M. Robert Duquesne.

M. Doucerain n'a guère parlé plus d'une heure, mais les auditeurs auraient volontiers prolongé leur veille pour entendre ces contes d'autrefois, écrits sous une forme très littéraire et dits avec une parfaite élocution. Cette conférence sera publiée en brochure, et les amateurs d'histoire locale tiendront à la conserver dans leur bibliothèque.

SIXIÈME CONFÉRENCE

## LE ROMAN-FEUILLETON

La Société libre de l'Eure doit se féliciter d'avoir fait appel, pour sa série de conférences de 1928, à M. Julien Priollet, trésorier-payeur général de l'Eure, qui, sous le pseudonyme de Maxime La Tour, est un romancier très goûté du public.

Ce public, dans les grands quotidiens parisiens, suivit avec passion ses romans les plus connus : *la Petite Magg, Ænigma, l'Homme qui ressuscite, Rose Fauvette, le Christ du Faubourg, la Môme aux violettes*, etc...

Maxime La Tour ajoute à des dons d'imagination très vivante la précision d'une écriture au style sobre et net. Évitant la grandiloquence, chère d'ordinaire aux feuilletonnistes, il construit ses romans avec simplicité et vérité. Des

Digitized by Google

mots clairs, des scènes rapides, de la vigueur souvent, de l'émotion toujours!

Ce haut fonctionnaire, qui est un organisateur merveilleux, bâtit ses romans comme il construit sa vie admistrative, et les conduit comme il dirige ses services.

D'une haute moralité toujours, mais d'une moralité dont les apparences n'ont rien d'austère, il appartient à la catégorie des romanciers agréables et bienfaisants.

M. Priollet nous a révélé l'autre mercredi, à la salle dès Amis des Arts, qu'il était aussi un conférencier disert et intéressant.

Comme tout conférencier qui se respecte, il a d'abord donné à son auditoire la définition du roman et du feuilleton. Pour le premier, il a renvoyé au dictionnaire de l'Académie; pour le second, il en a donné l'origine, la page d'un journal étant une « feuille », le diminutif de feuille ou feuillet, devint un feuilleton. Le feuilleton littéraire sera donc une tranche quotidienne de roman, au bas de la page du journal.

Quant à l'assemblage de ces deux mots, roman et feuilleton, Maxime La Tour en a trouvé l'explication la plus amusante en lisant un passage de « Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale », où l'on voit un jeune exalté, épris de romantisme, pour échapper au destin de marchand de bonnets de coton que lui a réservé un vieil oncle, chercher sa voie et se présenter comme feuilletonniste au rédacteur en chef d'un grand quotidien, en 1840!

Il reçoit là d'excellentes leçons et apprend comment il faut ménager l'intérêt du récit, en arrêtant chaque tranche de feuilleton sur ce qu'on appelle une bonne coupure.

Le roman-feuilleton est donc « un récit romanesque, généralement long, mouvementé, sentimental et dramatique, écrit dans un style naturel, clair et simple, qui le met à la portée de tous les esprits et découpé en fragments également attachants, à la fin desquels l'intérêt doit toujours se trouver suspendu, le rôle du roman-feuilleton étant avant tout d'intriguer ou de passionner le lecteur ».

Parti de cette excellente définition, Maxime La Tour parla

Digitized by Google

ensuite de la grande querelle qui, depuis longtemps, divise les romanciers en deux camps : les littéraires et les populaires ou feuilletonnistes ; mais la vérité, c'est que les deux genres se confondent souvent, et que la vraie littérature peut se réclamer des uns et des autres. Nous ne pouvons suivre Maxime La Tour dans l'ingénieux exposé qu'il a fait des procédés du roman-feuilleton et parfois de ses invraisemblances, qui sont réjouissantes.

Maxime La Tour ne s'est pas rangé à l'écart de ses confrères du roman-feuilleton et dans son roman *Rose Fauvette*, il a lui-même souligné une situation quelque peu outrancière où l'on voit une jeune fille, Méryem, tendre en guise de corde, à un jeune officier enterré dans un silo, la traîne de ses longs cheveux noirs...

Enfin, Maxime La Tour a lu, avec un grand talent de diseur, des extraits des écrivains qui ont illustré le roman-feuilleton : Alexandre Dumas, Auguste Maquet, Eugène Sue, Xavier de Montépin et plus près de nous Michel Zévaco, Jules Mary et Pierre Decourcelle.

Il fallait trouver une excellente coupure pour terminer cette conférence. Maxime la Tour informa son auditoire qu'il allait lui présenter son meilleur ami, M. Julien Priollet, et faisant le tour de sa chaise, celui-ci reprit la parole pour annoncer que la Société d'entr'aide de la Légion d'honneur, dont il est le Président pour l'arrondissement d'Evreux, allait donner au Pavillon Fleuri un bal retentissant, dont on parle beaucoup et qui le mérite, car il a pour but de venir en aide à des infortunes imméritées.

SEPTIÈME CONFÉRENCE

## LA MAISON DU GRAND-VENEUR

M. René Gobillot, administrateur de la Sauvegarde de l'Art français, est venu mercredi, sous le patronage de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, faire la conférence de clôture de la saison 1928. Sa

Digitized by Google

conférence n'eut pas moins de succès que les précédentes et le sujet, essentiellement local, avait attiré un public avide d'entendre parler encore des splendeurs passées de notre « Cité Jolie ». En effet, c'est d'un passé récent qu'il était question. Sujet qui fit couler des flots d'encre pendant plusieurs années. Nous voulons parler de cette pauvre maison du Grand-Veneur.

Le sympathique conférencier rappela qu'elle fut l'habitation où mourut, à l'âge de 100 ans, Alphonse Chassant, conservateur du musée ; que là aussi naquit Armand Bénet, ancien archiviste du Calvados, qui légua à sa ville natale sa maison et son importante bibliothèque. Puis il rechercha les origines de cette maison. Tâche bien ardue, car à ce sujet les documents font défaut et ce sont d'intéressantes, mais prudentes hypothèses que présenta le conférencier. Il établit un rapport entre les chapiteaux de la cour et ceux de l'Alhambra, et en conclut que peut-être ce patio de style hispano-mauresque fut conçu par une famille ayant des attaches en Espagne ou en Orient. En recherchant aux alentours de la fameuse maison, il rappelle que là, tout près (au n° 12 de la rue de l'Horloge), est né le fameux Bailli de Chambray, contre-amiral de l'ordre de Malte, qui, sur les vaisseaux de le Religion, fit une chasse effrénée aux pirates barbaresques, au XVIII^e^ siècle. Ses suggestions sont des plus intéressantes et demandent évidemment que des chercheurs examinent si l'on pourrait les étayer de documents authentiques. Et au sujet de ces curieux chapiteaux, M. Gobillot apporte, sur sa demande expresse, le « mea culpa » de M. Lamiray. Celui-ci, qui avait proclamé bien haut que ces chapiteaux étaient de cuir, constata lors de la vente des matériaux que les ornements étaient entièrement en bois. Faute bien vénielle, nous dit l'orateur. Erreur cependant que notre ami et collaborateur tenait à faire rectifier pour l'exactitude des faits. L'orateur nous entretient aussi du nom, probablement légendaire, de maison du Grand-Veneur, qui ne semble pas antérieur au XIX^e^ siècle. La sculpture en plâtre représentant un cerf couché, grandeur naturelle, était probablement l'origine de la légende, à moins, toutefois, qu'on ne lui trouve quelque

Digitized by Google

attache avec le duc de la Rochefoucauld, Grand-Veneur de France en 1679, ce qui est peu probable.

La triste histoire de la démolition vient ensuite; et là, l'orateur indique comme sources de ses renseignements les dossiers de M. Lamiray et de la Sauvegarde de l'Art français, présidée si activement par le duc de Trévise.

Le long calvaire commence au jour où un entrefilet du *Matin* du 16 février 1924 annonçait brièvement : « Dangereuse, par sa vétusté pour les passants, la maison du Grand-Veneur va être démolie; toutefois, les murs de pourtour de la cour seront consolidés pour conserver l'escalier de fer forgé, ainsi que le cerf portant la date de 1691. »

La conservation de la cour n'était pas une idée nouvelle ; car dès 1913 une instance de classement avait été introduite par la *Société des Amis des Arts*. La guerre fit oublier cette initiative, comme bien d'autres; mais en 1925 le projet de démolition souleva une tempête de protestations, une campagne de presse fut entreprise par un groupe de défenseurs parmi lesquels M. Lamiray ne fut pas le moins acharné, les lecteurs de ce journal s'en souviennent sûrement, et cela lui valut d'être désigné comme *l'antiquaire attendri* (*sic*). *La Sauvegarde de l'Art français* fit aussi l'impossible pour sauver la vieille maison. On croyait du reste à la parole de la Municipalité, qui, par la voix de M. le docteur Oursel, maire d'Evreux, avait formellement promis de conserver la partie centrale, seule intéressante. Malheureusement, une maladie retint M. Oursel éloigné des affaires municipales durant plusieurs mois et l'on profita de son absence et d'une séance de nuit pour faire voter la démolition de l'immeuble. Vingt-quatre heures après ce vote, on procédait à la démolition; destruction illégale, puisque le vote du conseil municipal n'avait pas encore été homologué par le préfet, et actuellement rien ne reste plus de ce qui réjouissait là l'œil du curieux et du touriste.

L'orateur, après nous avoir montré l'état des diverses parties de l'immeuble avant et après la démolition, fit un appel vibrant pour que chacun aidât, dans des ordres différents et suivant ses capacités, les Sociétés qui défendent la conser-

Digitized by Google

vation des sites et monuments, et tout particulièrement la *Société des Amis des Monuments et Sites de l'Eure,* si activement présidée par M. Marcel Delaunay.

M. Albert Doucerain, après avoir aimablement remercié l'intéressant conférencier, lui demanda qu'il fasse à la *Société libre de l'Eure* l'honneur et le plaisir de permettre l'insertion de cette intéressante conférence dans le prochain Bulletin. Applaudissons à cette heureuse initiative, car bien que chacun ait conservé le souvenir vivant de cette causerie si documentée, on sera heureux d'en relire la relation dans les travaux de la Société. Le succès fait par le public assistant à la réunion en est un gage certain.

Digitized by Google

## SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

### SECTION DE BERNAY

# CONFÉRENCES DE 1928

PREMIÈRE CONFÉRENCE

**Dimanche 7 janvier 1928.**

Ces conférences d'hiver, que, pour la troisième fois, organise la Section de Bernay, font maintenant parties intégrantes de la vie de cette petite cité. Chaque année, on y revient avec un plaisir toujours renouvelé, comme le sont, d'ailleurs, les sujets traités par les conférenciers que les dirigeants de la Société savent si bien choisir, ou plutôt découvrir.

Le dimanche 7 janvier, la Société libre de l'Eure ouvrait les portes de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville pour la première de ces conférences. Les organisateurs ont habitué le public à l'exactitude, car la salle est comble lorsque le comte Dauger, président de la section, ouvre la séance à 16 h. 30.

En quelques mots heureux, celui-ci présente le conférencier, le vicomte de La Varende, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, dont il retrace le *curriculum vitæ*, et qui est un passionné de l'Art.

Celui-ci entre de plain-pied dans le sujet qu'il va traiter : « Le meuble et l'art décoratif. »

L'art décoratif, il le définit ainsi : « L'adjonction d'une forme agréable à la chose utile », et cette adjonction, il va la montrer dans les meubles qui disent ce que nous sommes,

Digitized by Google

qui dénoncent nos vanités et nos orgueils, ce qui prouve que ce sont des amis !

La première manifestation de l'art, chez l'homme, M. de La Varende va la chercher jusque chez l'homme préhistorique. Il présente une hache de cette époque, et fait remarquer combien l'ancêtre qui la fabriqua déploya d'ingéniosité. Il lui donna la forme d'une des « incisives » qu'il voyait dans la mâchoire des aurochs ou des ours des cavernes, auxquels, lui désarmé, devait résister, et à sa première arme, il donna la forme d'une de celles de ses ennemis naturels. Puis, cette arme, il la polit soigneusement, et développa le progrès accompli au cours des siècles depuis l'âge du silex éclaté.

M. de La Varende définit ensuite les lois qui déterminent l'évolution du mobilier : lois de « socialité » et lois de « confort ».

Le premier meuble fut le lit. D'abord, une claie grossière de l'homme primitif, avec son matelas de mousse, et ses couvertures de peaux de bêtes. L'orateur expose les développements de ce meuble, et la projection sur l'écran d'un admirable lit de Marie-Antoinette permet d'admirer les splendeurs auxquelles il était arrivé.

Le deuxième meuble fut la chaise : en premier lieu, une pierre, puis un tronc, puis au bout de 5.000 ans de tâtonnements et de recherches, le meuble d'un goût et d'une légèreté parfaits dont nous faisons usage.

Le troisième meuble fut le coffre, point de départ de tous les autres ; le coffre, cet ancêtre de tous les gros meubles, servant à la fois de siège, de table et de malle de voyage. Le coffre, avec l'adjonction d'une porte médiale, devient une armoire rudimentaire, puis, trop bas, s'exhausse, et de bahut devient l'élégante crédence à voussures.

Un beau jour, un menuisier ingénieux trouve, par l'assemblage de planches, le tiroir ; l'armoire est née. On assiste alors à la naissance des « cabinets » ; de ces cabinets, il en est d'espagnols, de flamands, d'italiens.

Nous eûmes donc le bahut à deux corps, et le buffet Henri II.

Digitized by Google

Les « précieuses » au siècle de Louis XIV ont multiplié les fauteuils; puis sont nés les bureaux indispensables à ces grands travailleurs de l'époque de Colbert. Puis, c'est l'époque du luxe à fracas, des meubles d'or et d'argent de Versailles et de Trianon.

Au même moment, apparut le « Boule », qui fut créé par Charles-André Boule.

A l'époque de Louis XV, se produit une réaction contre les grandes et froides pièces. Aux petits appartements d'alors il faut de petits meubles qui, en raison de leurs dimensions mêmes, deviennent la perfection dans l'art du mobilier. C'est l'époque de la marqueterie, de la commode ; c'est l'époque des maîtres qui s'appelèrent Cressent, Caffieri, dont on projette sur l'écran un meuble-appui et une table, tous deux de pure beauté. A cette date, apparaît également une femme qui a plus fait pour l'art français que tous les ébénistes, par ses encouragements et ses conseils aux ouvriers et aux artisans : c'est Mme de Pompadour. Ce fut elle qui lança les frères Martin, créateurs du « Vernis Martin ».

Avec le style Louis XVI, déjà en honneur au temps de Mme de Pompadour, s'est joint à l'élégance des lignes, la sobriété du décor : un ruban, une colombe, une fleurette, toutes choses jolies rehaussées par la cannelure à baguette.

Arrive l'Empire : l'orateur ne l'aime pas et le dit nettement; pour lui, c'est une odieuse copie du style pompéien.

Au style Empire a succédé celui de Louis-Philippe, style bourgeois et sans originalité.

Après Napoléon III, qui n'existe pas comme style, nous arrivons à l'art nouveau... une horreur.

Actuellement, le conférencier veut voir un mouvement très français dans la rénovation de l'art du mobilier procédant d'une sélection séculaire des nécessités humaines. Il y a cependant, aux yeux du conférencier, une pierre d'achoppement à cette évolution : c'est la manie qui sévit de l'*art ancien;* cette manie est actuellement au service de trois catégories d'individus qu'il décrit en véritable humoriste : les snobs, les moutons, les artistes. Et, après avoir passé en

Digitized by Google

revue les états d'âme de ces prétendus connaisseurs qui s'extasient devant la beauté d'un meuble ancien (même s'il ne l'est pas, ce qui arrive souvent), il conclut :

« Le vrai bonheur consiste à avoir un cerveau qui sait « comprendre, et un cœur qui sait aimer. »

Des applaudissements unanimes ont salué la péroraison de cette conférence si documentée, et le public n'a pas ménagé ses félicitations à l'orateur qui avait su captiver son attention pendant près de deux heures. De nombreuses projections avaient illustré la documentation de M. de La Varende.

Le comte Dauger, avant de lever la séance, a tenu à féliciter le conférencier au nom de tous.

## DEUXIÈME CONFÉRENCE

### Dimanche 29 janvier 1928.

La deuxième conférence organisée par la section de Bernay était réservée à M. Gaston Demongé (Maît' Arsène), le poète patoisant normand si connu et si apprécié.

C'est devant une salle comble, où on remarquait la présence de M. le comte Dauger, président, et de tous les membres du bureau de la Société libre de l'Eure ; de M. le principal du Collège; MM. Renoult, adjoint au maire; l'archiprêtre de Sainte-Croix et le curé de la Couture ; Daniel, juge de paix ; Morin, Gastinne, notaires ; Simon, maire de Courbépine, etc., — que le conférencier va prendre la parole.

Le comte Dauger donne la parole à M. Geoffrit (le poète Jacques-Noir) qui, en termes choisis, présente le conférencier, écrivain patoisant, littérateur érudit et élégant, poète apprécié de la bonne école, fondateur de *La Feuille en quatre*, collaborateur à la *Revue normande* et à la *Chaumière*, etc. ; auteur d'un ouvrage très connu, *Les Terreux*, et de quantité de poèmes réunis en plusieurs recueils, dont l'un : *L'âme crucifiée*.

Le conférencier prend la parole, détermine l'origine, la

Digitized by Google

définition du patois normand qui provient très problablement des Calètes (Pays de Caux) pendant l'occupation romaine, véritable langue phonétique, prenant souvent sa source dans le latin. Il essaie de déterminer la psychologie, la Socialité du patoisant qui conserve, perpétue le culte de la tradition, fait revivre les vieux usages, les mœurs de nos ancêtres. Il existe trois sortes de patois normand : le patois Cauchois, celui du Lieuvin et celui de la Hague.

L'orateur établit un rapprochement entre le patois moderne et celui d'autrefois.

Cette causerie remarquable est agrémentée de l'audition de nombreux poèmes en patois : l'un, d'Olivier Basselin, premier poète patoisant ; un autre : « Sonne, sonneux ! » d'un trouvère du XIII^e^ siècle, dont on ignore le nom, mais qui était Dieppois, et qui empoigne la salle d'une vibrante émotion ; « La grande lande de Lessay », de Louis Beuve, le poète patoisant bien connu de Saint-Lô, etc.

Puis, c'est la déclamation de plusieurs chefs-d'œuvre d'écrivains patoisants et de Maît' Arsène lui-même, qui répandent l'hilarité dans la salle, notamment « Maît' Agénor » et « Le lait mouillé » (œuvre de Maît' Arsène), histoire d'un paysan qui, pris sur le fait par un agent de la régie pour avoir mouillé son lait, parvient à convaincre le juge de paix que l'agent s'est trompé et que lui est innocent comme l'enfant qui vient de naître.

Sur l'insistance et les acclamations du public, le conférencier, qui s'apprêtait à clore sa causerie, voulut bien continuer et mit la salle en délire par l'improvisation de l'histoire d'un paysan qui a acheté une auto (une « pétoneuse »), mais ne sait pas s'en servir, profite d'une journée où « sa bourgeoise » est partie au marché, pour essayer son auto dans sa cour. Il tourne, il tourne toute la journée dans sa cour, sans pouvoir arrêter son auto, au grand dommage de ses pommiers et de ses poules ; c'est miracle qu'il n'écrase pas veaux et cochons ; et il ne s'arrête, à la fin du jour, qu'après épuisement complet de l'essence !

Enfin, sur de nouvelles acclamations, l'aimable conférencier termine par la lecture d'un poème en patois, dont il est

Digitized by Google

l'auteur : « Le Credo du paysan », dont la note pathétique convenait pour clore une séance aussi intéressante.

Et c'est sur un enthousiasme indescriptible du public, et des applaudissements sans fin, après avoir reçu les chaleureuses félicitations du Président, que le conférencier descend de la tribune.

Car, en dehors de son érudition et de son éloquence, de la parfaite tenue morale de son œuvre qui suffiraient seules à faire de M. Demongé un conférencier aimé et réputé, il apporte dans sa diction, toujours distinguée et exempte de trivialité, un cru de terroir, une verve et un humour de bon ton qui font de lui, en même temps qu'un écrivain remarquable, un véritable et excellent acteur capable de déchaîner l'émotion jusqu'aux larmes, ou de répandre l'hilarité jusqu'au fou-rire. Le geste sobre et mesuré, ses jeux de physionomie suffisent parfois à traduire sa pensée.

En résumé, remarquable conférence et excellente soirée qui comptera parmi les grands succès de la Société libre de l'Eure.

### TROISIÈME CONFÉRENCE

### Dimanche 12 février 1928.

Cette troisième conférence devait être donnée par le capitaine de vaisseau du Merle, ancien attaché naval au Japon, qui devait nous parler de ce pays. Une circonstance imprévue nous priva du plaisir de l'entendre, et nous espérons pouvoir le faire l'an prochain.

Grâce aux précieuses relations, dans le monde littéraire de Paris, du Président de notre sous-section des Arts et Belles-Lettres, nous eûmes le rare bonheur de pouvoir entendre, à la place du capitaine de vaisseau du Merle, un des critiques littéraires les plus appréciés de Paris, qui nous parla de : « Victor-Hugo intime ».

M. Tancrède Martel était d'autant plus qualifié pour traiter un sujet aussi particulier, que, non seulement, il fut un des familiers du grand poète, reçu à sa table, vivant dans son intimité, mais qu'il fut encore un des quatorzes poètes

Digitized by Google

— jeunes alors — qui furent choisis pour former la garde d'honneur de l'illustre Maître, lors de ses obsèques. Aussi, M. Tancrède de Martel parvint-il facilement à captiver, pendant plus d'une heure, l'attention de l'auditoire qui remplissait la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, en nous faisant aimer un peu plus celui dont, si justement, il s'honorait d'avoir été dans sa jeunesse le disciple et l'ami, si bien qu'en évoquant son ombre, il ne peut se défendre de la plus profonde émotion, qu'il fait partager à l'auditoire.

Sa conférence fut vivante et émaillée d'anecdotes inédites, soit qu'il retrace la vie de l'auguste exilé à Bruxelles ou à Guernesey, soit qu'il nous le montre à Paris, dans sa vie intime, à sa table ou dans son salon.

Personne, dit l'orateur, n'aima les enfants comme Victor Hugo. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire les cris déchirants qu'il exhale dans les *Contemplations* après la mort tragique de sa fille, Mme Vacquerie.

Il nous raconte combien l'aïeul aimait ses petits-enfants, Georges et Jeanne Hugo, qui lui inspirèrent une de ses œuvres les plus délicieuses : *L'Art d'être grand-père,* et dont il lit l'anecdote des « Confitures ».

A ses petits-enfants, Victor-Hugo narrait des contes fantastiques qu'il improvisait, comme l'histoire de la Fée et de l'Ogre. A Guernesey, il avait organisé des repas pour les enfants pauvres.

Sa bonté était infinie. A Paris, il avait créé, en faveur des gens de lettres momentanément dans la gêne, ce qu'il appelait « le Radeau de la Méduse ». Au quatrième étage de sa maison, il mettait une chambre à leur disposition et, pendant deux mois, leur offrait le « clos » et le couvert à sa table, en plus.

L'orateur, après avoir cité quelques anecdotes, tient à faire remarquer que Victor Hugo, chez lui, montrait une âme d'enfant, ne cherchant jamais « à épater » ses amis.

Puis, il nous fait suivre son maître à travers ses différents domiciles, notamment au 29 de la rue de Clichy, où il tint un salon dans lequel se donnèrent rendez-vous toutes les célébrités contemporaines. Nul n'a su raconter comme Hugo.

Digitized by Google

Servi par son érudition encyclopédique et par sa prodigieuse mémoire, il connaissait dans tous ses détails la vie mondaine de la Restauration, de Louis-Philippe et du deuxième Empire.

Pour M. Tancrède Martel, Victor Hugo fait partie du septuor des grands génies qui ont flamboyé sur le monde : Homère, Eschyle, Dante, Shakespeare, Molière, Balzac et Lui qui, suivant la forte expression de Leconte de Lisle, son successeur à l'Académie Française, fut « le plus grand lyrique connu ».

Victor Hugo fut aussi un improvisateur d'un esprit étincelant, et le conférencier cite quelques-unes de ses improvisations, mais, dans un compte rendu aussi succinct que celui-ci, il n'est pas possible de citer toutes les perles dont M. Tancrède Martel a émaillé sa conférence.

L'orateur rend ensuite un hommage ému à la mémoire de la femme du poète : Adèle Foucher, cette Mme Hugo qui fut une si noble mère de famille que la calomnie ne saurait atteindre, et aussi de Juliette Drouet, qui fut l'Égérie du poète, Égérie toute de dévouement et de bonté, dont il esquisse la curieuse figure et les débuts de sa vie si tourmentée, et qui sauva la vie de Victor Hugo lors du coup d'État en 1851.

Puis il arrive à cette date du 22 mai 1885, jour où l'illustre poète rendit l'âme à 1 h. 27 de l'après-midi.

Et c'est sous l'empire d'une poignante émotion que M. Tancrède Martel nous brosse, à grands traits, le tableau des derniers moments du poète et de ses grandioses funérailles.

A cette conférence assistait un public nombreux et choisi qui n'a pas ménagé ses applaudissements à l'orateur.

Au début, le Président de la Société, comte Dauger, avait fort bien présenté M. Tancrède Martel, dont il avait lu un poème, intitulé : « Quand même »; et à la fin de la séance, c'est en quelques phrases très heureuses qu'il l'a remercié au nom de tous.

Encore une belle conférence et un nouveau succès à l'actif de la section de Bernay de la Société libre de l'Eure.



Digitized by Google

QUATRIÈME CONFÉRENCE

**Dimanche 26 février.**

Il était réservé à M. Herbert, le distingué maire de Bernay, le professeur érudit et éloquent que chacun connaît, de clore, par un gros succès, la série des conférences pour l'année 1928.

Devant un public des plus nombreux, M. le comte Dauger, président, donne la parole au conférencier, qui va, sans aucune note et avec le secours de sa seule mémoire et de son érudition, intéresser, pendant plus d'une heure et demie, tout son auditoire par la façon magistrale dont il va traiter et développer le sujet essentiellement théorique et ardu qu'il a choisi : « Une grande nation colonisatrice ».

L'analyse de semblable conférence n'est pas possible à faire, parce qu'elle ne saurait rentrer dans le cadre restreint d'un simple compte rendu ; il faudrait la relater en entier.

M. Herbert, sans vain début oratoire, entre tout de suite dans le vif de son sujet. Malgré son titre austère, sa conférence, dit-il, sera l'histoire de la colonisation, vieille comme la civilisation occidentale elle-même, qui, dès son sortir des limbes, a voulu conquérir l'empire des mers et a poursuivi ce but dans le temps et dans l'espace.

Le savant conférencier avait eu la précaution de tracer au tableau noir une planisphère très nette, et c'est sous sa direction que nous commençons ce merveilleux voyage à travers une science qu'illustrèrent Malte-Brun, Élisée Reclus et tant d'autres.

Au départ, nous trouvons les Phéniciens, les Carthaginois, puis les Grecs et les Romains.

Le moyen âge, préoccupé de ses croisades, ne connut aucune expansion coloniale ; puis, nous arrivons à l'époque des grands périples avec Vasco de Gama, Colomb, Magellan et tous ces hardis navigateurs qui n'avaient d'autre but que le commerce. Il appartenait à l'Espagne d'entreprendre la conquête du sol jusqu'au XIVe siècle où les Hollandais s'emparèrent de la plupart de ses possessions.

Digitized by Google

Nous voyons ensuite entrer en scène deux grandes nations colonisatrices par excellence : l'Angleterre, à laquelle sa reine Élisabeth va donner sa charte de la mer par le fameux *Acte de Navigation*, et la France, à la marine de laquelle le grand ministre Colbert va donner une prodidieuse expansion, sous l'impulsion des célèbres marins, Duquesne, Tourville, Jean Bart, Duguay-Trouin.

C'est alors le tour des grands découvreurs de l'Amérique du Nord, Jacques Cartier, Champlain, Cavelier de la Salle, fondateur de la Nouvelle-Orléans.

Mais les guerres de Louis XIV, et le traité d'Utrecht en particulier, vont commencer à nous faire perdre les fruits de tant d'efforts. Sous Louis XV, nous assistons à l'effondrement de notre empire au Canada, et malgré la gloire passagère jetée sur notre pavillon par Suffren, la terreur des Anglais, après le règne de Louis XVI et le désastre de Trafalgar et la perte de Saint-Domingue, sous Napoléon Ier, nous nous trouvons dépouillés, par le traité de Paris, de nos conquêtes coloniales.

Il faut le grand mouvement du XIXe siècle, dans lequel « l'instinct national est supérieur à toutes les résistances », pour que l'on entreprenne la reconstitution de notre domaine colonial et qu'on aboutisse ainsi à la création d'un nouvel empire aussi vaste et aussi merveilleux que le premier.

C'est en Afrique du Nord surtout qu'il s'étend : Algérie, Tunisie, Maroc, sans oublier le Sahara, des oasis duquel M. Herbert brosse un tableau de merveilleuse couleur. Alger est le quatrième port de France, Tunis, le deuxième de l'Afrique.

Au Maroc, l'œuvre de Lyautey est grandiose, et déjà féconde de résultats.

Dans l'Afrique Occidentale, nous avons le Sénégal où domine le souvenir de Faidherbe, son créateur, la Côte d'Ivoire, le Dahomey et le Soudan.

Toutes ces contrées pacifiées vivent et travaillent en paix à l'ombre du drapeau tricolore. Elles nous donnent les merveilleux produits de la zone tropicale, et sont aussi, pour la

Digitized by Google

métropole, un puissant réservoir d'hommes dont le courage, pendant la dernière guerre, a scellé le dévouement à la Patrie commune.

L'orateur cite ensuite : le Tchad, le bassin du Congo, conquête pacifique de Savorgnan de Brazza. Et en Afrique Orientale, la conquête de Gallieni : Madagascar.

Puis c'est notre conquête dans l'Océan Indien : l'Indo-Chine française, le Cambodge, le Tonkin, l'Annam.

C'est encore Djibouti à l'entrée de la mer Rouge. En Océanie, la délicieuse Tahiti, la Nouvelle-Calédonie, et enfin les « Pays de mandat », le Cameroun et la Syrie, où nous défendons à la fois nos droits et notre prestige.

Ce bref inventaire, dit l'éminent conférencier, permet de mesurer l'importance de notre domaine colonial. Ce domaine, il faut l'organiser. Un effort considérable a déjà été fait ; la plupart de nos colonies se suffisent à elle-mêmes, financièrement. Elles représentent dix millions de kilomètres carrés, soixante millions d'habitants et dix-sept milliards d'affaires. Cet empire colonial dote la France d'une puissance qui lui permet de faire entendre sa voix dans le monde.

Et dans une émouvante péroraison, l'orateur évoque le témoignage de l'étranger lui-même, vantant nos méthodes et leur résultat, et il cite, *in fine*, le mot de lord Nordcliff, disant : « Je tire mon chapeau à la France, c'est une grande nation colonisatrice. »

Le public, après avoir applaudi à maintes reprises le conférencier, lui a fait, à la fin, la plus flatteuse et la plus méritée des ovations.

Digitized by Google

## CONFÉRENCES LITTÉRAIRES.

### SECTION DE PONT-AUDEMER

La Société libre de l'Eure a donné, salle du Lion d'Or, à huit heures et demie du soir, trois conférences les jeudis 29 mars, 26 avril et 10 mai.

C'est à son secrétaire perpétuel d'Évreux qu'elle s'est adressée pour la première de ces conférences. Amoureux des choses du passé, fervent du culte de la tradition, M. A. Doucerain, qui a spécialement étudié les usages, coutumes, patois et contes normands, a parlé de nos vieilles légendes. Nous avons donné le compte rendu de cette conférence dans l'article sur la section d'Évreux.

La deuxième conférence a eu lieu le jeudi 26 avril. M. Étienne Deville, le distingué bibliothécaire de la ville de Lisieux, nous a entretenu des confréries de charité en Normandie. M. Deville s'est adonné complètement à l'histoire locale. Archiviste, bibliothécaire, conservateur du musée de Lisieux, il s'efforce de donner aux différentes institutions dont il a la garde un nouvel essor. C'est ainsi qu'en fouillant dans les archives, il a pu amasser sur les confréries de charité de notre région les documents précieux qui ont illustré sa causerie accompagnée de projections.

Enfin, M. Gaston Demongé (Maît' Arsène), membre de la Société des Gens de Lettres, s'est fait entendre le jeudi 10 mai. Il a pris comme sujet le patois et les patois normands. Il nous a dit en outre quelques poésies et quelques-uns de ses contes. Nous avons donné le compte rendu de cette conférence dans l'article sur la section de Bernay.

Digitized by Google

# TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

## DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

### en 1926, 1927 et 1928.

---

BILLAUD (Pierre), homme de lettres. *Dix contes*. Évreux, Hérissey, 1928.

BONNENFANT (Le chanoine). *L'Église Saint-Taurin d'Évreux et sa Châsse*. Paris, Auguste Picard, 1926.

DOUCERAIN (Albert), secrétaire perpétuel de la Société. *Nos vieilles légendes*. Évreux, Hérissey, 1928.

FEUGÈRE (Marius), docteur en droit. *Les Communautés de femmes dans la région d'Évreux aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*. Paris, Jouve, 1927.

HÉRISSAY (Jacques), homme de lettres. *Les Pontons de Rochefort*. Paris, Perrin, 1925.

HÉRISSAY (Jacques), homme de lettres. *Joséphine à Navarre*. Évreux, Hérissey, 1925.

HERVAL (René), membre de l'Académie de Rouen et de la Société des Gens de Lettres. *Dieppe, cité normande*. Rouen, éditions de la Vicomté, 1928.

LAMIRAY (Henri), antiquaire. *Promenades historiques et anecdotiques dans Evreux*. Évreux, chez l'auteur, 1927.

POINCARÉ (Raymond), président du Conseil des Ministres. *L'Œuvre financière et économique du gouvernement*. Paris, Berger-Levrault, 1928.

PRÉTEUX (Pierre), homme de lettres. *Les Dix Tryptiques*. Paris, éditions de la *Revue Normande*, 1927.

---

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE

## MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS EN 1926

M. Lecoq (Jules-Léon), chef de division honoraire à la Préfecture de l'Eure, secrétaire de la Chambre de commerce, officier d'Académie, décédé à Évreux, le 30 janvier 1926, dans sa 57e année.

M. Verville (Auguste-Félicien), aviculteur à Saint-André, officier du Mérite agricole, décédé à Saint-André, le 1er février 1926.

M. Chauvin (Anatole), propriétaire à Évreux, médaillé de 1870, décédé à Évreux, le 9 avril 1926, dans sa 84e année.

M. Monduit (Henri-Louis), ancien négociant, adjoint au Maire d'Évreux, vice-consul d'Espagne, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, décédé à Evreux, le 12 avril 1926, dans sa 75e année.

M. Duchemin (Paul-Victor), publiciste, décédé à Évreux, le 2 septembre 1926, dans sa 43e année.

M. Guillemare (Ernest-Élie), bibliophile, secrétaire de la Société libre de l'Eure, officier d'Académie, décédé à Évreux, le 8 décembre 1926, dans sa 77e année.

M. Lerat (Pierre-Eugène), docteur en médecine, médecin-chef à l'hôpital d'Évreux, conseiller municipal d'Evreux, officier de l'Instruction publique, décédé à Évreux, le 20 décembre 1926, dans sa 75e année.

## MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS EN 1927

M. Leheurteur (Auguste-Théodore), directeur des services du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux, trésorier de la Société libre de l'Eure, officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole, décédé à Evreux, le 11 janvier 1927, dans sa 58e année.

M. Louvet (Henri-Pierre), propriétaire à Évreux, décédé à Évreux, le 14 janvier 1927, dans sa 74e année.

Digitized by Google

M. Raoul-Duval (André), maire de Notre-Dame-du-Vaudreuil, ancien Conseiller général de l'Eure, décédé au Vaudreuil, le 27 janvier 1927, dans sa 57e année.

M. Carrère (Jean-Baptiste), rédacteur en chef de *La Normandie*, décédé à Évreux, le 20 février 1927, dans sa 72e année.

M. Harel (Paul), homme de lettres, ancien Président de la Société libre de l'Eure, décédé à Echauffour (Orne), le 6 mars 1927, dans sa 73e année.

M. Lecoq (Louis-Auguste), vice-président de la Chambre syndicale du bâtiment du département de l'Eure, conseiller prud'homme, décédé à Évreux, le 21 mars 1927, dans sa 56e année.

M. Delouye (Charles-Alexandre), membre du Conseil des Directeurs de la Caisse d'épargne d'Évreux, administrateur du Bureau de bienfaisance, décédé à Évreux, le 24 avril 1927, dans sa 64e année.

M. Chapellière (Victor-Alexandre), chanoine titulaire de la Cathédrale d'Évreux, ancien archiprêtre des Andelys, décédé à Evreux, le 6 juillet 1927, dans sa 76e année.

M. Couret (Clément-Arsène), directeur honoraire de l'École Saint-Pierre, ancien bibliothécaire de la Société libre de l'Eure, décédé à Evreux, le 17 juillet 1927, dans sa 65e année.

M. Brail (Jean-Achille-Théodore), chef de bataillon en retraite, vice-président de la Société de Secours aux blessés, officier de la Légion d'honneur, décédé à Evreux, le 20 septembre 1927, dans sa 86e année.

M. Meunié (Léonard-Honoré-Gustave), notaire honoraire à Paris, président de la Société de Secours mutuels du VIe arrondissement de Paris, décédé au château du Bois-Giroult (Eure), le 3 octobre 1927.

M. Cochin (Henri), industriel à Évreux, censeur de la Banque de France, ancien conseiller municipal, décédé à Évreux, le 8 novembre 1927, dans sa 84e année.

M. Leroux (Richard), agent d'assurances, juge au Tribunal de Commerce d'Évreux, décédé à Évreux, le 2 décembre 1927, dans sa 59e année.

M. Fauchet (Henry), administrateur-délégué de la Société des Usines de Navarre, ancien conseiller général de l'Eure, ancien conseiller municipal, décédé à Évreux, le 14 décembre 1927, dans sa 86e année.

Digitized by Google

# LISTE GÉNÉRALE

DES

# MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS

ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

---

**Membres du Bureau et du Conseil d'administration pendant l'année 1928.**

BUREAU

| | |
|---|---|
| *Président*. . . . . | MM. Georges Goyau, membre de l'Académie française. |
| *Vice-président*. . . . | André Join-Lambert, député de l'Eure, à Livet-sur-Authou. |
| *Secrétaire perpétuel* . | Albert Doucerain, avocat, à Évreux. |
| *Trésorier* . . . . . | Locque, directeur de la Société Générale, à Évreux. |

SECTIONS

AGRICULTURE. — INDUSTRIE. — SCIENCES

| | |
|---|---|
| *Président*. . . . . | MM. Albéric de Mare, conseiller général, au château d'Orvaux. |
| *Secrétaire*. . . . . | Charles Lecœur, industriel, à Évreux. |

LETTRES. — PHILOSOPHIE

| | |
|---|---|
| *Président*. . . . . | MM. Joseph L'Hopital, au château d'Angerville-la-Campagne. |
| *Secrétaire*. . . . . | François Grégoire, avocat, à Évreux. |

BEAUX-ARTS

| | |
|---|---|
| *Président*. . . . . | MM. Jacques Hérissay, avocat, à Évreux |
| *Secrétaire*. . . . . | Georges Menon, avocat, à Évreux. |

Digitized by Google

CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC INDICATION DE LA DATE DE SORTIE

MM.

| | |
|---|---|
| Bonnenfant (le chanoine), archéologue. . . . . | 1928 |
| Viel-Castel (Pierre de), agriculteur. . . . . | |
| Baudot (Marcel), archiviste départemental. . . . . | 1929 |
| Lamiot, ancien agriculteur. . . . . | |
| Lauvray, ingénieur-agronome . . . . . | 1930 |
| Lissot (Gabriel), docteur-vétérinaire . . . . . | |

## MEMBRES FONDATEURS

### De la Société libre de l'Eure et de la Société des Amis des Arts (à la suite de la fusion).

MM.

Bertin (André), propriétaire.
Le marquis de Boury, ancien député de l'Eure.
Cordier (Marcel), artiste peintre.
Gossart (Georges), architecte honoraire du département de l'Eure.
Hérissay (Jacques), avocat.
Le Couppey de la Forest (Max), inspecteur du génie rural.
L'Hopital (Joseph), propriétaire.
Rogier (Gabriel), artiste peintre.
Thureau-Dangin (Pierre), propriétaire.

## MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

### ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

*Ville d'Évreux.*

MM.

Ade, entrepreneur de peinture, 17, rue de la Harpe.
Alaboissette, avoué, 1, rue de l'École-Normale.
Anquetin, artiste peintre, 21, rue Maillot.
Agoutin, propriétaire, 3, rue Saint-Thomas.
Auger, négociant, route d'Orléans.

Digitized by Google

AUVRAY, mandataire aux Halles, 6, rue de la Banque.
AZAN, comptable, 5, rue Traversière.
BARILLER, avoué, 28, rue Joséphine.
BAUCHE, maître-imprimeur, 37, rue Chartraine.
BAUDOT, archiviste départemental, 32, faubourg Saint-Léger.
BELLENGER (Pierre), avoué, 7, rue de la Préfecture.
BERNARD (Georges), représentant de commerce, à Evreux.
BERTHAUX, notaire, 36, rue Chartraine.
BESNIER, ancien directeur de la succursale de la Banque de France, 12, avenue de Cambolle.
BESSIÈRES, docteur en médecine, Asile départemental.
BEZAT, expert forestier, 10 *bis*, rue Joséphine.
BIARD, géomètre, 45, rue Victor-Hugo.
BILLAUD (Pierre), professeur au collège Saint-François-de-Sales, 17, rue des Authieux.
BIONVAL, représentant de commerce, 5, rue de Paris.
BLIN (le chanoine), secrétaire général de l'Evêché, 34, rue Saint-Louis.
BLOT (Jules), propriétaire, 8, boulevard de l'Étoile.
BONARDI (DE), capitaine au 7e chasseurs, 10, boulevard Jules-Janin.
BONNENFANT (le chanoine), directeur des œuvres diocésaines, 15, rue du Docteur-Guindey.
BOUCHET, professeur à l'École normale d'instituteurs, 40, rue de la Petite-Cité.
BOUCREL, ancien huissier, 28, rue du Puits-Carré.
BOUDET (Mlle), 37, boulevard Gambetta.
BOUDET, agent d'assurances, rue Saint-Sauveur.
BOURGUIGNON, caissier de la succursale de la Banque de France.
BOUTRY (l'abbé), vicaire à la cathédrale, 19, rue Charles-Corbeau.
BRAJEUX, directeur du Syndicat agricole, 9, rue de la Petite-Cité.
CHAMPEIX, propriétaire, 4, rue de l'Horloge.
CHASSAING, commandant en retraite, 4, rue du Meilet.
CHAUVIN (Mgr), évêque d'Évreux, 23, rue Charles-Corbeau.
CHAUVIN (Georges), avocat, ancien député, conseiller général, boulevard de la Buffardière.
CHÉDEVILLE, commissaire-priseur, 2, rue du Meilet.
CHRÉTIEN, général de division en retraite, rue Charles-Corbeau.
CLARENS, contrôleur des contributions directes, 33, rue Joséphine.
CLAVEL, négociant en confections, 4, rue Chartraine.
COSTE, professeur au Lycée, 10, rue de la Petite-Cité
COURCELLES, propriétaire, 84, rue Saint-Louis.
COUSINOU, notaire, 1, rue du Docteur-Guindey.

Digitized by Google

Crédit Lyonnais (succursale d'Évreux). SEVENO, directeur.
CUMONT (Henri), négociant, 11, route d'Orléans.
DANIEL, peintre-décorateur, 10, rue du Duc-de-Bouillon.
DAUPLAY (Mlle), 17, rue de la Banque.
DAVY, professeur au Lycée, 39, rue Saint-Louis.
DEBRAYE, professeur au Lycée.
DEHAIL, docteur en médecine, 21, place Dupont-de-l'Eure.
DEHAIS, propriétaire, 27, rue Joséphine.
DEHAPIOT, huissier, 59, rue Joséphine.
DEHAPIOT (Mlle Laure), étudiante en droit, 59, rue Joséphine.
DELABOISSIÈRE, architecte départemental, 2, rue Dubais.
DELAUNAY (Edmond), propriétaire, 18, rue Victor-Hugo.
DELAUNAY (Ernest), directeur des anciens Ets Boisard, 16, rue Vilaine.
DELMAS, entrepreneur de travaux publics, 24, faubourg Saint-Léger.
DÉSORMEAUX, propriétaire, 19 *ter*, boulevard de la Buffardière.
DÉVÉ (Henri), maître-imprimeur, 4, rue du Docteur-Guindey.
DEVENTE, 8, rue des Authieux.
DOUCERAIN (Albert), avocat, 12, rue de la Banque.
DUBOSC (Alexandre), architecte, 72 *bis*, rue de Pannette.
DUBOIS, avocat, 5, rue du Meilet.
DUCHESNE, docteur en médecine, 10, rue de la Préfecture.
DUCHESNE (Edmond), négociant, 21, rue Saint-Sauveur.
DUCLOS, architecte, 17 *quater*, boulevard Gambetta.
DUCLOS, pharmacien, 2, rue de la Harpe.
DUGUAY, commissaire-priseur, 19, rue du Meilet.
DULAC, propriétaire, 7, avenue de Cambolle.
DUMONT, libraire, 56, rue de la Harpe.
DURCOS, entrepreneur de travaux publics, 1, boulevard Pasteur.
DURIEUX (Mme), 18, rue des Authieux.
ECHALARD, directeur d'assurances, 40, place du Grand-Carrefour.
EHRARD, professeur au collège Saint-François-de-Sales, 9, rue de la Banque.
EUDELINE (l'abbé Paul), chanoine de la Cathédrale, 24, rue des Authieux.
FAURE (Mlle), directrice d'école, 22, rue du Puits-Carré.
FILLEUL, propriétaire, 7, rue Passot.
FRETEY, clerc de notaire, 35, rue Victor-Hugo.
GALZIN, docteur en médecine, 42, rue Joséphine.
GASC-DESFOSSÉS, professeur en retraite, 12, rue Dubais.
GLATIGNY (DE), 5, rue Dubais.

Digitized by Google

GODARD (Paul), propriétaire, à Navarre.
GOMEL, ancien huissier, 34, rue de Saint-Germain.
GOSSART, architecte honoraire du département de l'Eure, 1, rue Vilaine.
GOUGEON, professeur au collège Saint-François de Sales.
GRAINE (Mlle), négociante, 15, rue de la Harpe.
GROS, receveur de l'Enregistrement, 9, rue Charles-Corbeau.
GUÉRY (le chanoine), aumônier du Lycée, 49, boulevard Gambetta.
GUEST, avoué, président de la Société des Amis de la Musique, 48, rue Chartraine.
GUILLEMARE (Mme Léon), propriétaire, 44, rue Victor-Hugo.
GRÉGOIRE (François), avocat, 12, rue de l'Horloge.
GUTTIN (le chanoine), ancien curé-doyen de Saint-Taurin, 22, route de Conches.
HAÏMET (Ernest), ancien président du Tribunal de commerce, 32, rue Saint-Louis.
HALLIEZ, ancien commissaire-priseur, 20, rue Dubais.
HARDOIN, greffier en chef du Tribunal civil, 8, rue de la Banque.
HÉE (Edmond), automobiles, Président du Tribunal de commerce, 53, rue Joséphine.
HÉLIE (Mme Henri), propriétaire, 25, rue Victor-Hugo.
HÉRISSAY (Jacques), avocat, rue du Docteur-Le Thière.
HÉRISSAY (Mme Jacques).
HÉRISSEY (Mme Paul), maître-imprimeur, 7, rue de l'Ardèche.
HERVIEU, négociant et apiculteur, 19, rue Édouard-Féray.
HUBERT (Albert), propriétaire, 7, rue Saint-Léger.
HUVEY (Aristide), architecte, 20, rue Saint-Louis.
JACOB (Paul), ancien commerçant, 49, rue Chartraine.
JACQUELIN (Henri), architecte, 54, boulevard Pasteur.
JOUSSET, pharmacien, 103, rue Grande.
JOURNET (Antoine), percepteur honoraire, 51 *bis*, rue Jean-Jaurès.
JULLIEN (le chanoine), archiprêtre de la Cathédrale, 19, rue Charles-Corbeau.
KŒNIG, commis principal des Ponts et Chaussées, 1, vieille route de Paris.
LAFOURCADE, contrôleur-rédacteur des contributions directes, 10, boulevard Pasteur.
LAIGNEL-LAVASTINE (Maxime), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, 6, rue Victor-Hugo.
LAINÉ, entrepreneur de travaux publics, 38, avenue de Cambolle.
LAMIRAY, marchand-antiquaire, 29, rue Chartraine.
LAMIRAY-BRUNIER (Mme), antiquaire, rue de la Harpe.

Digitized by Google

LAMIOT, agriculteur, à Cambolle.
LANGLOIS, directeur d'école, chemin de Saint-Michel.
LAPELTRY fils, horticulteur, 28, boulevard de la Buffardière.
LAURENCE (Robert), instituteur, 34, rue Vilaine.
LAUTOUR (M^lle), 44, rue Joséphine.
LAUVRAY (Léon), ingénieur-agronome, député, ancien conseiller général, 14, rue de la Préfecture.
LEBIGRE, libraire, 30, rue Chartraine.
LEBLOND, agriculteur, 23, côte de la Madeleine.
LEBLOND-LESORT, ancien négociant, 60, rue de Pannette.
LEBOURG (M^lle Céline), mercière, 10, rue de la Harpe.
LECŒUR, ancien manufacturier, 1, rue de la Petite-Cité.
LECOQ (M^me), entrepreneur de charpente, 6, rue Vilaine.
LEFRANÇOIS (M^me Charles), 5, rue Victor-Hugo.
LÉGIER, notaire honoraire, 16, rue du Meilet.
LEGRAS (Oscar), adjoint au Maire, 24, boulevard de la Buffardière.
LÉPINE (M^lle Fanny), 3, rue Borville-Dupuis.
LEROUX-FERGAND, négociant, 88, rue Grande.
LE SAUVAGE, directeur d'assurances, 32, rue de Paris.
LETAILLEUR, syndic des faillites, rue Jean-Jaurès.
LETARTRE, industriel, 16, rue Vilaine.
LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire, 25, rue Charles-Corbeau.
LETELLIER-PETEL (M^me v^e), propriétaire, 17, rue Charles-Corbeau.
LOCQUE, directeur de la Société Générale.
LOISELEUR, propriétaire, 43, boulevard Gambetta.
LOIZIEL, avocat, 24, rue Joséphine.
LOZET, jardinier-chef de la Ville.
MAHIEU, professeur au Lycée, 7, rue de la Passerelle.
MALAISÉE, professeur au Lycée, 13, rue de la Banque.
MARCHON, opticien, 3, place du Grand-Carrefour.
MARIAGE, minotier, 35, rue Saint-Sauveur.
MARIGAUX, représentant de commerce, 31, rue Jean-Jaurès.
MAROILLE, contrôleur des contributions directes, 22, rue Victor-Hugo.
MATHIÈRE, directeur à l'École normale, 45, rue de Saint-Germain.
MENON, avocat, 1, rue de l'Ardèche.
MENTRÉ, professeur au Collège Saint-François-de-Sales, 16, rue Dubais.
MENU, inspecteur des Contributions directes et Cadastre, 7, rue de la Banque.
METTAIS-CARTIER (Georges), directeur d'assurances, 16, rue Lépouzé.
MILLAIS (André), négociant, 4, rue Édouard-Féray.

Digitized by Google

MINANGOY-PÉRIGNON (comte), 3, rue Buzot.
MINANGOY (vicomte Pierre), industriel, faubourg Saint-Léger.
MINET, ancien boucher, rue du Meilet.
MOISSON (Roger), employé à la Société Générale.
MORIN, ancien tapissier-décorateur, 11, rue Saint-Sauveur.
MOULY, directeur des Contributions indirectes, rue de la Banque.
MOUTARDIER, avoué, 12, rue de la Préfecture.
MOUTON (Pierre), minotier, 36, rue de Pannette.
PÉRARD (Joseph), professeur au Collège Saint-François-de-Sales.
PETEL (François), notaire, 12, rue de l'Horloge.
PETIT, receveur municipal honoraire, 45, rue de Pannette.
PIEDPLUS, entrepositaire, 13, avenue de Breteuil.
PIHAN (Emmanuel), directeur d'assurances, 16, rue Isambard.
PILLARD, avocat, 33, rue Jean-Jaurès.
PINEAU, notaire, rue de la Préfecture.
POLYDOR (Mme), antiquaire, 9, rue de la Harpe.
POSSESSE (Haudos de), industriel, 1, rue de Vernon.
POUGET (Baron Henri DU), industriel, à Navarre.
PRIOLLET, trésorier-payeur général.
QUIRIÈRE, photographe, 5 *bis*, rue Jean-Jaurès.
RÉGIMBART (Mlle Yvonne), 14, rue Lépouzé.
RENOULT, agent voyer d'arrondissement honoraire, 47, rue de Pannette.
RICKEWAËRT (l'abbé), supérieur du Grand Séminaire, rue du Chantier.
ROMAIN, préparateur en pharmacie, 25, boulevard Gambetta.
ROUGEULLE, chirurgien, 6, rue Dubais.
ROUSSEAU (l'abbé), vicaire à Saint-Taurin, 33, boulevard de la Buffardière.
ROUX, juge au Tribunal de commerce, 61 *bis*, rue de Pannette.
SAUVAGE, manufacturier, 16, rue Saint-Louis.
SCHWEITZER-ARNOULD (Pierre), artiste peintre, 21, boulevard de la Buffardière.
SERVIN, directeur honoraire des Services agricoles de l'Eure, 10, rue du Président-Huet.
SEVIN, directeur de l'Imprimerie Hérissey, 4, rue de la Banque.
SOUBEYRAN (baron Pierre DE), commandant au 7e chasseurs, 14, rue de l'Horloge.
SOUTY (Paul), propriétaire, 22, rue Charles-Corbeau.
THIBAUT-NOEL (Mme), bijouterie, rue Chartraine.
TIXIER, notaire honoraire, 5, rue du Docteur-Guindey.
TURLOTTE, directeur de la Banque de France.

Digitized by Google

VARILLON, correspondant des Chemins de fer de l'État, 55, rue de la Harpe.
VAUTIER, entrepreneur de charpente, 6, rue Vilaine.
VERDIER (Jules), vérificateur des Contributions indirectes, 22, rue Delhomme.
VOXEUR (Mme), 15, rue Passot.
Syndicat agricole de l'arrondt d'Évreux (M. L'HOPITAL, président).
Tribunal civil d'Évreux (M. HARDOIN, greffier).

## CANTONS D'ÉVREUX

### *Évreux-Sud.*

ALLAIRE, agriculteur, à Guichainville, par Évreux.
BUISSON (Henri), agriculteur à Saint-Luc, par Évreux.
CAQUET, château de Bérou (Guichainville), par Évreux.
CHARDON, agriculteur, à Nétreville, par Évreux.
DELINOTTE, agriculteur, à Claville.
DUCHEMIN (Mme Paul), à Saint-Sébastien-de-Morsent, par Évreux.
DU MERLE (le comte), château de la Ronce, par Fontaine-sous-Jouy.
GROUSSAU (Mme), château d'Angerville-la-Campagne.
LAMBERT, maire de Guichainville, par Évreux.
L'HOPITAL (Joseph), au château d'Angerville-la-Campagne, par Évreux.
SAUDBREUIL, propriétaire, au Plessis-Grohan, par Évreux.

### *Évreux-Nord.*

JOSSON DE BILHEM (le comte), au château de Normanville, par Évreux.
LANÉELLE (Gaston), horticulteur, à Gravigny.
LIARD, entrepreneur de menuiserie, à Gravigny, par Évreux.
MESSIER (Mlle), artiste peintre, à Gravigny.
RADIGUET, propriétaire, à Gravigny, par Évreux.
ROUSSET (l'abbé), curé de Gravigny.

### *Canton de Breteuil.*

JARNAC (comte DE), au château de Condé-sur-Iton.
MODESTE-LEROY, ancien président du Conseil général, château du Tremblay, à Francheville.
MIEUSET, négociant en vins, à Breteuil.

Digitized by Google

### *Canton de Conches.*

AVENEL, ancien instituteur, à la Bonneville.
CLERMONT-TONNERRE (duc DE), au château de Glisolles, par la Bonneville.
DUCROQ (Henri), 1, rue Sainte-Foy, à Conches.
GEOFFROY DE GRANDMAISON, au château de Nagel, près Conches.
MARE (Albéric DE), conseiller général, au château d'Orvaux, par Conches.
PIJON (Mme), au château du Champ-Dolent, par Conches.

### *Canton de Damville.*

DUHAMEL (Marcel), négociant, à Damville.
HAVAGE (Robert), château de La Fontaine, à Roman, par Damville.
LESTANVILLE (DE), au château des Houlles, près Damville.
NEVEU (l'abbé), curé de Gouville, par Damville.

### *Canton de Nonancourt.*

VIEL-CASTEL (Pierre DE), ancien conseiller général, à la Héruppe, par Saint-Georges-Motel (E.-et-L.).

### *Canton de Pacy.*

ACACIE (Maurice), président de l'Union commerciale, à Pacy.
BERCHER (Eugène), propriétaire, à Pacy.
BONJEAN (Mlle), œuvre d'Orgeville, par Pacy-sur-Eure.
DELAGOUTTE, agriculteur, à Pacy.
DESDOUITS (l'abbé), professeur au Petit Séminaire, à Orgeville, par Pacy.
DUHAMEL, agriculteur, au Plessis-Hébert, par Pacy.
LABEY (Marcel), au château du Buisson-de-Mai, par Pacy.
LEVASSEUR, agriculteur et maire, au Plessis-Hébert, par Pacy.
LISSOT, docteur-vétérinaire, à Pacy.
LOISEL (Sylas), propriétaire, à Menilles.
RONSIL (Charles), propriétaire, à Menilles.
ROUSSEAU (Ulysse), agriculteur à Villegats, par Pacy.
SOUTY (l'abbé Pierre), licencié ès sciences et ès lettres, au Séminaire d'Orgeville, par Pacy.
TRUTAT (Saint-Ange), au château d'Hardencourt, par Menilles.



Digitized by Google

Syndicat des Agriculteurs de la région de Pacy (M. A. Lepouzé, secrétaire, à Pacy-sur-Eure).

### *Canton de Rugles.*

Desprez, agriculteur, à Rugles.
Thuillier (l'abbé), curé de la Neuve-Lyre.

### *Canton de Saint-André.*

Buffet, agriculteur, maire et conseiller d'arrondissement, à Saint-André.
Cardin (René), agriculteur, à Prey.
Duguay, agriculteur, maire de Saint-Germain-de-Fresney, par Saint-André.
Fouasse, agriculteur, à Prey.
Lefèvre (Abel), sénateur, président du conseil général, à Ezy.
Robert, constructeur, à Saint-André.

### *Canton de Verneuil.*

Bertier, directeur de l'École des Roches, à Verneuil.
Claveau, artiste peintre, à Verneuil.
Des Brosses (le vicomte), maire, à Chennebrun.
Dupire, artiste peintre, à Verneuil.
Fillon (Fernand), artiste peintre, à Verneuil.
Fouquet du Lusigneul, propriétaire, à Bourth.
Le Directeur de l'École d'agriculture, aux Roches.
Miguet, à Chaise-Dieu-du-Theil, par Bourth.
Peullevé, directeur honoraire des Établissements pénitentiaires, à Verneuil.
Comice agricole du canton de Verneuil (M. Chevallier, président).

### *Canton de Vernon.*

D'Albuféra (le marquis), au château de Bizy, près Vernon.
Dolley (Pierre), architecte, à Houlbec-Cocherel.
Laniel (Louis), conseiller général, maire, à Vernon.
Poulain (Alphonse-Georges), archéologue, à Saint-Pierre-d'Autils, par Vernon.
Comice agricole du canton de Vernon (M. Ducosté, président).

Digitized by Google

## ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

### Membres du Bureau de la Section.

*Président :* M. Léon COUTIL, aux Andelys.
*Vice-présidents :* MM. DECHAUMONT, aux Andelys ; VILLARD, maire de Fours.
*Secrétaire :* M. Albert DORÉ, à Frenelles (Boisemont).
*Secrétaire-adjoint :* M. GUILLEMOT, à Forêt-la-Folie.
*Trésorier :* M. TREMEL, aux Andelys.

### *Canton des Andelys.*

COUTIL (Léon), archéologue, aux Andelys.
CORNULIER (comte de), à Cahaignes, par les Thilliers.
DAUTIER, agriculteur, à Port-Mort.
DECHAUMONT, président du Syndicat agricole, aux Andelys.
DORÉ (Albert), agriculteur, à Boisemont, par Écouis.
DELLOYE, agriculteur, à Mantelle-les-Andelys.
ROUYER, juge de paix, aux Andelys.
SIX, agriculteur, à Villers-sur-Andelys, par les Andelys.
TREMEL, ancien agriculteur, aux Andelys.
LA VILLE DES ANDELYS (Musée).

### *Canton d'Écos.*

COURBET (Ansbert), maire, à Cantiers, par les Andelys.
GUILLEMOT, cultivateur, à Forêt-la-Folie, par Tourny.
PERROT, notaire à Écos.
VILLARD, conseiller d'arrondissement, maire de Fours, par Écos.

### *Canton d'Étrépagny.*

CHÉRON (Auguste), agriculteur, à Villers-en-Vexin, par les Thilliers.
DELAMARE (Georges), maire, à Etrépagny.
DORÉ (Henri), cultivateur, à Gamaches, par Étrépagny.
GARIN, à Hacqueville, par Étrépagny.
LE COUTEULX DE CAUMONT (Henri), conseiller d'arrondissement, à Saint-Martin-d'Etrépagny, par Étrépagny.
QUILLET, président du Syndicat de défense agricole du Vexin, à Étrépagny.

Digitized by Google

ROUSSELIN, propriétaire, à Étrépagny.
VATIMESNIL (DE), au château de Vatimesnil, par Étrépagny.

*Canton de Fleury-sur-Andelle.*

DÉCORCHEMONT (Eugène), agriculteur, à Bacqueville, par Écouis.
JOSSE, sénateur de l'Eure, conseiller général, à Perruel-sur-Andelle, par Perriers-sur-Andelle.
LE VAVASSEUR (Jacques), conseiller d'arrondissement, à Radepont, par Fleury-sur-Andelle.
LE MARCHAND (Edmond), propriétaire, à Charleval.

*Canton de Gisors.*

AUBRY, propriétaire à Mainneville.
DE BUEIL (Guy), ingénieur-agronome à Gisors.
DELAHAYE, propriétaire, à Bézu-Saint-Éloi.
THOREL (l'abbé), curé de Mainneville.
VEVER (Henri), à Noyers, par Dangu, et 59, rue de la Boëtie, Paris (VIII^e^).

*Canton de Lyons-la-Forêt.*

BRETOCQ (l'abbé), curé de Rosay.
NODI (comtesse DE), à Rosay.
VALON (comte DE), conseiller général, à Rosay.

---

## ARRONDISSEMENT ET SECTION DE BERNAY

### Membres du Bureau de la Section.

*Président :* M. le comte DAUGER, château de Menneval.
*Secrétaire général :* M. G. POTTIER, ancien notaire, rue de la Couture, Bernay.
*Trésorier :* M. R. DESHAYES, rue Auguste-Leprévost, Bernay.

### Sous-Section d'Agriculture.

*Président :* M. MARABOUT, agriculteur, à Bazoques.
*Secrétaire :* M. DUCY, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.

### Sous-Section des Arts et Belles-Lettres.

*Président :* M. GEOFFRIT (Armand), receveur des finances, à Bernay.

Digitized by Google

*Secrétaire :* M. Maurice DURAND, avocat, 6, rue du Bailliage, à Rouen, et rue Auguste-Leprévost, Bernay.

**Sous-Section des Sciences, Histoire, Économie politique.**

*Président :* M. HERBERT, professeur de philosophie, à Bernay.
*Secrétaire :* M. LAUMONNIER, directeur de la Banque de France, à Bernay.

**Membres de la Section.**

*Canton de Bernay.*

AMAT, avoué, rue de la Charentonne, à Bernay.
AMESLAND (René), correspondant des chemins de fer de l'État, rue Michel-Hubert-Descours, à Bernay.
ANGEBAULT, minotier, à Bernay.
ARTUS, directeur de banque, rue Thiers, à Bernay.
ASTRUC, fondé de pouvoirs à la Recette des Finances à Bernay.
BEAUMONT (comte Hélion DE), château de Fontaine-l'Abbé, par Serquigny.
BLAIN, docteur en médecine, place Sainte-Croix, à Bernay.
BONELLI, entrepreneur de peinture, rue Thiers, à Bernay.
BORDEAUX (René), château de Bouffey, à Bernay.
BUAT, rentier, rue d'Alençon, à Bernay.
CAHAGNE, rue du Collège, à Bernay.
CAUCHEPIN (Louis), ingénieur E. T. P., rue du Pont-Ravet, à Bernay.
CAUVAIN, propriétaire, rue des Agricoles, à Bernay.
CLAUDIN (M^me^), imprimeur, rue du Pont-Ravet, à Bernay.
CLERC, conseiller à la Cour des Comptes, château du Bois-Taillefer, à Bernay, et 131, rue de la Pompe, Paris-Passy.
CORDIER (Raymond), rue des Champs, à Bernay.
CORNOU, professeur au collège, rue Albert-Glatigny, à Bernay.
COTTIN, principal du collège, à Bernay.
CROSNIER (Séverin), à Saint-Nicolas-du-Bosc-l'Abbé, par Bernay.
DECORMEILLE, avoué, rue de la Comédie, à Bernay.
DEFONTAINE, pharmacien, rue Thiers, à Bernay.
DERVILLE, agriculteur, à Plasnes, par Bernay.
DESHAYES (Raymond), rue Auguste-Le Prévost, à Bernay.
DUJARDIN, propriétaire, ancien Président du Tribunal de Commerce, rue des Champs, à Bernay.
DUPONT, industriel, rue de la Victoire, à Bernay.
DURAND (Maurice), avocat, 6, rue du Bailliage, à Rouen, et rue Auguste-Leprévost, à Bernay.

Digitized by Google

DURAND, maire, à Carsix, par Bernay.
DAUGER (le comte), château de Menneval, par Bernay.
FRÉZEL, directeur d'assurances, rue Albert-Glatigny, à Bernay.
GEOFFRIT, receveur des finances, à Bernay.
GEORGES GOYAU, membre de l'Académie française, rue des Champs, à Bernay, et à Paris, 36, rue de la Pompe (XVI^e^).
GOUBERT, agriculteur, à Valailles, par Bernay.
GOUBERT (M^me^), château de la Couture, Bernay.
GRASSAL, propriétaire-éleveur, à Carentonne-Bernay.
GRIEU, architecte, rue Albert-Glatigny, à Bernay.
HÉLOT, industriel, à Bernay.
HERBERT, professeur au collège, maire de Bernay.
HUET (M^lle^) (Camille), propriétaire, rue d'Alençon, à Bernay.
JARDIN (Georges), négociant, rue d'Alençon, à Bernay.
JOURDAN, propriétaire, à Courbépine.
LACROIX, ancien greffier du Tribunal civil, à Bernay.
LAUMONNIER, directeur de la Banque de France, boulevard Dubus, à Bernay.
LEBOURG (Georges), rue Léon-Puel, à Bernay.
LECALLIER, docteur en droit, notaire, rue Auguste-Leprévost, Bernay.
LEDOUX, propriétaire, à Serquigny.
LEFEBVRE (Sylla), négociant, adjoint au maire, président du tribunal de commerce, rue de Morsan, à Bernay.
LEGENDRE, coiffeur, rue Thiers, à Bernay.
LERENARD-LAVALLÉE (M^me^), rue des Agricoles, à Bernay.
LE ROY (Edouard), industriel, rue de Géôle, à Bernay.
LETELLIER, négociant, rue d'Alençon, à Bernay.
LUCAS (M^me^), rue Thiers, à Bernay.
MAGENHAM, industriel, à Bernay.
MAREUIL (comte DE), château de Montval, à Menneval, et 5, rue Frédéric-Bastiat, Paris.
MÉAULLE, imprimeur, rue Thiers, à Bernay.
MESNIL, docteur en médecine, rue du Collège, à Bernay.
MONTIGNY (baron J. DE), château de Saint-Léger-de-Rostes, par Bernay.
MORIN, notaire, rue d'Alençon, à Bernay.
MORLIÈRE, architecte, route d'Orbec, à Bernay.
PERCEPIED (M^me^), place de l'Hôtel-de-Ville, à Bernay.
PERROT, industriel, à Saint-Martin-du-Tilleul, p^r^ Bernay, et à Paris.
PEULVEY (M^me^), propriétaire, boulevard Dubus, à Bernay.
PETIT (Isidor), ancien négociant, rue de la Couture, à Bernay.
POTTIER, ancien notaire, rue de la Couture, à Bernay.
PRONIER, le Long-Pré, à Bernay.

Digitized by Google

RENOULT, avoué, adjoint au maire, à Bernay.
RIVIÈRE (Fernand), avoué, rue Auguste-Leprévost, à Bernay.
ROBINE (Mlle), château de la Couture, à Bernay.
ROUSSEAU (Emile), industriel, route de Rouen, à Bernay.
ROUSSEAU (Paul), industriel, rue de la Couture, à Bernay.
SAILLARD (Fernand), direct. d'assurances, rue des Agricoles, Bernay.
SALNELLE (Jean), artiste peintre, à Bernay.
SAUCIER, docteur en médecine, à Bernay.
SAUVAGNAC, directeur d'assurances, à Bernay.
SIMON, propriétaire et maire, à Courbépine.
TILLON, rue de la Couture, à Bernay.
TOUCHET, ancien négociant, boulevard Dubus, à Bernay.
TOUTAIN, château du Gord, à Menneval, par Bernay.

### *Canton de Beaumesnil.*

FÈRE (Ch.), conseiller général, au château du Bosc-André, et 38, rue de Lubeck, à Paris.
MAISTRE (Gonzague DE), château de Beaumesnil.
MARAIS, propriétaire, à Epinay, par la Barre.
POUSSIN, docteur en médecine, maire de la Barre, et conseiller d'arrondissement.
ROUSSEL, propriétaire, au château de Grandchain, par Beaumesnil.

### *Canton de Beaumont-le-Roger.*

BOISGELIN (comte Bruno DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (comte Georges DE), conseiller général de l'Eure, à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (comte Louis DE), château de Fontaine-la-Soret, par Nassandres.
BOISGELIN (comte Henri DE), château de Fontaine-la-Soret, par Nassandres.
BOUCHON et Fils (Société Albert), à Nassandres.
BOURGNE (André), à Beaumont-le-Roger.
DANLOUX-DUMESNIL, au château de Romilly-la-Puthenaye, et 15, rue d'Astorg, à Paris.
DUBOST, agriculteur, à Barc, par Beaumont.
DUFAY, notaire, à Beaumont-le-Roger.
HARCOURT (comte D'), au château du Champ-de-Bataille, par Le Neubourg.
HERVIEU (Gabriel), agriculteur, ferme de Pierrelée à Beaumontel, par Beaumont.

Digitized by Google

MALHÈRE (Léon), industriel, à Beaumont-le-Roger.
MONNIER (Georges), agriculteur, à Tilleul-Othon, par Beaumont.
PRIVEY, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Rouen, château de Beaumont-la-Ville, à Beaumontel, et 50, route de Neufchâtel, à Rouen.
VION, négociant, à Beaumont-le-Roger.

### *Canton de Brionne.*

ALEXANDRE, notaire, à Brionne.
AMELOT, imprimeur, à Brionne.
BOSGUERARD, maire de Brionne.
CAUVIN, professeur d'arboriculture, à Brionne.
CESSELIN (Félix), conseiller d'arrondissement, à Brionne
CONARD (Raoul), industriel, à La Neuville-du-Bosc.
DESHAYES (Gaston), agriculteur, à Boisney, par Brionne.
DESPREZ (Aimé), agriculteur, à Calleville, par Brionne.
DESPREZ (Armand), agriculteur, à Harcourt.
GRENIER, agriculteur, à Berthouville, par Brionne.
JOIN-LAMBERT (André), député de l'Eure, château de Livet-sur-Authou, et 50, avenue Victor-Hugo, Paris.
JOIN-LAMBERT (Octave), 144, avenue des Champs-Elysées, Paris.
LEGOUX, agriculteur, à Saint-Éloi-de-Fourques.
MARIETTE, agriculteur, à Neuville-sur-Authou, par Brionne.
QUESNEY, ancien notaire, à Brionne.
STILLIÈRES, agriculteur, à Lieurey.

### *Canton de Broglie.*

ABAYE (Ch.), château du Tremblay, à la Goulafrière, par Montreuil.
BIGOT (Arthur), agriculteur, à Grandcamp, par Broglie.
BONNECHOSE (Georges DE), conseiller général de l'Eure, Saint-Aubin-du-Thenney, par Broglie.
BROGLIE (duc DE), membre de l'Académie des Sciences, château de Broglie, et 29, rue Chateaubriand, Paris.
COUTEAU, agriculteur, à Capelles-les-Grands, par Broglie.
DUCY, agriculteur et maire de Saint-Denis-d'Augerons, par Montreuil.
GODIN, propriétaire, à Broglie.
HAMELET (Camille), agriculteur, à Ferrières-Saint-Hilaire, par Broglie.

Digitized by Google

LAVAL (commandant DE), château de Saint-Quentin-des-Iles, par Broglie.
LECARPENTIER (Alcyme), industriel, à Saint-Aubin-du-Thenney, par Broglie.
MEUGNIER (chanoine), curé-doyen de Broglie.
PROTOY (Eugène), maire, à Ferrières-Saint-Hilaire, par Broglie.
ROUSSELIN, maire, à Grandcamp, par Broglie.
VARENDE (vicomte DE LA), château de Bonneville, Le Chamblac, par Broglie.
VIGAN (baron de), château de Cernières, Saint-Pierre-de-Cernières, par Montreuil.

### *Canton de Thiberville.*

BOIVIN, propriétaire, à Giverville.
COURTIN (Gustave), propriétaire, à Giverville.
DELAMARRE, constructeur, à Giverville.
DEVILLE, éleveur, à Fontaine-la-Louvet.
GEFFREY, agent d'affaires, à Giverville.
GUILLOT (Jean), à Saint-Germain-la-Campagne.
HÉBERT (Henri), agriculteur, à Saint-Mards-de-Fresne, par Saint-Germain-la-Campagne.
LABBÉ (M^me^ Paul), à Thiberville.
LEJUIF (André), industriel, à Thiberville.
LERETOUR, maire de Thiberville.
MAILLET (Ernest), maire de Giverville.
MESNIL (Louis), ingénieur, à Drucourt, et à Paris.
MARABOUT, propriétaire, à Bazoques, par Giverville.
PORÉE (chanoine), curé de Bournainville, par Thiberville.
QUESNEY, agriculteur, à La Chapelle-Hareng.
RENOULT (Jules), à Saint-Germain-la-Campagne.
TOUFLET (Etienne), à Drucourt.

### *En dehors de l'arrondissement.*

BEAUCOURT (Michel DE), château de Bosguérard, par Bourgtheroulde.
LEJEUNE, artiste sculpteur, 39, rue Lepic, Paris.
MARCHAND, château de Maclou, à Cormeilles.
VUIGNIER, ingénieur-agronome, à Sémerville, par Pont-Saint-Pierre.

Digitized by Google

## ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

### *Canton d'Amfreville-la-Campagne.*

Boury (le comte Guillaume de), conseiller général, à Amfreville.
Delaunay (Marcel), artiste peintre, à Tourville-la-Campagne, par Amfreville-la-Campagne.
Noyelle (Charles), maire de Thuit-Simer, à Saint-Cyr-la-Campagne, par Elbeuf (Seine-Inférieure).

### *Canton de Gaillon.*

Coignard (Albert), à Autheuil, par la Croix-Saint-Leufroy.
Cordier (Marcel), artiste peintre, à la Croix-Saint-Leufroy.
Cordier (Mme Marcel).
Deshayes (Mme ve), à la Croix-Saint-Leufroy.
Lindet (Léon), membre de l'Institut, Le Mont-Martin, par Gaillon.
Mognay (Alphonse), à Saint-Aubin-sur-Gaillon, par Gaillon.
Séguin (de), maire de Tosny, par les Andelys.
Subtil, instituteur, à Autheuil, par la Croix-Saint-Leufroy.
Thureau-Dangin, propriétaire, château de la Croix-Saint-Leufroy.
Vaudremer, château du Val-d'Ailly, à Venables, par Gaillon.

### *Canton de Louviers.*

Breton, industriel à Louviers.
Collignon (Maurice), publiciste, à Louviers.
Delamare (l'abbé René), curé d'Incarville, à Louviers.
Dubois (Mlle Jeanne), artiste peintre, à Louviers.
Esneval (baron d'), au château d'Acquigny.
Girard, pharmacien, à Louviers.
Gondard (Amédée), agriculteur, à Incarville, par Louviers.
Jeuffrain (André), industriel, à Louviers.
Jeuffrain (Pierre), industriel, à Louviers.
Pellerin (Léon), agriculteur, à Surville, par Louviers.

### *Canton du Neubourg.*

Dumont, imprimeur, au Neubourg.
Duval (Alexandre), député de l'Eure, à Villettes, par Saint-Aubin-d'Ecrosville.
Haye-Jousselin (de la), maire de Saint-Aubin-d'Ecrosville.
Le Dard (le docteur), au Neubourg.
Lemercier (Maurice), agriculteur, au Troncq, par Le Neubourg.

Digitized by Google

### *Canton de Pont-de-l'Arche.*

HERVEY (Maurice), sénateur, 108, boulevard Haussmann, Paris.
MILLIARD, président du Syndicat agricole, à Montaure.

---

## ARRONDISSEMENT ET SECTION DE PONT-AUDEMER

**Membres du Bureau de la Section.**

*Président :* M. Maurice GRÉGOIRE, avocat, à Pont-Audemer ;
*Vice-président :* M. Maurice RABASSE, conseiller d'arrondissement ;
*Secrétaire :* M. ANQUETIL, ingénieur en retraite ;
*Trésorier :* M. LABOS, agent d'assurances.

### *Canton de Beuzeville.*

BEAUDOUIN (G.), directeur de la distillerie, à Beuzeville.
BOUCHART (Joseph), maire, à Boulleville, par Beuzeville.
BOURSY (René), à St-Sulpice-de-Graimbouville, par Pont-Audemer.
DESURMONT, industriel, à Berville-sur-Mer, par Conteville.
FOSSEY (le chanoine), curé-doyen de Beuzeville.
PILATE (Fernand), architecte, à Beuzeville.
SAINT-PIERRE (le marquis DE), à Saint-Pierre-du-Val, par Beuzeville.
TOUTAIN (Jacques), château de la Douy, à Conteville.

### *Canton de Cormeilles.*

DUMONT (le docteur), à Cormeilles.
HÉBERT (Augustin), ancien industriel, à Cormeilles.
LE GORREC (l'abbé), à Saint-Pierre-de-Cormeilles, par Cormeilles.
THIRON (André), notaire, conseiller général, à Cormeilles.

### *Canton de Pont-Audemer.*

AMBÜHL, sculpteur, route de Rouen, à Pont-Audemer.
ANDRÉ, contrôleur des Contributions directes, route de Rouen, à Pont-Audemer.
ANQUETIL, secrétaire de la section de P.-A., route de Bernay, à Pont-Audemer.
AUBERT, juge au tribunal de commerce, rue Traversière, à Pont-Audemer.
BÉRANGER, banquier, place du Vieux-Marché, à Pont-Audemer.
BIBLIOTHÈQUE CANEL, rue de la République, à Pont-Audemer.

Digitized by Google

Bisson (Eugène), directeur d'usine, place du Vieux-Marché, à Pont-Audemer.

Blain, docteur en médecine, rue Notre-Dame-du-Pré, à Pont-Audemer.

Blard, négociant, boulevard Pasteur, à Pont-Audemer.

Bourdon, juge au tribunal de commerce, rue Jules-Ferry, à Pont-Audemer.

Boursy, propriétaire, à Saint-Sulpice-de-Graimbouville, par Pont-Audemer.

Costil, industriel, rue de Bernay, à Pont-Audemer.

Corap, directeur d'usine, rue des Carmes, à Pont-Audemer.

Daniel, automobiles, place du Pot-d'Étain, à Pont-Audemer.

Dannet (Marcel), propriétaire, boulevard Pasteur, à Pont-Audemer.

Dékeyzère père, industriel tanneur, rue Jules-Ferry, à Pont-Audemer.

Derouineau, secrétaire général de la mairie, rue de la République, à Pont-Audemer.

Desrues, industriel, route de Bernay, à Pont-Audemer.

Duquesne (Robert), conservateur de la bibliothèque Canel, à Saint-Mards-de-Blacarville.

Echasseriaux, directeur de la Banque de France, place Vallemont, à Pont-Audemer.

Eustache père, photographe, rue de la Fonderie, à Pont-Audemer.

Ferrand (Guy), château de la Pérelle, à Campigny.

Fouquier (Charles), propriétaire, route de Lisieux, à Pont-Audemer.

Francourt (Mme Ve), propriétaire, rue Sadi-Carnot, à Pont-Audemer.

Gamard (l'abbé), à Toutainville.

Gastinne (Jacques), notaire, place du Vieux-Marché, à Pont-Audemer.

Gazengel, peintre, rue de la République, à Pont-Audemer.

Germain (Mlle), propriétaire, rue des Cordeliers, à Pont-Audemer.

Grégoire, président de la section de P.-A., rue de la Licorne, à Pont-Audemer.

Grenier, directeur de banque, place du Vieux-Marché, à Pont-Audemer.

Harlay, président du Comité d'Initiative de P.-A., rue Notre-Dame-du-Pré, à Pont-Audemer.

Harou, maire de Pont-Audemer, docteur-médecin, rue Stanislas-Delaquaize.

Hays, maire, Les Préaux.

Herpin, premier adjoint au maire de Pont-Audemer, rue Jules-Ferry.

Digitized by Google

HOINAUT, rue des Carmélites, à Pont-Audemer.
JOUFFIN (Marcel), directeur de travaux, place Victor-Hugo, à Pont-Audemer.
LABOS, assurances, trésorier, section de P.-A., rue des Cordeliers, à Pont-Audemer.
LAYER, négociant en chaussures, rue Gambetta, à Pont-Audemer.
LEBARBIER, dentiste, boulevard Pasteur, à Pont-Audemer.
LE BIGRE, assurances, rue Jules-Ferry, à Pont-Audemer.
LECLERC, greffier du tribunal civil, quai de la Ruelle, à Pont-Audemer.
LE COUTURIER, juge suppléant au tribunal de commerce, rue Gambetta, à Pont-Audemer.
LECROSNIER, capitaine des pompiers, rue de la Brasserie, à Pont-Audemer.
LÉGER, notaire, rue de la République, à Pont-Audemer.
LELOUP, conseiller général, à Triqueville, par Pont-Audemer.
LE MAINS, distillateur, à Pont-Audemer.
LE MIRE, député, rue Sadi-Carnot, à Pont-Audemer.
LESCUYER, président du tribunal de commerce, conseiller d'arrondissement, rue de la République, à Pont-Audemer.
LEVAILLANT (M^lle), propriétaire, rue de la Seüle, à Pont-Audemer.
MAGOT, automobiles, place Victor-Hugo, à Pont-Audemer.
MONTIER, électricien, route de Rouen, à Pont-Audemer.
NAGUET, employé de la Banque de France, route de Lisieux, à Pont-Audemer.
NOLENT (M^me), propriétaire, rue Notre-Dame-du-Pré, à Pont-Audemer.
NOYER (André), docteur oculiste, rue Notre-Dame-du-Pré, à Pont-Audemer.
NOYER (Paul), secrétaire de la Chambre de Commerce, rue Notre-Dame-du-Pré, à Pont-Audemer.
ONFRAY, avoué, rue Sadi-Carnot, à Pont-Audemer.
PIGER, négociant, à Pont-Audemer.
PILLET, ingénieur, route de Bernay, à Pont-Audemer.
POCHON, avoué, à Pont-Audemer.
QUITTERAY, ancien magistrat, rue Jules-Ferry, à Pont-Audemer.
RABASSE, vice-président section de P.-A., conseiller d'arrondissement, place du Pot-d'Étain à Pont-Audemer.
ROBERT, pharmacien, place du Pot-d'Étain à Pont-Audemer.
ROMY, juge supléant au tribunal de commerce, route de Bernay, à Pont-Audemer.
SEVESTRE, sculpteur, rue de la République, à Pont-Audemer.

Digitized by Google

TEILLOUX, directeur de la papeterie, rue du Canal, à Pont-Audemer.
TURGIS (René), industriel tanneur, rue Jules-Ferry, à Pont-Audemer.
YVER (Mme), directrice de la Crèche, à Pont-Audemer.

### *Canton de Montfort-sur-Risle.*

COTTEREAU, entrepreneur de couverture, Montfort-sur-Risle.
DUTHEIL, conseiller général, à Glos-sur-Risle.
DURET (Mlle), propriétaire, à Condé.
DUQUESNE (André), industriel, à Montfort.
DUVAL, instituteur, à Montfort.
HARTOY (Maurice d'), homme de lettres, château de la Ferté, par Montfort-sur-Risle.
LE HÉRICHON (l'abbé), à Condé.
MAILLET (Joseph), propriétaire, à Glos-sur-Risle.
MALHERBE (Jules), maire, à Thierville.
RATEL, notaire, à Montfort.

### *Canton de Quillebeuf.*

ANGLEMONT (L. d'), à Saint-Samson-de-la-Roque, par Pont-Audemer.
FOUCHET, ancien notaire, maire, à Quillebeuf.

### *Canton de Saint-Georges-du-Vièvre.*

DUVAL (Joseph), notaire, à Lieurey.
LORRILEUX, domaine de Launay, Saint-Georges-du-Vièvre.
PIMONT-LAMBERT (Mme), propriétaire, à Lieurey, et 18, rue d'Aumale, à Paris (IXe).
RABASSE (Maurice), conseiller d'arrondissement et maire, à Saint-Etienne-l'Allier, par Saint-Georges-du-Vièvre.

### *Canton de Routot.*

BINET, ferme du Roumois, à Routot.
BUQUET, notaire, à Routot.
FONGRAL (Désiré), propriétaire, à Eturqueraye.
GODALIER, entrepositaire, à Routot.
GRÉAUME, propriétaire, à Brestot.

## PARIS

Agence générale de librairie et de publication, 14, rue de Jessaint (XVIIIe).

Digitized by Google

ALBERT-PETIT, professeur honoraire au lycée Janson-de-Sailly, 3, rue Guichard (XVIe arrondissement).

ALLORGE (Henri), sous-chef de bureau au Ministère de la Guerre, 6, chemin de l'Ermitage, à Meudon.

ANGLEMONT (D') (Lucien), propriétaire, Saint-Samson-de-la-Roque, et à Paris, 91 *bis*, rue du Cherche-Midi (VIe).

ARLAUD (Jean), directeur d'assurances, 22, rue Pasquier (VIIIe).

BAUGNIES (Jean), 100, boulevard Malesherbes (VIIIe).

BEAUNIER (Mme André), 2, rue de Villersexel (VIIe).

BERTIN (Mlle), 6, rue des Abbesses (XVIIIe).

BONNET (Mme Berthe), artiste peintre, 28, rue Lauriston.

BOUCHON (René), industriel, 12, rue de la Néva (VIIIe), et à Nassandres.

DAMIEN, directeur d'assurances agricoles, 2, cité Monthiers (IXe).

HALLAYS (André), homme de lettres, 55, rue de Varennes (VIIe).

LABBÉ (Joseph), avocat à la Cour d'appel, 50, rue Pierre-Charron (VIIIe).

LE COUPPEY DE LA FOREST (Max), inspecteur général du génie rural, 86, avenue de Breteuil (XVe).

LINGE, artiste peintre, 4, rue des Goncourt (XIe).

OMONT (H.), membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits), 17, rue Raynouard (XVIe).

PRÉTEUX (Pierre), directeur de la *Revue Normande*, 32, rue Madame (VIe).

## DÉPARTEMENTS

ANGLEMONT (d'), (Charles) sous-intendant militaire, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). (*Section de Pont-Audemer.*)

BAZIN (Louis), rue de Falaise, à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados).

BARTHÉLEMY, directeur d'imprimerie, 18, rue de Diane, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

BERTIN, propriétaire, 1 *bis*, rue de Verdun, Houilles (Seine-et-Oise).

BOISNEY (la commune de), par Brionne.

CARRÉ (Mme), 9, rue Thiers, à Rouen.

CHANOINE-DAVRANCHES, président honoraire à la Cour d'appel, place de l'Hôtel-de-Ville, à Rouen.

CHENAUD (Henri), dessinateur, 6, rue du Marché, Neuilly-sur-Seine (Seine).

DEGLATIGNY (Louis), 29, rue Blaise-Pascal, Rouen.

DESCHAMPS, industriel, 23, rue aux Juifs, Rouen.

DESPORTES (Léopold), avoué, à Lisieux (Calvados).

DEVILLE (Etienne), homme de lettres, 32, rue du Bouteillier, à Lisieux.

Digitized by Google

DUPUIS (Édouard), 46 rue Parisis, à Dreux.
DURAMÉ, 1, rue Thiers, à Rouen.
GRAINDOR (Maurice), Les Mouettes, à Bénerville, par Blonville (Calvados).
GAUQUELIN (l'abbé), propriétaire à Jeufosse, par Bonnières (Seine-et-Oise).
GUILLIARD, conseiller à la Cour d'appel à Caen, 1, rue Saint-Manvieux.
HERVAL (René), homme de lettres, 28, rue de la Chaîne, à Rouen.
HUBERT (Alphonse), 15, faubourg de Reims, à Fismes.
IZARN (Louis), au château de Saint-Martin, près Yerville (Seine-Inférieure).
KNIGHT (Aston), artiste peintre, à Beaumont-le-Roger (Eure).
LAVOISIER, propriétaire, à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, par Darnétal (Seine-Inférieure).
LAFOND (Jean), directeur du *Journal de Rouen*, 17, place de l'Hôtel-de-Ville, à Rouen.
LESAULNIER-GOHIER (M^me^), 46, rue Pont-Mortain, à Lisieux.
L'HOPITAL (Henri), château des Bordes, par Brétigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
PAULME (Henri), critique d'art, 26, rue Beauvoisine, à Rouen.
PELLIOT, à La Haye-de-Routot, et à Paris, 4, rue Brunel (XVII^e^).
POTTIER (Charles), aquarelliste, 41, rue Eyriès, Le Havre.
POULLAIN (Louis), directeur de la *Vigie de Dieppe*, à Dieppe.
PRÉVOST (Gustave), ancien magistrat, 52, rue Chasselièvre, à Rouen.
ROUSSEL (Gaston), avocat-avoué, à Dreux (Eure-et-Loir).
TAILLEBOIS, avoué, à Argentan (Orne).
TUBEUF, ancien notaire, à Orgères, par Gacé (Orne). (*Section de Pont-Audemer.*)
VERMONT, avocat, président de la Société de Secours mutuels l'*Emulation chrétienne*, 85 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, à Rouen.

## ÉTRANGER

AZCONA (José-Maria), à Tafalla, Navarra (Espagne).

Digitized by Google

# PRIX LUCIEN FOUCHÉ (600 francs.)
# ET PRIX PAUL LABBÉ (1.000 francs.)

## CONCOURS DE LITTÉRATURE ET DE POÉSIE

Conformément aux conditions du legs fait par M. Lucien Fouché, et de la fondation créée par Mme Paul Labbé, en mémoire de son mari, la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure* décernera, en 1929, un prix de **600 francs** au meilleur mémoire sur une étude littéraire, y compris l'histoire de la littérature, et un prix de **1.000 francs** au meilleur poème sans limitation du nombre des vers. Le sujet du poème est imposé : *Sur la tombe de Paul Harel.*

La Société serait, en outre, disposée à donner, s'il y avait lieu, une récompense au travail qui, dans les deux catégories, serait jugé le second en mérite.

Les œuvres présentées devront être inédites et n'avoir jamais figuré à aucun concours.

Les manuscrits récompensés resteront la propriété de la Société, qui se réserve d'être la première à en faire la publication, et les autres seront rendus aux auteurs, sur leur demande.

Dans le cas où la Société ne jugerait aucun travail digne d'être couronné, les prix ne seraient pas décernés.

Les mémoires devront être adressés, franco de port, à M. Albert Doucerain, Secrétaire perpétuel de la Société, à Evreux, **avant le 1er avril 1929.** Ils porteront une épigraphe ou devise répétée sur une enveloppe cachetée qui contiendra l'indication du nom de l'auteur. Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus du concours.

Évreux, le 1er septembre 1928.

*Le Secrétaire perpétuel,*
ALBERT DOUCERAIN,



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
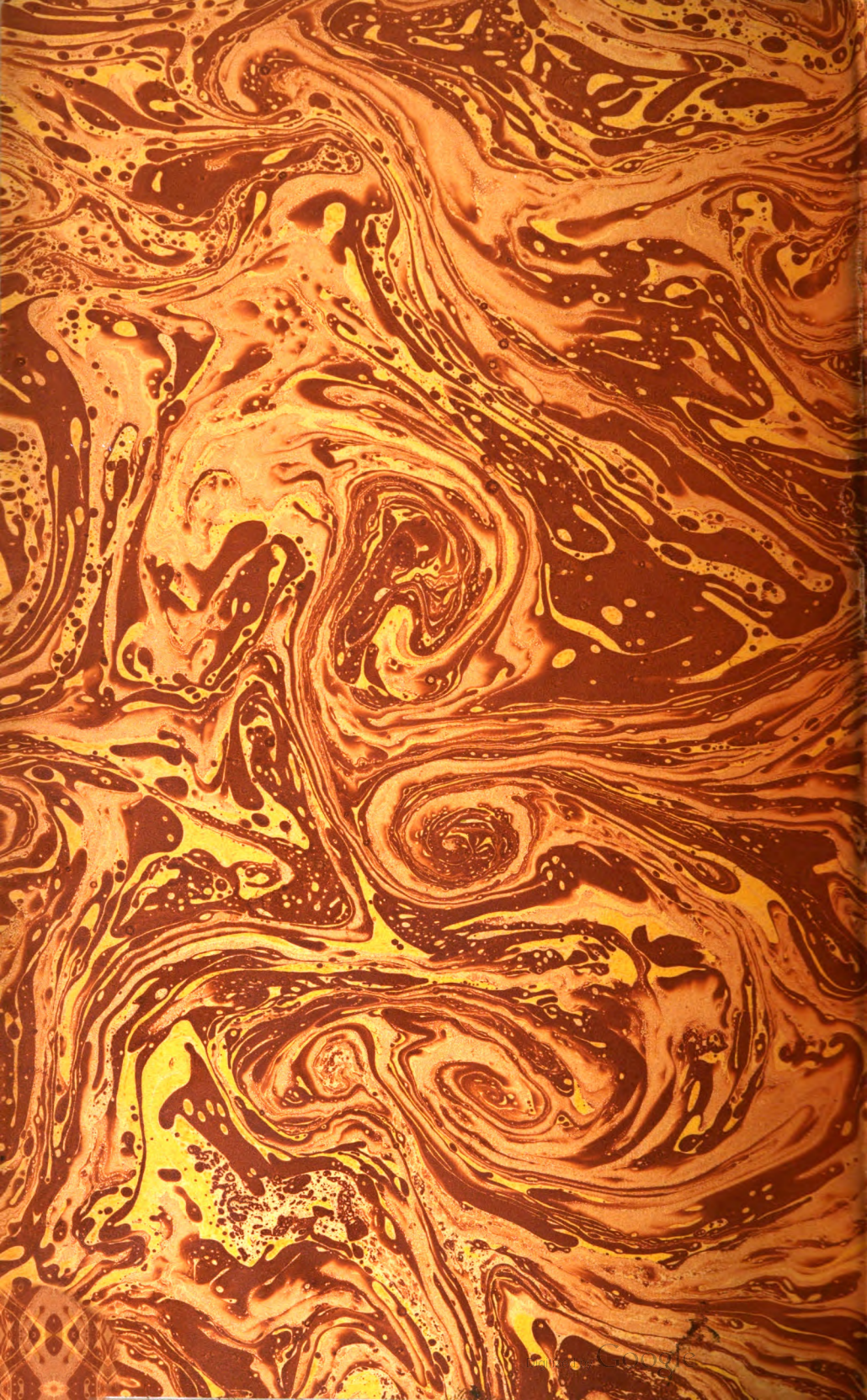
Digitized by Google